

Bibliothèque

ÉCOLE LIBRE

S. Joseph de Lille

426



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa



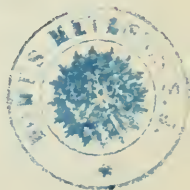
ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

III^e SÉRIE. TOME XVIII. — N^o 103; 1848.

1



СЕРИЯ

ИЗДАНИЕ

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE
PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Chevalier de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand,
De l'Académie de la Religion Catholique de Rome et de la Société Asiatique
de Paris,

DIX-NEUVIÈME ANNÉE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME XVIII.

(37^e DE LA COLLECTION).



PARIS,

Au bureau des Annales de Philosophie chrétienne,
Rue de Babylone, n^o 6, (faub. St-Germain).

1848

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 103. — JUILLET 1848.

- Allocution de notre très-saint père Pie, par la divine providence, pape IX^e de nom, dans le consistoire secret du 3 juillet 1848, annonçant le concordat conclu avec l'empereur de Russie. 7
- Quelques détails sur la vie et la mort glorieuse de Mgr Affre, archevêque de Paris (suite et fin), par M. BONNETTY. 20
- Notice sur l'Ezour-védam et sur les autres Pseudo-védas, par M. l'abbé BACH. 59
- De la Perpétuité des Miracles dans l'Eglise. — Miracle du temple de Jérusalem (1^{er} art.), par M. l'abbé CHASSAY. 68
- Nouvelles et mélanges.* — Nomination de Mgr Sibour à l'archevêché de Paris. — Découverte au Canada de différentes antiquités, provenant peut-être d'une colonie juive. 81

N° 104. — AOUT.

- Examen critique de la Christologie de M. Jean Reynaud (2^e art.), objections sur l'Eucharistie et le Baptême, par M. l'abbé CHASSAY 85
- Le Mont Saint-Bernard ancien et moderne (2^e art.); par Mgr LUQUET, évêque d'Hébebon. 94
- Attaques contre la société; le Communisme de M. Cabet (2^e art.), par M. l'abbé CAUVIGNY. 121
- Revue analytique et critique des romans contemporains, de M. Alphonse de Valconseil (2^e art.), par M. l'abbé ANDRÉ. 137
- Analyse du Christ et l'Evangile, histoire critique des systèmes rationalistes contemporains, de M. l'abbé Chassay, (3^e art.) L'Allemagne, par M. l'abbé CAUVIGNY. 141
- Nouvelles et mélanges.* — Lettre de N. S. P. le pape Pie IX sur la mort de Mgr l'archevêque de Paris. 163

N° 105. — SEPTEMBRE.

- Essai sur les Chaldéens anciens et modernes et sur les montagnes sur lesquelles s'arrêta l'arche de Noé (1^{er} art.), par M. CONSTANTIN, ex-patriarche de Constantinople. 165
- Le Grand Saint-Bernard ancien et moderne (3^e art.); saint Bernard de Menthon; développement de son institut et causes de sa décadence; par Mgr LUQUET, évêque d'Hébebon. 182
- De la Perpétuité des Miracles dans l'Eglise; (2^e art.), miracle du temple de Jérusalem (suite), par M. l'abbé CHASSAY. 209
- Description du palais et de la salle où l'on a trouvé le portrait du roi Roboam; par M. AMPÈRE, membre de l'Institut. 219
- Nouvelle explication de l'Oraison dominicale par les fouriéristes, par A. B. 232
- Lettre d'un professeur de philosophie, sur notre discussion avec M. l'abbé Espitalier, par un professeur de PHILOSOPHIE. 237
- Nouvelles et mélanges.* — Allocution de S. S. Pie IX sur la mort de Mgr Affre. — Lettre du même à Mgr l'évêque de Vannes. — Livres mis à l'index. 239
- Nouvelles des Missions catholiques en *Tartarie*. — Description de l'habitation et de la personne du grand Lama. 241

N° 106. — OCTOBRE.

Du Paganisme en philosophie et de son influence sur la théologie (2 ^e art.), par M. l'abbé GONZAGUE, professeur de philosophie.	245
Essai sur les Chaldéens anciens et modernes (2 ^e art.). De la science astronomique des Chaldéens, par CONSTANTIN, ex-patriarche de Constantinople.	267
La Chronologie imaginaire et la Chronologie véritable des Indiens, par M. l'abbé GUÉRIN, ancien missionnaire.	285
Le Grand Saint-Bernard ancien et moderne (4 ^e art.), par Mgr LUQUET, évêque d'Hésebon.	294
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Mandement de Mgr Sibour, archevêque de Paris, à l'occasion de la prise en possession de son siège. — Nouvelles de la Propagation des croyances catholiques en Birmanie, en Chine, au Tong-King, au Thibet, en Océanie, au Cap-de-Bonne-Espérance et au Canada.	307
<i>Mélanges.</i> — De la religion des fouriéristes.	323

N° 107. — NOVEMBRE.

Tableau des progrès faits dans l'étude des langues et des histoires de l'Orient pendant les années 1846 et 1847 (1 ^{re} art.), par JULES MONT.	325
Examen de l'histoire de l'esclavage dans l'antiquité de M. de Wallon (2 ^e art.), par M. RARA, prêtre.	351
Examen d'une Homélie panthéiste de M. de Lamartine, rétablissant le droit divin en faveur des peuples, comparée à quelques assertions de M. l'abbé Maret; par M. BONNETTY.	367
S'il est vrai que l'histoire de tous les Peuples ait commencé par la Communauté des biens et des femmes, par M. BONNETTY.	386
Protestation contre une accusation dirigée contre M. Eugène Boré, par M. A. B.	395
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Assassinat de M. Rossi, ministre du pape. — Violence faite au souverain pontife par le peuple romain. — Rome est abandonnée par le pape. — Acte de protestation du Saint-Père. — Nouvelles des Missions catholiques extraites du n° 118 des <i>Annales de la propagation de la foi.</i>	399

N° 108. — DÉCEMBRE.

Le Grand Saint-Bernard ancien et moderne (5 ^e art.), par M. LUQUET, évêque d'Hésebon.	405
Tableau des progrès faits dans l'étude des langues et des histoires de l'Orient pendant les années 1846 et 1847 (Suite), par JULES MONT.	417
Examen critique du système philosophique de M. l'abbé Gioberti (2 ^e art.), par M. A. BONNETTY.	434
<i>Compte-rendu.</i> De quelques modifications qui ont eu lieu dans la presse catholique et des futurs travaux des <i>Annales</i> , par M. BONNETTY.	459
<i>Nouvelles et mélanges.</i> — Principaux actes de S. S. Pie IX, à Gaète.	476
Table générale des matières, des auteurs et des ouvrages.	477

ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 103. — Juillet 1848.

Actes du Saint-Siège.

ALLOCUTION DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE PIE

PAR LA DIVINE PROVIDENCE PAPE, IX^{ME} DU NOM,

DANS LE CONSISTOIRE SECRÉ DU 3 JUILLET 1848, ANNONÇANT LE CONCORDAT CONCLU
AVEC L'EMPEREUR DE RUSSIE.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Vous savez bien, Vénérables Frères, que, dans Notre ardente sollicitude pour tout le troupeau du Seigneur à Nous divinement confié, dès les premiers momens de Notre Pontificat suprême, suivant les traces illustres de Notre Prédécesseur de récente mémoire, Grégoire XVI, Nous avons, avec l'application la plus soutenue, tourné tous Nos soins, toutes Nos pensées à régler les choses de Notre très-sainte Religion dans les immenses domaines du Sérénissime et très-puissant Prince, illustre Empereur de toutes les Russies et Roi de Pologne. Vous savez encore que dès-lors Nous munîmes de Nos pleins pouvoirs Notre Vénérable Frère Louis Lambruschini, Evêque de Porto, Sainte-Ruffine et Civita-Vecchia, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, homme distingué par sa piété singulière, sa prudence, sa doctrine et son habileté à traiter les affaires ecclésiastiques, et que Nous lui donnâmes pour Aide, dans une affaire de si grande importance, Notre Fils bien-aimé Jean Corboli-Bussi, Prêlat de Notre maison, afin qu'avec le Noble Comte de Bloudoff, Envoyé extraordi-

nairement vers Nous et muni de pleins pouvoirs pour le Sérénissime Prince, et aussi avec le Noble Comte de Boutenieff, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du même Prince auprès de Nous et de ce Siège Apostolique, il entreprit sur des points divers et d'un intérêt majeur pour l'Eglise dans cet immense Empire, un traité qui Nous permit d'amener en ces contrées la Religion catholique à une condition meilleure et de pourvoir plus facilement au salut de ces brebis bien-aimées. Or, en ce jour, Nous Vous annonçons quels fruits ont produits, par le secours de Dieu, Nos sollicitudes et Nos soins dans cette grande affaire de l'Eglise catholique. Et d'abord, Nous Vous faisons part, Vénérables Frères, de ce qui est pour Notre cœur une souveraine consolation : dans ce Consistoire même, Nous pouvons rendre la joie, au sein de cet empire, à plusieurs Eglises du Rite latin misérablement affligées par un long veuvage et les confier à de dignes Pasteurs. Bientôt Nous pourrons également, soit dans cet Empire, soit dans le Royaume de Pologne, pourvoir des Eglises depuis longtems vacantes et leur donner des Pontifes qui s'efforcent de conduire dans la voie du salut le troupeau remis à leur garde. Il a été réglé que dans la ville de Kherson un nouveau Siège épiscopal sera érigé, avec son Collège de Chanoines et son Séminaire, suivant la loi du Concile de Trente, et avec un suffragant dans la ville de Saratow : les six autres Diocèses du Rite latin déjà existants dans l'Empire seront circonscrits par de nouvelles limites, comme Vous le feront connaître les Lettres Apostoliques que, selon l'usage, Nous avons ordonné de publier sur ce sujet. Quant aux Diocèses du Royaume de Pologne, aucun changement n'aura lieu dans leur circonscription, qui doit être maintenue, aux termes des Lettres Apostoliques du 30 juin 1818, de Notre prédécesseur Pie VII, d'heureuse mémoire. Nous avons mis tous Nos soins à assurer aux Evêques la pleine et entière administration des choses ecclésiastiques dans leurs diocèses respectifs, afin que suivant le devoir de leur charge pastorale, ils aient la puissance de protéger la Foi, d'exciter le zèle pour la Discipline ecclésiastique, de former les fidèles à la religion et à la piété, de régler leurs mœurs, et de remplir à l'égard des jeunes gens, surtout de ceux qui sont appelés à devenir le partage du Seigneur, les prescriptions si sages, si pleines de prévoyance du

Concile de Trente, les portant ainsi à toutes les vertus, les instruisant dans tout ce qui est bon, les élevant dans les saines doctrines, imprimant à l'Académie ecclésiastique une sage direction et exerçant sur elle une surveillance vigilante. Comme dans cet Empire se trouvent des Catholiques de rites divers, ceux d'entre eux qui n'ont point d'Evêques de leur propre rite sont par là même, personne ne l'ignore, sous la juridiction de l'Evêque latin, et doivent recevoir de lui ou des prêtres approuvés par lui les sacremens divins et les autres secours spirituels. Cependant le nombre des Arméniens catholiques dépourvus d'Evêques de ce rite étant fort grand dans le diocèse de Caménétz et dans le nouveau diocèse de Kherson, Nous avons voulu pourvoir d'une manière plus particulière à leurs besoins spirituels. C'est pourquoi il a été établi que jusqu'à ce qu'ils aient un Evêque propre, non-seulement on observera à leur égard ce que prescrit le Ch. IX du IV^e Concile de Latran, mais encore que les Evêques de Caménétz et de Kherson devront recevoir dans leurs séminaires et y faire instruire soigneusement par un prêtre catholique arménien un nombre déterminé par eux de clercs arméniens.

Nous négligeons de rappeler plus en détail ce que Vous pourrez voir pleinement dans les divers articles de la Convention que Nous croyons devoir faire publier avec cette Allocution. Nous avons déclaré approuver ces articles avant que le très-puissant prince Empereur de toutes les Russies et Roi de Pologne eût fait connaître qu'il les acceptait, alors que rendu plus certain de la bonne et bienveillante volonté de ce Sérénissime Prince, nous ne pouvions pas douter que lui-même ne les revêtît de sa sanction, ainsi que cela a eu lieu à notre grande joie.

Voilà, Vénérables Frères, ce que Nous avons commencé et ce que Nous avons fait jusqu'à présent pour régler les affaires de l'Eglise catholique dans l'Empire de Russie. Beaucoup d'autres choses, et de la plus grande importance, restent encore, que, dans le traité, les Plénipotentiaires n'ont pu mener à fin, et qui, cependant, excitent Nos plus vives sollicitudes et Nous remplissent d'angoisse, car elles touchent au plus haut degré à la liberté de l'Eglise, à ses droits, à ses fondemens et au salut des Fidèles de ces contrées. Nous voulons parler, Vénérables Frères, de la véritable et entière liberté à assurer

aux Fidèles de pouvoir, dans les choses relatives à la religion, communiquer sans aucun obstacle avec ce Siège Apostolique, centre de l'unité et de la vérité catholique, père et maître de tous les Fidèles: sur ce point, quelle n'est pas Notre douleur! Chacun peut aisément le comprendre en se rappelant les réclamations multipliées que ce Siège Apostolique n'a cessé de faire entendre dans la diversité des tems, pour obtenir cette libre communication des Fidèles, non-seulement en Russie, mais encore en d'autres contrées où, en certaines affaires de religion, elle est empêchée au grand détriment des âmes. Nous voulons parler des biens à restituer au clergé; Nous voulons parler de la personne laïque, choisie par le Gouvernement, à faire éloigner des Consistoires des Evêques, afin que dans ces assemblées les Evêques aient toute leur liberté; Nous voulons parler de la loi d'après laquelle, dans cet empire, les mariages mixtes ne sont reconnus valides qu'après avoir été bénis par le prêtre catholique gréco-russe; Nous voulons parler de la liberté que les catholiques devraient avoir de faire examiner et juger leurs causes matrimoniales, en matière de mariages mixtes, par un tribunal ecclésiastique catholique; Nous voulons parler de diverses lois, en vigueur dans ce pays, qui fixent l'âge requis pour la profession religieuse, qui détruisent entièrement les écoles dans les familles d'Ordres religieux, qui écartent absolument les Supérieurs provinciaux, qui défendent et interdisent la conversion à la Religion catholique. Une immense sollicitude nous presse encore pour tous ces Fils bien-aimés de l'illustre nation ruthénienne, qui, oh! douleur! par la malheureuse et à jamais déplorable défection de quelques Evêques, sont misérablement dispersés dans ces vastes régions, dans l'état le plus lamentable, et exposés pour leur salut aux plus grands périls; car ils n'ont pas d'Evêques pour les gouverner, pour les conduire aux paturâges salutaires et dans les voies de la justice, pour les fortifier par les secours spirituels, pour les défendre des pièges trompeurs que leur tendent des ennemis pleins d'astuce. Toutes ces douleurs ont tellement pénétré au fond de Notre âme que, par la grâce de Dieu, Nous n'omettons rien de ce que peuvent le zèle et la sollicitude pour arriver enfin à régler ces affaires si graves de la Sainte Église. Nous ne perdons pas l'espérance. Le Noble Comte de Bloudoff, quittant cette ville pour retour-

ner à Pétersbourg, Nous a promis, avec les expressions les plus propres à persuader, de porter à S. M. Impériale et Royale Nos désirs et Nos demandes, d'avoir soin de les appuyer au moins en très-grande partie, et de déclarer de vive voix tout ce que, dans l'éloignement, il lui eût été difficile d'expliquer.

Nous avons appris naguère, et Notre âme en a été remplie de joie, que le Sérénissime Prince donnait son consentement à ce que le nouvel Evêque de Kherson eût un second suffragant, et de plus à ce que, dorénavant, les causes matrimoniales et les autres causes ecclésiastiques, soit dans l'Empire de Russie, soit dans le Royaume de Pologne, après la première sentence rendue par l'Ordinaire propre, seront portées, en second degré de juridiction, ou, selon l'usage, au tribunal du Métropolitain, ou si le Métropolitain a jugé en première instance, à l'Evêque le plus voisin, muni à cet effet par ce Siège Apostolique de pouvoirs spéciaux dont la durée se prolongera autant qu'il sera nécessaire; et enfin à ce que, pour les appels en dernier ressort, toutes ces causes soient portées, à Rome au tribunal même du Siège Apostolique. Notre joie n'a pas été moins vive d'apprendre, par les dernières nouvelles reçues de cette Cour impériale et royale, que le même Prince Sérénissime s'occupe sérieusement des autres affaires que Nous avons rappelées, et que Nous pouvons nourrir l'espérance de les voir résolues d'une manière heureuse. Nous avons donc en ce moment une plus grande confiance de voir ce Sérénissime et très-puissant Prince, dans son équité, sa justice, sa prudence et la grandeur de son âme élevée, se rendre à Nos désirs et à Nos demandes si justes, et de pouvoir bientôt Vous annoncer que tout ce qui concerne l'Eglise catholique dans ces contrées est terminé comme Nous le souhaitons avec tant d'ardeur.

La condition déplorable des Ruthéniens est surtout ce qui déchire Notre cœur et le tourmente; c'est pourquoi Nous protestons de nouveau que, selon le devoir de Notre Ministère apostolique, Nous ne cesserons jamais de faire tous nos efforts pour parvenir à leur procurer de la manière la plus opportune les secours nécessaires à leurs besoins spirituels. Les Prêtres latins, Nous en avons la confiance, et cette confiance Nous soutient, emploieront tous leurs soins et toutes les ressources de leur sagesse pour donner les secours spirituels à ces

très-chers Fils ; mais, du fond intime de Notre cœur, Nous exhortons avec ardeur, avec amour dans le Seigneur, et Nous avertissons les Ruthéniens eux-mêmes de demeurer fidèles et inébranlables dans l'unité de l'Église catholique, ou, s'ils ont eu le malheur de s'en éloigner, de revenir au sein de la plus aimante des Mères, de recourir à Nous qui, avec l'aide de Dieu, sommes prêt à faire tout ce qui peut assurer leur salut éternel.

Cependant, vénérables frères, ne cessons jamais de prier et de supplier par les prières les plus humbles et les plus ferventes le Dieu très-clément, dispensateur de tous les biens, pour que, dans l'abondance de sa grâce divine, il daigne être propice à nos soins, à nos efforts, à nos conseils, dont l'unique but est l'utilité spirituelle de tous les fidèles, et le bien, l'accroissement de sa très-sainte religion, dans laquelle est aussi la sauvegarde la plus sûre et la plus solide des états, de la tranquillité publique des peuples et de leur prospérité.

ARTICLES CONVENUS.

Les soussignés plénipotentiaires du Saint-Siège et de S. M. l'empereur de Russie, roi de Pologne, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont, en plusieurs séances, examiné et pesé divers chefs de la négociation confiée à leurs soins. Et comme, sur plusieurs points, ils sont arrivés à une conclusion, tandis que d'autres demeurent en suspens, sur lesquels les mêmes plénipotentiaires de S. M. l'Empereur promettent d'appeler toute l'attention de leur gouvernement, tout en posant la condition expresse qu'on arrêtera plus tard, en acte séparé, les points qui doivent donner matière à de nouvelles conférences à tenir dans cette ville de Rome, entre les ministres du Saint-Siège et l'ambassadeur de sa majesté impériale, il a été convenu des deux côtés qu'on fixera dans le présent protocole les points sur lesquels on est arrivé à un résultat, réservant ceux qui, après d'ultérieures conférences, doivent terminer la négociation. C'est pourquoi, dans les séances des 19, 22 et 25 juin et 1^{er} juillet, les articles suivants ont été arrêtés :

I.

Sept diocèses catholiques romains sont établis dans l'empire des Russies : un archevêché et six évêchés ; savoir :

1. L'archidiocèse de Mohilew , embrassant toutes les parties de l'empire qui ne sont point contenues dans les diocèses ci-dessous nommés. Le grand-duché de Finlande est également compris dans cet archidiocèse.

2. Le diocèse de Wilna, embrassant les gouvernemens de Wilna et de Grodno dans leurs limites actuelles.

3. Le diocèse de Telsca ou de Samogitie, embrassant les gouvernemens de Courlande et de Kowno dans les limites qui leur sont actuellement assignées.

4. Le diocèse de Minsk , embrassant le gouvernement de Minsk dans ses limites d'aujourd'hui.

5. Le diocèse de Luceorin et Zytomérie , composé des gouvernemens de Kiovie et de Volhynie dans leurs limites actuelles.

6. Le diocèse de Kaminiéh, embrassant le gouvernement de Podolie dans ses limites actuelles.

7. Le nouveau diocèse de Chersonèse, qui se compose de la province de Bessarabie , des gouvernemens de Chersonèse , d'Ekatherinoslaw, de Tauride, de Saratow et d'Astracau, et des régions placées dans le gouvernement général du Caucase.

II.

Des lettres apostoliques, sous le sceau de plomb, établiront l'étendue et les limites des diocèses comme il est indiqué dans l'article précédent.

Les décrets d'exécution comprendront le nombre, le nom des paroisses de chaque diocèse, et seront soumis à la sanction du Saint-Siège.

III.

Le nombre des suffragances qui ont été établies par lettres apostoliques de Pie VI, en 1789, revêtues du sceau de plomb, est conservé dans les six diocèses anciens.

IV.

La suffragance du diocèse nouveau de Chersonèse sera dans la ville de Saratow.

V.

L'évêque de Chersonèse aura un traitement annuel de quatre mille quatre cents quatre-vingts roubles d'argent. Son suffragant jouira du

même traitement que les autres évêques suffragans de l'empire, c'est-à-dire de deux mille roubles d'argent.

VI.

Le chapitre de l'Église cathédrale de Chersonèse se composera de neuf membres, savoir : (a) deux prélats ou dignités, le président et l'archidiacre : (b) quatre chanoines, dont trois rempliront les fonctions de théologal, de pénitencier et de curé ; et trois mansionnaires ou bénéficiers.

VII.

Dans le nouvel évêché de Chersonèse, il y aura un séminaire diocésain : des élèves, au nombre de quinze à vingt-cinq, y seront entretenus aux frais du gouvernement, comme ceux qui jouissent de la pension dans les autres séminaires.

VIII.

Jusqu'à ce qu'un évêque catholique du rite arménien soit nommé, il sera pourvu aux besoins spirituels des Arméniens catholiques vivant dans les diocèses de Chersonèse et Kaminiéh, en leur appliquant les règles du chap. 9 du concile de Latran, en 1215.

IX.

Les évêques de Kaminiéh et de Chersonèse fixeront le nombre des clercs arméniens catholiques qui devront être élevés dans leurs séminaires aux frais du gouvernement. Dans chacun desdits séminaires, il y aura un prêtre arménien catholique pour instruire les élèves arméniens des cérémonies de leur propre rite.

X.

Toutes les fois que les besoins spirituels des catholiques romains et arméniens du nouvel évêché de Chersonèse le demanderont, l'évêque pourra, outre les moyens employés jusqu'ici pour subvenir à de tels besoins, envoyer des prêtres comme missionnaires, et le gouvernement fournira les fonds qui seront nécessaires à leur voyage et à leur nourriture.

XI.

Le nombre des diocèses dans le royaume de Pologne reste tel qu'il a été fixé dans les lettres apostoliques de Pie VII, en date du 30 juin 1818. Rien n'est changé quant au nombre et à la dénomination des suffragances de ces diocèses.

XII.

La désignation des évêques pour les diocèses et pour les suffragances de l'empire de Russie et du royaume de Pologne n'aura lieu qu'à la suite d'un concert préalable entre l'Empereur et le Saint-Siège pour chaque nomination. L'institution canonique leur sera donnée par le Pontife romain selon la forme accoutumée.

XIII.

L'évêque est seul juge et administrateur des affaires ecclésiastiques de son diocèse, sauf la soumission canonique due au Saint-Siège apostolique.

XIV.

Les affaires qui doivent être soumises préalablement aux délibérations du consistoire diocésain, sont :

I. *Quant aux personnes ecclésiastiques du diocèse.*

(a) Les affaires qui regardent la discipline en général (Celles toutefois d'importance moindre, qui n'entraînent que des peines inférieures à la destitution, à la détention plus ou moins longue, sont jugées par l'évêque, sans qu'il ait besoin de consulter le consistoire, mais avec pleine liberté de le consulter, s'il le juge à propos, sur des affaires de cette nature comme sur les autres).

(b) Les affaires contentieuses entre ecclésiastiques, qui regardent les propriétés mobilières ou immobilières des églises.

(c) Les plaintes, les réclamations contre ecclésiastiques portées ou par des ecclésiastiques ou par des laïques, pour injures, dommages ou pour obligations non tenues et non douteuses en droit comme en fait, pourvu toutefois que le demandeur préfère cette voie pour défendre ses droits.

(d) Les causes de nullité des vœux monastiques ; ces causes seront examinées et jugées selon les règles établies dans les Lettres Apostoliques de Benoît XIV: « *Si datam.* »

II. *Quant aux Laïques.*

(e) Les causes de mariages, les preuves de la légitimité des mariages, les actes de naissance, les actes de baptême et de décès, etc.

III. *Mixtes.*

(f) Les cas où il est nécessaire d'infliger une pénitence canonique

pour crime, contravention ou délit quelconque jugés par les tribunaux laïques.

IV. *Économiques.*

(g) Le budget ou la note préalable des sommes qui sont destinées à l'entretien du clergé, l'examen des dépenses, le compte-rendu de ces sommes, les affaires qui regardent la réparation ou la construction d'églises ou de chapelles. Il appartiendra en outre au consistoire de former les listes des ecclésiastiques et des paroissiens du diocèse, d'envoyer les encycliques et les autres écrits qui ne regardent pas les affaires d'administration du diocèse.

XV.

Les affaires sus-indiquées sont décidées par l'évêque après qu'elles ont été examinées par le consistoire, qui n'a cependant que voix consultative. L'évêque n'est nullement tenu d'apporter les raisons de sa décision, même dans les cas où son opinion différerait de celle du consistoire.

XVI.

Les autres affaires du diocèse, qualifiées d'*administratives*, et parmi lesquelles sont compris les cas de conscience, de for intérieur, et, comme il a été dit plus haut, les cas de discipline soumis à des peines légères et à des avertissemens pastoraux, dépendent uniquement de l'autorité et de la décision spontanée de l'évêque.

XVII.

Toutes les personnes du consistoire sont ecclésiastiques; leur nomination et leur révocation appartiennent à l'évêque; les nominations sont faites de manière à ne pas déplaire au Gouvernement. Si l'évêque, averti par sa conscience, juge opportun de révoquer un membre du consistoire, il le remplacera immédiatement par un autre, qui pareillement ne soit point désagréable au Gouvernement.

XVIII.

Le personnel de la chancellerie du consistoire sera confirmé par l'évêque, sur la présentation du secrétaire du consistoire.

XIX.

Le secrétaire de l'évêque chargé de la correspondance officielle et de la correspondance privée est nommé directement et immédiatement par l'évêque; il peut être pris, selon le plaisir du même évêque, parmi les ecclésiastiques.

XX.

Les fonctions des membres du consistoire cessent dès que l'évêque meurt ou se démet de l'épiscopat, et aussi dès que l'administration du siège vacant finit. Si l'évêque meurt ou se démet de l'épiscopat, son successeur, ou celui qui, temporairement, tient sa place (soit qu'il ait un coadjuteur avec future succession, soit que le Chapitre élise un vicaire capitulaire suivant la règle des sacrés canons), reconstituera aussitôt un consistoire qui, comme il a déjà été dit, soit agréé du Gouvernement.

XXI.

L'évêque a la direction suprême de l'enseignement, de la doctrine et de la discipline de tous les séminaires de son diocèse, suivant les prescriptions du Concile de Trente, chap. XVIII, sess. XXIII.

XXII.

Le choix des recteurs, inspecteurs, professeurs pour les séminaires diocésains est réservé à l'évêque. Avant de les nommer, il doit s'assurer que, sous le rapport de la conduite civile, ses élus ne donneront lieu à aucune objection de la part du Gouvernement. Lorsque l'évêque jugera nécessaire de renvoyer un recteur, un inspecteur ou quelque'un des professeurs ou des maîtres, il leur donnera aussitôt un successeur de la même manière qui vient d'être indiquée. Il a pleine liberté d'interrompre, pour un tems, un ou plusieurs cours d'études dans son séminaire. Lorsqu'il jugera nécessaire d'interrompre tous les cours d'études en même tems et de renvoyer les élèves à leurs parens, il en avertira aussitôt le Gouvernement.

XXIII.

L'archevêque métropolitain de Mohilew exercera dans l'Académie Ecclésiastique de Saint-Petersbourg la même autorité que chaque évêque dans son séminaire diocésain. Il est l'unique chef de cette académie, il en est le suprême directeur. Le conseil ou la direction de cette académie n'a que voix consultative.

XXIV.

Le choix du recteur, de l'inspecteur et des professeurs de l'Académie sera fait par l'archevêque, sur le rapport du conseil académique. Ce qui a été dit dans l'article XXII est applicable à ces élections.

XXV.

Les professeurs et professeurs-adjoints des sciences théologiques sont toujours choisis parmi les ecclésiastiques. Les autres maîtres pourront être choisis parmi les laïques professant la religion catholique romaine, et ceux-là devront être préférés qui auront achevé le cours de leurs études dans un athénée supérieur de l'empire et qui auront conquis les grades académiques.

XXVI.

Les confesseurs des élèves de chaque séminaire et de l'Académie ne prendront aucune part dans la direction disciplinaire de l'établissement. Ils seront choisis et nommés par l'évêque ou archevêque.

XXVII.

Après la nouvelle circonscription des diocèses, l'archevêque, assisté du conseil des Ordinaires, arrêtera une fois pour toutes le nombre d'élèves que chaque diocèse pourra envoyer à l'Académie.

XXVIII.

Le programme des études pour les séminaires sera rédigé par les évêques. L'archevêque rédigera celui de l'Académie après en avoir conféré avec son conseil académique.

XXIX.

Lorsque le règlement de l'Académie ecclésiastique de Saint-Petersbourg aura subi les modifications conformes aux principes dont il a été convenu dans les précédens articles, l'archevêque de Mohilew enverra au Saint-Siège un rapport sur l'Académie comme celui qu'a fait l'archevêque de Varsovie Koromansky, lorsque l'Académie ecclésiastique de cette ville fut rétablie.

XXX.

Partout où le droit de patronat n'existe pas, ou a été interrompu pendant un certain tems, les curés de paroisse sont nommés par l'évêque; ils ne doivent point déplaire au Gouvernement, et avoir subi un examen et un concours selon les règles prescrites par le Concile de Trente.

XXXI.

Les églises catholiques romaines sont librement réparées aux frais des communautés ou des particuliers qui veulent bien se charger de ce soin. Toutes les fois que leurs propres ressources ne suffiront pas,

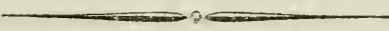
ils pourront s'adresser au gouvernement impérial pour en obtenir des secours. Il sera procédé à la construction de nouvelles églises, à l'augmentation du nombre des paroisses, lorsque l'exigeront l'accroissement de la population, l'étendue trop vaste des paroisses existantes ou la difficulté des communications.

Rome, le 3 août 1847.

A. card. LAMBRUSCHINI.

L. comte de BLOUDOFF.

A. BOUTENIEFF.



Martyrologe Catholique.

QUELQUES DÉTAILS

SUR LA VIE ET LA MORT GLORIEUSE

DE MONSIEUR AFFRE

ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Suite et fin !.

Voici maintenant quelques pièces relatives à cette glorieuse mort. Dans la séance du soir du 27, M. Sénard, président l'a annoncée par la lettre suivante des vicaires-généraux :

Paris, 27 juin 1848.

Monseigneur l'archevêque de Paris est mort aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. (Nouvelles marques de sympathie).

» Le vénérable prélat, qui avait perdu connaissance vers huit heures du soir, l'a recouvrée quelques instans avant de rendre le dernier soupir ; il a pu adresser la parole à son clergé et lui a laissé pour adieu la recommandation de redoubler de zèle et d'abnégation dans sa mission et de prier Dieu que son sang soit le dernier répandu en France dans de si cruelles circonstances.

» JAQUEMET, vic.-génér.

Voici la lettre que le général Cavaignac a adressée à M. l'abbé Jaquetmet :

« Paris, 28 juin 1848.

» Monsieur le grand vicaire,

» J'apprends avec douleur la perte que nous venons de faire dans la personne de notre digne archevêque.

» Depuis trois mois le clergé s'était associé à toutes les joies de la République, il vient de s'associer à ses douleurs !

» L'archevêque a la double gloire d'être mort en bon citoyen et en martyr de la religion. Demandez à Dieu, que selon les dernières paroles de son digne ministre, « *ce sang soit le dernier versé.* »

» E. CAVAIGNAC. »

» Voir le 1^{er} art. au n^o précédent, tome xvii, p. 459.

Le même jour l'Assemblée nationale rendait le décret suivant :

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le décret dont la teneur suit

L'Assemblée nationale regarde comme un devoir de proclamer les sentimens de religieuse reconnaissance et de profonde douleur que tous les cœurs ont éprouvés pour le dévouement et la mort saintement héroïque de M. l'archevêque de Paris.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 28 juin 1848.

Les président et secrétaires.

Voici maintenant un extrait de la séance du 17 juillet où a été votée à M. l'Archevêque une statue dans l'église métropolitaine :

L'ordre du jour porte : Discussion du projet de décret tendant à élever un monument à la mémoire de l'archevêque de Paris.

M. LE PRÉSIDENT. Avant de passer à la discussion, je crois devoir donner lecture d'une lettre adressée à l'assemblée par le chapitre métropolitain de la ville de Paris.

« Paris, 15 juillet 1848.

» Monsieur le président,

« Nous avons béni l'Assemblée nationale des hommages inaccoutumés dont elle a bien voulu déjà entourer la mémoire de l'archevêque de Paris, notre vénéré pasteur et père. Nous apprenons avec reconnaissance les nouveaux honneurs qu'elle semble vouloir accorder à sa mort sainte et glorieuse. A l'expression de notre profonde gratitude, nous osons joindre l'expression d'un vœu que nous formons avec unanimité. La France, dans la personne de M. l'archevêque de Paris, honore surtout le *bon pasteur donnant sa vie pour ses brebis*, l'évêque martyr de la charité chrétienne.

« N'est-ce pas auprès de la chaire pastorale, auprès de l'autel où il a prié, où il a offert la victime sainte, avant de s'immoler lui-même, où il a puisé la volonté de mourir pour ses frères, n'est-ce pas à Notre-Dame de Paris que devrait être placée sa statue ? C'est-là que l'ordre sacerdotal viendrait retremper chaque jour son dévouement et sa charité : c'est-là que ses successeurs, si des jours mauvais se levaient encore sur notre pays, viendraient former comme lui des résolutions magnanimes.

« Plus le monument qui lui est destiné, sera simple, mieux il nous retracera la simplicité de sa vie, et s'il est permis de le dire, l'héroïque simplicité de sa mort.

« Etrangers aux usages parlementaires, nous ne savons s'il nous est permis d'apporter notre humble demande au milieu des délibérations de l'Assemblée nationale. Si cette manifestation ne nous est pas interdite, nous déposons res-

pectueusement entre vos mains, M. le président, l'expression de notre vœu, au nom du Chapitre, au nom de tout le clergé de Paris, au nom même du vénérable pontife dont nous fûmes les collaborateurs, les conseillers et les amis.

» Daignez agréer, monsieur le président, l'assurance de notre haute considération.

» Les vicaires-généraux capitulaires, le siège vacant.

» Signé, JAQUEMET, de LA BOCILLERIE, BUQUET.»

M. DELONGRAIS annonce qu'il prend en son nom la proposition contenue dans la lettre qui vient d'être lue ; il en fera l'objet d'un amendement.

M. BABAUD-LARIVIÈRE. Votre commission s'est aussi préoccupée du lieu qu'on choisirait pour la statue de l'archevêque de Paris. Ce monument est élevé au nom de la République, et votre commission a pensé qu'on devait le placer dans un lieu qui n'eût pas le caractère de telle secte religieuse. (Violente opposition.) Il s'agit d'honorer le dévouement d'un grand citoyen ; la France entière veut prendre part à cette glorification ; il faut qu'aux pieds de cette statue, tous les citoyens, à quelque secte religieuse qu'ils appartiennent (bruit), puissent venir apporter le tribut de leur admiration.

On a proposé d'élever la statue sur le lieu même où le sacrifice s'est consommé, il y a même une pétition du faubourg Saint-Antoine, déposée ce matin (Sensation.) qui demande qu'il en soit ainsi. Vous venez d'entendre qu'on propose également l'église de Notre-Dame pour recevoir le monument. Votre commission persiste à penser que le *Panthéon*, monument consacré à la mémoire des grands citoyens, doit être préféré. Ce serait le commencement d'une suite de statues destinées à rappeler les traits des citoyens qui sont morts pour la patrie.

M. COQUEREL. Je n'ai qu'un mot à dire. Quand je voudrai rendre hommage à la mémoire de l'archevêque de Paris, je n'hésiterai pas à me rendre sous les voûtes de l'église Notre-Dame, et je puis assurer que mes co-religionnaires seront comme moi. (Très bien. On applaudit.)

Voici le décret qui a été adopté à la suite de cette discussion :

L'Assemblée nationale a adopté le décret dont la teneur suit :

- « Art. 1^{er}. Un monument sera élevé, sous les voûtes de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, au nom et aux frais de la République, à la mémoire de l'archevêque de Paris. Sur ce monument, on lira les inscriptions suivantes :

« *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* »

(Saint Jean, X, 11.)

« *Puisse mon sang être le dernier versé !* »

(Dernières paroles du prélat.)

» Art. 2. Il est ouvert, à cet effet, au ministre de l'intérieur un crédit de 50,000 fr. sur l'exercice de 1848.

» Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources accordées par la loi de finances du 8 août 1847 pour les besoins de l'exercice 1848. La portion de crédit employée pendant cet exercice pourra être reportée à l'exercice suivant par arrêté du pouvoir exécutif.

» Art. 3. Le monument sera mis au concours.

» Délibéré en séance publique, à Paris, le 17 juillet 1848. »

Voici maintenant les détails donnés par M. le docteur Cayol dans le n° de juin de la *Revue médicale française et étrangère*; nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir fait connaître ce document qui ressemble et par les faits qu'il raconte et par l'esprit qui l'a dicté, à un de nos anciens actes de martyrs.

RELATION DE LA BLESSURE ET DE LA MORT DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Queque ipse miserrima vidi!

« Quoique ce triste et glorieux événement soit déjà connu du monde entier, nous croyons que le public et le corps médical en particulier attendent de nous quelques nouveaux détails.

Et les fidèles abonnés de notre *Revue*, ces confrères de prédilection, qui, non-seulement en France, mais dans tous les pays étrangers, ont, depuis plus de vingt ans, soutenu et propagé notre œuvre par leurs honorables sympathies, que penseraient-ils de nous, en feuilletant leur cahier de JUIN 1848, s'ils y cherchaient vainement quelques pages qui consacrent un souvenir douloureux et consolant tout ensemble pour la religion et pour la patrie, pour cette chère patrie, si cruellement déchirée par une guerre civile monstrueuse, et jusqu'ici sans exemple dans l'histoire des peuples civilisés!

C'est donc un devoir de notre position que nous venons accomplir. Nous serons sobres de paroles, en retraçant des faits qui parlent assez d'eux-mêmes, et beaucoup mieux que nous ne saurions le faire.

Le dimanche 25 juin, entre 7 et 8 heures du soir, tandis que le canon grondait à Paris, et qu'on voyait passer dans les rues les brancards chargés de morts et de blessés, l'Archevêque se dirigeait vers le faubourg Saint-Antoine. Il venait porter aux insurgés des paroles

de paix et de charité ; il venait les exhorter avec l'autorité de son caractère à faire cesser l'effusion du sang français. Il était accompagné de ses deux vicaires, MM. Jaquetmet et Ravinet.

Le général Cavaignac avait approuvé sa généreuse résolution, sans toutefois lui en dissimuler le danger.

Arrivé sur la place de l'Arsenal, où se trouvaient réunies des forces imposantes d'infanterie et d'artillerie, l'Archevêque s'adressa à l'officier supérieur qui commandait l'attaque du faubourg. Il lui fit connaître l'assentiment donné par le général Cavaignac à sa démarche, et le pria de faire suspendre le feu, qui était en ce moment très-vif sur la place de la Bastille. Les officiers le conjuraient de renoncer à une entreprise qui compromettait sa vie, et qui présentait, suivant eux, peu de chances de succès ; ils lui citaient, entre autres catastrophes récentes, l'assassinat du brave général de Bréa et de son aide-de-camp. Le prélat demeurait ferme dans sa résolution. « Ma » vie, disait-il, est bien peu de chose, et je ne puis renoncer à l'espoir » de ramener à de meilleurs sentimens ce malheureux peuple qu'on » a trompé. »

Le général commandant cède enfin à ses instances, et donne l'ordre de suspendre le feu sur toute la ligne. En attendant que cet ordre soit exécuté, l'Archevêque visite et console les blessés dans la rue, et dans une ambulance voisine. Plusieurs gardes nationaux de bonne volonté, qui l'avaient suivi malgré lui, revêtent une blouse d'ouvrier, et faisant flotter un monchoir blanc au-dessus de leur tête, courent vers les barricades pour faire cesser les hostilités de ce côté. L'un d'eux attache un rameau vert au bout d'une perche, en signe de paix, et marche en avant, à peu de distance de l'Archevêque, pour annoncer son arrivée dans le faubourg ¹.

Les insurgés, en masse, montrent d'assez bonnes dispositions. Cependant quelques-uns des plus exaltés font entendre, çà et là, de sinistres paroles, et repoussent avec colère l'intervention pacifique qui leur est offerte. « Il nous faut, disent ces furieux, encore trois » jours de combats... Que vient faire ici votre archevêque ? Il aurait » mieux fait de rester chez lui... » Ces paroles, et d'autres encore,

¹ Voir la lettre de ce généreux citoyen au dernier n^o, tome xvii, p. 469.

que nous ne voulons pas répéter, étaient proférées dans un groupe où se trouvait un des grands vicaires, qui fut assailli de grossières injures pour avoir voulu faire quelques observations. Hâtons-nous d'ajouter, comme complément de vérité historique, que les scènes de ce genre étaient exceptionnelles, et que l'habit ecclésiastique était généralement respecté dans le faubourg. Mais hélas ! c'est bien ici le cas de rappeler le dicton populaire : Il ne faut qu'une mauvaise tête pour faire un mauvais coup.

L'entrée de la grande rue du faubourg était fermée par une énorme barricade, appuyée à droite sur une boutique de marchand de vin, qui a deux issues, l'une sur la place de la Bastille et l'autre dans la rue du Faubourg. C'est par là que l'Archevêque fut introduit. Les insurgés le reçurent avec des témoignages de respect et de satisfaction. Il entra, précédé de son parlementaire officieux, porteur du rameau vert, et suivi de son valet de chambre seulement, les deux grands vicaires s'étant trouvés retenus en dehors de la barricade par quelques collisions qu'ils s'efforçaient d'apaiser.

A peine l'Archevêque avait-il fait quelques pas dans le faubourg, et élevé la voix pour faire entendre ces mots : *mes amis, mes amis*, en étendant les mains vers les insurgés, un coup de fusil, parti on ne sait d'où ni comment, fut le signal d'un grand désordre : les cris à la *trahison ! aux armes ! aux barricades !* retentissent dans le faubourg ; les insurgés font une décharge, la garde mobile riposte. Au milieu de ce feu croisé et de tout ce tumulte, l'Archevêque, frappé d'une balle, fléchit sur ses jambes, et s'affaisse sur le trottoir à droite, en disant à l'homme au rameau vert qui lui tendait la main : *mon ami, je suis blessé*. Sa figure était restée si calme qu'on put croire, dans le premier moment, sa blessure légère. Il était devant la boutique n° 4 occupée par un bureau de tabac. Les insurgés s'empresrent autour de lui pour le relever, avec de grandes démonstrations de douleur et de regrets. « Ce n'est pas nous, s'écrient-ils, qui vous » avons blessé ; ce sont les brigands ; mais nous vous vengerons. » — « Non, non, mes amis, disait l'Archevêque, ne me vengez pas ; je ne » veux pas être vengé : il y a assez de sang répandu ; je désire que » le mien soit le dernier. » On improvise un brancard avec des fusils, pour le mettre à l'abri de la fusillade qui n'avait pas cessé, et on le

transporte péniblement dans une boutique de marchand de meubles n° 26 du faubourg, la seule qui se trouve ouverte. Dans ce court trajet, son valet de chambre Pierre Sellier, qui aidait à le porter, reçut une balle au-dessus de la hanche droite, ce qui ne l'empêcha pas de rester à son poste, à côté de son maître dont il ne voulut pas se séparer ¹.

Après une halte de quelques instants dans la boutique où on l'avait déposé, l'Archevêque est placé sur un matelas, et transporté sur les bras des faubouriens dans la maison du curé de Saint-Antoine, attenante à l'hospice des Quinze-Vingts, rue de Charenton. Inutile de dire que là Monseigneur fut entouré des soins les plus tendres, les plus respectueux et les plus dévoués, tant de la part du vénérable curé qui mettait toute sa maison à sa disposition, que des insurgés eux-mêmes qui manifestaient beaucoup d'émotion, et rivalisaient de zèle avec tous les assistants.

Les deux grands vicaires, retenus comme nous l'avons dit, en dehors du faubourg au moment de la catastrophe, étaient sur le point de franchir le passage, lorsqu'une grêle de balles tombant à l'improviste sur la place, il y eut *un saure qui peut*, et une confusion générale, qui les sépara violemment l'un de l'autre. M. Jaquemet, entraîné vers la colonne de Juillet, eut son chapeau traversé par une balle. Dès que le calme fut un peu rétabli, il apprit la blessure de l'Archevêque, et il fut assez heureux pour pouvoir encore le rejoindre aux Quinze-Vingts, dans la soirée, en obtenant un passage par quelques maisons de la rue Contrescarpe qui communiquent avec la rue de Charenton. M. Ravinet, refoulé dans une direction opposée, apprit en même temps, vers dix heures, la blessure de l'Archevêque et le désir qu'il témoignait d'avoir près de lui son médecin : il s'em-

¹ C'est à tort que les journaux ont annoncé la mort de ce fidèle serviteur. Sa blessure n'a pas eu de gravité. La balle ayant traversé obliquement et de part en part la peau et le tissu cellulaire sous-cutané, avait figuré un trajet de sillon d'environ 12 centimètres de longueur. Il y a eu pendant une huitaine de jours, fièvre continue, avec tuméfaction douloureuse de la blessure : puis suppuration de bonne nature, mais abondante et prolongée. Aujourd'hui 15 juillet, les ouvertures d'entrée et de sortie de la balle sont en partie cicatrisées, et le blessé commence à reprendre ses occupations.

pressa de venir lui-même nous chercher, pour abréger tous les retards.

Cependant, après les premiers momens de stupeur qui suivent toujours les coups de feu, la gravité de la blessure ne tarda pas à se révéler par d'horribles douleurs et la paralysie des jambes. C'est alors que l'Archevêque demanda son médecin, son secrétaire particulier M. l'abbé Delage, et son second domestique Cyprien, pour remplacer Pierre Sellier, dont la blessure le préoccupait plus en ce moment que ses propres souffrances. On se mit tout de suite en devoir de le satisfaire. Mais les communications étaient si difficiles dans Paris, à cause des dispositions militaires de l'état de siège, qu'il était un peu plus de onze heures lorsque M. Ravinet vint frapper à notre porte. Il ne put nous donner aucune indication sur la nature ni même sur le siège de la blessure.

Nous partîmes ensemble à l'instant même, sous l'escorte de quatre soldats sans armes détachés du poste de l'Archevêché, et d'un officier porteur du mot d'ordre. La distance est grande entre le quartier Saint-Germain que nous habitons, et le faubourg Saint-Antoine. Il fallut allonger un peu le trajet, pour éviter les abords de l'Hôtel-de-Ville, en traversant la cité, le pont de la Tonnelie, l'île Saint-Louis et le Pont-Marie. A chaque quarante ou cinquante pas nous étions arrêtés par les sentinelles qui demandaient le mot d'ordre. Enfin, quelles que fussent notre anxiété et notre impatience, il était minuit et demi lorsque nous arrivâmes sur la place de la Bastille, éclairée comme toutes les rues adjacentes, par les feux des bivouacs, et couverte de faisceaux d'armes. Des batteries formidables étaient dressées en face du faubourg. Mais tout était calme et silencieux.

Nous venions de rencontrer, dans le haut de la rue St-Antoine, le citoyen Larabit, revêtu de son écharpe, et escorté de quelques hommes sans armes. Cet honorable représentant, retenu comme otage dans le camp des insurgés, avait obtenu d'en sortir pour remplir une mission de parlementaire auprès du gouvernement. On peut juger de notre empressement à lui demander des nouvelles de l'Archevêque. Il nous assura (sans doute d'après les bruits du faubourg) que la blessure de Monseigneur était un coup de feu à *la jambe*; ce qui nous soulagea, pour le moment du moins, d'un pénible souci; car nous venions avec le pressentiment de quelque chose de bien plus

grave. M. Larabit ne croyait pas qu'il nous fût possible de pénétrer dans le faubourg à une heure aussi avancée de la nuit. Les officiers de l'armée, que nous interrogeâmes sur la place de la Bastille, furent tous du même avis, et nous dissuadèrent de faire aucune tentative. Ils nous dirent que toutes les dispositions étaient prises pour ouvrir le feu dès le point du jour, que les barricades seraient emportées de bon matin, et qu'il ne s'agissait, en définitive, que d'un retard de quelques heures pour notre visite. Mais ces heures nous paraissaient longues dans de telles circonstances. Après bien des perplexités, nous vîmes attendre la fin de la nuit à l'Archevêché, dans l'île St-Louis, et nous écrivîmes de là à M. Charrière pour qu'il nous fit parvenir le plus tôt possible un brancard couvert. Dès qu'il fit jour, nous revînmes à la Bastille.

Les canons étaient encore muets, et le morne silence qui continuait à régner sur la place n'était interrompu que par quelques coups de fusils isolés qu'on tirait par les fenêtres. Nous apprîmes que les insurgés avaient envoyé des parlementaires, et qu'on leur avait accordé un sursis jusqu'à huit heures précises du matin. Il n'était guère que quatre heures : nous avions amplement le tems de faire transporter l'Archevêque avant la reprise des hostilités. Nous ne perdîmes pas une minute, et nous traversâmes d'un pas accéléré la place de la Bastille pour arriver au pied de la barricade qui fermait la rue de Charenton.

Là, nous fûmes accueillis par les insurgés avec des poignées de main et des démonstrations toutes sympathiques. « Ah ! disaient-ils, » vous êtes le médecin de notre bon archevêque ; nous sommes bien » contents que vous veniez le soigner. . . Quel malheur ! . . . Ce n'est pas » nous qui l'avons blessé ce bon archevêque : ce sont les brigands de » la mobile !. » Ils nous firent traverser la barricade par un petit sen-

On voit par ces paroles que la plupart des ouvriers ont cherché à désavouer cet horrible meurtre. C'est dans la même intention que peu de tems après ils ont demandé un *certificat* constatant que ce n'étaient pas eux qui l'avaient blessé. Ce certificat leur fut donné par M. l'abbé Jaquemet, il constatait seulement que ce n'étaient pas ceux qui le demandaient, ce n'étaient pas ceux qui parlaient avec l'Archevêque, qui l'ont tué ; mais malheureusement le lieu où il a reçu la blessure, dans l'intérieur des barricades qui le mettaient à couvert, le témoignage de cet homme qui s'écriait, au dire de M. Albert,

tier réservé, et nous conduisirent sans délai auprès de Monseigneur.

Nous le trouvâmes en proie à d'horribles souffrances, qu'il supportait avec une résignation héroïque, mais surtout admirable de simplicité. Les premières paroles qu'il nous adressa furent celles-ci : « Je suis content de vous voir ; je vous remercie d'être venu juste qu'ici ; mais vous prenez une peine inutile ; je vais m'endormir dans » l'Éternité ». Il savait que sa blessure était mortelle ; il avait exigé qu'on lui dit toute la vérité sur sa situation, et on la lui avait dite. Dès ce moment, il avait offert à Dieu le sacrifice de sa vie, et il n'était plus occupé que de se préparer à la mort. Il disait aux amis qui l'entouraient, : « Ne priez pas pour ma guérison ; mais priez pour que » ma mort soit sainte, et que mon sang soit le dernier versé. »

Telles étaient, au moral, les dispositions sublimes de notre illustre et vénérable malade.

Quant à son état physique, nous nous en occupâmes immédiatement, de concert avec le docteur Lacroze, chirurgien de l'hospice des Quinze-Vingts, qui avait dirigé les premiers soins avec autant d'habileté que de prudence, avant notre arrivée, et qui s'empressa de nous faire connaître tout ce qui s'était passé pendant les huit ou neuf heures écoulées depuis l'accident.

Lorsque l'Archevêque avait été transporté aux Quinze-Vingts, il était dans un état d'abattement et de torpeur qui annonçait, au premier coup-d'œil de l'homme de l'art, et avant toute investigation, une lésion grave et dangereuse. Il ne se plaignait que d'une faiblesse générale, et d'un engourdissement douloureux des jambes, qui déjà étaient presque complètement paralysées. Le premier soin fut de le débarrasser de ses vêtemens ensanglantés ; et l'on vit alors l'ouverture d'entrée de la balle dans la région lombaire, à droite et à peu de distance de l'épine vertébrale. Cette ouverture étant unique, il était évident, d'après la nature et la gravité des symptômes primitifs, que la

Si on n'avait laissé faire, j'aurais massacré le brigand qui l'a tué ; la description de la balle que nous donnons ci-après, tout cela prouve que celui qui a fait le coup est un de ceux qui disaient : qu'il aille dire sa messe ! D'ailleurs il est possible que l'instruction découvre le meurtrier ; la justice a déjà sous la main ceux qui se sont partagé sa ceinture.

A. B.

balle était restée dans la plaie, et qu'elle avait pénétré assez avant pour léser la moelle épinière. Mais toute tentative pour la recherche et l'extraction du corps vulnérant, eût été, dans ces premiers momens, prématurée et dangereuse, à cause de la dépression des forces, et de la concentration du pouls, qui était presque lypothymique. On avait dû se contenter de faire un pansement simple et méthodique, de disposer convenablement le lit du malade, et de prescrire quelques boissons anti-spasmodiques, en observant la marche et le développement ultérieurs des phénomènes pathologiques. Un peu plus tard, à mesure que la réaction s'établissait, l'affaissement était remplacé par de cruelles souffrances. Les douleurs devenaient de plus en plus vives et continues : elles étaient atroces au moment de notre arrivée.

Ces douleurs se faisaient sentir non-seulement dans la plaie, mais encore et bien plus vivement à la jambe gauche, dans tout le trajet du nerf sciatique, depuis le bassin jusqu'au talon et au bout du pied. C'est peut-être ce qui avait donné lieu au bruit populaire d'une blessure à la jambe. Des douleurs analogues affectaient aussi par intervalles, mais avec beaucoup moins d'intensité, la cuisse et la jambe droites. Nous constatons une paralysie à peu près complète des deux membres inférieurs, c'est-à-dire que le malade pouvait à peine exécuter quelques mouvemens très-faibles des orteils. Il n'y avait pas anesthésie ; mais la chaleur et la sensibilité de la peau, comparées à celles des autres régions du corps, paraissaient un peu au-dessous de l'état normal. Il y avait, par intervalles, des nausées, suivies de quelques vomituritions aqueuses. Le ventre était souple et sans aucun point douloureux. En palpant la région hypogastrique, nous reconnûmes que la vessie était vide, quoique le malade n'eût pas uriné depuis sa blessure.

Les facultés intellectuelles, morales et affectives étaient dans une parfaite intégrité. Les traits de la face exprimaient la douleur, en même tems que la sérénité de l'âme et la résignation. Le visage était pâle, sans être tout-à-fait décoloré. Le pouls s'était relevé.

Nous prescrivîmes une large saignée du bras, qui fut à l'instant même pratiquée, et bien supportée. Le sang était riche, et ne présentait d'ailleurs aucun caractère insolite.

Le moment était venu de sonder et d'examiner la blessure. Mais

nous jugions que cette opération pouvait être un peu différée sans inconvénient, et qu'elle serait faite plus convenablement à l'Archevêché. Nous avions hâte d'y ramener le malade, pour le soustraire aux éventualités du terrible assaut qui se préparait, et qui, dans le cas d'une résistance opiniâtre, pouvait faire du faubourg Saint-Antoine un monceau de ruines.

Nous fûmes arrêtés par un obstacle imprévu. Les insurgés, qui gardaient les issues de la maison et même les abords de la chambre de l'Archevêque, sous prétexte de lui faire une garde d'honneur, ne voulaient pas qu'il leur fût enlevé. L'un d'eux, homme intelligent et officieux, à qui nous nous étions adressé dès notre arrivée pour qu'il nous préparât les voies, était entré parfaitement dans nos vues. Ancien habitant du faubourg il en connaissait tous les passages, et se faisait fort de nous conduire jusqu'au pont d'Austerlitz sans être arrêtés par aucune barricade. Ainsi les obstacles matériels étaient applanis. Mais les autres faubouriens, au nombre de quinze ou vingt, avaient tenu conseil, et ils s'opposaient à notre départ. Il nous fut impossible, par aucun moyen de persuasion, de vaincre leur résistance, qui, du reste, s'exprimait en bons termes : « Ne nous enlevez » pas, disaient-ils, notre bon Archevêque ; il nous portera bonheur. » Ne craigniez rien pour lui ; nous saurons bien le défendre ; nous » nous ferions tous tuer plutôt que de souffrir qu'on lui fit du mal. »

La vérité est qu'ils voulaient se faire un otage de l'illustre victime. Ils paraissaient en général pleins de confiance. Depuis deux jours ils n'avaient pas perdu beaucoup de terrain ; leurs barricades du faubourg étaient encore intactes ; ils croyaient toucher au moment de la délivrance des prisonniers de Vincennes, qui étaient, suivant eux, ou plutôt suivant quelques-uns d'entre eux, les vrais républicains. Le grand grief de quelques autres contre l'assemblée nationale était ainsi formulé : « Nous n'avons que trois représentants à nous dans » l'assemblée, et on ne veut pas les laisser parler. Chaque fois qu'ils » prennent la parole, on fait tapage en frappant avec les couteaux de » bois sur les pupitres, pour qu'ils ne soient pas entendus !! »

C'était pour nous un sujet d'études curieuses et tristes que l'état mental vraiment extraordinaire de ces hommes égarés ou pervers. La plupart ne savaient pas pour qui ni pour quoi ils se battaient, et

ce n'étaient pas les moins exaltés ! Ils n'avaient de préférence pour aucun parti ni pour aucune forme de gouvernement. Lorsque nous les poussions à bout de leur logique, ce qui était facile, ils répondaient pour tout argument : « Nous sommes malheureux, et nous » avons le droit d'être heureux comme tout le monde... » Pauvres têtes faussées par les doctrines matérialistes et communistes ! Tous prétendaient qu'ils n'avaient pas de chefs, et qu'*ils se gouvernaient d'après leur idée.*

Pendant ces pourparlers, le tems s'était écoulé : l'horloge des Quinze-Vingts sonnait huit heures, et le canon tonnait avec un tel fracas que le faubourg en était ébranlé. Bientôt nous pûmes juger, à la physionomie des insurgés, que leur confiance n'était plus la même.

Ils apprenaient que le général Lamoricière, qui s'était rendu maître du faubourg du Temple, arrivait sur leurs derrières, et qu'ils allaient se trouver entre deux feux. En même tems la dernière proclamation du général Cavaignac avait pénétré dans le faubourg et leur avait fait quelque impression. Ils demandèrent à parlementer. La canonade cessa, et on annonça qu'un dernier sursis était accordé jusqu'à dix heures du matin.

A cette nouvelle, nous n'eûmes rien de plus pressé que de reprendre avec de plus vives instances les négociations pour notre sortie du faubourg. Mais nous trouvâmes encore une résistance invincible. Quelques-uns nous dirent confidentiellement : « N'insistez pas davantage ; si la chose ne dépendait que de notre volonté, nous vous » dirions de partir. Mais il y a dans notre faubourg des hommes si » exaltés et si féroces, que s'ils vous voyaient emporter l'Archevêque, » ils seraient capables de tirer sur lui pour l'achever ! »

La pensée d'une éventualité aussi atroce nous fit frissonner et coupa court à tout projet de départ. Il fallut nous résigner à attendre les évènements. Ne pouvant plus prévoir quelle serait la durée de notre captivité, nous ne voulûmes pas différer plus longtems de sonder la blessure, pour chercher les moyens de soulager des souffrances cruelles qui ne laissaient plus aucun répit.

En ce moment nous eûmes une agréable surprise en voyant entrer le docteur Manec, chirurgien en chef de la Salpêtrière, avec son tablier d'hôpital et sa trousse sous le bras.

Cet honorable confrère, chargé momentanément d'un service de blessés à l'Hôtel-Dieu-Annexe, dans la rue même de Charenton, se trouvait, comme nous, retenu dans le faubourg ; et ayant appris l'accident de l'Archevêque, il venait s'informer de ses nouvelles. Il voulut nous prêter, avec une parfaite obligeance, le concours de son talent bien connu ; et, de concert avec lui et le docteur Lacroze, nous procédâmes aussitôt à l'examen du blessé.

L'ouverture de la balle était située vers le haut de la région lombaire, à cinq centimètres à droite de la ligne médiane de l'épine. Une sonde mousse, introduite dans cette ouverture, pénétrait obliquement de haut en bas et de droite à gauche jusqu'à une profondeur de neuf centimètres. Là elle était arrêtée par un corps dur qu'on aurait pu prendre pour la balle, au premier moment. Mais, après un débridement pratiqué au moyen d'un bistouri boutonné, conduit par une sonde cannelée, on put porter le doigt dans tout le trajet parcouru par la sonde, et l'on reconnut alors au fond de ce trajet une surface osseuse dénudée, inégale et raboteuse, mais sans esquilles détachées. Il y avait fracture d'une ou plusieurs lames vertébrales, auprès des trous de conjugaison. Il était évident que la balle avait passé par là ; mais elle avait pénétré plus avant, et tout portait à croire qu'après avoir ouvert le canal médullaire, elle s'était logée soit dans le corps d'une vertèbre, soit dans le muscle psoas. Mais elle devait être restée en dehors du péritoine ; car rien n'indiquait une lésion quelconque des viscères renfermés dans cette enveloppe. La prudence ne permettait pas de pousser plus loin des recherches qui avaient été fort douloureuses, et dont nous n'espérions plus aucun résultat utile. Après un pansement convenable, le blessé fut replacé sur le dos, dans une position horizontale, et nous renforçâmes les boissons calmantes, dont il avait déjà fait usage, par quelques nouvelles combinaisons médicamenteuses.

Notre opération était à peine terminée, et le docteur Manec, qui s'en allait en traversant les Quinze-vingts, n'était pas encore rentré à son hôpital, lorsque la canonnade recommença, plus forte et plus nourrie que celle du matin. Les éclats d'obus et les projectiles de toute espèce pleuvaient dans la rue, dans les cours, et jusque sur les toits des maisons ; les cheminées s'écroulaient avec fracas ; enfin c'était

comme ces tempêtes effroyables, dont la violence même fait heureusement présager la courte durée. Au bout de 15 ou 20 minutes, tout bruit cesse, et, quelques instants après, nous entendons frapper à la porte extérieure à grands coups redoublés. Nous regardons par une fenêtre entr'ouverte, et nous apercevons les pantalons rouges, signes de joie et de délivrance ! La scène avait changé en un clin d'œil : les blouses avaient disparu, et les uniformes de toutes armes affluaient dans la rue. Nous descendons en grande hâte dans la cour, avec le respectable curé et quelques autres personnes. La porte s'ouvre aussitôt, et nous voyons entrer, l'épée à la main, un officier du 42^e de ligne, à la tête de sa compagnie. Alors nous fûmes témoin d'une scène attendrissante. Au premier mot que nous dîmes de la blessure de l'Archevêque, l'officier nous témoigna avec une vive émotion le désir de le voir. Nous le conduisîmes auprès de Monseigneur ; et là, s'inclinant avec un respect filial sur ce lit de douleur, il exprima ses regrets et ses sympathies dans des termes pleins de sentiment et de convenance. Il ne voulut pas, par égard pour l'illustre blessé, que la maison qui lui avait donné asile fût visitée comme toutes les autres, et à l'instant même il donna contre-ordre à ses soldats. Ces braves gens, tout haletans sous leur havresac, tout couverts de sueur et noirs de poudre, semblaient oublier leur fatigue pour s'occuper de l'Archevêque, et nous demander des détails sur sa blessure. On eut à peine le tems de leur faire accepter quelques verres de vin : la trompette sonnait, et ils avaient hâte de se remettre en marche pour continuer l'occupation du faubourg jusqu'aux barrières.

Tandis que des centaines de bras travaillaient à démolir les barricades désarmées, nous nous occupions des préparatifs du départ. Un brancard couvert, envoyé dès le grand matin par M. Charrière, n'avait pu parvenir jusqu'à nous. Il fallut, à défaut de mieux, se servir de celui de l'hospice, quoiqu'il fût, à la lettre, tout dégouttant de sang, et non couvert. Mais les hommes adroits et de bonne volonté ne manquaient pas parmi les ouvriers qui nous entouraient. On eut bientôt enveloppé ce hideux brancard avec des linges blancs, et cloué sur ses côtés quelques tringles de bois pour supporter un drap de lit, en guise de tente ; car encore fallait-il voiler aux regards du *bon Pasteur* le triste spectacle des cadavres d'insurgés, qui gissaient dans des mares de sang, à quelques pas de nous.

Dès que l'Archevêque eut été placé sur ce lit improvisé, ce fut à qui transporterait le précieux fardeaux. Six faubouriens chargèrent le brancard sur leurs épaules; six autres marchaient à leurs côtés pour les relayer en chemin. Autour d'eux se formait spontanément une escorte militaire, composée de cinq ou six soldats du 48^e de ligne, avec autant de voltigeurs et de gardes mobiles, commandés par un officier de chaque arme. En présence du martyr de la charité, il n'y avait plus de vainqueurs ni de vaincus. Quel sujet de réflexions consolantes que de voir marcher ainsi côte à côte, et réunis dans un même deuil, des hommes, qui, quelques instants auparavant, se battaient à outrance! Qui n'admiraient, dans de telles circonstances, le noble caractère du soldat français, si impétueux dans le combat, si doux et si humain après la victoire! M. le grand vicaire Ravinet, M. le curé de Saint-Antoine, et quelques autres personnes dévouées, se tenaient avec nous auprès du malade pour observer tous ses mouvemens, épier tous ses desirs et lui prêter assistance en cas de besoin.

Le cortège défilait silencieusement dans la rue de Charenton, à travers les morts, les blessés, et les ruines encore fumantes. Ce spectacle de désolation était dominé par la grande figure de l'Archevêque martyr. Les femmes étaient agenouillées et les mains jointes sur son passage; les hommes découverts et dans l'attitude d'une respectueuse émotion.

En arrivant sur la Place de la Bastille, le silence religieux qui nous entourait fut troublé tout-à-coup par un bruit effroyable : c'était une maison qui s'écroulait de fond en comble à l'angle de la rue de la Roquette.

Le cortège se dirigea vers l'île Saint-Louis, en passant par le boulevard Bourdon, la Place de l'arsenal et la pointe de l'île-Louvière. Rues, places, quais, tout était couvert de troupes, de gardes nationales, et de gens du peuple qui traversaient la foule pour voir de plus près le lit de douleur de l'Archevêque. Partout la garde nationale et la troupe ouvraient leurs rangs, se formaient en double haie, et présentaient les armes. Tous les visages exprimaient les mêmes sentimens de douleur, d'admiration et de respect. Nous ne suffisions pas à répondre aux questions qui nous étaient adressées par les officiers, par les soldats, par tout le monde : « Est-ce que notre Archevêque est

« mort?... Ah! Dieu soit loué; il vit encore... La blessure est elle
« dangereuse?... Espérez-vous le sauver?... » Jamais on ne vit un
concert plus unanime et plus spontané de sympathies populaires, une
ovation plus touchante et plus sublime par sa simplicité même.

A peu près à moitié chemin de l'Archevêché, les voltigeurs qui
faisaient partie de l'escorte, exprimèrent le désir de porter à leur tour
l'illustre victime, en disant que comme ils étaient tous de même taille
et accoutumés à marcher du même pas, le transport serait plus régu-
lier et plus doux pour le blessé. Leur officier ayant accédé à ce pieux
désir, ils se débarrassent aussitôt de leurs havresacs, qu'ils confient
aux faubouriens; puis, alignant avec précaution leurs épaules sous les
deux limons du brancard, ils le soulèvent sans la moindre secousse.

Il était une heure après midi lorsque le cortège arriva à la porte de
l'Archevêché, assiégée par un grand concours d'ecclésiastiques, de
gardes nationaux, et de personnes de toute condition. La blessure de
l'Archevêque était la grande préoccupation de toute la ville. On se
portait en foule vers sa demeure pour solliciter la faveur d'être admis
à contempler un seul instant les traits du martyr.

Les porteurs montèrent sans se déranger, par le grand escalier,
jusque dans la chambre à coucher de l'Archevêque; et après avoir
aidé les domestiques à le placer dans son lit, ils se retirèrent discrète-
ment, ne voulant pas même accepter, pour la plupart, quelques rafraî-
chissemens qui leur étaient offerts.

Un moment après, les soldats de l'escorte demandent à nous parler
en particulier, et nous prient d'intercéder auprès de l'Archevêque,
s'il est possible, pour qu'il leur soit permis, avant de s'en aller, de le
voir encore une fois, et de lui demander sa bénédiction. Nous nous
empressons de transmettre ce vœu à Monseigneur, qui l'accueille avec
attendrissement, et avec une bonté touchante, malgré ses souffrances
et son extrême faiblesse. Les soldats entrent dans la chambre sur la
pointe des pieds pour ne faire aucun bruit, et viennent se mettre à
genoux autour du lit. « Mes amis, leur dit l'Archevêque, en tournant
« vers eux un regard paternel, je regrette de ne pouvoir vous dire
« tout ce que je pense, tout ce que je sens au fond de mon cœur.
« Vous êtes de braves gens, vous avez bien mérité de votre pays en
« triomphant de l'anarchie. Je vous bénis et le bon Dieu vous bénira. »

Ces braves soldats étaient émus jusqu'aux larmes ; quelques uns sanglotaient, et leur émotion se communiquait aux nombreux témoins de cette scène si pathétique et si édifiante.

Notre vénérable malade avait fort bien supporté le transport, et nous fûmes heureux de lui entendre dire qu'il n'avait pas plus souffert pendant ce long trajet, des Quinze-Vingts à l'Archevêché, qu'il ne souffrait avant le départ, et même encore en ce moment dans le repos du lit.

Après avoir de nouveau constaté la vacuité de la vessie, et l'absence complète d'excrétion urinaire depuis la blessure, nous reconnûmes, en renouvelant le pansement, que les urines s'épanchaient en grande quantité par la plaie : signe indubitable de la pénétration de la balle jusqu'aux reins, et de désordres tellement graves, tellement compliqués, qu'ils ne laissaient aucun espoir de guérison.

Dans cette conviction douloureuse, nous éprouvions le besoin de chercher quelques contradictions, quelques raisons plus ou moins plausibles de douter encore de l'impuissance de l'art, et dans le cas où cette impuissance ne pouvait être mise en doute, de la faire reconnaître et constater par une réunion imposante des témoignages les plus éclairés et les plus compétents. C'était à la fois un acquit de conscience, une satisfaction de cœur, et un devoir de notre position, non seulement comme médecin, mais encore, s'il nous est permis de le dire, comme ami dévoué de l'illustre prélat, et depuis longtems honoré de son intime confiance.

Nous fîmes donc appeler, le plus tôt possible, en consultation, les docteurs Récamier, Roux, Velpeau, Mianec, Lacroze et Philippe Boyer. Nous eûmes avec ces savans confrères de longues conférences, dans lesquelles les graves questions qui nous préoccupaient furent examinées sous toutes leurs faces. L'avis unanime fut 1° qu'il serait inutile et dangereux de faire de nouvelles tentatives pour la recherche et l'extraction de la balle ; 2° qu'après le débridement de la plaie, qui avait été pratiqué suivant les règles de l'art, il n'y avait plus de traitement chirurgical à faire ; 3° qu'il fallait se borner à un traitement médical qui ne pouvait être d'ailleurs que palliatif, en modérant les douleurs et la réaction fébrile par la combinaison des médications sédatives et anti-phlogistiques ; 4° que la double lésion de la moelle épi-

nière et des reins ne laissait aucune chance de guérison, ni même de prolongation de la vie au-delà de fort peu de tems.

Nous passâmes la nuit à l'Archevêché, avec l'assistance d'un estimable confrère, le docteur Noël, compatriote de l'archevêque, et ami de sa famille, qui ne quitta pas un instant le malade lorsque nous fûmes forcés de prendre un peu de repos.

Sous l'influence d'une potion sédative, dont les doses avaient été graduellement augmentées, nous avons obtenu un soulagement notable des douleurs. La nuit se passa avec des alternatives d'agitation et d'abattement. Il y eut des momens de calme, et même de bon sommeil. Cependant, la réaction fébrile commençait à s'établir; le pouls devenait de plus en plus fréquent. A six heures du matin, il donnait 130 pulsations par minute. Le malade ne se plaignait plus de grandes douleurs; mais il y avait accablement et somnolence. Nous fîmes tirer encore de deux à trois palettes de sang par une saignée de bras. L'accablement diminua, ainsi que la fréquence du pouls.

La matinée se passait assez bien, eu égard à la gravité de la situation, et le malade lui-même se trouvait mieux, quoique toujours un peu accablé et somnolent. Entouré de sa famille et de ses amis, de M. Affre, son frère, membre de l'Assemblée nationale, qui ne le quittait pas, de M. l'abbé Fabre, son neveu, de tous ses grands-vicaires, qui lui prodiguaient les consolations religieuses, il répondait de tems à autre à ces tendres soins par des expressions affectueuses, et par des paroles d'édification qui étaient recueillies avec avidité. Lorsqu'on le tirait de sa somnolence en lui adressant quelques questions, son intelligence était parfaitement lucide.

De midi à deux heures la somnolence augmenta beaucoup, et la respiration, jusqu'alors bien libre, devint de plus en plus gênée, puis haletante, suspicieuse, inégale, tandis que le visage et surtout les lèvres prenaient une couleur bleuâtre. Ces symptômes d'asphyxie, résultat inévitable des progrès de la paralysie, qui gagnait de proche en proche les organes de la respiration, devinrent de plus en plus menaçans, malgré les frictions stimulantes, les vésicatoires, et tous les moyens de l'art qui furent employés. Vers trois heures et demie, le pouls était filiforme, et la respiration commençait à prendre le caractère stertoreux.

M. Jaquetmet, premier grand-vicaire, nous ayant prié, dès le ma-

tin, de l'avertir lorsque, suivant nos prévisions, le malade toucherait à sa dernière heure, nous lui annonçâmes que cette heure suprême était arrivée. Tout le monde alors se mit à genoux. M. Jaquemet récita, d'une voix fort émue et entrecoupée de sanglots, les dernières prières de l'agonie. Ces prières étaient à peine achevées lorsque l'archevêque rendit le dernier soupir. Il était quatre heures et demie.

Comme médecin, comme observateur de l'homme physique et moral, notre relation est terminée. Comme chrétien, nous ne pouvons nous dispenser de quelques réflexions, qui découlent naturellement de notre sujet.

En considérant, dans son ensemble et dans ses détails, le drame lamentable et sublime, qui a commencé le dimanche au faubourg Saint-Antoine, pour finir le mardi à l'Archevêché, nous y voyons d'un bout à l'autre quelque chose d'extraordinaire, d'anormal, de surhumain; disons mieux, nous y voyons le cachet du *supernaturel*.

Tous ceux, qui, comme nous, ont eu le bonheur de connaître particulièrement Mgr Affre, savent qu'il n'était pas de ces hommes qui font peu de cas de leur vie; nous pouvons affirmer qu'il aimait la vie, comme peut et doit l'aimer un chrétien et un prêtre. Il y était attaché par les affections de famille les plus douces, par les relations sociales les plus flatteuses. Il devait aimer aussi sa position, sa dignité, à laquelle il avait été élevé par son mérite personnel; il devait l'aimer, parce qu'elle lui avait ouvert une grande carrière de dévouement, parce qu'il y avait fait beaucoup de bien, et qu'il en voyait encore beaucoup à faire. — Doué d'une raison supérieure et d'un caractère ferme, il n'était pas cependant de ces natures stoïques, pour qui la douleur physique n'est presque rien, et qui semblent ne pas connaître le prix de la santé. Il craignait la douleur et le malaise; les moindres dérangemens de sa santé lui faisaient souci. — Homme d'étude, et d'habitudes pacifiques, il n'avait pas et ne pouvait avoir ce qu'on appelle le courage des armes. On l'avait vu, peu de jours avant sa blessure, vivement ému du bruit de la fusillade dans le quartier Sainte-Genève, où il était allé administrer la confirmation, tandis que l'insurrection éclatait dans le voisinage. Nous-même nous l'avions vu un peu troublé dans les journées de février, lorsque le bruit de la canonade retentissait dans l'île-Saint-Louis.

Tel était l'homme, dans son caractère, dans sa nature.

Mais lorsque la grande pensée de l'expiation et du sacrifice se fut emparée de son âme, lorsqu'il eut reçu d'en haut les grâces nécessaires pour l'accomplissement de sa sainte mission, il se trouva élevé au-dessus de sa nature. Dès ce moment on dirait que l'homme a disparu pour ne laisser voir que la victime dévouée. Sa vie lui paraît *peu de chose* : il le dit et le répète avec la simplicité de sa conviction. Il néglige les conseils de la prudence humaine la plus vulgaire, lui, naturellement si sage, et d'une prudence si consommée ! Entre le projet et l'exécution il ne prend pas même le temps de réfléchir, de consulter, de faire sonder les dispositions du faubourg. A midi, la pensée ne lui était pas encore venue ; à cinq heures il était chez le général Cavaignac, et à huit heures dans le faubourg Saint-Antoine. Le bruit du canon et de la fusillade ne lui cause plus aucun trouble. Les images sanglantes qu'on met sous ses yeux pour le détourner de son dessein ne l'émeuvent pas.

Lorsqu'enfin il est frappé, le surnaturel éclate pour ainsi dire d'une manière plus merveilleuse. Cet homme, naturellement soucieux de sa santé, ne fait qu'une seule question sur sa blessure, et c'est pour savoir si elle est mortelle. Après cela, il n'en parle plus. Il ne s'inquiète pas de savoir si le coup qui l'a atteint est venu de droite ou de gauche, si la balle est restée dans la plaie, s'il y a possibilité de la retirer, s'il doit souffrir beaucoup et longtemps, s'il aura quelque opération chirurgicale à subir. Pas un seul mot de toutes ces choses, qui, humainement, étaient d'un si grand intérêt pour lui ! Qui le croirait ? Il ne nous a pas même demandé une seule fois de le soulager. Il savait bien que nous nous en occupions ; mais il est si naturel qu'un malade en proie à d'horribles tortures demande du soulagement à son médecin ! Il ne l'a pas fait une seule fois. Il demande seulement à Dieu la résignation et la patience. Cet homme naturellement impatient de la douleur, souffrait des douleurs atroces sans un seul moment d'impatience. Ses gémissemens continuels étaient comprimés par la résignation ; et, lorsqu'ils éclataient un peu, il en demandait pardon : « Ah ! mes amis, disait-il, éloignez-vous de moi, » je ne vous édifie pas. »

Pendant les deux assauts du faubourg qu'il lui a fallu subir après

sa blessure, le bruit du canon retentissait dans sa chambre et faisait trembler les vitres, sans lui causer le moindre saisissement, la moindre inquiétude personnelle, quoiqu'il eût toute sa tête, toutes ses facultés, et que son ouïe ne fût pas le moins du monde affaiblie. Pas un seul mot, pas une seule question sur le bruit qu'il entend. Il n'est occupé qu'à prier, et à souffrir avec une constance de martyr. N'est-ce pas là du surnaturel?

Et n'y a-t-il pas eu aussi du surnaturel dans cette émotion si profonde, si universelle, qui a ébranlé tout Paris à la nouvelle de la blessure de l'Archevêque, et dans ces témoignages de vénération si extraordinaires, dont le peuple et l'armée ont entouré son cortège funèbre?

Nous avons vu, dans ces jours néfastes, assez et trop de morts héroïques; nous avons vu tomber autour des barricades des citoyens éminens et de vaillans capitaines, dont la patrie portera le deuil longtemps. Mais la mort de l'Archevêque se distingue entre toutes les autres par un caractère surnaturel, c'est-à-dire providentiel et divin. C'est un événement dont la conscience publique a compris la grandeur et l'importance. Derrière ce drame sanglant on voit apparaître un conseil de miséricorde. Car le sang d'un martyr n'a jamais coulé en vain dans les tems de calamité publique.

Reposons-nous sur cette pensée, pleine d'espérance et de consolation.

CAYOL,

Ancien professeur à la faculté de médecine de Paris.

PROCÈS - VERBAL

De l'embaumement du corps et de l'examen médico-légal de la blessure de Monseigneur Denis-Auguste Affre, Archevêque de Paris, mort le 27 juin 1848, à 4 heures et demie du soir, des suites d'un coup de feu qu'il avait reçu le dimanche précédent, près des barricades du faubourg Saint-Antoine.

L'an 1848, le 28 juin, à 5 heures après midi, nous soussigné, Jean-Bruno Cayol, ancien professeur de la Faculté de médecine de Paris, médecin de feu monseigneur l'Archevêque de Paris, assisté (pour l'embaumement) de M. Gannal, chimiste spécial, et (pour la dissection anatomique de la blessure)

des docteurs Gustave Vignolo et Henri Gueneau de Mussy, avons rédigé ainsi qu'il suit le procès-verbal de cette double opération, telle qu'elle a été exécutée sous nos yeux, en présence de nos honorables confrères MM. les docteurs Récamier, Gueneau de Mussy, Béclard, Lacroze, Amussat, Ferrand de Missol, Lucien-Boyer et Noel, qui tous ont signé avec nous le procès-verbal en double minute, pour l'une être renfermée dans le cercueil, et l'autre remise à MM. les vicaires-généraux capitulaires.

M. Gannal a d'abord procédé à son injection conservatrice, au moyen d'un syphon introduit dans l'artère carotide préalablement mise à découvert par une incision, et d'une grande seringue adaptée à ce syphon. Quatre litres environ du liquide conservateur ont ainsi pénétré par le réseau vasculaire dans toutes les parties du corps, où sa présence s'est manifestée aussitôt sur les diverses régions de la peau par des arborescences d'un blanc jaunâtre, qui ont changé instantanément l'aspect des sugillations et des taches livides qu'on observait sur les côtés du col et du thorax. En même tems l'odeur putride qui s'exhalait du corps a complètement cessé.

Après quelques momens d'attente pour la pénétration complète de l'injection, on a procédé à l'examen anatomique de la blessure, et à la recherche de la balle, qui n'avait pu être extraite pendant la vie. L'entrée de ce projectile était marquée par une plaie de forme arrondie, à bords inégaux et saignans, de 3 centim. environ de diamètre, située vers l'union de la région lombaire avec la région dorsale du rachis, à 5 centim. à droite de la ligne médiane de l'épine. Le trajet de la plaie suivait une direction oblique de haut en bas, de droite à gauche et d'arrière en avant. En introduisant dans ce trajet d'abord une sonde, puis le doigt indicateur jusqu'à 9 centim. de profondeur, on était arrêté dans la gouttière vertébrale par une surface osseuse dure, où l'on sentait distinctement des aspérités et des esquilles, traces évidentes du passage de la balle, qu'on ne rencontrait point cependant, parce qu'elle avait pénétré plus avant; il devint alors nécessaire 1° de détacher par la dissection les masses musculaires qui garnissent les gouttières vertébrales; 2° d'enlever par deux traits de scie un tronçon de la colonne vertébrale; 3° de faire deux coupes verticales de ce tronçon pour constater l'état de la moelle et du canal rachidien. C'est ainsi qu'on découvrit tout le trajet de la balle. Elle avait d'abord brisé l'apophyse transverse de la 3^e vertèbre lombaire; puis, changeant de direction, comme il arrive toujours lorsqu'un projectile pénètre dans des tissus de densité différente, elle avait traversé de part en part le corps de cette même vertèbre, en divisant, à peu près dans la moitié de son épaisseur, la queue de la moelle épinière, à 5 centim. au dessous de son origine. Au sortir du corps de la vertèbre, la balle changeant encore une fois de direction, avait remonté vers le rein gauche, coupé l'uretère, à peu de

distance du bassin, et finalement s'était logée dans le muscle psoas, d'où elle a été extraite. Tout le tissu cellulaire graisseux environnant le rein gauche et la capsule surrénale était réduit en une sorte de putrilage par l'infiltration de l'urine, (qui d'ailleurs était sortie abondamment de la plaie extérieure depuis les premières heures de la blessure jusqu'au décès). Il y avait aussi beaucoup de sang infiltré dans les mêmes tissus. La substance du rein gauche était parsemée de nombreuses ecchymoses. Le rein droit ne présentait aucune altération. La moëlle épinière, dans l'endroit de sa lésion, était infiltrée de sang; nous avons trouvé dans sa substance un éclat de la balle, du volume et à peu près de la forme d'une très petite graine de melon. Les meninges du canal rachidien étaient d'un rouge brun et infiltrées de sang dans une certaine étendue au-dessus et au-dessous de la lésion.

Description de la balle. Elle présente d'un côté une forte dépression en forme de gouttière, et deux éminences auriculaires, comme si elle avait subi une sorte de torsion. Il y a lieu de croire qu'elle s'est ainsi déformée en traversant la colonne vertébrale; car la plaie qu'elle a faite à son entrée est parfaitement ronde et sans lambeaux. En examinant d'ailleurs avec soin cette balle on reconnaît le point d'où s'est détaché le fragment de plomb qu'on a trouvé dans la moëlle épinière. Le côté opposé conserve sa forme sphérique. On y reconnaît la saillie circulaire des balles coulées dans un moule à deux valves, et la bavure résultant d'une large queue mal rognée. Elle diffère sous ces rapports des balles de l'armée, qui sont coulées dans des lingotières, et ne conservent pas de bavures. Nous avons remarqué en outre qu'elle n'est pas de calibre. Elle ne pèse, y compris son petit fragment détaché, que 21 grammes 30 centigrammes, tandis qu'une balle de l'armée que nous avons examinée comparativement pèse près de 4 grammes de plus. Tout semble donc indiquer que la balle que nous venons d'extraire est une balle d'insurgé.

La balle étant restée en dehors du péritoine, et aucun des accidents qui ont suivi la blessure n'ayant indiqué une lésion quelconque des viscères abdominaux, nous avons jugé inutile d'ouvrir l'abdomen, et nous nous sommes abstenu pareillement de l'ouverture des autres cavités splanchniques.

Notre examen étant ainsi terminé, M. Gannal a complété son opération d'embaumement, en enveloppant le corps de plusieurs tissus de laine et de soie parfumés et imbibés d'essences. Après quoi, nous avons clos le présent procès-verbal à l'hôtel de l'Archevêché, rue et île Saint-Louis, les jours, mois et an que dessus, à huit heures du soir, et avons signé.

RÉCAMIER, CAYOL, AMUSSAT, G. VIGNOLO, NOEL,
LUCIEN-BOYER, GUENEAU DE MUSSY, LACROZE,
FERRAND DE MISSOL, J. BÉCLARD, GANNAL.

DE QUELQUES RAPPORTS QUE NOUS AVONS EUS AVEC MGR AFFRE.

Les rapports que nous avons eu l'honneur d'entretenir avec Mgr Affre, datent d'avant son élévation à l'épiscopat. C'est chez un de nos communs amis, M. *Bellemare*, que pendant longtems nous avons eu l'occasion de le voir régulièrement plusieurs fois par semaine. Les opinions gallicanes qu'il avait défendues jusqu'alors dans la presse et dans ses livres nous avaient tenu éloigné et en quelque sorte en défiance contre sa personne. Mais dans les conversations que nous eûmes alors ensemble, nous eûmes tout lieu de reconnaître sa franchise, sa droiture et même la modération de ce que l'on appelait ses *opinions gallicanes*. C'est là que nous apprîmes que c'était grâce à son intervention que le P. Lacordaire put poursuivre alors ses prédications, contre lesquelles il s'était élevé un parti puissant dans le clergé de Paris, et qui avait fini par inquiéter Mgr de Quélen, et lui faire retirer la permission de prêcher le carême de 1839, qu'il lui avait d'abord accordée.

Nous parlâmes de toutes ces bonnes dispositions à nos amis, et il est possible que ces paroles n'aient pas été inutiles au rapprochement qui se fit alors entre les partisans des deux écoles *ultramontaines* et *gallicanes*.

Malheureusement ce rapprochement fut rompu peu de tems après l'élévation du prélat au siège de Paris, et il le fut pour des causes qu'il ne nous appartient pas de dire en ce moment.

Pour nous, nous eûmes le bonheur de conserver toujours avec l'illustre prélat les rapports de la plus respectueuse comme de la plus sincère amitié ; il voulut bien nous conserver la sienne et il nous en donna des preuves constantes dans toutes les occasions où il s'est agi de nos *Annales*. Nous ne saurions assez insister sur les encouragemens, les conseils qu'il n'a cessé de nous prodiguer, et aussi sur l'indépendance et la liberté qu'il a laissées à nos paroles : nous allons en donner quelques preuves assez concluantes.

DE QUELQUES-UNES DES DISPOSITIONS DE MGR AFFRE PAR RAPPORT
AUX DOCTRINES DES ANNALES.

Comme on peut le croire, nous avons eu souvent à nous entrete-

nir des *Annales* et des doctrines qu'elles soutenaient avec Mgr Affre; il a dû même quelquefois intervenir dans des discussions que nous avons soulevées avec quelques-uns de ses prêtres, et de ses professeurs; disons tout de suite, que nous avons toujours trouvé en lui un juge éclairé, un ami, un appui.

Dès avant son élévation au siège de Paris, il lisait et goûtait nos *Annales*; il nous avouait même qu'il y avait appris bien des choses qui avaient sensiblement modifié ses idées. Aussi, quoiqu'il fût alors spécialement attaché à la rédaction de l'*Ami de la Religion*, il voulut bien nous promettre quelques travaux; ainsi la critique de l'ouvrage de M. le comte Beugnot, intitulé : *Essai sur la destruction du paganisme en Occident*, est de lui ¹. On peut voir avec quel tact sûr il signale la fausse conclusion que le savant auteur avait tirée de quelques faits isolés, et avec quelle assurance il rétablit l'exacte vérité sur le nombre des chrétiens, etc., etc. C'était la veille de son élévation à l'épiscopat. Alors il travaillait à un grand ouvrage sur les *décisions, décrets et droit canonique de l'Église*; il avait promis d'en extraire, pour notre revue, une dissertation sur la *Législation de l'Église par rapport aux maléfices*; ce travail poussé assez loin doit se trouver dans ses papiers; nous oserions le réclamer de ses exécuteurs testamentaires, car c'est pour nous et sur nos vives instances qu'il l'avait détaché de son grand ouvrage et mis en état d'être publié. Les devoirs de sa nouvelle position l'empêchèrent seuls de le terminer, et plusieurs fois encore il nous en a reparlé avec le dessein d'y apporter la dernière main.

La première fois que nous eûmes besoin de l'intervention de Mgr de Paris, fut à propos d'un *discours* prononcé par M. l'abbé *Glair*, doyen de la faculté de théologie, dans lequel il semblait assurer que la *déclaration de 1682 est obligatoire pour les évêques et les divers professeurs de théologie* ². Nous nous élevâmes contre cette prétention dans nos *Annales*, et de plus nous crûmes devoir critiquer aussi dans l'*Université catholique* certaines expressions de M. le doyen contre les *revues qui s'occupaient de philosophie et de théologie*.

¹ Voir notre tome XII, p. 7 (1^{re} série).

² Voir notre tome VII, p. 72 (3^e série).

A cette occasion Mgr l'archevêque nous réunit à l'archevêché et après une discussion assez vive, approuva presque mot à mot une *note* que nous avions préparée d'avance, et qui fut insérée dans l'*Université*¹, et défendit à M. le doyen de faire paraître une *Revue théologique* qu'il avait annoncée au nom de la faculté de théologie.

Nos lecteurs se souviennent encore qu'en 1844, nous crûmes devoir publier une critique assez forte de l'ouvrage de M. Didron, intitulé : *l'Histoire de Dieu*. On y prouvait que l'auteur avait commis des erreurs graves et contre le dogme chrétien, et contre la science archéologique qu'il avait défigurée. Cet article tomba sous les yeux du ministre de l'instruction publique, M. *Villemain*, sous le patronage duquel le livre avait paru. Aussitôt il écrivit une lettre très-irritée à Mgr l'Archevêque, se plaignant de ce qu'il n'avait permis l'impression du livre qu'après lui en avoir demandé l'examen; et puis combien il était fâché de voir ensuite ce livre attaqué par les revues catholiques. M. l'Archevêque nous fit demander et nous fit part de la plainte du ministre. Pour nous, nous n'eûmes qu'à lui mettre sous les yeux les phrases mêmes de l'ouvrage que nous avons cru devoir critiquer; le prélat comprit la gravité de ces erreurs, nous approuva complètement; seulement il déplora devant nous de n'avoir pas autour de lui des hommes assez capables pour censurer convenablement les ouvrages d'art et de science. A cette occasion, nous devons ajouter qu'une des grandes préoccupations du ministre et de M. Didron, fut que c'étaient les *jésuites* qui avaient fait cet article et élevé cette discussion; nous fîmes en sorte de rassurer complètement ces MM. sur ce point, nous dîmes le nom de l'auteur de l'article à Mgr, en ajoutant que nous y avions nous-même beaucoup ajouté; il fut très-satisfait de ces détails, mais nous doutons que M. le ministre et M. Didron aient été convaincus. Tant ces pauvres jésuites ont été rendus responsables de faits et gestes qui ne leur appartenaient nullement!

Mais la circonstance où nous avons eu le plus à admirer la hauteur de vues et la grande impartialité du prélat, fut, à l'occasion de nos discussions avec M. l'abbé *Maret*. Mgr Affre recherchant tous les mérites et s'attachant à les récompenser avait été justement frappé du

¹ Voir l'*Université catholique*, tome XIV, p. 473, et XV, p. 34.

mérite du livre de M. l'abbé Maret, intitulé : *Essai sur le panthéisme*. Pour encourager ce jeune écrivain, il le créa chanoine honoraire de sa cathédrale, et pour lui faire un sort indépendant, il l'éleva du 2^e vicariat de St-Philippe du Roule au poste de professeur suppléant du *Cours dogmatique de la Faculté de théologie* de Paris. M. l'abbé Maret était donc, à ses yeux, un des prêtres les plus distingués de son diocèse par sa science et son talent d'écrivain; il le regardait comme un des hommes qui fesaient honneur à son église, et certes, il avait raison, car nous sommes loin de méconnaître les qualités de M. l'abbé Maret comme écrivain; et nous-même nous avons aussi rendu hommage à son apparition sur la scène de la polémique catholique; c'était un encouragement qui lui était dû, et nous le lui rendîmes avec sincérité. Si donc dans la suite nous crûmes devoir attaquer ses doctrines, c'est que nous eûmes l'intime et complète persuasion qu'elles entraient dans une voie fautive et souverainement dangereuse pour le Catholicisme.

On sait quel fut le principe que nous attaquâmes dans M. le professeur de la Sorbonne, ce principe est celui-ci : *La raison humaine est un écoulement de la lumière qui éclaire Dieu lui-même*, en d'autres termes : *est un écoulement de la substance de Dieu*¹.

M. le professeur, soutenu par plusieurs de ses amis, fut très-irrité de la permission grande que nous avions prise de critiquer ses doctrines. Il y répondit par une lettre très longue dont il nous demanda l'insertion dans nos *Annales*, ce que nous accordâmes loyalement; mais il refusa de faire insérer dans le *Correspondant* la réplique que nous crûmes devoir y faire². Mgr l'Archevêque, il faut le dire, fut vivement contrarié de cette discussion; il aimait M. l'abbé Maret, il l'avait présenté lui-même comme propre à remplir la chaire théologique de la Sorbonne, et il devait naturellement le soutenir; aussi avons-nous eu plusieurs conversations suivies et sur l'à-propos de notre polémique et sur la question en elle-même.

¹ Voir les textes de M. Maret et notre polémique dans nos tomes XI, p. 328, et XII, p. 50.

² Voir cette lettre et la réplique, tome XII, p. 31 et sur le refus d'insertion, notre tome XIII, p. 221.

Quant à la question en elle-même, portant sur cette proposition : *La raison humaine est un écoulement de la substance de Dieu*, nous tombâmes tout de suite d'accord, qu'elle était fautive dans ses termes, dangereuse dans ses conséquences directes, et qu'il fallait la bannir de la discussion, quels que fussent les exemples qu'on en pût citer, ou les explications qu'on en pût donner. Nous pouvons citer même ici un grand exemple qui montre la bonne foi, l'esprit élevé et la haute compréhension du prélat : dans la première édition de son *Introduction philosophique à l'étude du christianisme*, il avait employé le mot *emanation* en parlant de la *raison*. Or, ce fut d'après les discussions et explications que nous eûmes à ce sujet, que de lui-même, le savant prélat modifia sa phrase et fit disparaître cette expression dans une des éditions suivantes¹.

Nous insistons sur ce fait parce qu'il est la justification de toute notre polémique, et parce qu'il laisse inexcusables M. l'abbé *Maret* et *D. Gardereau*, qui ont été si choqués que nous ayons relevé dans leurs écrits des expressions semblables, et qui ont mis tant d'insistance à les défendre, ou à en justifier, ou pallier l'usage.

On sait que M. Saisset dans la *Revue des deux mondes*, crut devoir critiquer cet ouvrage. Nous examinâmes nous-mêmes cette critique, et en y appliquant les principes si simples de la nouvelle méthode d'apologie catholique, nous n'eûmes pas de peine à prouver que sur l'origine de la philosophie, sur la force de l'esprit humain, sur la formation des dogmes, sur l'histoire même de la philosophie, M. Saisset qui, au reste, ne faisait qu'user de la méthode philosophico-scholastique, se trompait étrangement; et ce qui fait honneur à sa loyauté, c'est qu'il voulut bien même corriger quelques unes de ses erreurs dans la nouvelle édition de son travail². Mgr Affre approuva complètement le point de vue sous lequel nous avons considéré son travail, et la méthode selon laquelle nous l'avions défendu; il fut même si satisfait de notre article qu'il crut devoir l'insérer presque en entier dans la 4^e édition de son *Introduction philosophique*. M. l'abbé *Maret* avait inséré dans le *Correspondant* une défense du

¹ Voir 1^{re} édition, p. 23, et 4^e édition, p. 17.

² Voir cet *examen* et les *modifications* de M. Saisset, dans nos vol. XI, p. 208 et XIII, p. 7.

livre de Mgr, et à cette occasion il nous disait avec bonhomie : « En » vérité, il me semble qu'il ne m'a pas trop défendu ; » il avait publié lui-même une défense de son livre sous ce titre : *Du christianisme de l'École normale, à l'occasion d'un écrit de M. Saisset, par un professeur de philosophie* ; et c'est nous qui lui avons fourni les textes de Platon sur les idées.

Au reste nous avouons bien que Mgr Affre préoccupé des soins qu'exige l'administration d'un vaste diocèse, et de nombreuses affaires politiques et administratives, n'avait pas un système complet et suivi, tel que les *Annales* l'exposent et le défendent ; mais doué d'un esprit droit et large, se mettant au-dessus de toutes les petites questions et définitions scholastiques, il voyait d'un coup d'œil ce qui convenait à la polémique actuelle, quelles étaient les erreurs dominantes, et il y répondait directement et franchement. Rappelons ici quelques-uns de ces principes qui sortent de cette longue suite de paralogismes *aristotéliens* et de *philosophie naturelle*, que les philosophes, même catholiques, copient les uns aux autres depuis environ 300 ans.

La philosophie scholastique dit que Dieu a *déjà* *posé* les germes des choses dans l'âme humaine. — Mgr Affre dit : « Notre âme est une » terre et les principes que lui *donne l'instruction* *sont* des germes » qu'elle a la puissance de féconder ¹. »

La philosophie scholastique et ecclésiastique dit que Dieu *grava* dans le cœur de l'homme la connaissance du bien et du mal. — Mgr Affre dit : « La saine philosophie prouve qu'*avec la parole* Dieu *donna* au » premier homme un juste discernement du bien et du mal (p. 45). »

La philosophie scholastique et ecclésiastique donne tout un traité de Dieu, de ses perfections, comme si elle avait trouvé elle-même tous ces dogmes et établi ainsi cette *religion naturelle* qui domine. — Mgr Affre dit : « Les théologiens catholiques n'ont jamais admis la » *possibilité* d'une religion *purement rationnelle* (p. 275) ; les déistes » ont un dieu qu'ils ne peuvent *définir*, un culte qu'ils ne savent » comment fixer, une morale qui n'a jamais été ni renfermée dans » des règles, ni munie d'une sanction (p. 34). »

La philosophie scholastique et ecclésiastique, et même la théologie, soutiennent que par *loi naturelle* il faut entendre une *loi que Dieu*

¹ *Introduction philosophique*, p. 54 (1^{re} édit.).

a gravée au fond de notre âme ;—M. l'Archevêque, au contraire, pose les principes suivans qui renversent de fond en comble cette théorie toute aristotélicienne et païenne :

« D. Qu'est-ce que la *loi naturelle* ?

» R. La loi naturelle est la loi éternelle applicable à l'homme, et » qui lui a été *révélée* après la création , pour lui faire *connaître* ses » devoirs envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même.

» D. Quelle différence y a-t-il entre la *loi naturelle* et la *loi éternelle* ?

» R. Entre la loi éternelle et la loi naturelle, il n'y a de différence » que dans la manière de les considérer : on appelle *loi naturelle* la » loi éternelle *manifestée à l'homme après la création*.

» D. Pourquoi l'appelle-t-on *naturelle* ?

» R. On l'appelle *naturelle*, parce qu'elle ressort de la nature de » l'homme, c'est à-dire qu'il y a un rapport que nous découvrons » sans peine entre les préceptes de cette loi et les besoins de notre » nature.

» D. Citez-nous un de ces rapports ?

» R. Je puis citer le rapport qui existe entre les besoins d'un en- » fant, et le *précepte qui lui est imposé* d'obéir à ses parens.

» D. Vous n'appellez donc pas cette loi *naturelle* parce que Adam » aurait pu la *découvrir* sans le secours de Dieu ?

» R. Non ; je ne l'appelle pas *naturelle* par cette raison, puisque » Dieu *révéla à Adam cette loi* en lui apprenant à distinguer le » bien du mal¹. »

On ne saurait, en effet, mieux montrer le vide et le danger de ces philosophies, (et je parle de toutes) qui ont la prétention d'enseigner pendant un ou deux ans, un *Cours de théodicée, de culte et de morale*, dits naturels, c'est à-dire *sans révélation, sans tradition.....* Et quand nous lui disions que les principes de *philosophie naturelle* étaient la ruine de la religion ; quand surtout nous lui faisons observer que les principes posés dans son *Introduction* savaient par sa base toute la philosophie des séminaires et des collèges, quelquefois il en paraissait étonné, puis, il disait exactement ce que nous disons nous-mêmes, « Que les intentions de ces professeurs sont droites,

¹ *Catéchisme pour le diocèse de Paris*, p. 146 (édit. de 1846).

« que leurs conclusions dernières, qui aboutissent au Catholicisme » sont irréprochables, mais que leurs *principes* sont dangereux, et leur » marche peu logique ; » et finalement il concluait souvent avec nous « qu'il y avait quelque chose à revoir, à corriger, à changer dans le » cours de philosophie des maisons Catholiques, que la question de » *l'origine de la raison, des idées innées, émanées, révélées, gra-* » *vées*, avait été admise légèrement et qu'elle n'avait pas été appro- » fondie et assez éclaircie. »

C'est dans une de ces conversations où l'illustre prélat n'hésitait pas à dire qu'il y avait bien des choses à changer dans l'enseignement qu'il nous cita le beau *discours* où les légats du Saint-Siège, en ouvrant le concile de Trente, confessaient eux-mêmes qu'ils devaient s'accuser d'un grand nombre des maux qui désolaient l'Église, et c'est lui qui nous conseilla de le publier ; nous croyons même qu'il a cité cet exemple et ce discours dans un de ses *mandemens*.

Quant à la convenance de la polémique avec quelques auteurs catholique, Mgr, comme nous l'avons dit, en était contrarié et la voyait avec peine ; il nous recommandait la modération et les égards dus entre personnes de même croyance, et sur cela nous nous sommes fait un devoir de lui donner toute satisfaction ; et il ne nous a pas été difficile de lui prouver que ce n'est pas nous qui avons jamais manqué d'égard, de politesse et de loyauté dans cette discussion. Mais après ces recommandations qui étaient si justes dans sa bouche, nous déclarons que jamais il ne nous a gêné dans cette polémique ; malgré bien des instances qui lui avaient été faites pour qu'il nous imposât le silence, jamais Mgr ne nous a dit un mot pour nous faire tomber la plume ; si nous avons ménagé nos adversaires, et cessé la polémique, c'est de notre plein gré. Bien plus, nous avons vu Mgr applaudir à un savant prêtre qui disait en sa présence « Qu'il était » utile qu'il y eût quelques laïques qui relevassent les paralogismes, » les citations tronquées, traductions inexactes des ecclésiastiques ; » que cela les rendrait plus circonspects, et les empêcherait de parler » sans études et sans gêne à leurs lecteurs. »

C'est dans ces principes et avec ces raisons que Mgr Affre avait commencé une *censure épiscopale* qu'il voulait faire de l'*Histoire de l'École d'Alexandrie, de M. Vacherot*, directeur des études à l'École normale. Par ce que nous avons dit de cet ouvrage dans le compte

qui en a été rendu dans les *Annales*¹, nos lecteurs savent que M. Vacherot est un de ceux qui ont exposé avec le plus grand appareil scientifique ce qu'ils appellent l'*origine orientale* ou *humanitaire du christianisme*; d'après lui, le Christianisme et le Judaïsme ont emprunté la plupart de leurs dogmes, et même de leurs rites, aux religions orientales et même à la religion grecque; mais là s'arrête son travail ou son idée; quant à savoir à quelle source les orientaux et les grecs ont puisé leur religion, il ne s'en met point en peine, ou plutôt avec toute l'école ecclésiastique et toutes les écoles philosophiques de *philosophie naturelle*, il sous-entend et suppose positivement que les orientaux et les grecs, ont *inventé*, ont *trouvé* tous leurs dogmes par *intuition*, par *idées innées*, par leur *raison*, en vertu et par le seul effet du *principe divin*, qui, selon eux, *anime et réside* dans l'humanité. — Or cela même est le Panthéisme ou la divination de l'humanité. — Nous avons eu de longues conversations avec Mgr Affre sur ces points, et il nous développait lui-même avec sa netteté d'esprit ordinaire, la nécessité de démontrer :

1° Que ces emprunts n'étaient ni aussi nombreux, ni tels que le disaient M. Vacherot, et l'école ecclésiastique;

2° Que c'est à l'aide du Christianisme que les philosophes trouvent de si belles choses dans les doctrines orientales;

3° Que les dogmes véritables qui peuvent réellement se trouver dans les livres orientaux, sont dus ou à la prédication première évangélique, ou à la doctrine juive, ou à la tradition primitive. Nous nous souvenons qu'un soir à mesure que nous entrions dans son salon il nous prit en particulier et il nous dit avec une satisfaction bien marquée : Aujourd'hui en lisant mon bréviaire, j'ai trouvé un texte bien précieux pour confirmer nos idées, et auquel on n'a pas jusqu'ici prêté une assez grande attention, c'est celui où Tobie dit : « Confessez le » Seigneur, fils d'Israël, et louez-le en présence des gentils, parce » qu'il vous a dispersés au milieu des peuples qui l'ignoraient, afin » que vous racontiez ses merveilles et leur fassiez connaître qu'il n'y a » point d'autre Dieu tout-puissant que lui². » Il insista plusieurs fois

¹ Voir notre tome xvii, p. 85 (3^e série).

² Tobie, xii, 4, 5. — Nous avons cité ce texte dans notre réponse à M. Séguier, t. xiii, p. 214 de nos *Annales*.

sur ce texte et disait qu'il fallait le mettre en évidence dans cette polémique.

Le savant prélat reconnaissait que l'épiscopat ne pouvait pas rester plus longtems muet devant ces erreurs de *philosophie naturelle* qui étaient enseignées depuis trop longtems dans la plupart des philosophies, et qui insinuaient une hérésie formelle, anti-chrétienne et anti-historique, composant ce Christianisme humain qu'on nous fabrique tous les jours; nous croyons que le savant prélat avait déjà commencé ce travail, il attendait pour le finir que le 3^e volume de M. Vacherot eût paru, et l'on doit en trouver des extraits dans ses écrits.

Tous ces travaux nous étaient révélés dans des conversations intimes et prolongées; souvent dans ses jours de réception, entouré de beaucoup de monde, et obligé de parler à chacun, il lui arrivait de nous dire: « Attendez que le monde soit sorti et puis nous causerons un moment, » et alors il nous retenait des heures entières. Dans ces conversations, l'illustre prélat voulait bien nous faire part de ses projets pour encourager et faire fleurir les études parmi ses prêtres; il affectionnait particulièrement sa *maison de hautes études* des Carmes, il citait avec satisfaction les bacheliers et docteurs qui en sortaient: « Ce n'est qu'un commencement, nous disait-il, attendez que j'aie payé ce que m'a coûté l'acquisition et vous verrez que je perfectionnerai cet établissement. » Il sentait la nécessité de répandre la science par les publications de la presse, il nous avait parlé souvent de l'utilité d'avoir une espèce de *Revue* officielle pour l'épiscopat, aurait désiré acquérir la propriété de l'*Université catholique* pour cet usage; mais ce projet n'a pu s'exécuter pour des causes indépendantes de notre volonté.

Souvent encore, l'illustre prélat nous y faisait part de ses contradictions et de ses peines; il exposait les actes de son administration, et les raisons de sa conduite avec une singulière bonne foi. Dans ces momens, sa parole était simple, franche, dénuée de détours et d'artifice, il y régnait un naturel, un abandon, une confiance, qui séduisaient; plus d'une personne a subi cette influence. Il supportait facilement les contradictions, écoutait avec plaisir, il se rendait presque toujours. On sait que Mgr Affre était le partisan des *doctrines gallicanes*; nous avons

tout lieu de croire que ses opinions s'étaient bien modifiées sur ce point ; ainsi il désapprouvait complètement la fameux *Manuel de M. Dupin*, et s'il nes'en pas joint aux autres évêques pour le censurer, il le fit par des considérations toutes dans l'intérêt de l'Église et de son diocèse ; nous savons même qu'il fit part de ces raisons au Saint-Père qui a dû les approuver ; il nous disait un jour à cette occasion : « En lisant l'histoire de l'Église, on s'apperçoit que l'Église a long- » tems favorisé l'action des rois qui sont naturellement les soutiens de » l'ordre, mais les rois ont trop souvent abusé de leur position pour » opprimer l'Église ; aussi l'Église semble, en ce moment , soutenir » plutôt l'action des peuples , »... puis il ajoutait : « Nous l'y aide- » rons. » On connaît, en effet, combien ses luttes avec le gouverne- ment, et surtout avec Louis-Philippe, en particulier, ont été vives et constantes. Aucune des libertés de l'Église n'a été abandonnée ou livrée par l'illustre prélat au pouvoir séculier, quoiqu'on lui eût bien souvent fait entrevoir que le cardinalat serait le prix de sa docilité ou de sa faiblesse. On se souvient surtout de sa lutte à l'oc- casion du *chapitre de Saint-Denis* ; plusieurs fois il nous a parlé de toute cette affaire, et a protesté de son obéissance au souverain pontife. Ce qui le guidait dans cette lutte, c'était, nous disait-il, d'abord de conserver à son successeur son siège tel qu'il l'avait reçu de son pré- décesseur ; en second lieu, la persuasion intime où il était que le roi Louis-Philippe trompait personnellement le Saint-Siège, et voulait avoir sous la main une pépinière d'évêques domestiques. Dans cette occasion, il a eu à soutenir avec le roi lui-même de nombreuses dis- cussions où Louis-Philippe faisait le théologien (pauvre théologien, nous disait-il), citait l'*Évangile*, le missel et le bréviaire sur la même ligne, et voulait prouver qu'il n'agissait que dans l'intérêt de l'Église. Le prélat n'avait pas de peine à répondre à ses textes et à ses citations ; mais peine perdue, le théologien couronné revenait à son idée, comme si on ne lui eût rien dit. Mgr Affre dut lui-même inter- rompre ces conférences, et demander au roi de ne plus traiter cette affaire qu'avec ses ministres. Ce qu'il y a eu de curieux dans cette si longue discussion, c'est que les ministres eux-mêmes étaient d'ac- cord avec Mgr l'Archevêque et cherchaient ensemble des prétextes pour différer, retarder la conclusion de cette affaire, espérant, di-

saient-ils, que dans cet intervalle le roi pourrait venir à mourir, et qu'alors il ne serait plus question du chapitre de Saint-Denis. Mais le roi était tenace; il avait fait fléchir ministres, conseil d'état, chambres; il avait converti à l'*Pultramontanisme*, MM. Isambert, et Dupin, ces grands ennemis des *exemptions* et des *privilèges*; il avait rendu chambres, magistrats, généraux, avocats, *ultramontains* au dernier degré, et il a fallu la révolution de février pour emporter le chapitre de Saint-Denis avec les exemptions et les privilèges, et, comme le peuple, Mgr Affre resta vainqueur de l'ex-roi. — Nous avons tout lieu de croire que cette victoire entra pour une part dans le langage que le prélat émit de suite après cette révolution. — Au reste, il y avait déjà assez longtems qu'il était en disgrâce au château, et à ce sujet, qu'il nous soit permis, en finissant, de raconter la *dernière audience* que le prélat eut de Louis-Philippe, à peu près dans les termes mêmes qu'il nous l'a racontée; on y verra une preuve de sa fermeté et de sa dignité vraiment épiscopales.

On se souvient encore que lors de la réception des autorités de Paris, à l'occasion de la fête du roi en 1846, Mgr l'Archevêque ayant osé dire dans son discours que l'*Église réclamait la liberté et non la protection*, le roi choqué de cette liberté grande selon lui, empêcha que ce discours ne fût imprimé au *Moniteur* avec tous les autres. Le prélat regarda avec raison cette exclusion comme une censure et un blâme jeté sur sa conduite, aussi lorsqu'il s'agit d'une nouvelle présentation au jour de l'an 1847, il se rendit quelques jours avant auprès de la reine, et lui annonça qu'il viendrait bien offrir ses vœux au roi, mais qu'il était dans l'intention de ne pas faire de discours. La reine se récria beaucoup contre cette détermination, et voici la conversation qui intervint: « Ah! mon Dieu, monseigneur, voilà que le roi va » encore se fâcher. » Je lui dis: je suis désolé moi-même, mais sa » majesté comprendra bien que je ne puis pas aller encore une fois » m'exposer ainsi que mon clergé à un blâme public, et à une » exclusion qu'on n'a jamais appliquée à un rabbin, ou à un mi- » nistre. — Mais au moins consentez à voir le roi, à parler avec lui » de cela, je suis assurée qu'il vous donnera satisfaction et que l'af- » faire s'arrangera à l'amiable. — Si sa majesté veut me donner une » audience, c'est avec plaisir que je me rendrai à son invitation. »...

L'heure fut donnée et l'Archevêque vint au rendez-vous. — Et à ce sujet l'Archevêque ajoutait : « Je me présentai devant le roi, et je » m'entretins avec lui sans aucune gêne ; je suis quelquefois un peu » saisi dans les réunions publiques, mais là, seul à seul, je me sentais » aussi à l'aise que maintenant que je parle avec vous..... Le roi » me reçut donc dans son salon', et comme c'était son habitude, » il me tira à part et me conduisit dans l'embrasure d'une fenêtre » où il me fit asseoir et s'assit lui même. Là nous fûmes quelque » tems à nous regarder en silence. A la fin je pris la parole et je lui » dis : « Ayant su que le roi désirait me parler, je me suis rendu » avec empressement à son invitation.... — Moi, dit le roi, je n'ai » rien à vous dire, c'est vous, m'a-t-on dit, qui voulez me parler, et » je suis prêt à vous écouter. — Eh ! bien, le roi doit savoir le sujet » de ma visite, comme je ne veux pas m'exposer encore à l'affront » qui m'a été fait lors de la dernière présentation, je me propose de » venir offrir mes vœux pour la santé du roi à la tête de mon clergé, » mais je ne ferai pas de discours. — Ah ! je vois, c'est une nouvelle » attaque que vous dirigez contre moi. je croyais que toutes nos dis- » cussions étaient finies, et il paraît que vous voulez encore recom- » mencer. Si j'ai empêché que votre discours fût publié, c'est que » vous vous étiez permis des conseils inconvenans. — J'en demande » bien pardon au roi, mais ni mes intentions, ni mes paroles ne pou- » vaient avoir ce sens ; demander la liberté et non la protection, est » peut-être la demande la plus modérée, que puisse faire l'Église. — » Et moi je ne l'entends pas ainsi,.... avec vos demandes et vos jour- » naux, vous jetez le trouble partout.... » Et passant de suite à une » autre question : « Ainsi par exemple, je sais qu'il y a peu tems vous » avez rassemblé un concile à Saint-Germain. — Ce n'est point un » concile que nous avons assemblé, mais quelques évêques mes suf- » fragans et mes amis sont venus me voir et nous avons traité de » différens points de discipline ecclésiastique. — Ah ! je le disais bien » que vous aviez formé un concile ; sachez que vous n'en avez pas le » droit. » Jusqu'à ce moment, nous disait l'Archevêque, j'avais ré- » pondu au roi avec beaucoup de déférence, et évitant presque de le » regarder, mais à ce mot j'élevai mes yeux et les fixant sur les siens, » je lui dis avec fermeté : « Pardon, sire, nous en avons le droit, car

» toujours l'Église a eu le droit d'assembler ses évêques pour régler
 » ce qui pouvait être utile à leurs diocèses.... — Ce sont là vos pré-
 » tentions, mais je m'y opposerai ; d'ailleurs l'on m'a dit aussi que
 » vous aviez envoyé un ambassadeur au pape ; je sais même que c'était
 » pour lui demander la permission de faire gras le samedi. — C'est
 » vrai, sire, nous avons envoyé un ecclésiastique (M. l'abbé Labouil-
 » lerie) faire quelques demandes au pape ; mais cela même est dans
 » les droits de tous les fidèles et à plus forte raison des évêques. —
 » Et qu'est-ce que vous lui avez demandé encore ? je veux le savoir.
 » — Si c'était mon secret, je le dirais tout de suite au roi, mais ce n'est
 » pas seulement le mien mais encore celui de mes collègues, et je ne
 » puis le dire au roi.... » A ces mots, le roi, rouge de colère, se leva
 brusquement, me prit par le bras et me dit : « Archevêque, souvenez-
 » vous bien que l'on a brisé plus d'une mitre.... — Je me levai à
 » mon tour en disant : « Cela est vrai, sire ; mais que Dieu conserve
 » la couronne du roi, car on a vu briser aussi bien des couronnes. »

Telle a été ma dernière audience avec Louis-Philippe. Le surlen-
 demain je me présentai avec mon clergé à l'audience, je souhaitai
 verbalement au roi mes vœux pour sa santé ; puis l'on fit un discours
 assez long avec mes paroles, et on l'inséra au *Moniteur* comme si je
 l'avais prononcé.

Nous finirons ici cette notice que nous pourrions étendre davan-
 tage, en disant que Mgr Affre par plusieurs des actes de son épiscopat,
 et surtout par sa glorieuse mort, est une des gloires de l'Église de
 Paris, et de l'Église universelle.

A. BONNETTY.

LISTE DES OUVRAGES DE MGR AFFRE.

Nous avons donné dans notre tome 1, p. 395 (3^e série), une notice suffisante
 sur la vie et les ouvrages de Mgr Affre, jusqu'au moment de son épiscopat en
 1840 : nous allons rappeler ici les ouvrages qu'il a fait paraître depuis cette
 époque ; mais nous n'y faisons pas entrer les mandemens ordinaires de Ca-
 rême et autres.

1. *Lettre pastorale* sur les études ecclésiastiques, à l'occasion du rétablisse-

ment des conférences et de la Faculté de théologie, in-4° de 80 pages, 1841. — Nous en avons donné de longs extraits dans notre tome III, p. 405 (3^e série).

2. *Instruction pastorale* sur la composition, l'examen et la publication des livres en faveur desquels les auteurs ou éditeurs sollicitent une approbation; in-4° de 11 feuilles, 1842.

3. *Observations* sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté d'enseignement; in-8° de 5 feuilles, 1843.

4. *Lettre* en réponse à celle de M. le ministre des cultes, de 8 mars 1844 (insérée au *Moniteur* du 10); in-4° d'une feuille.

5. *Mémoire* sur l'enseignement philosophique adressé à la chambre des pairs; in-8° de 2 feuilles 3/4, 1844.

6. *Introduction philosophique à l'étude du christianisme*; in-18, de 10 f., 1845. — 2^e édition, de 8 f., 1845. — 3^e édition, in-32 de 4 feuilles 3/8, 1845. — 4^e édition de 10 f., 1845.

7. *De l'usage et de l'abus* des opinions controversées entre les ultramontains et les gallicans; in-8° de 2 feuilles 1/2, 1845.

8. *De l'appel comme d'abus*, son origine, ses progrès et son état présent; suivi d'un écrit sur l'usage et l'abus des opinions controversées entre les gallicans et les ultramontains; in-8 de 20 feuilles 1/2, 1845.

9. *Mandement* portant condamnation d'un recueil périodique qui a pour titre le *Bien social*; in-8° de 2 feuilles 1/2, 1845.

10. Une 5^e édition du *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, in-8° de 43 feuilles, 1845.

11. *Catéchisme du diocèse de Paris*, à l'usage des institutions où l'on apprend les langues anciennes, et des écoles de filles où l'on donne l'instruction du premier degré; in-18 de 320 pages, 1846.

12. *Observations* sur le projet de loi concernant le chapitre de Saint-Denis; in-4° de 2 feuilles, 1847.

13. *Observations sur le rapport fait à la chambre des pairs*, par M. Portalis, au nom d'une commission spéciale, chargée de l'examen du projet de loi relatif au chapitre royal de Saint-Denis; in-4° d'une feuille, 1847.

14. *Mémoire* sur le projet de loi destiné à rétablir les anciennes exemptions en faveur du chapitre de Saint-Denis; in-8° de 10 feuilles, (1846), déposé en 1847.

15. Chapitre de Saint-Denis. Histoire de sa fondation, des négociations pour obtenir son exemption, discussion de ce privilège; in-18 de 5 feuilles, 1847.

Littérature Orientale.

NOTICE

SUR L'EZOUR-VÉDAM

ET SUR LES AUTRES

PSEUDO-VÉDAS.

Etudes que fait le P. Calmette dans les Védas.— Il y trouve la plupart des traditions primitives.— Il compose des poèmes à la façon des indiens.— Récit que fait Voltaire de l'envoi de l'Ezour-Vedam en Europe, et de son antiquité qu'il place 400 ans avant Alexandre.— Cité aussi par l'abbé de Lamennais.— Un anglais découvre l'original.— On crie à l'imposture.— Examen des ouvrages du P. Calmette.— Raisonnement des Védas.— Extrait de l'Ezour-vedam montrant tout le but du livre.

Dans une notice précédente ¹, nous avons vu comment un missionnaire du *Carnate*, après avoir été le premier à découvrir le texte des *Védas*, en avait envoyé une copie à la bibliothèque royale de Paris. Si le savant P. *Calmette* n'avait fait autre chose que d'obtenir, à force d'industrie et de zèle, ce résultat inespéré, il mériterait déjà, sous ce rapport, de grands éloges, et la reconnaissance même de tous ceux qui s'intéressent à la célèbre péninsule. Pour avoir fait ainsi une première brèche à la grande muraille brahmanique, son nom ne devrait-il pas être inscrit avec honneur en tête de la liste des indianistes? Il y avait chez les Romains une couronne spéciale pour le soldat qui parvenait le premier sur le rempart d'une ville assiégée. L'œuvre du P. *Calmette* est plus glorieuse, et sans contredit, plus digne de l'histoire que la prise d'une citadelle.

Mais elle ne s'est pas arrêtée là. Bientôt la connaissance qu'il avait acquise de la langue sacrée lui fit encore soupçonner, derrière ce

¹ Voir l'article intitulé: *Notice sur la découverte des Védas*, dans notre n° 96, tome xvi, p. 434.

penetralia de la littérature sanscrite, plusieurs autres poèmes, et même, comme il l'annonce avec confiance, de véritables trésors inconnus jusqu'à lui. Ce n'était pas assez; comme missionnaire désirant par dessus tout la conversion des idolâtres auxquels il était envoyé; sachant par expérience combien il était impossible de dissiper les préjugés des Indiens, sans remonter à la source de leurs impressions, voyant d'autre part que l'origine de la plupart des superstitions brahmaniques était l'abus que les *Védas* avaient fait des *traditions primitives*, il s'appliqua d'abord à y puiser des textes pour combattre les Brahmanes par leurs propres armes.

« Depuis que leur *Védam* est entre nos mains, nous en avons » extrait des textes propres à les convaincre des vérités fondamentales » qui ruinent l'idolâtrie. En effet l'unité de Dieu, les caractères du » vrai Dieu, le salut et la réprobation sont dans le *Védam*; mais les » vérités qui se trouvent dans ce livre, n'y sont répandues que comme » des paillettes d'or sur des monceaux de sable: car du reste on y » trouve le principe de toutes les sectes indiennes, et peut-être le » détail de toutes les erreurs qui font leur corps de doctrine'. »

On lit avec intérêt dans les *Lettres édifiantes*, le récit de ses luttes avec l'idolâtrie et les étonnants succès que le Christianisme obtint alors dans l'Inde.

Ensuite, non content d'une guerre philosophique et voulant joindre à ses argumentations un autre moyen tout à fait conforme au génie de ces peuples, il conçut un dessein dont aucun autre alors n'était capable: car lui seul, depuis le père *De'Nobili*², s'était occupé sérieusement de la langue sanscrite. On lit dans sa *Correspondance* qu'il se mit à composer aussi lui-même des poèmes à l'imitation des Brahmanes, pour réfuter leurs erreurs. Chose étonnante qu'un pauvre religieux, sans grammaire, sans dictionnaire, ait fait, il y a plus d'un siècle, assez de progrès dans la langue des *Védas* pour accomplir une œuvre que n'oseraient guère entreprendre les indianistes d'aujourd'hui; il sera curieux de voir ce qu'a pu produire une si extraor-

¹ Lettre au P. Delmas.

² *De'Nobili*, et non *De Nobilibus*. C'est dans les écrivains latins que ce nom propre a été latinisé comme les autres. Il n'y a aucune raison d'employer la désinence latine en français.

dinaire inspiration poétique. A la même époque et pour un motif semblable, un autre missionnaire, le fameux P. *Beschi*, composait, en *Tamoul*, des poèmes qui le faisaient admirer des Indiens¹.

Nous n'avons ici à raconter, ni les succès qu'obtinent alors les deux missions du *Carnate* et du *Maduré*; ni l'orage qui s'éleva contre elles du sein du royaume Très-Chrétien, et qui ruina de si belles espérances. L'objet de cette notice n'est pas tant de faire l'apologie des missionnaires jésuites, que de signaler à l'attention du lecteur un écrit peu connu et mal apprécié, qui provient de leurs dépouilles, et qui paraîtra peut-être intéressant sous plus d'un rapport.

J'ai vu aux *Archives du Royaume*, n° K, 1284, des procès-verbaux signés *Lauriston*. Ce sont les inventaires qui furent faits par ordre du gouvernement, de tous les biens meubles et immeubles des ex-missionnaires : triste lecture ! une table, une chaise, un chandelier, deux ou trois vieux livres et quelques manuscrits, voilà tout ce que renfermaient leurs cellules. Ces misérables débris de leur apostolat n'ont enrichi personne, et l'idolâtrie seule eut à se réjouir de leur extinction. Quant au petit nombre de livres ou de papiers qu'ils ont dû laisser, ils ont été déposés à la bibliothèque des Missions étrangères à *Pondichéry*.

A peine quelques années s'étaient écoulées, que personne ne pensait plus guère, à Paris ni aux missionnaires, ni aux Brahmanes : et suivant la prédiction du P. *Le Gac*, les *Védas* envoyés par le P. *Calmette* à la Bibliothèque royale étaient inutiles : on en avait même entièrement perdu le souvenir, et les savans étaient persuadés que les livres sacrés des Brahmanes étaient introuvables.

Mais voilà qu'un jour un membre du conseil de Pondichéry arrivé à Paris, se déclare possesseur d'un manuscrit précieux. Ce n'était rien moins qu'un *Védam*, et à raison de son importance, présent en fut fait à la Bibliothèque du roi.

Écoutez Voltaire rendre compte de cet événement.

« Un hasard plus heureux a procuré à la Bibliothèque de Paris, un ancien livre des Brame; c'est l'*Ézour Védam*, écrit avant

¹ Voyez dans le *suppl. de la Biog. Univ.*, une notice de Klaproth, et une notice plus étendue dans les *Ann. de philos. chrét.*, t. IV, p. 27 (3^e série).

» l'expédition d'Alexandre dans l'Inde, avec un *rituel* de tous les
 » anciens rites des Brachmanes, intitulé le *Cormo-Védam*. Ce ma-
 » nuscrit traduit par un Brame, n'est pas à la vérité le *Védam* lui-
 » même, mais c'est un résumé des opinions et des titres contenus
 » dans cette loi¹. »

« L'abbé *Bazin* avant de mourir, envoya à la Bibliothèque du roi
 » le plus précieux manuscrit qui soit dans tout l'Orient. C'est un
 » ancien commentaire d'un Brame nommé *Chumontou* par le *Védam*,
 » qui est le livre sacré des anciens Brachmanes. Ce manuscrit est
 » incontestablement du tems où l'ancienne religion des gymnoso-
 » phistes commençait à se corrompre; c'est, après nos livres sacrés,
 » le monument le plus respectable de la créance de l'unité de Dieu;
 » il est intitulé *Ezour Védam*, comme qui dirait le *vrai Védam*
 » expliqué, le *pur Védam*. On ne peut douter qu'il n'ait été écrit
 » avant l'expédition d'Alexandre..... »

» Quand nous supposerons que ce rare manuscrit a été écrit en-
 » viron 400 ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par Alexan-
 » dre, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité². »

Voltaire ajoute ailleurs que ce livre précieux a été traduit du *sans-
 retan* par le grand-prêtre ou archibrame de la pagode de *Chéringam*,
 vieillard respecté par sa vertu incorruptible, qui savait le français et
 qui rendit de grands services à la compagnie des Indes³.

Ce n'était pas sans arrière-pensée que notre philosophe se plaisait
 à vanter cet ouvrage et à lui supposer une si haute antiquité : ce petit
 stratagème convenait à la guerre qu'il faisait à nos livres saints.

De nos jours encore et dans une intention bien différente, une
 autre école invoqua le témoignage de l'*Ezour-Védam*, comme celui
 d'une œuvre brahmanique. L'*Essai sur l'indifférence* en cite les pa-
 roles, pour montrer l'existence des idées chrétiennes chez les Indiens,
 longtems avant le Christianisme⁴.

¹ *Philosophie de l'histoire*, c. 17.

² *Défense de mon oncle*, c. 12.

³ *Siècle de Louis XV*, c. 29.

⁴ Voir principalement t. III, p. 131, 135, 243, 244, 245, 301 de l'édit. de 1836.
 — L'*Ezour-Védam* avait été publié en 1778, par M. de Sainte-Croix, sous le
 titre de : *L'Ezour-Védam, ou ancien commentaire du Védam, contenant*
l'exposition des opinions religieuses et philosophiques des Indiens, 2 vol. in-12.

Ainsi l'*Ezour-Védam* était en possession d'un honneur insigne auquel son auteur n'avait guère songé, et quoique ce livre ne répondit pas tout-à-fait à l'idée qu'on devait se former du brahmanisme, il passait pour un livre sacré, lorsque tout à coup les *Recherches asiatiques* de Calcutta font savoir à l'Europe que ce prétendu *Védam* est l'ouvrage d'un missionnaire jésuite. Un orientaliste anglais, qui se trouvait par hasard à *Pondichéry*, ayant obtenu de visiter la bibliothèque des missions étrangères, y avait découvert l'original de l'*Ezour-Védam*, et avec lui, plusieurs autres manuscrits du même genre¹.

Grande ruineur parmi les savans de la littérature. Quoi ! c'est ainsi qu'on nous a mystifiés ! Un missionnaire jésuite nous a fait prendre son ouvrage pour un livre sacré des brahmanes ! vouloir tromper toute l'Europe ! quelle fourberie ! quelle noirceur !...

Et voilà encore une imposture ajoutée aux autres, dans l'histoire de la compagnie de Jésus ; ce nouveau crime fut dénoncé au public avec autant de justice et d'indignation que jamais.

Ce qui embarrassait un peu les critiques, c'est que l'auteur des *Pseudo-Védas* parlait des quatre *Védas* des brahmanes pour les réfuter ; il en disait l'origine, il donnait même les noms de leurs auteurs. « C'est une chose inexplicable, dit M. Lanjuinais, que le missionnaire n'ait pas craint d'insérer dans son ouvrage ce qui était capable de le convaincre d'imposture. » Il y a peut-être une chose plus inexplicable encore, c'est que des hommes d'esprit et de goût se laissent impressionner par des préjugés, au point de fermer les yeux à l'évidence.

Mais si nous voulons justement apprécier cette prétendue imposture, nous avons besoin de faire une petite étude, non-seulement sur l'*Ezour-Védam*, mais encore sur les autres compositions dont le voyageur anglais annonça la découverte. Essayons d'en bien connaître l'esprit et le but : nous examinerons ensuite quel en a été le véritable auteur.

La forme généralement adoptée dans les *Pseudo-Védas* est celle du *dialogue*. Un missionnaire et un brahmane, sous des noms an-

¹ Voyez *Asiatick Researches*, t. XIV.

tiques, y parlent tour à tour, le brahmane pour exposer ses idées, d'après les *Védas* et les *Pouranas*, et le missionnaire pour le réfuter et le convertir. En sorte que, si nous supposons avec le missionnaire que les superstitions indiennes viennent des traditions primitives, altérées par l'ignorance ou par le goût des fables, et si nous attribuons au mot *Véda* son véritable sens de *révélation*, nous aurons l'abrégé de toute l'œuvre du missionnaire, en disant :

Il y eut un *Véda*, une *révélation primitive*, et la tradition en est venue jusque dans les *Indes*. Mais vous, brahmanes, vous avez corrompu le *Véda* par des erreurs de tout genre. Ces erreurs, je viens les détruire; je viens vous ramener à la vérité de la révélation.

Voilà l'idée-mère; voyons-en quelques développemens, soit dans l'*Ezour-Védam*, d'après la traduction apportée en Europe, soit dans les autres *Pseudo-Védas*, découverts en dernier lieu.

Les deux interlocuteurs de l'*Ezour-Védam* sont *Vyasa*, le célèbre compilateur des fables, l'Homère des Indiens, qui est à convertir, et *Soumanta*, qui remplit le rôle de missionnaire¹.

DÉBUT.

« *Soumanta*, touché du sort malheureux des hommes, qui tous, »
 « livrés à l'erreur et à l'idolâtrie, couraient aveuglément à leur »
 « perte, forma le dessein de les éclairer et de les sauver. Pour dissi- »
 « per donc les épaisses ténèbres, qui avaient obscurci leur raison, il »
 « composa l'*Ezour-Védam*, où, les rappelant à leur raison même, »
 « il leur fait connaître et sentir la vérité qu'ils avaient abandonnée »
 « pour se livrer à l'idolâtrie. »

Voilà le dessein du missionnaire et le sujet de tout le livre. Pour entrer en matière, l'auteur suppose que *Vyasa*, touché du désir de s'instruire et de parvenir au salut, vient trouver *Soumanta*, et lui adressa ainsi la parole :

« Le siècle malheureux où nous vivons est le siècle du péché. La »
 « corruption est devenue générale. C'est une mer sans bornes qui a »
 « tout englouti. A peine voit-on surnager un petit nombre d'âmes

¹ L'auteur a écrit *Biasche* et *Choumontou*, suivant la transcription alors en usage. Il était à propos de restituer ici à ces noms propres bien connus, l'orthographe qui prévaut aujourd'hui.

» vertueuses. Tout le reste a été entraîné, tout a été corrompu. En-
 » foncé moi-même comme les autres dans cet océan d'iniquités, dont
 » je ne découvre ni les bords ni le fond, je ne puis manquer de pé-
 » rir comme eux. Tendez-moi donc une main secourable, et, en ha-
 » bile pilote, retirez-moi de cet abîme pour me conduire heureuse-
 » ment au port ». Et un peu plus loin : « Vous voyez à vos pieds un
 » pécheur qui ne cherche qu'à s'instruire ; servez-moi donc de guide
 » et de père ; sauvez mon âme, en la délivrant de ses erreurs. »

Soumanta lui répond :

« Et depuis quand t'est-il venu dans l'esprit de vouloir t'instruire
 » des *Védams*, et de devenir vertueux? N'est-ce pas toi qui as inventé
 » ce nombre prodigieux de *pouranas*, contraires en tout au *Védam*
 » et à la vérité, et qui ont été le malheureux principe de l'idolâtrie
 » et de l'erreur?... Tu as plus fait : tu as inventé plusieurs *incarna-*
 » *tions* que tu attribues à Vichnou. Tu as entretenu le monde dans
 » ces rêveries, et tu es venu à bout de les faire goûter... Tu as fait
 » oublier aux hommes jusqu'au nom même de Dieu. Tu les as plon-
 » gés dans l'idolâtrie... Comment les détromper aujourd'hui? ils ont
 » sans cesse tes livres entre les mains, ils ne s'en départiront pas...
 » Si je viens donc à t'instruire aujourd'hui de la vérité, quel fruit en
 » retireront-ils? Y a-t-il apparence que je puisse parvenir à la faire
 » goûter et aimer? »

A ces paroles, *Vyasa* s'humilie, avoue encore qu'il est le plus grand des pécheurs, et supplie son nouveau maître d'oublier tout pour ne penser qu'à le sauver. « Je le veux bien, répond *Soumanta*,
 » mais à condition que tu jetteras au feu tous les livres que tu as
 » composés, que tu renonceras à tes préjugés, etc. ». Puis le mis-
 sionnaire, sous le manteau du docteur indien, passe en revue les
 fables inventées par *Vyasa*, tantôt en lui en faisant des reproches,
 tantôt en répondant à ses questions, et en dissipant les préjugés de son
 esprit.

« Le *Soleil* que tu as divinisé n'est qu'un corps sans vie et sans
 » connaissance. Il est entre les mains de Dieu, comme une chandelle
 » entre les mains d'un homme. Créé de lui pour éclairer le monde,
 » il obéit à sa voix et répand partout sa lumière, comme une chan-
 » delle qui commence à éclairer dès qu'on l'allume.... Tu as donné

³ *Ezour-Védam*, l. 1, c. 7.

» la figure d'homme au soleil, à la lune, aux étoiles; tu en as fait
 » des êtres animés; c'est un pur mensonge et une preuve de ton
 » ignorance. Tous ces êtres sont des êtres inanimés, créés de Dieu
 » pour éclairer le monde¹. Le *Gange* a-t-il plus de vertu qu'une
 » autre rivière? que trouves-tu dans le *Gange*? de l'eau comme celle
 » de la fontaine, comme celle du ruisseau; ce qui lave les péchés,
 » c'est le repentir de les avoir commis, c'est une bonne conduite
 » pour l'avenir². »

Il est inutile de suivre *Soumanta* dans la série de ses réfutations; ces passages pris au hasard peuvent donner une idée juste du rôle tout chrétien qu'il remplit à l'égard de *Vyasa*. Le plus grand obstacle à la conversion des brahmanes n'était pas tant dans leurs erreurs qu'ils reconnaissaient quelquefois sans peine, que dans les exigences de leur caste orgueilleuse. Mais l'invasion et la domination des *Mogols* dans le *Carnate* eut le double avantage de protéger les missionnaires et d'affaiblir de beaucoup la tyrannie des usages. *Soumanta* fait allusion à cette circonstance. « Cependant, dit-il, malgré les
 » maux qui inondent la terre dans ce siècle malheureux, on peut
 » dire qu'il a quelque chose de plus avantageux que les autres.
 » — *Vyasa*. Quels sont ces avantages? — *Soum*. Dans les premiers
 » siècles, chaque caste était soumise à différentes cérémonies qui ne
 » sont plus en usage. On ne pensait pas à enseigner le *Védam* aux
 » *Choutres* et à la populace, c'eût été un péché. On le peut main-
 » tenant sans crainte et sans scrupule. »

On peut lire dans les *Lettres édifiantes* et notamment dans celles du P. *Calmette*, combien les préjugés de caste diminuèrent et combien le Christianisme fit de progrès parmi les *Choutres*, sous la protection des *Nababs*. Quant aux brahmanes, quoiqu'ils se rapprochassent des missionnaires, en les voyant instruits dans les sciences sacrées, peu se convertissaient. Car se faire chrétien, c'était renoncer à tous ses privilèges. Aussi en exhortant *Vyasa* à se convertir, *Soumanta* (le missionnaire), compare cet acte décisif aux cérémonies que pratique un *brahmane*, lorsque pour embrasser la vie des *Sannyassis*,

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

il abandonne tous ses biens, et fait même le sacrifice de la *ligne*, c'est-à-dire de ce cordon de coton que les brahmanes portent en bandoulière, comme insigne de leur caste.

« *Vyasa*. Quelles cérémonies doit-il observer en quittant la *ligne*?

» *Soumanta*. Ayant fait du feu, il récitera cette prière en présence de son gourou :

» Grand Dieu, vous m'avez mis au monde pour vous servir, et je n'y ai vécu que pour vous offenser ! ma vie n'a été qu'un tissu de péchés et de désordres ; je n'ai jamais su ce que c'était que la vertu ; je ne l'ai jamais pratiquée. Touché aujourd'hui d'un vrai désir de vous plaire, je renonce non-seulement à ces faux biens qui ont été pour moi l'occasion de tant de péchés, mais encore à la *ligne*. Qu'ai-je besoin, en effet, de porter une marque distinctive de ma caste ? L'unique endroit par où je veux désormais me distinguer, est la connaissance profonde, que vous voudrez bien me communiquer de votre être et de vos perfections. Daignez, Seigneur, en considération du sacrifice que je vous fais, de ce que je puis avoir de plus cher, me pardonner mes fautes et avoir pitié de moi. » Cela dit, il jetera sa *ligne* dans le feu ¹.

Par ces citations il est facile de juger quel est l'esprit de l'*Ezour-Védam* ; sans en examiner la valeur au point de vue de l'art, on doit y reconnaître une idée ingénieuse autant qu'apostolique. Ainsi le missionnaire voulait-il préparer l'esprit et le cœur des brahmanes, et les amener graduellement à une entière conversion. Pour se faire comprendre d'eux, il fallait prendre leur langage, et pour qu'ils fussent capables de distinguer la lumière, il était nécessaire de guérir préalablement leurs yeux malades. C'est à ceux qui connaissent le génie des brahmanes à dire si cette méthode n'était pas plus rationnelle qu'une lecture immédiate de la Bible.

L'abbé BACH,
De la Société asiatique de Paris.

 Polémique Catholique.

DE LA

PERPÉTUITÉ DES MIRACLES DANS L'ÉGLISE,

LETTRE A M. L'ABBÉ LAFFETAY,

Chanoine de Bayeux, docteur ès-lettres.

 MIRACLE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM.

Julien voulait faire mentir la prophétie relative à l'irrémissible destruction du temple, mais ce dessein adressé à Dieu ne demeura pas sans repousse.

D^r DRELLINGER.

MONSIEUR ET BIEN CHER AMI,

Un jour, le platonicien couronné qui avait, comme Voltaire, juré de renverser J.-C. de son trône éternel, prit dans ses mains nos livres saints. Quand il fut arrivé au livre de Daniel, il y lut cette prophétie, sur laquelle ses regards s'arrêtèrent longtems :

« Après 62 semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le
 » doit renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple, avec son chef,
 » qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire ; elle finira par une
 » ruine entière, et la désolation qui lui a été prédite arrivera après
 » la fin de la guerre. — Il confirmera son alliance avec plusieurs dans
 » une semaine, et, à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifi-
 » ces seront abolis, l'abomination de la désolation sera dans le lieu
 » saint, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à
 » la fin' . »

« Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus qui cum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo, et finis ejus vastitas et post finem belli statuta dissolutio. — Confirmabit autem pactum multis hebdomada una ; et in medio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium, et erit in templo abominatio desolationis et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio (Daniel,

Enfin, Julien jeta ses regards inquiets sur l'Évangile, et voici ce qu'il y lut :

« Lorsque Jésus sortait du temple pour s'en aller, ses disciples » s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure et la » grandeur de cet édifice, et il leur dit : Voyez-vous tous ces bâti- » mens? je vous le dis, en vérité, ils seront tellement détruits qu'il » n'y demeurera pas pierre sur pierre¹. »

L'empereur ferma le livre sacré. Il crut enfin avoir trouvé le côté faible du Christianisme, et il ordonna aussitôt à un de ses amis intimes, *Alypius*², et au gouverneur de la province, de rebâtir le temple de Jérusalem.

ix, 26, 27). — « Conformément aux prophéties de l'ancien et du nouveau » testament, dit le docteur Döllinger, la religion judaïque, dès lors qu'elle ne » passait pas au christianisme et ne se transformait pas en loi purifiée et com- » plétée, devait, aussitôt après l'affermissement de la loi nouvelle, tomber et » s'éteindre. C'était une nécessité de son caractère emblématique, de sa des- » tination purement préparatoire. Pour accomplir ce plan auquel la nation » juive ne voulait pas prêter les mains en acceptant volontairement l'*Évangile*, » la providence choisit le moyen le plus simple, les Romains exécuteurs de » la sentence divine, détruisirent le temple, et, dans cette destruction les sa- » crifices et le sacerdoce de l'ancien testament, déjà privés de leur force in- » terne par le sacrifice et le sacerdoce de J.-C., furent aussi anéantis et » abrogés entièrement. En effet avec le temple tomba le culte qui y était at- » taché, et avec ce culte la religion juive. Or la ruine du temple comme la » suppression des sacrifices qui s'y célébraient devait être et doit rester irré- » vocable. Ainsi l'annonçaient les voix prophétiques des deux Testaments, ainsi » l'exige la relation du nouveau avec l'ancien, car ce qui a pris la place de » l'emblème, l'Évangile avec le pur et non sanglant sacrifice de l'Eucharistie, » a pour lui la promesse d'une continuelle durée. Au près de l'Évangile ne » peuvent subsister les *anciennes figures* et l'œuvre que Dieu avait autrefois » établie lui-même, mais qu'il a ensuite brisée quand le tems a été accompli, » nulle main humaine ne peut ni ne doit jamais le rétablir. » (Döllinger, *Origines du christianisme*, traduction Léon Boré, t. II, p. 31; *Julien*. — Voir encore La Bletterie, *Vie de Julien*.)

¹ « Et egressus Jesus de templo ibat et accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei edificationes templi. — Ipse autem respondens dixit illis: Videtis hæc omnia? Amen dico vobis non relinquetur hic lapis super lapidem qui non destruat. » Math., xxi, 1, 2, et saint Marc, xiii, 1, 2.

² Les lettres 29^e et 30^e de Julien sont adressées à Alypius. Dans la dernière

« Des matériaux furent réunis en immense quantité. les Juifs accoururent en foule, et même, des lieux les plus éloignés, il en vint un grand nombre pour être témoins de la victoire qui allait être remportée sur l'Église de J.-C. Mais ce défi adressé à Dieu ne demeura pas sans réponse ; de violens coups de vent dispersèrent les matériaux ; la foudre mit en pièces les machines et les outils ; un tremblement de terre envoya au loin les pierres restées dans les anciens fondemens, et jeta à bas les maisons voisines. Dans la nuit, une croix brillante entourée d'une couronne parut au ciel, et les vêtemens des assistans furent marqués du même signe. Mais ce qui porta le coup décisif, ce furent les flammes, qui, sortant des entrailles de la terre, tuèrent un grand nombre de travailleurs, en blessèrent d'autres, et, par leurs éruptions multipliées, forcèrent enfin les Juifs et les païens à abandonner malgré eux la partie¹. »

Tels sont les faits qu'il s'agit d'établir : commençons par le témoignage des écrivains païens.

« Julien, dit Ammien-Marcellin, qui avait été trois fois consul, entra pour la quatrième fois dans cette souveraine magistrature, s'as-

il l'appelle *Ἀδελφὸς παθιμώτατος καὶ φιλικώτατος*. — Julien ne voulait évidemment s'en rapporter qu'à un autre lui-même. Voir Warburton, le portrait d'Alypius ; *Dissertation sur le projet de Julien*, traduction Mazéas, 1, 75-76. — Cet excellent ouvrage de Warburton est très-rare et il n'a jamais été réimprimé, nous n'aurions pas pu nous le procurer sans les soins obligeans de M. Lecoffre qui nous l'a procuré à Paris, avec beaucoup de peine. Du reste le célèbre évêque de Gloucester n'a pas seul savamment traité cette question : Seigneux de Correyon, Colonia, Bulet, Bailly, Bergier, le docteur Dœllinger, en Suisse, en France et en Allemagne l'ont chacun à leur tour étudiée. — Voir Seigneux de Correyon, *Notes sur Addison, la religion chrétienne*, section VIII, § 6 ; dans le t. IX, p. 1043 des *Démonstrations évangéliques*, de Migne ; Colonia, *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens* ; Bulet, *Histoire de l'établissement du christianisme*, note 78 ; dans les *Démonstr.* de Migne, t. XII, p. 415 et 490 ; Bailly, *de Religione*, II, *De restauratione templi Hierosol.* ; Bergier, *Dictionnaire de théologie*, art. *temple* ; Dœllinger, *Origines du christianisme*. Nous avons comparé ensemble ces différens auteurs.

¹ Dœllinger, *Origines du christianisme*, II, Julien. Seigneux de Correyon ajoute quelques détails (Cf. Seigneux de Correyon, *Notes sur Addison*).

» sociant pour collègue Salluste, préfet des Gaules. Il paraissait étrange
 » de voir un particulier associé à l'empire, événement dont l'histoire
 » ne fournit pas d'exemple depuis les règnes de Dioclétien et d'Aris-
 » tobule. Quoique l'esprit de ce prince fût sans cesse occupé de la
 » variété des événemens qu'il fallait prévoir et des différens prépara-
 » tifs pour les expéditions qu'il méditait, il avait néanmoins l'œil à
 » tout, et se partageait en quelque façon lui-même. Il entreprit, pour
 » éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâ-
 » tir à des frais immenses le fameux temple de Jérusalem qui, après
 » plusieurs guerres sanglantes, n'avait été pris qu'avec peine par Ves-
 » pasien et par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'An-
 » tioche, qui avait autrefois gouverné la Bretagne à la place des pré-
 » fets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient
 » leurs efforts à faire réussir cette entreprise, *d'effroyables tour-*
 » *billons de flammes, qui sortaient par des élancemens continuel-*
 » *des endroits contigus aux fondemens, brûlèrent les ouvriers et*
 » *rendirent la place inaccessible ; enfin, cet élément persistant tou-*
 » *jours avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on*
 » *fut obligé d'abandonner l'entreprise'.* »

† Julianus jam ter consul, adscito in collegium trabæ Sallustio præfecto per Gallias, quater ipse amplissimum imperat magistratum ; et videbatur novum, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diocletianum et Aristobulum nullus meminerat gestum. Et licet accidentium varietatem sollicità mente præcipiens, multiplicatos expeditionis apparatus flagranti studio perurgeret, diligentiam tamen ubique dividens, imperique sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et interneciva certamina obsidente Vespasiano posteaque Tito ægrè est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis : negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessible, hocque modo elemento destinatus repellente cessavit incæptum. » (Ammien Marcellin, *Histoire des empereurs romains*, liv. xxiii, ch. 1.) — « Le style de cette histoire, dit M. Bouillet, se ressent de la barbarie du tems et l'ouvrage jouit d'une grande autorité. » (Bouillet, *Dictionnaire universel*, article Ammien Marcellin). — « Ammien Marcellin, dit le père de Co-

« C'est ainsi, dit très-bien le savant évêque de Gloucester, que la Providence a non-seulement vengé ses droits à la face de l'Univers, mais qu'elle a voulu conserver à tous les siècles la mémoire de cette entreprise impie par le témoignage le plus authentique. En effet, quand l'incrédule le plus opiniâtre, et l'infidèle le plus endurci assigneraient eux-mêmes les qualités requises à un historien pour obliger les hommes à croire les faits qu'il rapporte, ils n'en produiraient aucune qu'on ne pût leur prouver évidemment dans Ammien Marcellin. Il était païen et par conséquent exempt de tout préjugé favorable aux chrétiens. Il était sujet, courtisan, admirateur de Julien, par conséquent bien éloigné de rien rapporter qui pût flétrir sa mémoire. Il aimait la vérité et il nous a fait voir plus d'une fois qu'il avait pour l'imposture tout le mépris qu'elle mérite; il était né avec un jugement exquis que l'étude de la philosophie et la connaissance des hommes avait perfectionné; il était par conséquent moins propre que tout autre à s'en laisser imposer; il était non-seulement contemporain de l'événement mais dans le même tems il n'était pas éloigné de Jérusalem. Il a rapporté cet événement non sur les premières relations qui en coururent, où l'erreur peut se mêler aisément à la vérité; mais après un examen réfléchi et des recherches exactes de tout ce qui s'était passé. Il ne nous l'a point transmis comme un fait incertain, que la défiance accompagne, mais comme un fait notoire dont on ne faisait pas plus de mystère en Asie que de l'entreprise et du succès de l'expédition des Perses. Il ne l'a point inséré dans son histoire avec cette partialité qui se découvre toujours, par l'intérêt que l'on a de rejeter les faits qui nous sont contraires, ou d'admettre ceux qui nous sont favorables;

lonia, ne dit presque rien des événemens de son tems dont il n'ait été le témoin, ou même à quoi il n'ait eu bonne part, et on peut dire qu'à cet égard il ressemble fort à César et à Xénophon. • Les critiques à qui rien n'échappe le proposent comme un modèle de modération, d'exactitude, d'équité, de bonne foi. (Colonia, *La religion chrétienne autorisée*, chap. 2, § 1. — Voir encore Seigneux de Correvon *Notes sur Addison*, section VII, § 6; Feller, *Biographie universelle*, article *Ammien Marcellin*; Warburton, *Dissertation sur les tremblemens de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'empereur Julien de rebâtir le temple de Jérusalem*, 1, chap. 3.

son histoire nous fournit bien des exemples d'un caractère tout opposé; il a rapporté la défaite de Julien à tête reposée, avec gravité, avec sagesse, s'écartant également et de ce qui pouvait déshonorer la mémoire de son prince, en disant trop, et de ce qui pouvait blesser la vérité en disant trop peu. Le titre qu'il ambitionnait le plus était celui d'un historien fidèle et impartial, c'est par ce motif qu'il préféra la solitude à la cour¹ ».

Il ne faut attendre ni de Julien ni de ses confidens la même franchise que celle du loyal soldat dont nous venons de citer l'éclatant témoignage. Le zèle qu'ils déployèrent dans la réaction païenne, leurs préjugés bien connus, leur invincible antipathie pour les chrétiens les obligeaient à dissimuler autant que possible l'évidence d'un événement dont on pouvait tirer de fortes conclusions contre leurs opinions.

Écoutons Libanius :

Ce sophiste célèbre, dévoué aux intérêts et aux projets de Julien, dit, en parlant de sa mort, » que les Perses, à la vérité, furent informés » par un déserteur de l'état où la fortune avait réduit les affaires. Mais, » ajoute-t-il, il n'y avait pas un seul homme parmi nous dans la ville » d'Antioche qui en sût la moindre chose : il est vrai que ce malheur » (la mort de Julien) paraissait avoir été prédit *par des tremblemens* » *de terre arrivés dans la Palestine*, qui avaient renversé quelques » villes et endommagé d'autres. Il semblait que les dieux nous pré- » sageaient, par ces désastres, quelque événement funeste. En effet, » pendant que nous adressions nos vœux au ciel pour détourner les » malheurs qui nous menaçaient, il vint un courrier, etc.² »

Le second passage est tiré de l'*Oraison funèbre de Julien*. Il s'exprime ainsi :

» Le temple d'Apollon réduit en cendres, *ces secousses terribles* » *qui ont ébranlé l'empire*, étaient des présages de cet accident (la mort » de Julien) et de tous les maux que nous ne tardâmes pas d'éprou- » ver³. »

Libanius confond à dessein deux événemens très-distincts : le

¹ Warburton, *Dissertation*, etc., chap. III.

² Libanius, *son autobiographie*, p. 45.

³ Libanius, *Oraison funèbre de Julien*.

tremblement de terre de Jérusalem avec les secousses terribles qui ébranlèrent tout l'empire dix-huit mois après la mort de Julien, sous le premier consulat de Valentinien et de son frère¹.

Quoique Julien affecte, comme Libanius, de jeter de l'obscurité sur le grand événement de Jérusalem, il est facile de reconnaître, au milieu des précautions dont il s'environne, la confusion d'avoir vu son projet échouer devant une force irrésistible. Après avoir justifié les dieux sur la profanation de leur temple et le mépris qu'on avait de leur culte, il s'exprime ainsi :

« Que ceux, par conséquent, qui ont vu ou qui ont entendu parler
 » de ces hommes, assez sacrilèges pour insulter aux temples et aux
 » images des dieux, ne forment aucun doute sur la présence et la su-
 » périeurité de ces mêmes dieux... Qu'ils ne prétendent pas nous en
 » imposer par leurs sophismes et nous épouvanter par le cri de la
 » Providence²; car les prophètes des juifs qui nous font ces re-
 » proches, que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple, détruit
 » pour la troisième fois et non encore rétabli jusqu'à présent³? ce
 » n'est pas que je veuille insulter à leur infortune, puisque j'ai voulu
 » moi-même rebâtir ce temple⁴ en l'honneur de la Divinité qu'on y

¹ Ammien Marcellin, l. xxvi, chap. 10. Libanius ignorait si peu la vraie date des tremblemens de terre qu'il affecte de confondre avec celui de Jérusalem, qu'il avance dans son *Discours à Théodose* que ces secousses terribles étaient l'effet de la colère des dieux, irrités de voir la mort de Julien restée sans vengeance.

² Μηδὲ ταρπύττω περὶ τῆς προνοίας ἡμῶν. *Opera*, p. 541. (Neque providentiâ nemo nos perterreat). Il est évident par ce passage que les chrétiens reprochaient à Julien d'avoir été contrarié dans ses projets par une intervention de la providence, ce qui prouve que, du vivant même de Julien, on ne se faisait pas illusion sur le caractère de l'événement et que la rumeur publique parvenait jusqu'à l'apostat lui-même.

³ Warburton ne me paraît pas avoir bien saisi le sens de ces deux mots : « τρίτον ἀνατραπέντος. » Nous adoptons l'opinion du savant Fabricius et du P. de la Bletterie qui pensent que Julien avoue par ces mots sa défaite et sa honte. On trouvera le développement de cette opinion dans Bullet, *Histoire de l'établissement du christianisme*, note 78.

⁴ « Οσαυτε ποσούτοις ὕστερον χρόνοις ἀναστήσασθαι διενόηθην αὐτὸν..... » Ces paroles sont assez claires et contiennent un aveu assez formel du projet de Julien et de son impuissance à le réaliser.

» invoquait. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est
 » rien de durable dans les choses humaines, et que ces prophètes,
 » qui ont écrit ces choses, n'avaient conversé qu'avec de vieilles
 » folles. Tout cela ne prouve pas, à la vérité, que *leur dieu ne soit*
 » *grand*¹, mais qu'il n'a eu ni de bons prophètes, ni de savaus in-
 » terprètes; or, cela vient de ce qu'ils n'ont point livré leur esprit
 » aux diverses sciences qui auraient éclairé et ouvert leurs yeux
 » trop obscurcis, et auraient dissipé les ténèbres qui les entou-
 » raient. Aussi semblables à des hommes qui, à travers une nuée
 » épaisse, voient non purement et non distinctement une grande
 » lumière, et la prenant non point pour une lumière pure, mais pour
 » un feu, et ne voyant pas les objets qui entourent cette lumière, ils
 » crient comme des forcenés : *Craignez ! tremblez ! voilà le feu ,*
 » *la flamme, la mort, le glaive et le javelot*² ! employant ainsi plu-
 » sieurs expressions pour désigner la seule *propriété destructive du*
 » *feu*³. »

Aux témoignages des païens nous pouvons joindre ceux des juifs.

Le célèbre rabbin *Gedaliah ben Joseph Sechiaï* s'exprime ainsi dans son histoire intitulée *Schialschelet Hakkabbala*. (chaîne de la Cabale):

¹ Il ne faut pas être surpris de cet aveu, il est tout à fait en harmonie avec le syncrétisme de l'école néo-platonicienne dont Julien était un défenseur si ardent. — Voir De la Bletterie, *Vie de l'empereur Julien*; Néander, *Julien et son époque*; Doellinger, *Origines du christianisme*, II, chap. 2 et 4.

² Dans ces phrases remplies à dessein de réticences et d'obscurités, l'empereur a sans cesse en vue les chrétiens et il essaie d'affaiblir l'impression des menaces qu'ils faisaient au nom du ciel depuis l'événement du temple de Jérusalem. Ces mots significatifs, *le feu, la flamme, le javelot*, rappellent les principales circonstances du miracle comme nous le verrons dans les témoignages des Pères.

³ Julien paraissant craindre d'entrer dans de trop longs détails et restant perpétuellement sur le terrain de l'allusion, insinue, en finissant, que le prodige qu'on lui oppose est un événement tout naturel et qu'il ne faut pas y voir tant de mystères. Quelques rationalistes modernes ont trouvé plausible cette explication qui ne se soutient pas devant l'examen approfondi des faits. — Voir les *OEuvres de Julien*, éditées par le P. Petau, t. I, 1^{re} part., p. 511, in-4°; Paris, 1630. Nous avons précisé la traduction beaucoup trop délayée par les traducteurs ordinaires..

« Dans les jours de *Rabbi Chamma* et de ses frères, environ l'an
 » du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eut un grand trem-
 » blement dans toute la terre qui détruisit le temple que les Juifs
 » avaient élevé à grands frais par l'ordre de l'empereur Julien l'Apos-
 » tat. Le lendemain de ce désastre, le feu du ciel tomba sur les ou-
 » vrages, mit en fusion tout ce qui était de fer dans cet édifice, et
 » consuma un grand nombre de Juifs¹. »

Parmi les témoignages chrétiens² qui nous restent à citer, il en faut distinguer de trois classes : les écrivains contemporains, les écrivains de l'époque suivante, et enfin ceux qui, plus ou moins éloignés de l'événement, l'ont rapporté d'après une tradition plus ou moins sûre. Nous ne ferons qu'indiquer le nom de ces derniers, sans nous appuyer sur leur autorité.

Saint Ambroise, dans une *lettre adressée à l'empereur Théodose*, blâme ce prince de vouloir obliger les Chrétiens à rebâtir un temple qui appartenait aux païens et qu'on avait renversé : « Ne savez-vous
 » pas, dit-il, que, lorsque l'empereur Julien ordonna de rebâtir le
 » temple de Jérusalem, les ouvriers, occupés à cet ouvrage impie,
 » furent frappés du feu du ciel ? et ne craignez-vous pas que ce

¹ In diebus R. Channan et sociorum ejus, anno circiter orbis conditi 4349, memorant libri annalium, magnum in orbe universo fuisse terræ motum, collapsumque esse templum quod struxerant Judæi Hierosolymis præcepto Cæsaris, Juliani apostatæ, impensis maximis. Postridie ejus diei (quo mota fuerat terra) de caelo ignis multus cecidit, ita ut omnia ferramenta illius ædificii liquescerent et comburentur. Judæi multi atque adeo innumerabiles. » Dans Wagenseil *Tela ignea Satanae*, 109. — Sans doute ce témoignage n'est pas contemporain, mais l'écrivain juif fait remarquer lui-même qu'il s'appuie sur la tradition de sa nation conservée dans ses *Annales*. — Le P. Morin rapporte un autre témoignage des Juifs, tiré du *Beresith rabba*. — Voir Morin, *Exercitationes Biblicæ*, 353.

² Nous ne nous occupons pas ici d'établir l'autorité de ces témoignages, puisqu'ils sont, dans les circonstances principales, confirmés, soit par les aveux des païens, soit par leur silence forcé. Au reste, il est difficile d'ajouter quelque chose aux raisons péremptoires fournies par Warburton que sa qualité de protestant ne doit pas rendre suspect quand il s'agit des pères de l'Église. Voir Warburton, 1, chap. 7.

« même ciel n'en fasse autant à votre égard dans les conjonctures
« présentes ! »

Saint Jean Chrysostome, dans son *Discours contre les juifs et les gentils*, parle de l'événement avec la même concision que saint Ambroise :

« Ce que j'ai à vous dire est clair et certain, même pour les jeunes
« gens ; car ceci n'est pas arrivé sous Adrien ou Constantin, mais sous
« l'empereur qui a régné de notre tems, il y a à peine 20 ans. Comme
« Julien, qui a surpassé tous les empereurs en impiété, appelait les
« juifs à sacrifier aux idoles et à partager son impiété, ils lui rappè-
« lèrent leur ancien culte, disant : C'est ainsi que Dieu a été honoré
« par nos ancêtres... Si vous voulez donc que nous sacrifions, ren-
« dez-nous notre ville, rebâissez le temple, le saint des saints ; éle-
« vez l'autel, et nous sacrifierons maintenant comme autrefois....
« L'empereur donna de l'argent, envoya des hommes distingués, ap-
« pela de tous côtés des ouvriers ; il n'omit rien, ne négligea rien,
« agissant avec persévérance et lenteur... Mais, dès qu'ils eurent
« essayé cet effort impie, qu'ils eurent mis à nu les fondemens, dé-
« blayé beaucoup de terrain, et qu'il ne restait plus qu'à commencer
« la reconstruction, aussitôt, un feu violent, sortant des fondemens,
« consuma un grand nombre d'ouvriers, et les pierres mêmes qui
« étaient sur place, et mit fin à leur audacieuse entreprise.

Puis, l'orateur envoie ses auditeurs aux monumens qui subsistaient encore de ce désastre inoui :

« Maintenant, ajoute-t-il, si vous allez à Jérusalem, vous y verrez
« les fondemens du temple mis à nu. Si vous interrogez ceux qui
« sont sur les lieux, ils vous diront tous : *Ces choses se sont passées
« de notre tems, nous en avons été témoins. Il n'y a pas long-tems
« qu'elles sont arrivées.* Comprenez donc maintenant tout le prix de
« cette victoire ; car enfin, cet événement n'est pas arrivé sous l'em-
« pire des Césars, recommandables par leur piété, afin qu'on ne pût
« pas dire que les Chrétiens sont venus à main armée empêcher l'ou-
« vrage des juifs ; mais cet événement est arrivé lorsque nos affaires

* Saint Ambroise, *Lettre XL*, n. 12 ; dans ses *œuvres*, édition de Migne, t. III, p. 949.

» étaient dans la situation la plus triste , lorsque la liberté nous était
 » ravie, lorsque le paganisme était dans l'état le plus florissant, lorsque
 » les fidèles évitaient les places publiques, et qu'ils s'allaient cacher
 » les uns dans leurs maisons, les autres dans les forêts et dans les so-
 » litudes, afin qu'il ne restât aucun motif à l'incrédulité pour nier
 » cet événement : »

Saint Grégoire de Nazianze nous fournit des renseignemens plus étendus et plus complets :

« Après que l'empereur Julien eut mis en usage tous les moyens
 » que sa tyrannie avait pu lui suggérer ; que l'expérience lui eut
 » prouvé combien les voies qu'il avait choisies étaient odieuses et mé-
 » prisables, il se résolut enfin à soulever contre nous le corps entier
 » des juifs. Le penchant qu'ils ont pour les nouveautés propres à
 » exercer leur esprit séditieux, et surtout la haine invétérée qu'ils
 » portent au nom chrétien, les lui fit regarder comme les gens les
 » plus capables de devenir les instrumens de sa malice. Sous pré-
 » texte de leur marquer sa bienveillance (car c'était sous un tel
 » masque qu'il cachait son véritable dessein), il s'efforça de les con-
 » vaincre, par leurs traditions et leurs livres, que le tems prédit par
 » les prophètes était enfin arrivé, où ils devaient retourner dans leur
 » propre pays, rebâtir leur temple et rétablir les lois dans leur an-
 » cienne splendeur. Après s'être insinué de la sorte dans l'esprit de
 » ceux qu'il voulait gagner, et qu'il gagna en effet (car l'impos-
 » ture peut toujours se flatter d'un heureux succès, lorsqu'elle va
 » jusqu'à flatter nos passions), les juifs entreprirent de rebâtir le
 » temple avec toute l'ardeur et la diligence possibles. Ceux que le
 » souvenir de ces préparatifs saisit encore d'étonnement et d'ad-
 » miration rapportent que les femmes des juifs se dépouillaient de
 » leurs bijoux et de leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'en-
 » treprise et au salaire des ouvriers; que les plus délicates d'entre
 » elles mettaient la main à l'œuvre, et emportaient les décombres
 » dans leurs robes les plus précieuses, persuadées que toutes leurs
 » richesses n'étaient rien en comparaison de l'ouvrage auquel elles

¹ Voir saint Jean Chrysostome, 5^e discours contre les Juifs, n. 11; dans ses œuvres, édition de Migne, t. 1, p. 900.

» s'efforçaient de prendre part ; mais un tourbillon de vent qui s'éleva
 » tout-à-coup et un violent tremblement de terre obligea de quitter
 » l'ouvrage. On courut en tumulte se réfugier dans une église voi-
 » sine : les uns pour fléchir la colère du ciel, les autres pour profiter
 » d'une retraite , comme il est naturel de le faire dans ces sortes de
 » cas ; d'autres , enfin , malgré eux , parce qu'ils étaient enveloppés
 » dans la foule qui les entraînait. Quelques-uns *rapportent* que
 » l'Eglise refusa de les recevoir, et que, lorsqu'ils furent arrivés aux
 » portes qui étaient ouvertes un instant auparavant, ils les trouvèrent
 » fermées subitement par une main secrète et invisible , sans doute
 » par cette puissance accoutumée à confondre l'impiété et à consoler
 » l'innocence. Quoi qu'il en soit , une circonstance universellement
 » reçue , et dont tout le monde convient unanimement , c'est que ,
 » lorsqu'ils voulurent éviter par la fuite le danger qui les menaçait ,
 » *un feu sortit des fondemens* du temple, les atteignit bientôt , con-
 » suma les uns, mutila les autres, leur laissant à tous les marques les
 » plus visibles de la colère du ciel : ainsi se passa cette affaire. Que
 » personne ne soit assez incrédule pour révoquer en doute ce pro-
 » dige , à moins qu'il ne veuille douter également des autres œuvres
 » miraculeuses de Dieu.

» Mais ce qu'il y eut de plus étonnant et de plus remarquable, ce
 » fut une lumière qui parut dans le ciel sous la forme d'une croix
 » renfermée dans un cercle ; ce signe auguste, que les impies avaient
 » regardé comme un opprobre sur la terre, était maintenant élevé
 » dans les cieus, et présenté à la vue de tous les hommes comme un
 » trophée de la victoire du Tout-Puissant sur ses ennemis, trophée
 » le plus illustre et le plus éclatant qui fût jamais. Il y a plus , ceux
 » qui étaient présens et spectateurs du prodige *font encore voir au-*
 » *jourd'hui* les croix qui furent imprimées sur leurs vêtemens. Lors-
 » que ceux qui étaient présens , soit des nôtres, soit des étrangers ,
 » considéraient ces marques sur ceux qui les portaient, ils aperce-
 » vaient avec surprise la même chose sur eux-mêmes et sur leurs
 » voisins ; c'était une lumière brillante imprimée sur le corps ou sur
 » le vêtement, et qui surpassait par son éclat et sa beauté tout ce que
 » l'art et l'habileté peuvent donner à la peinture ou à la broderie ¹. »

¹ Saint Grégoire de Nazianze, 4^e discours contre Julien.

Quelques écrivains rationalistes, et même chrétiens¹, ont essayé d'affaiblir l'autorité de ce témoignage; ils ont été surpris de rencontrer dans le texte de saint Grégoire de Nazianze des détails qu'on ne trouve dans aucun des auteurs païens et juifs que nous avons cités, et sur lesquels saint Ambroise et saint Jean Chrysostome gardent un profond silence. Ils ont conclu, de la comparaison de ces différens témoignages, que l'éloquent adversaire de Julien avait accepté sans assez d'examen quelques traditions exagérées qui s'étaient répandues parmi les Chrétiens sur l'événement de Jérusalem, et qu'il fallait absolument retrancher de l'histoire les circonstances dont rien ne pouvait solidement démontrer l'existence. Quand même nous serions obligé d'accepter cette hypothèse et d'abandonner les circonstances qui nous ont été transmises par saint Grégoire, l'essentiel du miracle n'en reste pas moins inattaquable et à l'abri des efforts de la critique la plus malveillante et la plus rigoureuse. Mais sommes-nous obligé de faire une si large concession?

Recevez, Monsieur, etc.

L'abbé Frédéric-Edouard CHASSAY,

Professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

Magny, 18 juillet 1848.

¹ Parmi ces derniers il faut citer Seigneux de Correyon dans ses *notes* sur Addison, et Néander dans son *Histoire de l'Eglise*.

 Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. — PARIS. — *Nomination de Mgr Sibour, évêque de Digne, à l'archevêché de Paris.*

C'est avec douleur que nous avons raconté au commencement de ce cahier la mort de Mgr Affre, archevêque de Paris; mais c'est avec une vive satisfaction que nous pouvons annoncer la nomination de son successeur. Dieu qui avait frappé et aussi glorifié l'Église de Paris, par le martyre de son évêque, a voulu la consoler en inspirant aux dépositaires de l'autorité la pensée de lui donner pour successeur M. SIBOUR, évêque de Digne. Mgr Affre blessé le 25, mourut le 28 juin dernier, ses obsèques eurent lieu le 7 juillet. Or, ce jour-là même, à la suite d'un conseil des ministres, tenu sous la présidence du général Cavaignac, M. Carnot, ministre de l'instruction publique et des cultes, fut autorisé à écrire à Mgr l'évêque de Digne, pour le prévenir que le pouvoir exécutif l'appelait au siège de Paris. Cette nouvelle se répandit promptement dans Paris, et y causa une joie et une satisfaction universelles; tout le monde s'accorda tout de suite à dire qu'il était impossible de faire un meilleur choix; nous-mêmes qui avions l'honneur de connaître depuis longtemps Mgr Sibour et de jouir de sa précieuse amitié, nous nous hâtâmes de lui écrire pour lui faire part de notre joie, et des vœux unanimes, qui lui demandaient d'accepter un poste encore couvert du sang d'un martyr, et qui pourrait bien appeler encore un semblable dévouement. Nous donnerons ici sa réponse, parce qu'elle a été publiée par tous les journaux, et parce que, dans sa brièveté, elle fait bien connaître l'esprit et le cœur du prélat, et renferme un programme complet de sa future administration.

« Mon cher Monsieur Bonnetty,

• Je saisis à la volée deux minutes pour vous gronder, car j'en veux à tous
 • mes amis, à vous comme aux autres, pour avoir trompé l'opinion publique
 » sur mon compte. Ah! mon cher ami, je suis le plus incapable des hommes
 • pour relever tant de ruines intellectuelles et morales. Heureusement Paris
 » abonde en ouvriers dévoués et intelligents, et je compte sur leur coopération
 » à l'œuvre de Dieu. Cette pensée calme un peu mes agitations. Vous serez
 » vous-mêmes fidèle à l'appel de votre premier pasteur, et j'espère qu'il sor-
 » tira quelque chose de tous nos efforts réunis. Bien que que je n'aie rien du
 » savant, j'aime les sciences. Je les encouragerai en priant Dieu de les faire
 » servir à la gloire de la religion.

» Je compte aussi que le glorieux martyr mon prédécesseur nous couvrira
» de sa protection.

» Adieu, mon cher Monsieur Bonnetty, votre bien affectionné,

» † MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE,

Digne, le 13, juillet, 1848.

» Evêque de Digne. »

Cette lettre, imprimée d'abord dans l'*Univers*, fut répétée par tous les journaux, parce qu'elle était la première parole du futur pasteur, entendue dans son diocèse; elle confirmait en outre l'espoir que chacun avait conçu de lui voir accepter l'honneur et le fardeau qui lui étaient offerts; car ce ne fut que le 19 que le *Moniteur* publia l'annonce officielle suivante, qui est la première formule de la nomination des évêques sous la République :

« Par un arrêté du président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, rendu
» sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, le 15 de
» ce mois, M. Sibour, évêque de Digne, a été appelé à l'archevêché de Paris. »

M. Sibour arriva à Paris, le 29 juillet pour y faire ses informations canoniques, et il n'y est resté que 8 jours. Toutes les personnes qui ont eu le bonheur de l'approcher, n'ont pu que se féliciter de l'accueil du prélat. Mgr Sibour joint à toute l'affabilité d'un père, toute la dignité et toute la majesté d'un évêque.

Mgr Sibour est né à Saint-Pol-trois-Châteaux, département de la Drôme, le 4 avril 1792. C'est à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il fit ses études ecclésiastiques; à sa sortie du séminaire, il fut successivement professeur d'humanité et de rhétorique au petit séminaire de Paris, puis successivement prêtre administrateur à l'église de Saint-Sulpice, et vicaire à l'église des Missions étrangères. Après avoir passé environ trois ans dans cette église, il fut appelé, lors du rétablissement de l'évêché de Nîmes, pour être nommé chanoine de la cathédrale; à la mort de Mgr du Chaffoy, il fut nommé vicaire-général capitulaire. C'est dans cette ville, qu'en 1839, la nomination royale vint le choisir pour l'évêché de Digne, l'ordonnance est du 28 septembre; la bulle de sa nomination parut le 25 janvier 1840 et il fut sacré à Aix le 25 février de la même année.

Mgr Sibour a toujours cultivé la chaire, pour laquelle il a toujours en beaucoup de dispositions; son éloquence est facile et choisie, et l'improvisation ne lui fait pas défaut. Outre la chaire, le prélat, dès avant son pontificat, a souvent écrit pour la défense de toutes nos libertés religieuses. Les journaux religieux du midi ont reçu de lui divers travaux qui prouvent la compréhension de son esprit pour les besoins actuels, et son zèle pour protester contre les doctrines mauvaises qui font tant de bruit autour de nous. La liberté d'enseignement ne l'a pas laissé muet et l'on se souvient de la *lettre* ferme et courageuse qu'il publia en réponse ou plutôt en adhésion au *memoire* de Mgr Al-

fre sur ce sujet; mais le plus important de ses ouvrages est celui qu'il a publié sous le titre suivant: *Institutions diocésaines, ou recueil des réglemens publiés par Mgr l'évêque de Digne, pour la constitution de son chapitre, et l'organisation de son officialité, accompagnés de motifs de ces réglemens et d'un traité sur la juridiction ecclésiastique, précédant l'officialité*; le premier volume parut en 1845, et le second vient à peine d'être publié. Tout le monde s'accorde à dire que la science la plus profonde et l'amour le plus sincère, le plus dévoué pour l'Église ont présidé à la rédaction de cet ouvrage. — Outre ces divers mérites, Mgr Sibour a fait plusieurs voyages: en Afrique où il est allé assister à la fête célébrée pour le retour des reliques de saint Augustin à Hippone, et à Rome où il est allé porter aux pieds du souverain pontife, le tribut de foi, de déférence et de vénération que lui doivent tous les évêques catholiques.

Toutes ces considérations ne peuvent que faire concevoir l'heureuse espérance, que ce pontife est vraiment selon le cœur Dieu, qui l'a donné à l'Église de Paris pour la consoler de la perte de son glorieux prédécesseur.

AMÉRIQUE.

CANADA. — *Découverte de différentes antiquités provenant peut-être de quelque ancienne colonie de Juifs.*

• Il y a quelques jours, dit un journal anglais, les Canadiens, exploitant un lieu écarté, dans le voisinage de *Penetanguishem*, trouvèrent, à environ six milles de là, une cavité dans laquelle ils introduisirent leurs bâtons, et déplacèrent un ou deux crânes humains; mais ils ne poussèrent pas plus loin leurs investigations.

• MM. Henry Thompson et Hill, de Mohawk, ayant entendu parler de cette cavité, résolurent de la visiter. Ils y trouvèrent 50 crânes humains et une grande quantité d'ossements; auprès de ces ossements, il y avait 36 ou 37 vases en cuivre de forme plate, évasée, d'un quart de pouce environ d'épaisseur, et de trois pieds de diamètre. Quelques-uns de ces vases étaient entourés d'un fort cercle de fer, et si fort que le marteau ne put le casser qu'à l'endroit où il avait été soudé. Plusieurs étaient entiers, d'autres étaient brisés ou usés. Une couleur rougeâtre, que le tems avait fait disparaître, se voyait au fond. Chacun d'eux pouvait contenir 20 gallons.

• Avec ces restes humains, on trouva trois conques marines, et nos lecteurs savent que ce coquillage est étranger aux eaux du Canada. Ça et là, il y avait des chapelets dont les grains n'étaient ni de corail, ni de verre, ni de porcelaine, mais de petits coquillages troués et des mêmes contrées que les conques. On trouva aussi une hache de fer rougée par la rouille. Tous ces ossements, ces petits meubles et ces ornemens étaient symétriquement étendus sur des

peaux de castor privées de leur poil par l'humidité ; mais le parchemin était resté à peu près entier.

• Ce soin, apporté par ces naturels à l'ensevelissement de leurs compatriotes, contraste étrangement avec leur vie rude dans les forêts. Un lit de peaux de castors ! Combien d'êtres civilisés envieraient un pareil tombeau à la place d'une chambre humide et glaciale !

» A peu de distance de là, à *Bautry's-Island*, on a fait une découverte semblable. On a trouvé de plus, chose remarquable, quelques pièces de cuivre de la forme d'un triangle isocèle, pesant chacune d'eux ou trois onces, et une espèce d'instrument d'agriculture, également en cuivre, qui a dû être fixé à un manche en bois.

» Les phrénologues qui ont étudié ces crânes leur ont trouvé des ressemblances caractéristiques avec ceux des anciens *Égyptiens*. Les vases de cuivre et les autres objets trouvés près d'eux ont évidemment une origine fort ancienne ; il a suffi de les voir pour en être convaincu.

» La singularité de cette découverte, qui n'est pas la seule dans ces contrées désertes, consiste dans ce fait : c'est qu'un arbre, provenant probablement d'une graine tombée dans cette cavité, a aujourd'hui 18 à 20 pouces de diamètre : ce qui accuserait un âge de 200 ans au moins. De ces observations naissent ces questions archéologiques : Quels étaient les possesseurs de ce pays en l'an 1647 ? Qui alors traversait les forêts jusqu'au lac d'Hudson et habitait les petites îles voisines ? Qui leur avait appris à fabriquer des vases de cuivre d'une forme régulière, de l'épaisseur d'une pièce de deux sous et de trois pieds de diamètre ? Pour quel usage ces vases ont-ils été fabriqués ?

» S'il n'est pas facile de répondre à ces questions, il est toujours permis de se livrer à des conjectures. La forme de ces vases de cuivre ou d'airain et leurs emplois sacerdotaux sont si clairement définis dans la Bible à quelques chapitres de l'*Exode*, des *Nombres* et dans *Ézéchiel*, qu'on serait tenté de supposer que des colonies de pauvres juifs se sont établies dans cette contrée éloignée, qu'elles y furent accueillies par les Indiens, et cela long-tems avant que Colomb ait traversé l'Atlantique ; qu'elles auront subi, comme leurs hôtes, le sort que leur réservait la civilisation depuis son introduction, en 1550 : c'est-à-dire qu'elles sont à peu près ancanties. »

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 104. — Août 1848.

Polémique Philosophique.

EXAMEN CRITIQUE

DE LA

CHRISTOLOGIE DE M. JEAN REYNAUD,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE

ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES HAUTES ETUDES SCIENTIFIQUES.

Deuxième Article ¹.

OBJECTIONS SUR L'EUCCHARISTIE ET LE BAPTÊME.

Les objections de la plupart des rationalistes sont plutôt des preuves. — Objections de M. Jean Reynaud contre l'Eucharistie. — Il croit avoir fait une grande découverte en signalant des traces dans les doctrines persanes. — Contradictions avec P. Leroux et Salvador qui la font venir des Esséniens. — La croyance de l'arbre de vie est venue de la tradition primitive. — On la trouve chez tous les peuples. — Mêmes objections contre le Baptême, et mêmes réponses.

« Je conçois qu'à la vue de ces cérémonies universelles et non pas nationales, la science se déconcerte, mais, au sommet de la famille humaine nous croyons que nos premiers pères appelés dans le *Fédah* les *grands précédens*, léguèrent à leurs fils les idées générales que nous retrouvons sur la terre; il n'y a que le Christianisme qui explique cette étrange coïncidence. »

(ROSSIGNOL.)

Les paroles que nous venons de citer renferment la réponse à toutes les objections que font les Rationalistes actuels contre la plupart des points du dogme ou de la morale chrétienne; par ignorance, c'est-à-dire parce qu'ils ne savent pas d'où sont venues aux nations la plupart de leurs croyances et de leurs rites, ils les tournent contre le Christianisme; quand ils seront plus instruits, ils verront que ces ob-

¹ Voir le 1^{er} article dans notre tome xvi, p. 325.

² Rossignol, *Lettres sur Jésus-Christ*, t. 1, p. 22.

jections sont au contraire des preuves de l'antiquité, de la vérité, de la révélation divine de notre religion. En attendant, il nous faut subir cette avalanche d'objections qui prennent un faux air de profondeur et de science. Nous allons exposer celles de M. J. Reynaud contre l'Eucharistie et le Baptême. On va voir qu'elles sont fondées sur l'ignorance. M. Reynaud croit avoir trouvé que l'Eucharistie se rencontre dans les dogmes du Magisme. Nous ouvrons l'histoire, et lui montrons qu'elle se trouve dans toutes les religions anciennes, parce que c'est un dogme primitif. Mais que penser des destinées de notre pays, quand nous voyons un tel homme acquérir à si bon marché le titre de savant, et être chargé en ce moment de reconstituer l'enseignement public en France? Pauvre jeunesse, si elle n'avait pas d'autres maîtres! — En attendant voici ses objections :

» C'est sur son enseignement d'une manne de nouvelle espèce que
 » Dieu fait descendre du Ciel, qui est une personne, qui a l'efficace
 » de conférer la vie éternelle à ceux qui s'en nourrissent, que les Juifs,
 » prenant Jésus pour un insensé, se retirent de lui : des mages l'au-
 » raient pris pour un blasphémateur et lui auraient dit : Tu te pré-
 » tends donc le dieu *Hom*? Jésus venait en effet de donner à ses dis-
 » ciples en ce peu de paroles, en la rattachant à lui-même, toute la
 » substance de la *théologie mazdéenne* touchant la nourriture cé-
 » leste. Longtems, je l'avoue, il y a eu pour moi dans cette institution
 » de Jésus-Christ une source de perplexité qui ne s'est calmée que
 » lorsque j'ai commencé à découvrir l'antique filiation du mystère.
 » Je me demandais comment il était possible qu'une idée aussi com-
 » plètement étrangère au sens commun, tel qu'il avait existé jusque
 » alors, fût entrée dans l'intelligence d'un homme par une voie natu-
 » relle; ou, en la supposant vaine et sans aucune convenance réelle à
 » la condition du genre humain, comment il se pouvait qu'une si
 » étrange folie¹ eût séduit les hommes et servi pendant tant de siè-
 » cles à la glorification de son auteur. Il me semblait donc, que si elle
 » avait de la valeur, il fallait nécessairement la rapporter à une *révé-*
 » *lation surnaturelle*, c'est-à-dire accuser d'une certaine manière la
 » vertu du genre humain, et que, si elle n'en avait pas, il fallait reve-
 » nir encore à condamner le genre humain et d'autant plus sévère-

¹ Un des scandales les plus communs de notre époque, c'est de voir avec

» ment. Mais mon incertitude s'est résolue en une *satisfaction par-*
 » *faite*, quand je suis arrivé à voir que le *dogme eucharistique*, loin
 » d'être né, indépendamment de toute tradition, dans un esprit isolé,
 » correspondant par sa racine au principe même des choses humaines,
 » émanait directement de la période sacrée des origines sans autre
 » nom d'auteur que *Dieu* et *l'homme*, et recommandé depuis lors au
 » respect de la théologie par l'autorité d'une croyance constante. J'ai
 » compris que consommant effectivement sa destinée, Jésus, par l'é-
 » tablissement de ce sacrement capital, n'avait fait qu'engager sous
 » une forme particulière, le monde romain dans l'alliance théologique
 » que lui préparaient, à son insu, depuis le commencement des tems,
 » les lois des nations et qui, lui communiquant une nouvelle vie, ont
 » décidé sa véritable grandeur, et de cette manière ce que j'avais es-
 » timé anomalie n'a plus été pour moi qu'un *progrès* régulier, et, si je
 » puis ainsi dire, qu'une nouvelle *pousse* du tronc oriental¹. »

M. E. Quinet ne pense pas différemment : « Il faut que l'homme
 » *goûte* la parole sacrée, qu'il en fasse sa pâture, son breuvage, qu'il

quelle étrange légèreté les plus minces penseurs traitent la doctrine et les mystères de la Révélation, qu'ont justifiés et défendus tant de fois les plus puissans génies des tems modernes. Pour ne parler que de la *présence réelle*, dont il est ici question, M. J. Reynaud devrait-il ignorer avec quelle chaleur elle a été défendue par Descartes, par Leibnitz, par Bossuet, par Arnould, par Pascal et par Fénelon ? Si nous avons à choisir entre des autorités simplement humaines, nous serions bien disposé à préférer l'opinion de ces grands hommes à celle du directeur de l'*Encyclopédie nouvelle*, qui, pour me servir d'une admirable parole de Bossuet, pour *ne pas croire d'incompréhensibles vérités, se jette dans d'incompréhensibles erreurs*. — Mais, un seul motif nous suffit; c'est la parole de Dieu, plus puissante et plus vraie que toutes les subtilités d'une vaine dialectique. « Je crois tout ce que dit le Fils de Dieu, disait » très-bien l'Ange de l'Ecole; rien n'est plus vrai que le Verbe même de vérité. » Quand aux impossibilités prétendues de la présence réelle, on y a répondu depuis longtems. — Voir de Pressy, *Instruction pastorale sur le mystère de l'Eucharistie*, édition de Migne, t. 1, p. 1031. — Leibnitz, *Système théologique*. — De Lignac, *La présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux prouvée possible par les principes de la saine philosophie*, etc. in-12. Paris, 1764. On en trouve une longue analyse dans le discours de M. de Pressy cité ci-dessus.

¹ J. Reynaud, art. *Zoroastre*, p. 818 : dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

» *communie* avec l'univers tout entier en buvant le suc mystique de
 » l'arbre de vie dans le vase de *Djemschid* qui figure la coupe du
 » monde. Il faut qu'il mange la chair divine, le pain d'*Ormuzd*, sur
 » les tables de la liturgie. Voilà le principe de la cène et de l'eucha-
 » ristie chrétiennes¹ au fond du rituel persan¹. »

Nos adversaires s'entendent merveilleusement. Pendant que MM. P. Leroux et Salvador² font naître le mystère de l'Eucharistie dans les communautés *Esséniennes*, MM. J. Reynaud et E. Quinet n'y voient qu'une transformation du sacrifice du *Hom* dont l'origine se perd, selon eux, dans les profondeurs de la haute antiquité. Si l'on s'était bien rendu compte de la signification et du culte du *Hom* on ne serait pas surpris de voir les sectateurs de *Zoroastre* attribuer au jus de cette plante des vertus presque divines. MM. J. Reynaud et E. Quinet ne me paraissent avoir saisi ni l'un ni l'autre le véritable sens de cette partie singulière de la liturgie mazdéenne.

On ne doit pas oublier que les Perses avaient gardé le souvenir de l'*Arbre de vie* planté par la main de l'Eternel dans les jardins d'Eden. Ils se figuraient que le *Hom*, végétal des montagnes, était cet arbre merveilleux dont le souvenir se retrouve dans tant de traditions du vieux monde asiatique. Il était tout naturel à ce point de vue qu'on s'imaginât que cette plante avait des vertus admirables, qu'elle développait les forces de l'âme, comprimait les penchants mauvais, et assurait à l'immortalité future les droits les plus sacrés. Il ne faut donc pas s'étonner si la liturgie des *mages* en parle avec tant d'enthousiasme, si elle le célèbre comme un breuvage divin, comme une émanation du Dieu même de la vie.

» Le grand *Ormuzd*, dit un des plus grands théologiens de notre
 » époque, a créé à l'origine l'*Arbre de vie*. Cet arbre symbolique, ap-
 » pelé *Hom*, croît dans les eaux de la source pure et vivifiante qui sort
 » du trône d'*Ormuzd* même. Il éloigne la mort et opère la résurrec-
 » tion, et fera vivre les bienheureux..... Après en avoir extrait le
 » jus qu'on reçoit dans la coupe sacrée, on le boit, car il est dit *que*
 » *celui qui boira ce jus ne mourra pas*³. »

¹ E. Quinet, *Génie des Religions*, 311.

² Voir Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine*, II, 155.—*Le Christ et l'Evan-
gile*, la France.

³ Gerbel, *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique*,

Cette croyance remarquable n'est pas particulière aux sectateurs de Zoroastre : nous la retrouvons avec toute sa singulière énergie dans les chants du *Sama-veda*.

« Le jus de la plante *Soma*, dit M. Nève, offert aux dieux en libation, est aussi devenu une personnification divine que les adorateurs de la lumière veulent se rendre propice par leurs chants; le pouvoir surnaturel de sa liqueur purifiée est tel qu'il écarte les mauvais génies, ou *Rakschasas*, ennemis des hommes et des dieux, perturbateurs jaloux des sacrifices, et qu'il assure à ceux qui l'ont préparée la force et la félicité ». « Veux-tu, ô *Soma* ! dit encore un des livres sacrés de l'Inde, nous donner la vie, nous ne mourons plus ². »

Les idées que nous venons d'exposer ne paraissent-elles pas, au contraire, avoir leurs racines dans cette Révélation primitive qui, a créé ce besoin impérieux de la présence divine, et semble être, dans la société païenne, une véritable maladie des âmes désespérées ? C'est de là que naissaient la consécration des statues pour y faire habiter les dieux immortels, la pratique continuelle des incantations, toutes ces habitudes étranges et mystérieuses qui se développèrent avec tant d'énergie dans les anciens *mystères de Mithra* ³. Le Paganisme n'était,

p. 31. — L'interprétation que nous avons donnée du sacrifice du *Hom* se trouve confirmée par plusieurs passages très-remarquables du *Zend-avesta*, Auquetil Duperron, *Zend-avesta*, Vispered XIV^e Cardé. — *Vendidad* fargar 22. — *Boundehesch* I, XVIII, XXVII. — Peut être, pour concilier entre eux les différents passages des livres Zend, qui paraissent au premier coup d'œil si contradictoires, faut-il admettre qu'un esprit céleste résidait dans l'arbre du *Hom* dont on distinguait deux espèces. C'est là ce qui paraît résulter du *Yeha* de l'*Yeschne*. — Voir aussi, *ibid.* X^e et XI^e ha. — On pourrait trouver dans l'histoire du Paganisme occidental des exemples de ce genre, puisque l'esprit des Dieux résidait souvent dans des choses inanimées, par exemple dans les statues.

¹ Voir Nève, *Observations sur les chants du Sama-veda* dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 3^e série, XII, p. 173.

² *Rig-veda*, liv. 1, chap. xci, strop. vi.

³ Tertullien dit que le Démon dont les fonctions consistent à intervertir la vérité, imite dans les mystères des idoles les rites des sacrements. Tertullien,

la plupart du tems, qu'une altération criminelle des traditions les plus anciennes du monde. Au milieu de ces pratiques sacrilèges, inventées par la terreur ou par les passions des hommes, on retrouve presque toujours la trace des plus anciens souvenirs du genre humain.

Nous pouvons donc accorder à M. J. *Reynaud*, qu'on retrouve, même dans ces cultes païens très-corrompus, des traces de ce sacrifice prophétique offert par les patriarches dès l'origine du monde, qui n'était qu'une figure de l'oblation éternelle instituée par celui que David appelle *prêtre selon l'ordre de Melchisédech*. Il ne faut donc pas être surpris de trouver dans la religion mazdéenne ce sacrifice du pain, dont la trace est visible dans presque tous les cultes du vieux monde. On faisait en effet des offrandes de pain et de fruits auxquelles les assistans participaient après le sacrifice. Rien de plus solennel que les prières qui, dans la liturgie *mazdéenne*, accompagnaient cette cérémonie imposante¹.

Tertullien nous affirme qu'une oblation du pain existait aussi dans les initiations de *Mithra*². Dans l'Inde, la nourriture du corps était considérée comme le symbole de la vertu divine qui fortifiait les âmes³. Au Mexique et au Pérou⁴, en Chine, l'oblation du pain se trouve conservée dans certaines cérémonies⁵. *Reuchlin* nous atteste que l'ancien sacrifice des pythagoriciens se faisait avec le pain et le vin⁶. Le même usage se retrouve chez les anciens Celtes⁷. Tout le

De præscriptionibus, XL. — Saint Justin, après avoir raconté l'institution du mystère de l'Eucharistie ajoute: « Les démons ont enseigné dans les mystères » et les initiations de *Mithra* une pratique qui est une imitation de ce sacrement. » Saint Justin, *Apologie* II.

¹ Voir Anquetil-Duperron, *Zend-avesta*, II; — Afrin des sept Amschaspand. — Afrin du Gahanbar, et Afrin de Zoroastre.

² Expositionem delictorum de lavaero repromittit... Mithra.... celebrat et panis oblationem. Tertullien, *De præscriptionibus*, c. 41, édition Migne, t. II, p. 51.

³ Voir D'Eckstein, *Le Catholique*, IV, 219.

⁴ On trouve des sacrifices faits avec le pain de maïs auxquels le peuple participait. Carli, *Lettres américaines*, I, 154, 155.

⁵ Brunet, *Parallèle des religions*, I, 420, 1^{re} partie.

⁶ Rossigno', *Lettres sur Jésus-Christ*, II, 184.

⁷ Brunet, *Parallèle des religions*, I, 80, 2^e partie.

monde sait qu'on trouvait chez les Grecs et chez les Romains des cérémonies analogues¹.

Ainsi donc, quand M. Jean Reynaud est venu nous parler de cette cérémonie chez les Mages, ce n'est pas une découverte qu'il a faite ; il n'a dit que ce qu'avaient dit avant lui les apologistes catholiques. Seulement, il a prouvé qu'il ne savait pas expliquer ces traditions, qu'il en ignorait l'origine.

Quelle conclusion faut-il tirer de tous ces faits ?

« Le rit fondamental du sacrifice, dit M. Gerbet, complète l'unité » du culte primitif dont le plan se découvre alors tout entier. Suivant » la foi antique, Dieu, qui, à l'origine, se rendait personnellement » présent à l'homme, a continué d'être présent par sa grâce à l'homme » dégénéré. Par quel moyen pouvait-on participer à la grâce divine ? » Par le moyen de la prière *accompagnée de l'offrande*, et en vertu » d'une expiation *figurée par le sacrifice*. Mais cette union elle- » même *avait une forme extérieure* dans la participation *aux ali-* » *ments consacrés par l'offrande*, et à la chair des victimes. Ainsi, » une communion à la grâce, à la foi spirituelle et corporelle, invisible » dans son essence et visiblement manifestée : tel était le centre au- » quel aboutissaient, dans ce qu'elles avaient de commun, les litur- » gies de tous les peuples, tel était le foyer vital du culte, quel que » fût son état d'altération². »

« Outre ces efforts à la poursuite d'une lumière supérieure, dit un » des plus profonds théologiens de ce siècle, on a toujours soupiré » après la découverte d'un principe qui pût régénérer le cœur hu- » main et le rétablir dans une *communion plus étroite avec la Divi-* » *nité*, comme autrefois, dans l'état normal où il avait été créé. De quel » autre sentiment, en effet, aurait pu naître la coutume de participer » aux sacrifices offerts aux dieux du Paganisme ? Cet acte même » n'impliquait-il pas que la victime était devenue la propriété de » Dieu, et, pour ainsi dire, sa nourriture ? Les hommes entraient en » société avec lui, ou devenaient ses hôtes, et, ainsi associés avec lui,

¹ Gerbet, *Considérations sur le dogme générateur*, 33. — Rossignol, *Lettres sur Jésus-Christ*, II, 183.

² Gerbet, *Considérations sur le dogme générateur*.

« acquéraient des droits à sa protection et à son amitié. Dans certains
 » lieux, il y avait encore une ressemblance plus marquée avec la
 » Pâque de la loi nouvelle.. »

» Si notre divin Sauveur est venu sur la terre pour rétablir, au-
 » tant que pouvait le permettre la dégradation de ses facultés intellec-
 » tuelles et morales, l'homme malheureux dans l'état de bonheur
 » dont il est déchu, s'il est venu pour satisfaire tous les justes désirs
 » de l'humanité pour ce qui est bon et saint, nous devons nous at-
 » tendre à trouver dans sa religion simple, et dans l'Église, son para-
 » dis terrestre, des institutions parfaitement en rapport avec ces
 » grands objets. Or, le catholique croit qu'il en est ainsi ¹. »

Après avoir trouvé l'origine de l'Eucharistie dans la liturgie maz-
 déenne, M. Reynaud veut aussi faire dériver le Baptême, institué par de
 Jésus-Christ, de la religion prêchée par Zoroastre ²; mais il est étrange
 que les écrivains que nous combattons oublient, comme Voltaire et
 Kant l'ont avoué, que toutes les religions étaient fondées sur la con-
 viction de la chute originelle ³. Voilà ce qui explique pourquoi l'on
 avait environné d'expiations solennelles tout ce qui regardait les cé-
 rémonies du mariage et de la naissance. Cette pratique qu'on retrouve ⁴
 à Rome, au Mexique, en Égypte, au Thibet, dans l'Inde, en Grèce
 et aux Canaries ne peut pas être regardée comme une habitude locale.
 Quant aux emprunts prétendus que le Christ aurait faits aux céré-

¹ Mgr Wisemann, *Conférences sur les doctrines de l'Église catholique*
 Conférence xvi, trad. Juron. Dans les *Démonst.* de Migne, t. xv.

² Voyez ce qu'il dit de l'eau, *Zour*, 815, 816. — M. E. Quinet fait aussi
 dériver le Baptême du mazdéisme, *Génie des religions*, p. 318.

³ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*. Il est curieux d'entendre Kant.
 là-dessus : « Les hommes ont prétendu d'un commun accord que le monde a
 » commencé par le bien, mais que la chute rapide dans le mal s'est bientôt
 » manifestée. » Kant, *De la religion dans les limites de la raison*. Trad.
 Lortet. Pour les preuves traditionnelles, voir *Annales de philosophie chré-
 tienne*, II, 17, 51. — IV, 372, 414. — IX, 53, 357. — VIII, 51, 110, 111. — XI,
 184. et XIII, 152, 346. — XVI, 128, 251. — XVIII, 276. — Pour la preuve psycho-
 logique, voir Pascal, *Pensées*, et Gerbet, *Introduction à l'étude des vérités
 chrétiennes*, dans l'*Université catholique*, I, II. — *La Pureté du cœur*, Introd.

⁴ Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, I.

monies du Mazdéisme, un célèbre théologien du siècle dernier a résolu depuis longtems cette difficulté qui paraît très à tort, formidable à nos adversaires ¹.

« D'autres incrédules plus entêtés, dit Bergier, ont soutenu que nos cérémonies sont un reste de paganisme, qu'il n'y a aucune différence entre les rites du Christianisme et la théurgie des payens. C'est une vieille objection des Manichéens ². Nous soutenons au contraire, que l'emploi des cérémonies au culte du vrai Dieu, est la restitution d'un vol fait par les payens. La vraie religion est plus ancienne que les fausses, elle a droit de revendiquer les rites que ses rivales ont profanés. Faut-il nous abstenir de prier Dieu parce que les payens ont prié Jupiter et Vénus, ne plus nous mettre à genoux, parce qu'ils se sont prosternés devant les idoles ³? »

Nous avons donc le droit de dire aux incrédules : Plus vous examinerez les origines du Christianisme, plus vous apercevrez ses profondes racines dans les traditions universelles du genre humain. Une intelligence complète de son histoire merveilleuse, fait disparaître toutes les difficultés que soulève perpétuellement contre elle l'érudition superficielle du rationalisme contemporain. Nous croyons en avoir jusqu'ici fourni bien des preuves, et les occasions ne nous manqueront pas dans la suite pour démontrer d'une manière plus complète et plus étendue la vérité que nous énoncions tout-à-l'heure. On peut donc dire de la révélation chrétienne, ce que Bacon disait de la science : « *Leviores haustus avocant à Deo, pleniores ad Deum revocant!* »

L'abbé FRÉDÉRIC EDOUARD CHASSAY.

¹ Voyez ce que M. J. Reynaud dit de l'eau bénite, du feu du samedi saint, etc. 814, 815. — E. Quinet, p. 320. — Le protestant Poynder avait fait déjà les mêmes difficultés, voir *Le Papisme en alliance avec le paganisme*. — Pour la réfutation, Mgr Wisemann y a répondu, voir *Lettres à M. J. Poynder*, trad. Furon, 3^e lettre, dans les *démonstrations évangéliques* de Migne, t. xvi, p. 206.

² Voir Augustin, *Contra Faustum*, lib. xx, c. 4 et 21.

³ Bergier, *Dict. Théol.*, art. *Cérémonies*, 10.

 Histoire.

 LE
GRAND SAINT-BERNARD
 ANCIEN ET MODERNE.

 Deuxième Article ¹.

 III. LE TEMPLE DE JUPITER ET LES ÉTABLISSEMENS ROMAINS AU
 GRAND SAINT-BERNARD.

Depuis l'époque où, dans le monde antique, le souvenir des traditions primitives fut effacé de la mémoire des hommes, on vit négliger partout et abandonner le culte du TRÈS-HAUT ; on vit les peuples aveugles s'empressez de rendre aux objets de la création les devoirs suprêmes qu'ils devaient uniquement au Créateur.

Ainsi l'ont fait les idolâtres antiques ; ainsi le font encore de nos jours ces innombrables tribus d'infidèles qui peuplent le monde étranger à notre foi, le monde où n'a point pénétré la douce et sainte morale de l'Évangile.

Ne soyons donc point surpris si jadis les peuples des Alpes ont choisi pour sanctuaire, et même pour objet de leur culte, les plus grandioses de leurs montagnes.

La terreur populaire, en effet, y plaçait le siège d'une puissance invisible formidable ; elle les animait, ou tout au moins les peuplait de ces génies du mal qui leur envoyaient tantôt les inondations fatales à leurs vallées, les chutes de rochers ou d'avalanches non moins funestes ; c'était là pour l'ignorance et la superstition de ces âges des divinités redoutables qu'il fallait désarmer en les adorant.

Parmi ces montagnes, une des plus célèbres fut évidemment, dès les premiers tems, celle que l'antiquité payenne nomma le *Mont de*

¹ Voir le 1^{er} art. au n^o 101, t. xvii, p. 376.

Jupiter, celle que la reconnaissance des peuples chrétiens appellera bien des siècles encore le *Grand Saint-Bernard*. Cette montagne connue par les dangers d'un passage aussi fréquenté que difficile fut donc, parmi toutes les autres, une des premières à recevoir la consécration d'un culte religieux. Mais dire l'époque où ce culte fut régulièrement établi; développer les transformations qu'il dut y subir; préciser en particulier le tems où le *Jupiter Poeninus* des Romains y fut adoré, c'est ce qu'une saine critique ne saurait entreprendre.

On a voulu se servir d'un passage de *Julius Obsequens* pour prouver que sous Tarquin-le-Superbe, les livres *sibyllins* parlaient déjà de cette divinité, quand ils prescrivaient aux armées romaines des sacrifices au dieu de *Cordela* ¹. Mais en admettant même l'authenticité de toutes ces choses, rien dans ce passage n'indique qu'il s'agisse plutôt du *Jupiter* de la montagne que de telle ou telle autre divinité célèbre dans la contrée ².

En parlant de ce même culte, *Tite-Live* en relève aussi la haute antiquité. Mais, comme déjà nous l'avons vu, il s'efforce de changer complètement le sens du surnom du dieu adoré. Ainsi, d'après lui, c'est de *Penninus*, mot dérivé de la position géographique du lieu ³ qu'il s'agirait, et non de *Poeninus*, nom tout historique en faveur du passage des Carthaginois ⁴. Mais, nous l'avons déjà fait remarquer, tout ce système croule de soi-même à la seule vue des inscriptions qui consacrent irrévocablement l'orthographe primitive ⁵. Nous rap-

¹ Aujourd'hui la ville d'*Aoste*.

² Sub Appio Claudio et Publico Metello consulibus, (143 ans avant J.-C.) cum à Salassis illata clades esset Romanis, Decemviri pronuntiarunt se invenisse in Sibyllinis, quoties bellum Gallis illaturi essent, sacrificari in eorum sinibus oportere (apud Cordelam Salassorum urbem). *Juli. Obseq. Prod. libell.*, c. LXXX.

³ En langue celtique, *pen* veut dire *lieu élevé*.

⁴ Luitprand auteur du 10^e siècle assure avoir vu sur le rocher de *Donas* dans la vallée d'*Aoste*, l'inscription suivante : *Transitus Annibalis*. Mais à supposer que l'inscription fût antique, elle ne prouverait rien de positif pour le *Grand Saint-Bernard*; le passage du *Petit Saint Bernard* y aboutit également.

⁵ Tous les ex-voto conservés portent *POENINO*, à l'exception de deux où on lit : *POENINO* et *PHOENINO*.

porterons bientôt un assez grand nombre de ces inscriptions pour ne laisser aucun doute à cet égard.

Tous les historiens du reste sont d'accord pour affirmer l'existence du *Grand Saint-Bernard*, d'un temple de *Jupiter* à l'époque des Romains. Aujourd'hui encore on reconnaît parfaitement le lieu que l'édifice occupait et qui a retenu le nom de *plan de Jupiter*¹. C'est là qu'on découvre la plupart des antiquités dont nous dirons un mot bientôt.

Cet emplacement est compris aujourd'hui dans le territoire d'*Aoste*, ancien pays des *Salasses*, ce qui s'accorderait avec la prescription faite aux armées romaines de sacrifier au dieu de *Cordela*. Mais *Tite-Live* contredit ce sentiment et affirme que le dieu adoré primitivement sur la montagne était le dieu des *Vérages*, c'est-à-dire des peuples de l'*Entremont*².

¹ L'idée mythologique que les anciens se formaient de *Jupiter*, explique la fondation du temple en ce lieu. On sait, en effet, que la vertu d'hospitalité se comptait parmi les attributs de *Jupiter*: « Contaminare etiam quod in Jerosolymis erat templum, et cognominare Jovis Olympii: et, in *Garizim*, prout erant hi, qui locum inhabitabant, *Jovis hospitalis*. » II Mac., vi, 2.

² L'éclaircissement de ce point historique fut autrefois d'une certaine importance, dans les longues discussions entre la cour de Sardaigne et les religieux de l'hospice, au sujet des scandaleuses nominations de prévôts dont nous parlerons plus tard. L'ancienne limite du territoire des *Vérages* avait été en effet, dans le principe, celle de l'évêché de *Sion*. Cette limite, d'après une conjecture assez probable tirée de l'état même des lieux, s'étendait « jusques à l'extrémité de cette plaine dont les bords escarpés paraissent destinés à former la séparation naturelle entre les *Vérages* et les *Salasses*. » — *Saint Bernard* ayant reculé l'emplacement de l'hôpital de *Mont-Joux*, les *Valaisans* perdirent de vue le *plan de Jupiter* et oublièrent insensiblement leurs anciens droits sur ce terrain. — Aujourd'hui la limite est placée dans l'espace qui se trouve entre le plan de *Jupiter* et l'hôpital actuel. C'est une pierre convexe posée horizontalement sur le ruisseau dit *Fontaine couverte*; on y a gravé la croix de *Savoie*, et le collier de l'ordre sans la devise ordinaire *Jert*; on y voit aussi les sept étoiles de la République, la crosse et le glaive du prélat de *Sion*..... Le roi de Sardaigne refusait de reconnaître cette limite et prétendait que son territoire s'étendait jusqu'au pont de *Nudri*, à demi lieue du monastère en descendant en *Valais*; de cette ma-

Quoi qu'il en soit, l'importance attachée par les Romains à l'établissement religieux placé au sommet de la montagne, donne lieu à une observation qui se reproduit du reste bien souvent quand on suit au milieu des nations conquises, les traces de ce grand peuple.

A côté des désordres que le paganisme explique, à côté d'actes de violence et d'oppression dont la politique faisait en quelque sorte une nécessité, on retrouve en effet dans les œuvres de l'antique Rome des traits caractéristiques de ces grandes qualités dont, suivant la sublime pensée de saint Augustin, la récompense fut la conquête de l'univers.

Ici nous les retrouvons d'une manière toute spéciale et vraiment frappante.

Maîtres du *Valais*, nous voyons ces grands politiques, ces guerriers indomptables poursuivre d'un pas égal, dans ce pays, le travail de la civilisation et celui de la conquête. Nous les voyons tracer dans la plaine, et prolonger jusque sur la montagne ces routes dont leur intérêt de domination leur indiquait sans doute la nécessité, mais qu'ils regardaient en même tems et avec raison, comme un puissant moyen de bien-être pour les peuples¹. Nous les voyons s'efforcer par là, si

» nière la maison du Saint-Bernard se serait trouvée placée dans ses états. Mais
 » cette prétention était contredite par tous les anciens monumens qui prou-
 » vent qu'elle était située dans le diocèse de Sion. » — *Essai historique sur*
le mont Saint-Bernard, par Chrétien de Loges, docteur de Montpellier ;
 in-12, 1789, p. 3 et 5.

¹ Dans notre état actuel de civilisation européenne nous ne savons pas apprécier à sa juste valeur la prodigieuse facilité de communication que nous a fournie le progrès des tems. Nous n'avons pas une idée des incommodités qu'entraînaient autrefois et qu'entraînent encore aujourd'hui dans les pays non civilisés, l'absence ou le manque de sureté des grands chemins, surtout au milieu des chaînes de montagnes. Il faut se rapporter à ce point de vue pour bien apprécier tout ce que la religion s'est acquis de droits à la reconnaissance de l'Europe par la seule fondation d'un *hospice* comme celui du *Saint-Bernard*. Il faut également entrer dans ce sentiment pour comprendre la portée de cette prière d'un montagnard des Alpes, au 15^e siècle : « Prions, disait le
 » B. Nicolas de Flüe, dans ses méditations, prions encore pour ceux qui, par
 » tout le monde, s'occupent à rendre les chemins praticables et à les per-
 » fectionner. » *La vie du bienheureux Nicolas de Flüe*, etc., ouvrage traduit librement de l'allemand de M. Joseph-Antoine Weissebach ; in-12. Abbaye

jamais rien pouvait compenser la perte de l'indépendance, s'efforcer d'adoucir cette suprême douleur aux vaincus, en leur procurant par ce moyen, les avantages d'une vie plus intelligente et matériellement plus heureuse.

Mais de simples routes tracées et entretenues avec soin au milieu de ces montagnes ne pouvaient encore suffire à la pensée prévoyante des maîtres du monde. Ils les accompagnèrent encore de ces refuges, de ces *mansiones*¹, que nous avons retrouvées ailleurs sur leurs traces à travers nos forêts des Gaules, de ces maisons d'asile plus précieuses encore au milieu des Alpes que partout ailleurs.

Et c'est ainsi que le génie comprend parfois les œuvres et les pensées que l'esprit de foi chrétienne inspire et accomplit d'une manière si grandiose. Il les comprend imparfaitement il est vrai, mais suffisamment toutefois pour montrer à tous, que le génie, comme la foi,

d'Eisidlen, 1794. — *Médit.*, 92^e, p. 319. — On peut voir aussi ce que rapporte des *chan. hospit. de saint Jacques-du-Haut-Pas* et des *hospit. Pontifes ou faiseurs de ponts*, l'auteur de l'*Hist. des ordres mon.*, etc., in-4^o, Paris, 1714, t. II, p. 278 et 281.

¹ Indépendamment de la station qui se trouvait à *Endracinum* (aujourd'hui *Saint-Remy*, entre Aoste et le Saint-Bernard), les romains avaient encore une *mansio* au sommet du col et divers refuges sur les pentes de la montagne. L'inscription suivante trouvée au village de *Massonger*, sur l'une des voies romaines du Valais, et transportée à Saint-Maurice, donne une idée de l'importance attachée à ces refuges par le culte superstitieux qu'on y pratiquait. En voici une copie exacte prise tout récemment sur les lieux :

. . . ONOR. DD
 GENIO STA
 ONIS VI RI
 S PROBUS
 I LES LEG XXI
 ALEXA. DR
 IE . P . F . IMPDN
 ND O

M. Boccard la donne et l'explique dans son *hist. du Valais*, p. 399, mais avec quelques variantes. Il en est de même de M. Orelli, *Inscript. helv.*, p. 121.

est un don de la suprême grandeur, un bienfait de l'infinie miséricorde.

Bien des siècles se passèrent depuis que Rome imprimait ainsi le caractère de la grandeur à ses œuvres dans le *Valais* ; bien des ravages des élémens, du tems et des barbares, vinrent désoler le pays et en particulier la montagne ; les traces de Rome néanmoins n'ont pas encore disparu.

A l'entrée de l'Entremont, à *Martigny*, comme nous l'avons vu ¹, la première colonne milliaire du *Forum Claudii* demeure encore debout, au milieu des exhaussemens de terrain que la Drance y a causés dans ses inondations successives ². Près de la ville, la *Naumachie* ³ encore conservée, les restes de construction, les débris de toute nature ⁴, qu'on y rencontre à chaque pas sont de vivantes

¹ Voir le 1^{er} art. au n^o 101, t. xvii, p. 387 des *Annales*.

² Il est important de compléter de la manière suivante ce que nous avons dit précédemment des inondations de la Drance. Aux deux inondations considérables déjà indiquées, on doit ajouter celle du 6^e siècle, qui paraît avoir détruit l'*Octodure* des Romains ; et, comme le dit M. Boccard (*hist. du Valais*, p. 357) : « Quoique nous ne connaissions que trois inondations considérables, cependant des fouilles profondes pratiquées il y a environ un siècle, ont fait remarquer fort distinctement cinq couches de terres différentes, qui, aux yeux de l'érudit, marquent visiblement autant d'inondations successives. »

³ Nous croyons devoir donner ce nom au grand réservoir d'eau dont le mur de pourtour existe encore en partie aujourd'hui. Un aqueduc romain retrouvé en plusieurs endroits, lors de la construction des nouvelles fontaines de *Martigny*, y conduisait les eaux qui alimentent aujourd'hui la ville. Un canal dont on retrouve également les restes les rejetait dans le Rhône.

⁴ Au bourg de *Martigny*, à quelque distance de la ville, un riche chapiteau portant les têtes de *Jupiter* et de *Junon*, est une nouvelle preuve de la richesse des constructions d'*Octodure* à l'époque romaine. Ce chapiteau est formé d'un calcaire usité par les Romains et qu'on ne retrouve plus dans les constructions actuelles du pays. On a cru voir dans les têtes qui le décorent, les bustes de Constantin et de son fils ; c'est à tort, car la tête principale a tous les caractères de Jupiter Olympien et l'autre est une tête de femme. Une inscription, trouvée à Aoste et rapportée par Chrétien de Loges, (*Essais hist. sur le St-Bern.*, p. 33), viendrait à l'appui de cette supposition, en mon-

preuves de l'état florissant auquel la civilisation romaine avait fait parvenir *Octodure* ¹.

Au sommet de la même vallée, aux pieds du Saint-Bernard, la 24^e *colonne milliaire* de la voie antique s'élève encore non loin du pont qu'illustra l'empereur français Charlemagne, et dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines ². En avançant dans la montagne, indépendamment des restes de l'ancienne route taillée dans le roc, en certains endroits, on trouve aussi des débris de constructions qui annoncent les soins pris par les conquérans pour la sûreté des troupes et des voyageurs. Des restes de murailles, un four domestique et quantités d'ustensiles de ménage découverts en particulier sur un point, à côté de la route, ne laissent aucun doute sur la destination primitive de l'édifice. Un canal creusé dans le roc y portait les eaux nécessaires, et on le retrouve encore aujourd'hui ³. Enfin, non loin de là, de nombreux ossemens ⁴ réunis dans une petite enceinte de murailles, prouvent que le respect dû aux morts n'y était pas plus négligé que les soins donnés aux vivants.

Au sommet de la montagne, la fontaine qui alimente aujourd'hui l'hospice porte entre autres noms celui de *Potita* qu'on croit être une corruption de *Potina* ⁵, autre souvenir de l'antiquité. Plus loin, près du pic nommé le *Mont-Cubé*, se trouve un passage extrêmement étroit, creusé dans le roc par les Romains, et où l'on fixe, avec toute

trant que les monumens collectifs, en l'honneur des dieux, étaient usités dans la contrée. Les noms de *Jupiter*, *Junon*, *Minerve* et *Vénus* sont, en effet, réunis dans cette inscription.

¹ Pétronius préfet du prétoire, au commencement du 5^e siècle, ayant été chargé de partager la Gaule en 17 provinces, fit d'Octodure la capitale des *Alpes Penines* formant, avec la *Tarantaise*, la 7^e province Viennoise.

² Ce pont s'appelle le *Pont-saint-Charles*, dénomination qui lui vient de ce que Charlemagne est honoré comme saint dans la contrée. Sa statue se trouve, en cette qualité, dans plusieurs églises, notamment au *Bourg-saint-Pierre*.

³ Du côté d'*Aoste*, un établissement semblable se trouvait sur la pente de la montagne, à égale distance du sommet.

⁴ Les cadavres, dans ce cimetière, paraissent avoir été tous enterrés la tête tournée du côté de l'Occident.

⁵ *Potina*, déesse qui présidait à la boisson des voyageurs.

vraisemblance, la place de l'*Ostiolum* désigné par Grégoire-de-Tours, lorsqu'il parle du passage des Lombards, en 574 ¹.

Mais de tous ces restes d'antiquités, les plus remarquables et les plus précieux se rencontrent surtout au *Plan-de-Jupiter*, emplacement, comme nous l'avons dit, du temple consacré à cette divinité.

De riches débris d'édifices, des inscriptions votives en différens métaux ², des statuettes en bronze, des objets variés en bronze et en or, ayant servi au culte du temple, des anneaux, des ornemens, des lampes et une quantité considérable de médailles romaines, tels sont les objets découverts journellement dans les fouilles exécutées, en grande partie, par les religieux de la montagne ³.

Les inscriptions votives ainsi découvertes sont toutes d'un véritable intérêt, en ce qu'elles fixent de la manière la moins contestable, l'orthographe du nom qui désigne la divinité topique de la montagne.

¹ Le nom de *Portica* donné aussi à la fontaine a fait supposer à quelques uns que là se trouvait autrefois l'*Ostiolum*; mais le passage sous le *Mont-Culc*, offre beaucoup plus de vraisemblance.

² Chrétien des Loges parle aussi de la manière suivante d'une découverte assez curieuse faite au même lieu : « Après toutes ces inscriptions, il convient, » dit-il, de parler d'une main jetée au moule, et demi-vidée qu'on a trouvée au » temple de Jupiter *Peruin*. Les deux derniers doigts de cette main droite » sont recourbés sur la paume, au sommet du pouce paraît une excroissance » en forme de cône de pin : un serpent huppé est entrelacé dans l'index et » l'annulaire : il semble mordre le dedans de la main ; dans l'intérieur sous » le poignet, on voit un bonnet pontifical, sur le dos de la main rampe une » grenouille avec un lézard acolite. Le bonnet pontifical ou la mitre paraît » désigner un pontife, prêtre ou prêtresse. Le serpent, symbole du génie de » Jupiter, d'Esculape et d'Hygée, accompagné de la grenouille et du lézard, » signifiait une morsure incurable suivant l'idée de ce temps, où l'on croyait » qu'il n'y avait que les dieux qui pussent guérir du venin donné par un ba- » silisque qui avait mangé une grenouille ; l'excroissance en forme de pignon » paraît être un bouton de lèpre. On remarque ce même bouton sur une main » trouvée à Avanche. » — *Essai hist. sur le S.-B.*, p. 53. Cette main est en bronze ; il s'en trouve une semblable au musée de Florence. On en découvrit également une dans les ruines d'Avenches.

³ Une de ces fouilles entreprises par une personne étrangère a été récemment l'occasion d'une indélicatesse qu'on ne devait pas attendre.

Plusieurs autres offrent en outre des particularités également dignes d'observation. Les unes sont consacrées au dieu *Pœninus*, ce sont les plus anciennes; les autres le sont à *Jupiter Pœninus*, ce sont les plus nombreuses.

On retrouve dans les unes le souvenir vivant des dangers courus dans ce redoutable passage. La suivante, quoique très-simple, et conçue en termes tout-à-fait généraux, nous semble en être un exemple. La voici :

POENINO
PRO ITV ET REDITV
C IVLIVS PRIMVS
V. S. L. M.

Cette autre est également remarquable par la naïveté de pensée qu'on y trouve :

C. IVL. RVFVS POENINO V. S. L
AT¹ TVA TEMPLA LYBANS² VOTA SVSCEPTA PEREGI
ACCEPTA VT TIBI SINT NVMEN ADORO TVVM
INPENSIS NON MAGNA QVIDEM TE LONGE PRECAMVR
MAIOREM SACVLO³ NOSTRVVM ANIMVM ACCIPIAS⁴

Ailleurs c'est un officier militaire⁵ échappé peut-être à quelque danger dont furent victimes ses compagnons d'armes :

C. IVLIVS AN
TVLLVS PRAE
PECTVS COHOR
.IS ASTVRVM
POENINO V. SOL⁶

Puis un fils d'empereur et son collègue dans le consulat :

¹ Sic p. AD.

² Sic p. LYBENS.

³ Sic p. SACCULO.

⁴ Orelli, *Inscript. helv.*, p. 128.

⁵ Ces ex-voto sont, comme il est facile de le comprendre, déposés en grande partie par des militaires.

⁶ Orelli, *Inscript. helv.*, p. 124.

IOVI POE
NINO Q.
CASSIVS FACVNDVVS
L. A. COM. COS.
V. S. L. M¹.

Plusieurs Gaulois ou employés des Gaules s'y distinguent également. Ainsi la suivante est d'un véritable intérêt pour l'histoire de Picardie :

NVMINIB. AVGG
IOVI POENINO
SABINEIVS CENSOR
AMBIANVS
V. S. L. M².

Celle-ci est doublement intéressante, si l'on donne au mot *stabelarius* qui s'y trouve, le sens de *stabularius*, hôte public, comme l'indique Orelli :

IOVI POENINO
Q. SILVVIVS PERENNIS
STABELL. COLON
SEQVANOR
V. S. L. M³.

Il y a quelque chose qui fait réfléchir dans l'ex-voto suivant d'un esclave pour son maître :

I. O. M. POENINO
PRO SALVTE HELI ET SVORVM
APRICVLVS EIVS DEDIT
DONVM VOTO S. L. M⁴.

¹ Chrétien des Loges, *Essai hist.*, p. 50.

² Orelli, *Inscript. helv.*, p. 126.

³ Orelli, *Inscript. helv.*, p. 125. Ici encore se trouve un souvenir des Séquanais. — Orelli, *Inscript. helv.*, p. 130 :

..... NO
..... VS
..... S. SEQ
..... E. LIDONT
..... M. SER

⁴ *Loc. cit.*, p. 127.

Tous peut-être ont couru les mêmes dangers. Le grand et le puissant oublié ; l'esclave s'acquitte de son vœu !

Comme nous l'avons dit, deux seules inscriptions trouvées au Saint-Bernard diffèrent jusqu'ici sur l'orthographe de **POENINVS**¹, sans que toutefois on lise jamais le *Penninus* de Tite-Live.

Voici l'une et l'autre de ces deux inscriptions à orthographe irrégulière :

L·LICINIVSS SEWS
EQVES LEG
IIII MAC·PHOENINO
V·S·L·M².

—
FELICIO ET
CRISPINVS FRA
TRES PVOENINO
VOTVM SO
LVERVNT L·M³.

¹ L'inscription suivante qui se trouve à Véronne confirme encore cette orthographe. — Broccard, *Hist. du Val.* ; p. 396 :

DEVSQ CAESARI
D·AVGVSTI·F·DIVI AVGVSTI
NEPOTI·DIVI IVLII PRONEP.
AVGVRI·PONTIFICI·QVAESTORI
FLAMINI AVGVSTALI COS II
TRIBVNICIA POTESTATE II
CIVITATES IIII VALLIS
POENINAE

² *Loc. cit.*, p. 125. On voit par la mauvaise orthographe de différens mots de cette inscription que celle de *PHOENINO* ne saurait non plus faire autorité.

³ *Loc. cit.*, p. 126. Le *Crispinus* dont il est question ici est peut-être celui qui fit tant de martyrs à Vienne, en Dauphiné et en Auvergne, dans la persécution de 304. — Aux inscriptions votives en l'honneur des dieux du Valais ; on doit ajouter la suivante découverte à *Sierre* et que M. Boccard rapporte ainsi, p. 398 de son histoire :

MERCVRIO
VALERIVS
OPTAVS
V·S·L·M.

Il nous reste maintenant à nous occuper de deux autres inscriptions qui n'existent plus, qu'on a rapportées uniquement d'après la copie donnée par Roland Viot, et dont on a voulu nier l'authenticité, eu égard aux circonstances du récit qui en accompagne la copie, dans le livre de cet auteur. Mais précisément à cause de ce récit, auquel les inscriptions rapportées et les autres restes de l'idolâtrie romaine retrouvés au Saint-Bernard auront donné lieu, nous sommes complètement portés à considérer ces mêmes inscriptions comme vraies et authentiques.

Considérant ensuite ces inscriptions en elles-mêmes et dans les faits qu'elles indiquent, nous ne voyons rien qui puisse nous faire admettre une autre opinion.

Et d'abord, qu'il y ait eu autrefois des statues de divinités au sommet des Alpes, et au *Saint-Bernard* en particulier, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute.

Caton l'Ancien va jusqu'à indiquer les dimensions et la matière de celle du dieu *Poeninus* qu'on y adorait. Cette statue, suivant lui, était en marbre, et avait 14 pieds de hauteur ¹.

Saint Augustin de même rapporte positivement que ces statues furent renversées par ordre de *Théodose*, après la victoire de cet empereur sur le tyran Eugène ². Fait incontestable que les découvertes du Saint-Bernard viennent appuyer encore, puisque parmi les nombreuses médailles qu'on y rencontre, on n'en trouve pas une seule postérieure aux enfans de Théodose.

D'où l'on doit conclure qu'immédiatement après la destruction des statues par Théodose, le temple de *Jupiter* fut abandonné; que l'hospice le fut également bientôt, à la suite des invasions de barbares; qu'enfin la charité chrétienne pouvait seule relever au milieu des troubles qui suivirent ce que le génie humain avait fondé au milieu de la paix, dans l'opulence de la grandeur. C'est là en effet ce que nous verrons bientôt.

¹ « Un ancien auteur a dit, qu'Annibal rencontra (au Saint-Bernard) un temple de Jupiter dont la statue avait des foudres d'or, qu'il abandonna à ses soldats. » *Descript. du dép. du Simplon, etc.*, par Schiner, p. 142.

² *De civitate Dei.*, l. vi, c. 26, dans l'édition de Migne, t. vii, p. 172.

Que si nous examinons maintenant en elles-mêmes les inscriptions qui nous occupent, voici comment Rolland Viot les rapporte dans les planches gravées pour sa *Vie de saint Bernard* ¹ : « Table de » marbre, dit-il, qui estoit au pied de la statue de Iupiter, treuëe » auprès de la maison du Grand Saint-Bernard :

IOVI. O. M.
 GENIO LOCI
 FORTVNÆ
 REDVCID. .
 TERENTIVS
 VARRO
 DEDICAVIT

Le style de cette inscription est parfaitement conforme à ce qu'on retrouve dans les monumens analogues. D'un autre côté il est certain que *Terentius Varron* remporta, l'an 728 de Rome, une victoire sur les *Salasses* et qu'à cette occasion une colonie romaine fut fondée à *Aoste*. Sous ce double rapport tout porterait donc à croire à l'authenticité de la première inscription contestée.

L'orthographe vicieuse du **PENINO** écrit de cette manière dans la seconde, pourrait inspirer des doutes sur l'existence même de l'inscription ; mais cette incertitude de copie ne nous semble pas suffisante pour en tirer une conséquence aussi rigoureuse. Tout au plus, comme Rolland Viot semble adopter le sentiment de Tite-Live sur l'orthographe de *Penninus*, aura t-il fait sa copie conforme au sens de cet auteur. Voici du reste comment il la rapporte ² :

« L'autel du dieu *Pennin* :

LVCIVS LVCILIVS
 DEO PENINO
 OPTIMO
 MAXIMO
 DONVM DEDIT

¹ *La vie de B. H. S. Bernard de Menton, fondateur des maisons de Mont loux et colonne loux, par R. Messire Rolland Viot, prevost desdites maisons; in-12, Lyon, F. de la Bottière, 1627, p. 163.*

² *La vie de B. H. S. Bernard, etc., p. 165 et 167.*

D'après cela, nous croyons devoir considérer ces deux inscriptions comme ayant réellement fait partie de la nombreuse collection d'ex-voto recueillis au *Mont-Joux*, comme ayant servi ensuite d'appui aux conjectures et aux récits hasardés d'historiens peu critiques.

IV. DESTRUCTION DES ÉTABLISSEMENS ROMAINS. — PREMIERS ÉTABLISSEMENS CHRÉTIENS. — NOUVEAUX RAVAGES DES BARBARES.

A l'époque même la plus brillante des Romains, les dangers naturels de la montagne n'avaient pas seuls motivé la fondation des maisons d'hospitalité qu'ils y établirent.

Plus d'une fois le passage des troupes ennemies ou même amies de l'empire, y fut pour les voyageurs l'occasion de bien des périls dont les réfuges hospitaliers les sauvèrent.

Ainsi, lorsque sous Vitellius, Cecina sorti de sa forteresse de *Vindonissa* ¹ ravagea l'Helvétie; lorsque parvenu dans l'opulente *Aventicum* ², et ne prenant en pitié ni les cheveux blanchis du père, ni les larmes de la fille, il eut fait tomber la tête d'Alpinus, ses troupes furieuses répandirent l'épouvante et le ravage jusque dans les profondes vallées des *Véragres*, et rendirent pendant ce tems bien terrible le passage de la montagne. L'expédition du farouche *Maximien* y laissa aussi les traces de dévastation dont nous avons déjà parlé. Puis, quand les incursions des barbares dans l'empire devinrent de plus en plus fréquentes, qu'elles se rapprochèrent de plus en plus de l'Italie, alors la malheureuse montagne devint le théâtre de scènes dont le récit fait horreur ³. L'Helvétie tout entière subit même une telle dépopulation, qu'au 5^e siècle, *Aetius* voulant se débarrasser des Bourguignons qui l'inquiétaient ailleurs, n'hésita point à leur abandonner le pays.

¹ *Windisch* en Argovie.

² La ville d'*Avenches* dans le canton de Vaud.

³ A cette époque saint Martin traversant la montagne, « *inter Alpes devia secutus incidit in latrones*, » dit Sulpice Sévère. Il n'échappa que par miracle à la hache levée sur sa tête. *Vita Martini*, c. v; dans la *Patrol.* de Migne, t. xv, p. 163.

Fiers et indomptables, amis passionnés d'une liberté qu'ils préféraient à tous les biens, les Bourguignons adoucis par le Christianisme, durent rétablir un instant la sécurité du passage. Malheureusement les hordes d'Attila s'y précipitèrent pour fondre de là sur l'Italie ; et le massacre de nombreux Bourguignons et de leur roi nous montre le triple état dans lequel se trouva de nouveau la montagne.

Pendant quelques années, le règne de *Sigismond* fut un règne de paix et de prospérité pour le pays ¹. Mais la jalousie maternelle de Constance attira bientôt sur le prince et sur ses enfans des malheurs que les peuples durent partager d'une manière bien cruelle, des malheurs que le triomphe des princes victorieux ne termina que d'une manière imparfaite ². On sait en effet tout ce que les dissensions in-

¹ Saint Sigismond, roi des Bourguignons et patrice de l'empire, fut retiré de l'arianisme ainsi que sa famille par saint Avit, archevêque de Vienne. En 515 il donna un développement considérable au monastère d'*Agaune* existant déjà depuis deux siècles ; il y établit 500 religieux qui, divisés en cinq chœurs, chantaient sans interruption les louanges de Dieu et des saints martyrs thébéens dont ils gardaient les reliques. Il fit construire à une demi-lieue du monastère le bourg d'*Épaone*, où se retira toute la population étrangère à la communauté, à laquelle il assigna des revenus et des privilèges considérables dans un grand nombre de diocèses. De pareilles fondations suffirent pour faire comprendre l'état florissant et pacifique des premiers tems de son règne. (*Hist. du Val.*, p. 21). — Une hymne qu'on chante encore aujourd'hui à l'abbaye de Saint-Maurice (*Agaune*) porte encore à un chiffre plus élevé le nombre des religieux établis par le saint roi. La seconde strophe de cette hymne est ainsi conçue :

« Regiis ditat xeniiis Agaunum,
 » Ut Deo eentum novies ministri,
 » Voce, thæbeo repetant perennes
 » Martyri honores. »

² Après la mort d'Ostrogothe, première femme de saint Sigismond, ce prince épousa Constance qui voulut faire passer la couronne sur la tête de son fils, aux dépens de Sigéric, né du premier lit. Elle l'accusa donc de trahison près de Sigismond qui le fit étrangler en 522. Cet acte provoqua de la part des princes français une vengeance qui finit par le massacre de Sigismond et de sa famille. Ce prince honoré comme saint est un des patrons de l'abbaye.

testines excitées sous le règne des rois francs vainqueurs de Sigismond, causèrent de mal à ce pauvre pays délivré un instant des invasions étrangères ¹.

L'irruption des Lombards en 574, après leur première défaite en 569 ², porta de nouveau le ravage dans le Saint-Bernard. Puis vint la fameuse inondation de la Drance (en 580), qui dévasta l'*Entremont* et contraignit l'évêque Agricole à transporter le siège épiscopal à *Sion*.

L'ordre enfin ne reparut complètement que sous le glorieux empire français de Charlemagne.

A cette époque où, comme dans le tems de troubles où nous vivons, les nations soupiraient après la venue d'un homme capable de rétablir à la fois les bases ébranlées de la société et de sauvegarder les droits des peuples, à cette époque préparée d'avance par l'heureuse audace et par le génie de la maison d'Hérial, Charlemagne parut. Dieu qui lui avait donné la force et l'intelligence, l'assiste de telle manière, que d'une main il sut rétablir l'ordre public en Europe et

¹ A ces malheurs du *Valais*, il faut ajouter la chute du *Tauredunum* que M. Boccard rapporte de la manière suivante, d'après Marius, évêque d'Avenches et Grégoire de Tours : « En 563, une montagne (le mont *Taurus* ou « *Tauredunum*) située à une demi-lieue d'Agaune, après avoir fait entendre « pendant plus de 60 jours un bruit souterrain, se détache avec fracas de sa « base, ensevelit sous ses décombres la ville d'Epaone, célèbre par son concile, et qui comptait à peine 50 ans d'existence. Château, églises, richesses, « habitations et habitans, tout fut enseveli sous les décombres. Le rétrécissement extraordinaire de la vallée causa de nouveaux malheurs : complètement obstruée, le Rhône regorgea vers sa source, et après avoir inondé les « localités supérieures et fait bien des victimes, le fleuve qui coulait auparavant le long des monts de l'ouest, se frayant impétueusement un passage « vers la chaîne orientale, renouvela les mêmes scènes de désolation dans la « partie inférieure; l'eau accumulée était en si grande quantité que le lac « déborda de toutes parts; à Genève même, l'inondation dépassa la hauteur « des murs de la ville et en emporta les ponts et les moulins. » (*Hist. du Val.*, p. 24). — D'autres chutes de montagnes eurent également lieu à différentes époques dont la dernière est toute récente.

² Cette fois ils avaient passé le Simplon.

de l'autre il releva la liberté¹. Puis, sous la protection de cette puissante épée, la paix intérieure put renaître partout. Bienfait vraiment inappréciable qui se réalisa bientôt dans le Valais, et en particulier dans la montagne dont les pas du grand homme ont foulé le chemin.

Ainsi se préparait une meilleure existence pour un hospice que la charité des chrétiens n'abandonna jamais pendant bien longtems, depuis que le culte impur de *Jupiter* en fut banni.

En effet, nous venons de le voir, la vie primitive, la vie payenne de cet établissement avait fini par suite de l'invasion des barbares; par suite aussi de la première destruction de l'idolâtrie opérée en ce lieu par Théodose. Depuis ce tems aucun but religieux n'y affectionna plus l'ancien paganisme; aucun intérêt matériel n'y retint plus ceux que jadis les offrandes des peuples enrichissaient. D'ailleurs les incursions incessantes des armées suffisaient pour en éloigner de bien plus généreux courages. Une seule ressource s'offrait donc pour rétablir un asile si nécessaire. La foi chrétienne seule, nous l'avons déjà dit, pouvait refaire par la vertu d'un dévouement surhumain ce que l'antique Rome avait fondé par la puissance des armes et du génie.

Or, cette charité qui enfaute des prodiges, notre foi sacrée la suscita en effet dans les cœurs; ce dévouement surhumain fut produit. Et depuis tant de siècles, après tant de traverses et tant de périls; après avoir il est vrai, disparu pour quelques instants, mais alors

¹ Rien n'est plus admirable que l'ordre établi par Charlemagne dans les détails d'organisation de son immense empire. La liberté légale était garantie aux peuples, mais une discipline sévère arrêta aussi partout la licence. « Que » *le peuple soit interrogé* sur les additions faites à la loi, disait-il dans un *capitulaire* de 803, et lorsque *tous ont consenti*, que les comtes souscrivent » et confirment. » Mais aussi quand l'arrêt de la loi était prononcé, il le scellait du pommeau de son épée en disant : « Voilà mes ordres, et voici le fer qui » les fera respecter. »

Dieu tout-puissant et juste, quand se lèvera pour l'Europe, de nos jours, un homme de votre droite, qui nous rende une paix fondée sur la justice et sur la liberté? Quand nous enverrez-vous un Charlemagne nouveau, qui fasse comprendre au peuple, et mette en pratique, cet oracle de votre éternelle sagesse : « *Ubi non est gubernator, populus corruebat : salus autem, ubi consilia multa!* » — *Prov.*, xi, 14.

seulement que toute force humaine devenait incapable de résister à une sauvage violence ; après tant de siècles d'héroïsme et de persévérance, elle est encore debout, elle s'est continuée jusqu'à nos jours cette œuvre dont nous avons connu les héroïques héritiers, cette œuvre que nous avons vue de nos yeux, que nous avons admirée en la bénissant, que nous admirerons, que nous bénirons encore, tant qu'un souffle de vie demeurera dans notre poitrine.

Quant à l'époque précise où cette œuvre d'hospitalité chrétienne commença dans les Alpes, et en particulier au *Mont-Joux*, il nous est complètement impossible de la préciser. Il nous est également impossible d'indiquer l'organisation et la forme des établissemens antérieurs à celui que saint Bernard y fonda. Nous pouvons considérer seulement, et tout le prouve, l'œuvre en général, comme très-ancienne.

En effet, la vertu d'hospitalité que nos divines Écritures recommandent de la manière la plus solennelle¹ ; une vertu dont, suivant le langage de l'Apôtre, l'exercice a mérité à quelques justes, de se trouver en société des anges du ciel² ; une telle vertu, dis-je, ne pouvait être et ne fut en effet étrangère à aucun lieu du monde³, à

¹ « *Detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt*, dit le sage, en parlant des » Israélites infidèles aux ordres de Dieu : *alii quidem ignotos non recipiebant » advenas, alii autem bonos hospites in servitutum redigebant.* » (*Sap.*, xix, 13). « *Hospes eram, et collegistis me*, dit le Seigneur lui-même, aux bénits » de son Père, quand il les introduit dans son royaume. » (*Matth.*, xxv, 35). Parmi les vertus essentielles de l'épiscopat, ne voyons-nous pas saint Paul placer au premier rang celle de l'hospitalité ? *Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse.... hospitem.* (1 *Tim.*, iii, 2). — *Oportet enim episcopum sine crimine esse.... sed hospitem.* (*Tite.*, i, 8 et 9). Le même apôtre en parlant des veuves consacrées au service du Seigneur, ne dit-il pas également : *Vidua eligatur.... si hospitio recepit, si pedes sanctorum lavit.* (1 *Tim.*, v, 9, 10). C'est encore la vertu qu'il recommande aux simples fidèles : *Hospitalitatem sectantes.... hospitalitatem nolite oblivisci*, leur dit-il, (*Rom.*, xii, 13 ; *Hab.*, xiii, 2). Et saint Pierre de même : *Hospitales invicem sine murmuratione.* (1 *Pet.*, iv, 9).

² *Hospitalitatem nolite oblivisci, per hanc enim latuerunt quidam, angelis hospitio receptis.* (*Hab.*, xiii, 2).

³ Les pères de l'Église nous ont laissé dans leurs écrits les plus magnifiques

aucun âge du Christianisme. Elle le fut bien moins encore à des situations comme celle de la formidable montagne.

Le premier document authentique constatant l'existence d'un éta-

recommandations sur la vertu d'*hospitalité*. Ainsi le pape saint Grégoire-le-Grand reprochant à des moines leur ignorance et leur recommandant l'*hospitalité* leur disait : « Unde considerare necesse est quantum peccatum est, ut » ex alienâ oblatione Deus vobis alimoniam transmiserit, et vos mandata Dei » discere negligatis. (*Ep. lib.*, II; *Indict.*, XI, *cp.* 3). — Le même pape défend d'élire pour Ancône un évêque inhospitalier. (*Ep. lib.* XI; *Indic.* VII, *cp.* 6). — Saint Jérôme de même adresse ces énergiques reproches aux évêques sur ce même sujet : « Ante omnia, dit-il, hospitalitas futuro episcopo denun- » ciatur. Si enim omnes illud de Evangelio audire desiderant : *Hospes fui, et* » *suscipistis me* (Matt., XV, 35), quantò magis episcopus, cujus domus, » omnium commune esse debet hospitium ! Laicus enim unum aut duos, aut » paucos recipiens, implebit hospitalitatis officium. Episcopus nisi omnes re- » ceperit, inhumanus est. Sed vereor ne quomodo regina Austri veniens à » finibus terræ audire sapientiam Salomonis (Matt. XII), judicatura est homines » temporis sui. Et viri Ninivite actâ pœnitentiâ ad prædicationem Jonæ, » condemnabunt eos qui majorem Jonæ Salvatorem audire contempserunt : » sic plurimi in populis episcopos judicent, subtrahentes se ab ecclesiastico » gradu, et ea quæ episcopo non conveniunt exercentes; de quibus puto et » Joannem ad Caium scribere : *Charissime, fideliter facis, quodcumque opera-* » *ris in fratribus, et hoc peregrinis qui testimonium dederunt dilectioni tue* » *coram ecclesiâ, quos optimè facis, si præmiseris Deo dignè : pro nomine* » *enim Domini exierunt, nihil accipientes à gentilibus* (III Joan. V, 5). Et verè » Sancto Spiritu in se loquente, quod futurum erat in ecclesiis, jam tunc re- » prendit dicens : *Scripti etiam Ecclesiæ, scâ qui primatus agere cupit* » *eorum, Diotrophes, non recipit nos. Propterea cum venio, admonbo* » *ejus opera quæ facit; malis verbis detrahens de nobis, et non sufficit ei* » *quod ipse non recipit fratres, sed et volentes prohibet, et de Ecclesiâ eiecit* » (*ibid.*). Verè nunc est cernere quod prædictum est, in plerisque urbibus, » episcopus sive presbyteros, si laicos viderint hospitales, amatores bonorum, » invidere, fremere, excommunicare, de ecclesiâ expellere, quasi non liceat » facere, quod episcopus non faciat, et tales esse laicos, damnatio sacerdotum » sit. Graves itaque eos habent, et quasi cervicibus suis impositos, ut à bono » abducant opere, variis persecutionibus inquietant. » S. Hier., *Comment. in epist. ad Tit.*, c. 8; dans l'édition de Migne, t. VII, p. 701.

Mais parmi tous les autres, saint Augustin s'élevant à la hauteur de considérations que son génie lui rendait familières, donne à la pratique de cette

blissement formel d'hospitalité ne remonte pas, il est vrai, plus haut que le règne de Charlemagne. C'est une lettre où le pape Adrien I^{er} lui recommande les maisons d'hospitalité situées dans les cols des Alpes¹.

Mais de cette recommandation même, il résulte évidemment que les hospices dont parle le pape, avaient une existence antérieure au règne du prince.

vertu le caractère sublime indiqué par lui de la manière suivante : « Agnoscite » hospitalitatem, per hanc perventum est ad Deum. Suscipis hospitem, cujus » et tu es comes in viâ : quia omnes peregrini sumus. Ipse est Christianus, qui » et in domo suâ et in patriâ suâ peregrinum se esse cognoscit. Patria enim » nostra sursùm est, ibi hospites non erimus. Nam unusquisque hic, et in » domo suâ hospes est. Si non est hospes, non indè transeat ? Si transitu- » rus est, hospes est. Non se fallat, hospes est : velit nolit, hospes est. Sed » dimittit illam domum filiis suis, hospes hospitibus. Quare ? Et in stabulo si » esses, non alio veniente discederes ? Hoc facis et in domo tuâ. Cessit tibi » locum pater tuus, cessurus es locum filiis tuis. Nec mansurus manes, nec » mansuris relinques. Si omnes transimus, aliquid quod transire non potest » operemur : ut cùm transierimus, et illò venerimus undè non transeamus, » opera nostra bona ibi inveniamus. » Saint Aug., *Serm.*, cxi, *De verb. ev. Luc.*, xiii, n. 2 ; dans l'édition de Migne, t. v, p. 642.

On peut encore voir ce que le même père dit de la vertu d'hospitalité dans les passages suivans : *Serm.* 81, *de verb. Matt.*, 18, n. 9 ; *Serm.* 179, *de verb. Jacob.*, 1, n. 3 ; *Serm.* 225, *in dieb. Pasc.*, 6, n. 3 ; *Serm.* 226, *in dieb. Pasc.*, 7, n. 3 ; *Serm.* 239, *in dieb. Pasc.*, 10, n. 2 ; *Serm.* 357, *de laude pac.*, n. 5. Voir aussi saint Grégoire-le-Grand, *Expos. mor.*, lib. 22, in cap. 31 Job., c. 8. *Hom.* 23. Et particulièrement saint Jean Chrysostome, *In SS. Pet. et Heliam.*, n. 3 ; *In illud : salut. Prisc. et Aq.*, n. 4 ; *Quales duc. sint ux.*, nn. 6, 7 ; *In hel. et vid.*, n. 9 ; *Hom.* 41, in cap. 18, *gen.*, nn. 3, 4, 5, 6, 7 ; *Hom.* 42, in cap. 18 *Gen.*, nn. 6, 7 ; *Hom.* 43, in cap. 19 *Gen.*, n. 5 ; *Hom.* 48, in cap. 24 *Gen.*, n. 4 ; *Exp. in ps.* 48, nn. 4, 7 ; *In illud Ego Dom. D. feci lumen.*, n. 4 ; *In Matth.*, *hom.* 37, *al.* 38, n. 4 ; *In Matth.*, *hom.* 50, *al.* 51, n. 4 ; *In Joan.*, *hom.* 60, *al.* 61, n. 4 ; *In Act. Apost.*, *hom.* 45, n. 3 ; *In Act. Apost.*, *hom.*, 54, nn. 1, 2 ; *In Ep. ad Rom.*, *hom.* 21, n. 4 ; *In 1 ep. ad Tim.*, c. 5, *hom.* 14, n. 2 ; *In Ep. ad heb.*, c. 13, *hom.* 33, n. 3. Et les autres pères grecs ou latins dans une foule de passages très importans et très explicites.

¹ *In cod. Vatic.*, 38 ; *In cod. Carol.*, 74. Cette lettre commence par ces mots : *Gralia sancti Spiritus igniti calore*, etc. Labbe, *Collect. des conciles*.

Le pape, en effet, fidèle à l'un des plus nobles et des plus glorieux devoirs attachés à la suprématie du siège apostolique, le pape fidèle au devoir de haute protection qui lui est imposé sur tous les établissemens de prière ou de charité de l'Église catholique, recommanda à l'empereur des maisons hospitalières existant déjà depuis un certain tems. Par conséquent ces établissemens n'avaient pas été fondés par le prince; il eût été complètement inutile dans ce cas, de les rappeler à sa pensée. Ils n'étaient pas non plus l'œuvre de sa glorieuse maison; le pape n'eût pas manqué de relever cette circonstance afin de rendre plus vif l'intérêt qu'il voulait exciter. Ils avaient donc existé, même au milieu des règnes agités des derniers Mérovingiens. Par conséquent, ils devaient posséder antérieurement à ces tems de troubles, un principe de vie assez fort pour les soutenir au milieu de tant de désastres, un élément de vitalité dont nul, par conséquent, ne saurait fixer l'origine. D'où l'on peut et l'on doit conclure qu'au premier intervalle de paix, survenu à la suite des invasions de barbares, la piété chrétienne sut en profiter pour ouvrir dans la montagne, un asile aux pauvres voyageurs. Il faut en conclure, que cet établissement abandonné par intervalles, comme il le fut encore depuis, au milieu des tempêtes les plus violentes, existait et se maintenait, mais avait besoin de secours lorsque Charlemagne parut.

Quoi qu'il en soit de cette origine, il est certain que le grand homme traversa la montagne dans l'un de ses voyages en Italie¹. Comme à dix siècles de distance, il arriva pour un autre héros, il put apprécier par lui-même, l'importance de l'hospitalité chrétienne dans un semblable passage. Comme Napoléon il sut sans doute reconnaître cette même hospitalité par de royaux bienfaits. Mais plus heureux que l'empereur moderne des Français, il le fit avec le sentiment de piété filiale qui l'animait en faveur de Rome. Car suivant avec docilité la mission providentielle de la France vis-à-vis du siège apostolique de Rome, il fit de ses triomphes en Italie des triomphes pour l'Église sa mère. Sa puissance fut pour Rome une source de bénédictions et de grandeur. La puissance de Napoléon, au contraire, de-

¹ A la fin de 780. — En 773 il avait précédemment rassemblé à Genève une armée dont une partie traversa le *Mont-Cenis* et l'autre le *Saint-Bernard*,

vint pour cette même Église, l'occasion du deuil et des larmes.

D'un autre côté, quelques années après le passage de Charlemagne au Grand Saint-Bernard, le pape Léon III se rendant en France, le traversait également (en 804). Faut-il s'étonner si des visites aussi importantes, attirèrent une nouvelle attention sur l'hospice de la montagne. De là nous devons conclure que l'établissement fut à cette occasion, consolidé de manière à résister aux premières secousses survenues après la mort de Charlemagne.

Des témoignages historiques incontestables nous apprennent, en effet, que les hospices chrétiens de cette portion des Alpes étaient alors en pleine activité, sans que toutefois il soit possible d'en déterminer la forme.

Ainsi, d'après un *diplôme* de Louis-le-Débonnaire ¹, les uns ont regardé *Vultgarius* abbé de la *Novalaise*, comme étant à la fois supérieur de l'hospice du Grand Saint-Bernard (en 832). D'autres, comme le prieur d'Arbelay, suivi par Chrétien des Loges, nient cette union et prétendent qu'il s'agit du Petit Saint-Bernard. Mais leur opinion, fondée en grande partie sur des raisons tirées d'intérêts de corporations, ne nous paraît pas suffisamment fondée ².

Quoi qu'il en soit, *Vultgarius* finit par être évêque de Maurienne, comme 50 ans après (en 851), Hartmann *aumônier* ³ du Mont-Joux fut fait évêque de Lausanne; ce qui prouve l'importance attachée alors à l'hospice.

Une autre preuve de cette importance, même au point de vue po-

¹ Voici le texte de ce diplôme : « Eo quod Vultgarius abbas ex monasterio » quod est situm in monte Jovis, res juris eorum pagis in illis et villis, quæ » advocantur illos et illas injusta contrà legem eis invasisset, et ad prædictum » monasterium revocasset. » Cet abbé était en procès avec deux des ses moines, Ismengard et Jugilard.

² Chrétien des Loges, p. 58, le fait assez comprendre quand il dit : « Les » différens qui ont toujours subsisté entre les prévôts de Mont-Joux et de » *Verres* au sujet de l'hôpital de la colonne *Jou*, semblent indiquer que ces » derniers voulaient revendiquer un patrimoine qu'ils avaient acquis des » moines fructueux ou premiers religieux de *Verres*, colonie de la *Novalise*. »

³ Le cartulaire du 13^e siècle de l'évêché de Lausanne en parle ainsi : *Fuit* *heleemosinarius Sancti-Bernardi montis*,

litique, est la désignation du même hospice, *hospitale quod est in Monte Jovis* (en 859)¹, dans l'acte de donation de Lothaire à son frère Louis II¹.

Et en effet, quelques années après (en 887), lorsqu'on eut renfermé dans un couvent le malheureux Charles-le-Gros, dernier héritier de Charlemagne, le gigantesque empire de ce prince s'écroula. D'un débris de cette colossale puissance, Rodolphe ayant fondé le second royaume de Bourgogne (en 888), fut attaqué par l'empereur Arnould et obligé de se réfugier au *Saint-Bernard* où l'on croit reconnaître, sur les hauteurs de *Barasson*, le reste des fortifications qui lui servirent à repousser l'ennemi².

A ces agitations en succédèrent bientôt de plus fatales encore pour le passage de la montagne. Dès l'année 823, Diédonné portant des reliques de Rome en France, n'avait osé s'y engager qu'à la suite des légats du pape. Mais, un siècle plus tard, les massacres y devinrent si multipliés que la route fut impraticable à plusieurs reprises. En 924, l'invasion des Hongrois avait commencé l'œuvre de ravages. En

¹ *Ann. S. Bert.*

² Lothaire dans cet acte cède à son frère toute l'Helvétie, nommément les villes de Genève, Lausanne, Sion avec les évêchés, les comtés, les monastères qui s'y trouvaient, *præterea hospitale quod est in monte Jovis*.

³ La puissance politique des évêques de Sion, qui s'était successivement accrue jusqu'alors, atteignit son plus haut terme, lorsque Rodolphe eut donné à Walther I^{er} et à ses successeurs la dignité de comtes du Valais, ce qui les rendait gardiens de la clé des Alpes. Cette puissance subit ensuite de nombreuses modifications, dans le cours des tems. Au commencement de ce siècle, elle se bornait à une participation au pouvoir législatif de la République. Ainsi, même dans la constitution de 1802, où ces droits étaient plus restreints, l'évêque avait le droit de siéger à la diète. Celle de 1815 lui accordait dans le grand-conseil souverain un droit de vote égal à ce'ui d'un dixain, et ce vote était compté pour quatre suffrages. Celles de 1839 donnaient au clergé deux représentans, parmi lesquels l'évêque l'était de droit. En 1844 l'évêque était également de droit membre du grand conseil, et le clergé conservait ses deux représentans. La dernière constitution, au contraire, vient de tout abolir. Et par un abus que nos principes nous montrent comme une souveraine injustice, le clergé tout entier, mis hors du droit commun des citoyens, n'est apte à remplir aucune fonction politique.

931. Robert I^{er}, évêque de Tours, avait été massacré au *Bourg-Saint-Pierre* avec toute sa suite. Puis quelques années de paix survinrent, pendant lesquelles les vallées qui conduisent à la montagne servirent d'asile aux évêques et aux prêtres des Gaules fuyant devant les Sarrasins. Mais, en 939, ces hordes de barbares forcèrent l'entrée du Valais, pillèrent et détruisirent en presque totalité l'abbaye de Saint-Maurice, causèrent en un mot, dans tout l'*Entremont*, et dans le *Saint-Bernard*, les ravages dont l'inscription suivante nous a conservé le cruel souvenir ¹ :

ISMAELITA COHORS RHODANI CVM SPARSA PER AGROS
 IGNE, FAME ET FERRO SÆVIRET TEMPORE LONGO
 VERTIT IN HANC VALLEM PENINAM MESSIO FALCEM,
 HVGO PRAESVL GENEVAE XPTI POST DVCTVS AMORE
 STRVXERAT HOC TEMPLVM PETRI SVB HONORE SACRATVM
 OMNIPOTENS ILLI REDDAT MERCEDE PERENNI,
 IOVI. DECIMA DOMVS HAEC DICATA KALEDA
 SOLIS IN CTOBREM C.V.F...² ITER ESCESIO MENSEM

Grâce à la politique infâme de Hugues de Provence qui les soutenait dans les Alpes, à condition qu'ils fermeraient le passage d'Italie à Béranger son rival, ces barbares y exercèrent non-seulement des ravages passagers, mais s'y établirent d'une manière permanente pendant assez longtems. Ils eurent bientôt détruit l'ancienne population des vallées, rétabli au Saint-Bernard dont ils brûlèrent l'hospice, le paganisme que plusieurs d'entre eux pratiquaient ³. Ils firent enfin

¹ Cette inscription qui se trouvait dans l'église du bourg Saint-Pierre a été détruite lors des réparations faites à cette église dans le 18^e siècle. Briguet en parle de la manière suivante : « Ipsa hujus templi, ac scripturae, quam fixis » oculis egomet lustravi, mira antiquitas ita elucebat, ut primorum sæculorum » Religioni Christianæ monumentum in dubium esse videretur. » — *Fallesia christiana*, etc., per Sedunensem canonicum Sebastianum Briguet, etc. In-18, Sion. Mayer, 1744, p. 20. — L'évêque Hugues vivait dans le commencement du 10^e siècle.

² Solis in octobrem cum vergit feliciter descensio mensem.

³ Dans le 10^e siècle il y avait encore à la montagne des *Foirous*, près de Genève, un petit temple avec une statue de Vénus, où le culte idolâtrique se pratiquait.

de ce lieu, un centre de brigandage tel, qu'ils méritèrent à eux-mêmes, à leur protecteur et à la montagne, ces imprécations énergiques que Luitprand leur adressait en décrivant leurs horreurs : « Voilà une étrange manière de défendre tes États, disait-il à Hugues ! » Hérode, pour n'être pas privé d'un royaume terrestre, ne craignit pas de faire tuer un grand nombre d'innocens ; et toi, pour arriver au même but, tu laisses échapper des hommes criminels et dignes de mort ! » Puis, invectivant la montagne : « Tu laisses, » s'écriait-il, tu laisses périr les hommes les plus pieux, et tu offres un abri aux scélérats appelés du nom de Maures ! Misérable ! tu n'as point honte de prêter ton ombre à des gens qui répandent le sang humain et qui vivent de brigandage ! Que dirai-je ? Puisse-tu être consumée par la foudre ou broyée en mille pièces, et plongée dans le chaos éternel ! »

Et en effet, dit le même auteur, « le nombre des chrétiens tué par ces barbares fut si grand, que celui-là seul peut s'en faire une idée, qui a inscrit leurs noms dans le livre de vie ! »

C'est alors que la terreur populaire donnait à la montagne le nom de *Mont-du-Diable*, expression bien justifiée par tant de ravages et tant de crimes.

Vers le milieu du même siècle (952 à 954), il fallut ajouter à tant de maux les dévastations des *Hongrois* qui ruinaient et saccageaient également le pays. Conrad incapable de dompter par la force ce double ennemi, eut recours à un artifice², qui lui procura une paix fort peu honorable, il est vrai, mais néanmoins assez longue. Il ne paraît pas toutefois qu'elle ait été bien complète dans la montagne.

Cette paix, en effet, durait encore dans le reste du pays, lorsque saint *Mayeul* abbé de Cluny revenant d'Italie où l'avait appelé la

¹ *Hist. du Valais*, p. 37 et 38. — Toutes ces horreurs sont également constatées dans le diplôme de Rodolphe III à Amiro de Tarantaise.

² « Il feint d'appeler à son secours les Hongrois contre les Sarrasins, et les Sarrasins contre les Hongrois; les armées étant en présence, il les anime au combat les unes contre les autres, et lorsque des deux côtés elles s'attendent à être secourues, il les enveloppe et les taille en pièces. » — *Hist. du Val.*, p. 38.

réforme des monastères, fut retenu captif à *Orsières*, par les Sarrasins. Il ne dut même sa liberté qu'à une forte rançon ¹.

La description qu'il fit des excès commis à son égard et des cruautés exercées sur les autres prisonniers, devint pour le saint abbé l'occasion de purger les montagnes d'un grand nombre de ces brigands. Sa parole eut un effet analogue à celui que produisit dans la bouche de Pierre-l'Hermite et de Robert d'Arbrissele, le récit des maux infligés aux pèlerins de Terre-Sainte. L'indignation publique se souleva, et Guillaume de Provence honteux de ce que la protection de Hugues son prédécesseur, avait perpétué le brigandage dans les Alpes, attaqua *Fraxinet*, dernier refuge des Sarrasins, et le leur enleva (vers 975).

Pendant tout ce tems, il est bien certain qu'il n'exista pas d'hospice religieux dans le *Saint-Bernard*. Il est à peu près aussi difficile d'en admettre un pour toute la période suivante.

C'était alors en effet le règne de Rodolphe III, dernier roi du second royaume de Bourgogne, prince faible que l'histoire a justement flétri du nom de *fainéant*. Sous son administration inepte, les vexations exercées au *Saint-Bernard* contre les voyageurs, changèrent de nature, mais furent loin de diminuer. Le passage ne s'effectuait plus que par caravanes de 4 à 500 personnes; encore ce nombre était-il parfois insuffisant. Rodolphe lui-même eut à en souffrir.

Mais cette fois le brigandage était pour ainsi dire organisé au moyen de péages excessifs exigés sur la route et d'exactions exercées ouvertement, comme le dit Baronius, par les *præpotentes illius regionis*. En un mot, c'était la pratique en grand de cette *protection* féodale infligée trop souvent aux marchands forains et aux voyageurs par les manoirs de ces tristes époques.

L'audace de ces exacteurs au Saint-Bernard était portée à un point dont le fait suivant donnera une idée.

En 1026, une armée de Normands excités par les succès de leurs compatriotes dans la Pouille, passait le Saint-Bernard pour se rendre

¹ « *Transcensis Alpibus, cum montis Jovis declivia sequerentur... à Sarracenis capitur et deducitur in villam quæ dicitur Pons Ursariæ.* » — Roland, *In vilâ S. Mayolis*.

en Italie. Les receveurs du droit de péage eurent l'audace d'exiger d'eux le droit de passage par l'*Ostiolum* de la montagne. Un combat énergique et sanglant eut bientôt donné aux Normands, raison de cette insulte; mais on voit par-là combien de vexations devaient endurer les autres voyageurs.

Et c'est ainsi que les passions humaines savent remplacer par des scènes de violence et par des crimes, ce que l'esprit de foi sait produire partout d'actes de vertu et de charité à l'égard des pauvres et des gens qui souffrent.

Dans le même tems (en 1027), Rodolphe se rendit à Rome pour y assister au sacre de l'empereur Conrad-le-Salique, qu'il finit par instituer héritier de son royaume. Canut roi de Danemark, et plus tard d'Angleterre, s'y trouvait aussi. Ce dernier, en présence du pape, fit de vives plaintes à Rodolphe sur les dangers que les voyageurs, et en particulier les pèlerins qui se rendaient au tombeau des saints Apôtres, rencontraient dans la montagne. Rodolphe promit d'y porter remède, et Canut crut pouvoir écrire aux évêques et aux seigneurs de ses États qu'il avait assuré dorénavant la sécurité du passage.

Mais les faibles promesses de Rodolphe devaient être sans effet. De plus grands, de plus généreux princes que lui eussent vainement tenté de réaliser une semblable espérance. Dieu seul, dans les secrets de sa miséricorde, connaissait et préparait l'instrument de salut pour son peuple. Et comme dans les desseins de cette admirable Providence, il arrive toujours que la puissance des puissans et la sagesse des sages doivent être confondues par la faiblesse et la simplicité des pauvres et des petits, Dieu n'alla point chercher sur le trône ni dans les grandeurs, le libérateur qu'il préparait. Un pauvre prêtre qui avait renoncé à toutes les joies, à toutes les richesses de la terre pour se faire petit et humble à la suite de Jésus-Christ, tel fut l'instrument qui devait opérer tant de merveilles; telle fut la puissance qui devait mettre fin à de si grands maux.

Cet homme choisi de Dieu, ce prêtre, suivant le cœur de Jésus, c'était *Bernard de Menthon* dont nous allons maintenant raconter en peu de mots les grandes œuvres et la sainte vie.

LUQUET,
Evêque d'Héscbon.

Philosophie Sociale.

ATTAQUES CONTRE LA SOCIÉTÉ.

LE

COMMUNISME DE M. CABET.

Deuxième Article¹.

Les événemens de juin. — Danger des utopies. — Comment procède M. Cabet. — Du bonheur promis par les communistes. — Une des erreurs des socialistes. — Système transitoire proposé par M. Cabet. — Bases de ce système. — De la République démocratique. — Efforts tentés pour réaliser le système de M. Cabet. — Ses conséquences.

« Rétablissez l'ordre, non pas seulement dans les rues, mais dans les idées; appliquez-vous à détruire les mauvais principes, ces germes de désorganisation qui se sont introduits dans la société et qui n'ont reçu que trop d'encouragemens. »

Paroles de M. L. FAUCON à l'Assemblée nationale, séance du 20 juin.

« Un garde national nous a rapporté qu'après la prise des barricades de la Bastille, comme on appelait les habitans à les défaire, il dit à l'un d'eux qui paraissait hésiter : « Vous auriez mieux fait » d'empêcher de les faire. — Vous auriez mieux fait, vous, répondit » cet homme du peuple, d'empêcher qu'on nous mît dans les mains » depuis quatre mois les journaux que nous avons lus. » — Ce mot est cruel, et nous attestons la véracité de celui à qui il a été dit². » — Au plus fort de la lutte, au moment où l'Archevêque de Paris allait cueillir la palme du martyr, alors que quelques représentans se trouvaient comme otages entre les mains des insurgés, une accusa-

¹ Voir le 1^{er} art., t. xvii, p. 447.

² Voir M. Pagès-Duport, *Journées de juin*, p. 115.

tion semblable n'a-t-elle pas été portée, du haut de la tribune nationale, contre certains organes de la presse quotidienne ?

Ces paroles sorties de la bouche des hommes du peuple tracent aux historiens des sanglantes journées de Juin la voie qu'ils devront suivre. De grands événemens ont eu lieu, mais derrière ces événemens il y a des doctrines qui les avaient préparés ; des barricades ont été élevées, mais on avait trompé les esprits qui se sont armés pour les construire. L'histoire des idées est donc l'antécédent nécessaire de celle des faits : seule elle peut les éclairer et les expliquer. Ce sont ces idées que nous nous proposons de recueillir.

Qu'on ne s'étonne donc pas de nous voir revenir sur l'ouvrage de M. Cabet : les sophismes qu'il contient sont trop insidieux, trop séduisants, pour qu'on ne doive pas s'attacher à les dévoiler. Autrefois, les *utopies* pouvaient se produire sans un grand danger : de fortes études avaient mûri les intelligences d'élite auxquelles elles s'adressaient ; leurs auteurs, d'ailleurs, étaient trop sages pour vouloir forcer leurs concitoyens à les réaliser. Ainsi, Platon abandonne le monde réel pour entrer dans le pays des fables ; il écrit sa *République* et ses *Lois*. Mais l'idéal qu'il crée, il le rejette au-delà des confins du possible. Quand ses deux ouvrages paraissent, ils enlèvent l'admiration ; mais personne ne songe à prendre ces fictions à la lettre : il y avait trop de bon sens à Athènes ! — Dans des tems plus rapprochés, Th. Morus nous livre son *utopie* ; mais il se hâte d'exprimer ses réserves. Protestant contre l'application de ses idées, il les déclare irréalisables. Ces fortes intelligences ne se faisaient pas illusion sur la valeur de leurs conceptions. Aujourd'hui, un autre spectacle nous est donné. De toutes parts s'élèvent des hommes qui trouvent des faits là où Platon et Morus n'avaient mis que des fantaisies. On sait combien grandes sont leurs prétentions : ils n'aspirent à rien moins qu'à nous imposer leurs théories.

Et que ne font-ils pas pour arriver à ce but ? Ils se tournent, non plus vers les hommes de réflexion, d'étude et de science, mais vers les masses, gémissant sur l'ignorance dans laquelle on veut, disent-ils, les faire croupir ; se posant comme les propagateurs des lumières et

* Voir le *Moniteur*.

■ M. E. Sue dans son *Juif errant*, s'est fait l'écho de cette mensongère ac-

du bien-être, comme les défenseurs de leurs droits et les martyrs de leur cause. Des publications irritantes se trouvent ainsi lancées parmi les classes laborieuses¹ ; on accumule dans leur esprit toutes les idées fausses ; on remue dans leurs cœurs toutes les mauvaises passions, on excite toutes les haines, on prêche l'anathème contre tout ce qui existe². C'est avec ces sophismes que se fait leur éducation, avec ces accusations qu'on les nourrit, avec ces visions sombres et sanglantes qu'on les assiège. Tout cela porte ses fruits, — fruits de destruction et de mort. Car chaque accusation fait naître une colère, — chaque sophisme devient, entre les mains des esprits égarés, une arme que le sang rougira, — chaque vision, une provocation au renversement de l'organisation sociale que l'on dit être vicieuse, un appel incessant à la réalisation de l'utopie.

cusation. « Hier, dit un de ses héros, Agricola m'a fait lire un article de journal, dans lequel on employait tour-à-tour le blâme violent ou l'ironie amère et dédaigneuse pour attaquer ce qu'on appelle la *funeste tendance* de quelques gens du peuple à s'instruire, à écrire, à lire les poètes, et quelquefois à faire des vers. Les jouissances *matérielles* nous sont interdites par la pauvreté ; est-il humain de nous reprocher les jouissances de l'esprit ? Quel mal peut-il résulter de ce que chaque soir, après une journée laborieuse sevrée de tout plaisir, de toute distraction, je me plaise, à l'insu de tous, à assembler quelques vers... ou à écrire sur ce journal les impressions bonnes ou mauvaises que j'ai ressenties?... » *Le Juif errant*, t. vi, p. 220-21, format-Cazin.

¹ « La première cause des désordres, ce sont les opinions folles jetées dans la classe ouvrière. Il était évident que de pareilles idées mèneraient à des troubles sanglans. » M. Arago ; *paroles citées* par M. Bauchart dans son rapport sur l'attentat du 15 mai et sur l'insurrection du 23 juin.

² Nous nous contenterons de rappeler ici quelques paroles prononcées au Luxembourg par M. L. Blanc.... « Etant presque enfant, j'ai dit : Cet ordre social est inique ; j'en jure devant Dieu, devant ma conscience, si jamais je suis appelé à régler les conditions de cette société inique, je n'oublierai pas que j'ai été un des plus malheureux enfants du peuple, que la société a pesé sur moi. Et j'ai fait contre cet ordre social, qui rend malheureux un si grand nombre de nos frères, le *serment d'Annibal*... Vive la République ! qui fera qu'il n'y aura plus de riches ni de pauvres ! Au point de vue moral comme au point de vue matériel, le système sur lequel est basée la société est un système *infâme*. » L. Blanc, *Discours inédits publiés* par M. Bauchart dans son rapport, *ib. supr.*

L'*utopie* ! avec quelle adresse on la présente. Quand on a chargé la société de toutes les iniquités, de toutes les misères, de toutes les douleurs d'ici-bas ; quand on croit arrivé le moment de porter le dernier coup, on la voit alors se produire belle et rayonnante, parée des plus séduisantes couleurs, proclamant l'avènement d'une société nouvelle qui doit donner tout, aisance, joie, sécurité, bonheur.

Telle est la marche que suit M. Cabet. On se rappelle les accusations d'Icar, l'interprète de ses idées, contre l'inégalité de fortune, la propriété et la monnaie¹. Au sombre tableau des maux dont elles sont, dit-il, la source unique, succèdent ces paroles : « Avec la *communauté* de biens, plus de pauvres ni d'oisifs, plus de crimes ni de » supplice, plus d'impôts ni de police, plus de contestations ni de » procès, plus d'inquiétudes ni de soucis ; tous les citoyens amis et » frères ; tous non-seulement heureux, mais également heureux. Si, » comme moi, vous en êtes convaincus, mettons-nous à l'œuvre à » l'instant ; adoptons le principe et commençons courageusement les » préparatifs². » Comment voulez-vous que les masses ne se laissent pas prendre à ces sophismes ? que des hommes qui souffrent *n'adoptent pas le principe* de M. Cabet ou d'Icar, son héros ? qu'ils ne s'arment pas, qu'ils ne se mettent pas à l'œuvre pour conquérir le bonheur qu'on leur annonce ? En vain leur dit-on : « Je vous en conjure » au nom de la patrie, de vos enfans et de l'humanité, ne compro- » mettons pas, par trop d'impatience et de précipitation, la plus » grande des entreprises que l'homme ait encore tentées³. » La patience que vous recommandez aux masses n'est pas et ne peut pas être dans la nature de l'homme. Vous les placez au milieu d'une société où les pauvres, dit-on, sont *mangés par les riches*⁴ : comment consentiraient-ils à se laisser dévorer plus long-tems ? Quand les doctrines sont arrivées à ce point, il faut qu'il y ait lutte, qu'il y ait

¹ Voir le 1^{er} art., p. 455.

² *Voyage en Icarie*, p. 344.

³ *Ibid.* p. 344-45.

⁴ M. Renouvier, *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, p. 21. Voici une des phrases de ce *Manuel* qui a soulevé l'indignation de l'Assemblée nationale et de la France entière : « Existe-t-il des moyens d'empêcher les » riches d'être oisifs et les pauvres d'être mangés par les riches ? »

guerre violente et acharnée. — Hélas ! elle a eu lieu, la guerre ! elles ont fait explosion, les passions qui avaient été remuées ! elles ont été traduites en coups de fusil, les tristes aberrations qu'on avait jetées parmi les masses ! Leurs auteurs, nous aimons à le croire, déplorent les excès qui ont été commis ; leur âme s'attriste à la vue de tout le sang qui a coulé. Nous le répétons, nous n'accusons pas leurs intentions ; mais qu'ils apprennent, au moins, qu'il y a des volcans sur lesquels on ne peut poser le pied sans qu'une commotion violente ne se produise, des matières inflammables qui ne peuvent être agitées sans qu'un terrible incendie n'éclate, des questions dont la solution, quand elle est fautive, porte partout et toujours l'égarement dans les esprits, l'agitation dans les rues, la mort et le deuil dans les familles.

Au premier rang de ces solutions malheureuses se place celle des *Communistes*. Sans doute, leurs rêves sont beaux : on arriverait à voir tous les membres de la grande famille humaine jouir de la même somme de bonheur. Certes, les sociétés, sous ce rapport, sont loin de réaliser l'idéal de la perfection : qui ne déplore les vices et les misères qu'elles recèlent ? Honneur et gloire à ceux qui essaient de réformer ce qu'elles ont de défectueux, de les purifier de l'alliage impur des abus et des excès ! Mais vouloir faire disparaître *complètement* le mal, n'est-ce point une entreprise qui dépasse les forces de l'homme ? Annoncer à tous une *égale félicité*, n'est-ce point susciter des espérances trompeuses et préparer d'amères déceptions ! Présenter la fautive image d'une perfection impossible sur la terre, n'est-ce point détruire, à l'aide du bien idéal, le bien possible ? Voilà pourtant où aboutit le pompeux programme de M. Cabet.

Nous remarquons, au fond de toutes ces théories socialistes, une erreur que nous aurons plus d'une fois à signaler. On avait enseigné jusqu'ici que le but de la vie actuelle n'est pas le *bonheur*, mais la *vertu* ; que la destinée de l'homme ne s'accomplit pas tout entière ici-

« Les théories du Luxembourg ont été funestes ; elles avaient fait naître des espérances qu'il était impossible de satisfaire, et lorsque l'Assemblée nationale est venue, qu'elle n'a pu répondre à des exigences au-dessus de toutes les volontés et de toutes les forces, on s'est porté contre elle à un affreux attentat. C'était une conséquence de telles utopies. » *Paroles de M. Arago citées par M. Bauchart. Ubi sup.*

bas ; que ce monde en cache un autre où elle doit se continuer et s'achever. On présentait la terre comme un lieu d'épreuve , comme le vestibule de cet autre séjour où se trouve rétabli le rapport momentanément rompu entre le bien et le bonheur. Douleur dans le présent, mais espérance et justice dans l'avenir ; souffrances sur la terre , mais bonheur et joie dans le ciel : voilà ce qu'on disait. Il y avait dans cette doctrine des consolations et des forces pour tous les hommes. Elle soutenait les combattans au milieu de la lutte ; elle allégeait le poids du malheur ; elle formait ces hommes de bien, fermes et invincibles, que l'on voyait aux prises avec l'adversité ; elle créait, en un mot , le sublime moral. Mais cet enseignement, on semble le repousser aujourd'hui ; le problème de notre destinée , on ne le comprend plus dans toute son étendue. Après avoir proclamé chimériques les espérances d'une autre vie ; après avoir ôté aux malheureux le paradis du ciel, on veut le leur donner sur la terre. « On leur a appris à détester cette doctrine, que l'homme est né pour souffrir, c'est-à-dire pour mériter, pour se sacrifier. Le dogme qui a fait les héros et les martyrs , qui a été la consolation de tant d'existences douloureuses, on l'a dénoncé comme une invention des prêtres , afin d'assurer le repos des riches en enchaînant le mécontentement des pauvres. Des maîtres nouveaux ont déclaré que la vie était faite pour jouir, pour épuiser les plaisirs des sens ; qu'il fallait donc retourner la société jusqu'à ce qu'on eût obtenu d'elle, non plus le bien être de quelques-uns , mais la satisfaction de tous. Voilà l'enseignement égoïste qu'on ose proposer à un vieux peuple qui , depuis quatorze siècles, fait profession de haïr l'égoïsme, de se dévouer , qui se laisse mener au bout du monde, non avec des plaisirs, mais avec des paroles généreuses ! Mais oubliez-vous que la pauvreté est encore la moindre des souffrances terrestres , et que vous n'aurez rien fait en supprimant l'indigence si vous n'abolissez le chagrin, les maladies et la mort ? Ne voyez-vous pas que, tôt ou tard , la Providence vous attend pour vous remettre bon gré malgré sous cette loi de la souffrance, qu'il faut subir comme un châtement quand on ne l'accepte pas comme une épreuve ? Dites à vos maîtres de dompter les vents qui portent la contagion et la stérilité , ou autrement , comment croire à la puissance des réformes sociales pour assurer le bonheur

de la terre, entre le souvenir de la disette de l'an passé et la triste perspective du choléra qui nous menace?

Non qu'il faille désespérer d'adoucir la condition des peuples : c'est l'œuvre à laquelle nous avons engagé nos vies. Tout l'effort du siècle présent, tout le génie de nos trois révolutions, tout le prix de tant de sang versé ne peut être que le soulagement des classes souffrantes¹. » N'est-ce pas à cette tâche que, depuis l'avènement du Christianisme, les hommes de lumière et de vertu se sont consacrés? Leurs travaux combinés et persévérans n'ont-ils pas eu pour résultat de faire avancer l'humanité, d'élargir de plus en plus le cercle de ses améliorations et de ses progrès? On veut aujourd'hui hâter ce mouvement; mais qu'on prenne garde d'employer des moyens trop violens, qui, l'arrachant des voies où elle marche, pourraient la jeter dans des abîmes sans fond. Ne répudions pas le travail des siècles passés. Nous nous trouvons en présence de réalités à demi satisfaisantes, mais entreprendre de bâtir, sur leurs ruines, l'édifice impossible du bien absolu, n'est-ce pas courir après une chimère? Il s'agit d'améliorer l'organisation sociale, mais il ne faut pas la renverser. Et cependant, c'est ce que M. Cabet propose.

Nous avons vu combien sont violentes, exagérées et le plus souvent injustes ses accusations contre la propriété, la monnaie et l'inégalité de fortune. Il veut les détruire, et, afin de soulever contre elles l'indignation, force lui est d'accumuler des tableaux cyniquement terribles, sans nul respect pour la vérité, pour les connaissances acquises de ses lecteurs. Quand un système ne peut s'établir, sans qu'on n'emploie ce procédé, il porte avec lui sa condamnation. L'homme qui réfléchit a bientôt jugé que l'esprit de sophisme et de colère, mais non point l'amour de l'humanité, l'ont inspiré. Cependant il est quelquefois utile de le suivre dans tous ses développemens : on ne peut trop se mettre en garde contre l'erreur.

Nous dirons donc que M. Cabet ne demande pas l'abolition immédiate de la propriété, de la monnaie et de l'inégalité de fortune. Il reconnaît que vouloir leur substituer tout-à-coup la *communauté de biens*, ce serait faire naître des obstacles nombreux, invincibles peut-

¹ Voir *L'Ere nouvelle*, 8 juillet 1848.

être. Icar, le réformateur de la fabuleuse Icarie, nous expose ses idées sur ce point : 1° on aurait, dit-il, à redouter l'opposition des riches, des propriétaires (gros et petits) ¹; 2° les pauvres n'auraient pas assez généralement les habitudes et les qualités nécessaires pour commencer l'entreprise sans en compromettre le succès ²; 3° enfin, et surtout, une impossibilité physique se présenterait : le tems aurait manqué, pour organiser complètement la Communauté, par exemple, pour construire et fournir à toutes les familles des habitations semblables. Et cependant M. Cabet juge ce dernier point essentiel. Il se prononcerait donc assez volontiers pour un *système transitoire* qui pourrait durer cinquante ans. Pendant ce tems, 1° on formerait les riches à l'esprit de détachement; 2° on instruirait et on façonnerait les pauvres pour la grande entreprise qui doit changer la face de la société; 3° on élèverait toutes les constructions indispensables ³.

Il ne faut pas croire que le peuple qui adopterait les idées de M. Cabet, resterait, pendant ces cinquante ans, sans constitution aucune : c'est pour lui qu'il a composé celle qu'il prête aux Icariens. Qu'on nous permette d'en citer quelques articles. — Mais dira-t-on peut-être, à quoi bon s'occuper de ces chimères? pourquoi leur donner, en appelant l'attention sur elles, une importance qu'elles ne méritent pas? — Nous regardons, nous aussi, les conceptions de

¹ Sur ce point, M. Cabet ne s'était pas trompé. L'éclatante manifestation à laquelle nous avons assisté, ces gardes nationaux se précipitant de toutes parts vers la capitale, quand le Communisme a levé la tête, attestent que la France n'est pas encore préparée à laisser porter atteinte à la propriété. On pourrait, ce nous semble, en conclure aussi, sans être mauvais logicien, que si ces doctrines anarchiques et anti-sociales essayaient, sous une forme quelconque, de recommencer leur entreprise, elles auraient à combattre jusqu'aux habitants du dernier hameau.

² Nous trouvons la même idée dans le fameux *Manuel* de M. Rénouvier : « Ceux qui voudraient à *présent* soumettre les Français au régime d'absolue communauté mettraient la France au pillage; et la fraternité, loin d'avancer, reculerait de plusieurs siècles. » P. 22. Faut-il désespérer de voir ce projet se réaliser? Non vraiment, que l'Etat, dit M. Rénouvier, fasse l'éducation de tous les citoyens, depuis le grand-père jusqu'au petit-fils, et la Communauté s'établira par la force des choses. *Ibid.*

³ Voir *Voyage en Icarie*, p. 348.

M. Cabet comme des chimères ; mais ne vous y trompez pas, on a essayé de les réaliser. Quant à l'importance qu'elles ont à nos yeux, elles la doivent aux événemens qui se sont accomplis. Vous ne pouvez pas écrire l'histoire de la Révolution de Février sans qu'elles y occupent une large place. Voyez plutôt si vous ne reconnaîtrez pas plus d'une idée émise par certains hommes du pouvoir.

« 1° Le système de l'égalité absolue, de la communauté de biens et de travail *obligé* ne sera complètement, parfaitement, universellement et définitivement appliqué que dans 50 ans ;

» 2° Pendant ces 50 ans, le droit de propriété sera maintenu et le travail restera libre et non obligatoire ;

» 3° Les fortunes actuelles seront respectées, quelque inégales qu'elles soient : mais, à partir d'aujourd'hui et pour les acquisitions futures, le système de l'*inégalité* DÉCROISSANTE et de l'*égalité* PROGRESSIVE servira de transition entre l'ancien système d'*inégalité* ILLIMITÉE et le futur système d'*égalité parfaite* et de COMMUNAUTÉ (A).

» 4° Tous les propriétaires existans aujourd'hui continueront à *conserver leur propriété*. Il ne pourra être fait de changemens que pour les successions, les donations et les acquisitions *futures* (B).

» 6° A partir d'aujourd'hui, toutes les lois auront pour but de diminuer le superflu, d'améliorer le sort des pauvres et d'établir progressivement l'égalité en tout (C).

(A) « Que pensez-vous de la propriété de la terre et du droit de ceux qui se la sont *appropriée* ? R. La loi peut imposer toutes sortes de conditions à ceux qui ont la terre et même les exproprier moyennant indemnité s'ils en font un mauvais usage. Quant à ces grands propriétaires que vous avez raison de craindre, sachez que s'ils payaient à la République un impôt convenable, et de bonnes journées à leurs travailleurs, ils se verraient obligés pour la plupart à vendre leurs terres à des citoyens qui en tireraient un meilleur parti qu'eux. On fera des lois pour cela *quand on voudra*. » M. Renouvier, p. 22.

(B) « Sans détruire le droit d'héritage, on peut le limiter pour l'intérêt public, et, sans supprimer l'intérêt du capital, on peut prendre beaucoup de mesures pour le rendre aussi faible qu'on *voudra*. Alors l'oisiveté sera difficile au riche et le pauvre trouvera facilement *crédit* pour s'enrichir. » M. Renouvier, *ibid.*, p. 21.

(C) Le moyen que suggère M. Cabet, c'est l'impôt progressif, — cet impôt

» 13° Le *salaires* de l'ouvrier sera réglé (D).

» 14° *Cinq cents millions* au moins seront consacrés, chaque année, à fournir du *travail aux ouvriers* et des *logemens aux pauvres*.

» 15° A cet effet, tous les travaux préparatoires pour l'établissement de la Communauté seront immédiatement commencés. » — M. Cabet parle ailleurs (p. 367) de la création d'immenses ateliers

souverainement impopulaire contre lequel la France entière proteste. « Le » gouvernement provisoire a posé en principe, dit M. Léon Faucher, dans le » rapport qui précède son décret sur les hypothèques, la substitution de » *l'impôt progressif* à l'impôt proportionnel. La théorie n'est pas neuve. Elle » peut figurer au premier rang parmi ces plagiat de la Convention qui abon- » dent aujourd'hui jusque dans le programme des fêtes. En 1793, et sur la » proposition de Barrière, la Convention décrétait qu'il serait établi un impôt » gradué et *progressif* sur le luxe et les richesses tant foncières que mobilières ; » mais ce décret de la Convention, comme celui qu'elle rendit sur la peine de » mort, resta sans application en France. On en fit l'essai sur l'impôt mobilier, » mais la tentative n'eut aucun succès. Depuis, la doctrine de l'impôt progres- » sif a été adoptée par l'école de Babœuf, qui le recommandait comme un » acheminement à la loi agraire. Elle a séduit J.-B. Say, qui ne se rendait pas » bien compte des conséquences. Enfin, elle a été prêchée par les disciples » de Saint-Simon, dans cette époque de ferveur où ils marchaient à la destruc- » tion de *l'héritage* et de la *propriété*. C'est de leurs mains que l'école radicale » a reçu le principe proclamé par le gouvernement provisoire. » M. Léon Faucher, du système de M. L. Blanc, p. 113-14. Voir sur *l'impôt progressif*: Jollivet, *De l'impôt progressif et du morcellement du patrimoine*; Rœderer, *Journal d'économie publique*, t. I, p. 217; Boulatignier, *Traité de la fortune publique*, t. II, *l'Edimbourg Review*, avril 1833, p. 143, et surtout l'excellent article que M. Francis de Corcelles a publié dans la *Revue des Deux-Mondes*.

(D) • La République a donc le droit d'intervenir dans les conditions du tra- » vail et le régleme des prix et des salaires?—R. Sans doute, elle a ce droit. » M. Renouvier, *ibid.*, p. 23-24. Qu'un état quelconque ait ce droit ou ne l'ait pas, toujours est-il que le gouvernement provisoire en a largement usé. • Après » avoir réglé les heures de travail, il s'est mis en train de régler les salaires: » Les cochers d'omnibus, les paveurs, les boulangers, les débardeurs, ont eu » leurs tarifs. Il ne restait plus qu'à imposer un *maximum* à la production et » qu'à renfermer la consommation dans certaines limites. • M. Léon Faucher, *Du système de M. Louis Blanc*, p. 90.

républicains. Eh bien! après le combat, ne s'est-on pas empressé d'ouvrir parmi nous des ateliers semblables? « Le gouvernement provisoire, qui, le 25 février, ne demandait que deux jours pour rendre au peuple *le calme qui produit le travail* et lui faire avoir son gouvernement ¹, inaugurait le 28 sa *commission pour les travailleurs* ². » Aussitôt se sont ouverts ces ateliers qui, pendant plusieurs mois, ont pesé sur la France. Et quels hommes les composaient ³! N'ont-ils pas essayé de détruire la société? Le premier acte d'un gouvernement fort n'a-t-il pas dû être de les dissoudre? — M. Cabet propose aussi la diminution des heures de travail. On sait que sur ce point encore son projet a été mis à exécution ⁴; on sait aussi qu'il a fallu demander le rapport du décret porté à cet effet.

Tels seraient quelques-uns des principes de l'organisation sociale que propose M. Cabet. Il a soin de nous répéter que « basée sur la *propriété* et l'*inégalité décroissante* de fortunes, elle respecterait ce qu'on appelle *droits acquis*, tandis que le système définitif de la Communauté ne devrait exister que pour le *petit nombre* des enfans au-dessous de 15 ans et pour les *générations à naître* ⁵. »

Il faudrait aussi une organisation politique transitoire, et M. Cabet proposerait de constituer, toujours à l'exemple des Icaricns, une Ré-

¹ *Proclamation du gouvernement provisoire*. Bulletin des lois n° 1.

² Voir M. Baude, *Les ateliers nationaux*, Revue des Deux-Mondes, 1^{er} juillet 1848.

³ « Toute personne un peu au fait, non des mystères, mais des misères de Paris, peut affirmer hardiment que sur les 103,500 individus des ateliers nationaux, il s'en trouvait au moins 18,000 gens de sac et de corde, repris de justice de tous les degrés, depuis le voleur de la maison de Poissy jusqu'à la plus hideuse écume des bagnes de Brest et de Toulon. » M. Baude, *ibid.*, page 21.

⁴ « Le gouvernement provisoire de la République décrète : La journée de travail est diminuée d'une heure. » Depuis l'abolition des maîtrises et des jurandes, dit M. Baude, ce décret est la première atteinte portée en France à la liberté du travail. Et de toutes les flagorneries empoisonnées qu'on a depuis quelque tems prodiguées aux ouvriers, la plus détestable est celle qui a conduit à leur dénier la liberté de travailler. » *Ibid.*, p. 9.

⁵ Voir *Voyage en Icarie*, p. 360.

publique démocratique et sociale ¹. Mais, si nous ne nous trompons, on a vu flotter sur les barricades, on a saisi entre les mains des insurgés des drapeaux qui portaient cette devise. Qu'on se rappelle le 16 avril, le 15 mai et les sanglantes journées de juin : quel a été alors le mot d'ordre de la sédition? N'est-ce pas ce cri de *République démocratique et sociale*? Cette parole creuse n'a-t-elle pas servi de mot de ralliement? N'a-t-elle pas enlevé des quartiers tout entiers, les quartiers de l'indigence et du travail, auxquels on avait persuadé que la suppression générale de la richesse entraînerait la diminution de l'indigence? L'histoire flétrira les hommes sur lesquels pèse la responsabilité de ces funestes doctrines.

Un régime *pénal et judiciaire* ne serait pas moins utile pendant cette époque de transition. M. Cabet nous en donne la raison : « La » propriété devant être conservée pendant 50 ans, il serait impos- » sible d'espérer qu'il n'y aurait plus de *crimes* pendant cette époque, » et nécessaire de conserver les moyens de répression ². » M. Cabet, comme on le voit, revient à ses accusations contre la propriété; on peut être certain qu'il ne laissera échapper aucune occasion de la présenter comme la cause de toutes les fautes, de tous les désordres, de tous les crimes. C'était elle, c'étaient les aristocrates et les riches, qui, en Icarie, avant la Révolution, avaient entassé dans les bagnes de malheureux *condamnés*. Et comme l'histoire d'Icarie est, à son dire, l'histoire du monde entier, il faut en conclure que partout il en est ainsi. Que faire donc? Imiter Icar : « Ouvrir les prisons, rendre » les détenus à la liberté et à leurs familles, les admettre soit dans » l'armée, soit dans les ateliers de la République, grâcier les voleurs » mêmes qui voudraient travailler ³. » Inutile de dire que quelque chose de semblable s'est passé en France depuis la Révolution de Février : qui ne sait combien de forçats ont, dans plusieurs maisons de détenus, manqué à l'appel ⁴? Mais nous avons été moins heureux

¹ Voir *Voyage en Icarie*, p. 343.

² *Voyage en Icarie*, p. 360.

³ *Ibid.*, p. 360.

⁴ On sait que dans une séance de l'Assemblée nationale, M. de Falloux a reproché au ministre des travaux publics qu'il y avait 22,000 repris de justice

que les Icariens : s'il faut en croire M. Cabet, la conduite de leurs repris de justice, rendus à la liberté, fut irréprochable. Pour nous, nous avons compté grand nombre de forçats parmi les insurgés qui, sur les barricades, avaient combattu contre l'ordre, la propriété et la famille¹.

Il en serait de la Religion comme du régime pénal et judiciaire : tout serait *transitoire* d'abord ; plus tard on s'occuperait d'élaborer un système *définitif*. Mais ici nous voulons laisser M. Cabet nous exposer lui-même quelques-unes des réformes d'Icar : « La religion » fut ramenée à l'adoration de la divinité et à la prédication de la » morale..... L'Eglise fut déclarée séparée de l'Etat²..... Et tandis » qu'on respectait les habitudes des vieux prêtres, on employait l'édu- » cation pour en *façonner* (sic) de nouveaux qui pussent être utiles » pour régler les sentimens religieux des générations nouvelles³. »

Ce ne sont pas seulement les prêtres qui devraient être façonnés ainsi. Comme toutes les espérances reposent sur les jeunes générations, elles deviendraient l'objet d'une attention persévérante, d'une sollicitude de chaque jour, de chaque instant. Pour elles on se hâterait de former dans le sens de la Communauté, bien entendu, tous les instructeurs et *professeurs* dont on pourrait avoir besoin ; on ferait rédiger tous les ouvrages nécessaires soit pour préparer ces professeurs, soit pour instruire les élèves, soit pour *instruire tous les citoyens*. Ces ouvrages seraient-ils dans le sens du *Manuel* de M. Renouvier ? M. Cabet ne nous le dit pas ; mais on voit que son

dans la brigade officielle des ateliers de Paris. Ce nombre n'a pas été nié par M. Trélat.

¹ Voir le *rapport* de M. Bouchart.

² M. de Lamennais, dans son projet de Constitution, a émis la même idée : « Chacun, dit-il, professe son culte avec une égale liberté. — Tous les cultes sont indépendants de l'Etat. — Il n'en salarie aucun, mais il les protège tous. » Le projet de M. de Lamennais paraît tombé, cependant quelques représentants partagent encore son opinion. M. l'abbé Falize, chanoine de Bayeux, l'a discutée avec beaucoup de clarté, avec une grande élévation d'idée et une logique vive et pressante. Voir *Réflexions sur la manière de traiter la question religieuse dans la future Constitution*, par M. l'abbé Falize.

³ Cabet, *Voyage en Icarie*, p. 369.

idée a eu un commencement de réalisation. Il y a plus : M. Renouvier, dans son livre, s'est fait souvent l'écho de M. Cabet. — Enfin, pour tous les enfans au-dessous de 10 ans jusqu'à 18, éducation et instruction *gratuites* en commun : on pourrait par ce moyen « les » habituer complètement à la vie de communauté¹. » Et M. Cabet s'imagine que les pères de famille se prêteraient volontiers à ce manège? Si, quand on attaque la propriété, un sentiment d'indignation les soulève, — qu'on le sache bien, c'est moins pour eux que pour leurs enfans qu'ils veulent la défendre. Et ils laisseraient propager un enseignement qui la saperait par sa base ! et ils confieraient leurs enfans à des maîtres qui implanteraient dans leur esprit des sentimens qu'ils ont en horreur ! Sur ce point, nous ne conservons aucune crainte : il y a, dans les populations, une répulsion trop vive pour les doctrines subversives de l'ordre et de la justice.

M. Cabet, lui, ne doute nullement que son *système transitoire* ne doive être mis à exécution. Les cinquante ans qu'il demande une fois écoulés, alors commencerait le règne du système définitif. Partout s'établirait ce qu'il suppose exister en Icarie, « le territoire, avec toutes ses mines souterraines et ses constructions supérieures, ne formerait qu'un seul-domaine, le domaine social, — tous les biens

¹ Il y a longtems que les ultra-démocrates caressent cette idée. Robespierre l'avait eue. Voici comment M. de Lamartine nous expose ses projets sur ce point : « En rendant l'éducation primaire obligatoire pour toutes les familles, » et en jetant dans le même moule toute la génération de cinq à douze ans, » Robespierre établissait à défaut du communisme de *biens*, le communisme » des *enfants* et le communisme des *idées*. » *Histoire des Girondins*, t. v, p. 405. L'histoire nous apprend quels ont été les résultats de l'emploi de ce système. Écoutons M. Am. Gabourg : « Les liens de la famille, si souvent » affaiblis depuis la Révolution, étaient abandonnés au caprice de l'immoralité » ou des passions; l'autorité du magistrat avait été, en quelque sorte, substituée » à la puissance *paternelle*, et aucun frein ne comprimait les emportemens » d'une adolescence vicieuse : les enfans n'étaient plus confiés à la vigilante » sollicitude de leurs *mères* qu'autant qu'il consentaient à subir ce joug; la » loi ne voyait en eux que de petits citoyens qui avaient leurs droits; elle subs- » tituait la patrie à la famille. » *Histoire de la Révolution et de l'empire*, t. iv, p. 210.

meubles des associés, avec tous les produits de la terre et de l'industrie, ne formeraient qu'un seul capital social. Ce domaine social et ce capital social appartiendraient indivisément au peuple, qui les cultiverait et les exploiterait en commun, qui les administrerait par lui-même ou par ses mandataires, et qui partagerait ensuite tous les produits¹. » Ainsi se trouverait résolu le problème de Rousseau plus de propriété individuelle, et partant *plus de pieux, plus de fossés* indiquant des partages à la surface de la terre², mais la Communauté de biens.

Est-il nécessaire de rappeler ici les efforts tentés par certains membres du gouvernement provisoire pour commencer à réaliser ce système? On n'a pas oublié, sans doute, les projets de M. Duclerc sur le rachat des chemins de fer, etc., etc. C'est là de l'histoire contemporaine. Eh bien! ne sait-on pas comment, au nom de la justice et de la propriété, M. de Montalembert, le 22 juin, flétrissait les idées du ministre des finances? « C'est un mauvais système, d'après lequel » vous dites à toutes les industries : grandissez, gagnez de l'argent, » et nous viendrons mettre la main sur vos produits : c'est l'opposé » du progrès. Vous aurez bientôt, par ce système, *accaparé* toutes » les industries. Vous aurez pris les canaux, les salines, les usines ; » prenez maintenant les assurances contre l'incendie, vous prendrez » bientôt les assurances mobilières, les assurances maritimes. Et puis, » savez-vous : un ouvrier, dans une usine, a son bras pris dans un » engrenage, son corps suit, sa tête, son cœur, et ce sera ainsi que » votre industrie sortira expirante de votre mécanique financière... » Vous voulez inaugurer l'Etat démocratique par un acte que ses » ennemis seuls pourraient lui conseiller. Anticiper dans ce cas, c'est » spolier, c'est porter une première et grave atteinte à la propriété... » Ainsi, le rachat des chemins de fer n'est pas un progrès social, » c'est un fait rétrograde. Dans l'ordre politique cette mesure est » légalement mauvaise. Dans l'unité despotique, l'Etat fait tout; dans

¹ Voir *Voyage en Icarie*, p. 35.

² Voir *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, œuvres complètes, t. iv, p. 159. Edit. Lefèvre.

» les pays de progrès, comme aux Etats-Unis; il laisse faire par l'industrie privée et par l'association ¹. »

L'Etat est *tout*, l'Etat fera *tout*, tel est le rêve de M. Cabet et des communistes. Ce socialisme, dit l'*Ère nouvelle* ², se propose comme un progrès, et jamais peut-être on ne tenta un plus hardi retour au passé le plus reculé. Nous le prouverons dans un prochain article.

L'abbé V. H. -D. CAUVIGNY.

¹ Il faut lire tout ce beau discours dans le *Moniteur* du 23 juin.

² Voir *L'Ère nouvelle*, 18 juillet.

Littérature Contemporaine.

REVUE ANALYTIQUE ET CRITIQUE

DES ROMANS CONTEMPORAINS,

PAR ALPHONSE DU VALCONSEIL ¹.Deuxième Article ².

L'auteur de ce livre, qui s'est caché sous le pseudonyme de Valconseil, et que l'on sait maintenant être M. Alphonse de Milly, avait montré, dans un volume que les *Annales* ont déjà fait connaître, le danger, l'infamie et l'abjection de cette littérature romanesque, devenue presque l'unique littérature de la France. Ce compte-rendu consciencieux suffisait pour faire généralement suspecter le roman contemporain, et pour mettre à même de conclure qu'y toucher; c'était toucher au poison, et à un poison souvent bien subtil. A peu près tous les romanciers que M. de Milly avait analysés et jugés ont, en effet, caché dans chaque drame et sous chaque récit une idée plus ou moins désorganisatrice.

M. de Milly aurait donc pu s'en tenir rigoureusement à son premier volume. Cependant, sa tâche, complète à ce point de vue, ne l'aurait pas été sous tous les rapports. On n'avait pas encore l'appréciation et l'analyse de tous les principaux romans contemporains. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'écrivain si malheureusement fécond qui eut naguère tant de vogue, M. de Balzac, ne figurait pas dans la première galerie. Son droit pourtant n'était pas contestable, et cette absence pouvait bien passer pour une lacune.

Ces considérations, peut-être, et certainement les félicitations flatteuses de plusieurs personnages éminens et l'accueil bienveillant de

¹ Tome second, in-8, de 500 pages; chez les frères Gaume, à Paris.

² Voir le premier article, t. xv, p. 37, (3^e série).

la presse, ont fait reprendre la plume à l'auteur pour compléter son œuvre.

Son nouveau volume ne le cède en rien au précédent : c'est la même sagesse de jugement, la même finesse d'aperçus, la même réserve d'exposition, la même charité chrétienne, le même parfum de probité, la même indignation vertueuse, en un mot, la même bonne œuvre¹. M. de Milly, on le devine sans peine, est le chef d'une de ces familles chrétiennes où la pratique du bien est héréditaire ; où la pureté du cœur forme le plus précieux trésor ; et où l'on se met unanimement en marche pour le ciel. Son livre est une confidence amicale, le secret d'un cœur oppressé, le conseil d'une âme honnête, s'adressant à tous ceux qui travaillent de bonne foi à rendre notre nature un peu meilleure. Il ne fallait rien moins que cette raison de premier ordre pour le déterminer à se replonger, non pas seulement dans la lecture, mais dans l'étude de ces centaines de volumes d'où s'exhale une odeur plus pénible que celle des cadavres.

On ne saurait trop revenir sur l'importance de ce service. Que de tems, que de dégoûts épargnés à ceux qui sont obligés de connaître ces déplorables livres, et qui ne le pourraient sans péril ou sans imprudence !

M. de Milly a étudié, dans ce second volume, M. de Balzac, M. Jules Janin, *Volupté*, de M. Sainte-Beuve, M. Charles de Bernard, et le *Juif errant*, de M. Eugène Sue.

Il n'est pas aisé de préciser l'école à laquelle M. de Balzac appartient. M. de Milly pense que ce romancier écrit pour écrire ; qu'il peint pour peindre, d'abord, ensuite et surtout pour vendre ses tableaux. Afin de pénétrer dans le public entier, il a mis sur son enseigne qu'il voulait corriger et améliorer les mœurs contemporaines ; que c'était là son but. Et qu'a-t-il fait pour y atteindre ? Il a retracé au naturel ces mœurs elles-mêmes ; il a essayé, dit-il, de reproduire *la grande comédie humaine*. Mais comme la vertu n'est pas en majorité sur cette terre, il arrive bien souvent que les livres de cet

¹ Pour donner à ce mot, *bonne œuvre*, tout le sens qu'il doit avoir, il faut savoir que le livre de M. de Milly se vend au profit d'une maison de hautes études ecclésiastiques.

Étrange moraliste produisent un résultat diamétralement opposé aux promesses du prospectus. Améliorer les mœurs, et pour cela peindre, sans distinction, le bien, comme le mal, c'est exciter la concupiscence pour l'amortir ! Ne savez-vous donc pas que la nature humaine est tellement faite aujourd'hui que le spectacle du mal la subjugue et ne l'améliore pas ? Ignorez-vous que la débauche ne corrige pas ceux qui en sont témoins ? Alipe se laisse emporter aux jeux du cirque, bien résolu de n'y pas ouvrir les yeux ; un cri part, et le voilà redevenu païen ! Vous lisez M. de Balzac avec le dessein bien pris de fermer votre cœur à toutes les impressions mauvaises ; mais un trait finement acéré se glisse en vous, presque à votre insu ; vous êtes blessé, la blessure saigne..... saignera longtems ! C'est qu'en effet la plupart des ouvrages de M. de Balzac sont inspirés par les erreurs les plus vivaces et les plus destructives de la morale humaine. Leur résultat, sinon leur but, sera nécessairement d'effacer dans les âmes la distinction du bien et du mal. Rendre le mariage ridicule et le présenter comme intolérable ; démontrer par l'expérience que l'adultère en est la conséquence rigoureuse ; donner aux bonnes actions un tout autre principe que la religion ; glorifier l'enfant naturel aux dépens de l'enfant légitime ; peindre la vertu *dans toute la fleur de sa bêtise* ; prouver l'inexorable fatalité des passions et du crime ; faire ressortir la *grandeur*, la supériorité des courtisanes..... telles sont les bases ordinaires des compositions de M. de Balzac. Ce n'est pas qu'on ne rencontre parfois chez cet écrivain quelques nouvelles inoffensives ou même pures ; mais le cas est rare, et M. de Milly les signale avec autant de bonheur qu'il met d'énergie à stigmatiser les œuvres immorales ou dangereuses. Il rend hommage au talent de M. de Balzac ; il est heureux de le reconnaître, de le proclamer ; ce qui n'empêche pas que son indignation n'éclate pour en flétrir les abus. « Honte, » honte éternelle, s'écrie-t-il, à l'écrivain qui peut enfanter de semblables productions ! honte, honte éternelle à celui qui peut prendre plaisir à décrire des scènes dont la seule pensée fait monter le rouge au front ! Qu'on ne nous interroge pas sur ce que nous devons taire. » *La fille aux yeux d'or* n'a pas même de pendant dans les *Mémoires du diable*. C'est une idée et une composition infâmes¹. »

¹ *Revue analytique et critique des romans contemporains*, t. II, p. 36-37.

Quand on veut sérieusement moraliser la société, on n'expose pas à ses yeux la laideur morale, l'impur, l'obscène, l'abominable; on lui apprend le Catéchisme!

M. de Milly se félicite d'avoir trouvé, dans M. Jules Janin, au moins un romancier assez français pour respecter son lecteur, et chez qui la somme du mal n'est pas supérieure à celle du bien. Le spirituel critique a porté jusque dans le roman les qualités éminentes qui le distinguent. M. de Milly le juge avec bienveillance, sans cependant lui passer les pages trop libres, les attaques aveugles contre l'Eglise, et tant de choses travesties par lesquelles ses œuvres sont défigurées.

Volupté, le seul roman que M. Sainte-Beuve ait écrit, est l'objet d'un examen approfondi et d'un jugement motivé dans la *Revue analytique et critique*. Ce jugement n'a pas été porté par tous; il diffère même assez de l'appréciation des *Annales*¹. Mais M. de Milly n'impose jamais sa manière de voir; et il met sous les yeux du lecteur des pièces suffisantes pour qu'il puisse prononcer à son tour.

« M. de Bernard n'appartient ni à l'école de Sand ni à l'école de » Hugo. Son roman n'est point le développement d'une idée philo- » sophique: il ne prétend pas refaire la société, il ne fronde pas ses » lois, il n'a pris à partie aucune croyance. Il ne sacrifie pas, comme » Sand et Hugo à la fatalité; il ne joue pas, comme le dernier, au saut » périlleux; il ne défie pas le grotesque; il ne fait pas de l'art pour » de l'art. M. de Bernard fait du roman intime, du roman de salon » et de boudoir. Il observe juste, et très juste; il saisit la passion sur » le fait; il la rend ridicule, si elle y prête; il la stigmatise de rudes » coups de fouet, si elle est domageable; il arrive à la cruauté, » en cas de besoin. Il se préserve de tout contact avec les immon- » dices... Il repousse le cynisme et tout ce qui sent la mauvaise com- » pagnie. M. de Bernard écrit avec des gants jaunes². » M. de Milly justifie ce portrait par l'analyse et l'examen des ouvrages de cet écrivain. Il indique les romans qui peuvent être mis entre les mains des personnes qui ne s'interdisent pas absolument ce genre de lecture.

¹ *Annales de phil. chrét.* 1^{re} série, t. ix, p. 329 et suivant.

² *Revue critique des romans*, t. ix, p. 279.

Mais la partie capitale de ce volume, c'est l'étude du *Juif errant* de M. Eugène Sue. Cette étude est, à elle seule, tout un ouvrage. Il ne fallait pas moins pour faire connaître et apprécier ces douze volumes d'exentricités, de sophismes et d'immoralités. Ce roman est comme le résumé monstrueux de tous les autres. Ici, toutes les erreurs, tous les vices, toutes les impiétés sont sur une grande échelle. Il n'y a de petit que l'Eglise et la vertu. M. de Milly expose d'abord le drame, tissu de choses niaises, absurdes, invraisemblables, impossibles; puis, il apprécie l'ensemble; enfin, il reprend isolément chaque personnage, dont il examine le rôle et le caractère. Ce travail nous semble supérieur au reste du livre, et nous serions étonné si ce n'était pas aussi l'opinion de l'auteur.

Tel est, en somme, le nouveau livre de M. Milly. Toutefois, ce n'est pas seulement une critique des romans, c'est aussi, le plus souvent, une heureuse excursion dans les divers domaines qu'ils envahissent. Ainsi, à l'occasion des *Paysans* et du *Juif errant*, par exemple, la question sociale est traitée avec étendue, sagacité et profondeur. On connaît quelqu'un qui a long-tems sondé le problème et mûri ces idées. « Qui est-ce qui sape la grande propriété, demande » M. de Milly? Est-ce bien, comme l'a dit M. de Balzac, le paysan, » le peuple, le Robespierre à vingt millions de bras? — Que la pro- » priété soit en elle-même menacée, que son principe soit attaqué, » contesté, cela est vrai; et le Communisme et toutes les autres sectes » antipropriétaires qui s'élèvent nous prouvent qu'au fond de cer- » tains cœurs et de certains esprits, l'amour et le principe de la loi » agraire existent dans toute leur verdeur. Que le prolétaire, poussé » par tous nos faiseurs d'utopies révolutionnaires, bercé par tous les » rêves de l'école progressive, attende avec impatience l'instant où il » lui sera donné de s'emparer du champ de son voisin, cela se peut, » cela est. Mais ici, c'est la propriété dans son essence qui est en » jeu, la petite comme la grande... Le rongeur de la grande pro- » priété, c'est le Code. Le partage ne respecte aucun héritage, et son » effet se fait surtout remarquer et sentir là où le domaine est le plus » petit... Encore un peu, et la répartition de l'impôt sera presque

* Dans les *Paysans*.

» impossible, à cause du fractionnement de la terre, et nous avons un
 » demi-siècle d'expérience seulement. C'est bien le peuple qui frac-
 » tionne la terre, mais à la manière du bourreau, qui exécute les ar-
 » rêts de la justice : il est instrument et non cause. La cause est tout
 » entière dans la pensée révolutionnaire, égalitaire ; qui a inspiré la
 » législation, et cette pensée inspiratrice est une mesquine pensée
 » d'envie. La propriété se déplace, que dis-je ! s'est déplacée. La
 » pensée porte son fruit ; elle ne peut être exceptionnelle ; et demain
 » l'aristocratie d'aujourd'hui, qui frappait hier à coups redoublés sur
 » l'immobilité de la propriété, sera renversée par une autre plus pe-
 » tite qu'elle, et ainsi de suite, de génération en génération, jusqu'au
 » jour où la terre manquera aux exigences du partage ¹. »

C'est ainsi encore que l'auteur a exposé, suivant les exigences de son travail, les vraies doctrines de l'Eglise sur bien des points ignorés ou travestis. Car, il ne faut pas croire que l'Eglise soit vue de bon œil par les héros du roman contemporain et par les romanciers eux-mêmes. Ces messieurs ont une trop haute idée de la puissance de leur talent pour ne pas faire entrevoir de tems en tems qu'ils sauraient, au besoin, porter à la religion des coups mortels.

Au fond, le roman moderne est une vaste conspiration anti-religieuse, anti-sociale et anti-nationale.

A quoi tendent, en définitive, les efforts des romanciers ? Ne vous y trompez pas ; à la glorification des sens. Tout ce qui est un frein pour les sens a été leur point de mire. Se procurer la plus grande somme possible de sensations agréables ; mettre son intelligence aux ordres des organes, afin de donner au corps juste le degré de bien-être dont il est susceptible, tel doit être, d'après eux, le but de la vie ; telle est la seule gloire que Dieu tire de notre présence en ce monde. Car Dieu, ce n'est pas ce maître implacable que présente le Catholicisme, le dieu de l'enfer, des prêtres, des femmes vertueuses, des anachorètes et des vierges. Dieu, c'est celui qui a créé notre nature telle qu'elle est ; celui qui a mis au fond de nous-mêmes cet instinct invincible qui nous dit que la vertu c'est la beauté, et que la plus grande des immoralités, c'est le cilice ². Ils rugissent donc contre

¹ *Revue*, etc., t. II, p. 104-106.

² Voir M. de Milly, *passim*,

cette incorruptible religion , qui leur enlève tant d'êtres si propres à alimenter leurs passions, et qui les environne d'une opinion gênante, dont ils peuvent bien se moquer, mais qui ne les marque pas moins d'une flétrissure pleine d'ignominie. Ce bruit d'une autre vie, qu'elle fait encore arriver jusqu'à eux, les inquiète et les trouble. « Peur, lâ-
 » cheté , superstition , s'écrient-ils ! Qu'en savent-ils ? C'est pour le
 » peuple et les ignorans qu'on nous parle d'une autre vie ; mais qui
 » y croit au fond du cœur ? Quel gardien de nos cimetières a vu un
 » mort quitter son tombeau et aller frapper chez le prêtre ? C'est au-
 » trefois qu'on voyait des fantômes : la police les interdit à nos villes
 » civilisées, et il n'y crie plus du sein de la terre que des vivans enter-
 » rés à la hâte ! Qui eût rendu la mort muette, si elle avait jamais
 » parlé ? Est-ce parce que nos processions n'ont plus le droit d'en-
 » combler nos rues, que l'esprit céleste se laisse oublier ? Mourir ,
 » voilà la fin , le but. Dieu l'a posé ; les hommes le discutent ; mais
 » chacun porte écrit au front : Fais ce que tu veux, tu mourras ! »

C'est donc le paganisme qui revient, avec tous ses avant-coureurs et toutes ses conséquences. Voilà pourquoi ce sensualisme effréné qui rappelle les plus mauvais jours de notre histoire ; voilà pourquoi le culte de la forme au lieu du culte de l'idéal, le corps à la place de l'âme. Ne cherchez pas une autre cause à ces craquemens sourds que l'on entend parfois dans les fondemens de l'édifice social, pareils à ces bruits souterrains qui précèdent l'éruption des volcans. La société chancelle toutes les fois que sa base sacrée, la famille, est attaquée. Or, comptez avec M. de Milly tous les volumes écrits contre le mariage chrétien, pour démontrer ce qu'il a d'impossible, de cruel, de profondément immoral ! Et pourtant les sociétés modernes sortent du mariage chrétien, comme le fruit naît de la fleur. O profonds socialistes ! ô pénétrans génies ! et vous faites semblant de regarder avec inquiétude de quel point de l'horizon souffle ce vent fatal qui paralyse ou tarit la vie parmi nous ! et vous avouez naïvement que la ruine de la société vous paraît prochaine, si l'on ne se hâte de la raser afin de la reconstruire d'après vos systèmes !

¹ M. Alfred de Musset, *Confession d'un enfant du siècle*, p. 331, édition Charpentier.

Quand on examine avec une certaine attention l'époque actuelle, on est frappé d'un phénomène qui peut paraître assez bizarre. D'un côté, un immense remuement d'idées, un grand talent pour la parole, une incalculable quantité de livres. D'un autre côté, peu d'action ailleurs que dans le monde réel : tout avorte ; des projets gigantesques que rien ne suit ; et quand par hasard on se décide à agir, c'est en quelque sorte par convulsion. L'action, la véritable action est devenue comme contre nature. Nous nous endormons au bruit harmonieux de nos pensées. Or, si vous cherchez la raison de cette atonie morale, vous serez encore obligé de faire au roman sa large part. Toute idée qui implique l'action, des romans ont été écrits contre elle ; le dévouement, on ne le doit qu'à ses passions ; le sacrifice, il n'est permis que pour ce qu'on aime ; la vertu, c'est la plus grande des duperies ; la chasteté, on affecte de croire et de prouver qu'elle est impossible ; et quant à la patrie, qu'est-elle, sinon une chimère pour quiconque a son cœur à assouvir ! Autrefois la France croyait à l'honneur ; aujourd'hui, on veut qu'elle ne croie plus qu'à la richesse, et l'on déclare qu'il n'y a qu'un seul péché, la misère !

Se peut-il vraiment que ces doctrines impies soient prêchées parmi nous ? L'extrême civilisation touche-t-elle donc à l'extrême barbarie, et faut-il nous laisser inoculer la mort ? Au moyen âge, tout un peuple se soulevait au simple soupçon de l'empoisonnement des fontaines. Et nous, aujourd'hui, nous voyons impassiblement corrompre les sources des actions pures et saintes, les sources sacrées de la vie morale ! Que dis-je ? nous le voyons avec plaisir : nous avons été épris du poison ; nous l'avons trouvé de notre goût !

Si rien n'arrête au plus vite l'influence du roman moderne, il changera le caractère français, et ce ne sera pas en bien, soyez-en sûr. Il y a trop de sang et de volupté dans ses pages, pour qu'elles ne fassent pas contracter quelque habitude de férocité et d'égoïsme.

On répondra, je le sais, qu'on ne lit les romans qu'à titre d'amusement pur et simple ; qu'au lieu d'en adopter les doctrines, on les repousse de toute l'énergie de son âme. Ignorez-vous donc que la lecture est comme la calomnie, qu'il en reste toujours quelque chose ?

Et quand on songe que c'est la bourgeoisie qui a donné au roman, et au roman de la pire espèce, une publicité immense ; quand on songe

que c'est elle qui l'a fait pénétrer dans les masses, on ne sait plus que croire ! On se demande avec stupeur si l'aveuglement humain peut aller jusque-là ! *Le Constitutionnel* publiant le *Juif errant* ! Cela, au besoin, prouverait une fois de plus que, comme la piété, l'esprit est utile à tout ¹.

Du jour où elle ouvre au roman ses salons et ses journaux, on a pu dire de la bourgeoisie ce qu'on dit des trapistes : qu'elle creuse sa tombe.

On peut juger maintenant de l'utilité, et même de l'importance de la *Revue analytique et critique des romans contemporains*. Il est permis de dire que ce livre est un service rendu à la société tout entière. S'il s'élevait plus souvent de ces énergiques protestations, l'opinion serait plus ferme et plus puissante. Il y avait autrefois en Europe une institution consacrée à protéger l'innocence, la faiblesse et tout ce qui manquait d'appui. Et c'était toujours la noblesse qui se chargeait de cet apostolat généreux. La tâche que M. de Milly vient de remplir peut être considérée comme une inspiration de ce genre, puisque son but, aussi chrétien que chevaleresque, est de défendre la cause de Dieu, de l'Église et de la vertu. Seulement, au lieu de l'épée, il a pris la plume, que tout gentilhomme devrait tenir aujourd'hui. Car, il est loin d'être prouvé que de somptueux loisirs, si utiles qu'ils puissent être à la société, valent mieux que d'écrire des livres.

Enfin, je dirai, pour finir, que ces lignes expriment plus qu'un jugement isolé et personnel. L'ouvrage de M. de Milly a attiré l'attention de la presse catholique et sérieuse. Plusieurs feuilles quotidiennes et périodiques en ont rendu compte, et à différentes reprises. Leurs appréciations ont été confirmées par une revue romaine, les *Annales des sciences religieuses*. Mais quelque flatteuses et douces qu'aient été ces approbations pour M. de Milly, il en est une, qui, j'en suis convaincu, lui a fait plus de plaisir encore. En effet, il a reçu le bref suivant :

« Pie IX, pape.

• Très-cher fils, salut et bénédiction apostolique.

• C'est avec une satisfaction véritable que nous avons reçu votre lettre du 10 avril dernier, toute remplie de sentiments de dévouement et de soumis-

¹ *Pietas ad omnia utilis est. Saint Paul à Timothée.*

» sion à notre personne. Elle nous a été d'autant plus agréable qu'elle nous a
 » apporté une preuve bien sensible de votre vertu et d'une piété vraiment
 » chrétienne. Oui, la pieuse pensée que vous avez eue d'écrire et de publier
 » l'ouvrage intitulé : *Revue analytique et critique des romans contempo-*
 » rains, afin de conjurer et de combattre un des maux les plus funestes et les
 » plus déplorables de ce siècle, cette pensée nous a causé une joie inexprimable.

» Très-cher fils, nous applaudissons à ce travail, et nous nous en félicitons
 » sincèrement nous-mêmes. Est-il un homme de bien qui ne soit profondément
 » affligé de voir sans cesse paraître au grand jour tant d'œuvres de ténèbres,
 » tous ces livres où la religion et les mœurs sont attaquées par des moyens
 » aussi odieux que perfides, d'où s'insinuent dans les âmes un poison destruc-
 » teur, et qui corrompent l'esprit et le cœur, surtout parmi la jeunesse, à la-
 » quelle ils ne donnent que les apparences de la science, et qu'ils détournent
 » des études sérieuses, au grand préjudice de l'Eglise et de la société.

» Nous vous remercions infiniment, très-cher fils, de nous avoir envoyé votre
 » ouvrage, et nous prions humblement Dieu, de qui tout bien découle, qu'il
 » daigne bénir vos études, afin qu'elles servent, par sa grâce, à retenir les
 » âmes dans la foi et dans la vertu. Et nous souhaitons que le gage de cette
 » insigne faveur soit la bénédiction apostolique, que nous vous donnons avec
 » amour, très-cher fils, dans l'effusion de notre cœur et avec une tendresse
 » toute paternelle.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 8 juillet 1847.

» La deuxième année de notre pontificat.

» Pie IX, Pape. »

L'abbé C.-M. ANDRÉ.

 Apologétique Catholique.

LE CHRIST ET L'ÉVANGILE,

 HISTOIRE CRITIQUE DES SYSTEMES RATIONALISTES CONTEMPORAINS
 SUR LES ORIGINES DE LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE.

Par l'abbé FRÉDÉRIC-ÉDOUARD CHASSAY,

 Professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux¹.

On n'attaque les évangiles qu'avec des objections déjà réfutées. — On objecte de nouveau les contradictions et on nie les miracles. — Pour nier les miracles il faut nier Dieu. — Blasphème de Proudhon. — Pour réfuter les incrédules actuels il faut laisser la métaphysique et revenir aux faits. — Récapitulation des miracles. — Les apôtres. — Saint Paul et sa conversion.

 L'ALLEMAGNE. — (2^e Partie)².

M. l'abbé Chassay se propose, dans ce volume, de pénétrer jusqu'au cœur du système des mythologues. Voici donc le problème à résoudre : *Faut-il admettre l'authenticité des quatre Évangiles?* Ou s'étonnera peut-être, et avec raison, de voir poser encore cette question. Au 19^e siècle, après tous les travaux de nos apologistes, travaux si nombreux, si pleins de science et de logique, on aurait droit de la croire résolue pour tout jamais. Telle n'est pas l'opinion des rationalistes contemporains. Ils continuent la lutte avec un emportement à nul autre pareil, et vous les entendez entonner des chants de triomphe, vous les voyez se décerner modestement la couronne des vainqueurs. Est-ce à dire qu'ils s'avancent avec des armes fraîchement trempées? qu'ils attaquent leur adversaire par un côté réputé jusqu'alors invulnérable? Oh! non. Les pages des gros livres qu'ils lancent contre lui sont couvertes d'objections vieilles comme l'erreur; la science dont ils font parade et qui ne laisse pas que d'éblouir, ils la dérobent à tous ces sophistes que le Christianisme

¹ Chez Lecoffre, libraire-éditeur, Paris. Prix : 2 fr. 50 c.

² Voir le 2^e art., t. XVI, p. 268.

voit, depuis dix-huit siècles, s'élever contre lui, passer et s'ensevelir dans la tombe. Ses ennemis actuels aspirent à la gloire d'être des hommes d'avenir et de progrès ; et cependant que font-ils, sinon rétrograder vers le passé ? Oui, c'est ce passé qui leur prête tout, plans d'attaque, armes et munitions. Voulez-vous un exemple ? Prenez le docteur Strauss. C'est un des plus rudes jouteurs des tems modernes. On sait quel bruit il a fait. Au souffle de sa critique, l'histoire évangélique devait s'évanouir comme un nuage. Cet homme, par l'époque de sa naissance, appartient, sans nul doute, au 19^e siècle. Mais suivez son argumentation, et bientôt vous reconnaîtrez le sophiste de tous les âges, depuis l'avènement du Christianisme.

Il y a dans tous les apologistes de grandes et belles pages en faveur de l'authenticité des Évangiles. Quel vaste trésor d'érudition déployé pour l'établir ! que de soins minutieux pour recueillir tous ces témoignages que l'on voit, sous leur plume, se succéder pendant des siècles ! Ces voix qui s'élèvent dans le lointain, qui traversent les âges, ont quelque chose de grave et de solennel. Leur autorité est imposante, leur poids accablant. Strauss, cependant, affecte de ne reconnaître que peu de valeur à cet ordre de preuves. Comme elles lui paraissent insuffisantes à établir le fait capital de l'authenticité des Évangiles¹, il ne s'arrêtera pas à les discuter longuement. Ce procédé n'est pas nouveau. Quand on redoute la discussion sur un point, on l'évite par le dédain. M. l'abbé Chassay se propose de montrer plus tard toute l'importance de cette question que Strauss traite si légèrement ; il se borne donc, pour le moment, à signaler cette singulière lacune du système mythique.

Strauss ne se montre pas d'aussi bonne composition à l'endroit des *contradictions*² et des *miracles*³ du nouveau Testament. Leur présence dans ce livre est, à ses yeux, une preuve incontestable de l'existence des mythes dans les Évangiles. C'est donc sur ces deux points que porte son argumentation, sur ces deux bases chancelantes qu'il construit son pesant édifice. Mais parler des contradictions du nouveau Testament, s'élever contre le surnaturel, c'est évidemment

¹ Voir *Vie de Jésus*, Introduction, § 13.

² *Vie de Jésus*, passim.

³ *Vie de Jésus*, Introduction, § 14.

continuer la tradition du 18^e siècle¹ et des rationalistes antérieurs. Sur ce point encore, Strauss ne nous oppose donc rien de nouveau, il se fait tout simplement l'écho du passé.

Au reste, comme le remarque M. Chassay, cette antipathie pour les faits surnaturels n'est pas particulière à l'école dont il est le représentant le plus distingué. « Le scepticisme objectif, le déisme et le panthéisme, qui sont les erreurs fondamentales de notre tems, tout en se contredisant sur d'autres questions, s'accordent toujours quand il s'agit de contester la possibilité ou l'existence des miracles². » Et pourquoi? Strauss nous l'apprend. « En contradiction avec l'opinion antique de la Bible, les modernes doivent à une série des plus pénibles recherches, prolongées pendant des siècles, de concevoir que tout dans ce monde est enchaîné par une suite de causes et d'effets qui ne souffre aucune interruption... Cette conviction est tellement entrée dans la conscience du monde moderne que dans la vie réelle, penser ou soutenir que l'action divine s'est manifestée quelque part immédiatement, c'est se faire considérer comme un ignorant ou un imposteur³. » Certes, les expressions ne sont pas voilées, la sentence est dure. Doit-elle condamner au silence ceux qui croient à la possibilité du miracle? Nous ne le croyons pas; nous sommes même tenté de répondre au docteur Strauss, d'après le P. Lécordaire: « Vous, rationalistes, vous n'admettez pas la possibilité de l'action de Dieu en ce monde; nous, chrétiens, nous l'admettons. Or, nous sommes des

¹ « On peut voir, dit M. Chassay, leurs opinions avec les réfutations dans les théologiens de cette époque. — Voir De Lamare, *La foi justifiée*, 8^e proposition; Duvoisin, *Démonst. évang.*, 10-24; dans les *Démonst.* de Migne, t. XIII; La Chambre, *Traité de la Religion*, 3^e partie, 3^e et 4^e dissertations, art. 5^e; Jamin, *Pensées théologiques.*, chap. 16; Le François, *Suite des preuves*, tome III, section 1, chap. 1; 2^e sermon de Clarke; dans les *Démonst.* de Migne, tome V; Bergier, *Apologie de la religion*, tome I, article 1, § 11 et 12; Pascal, *Pensées*, chap. XXVII; *Ibid.*, tome III; La Luzerne, *Dissert. sur la religion*, 2^e dissertation, 1^{re} partie; *Ibid.*, tome XIII; Tooke, *Religionis naturalis et revelatæ principia*, dissertatio 11^a, caput 1^{um}, et *Censure de l'Emile*, n^o 51; et surtout Hay, traduct. Négot, *Doctrine de l'Écriture sur les miracles*.

² M. l'abbé Chassay, *Le Christ et l'Évangile — L'Allemagne*, II, p. 5.

³ Cfr. Strauss, *Vie de Jésus*, introduction, § 14.

hommes comme vous, des intelligences comme vous ; si vous êtes nombreux, nous le sommes plus que vous ; si vous êtes savans, nous le sommes autant que vous ¹. Et tandis que vous niez le miracle, nous en demandons tous les jours à Dieu, persuadés qu'il manifeste ainsi sa bonté et sa grandeur à notre égard, même encore aujourd'hui ². »

Mais, dira-t-on, les découvertes des tems modernes, les contestez-vous ? Loin de nous cette pensée. La science, nous le savons, a fait d'immenses progrès ; chaque jour de nouveaux secrets sont dérobés à la nature. Qui n'admire et n'aime à préconiser les découvertes de la physique, de la chimie, de la paléontologie, de l'éthnographie, de l'astronomie, de la psychologie, etc., etc ?... Mais nous ne voyons pas trop quelle est, parmi ces découvertes, celle qui suppose des bornes à la toute-puissance de Dieu ; nous avouons même ne pas comprendre comment il pourrait lui être interdit de modifier des lois qu'il a portées, de disposer, selon son bon vouloir, des êtres qu'il appelle à l'existence. Nous croyons avec le P. Lacordaire, que « la négation de » la possibilité du miracle est la négation même de l'idée de Dieu. » Oui la logique conduit jusque-là. Vous rejetez l'action de Dieu sur le monde ; vous réduisez l'Éternel à n'être qu'une force aveugle et fatale qui fait pousser les fleurs et végéter les hommes ; vous ne voyez plus dans l'histoire que le développement de l'activité humaine. Encore un pas, et bientôt la jeune Allemagne, les disciples de Hegel, offriront à vos adorations, au lieu du Dieu vivant du Christianisme, le tout-puissant néant ³. Proudhon élèvera la voix pour prononcer

¹ Et de fait, nous ne voyons pas trop comment on pourrait ranger au nombre des *imposteurs* et des *ignorans* les Fénelon, les Descartes, les Bacon, les Leibnitz, les Newton, les Bossuet, les Pascal, les Euler. On connaît l'opinion de Rousseau lui-même sur la possibilité des miracles. « Cette question sérieusement traitée serait impie, si elle n'était absurde ; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il suffirait de l'enfermer. » J.-J. Rousseau, 13^e *Lettre de la Montagne*, édit. de 1793, p. 104. Voir aussi Montaigne, *Essai*, et Labouderie, *Christianisme de Montaigne*, dans les *Démonstrations de Migne* ; Bayle, *ibid.* ; Niebuhr, dans la *Revue britannique*, décembre, 1840.

² Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame*, t. II, p. 622.

³ On ne réfléchit pas assez en France, dit M. Chassay, dans quels abîmes

ces horribles blasphèmes qu'on ne peut transcrire sans trembler :
 « Est-ce ma faute, si la foi à la divinité est devenue une opinion
 » suspecte, si le simple soupçon d'un être suprême est déjà noté
 » comme une marque d'un esprit faible, et si, de toutes les utopies
 » philosophiques, c'est la seule que le monde ne souffre plus ? Est-ce
 » ma faute si l'hypocrisie et l'imbécillité se cachent partout sous cette
 » sainte étiquette ¹... Oubliez votre foi, et, par sagesse, devenez
 » athée ². » La logique ne permet pas de s'arrêter là. Si le monde et

nous entraînent les doctrines de la philosophie *naturaliste*. Nous allons citer quelques faits que nous livrons aux méditations des esprits sérieux. *Strauss*, *Bruno-Bauer* et *Louis Fenerbach* sont les corripheés d'une philosophie qui ne se contente pas de vouloir faire disparaître le Christ de l'histoire, mais qui s'est prise contre l'idée de Dieu même d'une haine infernale. La Suisse et l'Allemagne, dans leurs sociétés secrètes, organisent les armées de cette nouvelle faction. Les trois écrivains déjà cités, malgré leur divergence, s'entendent sur ces trois points : extirpation et dissolution du principe chrétien, et principalement des trois idées primitives qu'il renferme ; à savoir : 1° l'idée d'un Dieu doué de conscience et distinct de l'univers ; — 2° l'idée d'un Christ historique dans lequel se serait réalisée l'union de la divinité avec l'humanité ; — 3° l'idée d'une continuation de durée personnelle après la mort. — Il n'existe, disent-ils, aucune intervention de Dieu dans le gouvernement de l'humanité qui se fasse d'une manière immédiate et surnaturelle. — Le seul Dieu que reconnaisse cette théorie désespérée, c'est le néant qui, de son sein ténébreux enfante tout ce qui est, pour le réabsorber dans sa sublime abstraction, etc. » *Le Christ et l'Évangile*, p. 15.

¹ Proudhon, *Système des contradictions économiques, ou philosophie de la misère*, t. 1, prologue, p. 1.

² Proudhon, *ibid.* Nous transcrivons encore le passage suivant pour montrer jusqu'où peut aller l'esprit humain, quand une fois il a brisé avec la vérité. « ... Et moi, je dis, le premier devoir de l'homme intelligent et libre est
 » de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et de sa conscience.
 » Car Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et nous ne
 » relevons aucunement de son autorité. Nous arrivons à la science malgré
 » lui, au bien-être malgré lui, à la société malgré lui ; chacun de nos pro-
 » grès est une victoire dans laquelle nous écrasons la divinité. — Qu'on ne
 » dise plus : Les voies de Dieu sont impénétrables, nous les avons pénétrées,
 » ces voies, et nous y avons lu en caractères de sang les preuves de l'impuis-
 » sance, si ce n'est du mauvais vouloir de Dieu.... Ma raison, longtemps hu-

le ciel sont vides de Dieu, la destinée de l'homme s'accomplit tout entière ici-bas ; donc, plus d'immortalité. On doit comprendre aussi « pourquoi *l'on ne prie plus Dieu comme au tems du papisme* ¹. » Est-ce clair ? Toutes ces erreurs ne s'enchaînent-elles pas rigoureusement ? Que faire pour les repousser ? Remonter au point de départ, renverser toute cette étrange *métaphysique* par laquelle Strauss prétend démontrer l'impossibilité des miracles. Cette tâche serait facile : on n'aurait qu'à reproduire les travaux des apologistes chrétiens ². Mais notre siècle n'est pas pour les discussions purement spé-

» miliée, s'élève peu à peu au niveau de l'infini ; avec le tems elle *découvrira*
 » tout ce que son inexpérience lui dérobe ; avec le tems je serai de moins en
 » moins artisan de malheur, et par les lumières que j'aurai acquises, par le per-
 » fectionnement de ma liberté, je me purifierai, j'idéaliserai mon être, et je
 » deviendrai le chef de la création, l'égal de Dieu... De quel droit Dieu me
 » dirait-il encore : *Sois saint, parce que je suis saint*. Esprit menteur, lui
 » répondrai-je, Dieu imbécile, ton règne est fini ; cherche parmi les bêtes
 » d'autres victimes. Je sais que je ne suis ni ne puis jamais devenir saint, et
 » comment le seras-tu, toi, si je te ressemble ? Père éternel, Jupiter ou Jé-
 » hova, nous avons appris à te connaître ; tu es, tu fus, tu seras à jamais le
 » jaloux d'Adam, le tyran de Promothée... Ton nom si lontems le dernier
 » mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre,
 » le refuge du coupable repentant, eh bien ! ce nom incommunicable, désor-
 » mais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes ; car
 » Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge : Dieu, c'est
 » tyrannie et misère, Dieu, c'est le mal. Tant que l'humanité s'inclinera de-
 » vant un autel, l'humanité, esclave des rois et des prêtres, sera réprouvée ;
 » tant qu'un homme, au nom de Dieu, recevra le serment d'un autre homme,
 » la *société* sera fondée sur le parjure, la paix et l'amour seront bannis d'en-
 » tre les mortels. Dieu, retire-toi, car, dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et
 » devenu sage, je jure, la main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bour-
 » reau de ma raison, le spectre de ma conscience. » Proudhon, *ibid.*, t. 1,
 p. 414. — Et la France compte cet homme au nombre de ses représentans !
 Seigneur, pitié sur lui ! pitié sur elle !

¹ Catherine de Bora adressait cette demande à Luther. Voir Audin, *Histoire de Luther*.

² Cfr. De Lamare, *La foi justifiée*, 8^e proposition ; Bergier, *Dictionnaire de théologie*, art. *Miracles* ; Nicolas, *Etudes philosophiques sur le christianisme*, t. IV, c. 5.

culatives : mieux vaut le placer sur le *terrain des faits*. C'est au grand jour de l'histoire que M. Chassay « veut confondre les adversaires du Christianisme. La question sérieuse, la question véritable, la question suprême n'est pas de savoir si le surnaturel est *possible*, mais si les miracles ont *existé* dans le développement de l'humanité. Vous n'avez pas, en effet, le droit d'être plus exigeans que Spinoza ; et si l'auteur de l'*Ethique* avouait qu'un seul miracle eût renversé tout son système, un seul encore suffit pour vous confondre ¹. »

Une fois sur ce terrain, M. l'abbé Chassay triomphe. Rien ne manque à sa démonstration ; érudition vaste et profonde, logique vive et pressante, éloquence entraînant, tels sont les caractères qu'elle nous présente. On conteste l'autorité des Evangiles ; M. l'abbé Chassay ne s'en émeut pas. Volontiers il fait le sacrifice du témoignage de ce livre sacré pour interroger les annales de l'humanité. « Si l'on a entrepris » de transformer les récits des Evangiles en légendes populaires, on » n'osera peut-être pas, dit-il, en faire autant de l'histoire universelle. » Nous voyons donc paraître successivement les hommes les plus illustres des trois premiers siècles du Christianisme. Tous, chrétiens, juifs et païens, philosophes et pères de l'Eglise, persécuteurs ou victimes, rédacteurs des archives de l'empire et des actes des martyrs, n'ont qu'une voix pour constater l'existence des miracles. S'agit-il d'expliquer ces faits surnaturels, ils n'auront pas tous la même opinion, mais il y a parmi eux comme un concert unanime pour transmettre aux générations les plus reculées le souvenir de ces dérogations aux lois de la nature. Ce qu'ils rapportent, ils l'ont vu, souvent même ils scèlent de leur sang leur témoignage : comment ne pas croire, demande Pascal, à des témoins qui se laissent égorgés ?

Les premiers qui se présentent, ce sont les *Apôtres*. Impossible de contester leur déposition. Les *Actes* qui le contiennent, sont, dit M. Guizot, « un des livres les plus authentiques de l'antiquité ². » Remarquons, en effet, leur caractère. Ils ont pour auteur un ami et un compagnon de saint Paul. Il y a dans les faits qu'il rapporte tant d'exactitude et de précision qu'on est porté à croire qu'il avait un

¹ M. Chassay, p. 18.

² Cité dans Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christian.*, t. IV, p. 373.

journal sous les yeux pour composer son récit. Comparez-vous ce récit avec l'histoire classique, la géographie et les antiquités? Vous voyez aussitôt éclater son mérite comme historien. Car ce sont partout des faits et des évènements connus, des coutumes, juives ou grecques, fidèlement reproduites. Enfin, les *Actes des Apôtres* et les *Épîtres de saint Paul* s'accordent sur des points si nombreux que ces deux monumens déposent réciproquement en faveur de leur crédibilité ¹. Mais ce livre qu'il faut tenir pour avéré, « ne présente-t-il pas, demande M. Quinet, des faits analogues à ceux des Évangiles ². » Ne les confirme-t-il pas même? Voyez saint Pierre; il se lève au milieu d'un peuple encore tout frémissant, lui reproche son déicide, et le prend à *témoin* des prodiges opérés par Jésus-Christ. « O Israélites, s'écrie-t-il, Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre » parmi vous, par *les merveilles, les prodiges et les miracles* qu'il a » faits par lui-même au milieu de vous, *comme vous le savez vous-mêmes* ³. » On connaît la suite de ce discours et les merveilles qu'il enfanta chez les juifs.

Mais les apôtres ne se bornent pas à rappeler les miracles de la vie du Sauveur, ils prétendent que leur maître leur a transmis la puissance qu'il avait exercée sur la nature entière. Il faut le prouver. Or, à Jérusalem, Pierre guérira un boiteux implorant sa compassion; — à Lydda, un homme paralytique depuis huit ans; — à Joppé, il ressuscitera une femme connue de tout le monde par ses aumônes: — l'ombre de son corps rendra la santé aux malades exposés sur son passage dans les rues et dans les places publiques, etc. Saint Paul, sur le chemin de Damas, sera terrassé par une force divine. Et combien de prodiges ne suivront pas le prodige de sa conversion? Est-il nécessaire de rappeler ici l'aveuglement dont il frappe le magicien Elymas, — la conversion du proconsul Serge Paul, le boiteux de naissance qu'il guérit à Lystres, le jeune homme qu'il ressuscite à Troade, etc., etc.? Et ces faits ne s'accomplissent pas dans les ténèbres: ils ont pour témoins des villes entières. Ainsi, Lydda se con-

¹ Tholuck, *Crédibilité de l'histoire évangélique*, édit. de Valroger, p. 385-87.

² E. Quinet, *Allemagne et Italie*, II.

³ *Act. apost.*, II, 22.

vertit ; grand nombre des habitans de Joppé embrassent l'Évangile ; à Lystres, on prend saint Paul pour un dieu revêtu d'une forme humaine, et on veut lui offrir un sacrifice ¹. M. l'abbé Chassay a donc raison de dire : « Les défenseurs du système mythique n'ont rien fait en contestant avec tant d'animosité l'évidente autorité de nos saints Évangiles. L'histoire de l'Eglise primitive est là pour les confondre. C'est en vain qu'ils essaient de soutenir que les apôtres sont étrangers à ce qu'ils appellent la mythologie chrétienne. Tous les pas des disciples de Jésus-Christ sont marqués par des prodiges... En présence de tels faits, tous les adversaires de l'histoire évangélique ne peuvent manquer d'éprouver de grands embarras ? »

Aussi, que d'efforts pour échapper au poids accablant de ces preuves ! Strauss, d'un côté, nous dit que les apôtres ont été séduits par une imagination pleine d'exaltation ; Salvador, à son tour, attribue à leur fourberie les miracles de leur vie et les succès merveilleux de leur parole. Le premier les transformait en esprits visionnaires ; celui-ci n'hésite pas à en faire des imposteurs. M. Chassay repousse ces deux accusations avec un rare bonheur d'expression et une grande élévation d'idées ².

Nous retrouvons les mêmes qualités dans son étude *sur saint Paul*. Quand on produit, dit-il, le témoignage de cet apôtre en faveur des faits surnaturels, Strauss et son école répondent avec un superbe dédain : Paul est un visionnaire. Tel n'est pas le sentiment d'Eschenmayer. Il prétend, lui, que la déposition de saint Paul, appréciée à sa juste valeur, suffirait seule pour renverser dans la poussière toute l'école de critique sceptique. De quel côté se trouve la vérité ? A l'histoire de nous l'apprendre. Recueillons ses enseignemens.

Paul naît à Tarse, dans une des villes les plus savantes de l'Asie occidentale. Des études sérieuses développent son intelligence ; il nourrit son esprit de la littérature moqueuse et sceptique de la Grèce ; à l'école de Gamaliel, il puise les connaissances les plus éten-

¹ Voir Duvoisin, *Autorité du nouveau Testament*, chap. 12 ; Addison, *Autorité de la religion chrétienne*, sect. v, 4 ; dans les *Démonst.* de Migne, t. ix.

² *Le Christ et l'Évangile*, p. 29, 35.

³ M. Chassay, *Le Christ et l'Évangile*, p. 38, 47.

dues et un zèle démesuré pour les traditions de ses pères. L'ignorance ne le prédispose donc pas à toutes les illusions ; on peut donc dire que , s'il brise un jour avec ses premières croyances , des preuves fortes, décisives, accablantes, auront dû le subjuguier. Il saura même résister à la vérité et conserver son indépendance. Il assiste, en effet, aux premières prédications des apôtres et à leurs miracles ; grand nombre de Juifs se convertissent ; pour lui, il persévère dans son incrédulité. Nous n'avons donc pas là, dit M. Chassay, une de ces âmes faibles qui se laissent séduire par la première opinion merveilleuse qu'on leur présente. — Le voici dans une autre circonstance à jamais mémorable. Saint Etienne paraît devant le sanhédrin ; Paul entend son admirable défense ; il est témoin du courage et du martyre du chrétien. Mais il n'y a point place dans son cœur pour un sentiment de pitié. Il ne découvre là que du fanatisme, et il prend plaisir à voir lapider Etienne. Il veut même d'autres victimes. Il s'en va donc , ne respirant contre les disciples que menaces et carnage ; arrachant de leurs demeures les hommes et les femmes, les chargeant de chaînes, les jetant dans les prisons et les persécutant jusqu'à la mort ; ravageant partout l'Eglise de Dieu... Le grand-prêtre lui a donné des lettres pour les synagogues de Damas. Il saisira tous les sectateurs de la nouvelle doctrine ; il les amènera pieds et poings liés à Jérusalem... Voilà Paul avant sa conversion. Toutes ces démarches présagent-elles le prodige qui va bientôt s'accomplir ?

Il part pour Damas. Inutile de rappeler et les sentimens qui l'animent et les projets qu'il médite. Ici nous touchons à un fait capital qu'il faut expliquer. « Qu'on se représente donc ce persécuteur des chrétiens s'arrêtant un jour dans sa route, et cela non par suite de meilleurs renseignemens obtenus des disciples, ou de recherches sur la réputation que Jésus avait laissée dans le peuple, mais par suite d'un changement profond et instantané survenu dans son âme , changement si grand qu'il devint le premier champion du Christianisme et surpassa tous les autres par le génie , le zèle et la puissance de ses doctrines et de ses œuvres, et qu'on demande ensuite aux mythiques et aux naturalistes l'explication de cet énigme psychologique ; si ce changement est dû à l'apparition du Seigneur, comme il en rendit si souvent témoignage devant les tribunaux, le problème est résolu ; mais

alors prenez tous vos commentaires et tout votre arsenal de critique mythique, et jetez-les dans les abîmes les plus profonds de la mer. Si cette apparition n'était qu'une fanstasmagorie ou qu'une illusion, expliquez-moi alors comment elle a pu produire la lumière puissante de de l'idée chrétienne la plus profonde. Ici la critique s'agite dans un cercle vicieux de conjectures, elle fait violence à toutes les lois de la psychologie et de la physique, elle mutile complètement le fait pour le livrer au sortir de ses mains comme l'enfant sans vie arraché violemment du sein de sa mère. L'apparition dans laquelle Jésus se manifesta à Paul, sa cécité, sa guérison par Ananie, son baptême et son institution comme apôtre et témoin du Seigneur, et la seconde apparition dans le temple de Jérusalem, où le Christ lui renouvela les mêmes recommandations, le remplirent d'une sainte certitude de la résurrection, et cette conviction fut encore confirmée plus tard par le témoignage oculaire des apôtres, comme il le fait entendre¹.

Aussi, Jésus crucifié et ressuscité devint-il le thème principal de ses prédications. Dans une question où tout est intuition, sentiment, expérience et rapport immédiat des témoins les plus dignes de foi institués par Jésus lui même, qui pourrait avoir l'impudence de parler de mythe, et de venir nous dire que ce Paul, le fougueux adversaire du Christianisme, s'est laissé détourner de la persécution par un prestige illusoire, et a ajouté foi au bruit de la résurrection que les apôtres avaient fait courir, et qui circulait alors parmi les peuples? Une circonstance qui n'est pas sans importance, c'est qu'aussitôt après l'apparition, et avant d'avoir vu les apôtres et par conséquent pu recevoir d'eux des renseignemens plus précis sur l'histoire de Jésus, Paul commença aussitôt à annoncer la révélation du Fils de Dieu dans l'É-

¹ « Car premièrement je vous ai enseigné, et comme donné en dépôt ce que
 » j'avais moi-même reçu, savoir que *Jésus-Christ* est mort pour nos péchés,
 » selon les Écritures; — qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième
 » jour, selon les mêmes Écritures; — qu'il s'est fait voir à Céphas, puis aux
 » onze apôtres, — qu'après il a été vu en une seule fois de plus de cinq cents
 » frères, dont il y en a plusieurs qui vivent encore aujourd'hui, et quelques-
 » uns sont déjà morts; — qu'ensuite il s'est fait voir à Jacques, puis à tous
 » les apôtres; et qu'enfin après tous les autres, il s'est fait voir à moi-même,
 » qui ne suis qu'un avorton. » I *Cor.*, xv, 4-8; *Trad.* de Lemaistre de Sacy.

vangile¹ ; comment expliquer cela , si ce n'est par une illumination immédiate qui exclut toutes les légendes et toutes les suppositions de persuasion résultant des récits des disciples ? Les apôtres le reconnurent aussi par la suite comme un témoin appelé par le Seigneur lui-même, ce qu'ils n'auraient certainement pas fait s'ils n'avaient pas cru à la vérité de cette apparition².

Les premiers jours de l'existence de saint Paul ne témoignent donc pas d'un esprit visionnaire. Jusqu'ici, tout renverse l'explication de Strauss. Parcourons la dernière phase de la vie de l'apôtre. Ne le cherchez pas dans la solitude. Quand on apporte en naissant un penchant à la contemplation, la retraite peut le nourrir et le développer ; mais la vie active, le mouvement le calment et le font disparaître. Or, pour saint Paul, nul repos. Il s'est relevé soldat de Jésus-Christ ; le monde doit être sa conquête et sa mission commence. Vous le trouvez aussitôt après son baptême, dans les synagogues de Damas, à Jérusalem, à Césarée, à Tarse, à Antioche, puis encore à Jérusalem, à Seleucie, à Chypre, à Salamine, à Paphos, à Perge, à Antioche de Pysidie, à Icone, à Lystre et à Derbis, dans la Lycaonie, dans la Pamphlie, la Syrie, la Phrygie, la Macédoine, la Judée, l'Italie, à Rome où il reçoit la palme du martyr. Et ce ne sont pas là des voyages de *touriste*. Il parcourt le monde gréco-romain, annonçant partout l'Évangile du Christ, arborant l'étendard de la croix au milieu des populations juives et païennes, fondant des églises dans tous les lieux qu'il traverse,

« Je vous déclare, mes frères, que l'Évangile que j'ai prêché, je ne l'ai point reçu et appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ..... Lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi *particulièrement* dès le ventre de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de me révéler son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, je l'ai fait aussitôt sans prendre conseil de la chair et du sang ; et je ne suis point retourné à Jérusalem pour voir ceux qui étaient apôtres avant moi, mais je m'en suis allé en Arabie : et puis je suis revenu encore à Damas. Ainsi, trois ans s'étant écoulés, je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre ; et je demeurai quinze jours avec lui ; — et je ne vis aucun des apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur..... Je prends Dieu à témoin que je ne *vous* mens point en *tout* ce que je vous écris. » *Gal.*, 1, 15-20.

² Eschenmayer, *Ischariotisme*, dans M. Chassay, p. 72, 74.

composant pour les Romains, les Corinthiens, les Galates, les Éphésiens, les Philippiens, les Thessaloniens et les Hébreux, etc., ces *épîtres* sublimes qui seront l'admiration de tous les siècles ; souffrant souvent la faim et la soif, la nudité, les mauvais traitemens, les persécutions et les fers, — traîné tour à tour devant les proconsuls, au milieu des synagogues et de l'aréopage, dans les palais de Néron. Nous le demandons, y a-t-il place pour la contemplation et pour les rêveries dans cette vie dont tous les momens sont marqués par des voyages longs et pénibles, par des discours si éloignés du mysticisme et par des luttes sans cesse renaissantes contre les hérésies qui s'élèvent.

Nous venons de parler de ses discours. C'est là, dans cette correspondance avec ses disciples, avec les fidèles qu'il a enfantés à la foi que doit se trouver sa pensée la plus intime. Sans nul doute, s'il incline vers le mysticisme, son penchant se trahira. Or, partout, il professe, pour les généalogies et les légendes, une souveraine antipathie. Ici, je le vois flétrir les vaines imaginations d'un esprit humain et charnel, proscrire toute exaltation enthousiaste, tout culte superstitieux¹ ; là, je l'entends recommander à Timothée de *fuir les fables impertinentes et puérides*² ; il ne veut pas qu'on laisse *altérer par des contes de bonnes femmes la tradition évangélique*. Suivez-le dans ses rapports avec les gentils et les fidèles. « Est-il possible, demande M. Chassay, de ménager avec plus d'adresse les préventions et les passions des hommes ? Est-ce là quelque chose qui ressemble à l'inflexible raideur du fanatisme ? Peut-on avec plus de modération tenir un compte sévère des circonstances, des difficultés, des faiblesses et des imperfections de ceux qu'il veut convaincre ? Est-ce là le ton fougueux d'un sectaire ? Il règne dans toutes ses lettres une connaissance si admirable de la nature humaine, qu'il est impossible d'échapper à l'irrésistible attrait que leur lecture inspire. Pourtant ce n'est pas une habitude des esprits exaltés d'observer avec une si subtile délicatesse toutes les faiblesses du cœur de l'homme. Il y a dans les cerveaux exaltés trop d'impatience et de vivacité pour qu'on puisse les soupçonner d'une attention si minutieuse et si profonde. Le senti-

¹ Voir II, *Coloss.*, v, 17-23.

² Voir I, *Timoth.*, IV, 7.

ment de la réalité et de la vie leur échappe presque à chaque instant ; ils aiment mieux, comme *Swendinborg*, décrire les mondes fantastiques créés par leur imagination que prendre le monde de la nature et des faits. Tel n'est pas le génie de saint Paul ¹. » Rien donc, dans ses écrits ou dans sa vie, ne trahit un esprit visionnaire.

Voltaire et son école avaient fait peser sur lui une autre accusation. Déconsidérer l'Apôtre des nations, le dépouiller de la gloire et du respect profond qui s'attachent à son nom, flétrir la couronne déposée sur son front par la main des persécuteurs, telle était leur tactique. Pour eux, saint Paul n'était pas un enthousiaste, mais un fourbe ; un de ces caractères rusés et flexibles que rien n'arrête quand il s'agit d'assurer le triomphe de leurs idées, un homme sans conviction sincère qui s'était jeté dans le Christianisme par calcul. M. Salvador, au 19^e siècle, a fait revivre cette accusation. Saint Paul, à son dire, se montra toujours fidèle à son principe « de revêtir toutes les formes pour arriver à ses fins ². » Où Voltaire, son école et M. Salvador ont-ils puisé, les élémens de ce jugement ? dans leur imagination et dans leur haine contre le Christianisme. Tout proteste contre leur opinion. Il leur plaît faire de saint Paul un politique habile. Mais ne voyez-vous pas éclater dès les premiers pas la maladresse de cet homme ? Pour se convertir, il attend que le sang des chrétiens ait coulé ; il a lui-même excité la fureur de la synagogue contre les disciples du Christ, et il sollicite un arrêt de proscription et de mort contre la secte dont il va embrasser la croyance ! Et puis, que cherche-t-il dans son sein ? De la gloire ? des richesses ? du pouvoir ? Mais les opprobres et la pauvreté sont le partage des chrétiens ; il n'y a pour eux dans le monde gréco-romain, que des persécutions et des fers. Espère-t-il, en alléguant des prodiges simulés, changer les esprits ?.. Mais si la vision qu'il prétend avoir eue, sur la route de Damas, est fautive, les soldats qui l'accompagnent sont là pour lui jeter le démenti ! Mais si la nature entière n'obéit pas à sa voix, s'il ne guérit pas les malades, s'il ne ressuscite pas les morts, les hommes qu'il présente comme témoins de ces miracles, se lèveront pour confondre

¹ *Le Christ et l'Évangile*, p. 50-60.

² Voir Salvador, *Jesus-Christ et sa doctrine*, t. II, p. 352.

l'imposteur. « Comment pourra-t-il leur dire que ce n'est pas par l'éloquence humaine, mais par la vertu des miracles qu'il les a amenés à la connaissance de la vérité? C'est pourtant là le langage qu'il tient à ces hommes nourris dans les défiances et dans les doutes du paganisme et de la philosophie '. » Et cependant ces hommes se courbent devant lui; ils sauront, s'il le faut, verser leur sang pour attester la vérité de ses paroles. Un fourbe exerça-t-il jamais sur les esprits, pendant toute sa vie, une influence semblable? Non ce prodige ne s'est pas encore vu. L'hypocrisie peut sans doute fasciner les esprits; mais son empire ne dure que quelques jours; elle peut se couvrir des dehors et des apparences de la vertu; mais suivez l'hypocrite dans toutes ses démarches et dans toutes ses actions, recueillez toutes ses paroles, et bientôt son caractère se dévoilera, le masque tombera, et il ne restera devant vous que le fourbe avec toute sa laideur. Or, méditez les épîtres de saint Paul: pas une parole qui ne respire la sincérité et l'humilité la plus profonde, une grande condescendance pour tous les hommes et pour leurs faiblesses, une immense charité, des entrailles pleines de miséricorde et de tendresse, un ardent amour pour Dieu, un dévouement à Jésus-Christ jusqu'à la mort de la croix; il vous apparaît tout entier avec ses tristesses, avec ses joies, avec ses fatigues, avec ses consolations, avec toute sa grandeur et ses faiblesses, avec les tempêtes de son âme et les tumultueuses agitations de son cœur. Rendons grâce à Dieu qui n'a pas permis que l'hypocrisie pût feindre ainsi les sentimens et imiter le langage de la vertu.

« La vie de saint Paul est là comme sa parole pour protester contre les odieuses imputations de Salvador et autres, et, quelle vie, que celle-là! Travailler de ses mains, paraître devant les proconsuls, traverser les émeutes, parcourir les mers, s'arrêter devant les synagogues, braver toutes les puissances humaines, voler d'un bout du monde à l'autre avec la rapidité de l'éclair, telle a été l'existence d'un homme qui pendant quelques années a rempli de toute son activité la société gréco-romaine. Quand on étudie avec une sérieuse attention l'apostolat de saint Paul, il est impossible de saisir l'apparence du calcul. Il ne reste dans les cités qu'il évangélise que pour y trouver des persé-

¹ M. Chassay, *Ibid.*, p. 77.

cutions et des combats. Quand l'épreuve va finir, quand la tempête va s'apaiser, quand la reconnaissance et l'amour se préparent à environner leur apôtre bien-aimé, à le consoler de ses fatigues et à le récompenser de ses peines, c'est alors qu'il s'en va, voyageur éternel, semant partout dans les sillons du monde païen cette parole de Dieu qu'il ne veut pas garder captive. Il n'y a pas dans toute l'histoire de l'antiquité, un seul homme peut-être qui ait plus rapidement franchi les espaces et méconnu les difficultés. Il ne s'arrête que dans les fers; et encore, l'Évangile n'est pas enchaîné avec lui, et il prêche Jésus-Christ jusqu'au fond des cachots '... » Laissons Tholuck résumer en quelques mots cette discussion: « Non, cet homme d'un caractère si ferme, n'est pas un fourbe adroit. Cet esprit si calme et si philosophique n'est pas un enthousiaste ². » Que ce jugement soit vrai, on n'en peut douter, après avoir étudié la vie et les écrits de saint Paul. Mais voyez les conséquences qui en découlent: « Ce Paul si calme et si modeste, dit le docteur Tholuck, parle de pouvoirs extraordinaires, de miracles et de prophéties, comme de choses qui rentrent dans le cercle ordinaire de son expérience... Les Actes ont raconté les miracles qu'il a opérés; il parle lui-même des prédications et des œuvres, des *prodiges* et des miracles par lesquels il a propagé l'Évangile ³. » D'un autre côté, il se pose comme le disciple de Jésus-Christ, il rappelle les miracles que le Sauveur a semés sur ses pas; la puissance qu'il exerce sur la nature, il la tient de lui. Eschenmayer avait donc raison de dire que la déposition de saint Paul, appréciée à sa juste valeur, suffit seule pour renverser dans la poussière toute la critique de l'école sceptique. Mais veut-on quelque chose de plus? Alors nous ouvrirons les archives de l'empire romain, nous interrogerons les païens, la synagogue, Josèphe, les premiers chrétiens.

L'abbé V. H.-D. CAUVIGNY.

¹ M. Chassay, *Ibid.*, p. 84-86.

² Voir *Crédibilité de l'histoire évangélique*, traduction de Valroger.

³ Tholuck, *Ibid.*, p. 406, 199.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. — ROME. — *Lettre de N. S. P. le pape Pie IX sur la mort de Mgr l'Archevêque de Paris.*

MM. Les vicaires-généraux capitulaires de Paris ayant fait part à sa Sainteté de la perte douloureuse que venait de faire l'Eglise de Paris, en ont reçu la lettre suivante :

A nos chers Fils les chanoines JAQUEMET, DE LA BOUILLERIE et BUQUET, vicaires capitulaires de l'Eglise de Paris. PIE IX, PAPE.

« Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

» Nous ne saurions, bien-aimés Fils, vous exprimer par nos paroles la douleur dont Nous avons été rempli en recevant la première nouvelle de cette déplorable lutte dans laquelle le tres-pieux Archevêque de l'illustre Eglise métropolitaine de Paris, notre vénérable Frère Denis, a trouvé la mort. Nous avons senti se réveiller dans notre ame toute l'amertume de notre douleur, en lisant la lettre empreinte d'une si profonde tristesse et de tant d'amour et de vénération pour Nous, dans laquelle vous déplorez à si juste titre la perte de ce bien-aimé Pasteur.

» Mais notre tristesse et la vôtre doivent trouver un adoucissement et une consolation dans la cause glorieuse de la mort de notre vénérable Frère ; lui qui, sous l'impulsion d'un zèle vraiment sacerdotal, animé du feu de la charité chrétienne, affronta, pour remplir le devoir d'un bon Pasteur, le péril même de la vie, et voulant éteindre la guerre civile qui venait d'éclater, détourner de son troupeau chéri les haines, les discordes et les meurtres, et le rappeler, par l'effort de son amour, à des sentimens de paix et de concorde, ne balança pas à se jeter au milieu des combattans, et à donner sa vie pour ses brebis.

» Cet acte héroïque de charité chrétienne a fait jaillir sur l'épiscopat et le clergé de votre illustre nation et de l'univers catholique tout entier, une gloire durable et éclatante.

» Aussi n'avons-nous pas été surpris que votre grande cité se soit vivement émue d'un pareil événement, et que tous ses citoyens de tout rang, de tout âge, de tout sexe et de toute condition aient donné à sa mort et à sa mémoire tant de témoignages de deuil, de regrets, d'honneur et de vénération ; preuve éclatante et non équivoque des sentimens chrétiens et généreux qui honorent la nation française.


» Il Nous est doux de penser que, par la grâce du Dieu de Bonté, l'âme du
» défunt Archevêque, couronnée dans le royaume céleste d'une gloire immor-
» telle, et s'unissant aux chœurs des esprits bienheureux, ne cessera pas de
» prier et conjurer le Père très-clément de toute miséricorde de répandre l'a-
» bondance de ses divines bénédictions sur la France et sur l'univers chrétien,
» et de préserver de tout malheur sa sainte Eglise.

» Pour vous, appelés à l'administration de ce diocèse pendant le tems de
» son veuvage, n'épargnez ni vos soins ni vos efforts pour procurer, par l'ac-
» complissement de votre charge, la plus grande gloire de Dieu et le salut
» des âmes.

» Recevez, en témoignage de notre affectueux attachement, la Bénédiction
» apostolique que Nous vous donnons avec amour et du fond du cœur, à vous
» Fils bien-aimés, à tous les ecclésiastiques et à tous les fidèles du diocèse, en
» y joignant nos vœux pour tout ce qui peut assurer votre véritable bonheur.

• Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 23 juillet 1818, de notre
» Pontificat le troisième.

• PIE IX, Pape. »



165

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 105. — Septembre 1848.

Archéologie Géographique.

ESSAI SUR LES CHALDEENS
ANCIENS ET MODERNES.

Premier Article ¹.

Diverses sortes de Chaldéens.— C'est à la dispersion de Babel que les Chaldéens vinrent dans les provinces du Pont. — Ils ont conservé leur langue, jusqu'à la captivité des Hébreux où elle fut corrompue par des termes étrangers.— Les Chaldéens Nestoriens, quelques prêtres exceptés, ne parlent plus la langue chaldéenne mais la syriaque. — Leur langue actuelle est celle des Kurdes. — Est-elle l'ancienne langue chaldéenne? — Les Chaldéens se retirent chez les Carduques.—Leurs diverses soumissions.

« Nous avons parcouru un long travail sur les Nestoriens qui habitent le midi de l'Arménie, vers les montagnes dites *Gordyennes* ou *Carduchia*. Dans ce travail, rédigé par un écrivain français anonyme, et inséré dans les numéros des 6 et 21 novembre, 6 et 21 décembre 1846, du *Journal de Constantinople*, l'auteur nous montre les Nestoriens comme les descendants des anciens Chaldéens, et fait

¹ Le travail que nous publions ici est extrait du *journal de Constantinople*, (nos des 16 et 21 mai, des 11 et 21 juin dernier), qui l'annonce comme étant de l'ancien patriarche grec *Constantin*. Nous ne pouvons donner des détails sur ce patriarche des grecs schismatiques; nous savons seulement qu'il est le dernier qu'une des intrigues du palais a renversé de son siège, et qu'il est à peu près le seul qui cultive les lettres parmi ses coreligionnaires. Mais nous avons cru que nos lecteurs verraient avec plaisir cet échantillon de la science chrétienne dans l'empire turc, sur une question très-importante en elle-même.

A. B.

preuve d'autant d'intelligence que de savoir pour soutenir que ce sont les Chaldéens qui, les premiers, après la confusion des langues, se donnèrent des rois, témoin la sainte Écriture, qui dit... : « Et Kous » engendra Nemrod .., qui commença à régner dans Babylone. Orer, » Archad, Calani, régnèrent dans le Semmahar ¹. »

Synghellus (le Syncelle), qui fait mention des rois de Chaldée, en compte sept, dont le premier portait le nom d'*Évicius* ou *Èvechus*, (notre Nemrod) ².

A cette dynastie des Chaldéens indigènes, dont la durée fut de 225 ans, succédèrent, d'après le témoignage du même *Synghellus*, qui, sans doute, a tout emprunté à *Africanus*, six rois arabes dont la dynastie dura 216 ans, et à celle-ci succéda le royaume assyrien ³.

Au premier coup-d'œil, il paraît étrange que des rois arabes aient succédé à la dynastie chaldéenne ; mais Strabon nous certifie que, non loin de Babylone, et près du golfe persique, s'élevait une ville appelée *Gerra* ou *Gégra*, fondée par des Chaldéens fugitifs ⁴. Ceux-ci se mêlèrent avec les Arabes établis dans la partie méridionale de Babylone, connus sous le nom d'*Alesini* et parens des premiers, ces deux races ayant une même origine sémitique.

Un auteur ancien, d'origine chaldéenne, astronome et prêtre de Bélus, *Bérose*, qui vivait 62 ans après Alexandre-le-Grand, a publié, en langue grecque, trois livres traitant des Chaldéens. Cet ouvrage a été lu par *Josèphe Flavius*, peut-être dans son original conservé encore du tems de cet historien, ainsi que par *Athénée*.

¹ *Genèse*, x, 8, 10. Cette traduction est contraire à celle de tous les commentateurs en ce que ceux-ci prennent *Arack*, *Akad* et *Calanc* pour des villes et non pour des rois qui auraient régné en ce pays. A. B.

² Voir sa *Chronographie*, p. 90. c.

³ De Babylone sortit Assur (un des fils de Sem, fils aîné de Noé) et il bâtit Ninive. *Gen.*, x, 11. C. — M. Cahen fait d'*Assur* un nom de terre : il traduit : « de ce pays il (Nemrod) sortit pour aller à *Assur* et il bâtit Ninive, etc. » B.

⁴ « Après avoir navigué 2400 stades au-delà de l'Arabie, on trouve, dans un vaste golfe, la ville de *Gerra* (écrivez *Gégra*), habitée par des Chaldéens fugitifs de Babylone. » Strabon, l. xvi, p. 3, édition d'Amsterdam ; p. 1110 édit. de Casaubon qui écrit *Gerrha*.

Quant à ce qu'a écrit, sur le même sujet, *Africanus*, celui-ci l'avait puisé dans les collections d'*Alexandre Polyhistor* (de grand savoir) qui eurent le bonheur d'être sauvées. *Eusèbe de Pamphlie*¹, ayant puisé lui-même dans les ouvrages des écrivains susmentionnés, expose longuement tout ce qu'on rapporte sur les Chaldéens, dans le premier livre de ses *Chroniques*, dont l'original grec a malheureusement péri : il n'en reste que la traduction arménienne².

Malgré sa réputation digne de foi, *Bérose* ne laisse pas cependant de faire les récits les plus fabuleux sur la merveilleuse cosmogonie chaldéenne ; il dit, par exemple, que la chronologie babylonienne date de milliards d'années, et débite une foule de fables sur le royaume des *Sares*, des *Nères* et des *Sosses*. Que si l'on pouvait concilier ce que l'Écriture sainte raconte sur le déluge, l'arche et Noé, nommé par *Bérose* *Xiouthros* ou *Sisouthros*, sur la construction de la Tour, la confusion des langues, etc., etc., avec les récits de cet écrivain, on serait porté à croire que tout cela est extrait de la même Écriture, dont la vérité ainsi que la tradition, transmises de génération en génération, constatent l'origine réelle du genre humain, origine dénaturée par ceux qui ajoutèrent foi aux vétilles de *Bérose* et d'autres écrivains tels qu'*Alexandre Polyhistor*, *Avidinus*, *Apollodore*, et même *Manethon* l'Égyptien, qui donnèrent lieu à une foule de sectes dont fut inondée l'Asie, et surtout à l'hérésie manichéenne dont la source remonte à ces principes mensongers.

Outre les *Chaldéens* que nous venons de signaler, il en est d'autres qui habitaient le pays de *Pont*, entouré des territoires de *Trebisonde*, de *Pharnacie* et de la petite *Arménie*. Ces pays, suivait Strabon³ et

¹ Ou plutôt surnommé Pamphyle, à cause de saint Pamphyle, son ami, qu'il assista lorsqu'il souffrit le martyre à Césarée, en 309. B.

² Voyez l'*Égyptiade*, p. 185.

³ « Les *Chaldéens* d'aujourd'hui s'appelaient, dans l'antiquité, *Chalybes*. C'est du tems de ces Chalybes que fut fondée la ville de *Pharnacie* (contrée et ville du Pont) qui avait le double avantage de tirer, du côté de la mer, une abondante pêche de *pélamydes*, et du côté de la terre, de l'argent, par l'exploitation des mines voisines, d'où l'on extrait aujourd'hui le fer. Car elle est environnée de montagnes pleines de mines et de forêts, et n'est aucunement propre à la culture ; de sorte que les habitans ne trouvent d'autres ressources que dans l'exploitation des mines ou dans la pêche. » Strabon, *Géog.*, p. 519. C.

Etienne de Byzance¹, étaient, dans les tems antiques, ainsi que de nos jours, pleins de mines de cuivre et d'argent. Alors comme à présent, l'exploitation de ces mines était un des principaux moyens de subsistance que ces contrées offrirent aux populations qui les habitaient.

Des érudits allemands ont pensé, sans aucune preuve, que ces anciens mineurs *Chaldéens* ou *Chalybes*, de race Saphétique (ou Japhétique), s'étaient transportés du Pont à Babylone où ils auraient établi une dynastie Babylonienne, après s'être mêlés avec l'ancienne race Sémitique. Mais pour peu qu'on examine sérieusement de pareilles traditions hypothétiques, on est bien vite conduit, si l'on en excepte les traditions hébraïques basées sur les Saintes-Écritures, à les trouver toutes incertaines, douteuses, enveloppées de ténèbres.

L'hypothèse que les Chaldéens sortis du *Pont* et établis à *Babylone* étaient ensuite rentrés dans leurs foyers primitifs, nous paraît donc dénuée de toute vraisemblance, et nous sommes plutôt porté à croire que ce fut lors de la destruction de la Tour de Babel, époque à laquelle s'accomplit la dispersion générale du genre humain, que ces *Chaldéens* quittant, eux aussi, les plaines de Babylone, vinrent s'établir dans les environs du *Pont*. Disons, en passant, que notre opinion s'accorde avec les traditions suivies par les historiens Arméniens qui ont écrit après Jésus-Christ et qui, Moïre de Charente (Moïse de Chorene) à leur tête, font remonter l'origine de la race Arménienne,

« La Chaldée est une contrée de l'Arménie (la petite). » Ménippe, dans son *voyage des Deux Ponts*. — Etienne de Byzance, plus bas, dit : « Il y a encore, dans le voisinage de la Colchide, des peuples *Chaldéens*..... Les *Chalybes* (Chaldéens) de Pont, (ainsi nommés pour les distinguer des Chaldéens de l'Assyrie), habitant le long du fleuve de *Thermodon*, et dont Eudoxe fait mention. Quant à la terre de cuivre, elle fournit le fer réputé partout excellent. Ceux-ci sont nommés *Alizones* dans le catalogue d'Homère, après les Paphlagoniens :

« Ἀὐτὰρ Ἀλιζώνων Ὀδῖος καὶ Ἐπίστροφος ἦρχον

» Τηλόθεν ἐς Ἀλύβης ἔθεν ἀργύρου ἐστὶ γενέθλι. » *Iliad.*, II, 856.

» C'est-à-dire que Odios et Epistrophus des Alizones étaient venus du fond des Alyves, le pays le plus riche en mines d'argent. » Il est dit ici, au lieu de Chalyves, *Alyves*, qui est le nom le plus antique de ce peuple. C.

jusqu'à *Thergama*, fils de *Gamer* et petit-fils de *Noé*. Entre autres choses, ils racontent que *Aik*, fils de *Thergama*, sorti de Babylone à la tête d'une armée nombreuse, alla s'établir dans les vallées qui entourent la montagne d'*Ararat*; ils ajoutent que ce même *Aik* a été le premier roi des Arméniens, et que poursuivi par *Bélus*, premier roi des Assyriens, dont il était le vassal, il fut, suivant *Strabon*, atteint, par son suzerain, près du lac *Arsini* ou *Thonitis* (aujourd'hui lac de *Van*). Une bataille fut livrée sur ce point entre les deux armées, et *Bélus* y fut tué par *Aik*.

La ville de *Babylone*, fondée et habitée par *Nemrod*, qui attira beaucoup de monde dans son parti, en ne permettant pas aux populations de se disperser, ne fut pas aussi puissante sous les successeurs de ce potentat. *Babylone* ne commença à s'étendre que lorsqu'*Assur* en quitta le territoire pour aller fonder *Ninive*. Mais ce n'est pas ici le lieu ni le moment de nous occuper des progrès accomplis par la monarchie babylonienne dès sa naissance, ni de la rapide étendue de possessions qu'elle dut aux conquêtes d'*Assur* et de ses successeurs, rois d'Assyrie. Les historiens et les géographes asiatiques, grecs et romains qui ont écrit avant *Eusèbe* et *Synghellus*, se sont acquittés de cette tâche, mais de manière à faire accorder à leurs récits le moins de crédit possible.

Ainsi, comment pourrait-on nous convaincre que les *Assyriens* possédassent une armée nombreuse, des villes vastes et bien peuplées, des contrées lointaines bien habitées, bien cultivées, alors qu'ils commençaient à peine à oublier la leçon terrible et toute fraîche de la destruction du monument gigantesque élevé par la hardiesse de leurs pères, ainsi que le châtement qu'ils s'étaient attiré par la confusion des langues et leur dispersion !

On nous opposera, peut-être, les paroles de la Sainte-Écriture qui dit ¹ que sous *Abraham*, *Armaphal*, roi de *Sennahar* et d'Assyrie, et trois autres rois limitrophes unis, firent la guerre contre les rois des *Sodomites*. Mais ces rois appelés ainsi dans le langage de l'Écriture, qu'étaient-ils, sinon de petits princes vivant du produit de leurs incursions ?

¹ *Genèse*, xiv, 9. Le nom du roi est *Amraphel*.

Dans le *Livre de Job*, d'après le texte grec (*Editio Complut.*), au lieu de : « Les chevaliers établirent trois chefs, » on lit : « Les Chaldéens établirent trois autorités ». Il en résulte ce fait absolument incontestable, qu'à l'imitation des Chaldéens qui, dans le passé, pillaient les terres d'*Idumée*, de même, les princes du royaume *Chaldéo-Assyrien*, faisaient, dans ce tems-là, par l'*Arabie déserte*, des incursions sur les terres *Chananéennes* qu'ils mettaient également au pillage. Abraham, s'étant donc mis à la poursuite de ces rois, fond sur eux de nuit, avec les 310 familles qu'il avait à sa suite, et les défait en délivrant Loth son cousin. Ces faits s'accomplirent en l'an 400 après le déluge, suivant la Vulgate, et en l'an 1200, suivant les Septante.

Si la dynastie Babylonienne eût été tout d'abord aussi puissante que le pensent certains écrivains, la Sainte-Ecriture, qui observe ordinairement une grande exactitude dans le récit des faits accomplis par les rois de la Haute-Asie, n'aurait pas manqué de faire mention de quelques-uns des rois de cette dynastie. La Sainte-Ecriture ne cite, cependant, que *Marodah Baladan*, comme roi particulier de Babylone, lequel vécut environ huit siècles avant Jésus-Christ, sous *Sennachérib*, roi des Assyriens. Celui-ci adressa des lettres et des présens à *Ezéchias*, roi de Juda², pour l'engager à se liguier avec lui contre les Assyriens; mais ces prétendus rois de Babylone, indigènes ou étrangers, étaient tantôt vassaux de ce qu'on appelait les puissans et belliqueux rois des Babyloniens qui parurent après la destruction du royaume d'Assyrie sous *Sardanapale*, le dernier des anciens rois assyriens, et après la dévastation de Ninive; tantôt ils s'en séparaient en se révoltant dans des tems de troubles, alors qu'une expédition, par exemple, venait motiver l'absence de ceux auxquels ils étaient soumis. Parmi eux figura *Marodah* qui périt comme insurgé, et Babylone retomba sous la domination de *Sennachérim* roi des Assyriens.

¹ Job, 1, 17. *Chaldai fecerunt tres turmas, et invaserunt camelos, etc.* Le grec porte au contraire *εἰς ἑπτὰ εἰς ἐποίησαν ἑμὴν κεφαλὰς τρεῖς, etc.* B.

² « En ce tems-là *Marodah-Baladan*, fils de Baladan roi de Babylone, envoya des lettres avec des présens à *Ezéchias*. » Isaïe, xxxix, 1. C.

Après la défaite de *Sardanapale*, la restauration du royaume *Babylonio-Assyrien* et l'union de ces deux peuples d'une même origine, le nouvel état, malgré les troubles politiques auxquels il fut en proie, devint bientôt très-florissant. Les rois s'avancèrent dans la Haute Asie dont ils conquièrent plusieurs provinces. Ils étendirent leur puissance dans l'Asie-Mineure, et, d'après Hérodote, portèrent leurs armes victorieuses jusqu'au golfe Persique, à travers la Mésopotamie, la Syrie, la Phénicie, la Palestine et l'Égypte.

C'est sous cette dynastie que furent renversés les deux royaumes d'*Israël*¹ et de *Juda* : le premier avait déjà été détruit par le roi *Thalgathphellasar*, en l'an 717 avant Jésus-Christ. Celui de *Juda* fut détruit plus tard par *Nabuchodonosor*, en l'an 384 avant Jésus-Christ². Ce royaume de *Juda* n'a pas pu être détruit par le roi des Assyriens, successeur de *Salmanazar Sennacherim*, qui l'avait attaqué avec une armée nombreuse, en l'an 709 avant Jésus-Christ, car durant la nuit son armée avait été mise en désordre par des moyens sensibles dont la cause était inconnue, mais qu'on ne pouvait attribuer qu'à la vengeance divine³.

Bien que la nation *chaldéenne* se soit mêlée et confondue avec d'autres peuples sémitiques ayant avec elle des rapports d'origine, puisqu'elle était issue de la même souche, néanmoins, pendant toute la durée de la domination des conquérans assyriens, sous lesquels la ville de *Babylone*, nommée *ville des Assyriens* par Hérodote⁴, fut

¹ « La 9^e année d'Osie (roi d'Israël), Salmanazar, roi des Assyriens, prit Samarie, transporta les Israélites en Assyrie, et les fit résider à Balak et dans Habar sur le fleuve de Gozan et dans les montagnes de Mèdes. » II *Rois*, II, 17, 6. C.

² La première captivité du royaume de *Juda* date du règne de Joachim sous Nabuchodonosor, en l'an 595 avant J.-C. (II *Rois*, XXIV). La seconde par Nabuchodonosor lui-même (que l'Écriture nomme roi de Babylone, vu qu'alors cette ville était sous la domination des Assyriens, et s'enorgueillissait d'être la capitale et le siège impérial) date du règne de Sédécias, roi de *Juda*, que Nabuchodonosor amena comme captif à Babylone, après lui avoir crevé les yeux en l'an 584 avant J.-C. (II *Rois*, XXV, et II *Chroniques*, XIX).

³ II *Rois*, XIX, 35.

⁴ Hérodote, I, I, n. 178.

embellie, agrandie et fortifiée, ceux qui y régnèrent après la dévastation de Ninive jusqu'à la conquête de Babylone, par Cyrus, se donnaient le titre de *rois des Assyriens*. Malgré cet amalgame, les prêtres de cette nation conservèrent non-seulement leur sagesse et leur science avec leurs connaissances astronomiques, mais encore leur écriture et leur langue, où *Bérose* puisa beaucoup en faisant l'histoire fabuleuse de ses ancêtres. Le peuple *chaldéen* aura sans doute adopté, pendant son commerce et sa longue cohabitation avec d'autres peuples, des termes étrangers, et corrompu sa langue antique. Si, toutefois, ce peuple avait pu conserver plus ou moins le type sémitique de sa langue pendant la captivité même des Hébreux à Babylone, ne l'aurait-il pas tout-à-fait corrompue, lorsque, plus tard, le torrent impétueux d'une foule de peuples conquérans inonda alternativement la terre babylonienne, et emporta, dans son cours, ses usages, ses mœurs et son culte ! La corruption, qui s'introduit progressivement dans une langue par l'emprunt de termes étrangers et le changement de prononciation, finit par en dénaturer l'origine même.

Ainsi, ces *Chaldéens*, du rite nestorien, qui habitent, de nos jours, près des monts *Carduchi*, non loin du *Pont*, ayant subi le sort des Hébreux après leur déplorable dispersion, et perdu (excepté leur clergé, qui lui-même est hors d'état de bien comprendre cette ancienne langue chaldéenne) la langue *chaldéo-babylonienne* de leurs ancêtres, commencèrent à parler la langue *syriaque*, qui est aussi celle des *Arméniens* et des *Assyriens*, mais qui n'en est pas moins corrompue. La langue qu'ils parlent habituellement est celle des *Kurdes*, qui les soumièrent il n'y a pas long-tems. Ceux-ci font usage d'une langue particulière, à laquelle ils donnent le nom de *chaldaique*. Mais on ignore si cette langue, dont la plus grande partie est mêlée de mots grecs tirés des colonies grecques de *Colchide* et de *Trebisonde*, et inintelligibles aujourd'hui par leur corruption totale, a quelque rapport avec la langue des *Chaldéens de Babylone*.

Nous convenons avec l'écrivain anonyme, auteur de l'article auquel nous répondons, que les plus vaillans et les plus belliqueux d'entre les *Chaldéens*, ne pouvant supporter le joug des *Assyriens* et des *Perses*, ni voir Babylone, leur patrie, dans la servitude ; nous

convenons que, suivis d'un grand nombre de prêtres savans, d'astrologues et de devins, et, jaloux d'une vie libre et indépendante, ils allèrent habiter les *Carduchi*, montagnes hautes et naturellement fortes, où ils trouvèrent les *Carduques* ou *Gordyens*, qui étaient de même souche et parlaient la même langue. Si ces *Chaldéens* se soumettaient quelquefois, par des circonstances majeures, d'abord aux rois d'*Assyrie* et ensuite à ceux de Perse, cette soumission, en apparence réelle, n'était que de courte durée, puisqu'ils parvenaient à recouvrer facilement leur indépendance, grâce à leur habileté dans les armes et à l'inaccessibilité de leurs foyers.

Pour preuve qu'ils savaient conserver leur liberté et tenir tête aux *Perses*, nous avons le témoignage de *Xénophon*, qui dit que les Grecs eurent beaucoup à souffrir des *Chaldéens*, qui les pressaient fortement en combattant avec vaillance¹ pendant les sept jours qu'ils mirent à traverser les *Carduchi*, et que Tissapherne ne poursuivit les Grecs que jusqu'à ces montagnes, n'ayant pas eu le courage d'aller plus loin, dans la crainte d'être attaqués par les *Carduques*, ennemis des Perses. Le même témoignage nous est fourni, sur ce sujet, par *Diodore*².

Malgré le courage des *Carduques* et leurs glorieux efforts pour la conservation de leur indépendance, il est cependant encore incertain si les *Chaldéens* de Babylone, pour se soustraire au joug des Assyriens, comme il a été dit plus haut, se transportèrent dans ces montagnes, et si, ayant vécu avec les peuples qui les habitaient, leurs parens par la communauté de leur origine sémitique, ils formèrent une même nation et prirent le même nom de *Carduques*; s'ils purent enfin conserver entièrement leur liberté, pendant la longue durée de la dynastie des Assyriens et des Perses. Les historiens gardent, là-dessus, le silence le plus complet; on remarque seulement, dans *Xénophon*, que les *Arméniens* et les *Chaldéens*, leurs voisins, étaient toujours en mésintelligence et se faisaient une guerre continue; que *Cyrus* avait rétabli la paix entre eux; que, dans son expédition contre les Assyriens et Babylone, il avait à sa suite une partie de ces *Chaldéens*

¹ *Xénophon*, *Anabas.* l. iv, n. 1.

² Voir *Diodore*, *Bibl. hist.*, l. xiv, n. 27.

carduques qui formaient l'arrière-garde; que ceux-ci, voulant faire parade, allèrent, à l'insu de Cyrus, envahir le territoire babylonien, et que le roi d'Assyrie, ayant appris qu'ils étaient seuls, fondit sur eux, les défit et tua, entre autres, leur chef; enfin, que le reste de cette troupe, s'étant sauvé honteusement dans le camp persan, élut un autre chef, du choix et à l'instigation de Cyrus.

De tout ce qui précède, il résulte que ces *Chaldéens* n'étaient pas soumis à Cyrus, mais qu'ils l'accompagnaient comme simples alliés. Ce qui est positif, c'est qu'ils purent conserver leur indépendance jusqu'à *Artaxerce* dit *Muémon*, 390 ans avant Jésus-Christ, témoin *Xénophon*, lorsqu'il dit que *Tissapherne* poursuivit les Grecs, dans leur retraite, jusqu'aux monts *Carduchi*, mais qu'il n'était pas allé plus loin, de crainte d'être attaqué par les *Carduques*, ennemis des Perses.

Mais s'ils conservèrent leur liberté sous *Artaxerce Mnémon* ainsi qu'antérieurement, cette liberté, auraient-ils pu la conserver sous *Alexandre le Grand* qui, après la victoire d'Arbelles, ayant soumis tout le royaume de Perse, attaqua pendant l'hiver et subjuga les vaillans *Cosséens* mêmes établis dans la partie montagneuse de la Médie, ces hommes qui avaient su braver la force et la puissance des Perses, tout en conservant, au milieu de la monarchie persane, leur liberté et leur indépendance? Nous ne le croyons pas; nous pensons au contraire que le conquérant qui triompha des peuples les plus indomptables, aura sans doute également triomphé des populations *Carduques* ou *Gordyennes*.

Lorsque dans la suite des tems, les *Parthes*, sous le règne d'*Antiochus*, surnommé *Dieu*, ayant à leur tête *Arsace 1^{er}*, leur roi nouvellement proclamé, parurent sur l'horizon et secouèrent le joug de la domination macédonienne d'Asie, qui s'était affaiblie, il n'y a pas à douter que les *Carduques* n'aient été soumis par eux. Ce qui nous fait regarder leur soumission comme certaine, c'est que si *Tigrane* ou *Dikran II*, roi d'Arménie, les a assujettis après les avoir défaits, il est bien probable que les *Parthes*, qui remportèrent tant de victoires même contre les Romains, en auront pu faire autant.

Quant à la soumission des *Carduques* par *Tigrane*, nous n'aurons

recours qu'à Strabon et à Plutarque ¹, pour prouver que ce roi d'Arménie (70 ans avant Jésus-Christ) ayant fait beaucoup de progrès par les armes, subjuga les *Carduques*, soumit la Mésopotamie, la Syrie, la Phénicie avec d'autres pays, et que ceux d'entre les *Carduques* qui excellaient soit dans l'architecture, soit dans la confection des armes de siège, étaient employés par lui dans les guerres et dans les villes à la construction des fortifications. C'est pourquoi, il fit transporter plusieurs d'entre eux à *Tigranocerte*, grande ville fondée par lui, et où il les fit habiter avec divers autres peuples qu'il avait engagés à aller s'y établir, après avoir soumis et dévasté leurs pays. Mais tous ces peuples retournèrent dans leur patrie quand Lucullus devint maître de *Tigranocerte*.

Les *Carduques* étaient gouvernés par des princes ou petits rois particuliers, à ce que nous assure Plutarque qui, dans la *Vie de Lucullus*, dit que ce général romain, par sa conduite pleine de justice et d'équité, s'était si bien fait venir des *Gordyens*, qu'ils voulaient tous quitter leurs villes pour se mettre volontairement à sa suite avec leurs enfans et leurs femmes. C'est pour cette raison que *Zarvienus*, roi des *Gordyens*, ne supportant qu'avec peine le joug de Tigrane dont il était le vassal, traita secrètement de son alliance avec Lucullus. La chose ayant été découverte, il fut mis à mort par Tigrane, avec sa femme et ses enfans, avant l'entrée des Romains en Arménie. Lucullus n'avait eu garde d'oublier tout cela, et aussitôt qu'il arriva sur le territoire de Gordyum, il honora la mémoire de *Zarvienus* par des funérailles brillantes pendant lesquelles il fit lui-même les libations sur la tombe. De plus, il lui éleva un grand monument, en l'appelant son ami particulier et l'allié des Romains.

Lorsque plus tard Pompée, qui succéda à Lucullus dans cette expédition et détruisit Mithridate, eut appris que les *Parthes* étant entrés dans la *Carduchie* infestaient et pillaient les peuples de cette contrée, soumis à Tigrane, il envoya une armée qui les en chassa ².

¹ *Vie de Lucullus*, trad. Dacier, t. iv, p. 502.

² Les Parthes ayant envahi la *Gordyenne* en battant les troupes de Tigrane, Pompée envoya des renforts sous le commandement d'*Aphranius*, les en chassa et les confina jusqu'à *Arbelitide*. Plut., *Vie de Pompée*, t. v, p. 458.

A l'abri de l'astucieuse protection que les Romains leur accordaient pour ne pas en être inquiétés durant leurs guerres contre Mithridate, les Arméniens et les Parthes, les *Gordyens* jouissaient de leur liberté, n'ayant pour le moment rien à redouter des Parthes, ce peuple si puissant et si belliqueux que l'on vit constamment en guerre et contre la République et contre les empereurs jusqu'après la sanglante bataille qui eut lieu en l'an 222 de notre ère, entre *Artabane IV* roi des Parthes et l'empereur Alexandre *Caracalla*, et dans laquelle celui-ci fut tué avec un grand nombre de généraux romains. De son côté, Artabane ayant perdu l'élite de ses forces, s'épuisa, et alors un certain *Artaxerce*, Perse d'origine, d'une naissance obscure mais d'un courage peu commun, trouva, dans cette faiblesse des Parthes, une excellente occasion de rétablir la monarchie persane détruite par les Macédoniens et humiliée ensuite par les Parthes. Il appela ses compatriotes à la révolte, et après avoir défait dans un combat les Parthes et tué Artabane, leur roi, il fut proclamé *roi de la Perse* dont il recula les limites par la soumission de plusieurs peuples à ses lois auxquelles durent également se soumettre les Parthes en l'an 226. Ses successeurs, à l'imitation des Parthes, dans leur conduite envers les empereurs Romains, continuèrent cette guerre sans fin avec les souverains de Constantinople, jusqu'à ce qu'en 628, l'empereur Héraclius ayant fait une expédition, remporta une éclatante victoire contre *Khosroès* roi de Perse dont il châtia l'insolence en subjuguant son empire.

DES MONTAGNES SUR LESQUELLES S'ARRÊTA L'ARCHE DE NOÉ.

Il est probable que par Ararat on doit entendre l'Arménie.—Le mont Gordu, ou Ararat, ou Carduchie, tels sont les noms de la montagne où s'arrêta l'arche.

Le même écrivain anonyme dit, en outre, dans son article, que la montagne de *Gordu* (ou Gordyenne) étend ses ramifications nombreuses et massives dans toute cette contrée, et que sous le nom de *Djudi*, elle est pour les Nestoriens *Chaldéens* et même pour les *Musulmans*, un objet de vénération, provenant de ce qu'ils croient que *l'arche de Noé s'arrêta sur le sommet de cette montagne*. Quoique cette opinion soit en contradiction avec la Sainte-Écriture, les Sep-

tante, et avec la Vulgate même, qui désignent le mont *Ararat*, il est néanmoins d'autres autorités qui lui donnent quelque probabilité. *Josèphe Flavius* rapporte un passage de *Bérose*, qui faisant mention de l'arche, dit « qu'une partie en existait encore en Arménie près de » la montagne des *Gordyens* ¹. » *Epiphane*, de son côté, dit que la « barque de Noé s'arrêta sur les montagnes d'*Ararat*, mais entre le » pays des *Arméniens* et celui des *Gordyens* sur le mont *Luvar*, » qui est nommé *Luvan* par *Cedrinus* ².

Quant à l'opinion des écrivains des premiers tems de la domination macédonienne en Asie, tels que *Bérose*, *Abydène*, *Jérôme l'Égyptien* et *Mnaséas*, qui soutiennent que l'arche s'arrêta sur les montagnes de *Carduchie*, il est bien probable qu'ils la tenaient des *Hébreux* qui, après leur captivité, s'établirent à Babylone, en Mésopotamie et ailleurs. Cette probabilité est soutenue encore par la *Paraphrase Chaldaïque* de la Sainte-Ecriture, faite dans le 1^{er} siècle de notre ère par *Onkelos*, qui adopte la tradition qui veut que l'arche se soit arrêtée sur les montagnes de *Carduchie*.

Cette opinion sur l'arche était aussi celle des Orthodoxes de la *Syrie*, et saint *Ephraïm* lui même la partageait. Elle passa ensuite aux partisans de l'erreur de *Nestorius* et d'*Eutychiüs*. Ces monophysites firent même bâtir un couvent sur le lieu où ils crurent que

¹ De ce déluge et de l'Arche, font mention tous ceux qui ont écrit l'histoire des barbares; de ce nombre, est aussi *Bérose* le Chaldéen qui, parlant du déluge, ajoute : « On dit même qu'une partie du navire existe encore en Arménie sur le mont *Gordu*. Quelques-uns viennent en retirer le bitume pour » le porter sur leurs personnes, comme ayant la vertu d'éloigner tout malheur » de ceux qui le portent. » — *Jérôme l'Égyptien*, celui qui a écrit l'*Archéologie phénicienne*, eu fait mention, ainsi que *Mnaséas*, et plusieurs autres historiens. λέγεται δὲ καὶ τοῦ πλοίου ἐν τῇ Ἀρμενίᾳ πρὸς τῷ ὄρει τῶν Κορδυαίων εἶναι μέρος τι εἰναῖ καὶ κομιζεῖν τινὰς τοῦ ασφάλτου ἀραιροῦντας. Χρῶνται δὲ μάλα στα οἱ ἄνθρωποι τῷ κομιζομένῳ πρὸς τοὺς ἀποτροπισμαμούς. *Ant. judai.*, l. 1, c. 3, n. 6.

² « Après le déluge, l'Arche de Noé s'étant arrêtée sur les monts d'*Ararat*, entre les Arméniens de *Gordu*, près du mont *Lubar*, c'est là que les hommes s'établirent d'abord, après le déluge. » *Epiph.*, *Contre les Hérésies*, l. 1.

l'arche s'était arrêtée. Ces derniers la transmirent, dans la suite, aux *Musulmans*, qui respectent, comme il a été dit plus haut, la chaîne des montagnes de *Djudi*, située, d'après la *chronique* d'Aboulféda, au nord de la *Carduchie* (Kurdistan) et vers l'est, près du Tigre. La montagne la plus élevée de cette chaîne est celle de *Djudi*, au sommet de laquelle monta, d'après les historiens, l'empereur Héraclius, pour visiter ce lieu traditionnel de l'arche, en l'an 628, lors de son expédition contre *Chosroès*.

Les montagnes de la *Carduchie* étaient appelées par les Chaldéens *Cordu*; elles s'étendent le long du lac de *Van*, et s'unissent à peu près aux branches du mont *Ararat*. C'est donc de là que résulte la différence des noms chez plusieurs écrivains qui, ne connaissant pas exactement la topographie de ces montagnes, ont pris la partie pour le tout, ainsi que cela résulte clairement de la traduction *arménienne* de la Sainte-Ecriture, portant, comme celle des *Septante*, dans le VIII^e chapitre de la *Genèse*, le nom d'*Ararat*; mais on voit dans le xxxvii^e chapitre d'*Esaië* le nom d'*Ararat* au lieu de celui d'*Arménie*.

Il paraît que le nom de l'*Arménie* était inconnu aux anciens Hébreux, qui donnaient à cette contrée indifféremment le nom d'*Ararat*, sans nullement distinguer la contrée avec sa chaîne de montagnes, sur lesquelles l'arche s'arrêta. Saint Epiphane de Chypre¹ établissant une distinction entre la contrée de l'*Arménie* et ses montagnes dit : « Les hommes, dont le nombre s'était déjà augmenté, grâce à la » postérité des trois fils de Noé, s'étendirent, et s'avançant dans la » montagne de *Lubar* et les limites de l'*Arménie*, c'est-à-dire de la » contrée d'*Ararat*, parvinrent dans les plaines de *Sennahar*. » Quant à cette contrée d'*Ararat*, elle se trouve au centre de l'*Arménie*, dont l'étendue est assez grande et la terre fertile; vu qu'un grand nombre de fontaines l'arrose, et que le fleuve de l'*Araxe* la traverse dans toute sa longueur, de l'ouest à l'est. La partie occidentale est occupée par les *Ottomans* et la partie orientale par les *Persans*.

La tradition qui place les montagnes d'*Ararat* au centre de l'*Ar-*

¹ Livre 1, contre les Hérésies.

ménie, et qui est la plus véritable, est appuyée sur la Sainte-Ecriture des Septante, opinion, que plus de 200 ans avant Jésus-Christ, adoptèrent aussi les *Hébreux* d'Alexandrie. *Nicolas* de Damas, qui vivait sous l'auguste César, assigne le lieu où l'arche s'arrêta, au centre de l'Arménie. Il aura sans doute, lui aussi, puisé cette tradition à la source alexandrienne. « Il existe, dit cet historien, en Arménie, au-dessus du pays de *Minyas*, une grande montagne nommée *Baris*; » on raconte qu'à l'époque du déluge, beaucoup de fugitifs y trouvèrent leur salut et qu'il parvint sur le sommet de cette montagne un homme qui était porté sur une arche, dont les débris restèrent longtems en cet endroit. Il paraît que cet homme est le même que celui dont parle Moïse, législateur des Juifs ¹. »

Cette montagne de *Baris*, dont parle ledit *Nicolas*, est sans doute celle qui est appelée par les Arméniens *Varaz*, située au milieu de l'Arménie, dans la province de *Pacrevan*, auprès des sources de l'Euphrate. Cette contrée est appelée par Ptolémée *Bagrandaven* ². Quant à la contrée de *Minyas*, elle était située près de ladite montagne de *Varaz*, dans la direction sud du lac de *Van*, qui est appelé par Strabon, *Arsinée* et *Thonitis* (ou mieux *Thospitis*) ³. Sa circonférence est de plus de 1000 milles, et ses eaux sont salées.

Tout ce que rapporte la Sainte-Ecriture sur les montagnes d'*Ararat* en Arménie et sur l'Arche, fut adopté unanimement par tous les anciens Pères de l'Eglise d'Orient et d'Occident. Saint Jérôme, ne se contente pas d'appliquer aux montagnes d'Arménie le nom d'*Ararat*, il le donne encore à une très-grande étendue de pays, ce qui est conforme au témoignage des Arméniens. « Ararat, dit ce savant interprète de l'Écriture, est une contrée de l'Arménie unie et d'une extrême fertilité. Elle est traversée par l'Araxe, et située au pied du mont Taurus, qui s'étend jusque là. Ainsi donc l'Arche dans laquelle Noé fut sauvé avec ses enfans ne s'arrêta pas, quand le déluge cessa sur les montagnes d'Arménie qu'on appelle communément *Ararat*, mais sur les sommets élevés du *Taurus* qui do-

¹ Dans Josèphe, l. 1, c. 2, n. 6.

² *Géographie*, l. v, c. 13.

³ «Arsinée est appelée aussi Thonite. L'eau en étant nitreuse, dégraisse les habits et les carde, et en conséquence elle n'est pas potable » Strabon, l. xi.

» minent les plaines d'*Ararat* ¹. » Outre saint Jérôme, *Théodorite* (Theodoret) aussi, autre commentateur des Saintes-Ecritures, donne à l'*Arménie* le nom d'*Ararat*, dans Esaïe.

Pour clore enfin tout ce qui vient d'être dit de l'Arche et des différentes opinions sur les montagnes où elle s'arrêta, nous ajouterons encore que les traducteurs de la Sainte-Ecriture en *arménien*, qui ailleurs suivent fidèlement les *Septante*, embrassèrent dans toute son étendue l'opinion, qui prétend que leur patrie fut le berceau du genre humain, et transmirent cette opinion à tous leurs nationaux jusqu'à nos jours : on indique encore aujourd'hui, dans les environs du mont *Ararat*, différents endroits, dont les dénominations expliquent, par leur étymologie, des circonstances qui font allusion au séjour de *Noé* dans ces endroits-là. Parmi les différentes autres dénominations des lieux qui environnent les montagnes d'*Ararat*, la plus étrange est celle de *Nacchidjévan* ou *Nacchévan*, ville très-ancienne, située au nord d'*Ararat*, sur la rive gauche de l'Araxe. Les Arméniens prétendent que ce fut dans ce lieu, où l'on fonda ensuite la ville précitée, que *Noé* demeura à sa descente de l'Arche ; et pour prouver la vérité de leur opinion, ils allèguent que ce nom de *Nacchévan* signifie, en arménien, *première descente*. A cela, on pourrait objecter que les premiers Arméniens, qui embrassèrent le Christianisme, ont nommé ce lieu ainsi, en mémoire de *Noé* ; mais cette supposition ne s'accorde point avec ce qu'en dit Ptolémée le Géographe, qui ² place fixement, dans le même endroit de l'Arménie où se trouve aujourd'hui la ville de *Nacchévan*, une ville nommée par lui *Naxuana* : ce nom hellénisé a la même signification que le nom *Nacchévan*. Ce qui rend la chose encore plus étonnante, c'est le récit de Josèphe Flavius, qui existait 50 ans avant Ptolémée, et qui s'accorde pleinement avec la tradition arménienne. « Les Arméniens, dit-il,

¹ Ararat autem regio in Armeniâ campestris est, per quam Araxes fluit, incredibilis ubertatis, ad radices Tauri montis, qui usque illuc extenditur ; ergo et Arca in quâ liberatus est Noe cum liberis suis, cessante diluvio, non ad montes generaliter Armeniæ, delata est, quæ appellatur Ararat, sed ad montes Tauri altissimos, qui Ararat imminet campis. S. Hieronim., *Comm. in Isaiam*, xi, c. 37, v. 34 ; dans ses *OEuvres*, édit. de Migne, t. iv, p. 467.

² *Géographie*, l. v, c. 13.

» appellent ce lieu *l'endroit de la descente* (αποβατήριον), car c'est
 » là que l'Arche s'est sauvée, et les indigènes en font voir encore au-
 » jourd'hui les débris ¹. »

Donc, le seul moyen auquel on doit avoir recours pour éclaircir l'étrange coïncidence des deux opinions indiquées ci-dessus, et provenant de deux sources différentes, c'est de supposer que ce nom de *Nacchévan* (*première descente*) fut donné à cette ville par les Hébreux, qui, ne supportant pas le joug des Assyriens, des Perses et des Parthes, nombre d'années avant J.-C., émigrèrent de l'*Assyrie* et de la *Mésopotamie* dans l'Arménie, et s'établirent aux environs de l'Araxe, ou plutôt, selon les anciens historiens arméniens, Moÿse de Khoren et d'autres, dans la ville de *Nacchévad*.

CONSTANTIN,

Ex-patriarche grec de Constantinople.

¹ Ἀποβατήριον μένει τὸν τόπον τοῦτον Ἀρμένιοι καλοῦσιν· ἐκεῖ γὰρ ἀνασωθείσης τῆς ἀρκακῆς ἔτι νῦν εἰ ἐπιγέροι τὰ λείψανα ἐπιδεικνύουσι. Josephé, *Ant. judai.*, 1, c. 5.

 Histoire.

LE

 GRAND SAINT-BERNARD

 ANCIEN ET MODERNE.

Troisième Article¹.

V. SAINT BERNARD DE MENTHON.

L'époque de la naissance et de la mort de saint *Bernard de Menthon* est, comme tout ce qui tient à l'histoire de sa vie, extrêmement obscure et incertaine. On le doit en grande partie au peu de critique des écrivains qui s'en sont généralement occupés²; on le doit aussi aux circonstances générales de ce tems que Baronius caractérisait si justement de la manière suivante : « Sæculum sui asperitate et boni »
 » sterilitate ferreum, malique exundantis deformitate plumbeum ,
 » atque inopiâ scriptorum appellari consuevit obscurum. »

*Azolin*³, le premier des auteurs qui aient écrit sur saint Bernard,

¹ Voir le 2^e article au n^o précédent, ci-dessus, p. 94.

² Les *Bollandistes* (tome II, du mois de juin, 15 de ce mois) ont cherché à éclaircir une partie de ces obscurités, mais on voit qu'ils n'ont pas eu de matériaux suffisans pour le faire d'une manière complète.

³ Azolin fut l'ami de saint Bernard. — Richard de la Valdisière qui succéda au saint dans la charge d'archidiaque d'Aoste, en écrivit également la vie. Nous avons déjà cité celle de Roland Viot. — Le P. Adam Schirmbeck, publia cette même vie en latin, à Munich, en 1652. Plusieurs notices abrégées sur le saint ont été introduites dans différens légendaires fort anciens, mais on y trouve une foule de faussetés et de contradictions. Jean Chamoisy publia aussi une vie détaillée. Doglio en écrivit une également et l'accompagna de réflexions morales fort étendues, sous ce titre : *Della vita di S. Bernardo di Menthon arcidiacono d'Aosta*. Racconto istorico-morale compilato dal prete teologo D. Alberto Doglio, etc. In-4^o, Asti, 1788. — Celle de Legrand est intitulée : *La vie de saint Bernard de Menthon, chanoine régulier, ar-*

dit qu'il vécut sous Henry, roi des Lombards, en qui l'on reconnut, à raison je pense, Henry IV élu empereur en 1056, à l'âge de six ans, et auquel, en 1080, saint Bernard aurait adressé les justes reproches dont nous parlerons plus tard.

Dans cette hypothèse, saint Bernard, comme l'admet le chanoine de Rivaz¹, dans ses savantes *recherches* manuscrites sur *l'histoire du Valais*, serait né en 998 et mort en 1082.

Mais d'un autre côté, la *chronique* de Richard de la Valdisière, chronique suivie par la plupart des historiens du saint, rapporte sa naissance à l'année 923 et sa mort à 1008. Or, cette chronique offre des caractères de sincérité que résume assez bien cette déclaration finale de l'auteur : « Ego verò Richardus, archidiaconus Augusten- » sis prædictus, qui eram, ibi canonicus, multumque eidem sancto » Bernardo familiaris et notus; videns ejus prodigia et innumera mi- » racula, jactans peregrinando² cogitatum meum in Domino, et ipse

chidiacre de l'église cathédrale d'Aôte, vicaire général, apôtre des Alpes et fondateur des hôpitaux de Mont et de Colonne Joux, par le sieur Jean-Claude Legrand, prêtre bachelier de Sorbonne et curé d'Ys-en-Bassigny; in-18, Fribourg, Hautt. 1745.

¹ Chanoine de Sion, mort avant d'avoir publié ses intéressans manuscrits.

² Ce passage a quelque chose d'extrêmement touchant pour quiconque a pu apprécier par soi-même le prix de l'hospitalité, dans un voyage entrepris pauvrement pour l'amour du Seigneur. On comprend qu'en pareille circonstance, on songe à écrire la vie d'un grand hospitalier comme le fut saint Bernard. A ce propos, nous nous permettrons de citer ici un fait qui nous est personnel et dont nous croyons devoir conserver la mémoire comme une sévère mais juste leçon pour ceux dont la dure inhospitalité s'y trouve signalée. Nous nous abstiendrons toutefois de nommer les personnes et les lieux afin de ne pas tomber d'une autre manière, dans le défaut de charité que nous reprochons à ces religieux.

C'était au mois de novembre 1844, un prêtre de mes amis et moi, nous nous étions mis en route pour accomplir le pèlerinage de Rome à Lorette. Pauvres et allant à pied, nous demandions l'hospitalité dans les couvens que nous rencontrions sur notre route. Plusieurs nous reçurent avec grande charité, particulièrement les Passionistes de Recanati et les Capucins de San Severino; mais ailleurs, grand Dieu! que d'humiliations pour notre orgueil! — Un soir qu'il avait fait un tems affreux toute la journée, nous nous trouvions dans

» me enutriendo, reveniendo per Romam, inquisivi de chronicis in
 » locis de Menthone, Augustensi et Novariensi, et aliis circum vicinis
 » locis et civitatibus diæcesis, ubi conversatus est : et vidi, quantum
 » potui et opus fuit, personaliter chronicas, et plures scripturas pro-
 » curavi, et supra scripta redegî in memoriam : et ita esse attestor,

les montagnes, sur une route peu sûre, loin des habitations, et ne sachant pas, à moins de retourner en arrière, quand nous pourrions en rencontrer. Il y avait un couvent à quelque distance de la route : nous y allons. Nous sonnons à la porte à plusieurs reprises. Quelqu'un devait sortir, on lui ouvre et nous entrons. Les religieux étaient à table. Nous demandons l'hospitalité, on nous la refuse, bien que nous fassions en costume ecclésiastique. Nous insistons au nom de la Sainte-Vierge, dont nous allions visiter le sanctuaire. Peine inutile, on nous met durement à la porte. — Il était nuit, le tems était extrêmement sombre : une nuit pluvieuse de novembre. Où aller ? Nous n'en savions rien. — Heureusement il se trouvait un porche couvert devant l'église du couvent. La Sainte-Vierge repoussée des hotelleries avait bien dû se réfugier dans une étable abandonnée. Ce porche était trop bon pour nous. Nous résolûmes d'y passer la nuit. Il ne faisait pas chaud, nous n'avions rien à manger et la faim se faisait sentir. N'importe ! Notre Seigneur et sa sainte mère en ont bien enduré d'autres. — Nous nous couchons sur le pavé et nous essayons de dormir. — Les moines après le souper, chantaient dans l'église. Une heure se passe, nous voyons alors arriver deux religieux conduits du dehors par un paysan qui portait une lanterne. En entrant sous le porche, ils nous aperçurent couchés sur le pavé. — *Pauvres gens*, dit l'un, *vous n'avez pas soupe ?* — *Non*, répondis-je, persuadé que Notre Seigneur était satisfait de notre acceptation du sacrifice. Je me trompais. — *Voulez-vous une prise de tabac*, ajouta mon interlocuteur ? — *Merci*, répliquai-je. Et tout fut dit. — La porte du couvent s'était ouverte, les religieux y étaient entrés et avaient fermé sur eux la serrure à double tour. Le paysan s'était enfui à toutes jambes pour ne pas se laisser suivre. — A trois heures du matin la lune s'était levée, la pluie avait cessé. Après une aussi bonne nuit, nous n'avions qu'à nous mettre en route ; c'est ce que nous fîmes. — Mais, je le demande, n'est-ce pas à des religieux de cette nature qu'il faut appliquer cette parole de saint Grégoire : « Considerare necesse est quantum peccatum est, ut ex alienâ oblatione Deus vobis alimoniam transmiserit, et vos mandata Dei discere negligatis ? » *Ep., lib. II ; Indict., XI, ep. 3.*

Ces moines, en effet, sont des religieux mendiants. — Quelle différence entre eux et mes bons, mes excellens religieux du Saint-Bernard ! Et l'on se plaint des révolutions !

» présente Domino nostro, regnante per secula seculorum. Amen. »
— *Boll.*, loc. cit.

Mais Chifflet qui copia cette chronique pour les Bollandistes, sur un manuscrit de Saint-Jean-de-Maurienne, reconnaît qu'elle renferme de nombreuses inexactitudes et interpolations. Il est donc impossible de la considérer comme une autorité irrécusable et en dehors de toute contestation.

Aussi M. de Rivaz n'hésite-t-il pas à la contredire en ce qui regarde l'époque de la naissance et de la mort du saint. Il regarde la *séquence suivante* comme un des meilleurs et plus exacts abrégés de la même vie. Nous la rapporterons ici en entier, parce qu'en effet nous la considérons comme très-importante.

SÉQUENCE SUR SAINT BERNARD DE MENTHON.

Confessoris egregii	Nous ses compagnons, célébrons
Celebramus nos socii	La fête de Bernard
Bernardi solemnia :	Le glorieux confesseur.
Generosâ stirpe natus	Né d'une famille noble,
Moribus hic exornatus	Il fut célèbre par ses vertus
Fuit ab infantia :	Dès son enfance.
Augustæ archilevita	Archidiacre d'Aoste,
Deo gratus verbo, vitâ	Agréable à Dieu, par sa parole, sa vie,
Fiebat per omnia,	Il était en toutes choses.
Plebis ibi christianæ	Parlant au peuple chrétien
Verbz vite fereus sanæ	La parole de vie,
Extirpabat vitia,	Il extirpe les vices.
Monita in civitate	Préchant assidument en tous lieux,
Prædicando longè, latè,	Il donnait dans la ville
Dabat salutaria.	Des avertissemens salutaires.
Jejunans hic vigilabat,	Jeûnant, et veillant, et priant,
Pro se multis, exorabat	Pour que à cause de lui,
Ut daretur venia.	Le pardon fût donné à plusieurs.
Pretiosa cum habere	Bien qu'il eût pu porter
Vestimenta posset verè	Des vêtemens précieux,
Portabat cilicia.	Il portait un cilice.

Pane duro vescatur
Asper qui plus videbatur
In suâ provinciâ.

Il se nourrissait d'un pain dur,
Paraissant ce qu'il y avait de plus âpre
Dans la province.

Potum nra non præbebat
Aquam verò sic hibeat
Sicpiùs absinthia.

Le raisin ne fournissait pas son breuvage,
Il buvait de l'eau
Et souvent même un breuvage amer.

Domum fecit charitatis
Ubi data dantur gratis
Nec queruntur præmia.

Il fit une maison de charité,
Où tout se donne gratuitement
Sans rechercher de récompense.

Ubi panis, vinum, ligna
Nuuquam cresunt, sed maligna
Sunt ibi contraria.

Ni pain, ni vin, ni bois
Ne croissent en ce lieu,
Mais toutes sortes de choses mauvaises.

Nix et algor, via dura,
Fumus, nubes et obscura
Sunt ibi perennia.

Ce n'est que neige, frimats, chemins af-
Brouillards, nuages, [freux,
Et obscurité constante.

A Bernardo factâ domo
Illam adit quisquis homo
Habet necessaria.

Dans la maison fondée par Bernard,
Tout homme qui eu approche,
Y trouve les choses nécessaires.

Illâ domus semper patet
Procurator nuquam latet
Propinans cibaria.

Cette maison est toujours ouverte,
L'économe n'est jamais absent,
Toujours il donne des alimens.

Nunc Bernardi proferamus
Signa ejus et dicamus
Virtutes prodigia.

Parlons maintenant
Des miracles de Bernard,
Disons ses vertus, ses prodiges.

Nicolaus apparuit
Peregrinus visus fuit
Sancto dixit talia :

Nicolas apparut,
On le vit marcher en pèlerin,
Et il parla ainsi au saint :

Montem Jovis ascendamus,
Hospitale componamus,
Summe rupis in viâ.

Gravissons le Mont-Joux,
Fondons un hospice
Sur le chemin au haut du roc.

Illâ domus fabricatur
Tantis viris, et dotatur
Habens beneficia.

La maison est construite,
Et par ces grands hommes
Elle est dotée de grands bénéfices.

Cæco visum restauravit	Il rendit la vue à un aveugle,
Sterili matri donavit	Il donna à une mère stérile,
Puerum quem hæc rogavit.	L'enfant qu'elle désirait.
Pestem perdit locustarum	Il détruit une armée de sauterelles,
Quæ nocebant et non parum	Qui causaient de grands ravages,
Et morsas bestiolarum.	Et guérit la moisure des insectes.
Hic avarum predicavit	Il prêche un avare
Paupertati destinavit,	Et le convertit à la pauvreté ;
Exitus quod compravavit	Les événemens prédits
Ignis peste anxiâ.	Il les prouve par le feu.
Adit Romam rex Henricus	Le roi Henri se rend à Rome,
Perdat papam quod iniquus,	Pour y perdre le pape ;
Malus prorsus inimicus	Mais ayant connu la malice
Cognitâ malitiâ.	De cet homme ennemi,
Regi nefas dehortatur	Il détourne le roi de ce crime,
Hinc adversa comminatnr	Il le menace de châtimens,
Fine rei demonstratur	Et lui montre une issue malheureuse ;
Ita sancto qui probatur	Ainsi que par le saint éprouvé
Nobis detur venia. Amen ¹ .	Que le pardon nous soit accordé. Amen ¹ .

Parmi les raisons qui nous portent à suivre le sentiment du chanoine de Rivaz quant à l'époque de la vie de saint Bernard, il en est une surtout très-considérable. C'est la difficulté, ou peut-être mieux l'impossibilité qu'il eût rencontrée à fonder ses établissemens hospitaliers pendant les troubles qui précédèrent et qui suivirent la mort du faible Rodolphe III.

Nous avons vu, en effet, combien jusqu'à la fin de sa vie, ce prince eut peu d'autorité sur les seigneurs bourguignons ; nous avons vu que les dernières vexations exercées dans le saint Bernard l'avaient été en grande partie par ces mêmes seigneurs ; qu'en 1027, Canut pouvait encore reprocher à Rodolphe la nécessité de former des caravanes de quatre ou cinq cents personnes pour passer la montagne. On sait également que cinq années seulement après cette entrevue des deux princes à Rome, Rodolphe sur le point de mourir, avait envoyé

¹ Ex miss. *Dodecensis cænobii*.

à Conrad la lance et l'anneau de saint Maurice, sigues vénérés d'investiture pour le royaume de Bourgogne; que cependant les seigneurs craignant une diminution de leur propre autorité dans la trop grande puissance accordée au souverain, par la réunion des deux couronnes, voulurent repousser par la force des armes cette atteinte portée à leur indépendance; qu'en l'année 1033, ils furent contraints, par la victoire, à concourir en même tems que les évêques et le peuple, à l'élection obligée du prince; que bientôt Eudes de Champagne fit valoir contre cette élection des droits qu'il voulait soutenir par la force des armes; qu'il fut victorieux d'abord, puis vaincu; qu'enfin dans cette guerre, le passage du Grand Saint-Bernard fut enlevé les armes à la main par les troupes de Humbert-aux-blanches-mains, de Humbert, première souche de l'illustre maison de Savoie.

Une semblable série de troubles est loin d'être favorable à la fondation d'œuvres comme celles du *Grand et du Petit Saint-Bernard*. N'est-il pas infiniment plus raisonnable d'en reculer l'époque jusque vers le milieu du 11^e siècle, comme le fait le chanoine de Rivaz.

A cette époque, en effet, le comte Humbert était devenu maître du Valais et du Faucigny, que l'empereur lui avait cédés, en récompense de ses services. Il avait rétabli la paix dans la contrée, placé son fils Aymon sur le siège épiscopal de Sion (en 1040), tandis que lui-même retenait et cédait à son frère Burchard la commande de l'abbaye de Saint-Maurice ¹.

Il est en outre très certain, qu'en 1049, Brunon, depuis Léon IX, se rendant en Allemagne, passa le Saint-Bernard ² et qu'il y trouva *canonicos fratres*. Hermann Contract qui rapporte ce fait ne parle pas, il est vrai, de saint Bernard, comme s'étant trouvé dans la mon-

¹ C'est ainsi, que dès l'origine, la maison de Savoie exerça sur les affaires religieuses de la contrée une influence trop souvent nuisible à l'Eglise, si parfois cette influence fut utile. C'est ainsi qu'on faisait payer par la perte de la liberté ecclésiastique une protection, dont, sous certains rapports, il faut être reconnaissant, sans aucun doute, mais qui néanmoins fut trop intéressée d'une autre manière pour permettre d'oublier les maux produits par les abus qu'elle s'y joignaient.

² Brunon attaqué près d'Ivrée faillit y être fait prisonnier et perdit ses bagages.

tagne ; mais contrairement à ce que dit Farnex, l'un de ses historiens, saint Bernard n'établit point sa résidence à l'hospice ¹. Il continua, au contraire, d'exercer à Aoste les fonctions de son ministère. De plus, dans ce voyage, Brunon était accompagné de son parent le comte de Ferrette, l'un des plus insignes bienfaiteurs de l'hospice ; or, c'est précisément à cette époque que commence la série de donations et de faveurs que l'établissement reçut dans le cours des siècles. Toutes circonstances qui nous semblent appuyer de la manière la plus solide l'hypothèse de ceux qui reportent la naissance de saint Bernard à la fin du 10^e siècle.

Quoi qu'il en soit, par suite des défauts de critique remarqués généralement dans les *vies de saint Bernard*, on a poussé le défaut contraire jusqu'à nier ensuite les choses le moins sujettes à contradiction.

Ainsi la dénomination de *Grand et de Petit Saint-Bernard* données aux deux montagnes où il fonda ses hospices ², dénomination qui leur vient évidemment des souvenirs du saint archidiacre ³, fut attribuée à une autre cause ⁴.

On contesta de même l'origine du saint ; on alla jusqu'à nier l'existence d'une famille de Menthon à cette époque. Mais, nous le répétons, les partisans de cette critique outrée ne sont pas plus fondés dans leurs négations excessives que d'autres ne le sont dans les exagérations poétiques de leurs récits merveilleux ; double défaut d'où il résulte que la vie du saint, telle qu'on nous l'a transmise, est beau-

¹ Voir Chrétien de Loges, p. 71.

² Dans cette notice, nous ne parlons que très accidentellement du *Petit-Saint-Bernard*. L'établissement principal du saint a fait seul l'objet de nos recherches. D'ailleurs, depuis la suppression de l'institut dans le royaume de Sardaigne, le Petit-Saint-Bernard n'est plus administré par les anciens religieux qui le desservent.

³ Cette dénomination est en vigueur, depuis que, vers 1123, Richard, évêque de Novare, eut autorisé le culte populaire en l'honneur du saint, lequel fut canonisé solennellement le 9 août 1681 seulement, par le pape Innocent XI.

⁴ On peut le voir dans Chrétien de Loges, p. 66. Cet auteur du reste n'attache pas à cette prétention plus d'importance qu'elle n'en mérite.

coup moins intéressante qu'on aurait lieu de s'y attendre, eu égard aux œuvres que ce grand serviteur de Dieu sut accomplir ¹.

Voici du reste, en résumé, ce que cette vie nous offre de plus important à connaître :

Le château de Menthon qu'on voit encore aujourd'hui dans une situation des plus pittoresques ² de la Savoie, sur les bords du lac d'Annecy, est le lieu de naissance de Bernard.

Le saint enfant y naquit de Richard de Menthon et de Béroline de Druin ³, l'un et l'autre d'une noblesse distinguée dans le pays. « Il » estoit, dit Roland Viot ⁴, beau comme un ange, agreable comme le » iour, doux comme les graces qui sembloient auoir assemblé en luy » la composition de toutes leurs faueurs les mieux concertées. »

Dès son bas âge, on lui donna un précepteur nommé Germain, homme d'une vertu singulière, dont les soins et les conseils contribuèrent puissamment à le faire entrer dans l'Église. Depuis ce moment, et jusqu'à la fin, « tous ses délices et contentemens, dit encore » Roland Viot, estoient de seruir Dieu deuotement, contenter ses père, » mère et gouverneur, se meubler de science et de vertu, et préparer enfin son ame au Paradis par les glorieux exercices d'une vie » sainte ⁵. »

Sept ans après, il fut envoyé « à la fameuse Vniuersité de Paris » commencée cent ans auparauant ⁶ par Charlemagne vray pere des » lettres, comme des armes et de la Religion ⁷. »

¹ C'est là probablement pourquoi Fleury n'en parle pas dans son *Histoire ecclésiastique*.

² Peu de sites nous ont autant frappé que celui du château de Menthon situé non loin du lac, sur une élégante colline, aux pieds d'un rocher des plus remarquables.

³ On l'appelle aussi *Berniole* et *Eerlionne*.

⁴ *La vie de B. H. saint Bern.*, etc., p. 26. Il ne faut pas, bien entendu, prendre à la lettre ce langage de R. Viot; nous l'avons rapporté parce que, dans la forme, il ne manque pas d'un certain charme.

⁵ *Loc. cit.*, p. 29.

⁶ R. Viot n'a pas adopté notre sentiment sur l'époque de la naissance du saint.

⁷ *Loc. cit.*, p. 30.

Ainsi la plus célèbre de nos écoles françaises compte saint Bernard de Menthon parmi les illustrations si nombreuses qui surent de tout tems immortaliser son enseignement ¹.

Sous la conduite de Germain qui l'avait accompagné pendant les trois années de son séjour à Paris, Bernard s'était fait remarquer autant par ses progrès dans la science que par la pureté de sa vie. Il pouvait donc suivre avec honneur telle ou telle des carrières brillantes que sa famille voulait ouvrir devant lui. Mais Dieu en décida autrement.

Dieu l'appelait à fonder une institution destinée à devenir pour tant de siècles, la consolation de l'humanité, l'honneur du uom chrétien, la gloire de l'Église et du sacerdoce. Les projets formés par l'ambition humaine et les illusions vaniteuses de l'amour-propre paternel devaient nécessairement, si Bernard était fidèle, tomber devant ces grands desseins de la Providence.

Grâce à l'héroïque vertu, à l'invincible constance de Bernard c'est là, en effet, ce qui arriva.

Dès le tems de son séjour à Paris, guidé par les conseils et par l'exemple de Germain ², non seulement il avait ressenti un penchant très prononcé pour l'état ecclésiastique ; mais il avait pu s'assurer que c'était là pour lui une véritable vocation.

Bien déterminé à la suivre, il revint dans sa famille où, comme fils unique, on lui préparait un riche mariage. Marguerite de Miolans était l'épouse que l'ambition paternelle lui préparait.

Ainsi qu'il arrive, hélas ! trop souvent pour le bonheur temporel et éternel des époux, l'union projetée avait été conclue sans trop s'inquiéter du consentement de ceux qui devaient la former. Aussi, dès son arrivée à Menthon, fit-on envisager à Bernard comme indispensables ces fiançailles bien différentes de celles qu'il avait promises à Dieu dans son cœur.

Malgré ses résistances réitérées, sa famille trop semblable à ce que nous voyons journellement sous nos yeux ³, usait envers lui d'une

¹ Quand nous sera-t-il donné, ô mon Dieu ! de voir se joindre à l'illustration scientifique de l'université de nos jours, ces autres dons de bonnes mœurs et de piété, bien plus précieux encore ?

² Il finit par entrer comme religieux dans un couvent de bénédictins.

³ Les lieux voisins du Saint-Bernard furent naguère témoins d'un fait dou-

cruelle tendresse, abusait de son autorité pour faire réussir à tout prix un mariage sur lequel on fondait de nombreuses, mais vaines espérances. Cette violence morale devint si grande que Bernard, forcé de comprimer les sentimens de répulsion qu'il ressentait en son cœur, fut à la fin réduit à l'alternative d'un parjure envers Dieu, ou d'un moyen extrême de salut auquel il s'arrêta.

Les promesses formelles entre les deux familles étaient échangées ; le jour du mariage était fixé ; la fiancée, avec tous les siens, se trouvaient déjà réunis au château de Menthon, où, le lendemain, devait avoir lieu la cérémonie.

Saint Bernard pendant la nuit résolut d'échapper par la fuite à des difficultés insolubles pour lui de toute autre manière.

Sans indiquer à personne le lieu de sa retraite, il escalade malgré les dangers de cette voie, la fenêtre élevée de la chambre qu'il occupait¹ ; il s'enfonce dans la chaîne des Alpes et finit par arriver à Aoste où il demeura inconnu pendant bien longtems, pour tout le monde, excepté, dit-on, pour l'archidiacre Richard qui l'avait accueilli².

Une semblable fuite, dans un tems où les injures réciproques s'effaçaient trop souvent par l'épée, faillit, dit-on, occasionner une rupture

loureux au-delà de toute expression, et qui prouve combien parfois les parens sont aveugles en s'opposant à la vocation ecclésiastique de leurs enfans. Un jeune homme d'une bonne famille se sentait fortement appelé à l'état ecclésiastique ; il sollicita instamment pour l'embrasser, le consentement de ses parens qui s'y refusèrent ; bien plus, afin de lui enlever toute pensée de cette nature, ils l'envoyèrent terminer ses études supérieures en Autriche, à l'Université de Vienne. Ce jeune homme y perdit en effet son importune vocation, et se maria en rentrant dans sa famille. Il fit plus encore, engagé dans la malheureuse société secrète de la *Jeune Suisse*, il prit les armes et fut tué à l'affaire du Trient. — Nous avons vu sa veuve porter encore le deuil de cette irréparable infortune.

¹ Cette chambre est aujourd'hui convertie en chapelle.

² Les historiens du saint rapportent que toutes ces choses, ainsi que celles dont il fut ensuite l'objet, lui arrivèrent par le secours surnaturel de saint Nicolas de Myre ; que dès son enfance il avait eu la plus grande dévotion à ce saint, qu'il avait pris, dès lors, pour protecteur particulier, comme il mit également sous sa protection plus tard les deux hospices de *Mont* et de *Colonne-Joux*.

sanglante entre les deux maisons de Miolans et de Menthon. Mais Dieu ne permit pas que saint Bernard fût, même involontairement, cause d'un pareil malheur. Roland Viot ajoute même que la jeune fiancée reçut, à cette occasion, des grâces assez abondantes pour perdre complètement le goût du monde, pour concevoir un désir de sanctification qui la conduisit dans la douce et sainte retraite du cloître ; qu'enfin cette résolution inattendue termina complètement le dissentiment des familles.

Le même auteur et les autres historiens disent ensuite, qu'ordonné prêtre à Aoste, Bernard fut fait archidiaque à la mort de Richard, puis vicaire-général de l'évêque ; qu'en cette qualité, indépendamment des autres offices de son ministère, il s'efforça par tous les moyens possibles de bannir parmi le peuple, et surtout parmi le clergé, l'ignorance, cette fatale source de corruption et de maux ; qu'enfin par ses infatigables prédications, il rétablit les mœurs parmi les fidèles, dissipa la superstition et détruisit l'idolâtrie que la présence des barbares de toute nature avait perpétuée ou rétablie dans quelques vallées des Alpes.

Quant à la fondation des deux établissemens hospitaliers, Roland Viot l'attribue en grande partie à la reconnaissance de saint Bernard pour les grâces insignes qu'il avait reçues de Dieu, notamment en ce qui touche sa vocation. Voici comment cet écrivain en parle dans un style qui lui est ordinaire, mais qui résume bien le but et l'effet de ces grandes œuvres d'hospitalité. « Il desseigne, dit-il, deux arcs triomphaux, non à son nom, comme firent Saül et Absalon, ains au nom du Dieu des batailles, et victoires ; ce furent deux Monastères, et Hospitaux régis et administrés par des VV. Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, qui pour rendre à Dieu les devoirs, officieroient jour et nuit dans l'Eglise, psalmodians et celebrants : Et pour aider le prochain, secourroient à tour de roolle les passants, les recourroient des périls, et traitteroient humainement, comme il est bienséant, aux disciples de IESVS-CHRIST ; le tout sous le tiltre, et inuocation du B. S. Nicolas son Patron, et tutélaire perpétuel. Ce fut par ce glorieux dessein, qu'il changea la superstition, en Religion,

1 Voir les *hist. de saint Bern.*, entre autres Legrand, p. 50.

» le Panthéon en Eglise, la cauerne des larrons en l'hostel des Religieux, très-officieux et charitables, et treuua l'inuention de faire du bien à tous les siècles, et a toutes les Prouinces de l'Europe : qui y sont encor aujourd'huy obligées en tous les passants, par les bons offices qu'ils reçoïuent des Religieux très courtois. Les dix premières pierres de cest edifice viuant furent les dix pelerins François, tesmoins oculaires des miracles faits aux deux montagnes¹. »

Parmi les miracles dont il parle en ce passage, Roland Viot compte en particulier les circonstances extraordinaires et à la fois singulièrement amplifiées qui accompagnèrent la double fondation ; mais au milieu de cette même exagération, il est encore facile de reconnaître la vérité des faits généraux qu'on y signale.

Ainsi, nous regardons comme constante l'expédition entreprise au *Mont-Joux* par saint Bernard, pour y détruire à la fois le brigandage et la superstition. Nous regardons comme également certain qu'il y employa des Français, des hommes chez qui un courage inné, un esprit naturel de dévouement rendent si admirablement propres à des œuvres de cette nature ; que ces Français, à leur premier passage dans la montagne, avaient eu un de leurs compagnons tué par les brigands ; que d'Aoste ils y retournèrent avec saint Bernard ; qu'ils furent ainsi que le saint, accompagnés processionnellement par le peuple en prière jusqu'au bourg Saint-Remy, où l'on craignait beaucoup pour leur vie pendant toute l'expédition ; qu'au moment où ils s'y trouvaient engagés une tourmente extraordinaire vint ajouter aux autres périls de la montagne ; que saint Bernard travailla très-activement pour faire prisonnier le chef des brigands qu'on punit ensuite de ses crimes ; qu'enfin le saint archidiacre renversa sur la montagne, les signes d'idolâtrie que les barbares y avaient de nouveau replacés.

Ces faits se comprennent parfaitement d'après le récit des anciens auteurs, tels entre autres que Richard de la Valdisière, adopté par Legrand. Il dit, en effet, que saint Bernard trouva dans la montagne où il se transportait avec les pèlerins français, « pour abattre la statue de Jupiter, un insigne Magicien, appelé Procus, adorateur de cette Idole, et surnommé le Géant à cause de la grandeur de sa

¹ *La vie du B. H. saint Bern.*, p. 199 et suiv.

» taille, et qui y exerçoit des violences et des cruautés sans nombre
 » sur tous les passants jusqu'à en faire mourir plusieurs misérable-
 » ment '. » Et un peu plus loin : « Aussitôt que le saint eut com-
 » mencé à gagner la montagne, aiant laissé au bas l'Evêque, le clergé
 » et le peuple, qui y étoient venus en procession, une nuée épaisse
 » changea le jour en une nuit obscure; l'on entendit des tonneres
 » gronder, et l'on vit briller les éclairs, des foudres se lancerent, et le
 » Démon y fit retentir des bruits, et des hurlemens si effroïables
 » que nous le crûmes tous perdu avec sa petite troupe ². »

Il ajoute ensuite, « qu'arrivé jusqu'à l'Idole aux pieds de laquelle
 » était ce Géant magicien, et malfaiteur tout ensemble, ce monstre
 » infernal se fit voir sous la forme d'un Dragon prêt à les devorer ,
 » mais que nôtre saint, pour le terrasser fit le signe de la croix, et
 » pleiu d'un zèle intrepide, d'une sainte confiance, lui jetta son Etôle
 » au coû, qui se changeant par un miracle soudain en chaîne de fer,
 » à la réserve des deux bouts qu'il tenoit en sa main, il soumit à sa
 » puissance ce monstre d'iniquité, que ceux qui étoient présent, mi-
 » rent aussitôt à mort '. »

Legrand rappelle enfin ce que l'imagination populaire avait accré-
 dité au sujet de la demeure de ce démon au *Mont-Maillet* où l'aurait
 relégué le saint avec pouvoir sur tous les animaux qui passeraient
 au-dessus de cette montagne. Il ajoute ensuite : « Ce qu'il y a ici de
 » plus vray semblable, est que le corps de ce Géant fut mis comme
 » un monument de la victoire de nôtre saint dans quelque trou ou
 » grotte, tout près du Monastère, soit de la petite Maison qu'on bâtit
 » alors, puis qu'en creusant des nouveaux fondemens pour l'édifice de
 » l'Eglise, qui subsiste encore aujourd'hui, l'on déterra une pierre
 » en forme de Biere qui portait cette inscription : HIC JACET MAGUS
 » NOMINE PROCUS, MIXISTER DIABOLI. *Cy gît un Magicien nommé*
 » *Procus, Ministre du Démon* : Et qui plus est un bout de chaîne
 » de fer, un collier; avec quelques ossemens de cette Monstrueuse

¹ *La vie de saint Bern.*, p. 53.

² *Loc. cit.*, p. 54.

³ *Loc. cit.*, p. 55.

• carcasse, et nommément un os de la jambe, d'une grandeur vraiment Gigantesque ¹. »

Ainsi nous le voyons, dès le principe, et à mesure principalement qu'on s'éloigne des sources primitives, on voit l'imagination populaire ajouter des circonstances merveilleuses à la vérité d'un récit où le courage apostolique de saint Bernard éclate d'une manière trop grande pour qu'il soit nécessaire de l'illustrer par des exagérations.

Sans doute la vie des saints nous présente, en plus d'une circonstance, des faits analogues à ceux que les historiens de saint Bernard lui prêtent. Sans doute, lorsque ces faits sont avérés et que l'Eglise les atteste, ils méritent la foi la plus entière de notre part ; mais aussi la prudence chrétienne exige une sage réserve et beaucoup de discrétion pour les accueillir en toute autre circonstance. C'est ce que nous avons dû faire ici.

Quoi qu'il en soit, nous considérons et tout le monde considérera, sans aucun doute, comme un très-grand prodige de zèle et de dévouement la fondation de l'établissement hospitalier qui nous occupe. Le sentiment de charité qui en inspira la pensée s'y dévoile, en effet, de la manière la plus admirable non seulement dans tout l'ensemble, mais jusque dans les moindres détails.

Ainsi l'ancien hospice et le temple des Romains se trouvaient placés dans la portion du col la moins désagréable pour l'habitation de ceux qui ont le courage de se fixer dans cette triste montagne. Saint Bernard et les siens sacrifièrent encore ce dernier soulagement personnel pour ne penser qu'au plus grand bien des voyageurs. Ils élevèrent leur édifice à l'entrée même du col, du côté du Valais, « *loco* » et *passagio magis apto*, » dit une ancienne vie du saint. Ils le placèrent dans cette gorge étroite, au-dessous de laquelle tant de victime ont péri, où les pics voisins ferment de chaque côté la vue de la maison à la plus courte distance, et où toutes les intempéries, toutes les rigueurs de l'atmosphère se font si souvent et si vivement sentir.

O vous, qui depuis des siècles, y sacrifiez votre jeunesse, votre santé, votre vie ; ô vous que nous y avons entretenus, contemplés

¹ Loc. cit., p. 59. — On peut voir comment R. Viot, p. 132 et suiv., poétise et amplifie tout ce récit.

avec un bonheur que notre cœur n'oubliera jamais ; vous si généreusement et si simplement admirables que vous semblez à peine soupçonner l'héroïsme de votre sacrifice, soyez-en bénis à jamais !

Quant à la règle donnée par saint Bernard aux hospitaliers qu'il établit dans les deux montagnes, on ne sait rien là-dessus d'une manière un peu précise.

Léon IX y trouva, comme nous l'avons vu, *canonicos fratres* ; d'où nous serions portés à conclure que, dans ce tems, les hospitaliers du Mont-Joux suivaient à peu près la même règle de vie que les chanoines d'Aoste, auxquels leur fondateur continua d'être uni.

Mézeray a prétendu que le saint les avait tirés d'Agaune où Louis-le-Débonnaire avait, en effet, remplacé par des chanoines les anciens religieux de Sigismond. Mais l'état dans lequel se trouvait alors l'abbaye de Saint-Maurice¹ ne permet pas d'admettre cette supposition.

D'autres ont pensé que saint Bernard avait pu s'adresser aux chanoines de Verceil ou de Saint-Laurent de Novare ; mais rien ne justifie non plus cette opinion.

On sait seulement d'une manière positive qu'en 1215, d'après les décisions prises au concile de Latran, Innocent III leur prescrivit l'observance de la *règle de saint Augustin*, qu'ils ont toujours suivie depuis lors.

Quoi qu'il en soit, indépendamment des devoirs de l'hospitalité rendus aux voyageurs dans ses établissemens des Alpes, saint Bernard et les siens acquirent de nouveaux droits à la reconnaissance des peuples par les réparations qu'ils firent aux chemins dans les deux montagnes. Richard de la Valdisière le rapporte positivement dans sa chronique.

Les historiens disent aussi, qu'après cette fondation, saint Bernard

¹ Sous Louis-le-Débonnaire, de la fondation grandiose de saint Sigismond, il ne restait que quelques religieux auxquels le prince dut substituer trente chanoines. En 984, il n'y en avait plus que sept. Deux seulement s'y trouvaient en 1017. En 1049, Léon IX (Brunon) y passa et s'y arrêta en descendant du Saint-Bernard. On peut juger de l'état où il trouva la maison, si l'on s'en rapporte à ces paroles qu'il disait en parlant des chanoines qu'il y trouva : « *Meliori modo, sicut potuimus, consolavimus.* » — Chrétien des Loges, p. 74.

refusa l'évêché d'Aoste, afin d'être plus à même de poursuivre les œuvres de zèle et de charité qu'il avait entreprises ; que cet acte de désintéressement et d'humilité donna un nouvel éclat aux vertus du saint et attira l'abondance des libéralités publiques sur les hospices des deux montagnes ; qu'enfin la famille de Menthon se distingua entre beaucoup d'autres par la générosité de ses largesses en faveur de l'œuvre.

Les derniers tems de cette vie si pleine furent également, dit-on, marqués par deux actes d'une très grande importance, à différens points de vue.

Le premier fut le voyage que Bernard aurait entrepris à Rome pour faire approuver ses fondations par le Saint-Siège, et pour aller puiser dans cette source unique et vénérable des grâces de lumière et de fécondité que l'on chercherait vainement ailleurs.

Le second fut la courageuse démarche qu'il tenta près de l'empereur Henri, et la liberté apostolique avec laquelle il osa plaider devant ce prince, la cause de l'Eglise et des peuples.

Nous laisserons Roland Viot raconter une partie de ce fait avec une naïveté pleine de charmes. Après avoir parlé des miracles opérés par le saint, avant et après sa mort, il ajoute : « Je ne puis que ie » n'admire le suivant ; car s'il est vray que l'homme seul puisse ap- » porter de la résistance aux volontez diuines, comme la creance que » nous auons de sa liberté, nous défend d'en douter, sans doute que » c'est vne plus grande merueille qu'un Roy qui se croit tel, parce » qu'il est independant de tout autre, s'il luy semble, que de Dieu, » s'assujettisse au bon plaisir d'un Ecclesiastique, qui n'a que sa » vertu qui le releue, que non pas de voir toute la nature, de laquelle » bien souuent les méchans sont les maîtres en partie, faire la vo- » lonté des saints. Henry Roy de Lombardie fouloit ses subjects par » des impots et nouvelles charges ; S. Bernard fut le voir pour luy » donner la guérison telle qu'une si dangereuse maladie pouoit es- » pérer d'un tel médecin. Ce prince bien qu'il fust rebarbatif, altier » et entier dans ses volontés, de son naturel, le receut, lui fit de » grands honneurs, escouta ses conseils, et deslors commença à nour- » rir plus d'amour, pour les vtilitez de son peuple qu'il n'auoit fait » encore, couppa chemin à son auarice, et donna sujet à tous ses su-

» bieets, de louer Dieu, du pouvoit qu'il avoit donné à ses saints
 » sur le peché, et l'intérêt particulier, qui ne nous donne de l'affec-
 » tion que pour nous-mesme ¹. »

Ainsi Bernard de Menthon déjà si recommandable aux yeux des peuples, même au seul point de vue de la bienfaisance et de l'humanité, ajoutait encore aux autres gloires de sa vie un des plus désirables titres d'illustration qu'une âme apostolique puisse ambitionner. Il sut, au risque d'attirer la vengeance d'un prince violent contre sa personne et contre ses œuvres, braver cette farouche colère pour élever la voix en faveur de l'Eglise et du peuple. Il imite, autant qu'il était en lui, les grands exemples d'un saint Ambroise devant Théodose, d'un saint Léon devant Attila. Il eut le courage de tout oser pour faire entendre à l'orgueil une énergique vérité. Il accomplit en un mot dans son cœur, le sacrifice que d'autres consommèrent en réalité au milieu des bouleversemens sociaux des différens siècles; le sacrifice devant lequel en particulier ne reculèrent à aucune époque nos évêques généreux des Gaules; le sacrifice que vient de consommer sous nos yeux une noble et sainte victime dans les désordres récents, dans les luttes sanglantes de l'infortuné Paris ².

Ainsi couvert de gloire et plein de mérites, saint Bernard ne tarda point à recevoir de Dieu la récompense que tant de vertus méritaient. Arrivé à Novarre, au retour de son voyage à Pavie, il y tomba malade;

¹ *La vie du B. H. saint Bern.*, p. 313 et suiv. — Une des anciennes vies du saint citées par les Bollandistes complète ainsi ce récit : « Interea dum sanctus Bernardus omnia Novarinæ parochiæ verbis et miraculis adornasset; exinde planitiem paragrans, castella, villas, vicisque suâ prædicatione glorificans Papiam usque pervenit: in cujus partibus i Rex quidam Heinricius milites omnibus modis ibidem adunabat, ut causa delendi Papæ Romam peteret ex-cidio. Vocabatur hic Papa baptizantium impositione Hildebrandus, sed dignitatis officio Gregorius: ad cujus interitionem cum Rex supradictus tenderet, occurrit illi famulus Dei Bernardus: ejusque nefarium consilium cum dissuadere minime potuisset, inquit ad eum: vadere quidem poteris; sed scias, te nil tuæ voluntatis acturum, et insuper plurium tuorum damna subiturum. Quod et factum est. Nam equis et equitibus plerisque morte retentis, cum paucis et eisdem ægrotis, ab urbis obsidione discessit.

² Mort de Mgr Affre tué sur une barricade du faubourg Saint-Antoine le 25 juin 1848.

puis, comme le rapporte Richard de la Valdisière, « Post prolixas, » devotasque orationes et continuas usque ad feriam sextam post » ipsam sanctam Trinitatem ¹, Spiritum emisit jubilantibus Angelis » dulcissimis laudibus per æthera elevatum ad Dominum, cum quo » regnat in gloriâ ! »

VI. DÉVELOPPEMENT RAPIDE DE L'INSTITUT DU GRAND SAINT-BERNARD ET CAUSES FATALES DE DÉCADENCE.

Le souvenir des maux passés, l'admiration qu'excitait partout le dévouement de saint Bernard et des siens, excitèrent puissamment la générosité des fidèles envers l'établissement de la montagne. Rois et seigneurs, grands et peuples, évêques et souverains-pontifes, tous s'empressaient, dans la mesure de leurs facultés, de laisser un souvenir de leur admiration pour ces hommes dévoués à l'exercice d'une aussi sublime vertu.

Dès les premiers tems, comme plus tard, dans toute la suite des âges, l'établissement hospitalier secourant des voyageurs choisis parmi tous les peuples, prit un caractère qu'en ce moment il est très-important de lui conserver, afin de prévenir des malheurs, hélas ! trop possibles ².

¹ Il est important sous un double rapport, de remarquer cette expression de *feriam sextam post sanctam Trinitatem*. S'il s'agit de la célébration de la fête de la très-sainte Trinité à l'époque où elle a lieu aujourd'hui, c'est évidemment une interpolation, et l'autorité de la chronique de Richard s'en trouve singulièrement diminuée. C'est en effet le pape Jean XXII, mort en 1334, qui fixa la célébration de cette fête au premier dimanche après la Pentecôte ; si au contraire, il s'agit purement de la fête, sans indication du tems de l'année où on la célébrait, alors ce fait prouve que Richard vivait dans le 12^e siècle, par conséquent saint Bernard dans le 11^e, suivant l'opinion que nous avons adoptée. L'abbé Rupert, en effet, qui vécut au commencement du 12^e siècle, dit que la célébration de cette fête date de son tems. — Bened. XIV, *De festis*, etc., lib. 1, c. 12, n. 10 ; et *De canoniz. sanct.*, par. II, c. 30, n. 1.

² D'après les derniers événemens survenus en Suisse et particulièrement en Valais, il importe beaucoup à la conservation du Saint-Bernard, qu'on amène les puissances à faire regarder en quelque sorte comme fonds généraux de l'hospitalité européenne les revenus de l'hospice.

Ainsi, dès les premiers tems, comme bien longtems encore dans la suite, si la générosité reconnaissante de la France ou de l'Italie contribuait à doter le monastère, l'Allemagne et l'Angleterre ne restaient pas en arrière de ce glorieux mouvement. Et les noms de donateurs venus des divers royaumes de l'Europe, se trouvent, dès l'origine, réunis et confondus parmi ceux que la charité la plus bienveillante inspirait.

Ces faveurs étaient, suivant l'usage de ces tems, d'une triple nature. C'étaient de la part des papes et des évêques, des confirmations canoniques de dons reçus, des exemptions, des privilèges et autres faveurs ecclésiastiques plus ou moins importantes. De la part des princes et des peuples, c'étaient des donations de terres ou de revenus ; c'était encore la concession de droits et de privilèges politiques souvent de la plus haute valeur.

Or, malheureusement il arriva que ces mêmes dons devinrent avec le tems, et surtout par suite de la *protection* usurpatrice des puissances, une fatale source de maux pour l'établissement d'hospitalité.

Ainsi les exemptions de la juridiction épiscopale, destinée, primitivement à défendre les religieux contre des abus d'autorité trop fréquens dans ces tristes tems, finirent par rendre extrêmement difficile, sinon impossible, la réforme d'irrégularités plus funestes encore. La possession de bénéfices paroissiaux hors du monastère, possession indispensable pour créer un avenir utile aux religieux, lorsqu'ils ne peuvent plus supporter le climat de la montagne ; cette possession, dis-je, de bénéfices souvent très-éloignés du centre de la congrégation, finit également par relâcher les liens d'union et de discipline des

▪ Après dix ou vingt ans au plus passés dans la montagne, il est impossible aux religieux d'y demeurer sans payer de leur vie un dévouement devenu complètement inutile au prochain ; d'un autre côté, demeurer oisifs dans la plaine ou quitter l'institut à l'âge de 35 ou 40 ans, serait beaucoup trop pénible à des religieux aussi remplis de zèle et de vertus. Il est donc absolument indispensable qu'ils possèdent dans la vallée, un certain nombre de bénéfices paroissiaux ; c'est pourquoi dans toutes nos négociations avec le gouvernement du Valais, malgré la vive opposition que nous avons rencontrée, nous n'avons jamais cessé de réclamer pour eux la conservation de leurs bénéfices dans l'Entiemont.

religieux vis-à-vis de leurs supérieurs et de leurs confrères ; elle devint aussi par conséquent la source d'une infinité de maux ¹.

De la même manière, les grandes richesses accumulées par l'esprit d'ordre et de charité devinrent un sujet de convoitise pour la cupidité des princes *protecteurs*. Au moyen de commandes sur la prévôté ; au moyen de choix de supérieurs tout autres que ceux à qui l'on aurait dû confier la direction d'une aussi belle œuvre, trop souvent, hélas ! le patrimoine des voyageurs et des pauvres devint la proie des enfans ou des flatteurs de ces mêmes princes.

Les droits politiques joints à la possession de ces richesses, l'importance stratégique du passage dans les guerres renouvelées si fréquemment dans la contrée depuis tant de siècles, excitèrent de plus en plus l'ambition et la convoitise de la puissance séculière qui voulait s'en emparer. Tous les moyens furent considérés comme légitimes toutes les fois qu'il s'est agi de mettre sous sa main de pareils avantages.

Qu'arriva-t-il ?

La généreuse charité des pères avait, dans les intentions les plus pures, comblé de biens l'établissement hospitalier de la montagne. Pour l'avarice et l'ambition des fils au contraire, cette même institution ne fut guère qu'une riche esclave dont les mains chargées de chaînes d'or étaient contraintes de se prêter comme des instrumens avilis à l'exécution de projets cupides. On consentait à lui laisser des richesses, mais à condition qu'on lui ravirait la liberté, le plus précieux de tous les biens, à condition aussi qu'on exploiterait pour soi et pour les siens ces richesses trop enviées.

Puis quand Rome eut déclaré que, pour un établissement de cette nature, l'or des puissances ne saurait jamais acquitter le prix de la liberté, on le retira, cet or, pour augmenter la richesse d'une institution sur laquelle on espérait ainsi continuer une fatale influence ².

¹ Ces maux ont complètement cessé depuis que les exemptions de l'autorité épiscopale ont été réduites à de justes mesures, depuis surtout que les bénéfices, à très peu d'exceptions près, se trouvent tous dans l'Entremont, depuis Martigny, résidence de M. le prévost, jusqu'à l'hospice du Saint-Bernard.

² Nous voulons parler ici de la bulle de 1752, par laquelle Benoît XIV donne

Il y a, nous l'avouons, quelque chose de profondément douloureux à s'avouer toutes ces choses ; mais, hélas ! l'histoire des persécutions occultes de l'Église offre tant d'exemples de cette nature, qu'on ne saurait les signaler avec trop d'énergie pour prévenir au moins le retour de semblables maux.

Ainsi, d'un autre côté, l'âme chrétienne est remplie de tristesse et d'amertume en songeant à de pareils abus introduits et propagés pendant si longtems dans une œuvre comme celle du Saint-Bernard. Mais de l'autre, elle se trouve, au contraire, délicieusement attendrie quand elle se pénètre du sentiment d'amour exprimé dans leurs donations par ceux qui aimaient à verser dans le sein de cette héroïque charité les trésors réservés à tant de malheureux.

Il y a en particulier quelque chose de touchant à la fois et de sublime dans les considérations préliminaires des bulles accordées par les souverains pontifes en confirmation des grands dons de cette nature.

Ainsi nous entendons le grand pape Innocent III dire dans une semblable bulle : « Innocent Evêque, serviteurs des serviteurs de
» Dieu, etc. Si, d'après la sentence du Sage, nous discernons entre
» le tems de semer et le tems de recueillir, nous devons semer sur la
» terre ce que nous voulons recueillir avec usure dans le ciel, nous
» faisant d'une *mammona* d'iniquité, des amis qui, lorsque nous pas-
» serons, nous reçoivent dans le ciel. Car c'est ainsi que nous amas-
» sons des trésors pour ce lieu de bonheur où les voleurs ne les re-
» cherchent et ne les volent point. C'est ainsi que par un heureux
» trafic, nous changerons les choses terrestres en choses célestes, les
» transitoires en éternelles. Et quoique nous devions ouvrir les entrailles
» de notre charité à tous les pauvres, nous devons néanmoins répandre
» les grâces de notre libéralité spécialement, et d'une manière plus

à la communauté du Saint-Bernard la libre élection de ses prévôts, à la nomination desquels la cour de Sardaigne prétendait de la manière la plus obstinée. Par la même bulle, tous les biens possédés en Piémont par le Saint-Bernard, furent abandonnés et transférés en partie à la S. R. des SS. Maurice et Lazare.

4 En 1202.

» abondante, sur ceux qui, pauvres en esprit, se soumettent volon-
 » tairement au poids de la pauvreté pour secourir plus largement les
 » malheureux ; pour ceux qui n'ayant rien, et possédant toutes
 » choses, sachant manquer et abonder de tout, sont riches pour les
 » pauvres, indigens pour eux-mêmes, prennent sur eux la misère
 » des autres et par cette libérale indigence, savent fournir tout en
 » abondance aux pauvres et aux voyageurs. De plus, bien que plu-
 » sieurs accomplissent ces choses d'une manière vraiment louable,
 » ceux-là s'efforcent de les accomplir d'une façon plus louable encore,
 » qui s'adonnant à l'hospitalité, non seulement reçoivent les voyageurs,
 » mais les attirent à eux en accomplissant cette parole du prophète :
 » Rompez votre pain au malheureux, amenez dans votre maison les
 » pauvres et les voyageurs ; lorsque vous verrez quelqu'un nu cou-
 » vrez-le, et ne méprisez pas en lui votre propre chair. Ceux-là
 » donc, lorsqu'ils donnent à manger à ceux qui ont faim, à boire à
 » ceux qui ont soif, qu'ils accueillent les voyageurs, qu'ils vêtissent
 » les nus, que non seulement ils visitent les malades, mais qu'ils
 » prennent sur eux leurs infirmités, qu'ils servent les prisonniers,
 » et qu'ils déposent dans le tombeau ceux dont ils ont soulagé les
 » maux, ils exécutent ce qu'au jour du jugement, le Seigneur, sui-
 » vant sa parole, récompensera dans les bons, et punira dans les mé-
 » chans. Or, comme nos chers fils les prévôt et chapitre de Saint-
 » Bernard.... s'occupent de toutes leurs forces à ces œuvres, comme
 » ils s'exposent pour soulager les maux des pauvres et des malades af-
 » fluant près d'eux de toutes parts, nous vous avertissons tous, nous
 » vous exhortons dans le Seigneur et nous vous enjoignons en rémis-
 » sion de vos fautes de les aider dans leurs œuvres de charité. »

C'est ainsi que plus tard, Pie II accordant de nouvelles faveurs à
 l'hospice, disait de même : « Comme la clémente bénignité et la
 » providence du Siège apostolique s'appliquent à récompenser, selon
 » qu'ils le méritent, les pieux établissemens que la vertu de religion
 » distingue, où l'observance exacte des règles est en vigueur, où
 » règne la charité, où l'honnêteté fleurit, où les semences de toutes
 » les vertus sans cesse renaissent par l'exercice des bonnes œuvres

» et les mérites de la sincérité, où l'on offre gratuitement l'hospita-
 » lité, où les louanges divines sont dévotement chantées, où la gloire du
 » Seigneur est exaltée par un culte pieux ; comme le Siège aposto-
 » lique n'a jamais négligé d'entourer d'hommages et de distinctions
 » convenables ces établissemens ; qu'il a toujours ajouté la sanction
 » de sa protection suprême à tout ce qui pouvait contribuer à leur
 » stabilité, ainsi qu'à leur bon gouvernement ; qu'il a toujours voulu
 » rendre ces choses fermes et inviolables pour toujours. En consé-
 » quence, sous notre prédécesseur, le pape Eugène IV d'heureuse
 » mémoire, il fut exposé de la part de nos chers fils les prévôts et
 » frères de l'hospice des saints Nicolas et Bernard au Mont-Joux....
 » que cet hospice a été par un motif d'extrême nécessité fondé et
 » doté dans cette montagne où règnent plus que partout ailleurs dans
 » les monts voisins, la fréquence et l'impétuosité des vents, des pluies
 » et des tempêtes ; qu'il l'a été pour recueillir et recevoir les voyageurs
 » des deux sexes, qui, sans un péril imminent de leur vie ne pour-
 » raient sans cela, bien souvent, passer la montagne ; qu'il l'a été de
 » même pour nourrir et reconforter les pauvres de J.-C. ; que par-
 » conséquent on doit en maintenir, en augmenter les rentes et les reve-
 » nus plutôt que les diminuer ou les convertir en d'autres usages, etc. »

A quoi nous pourrions ajouter encore une foule de documens aussi vénérables émanés des souverains Pontifes, soit pour confirmer les donations pieuses, soit pour autoriser les quêtes des religieux dans les diverses contrées de la chrétienté. Mais ce que nous venons d'en rapporter suffit pour montrer, d'une part, la hauteur du point de vue auquel se plaçaient les papes pour bénir et pour encourager cette grande œuvre, et l'importance capitale qu'ils y attachaient.

A côté de ce langage imposant comme toutes les paroles qui se prononcent solennellement du haut de la chaire immortelle du prince des apôtres, le langage des puissans de la terre doit pâlir sans aucun doute, et nul genre de comparaison ne saurait s'établir entre les documens émanés de l'une ou l'autre source.

Toutefois, nous l'avouons volontiers, malgré les vues intéressées des princes dans leur protection sur le Saint-Bernard, il y a encore une véritable grandeur chrétienne dans le langage de plusieurs, quand ils se déclarent en faveur de l'hospice.

« Que tous les fidèles de l'empire sachent, dit l'empereur Frédéric dans son diplôme de 1176, que la maison hospitalière de Saint-Bernard au Mont-Joux, avec tout ce qui en dépend, demeure assurée *sous le bouclier de notre protection*; que nul donc, de notre tems, n'ose, par une audace téméraire, s'emparer des aumônes qu'on y recueille ou les détourner de quelque manière ¹. »

Henri disait de même en 1180 : « Que tous ceux qui existent dans notre empire sachent que Notre sérénisme père Frédéric, empereur auguste des Romains, et nous, avons pris avec une telle clémence sous notre sauve-garde l'hospice de Saint-Bernard au Mont-Joux, avec tout ce qui en dépend, et tout ce qu'il possède sous notre puissance, que nous lui garantissons par la force de notre autorité paix et sécurité contre toute violence. Ainsi, quiconque oserait commettre quelque injustice envers ledit hospice et les religieux qui le desservent, soit dans les biens, les droits ou les personnes, qu'il se connaisse *coupable envers nous de lèse-majesté*, comme s'il eût commis quelque injustice sur les choses de notre fisc; pour un si grand attentat, qu'il paie conséquemment *dix livres d'or*, dont une moitié à notre chambre et l'autre à l'hospice qui a souffert de l'injustice ². »

¹ « Cognoscant universi fideles imperii quod domus hospitalis Sancti-Bernardi de Monte Jovis cum universis pertinentiis suis *sub nostrâ defensionis clypeo-secura consistit*, ut nostris temporibus illic eleemosynas collatas nullus ausu temerario præsumat invadere vel aliquo modo distrahere..... Datum apud Taurinum, anno Dni 1176, 8 indict. »

² « Noverint ergo omnes in imperio nostro constituti, quod nos hospitale Sancti-Bernardi de Monte Jovis et omnes pertinentias ejus in universis possessionibus, quas sub nostrâ potestate habet unâ cum Serenissimo Patre nostro Frederico, Romanorum imperatore Augusto, in nostræ majestatis tuitionem ita clementer suscipimus, ut ei securitatem et pacem ab omni violentiâ auctoritatis nostræ robore confirmamus. Quicumque ergo prædictum hospitale, et fratres qui ei ministrant, in rebus, jure, personis aliquâ injuriâ gravare præsumperit *reum læsæ majestatis nostræ* noverit se, tanquam res fisci nostri injuriose tetigerit; pro tanti delicti pœnâ persolvat decem libras auri, medietatem scilicet cameræ nostræ et medietatem hospitali injuriam passo. Datum Mediolani..... 1180. iv kal. april. »

C'est ainsi que Thomas I, comte de Maurienne, montrait plus tard, sinon la même puissance, du moins une égale bonne volonté à l'égard de l'hospice, quand il promettait ainsi de le défendre de toutes ses forces : « Ego bonus advocatus et bonus defensor fratres Montis » Jovis et omnia quæ illorum sunt bonâ fide defensare et manutenere » promitto. »

Ailleurs, et surtout dans les donations de simples fidèles, reparait cette langue si douce de la charité chrétienne qui croit et qui espère dans le Dieu dont elle exécute les plus saintes lois en soulageant les pauvres et les malheureux : « Qu'il soit connu de tous qu'Eberard, » pour le bien de son âme, et pour l'âme de ses ancêtres, donne à » perpétuité à la maison des pauvres du Mont-Joux, à Uldric, prêtre » vôt, et aux autres religieux tout ce que....². »

« Qu'il soit connu de tous que dame Agnès, par l'intermédiaire » de Guillaume son fils, a donné à la maison de Saint-Bernard au » Mont-Joux et aux religieux de cette maison pour l'œuvre et le soutien des pauvres, une....³. »

« Bref de souvenir que D. Anselme de Porta a donné pour le bien » de son âme, pour le bien de l'âme de son père, de sa mère et de » ses frères, à la maison de Saint-Bernard au Mont-Joux, pour » l'œuvre et le soutien des pauvres cette.... Dame Isabelle épouse » de D. Anselme a approuvé et confirmé cette donation, ainsi qu'Aymon et Anselme leurs fils, l'an du Seigneur 1190, par autorité de » G., évêque, lequel a excommunié tous ceux qui portent atteinte

¹ En 1206. — On peut encore voir en particulier les actes de l'empereur Henri en 1193, deux autres de Thomas vers la même époque, ceux d'Amédée IV en 1234, et d'autres comtes ou ducs de Savoie en faveur du Saint-Bernard.

² *Donation d'Ebrard*, février 1168. — « Notum sit omnibus quoniam Ebrardus donat in perpetuum pro animâ suâ et pro animabus antecessorum suorum, domui pauperum Montisionis, et Uldrico preposito, et aliis fratribus ipsius domûs, totum illum quod..... » *Historiæ patriæ monumenta edita iussu regis Caroli Alberti. Chartarum*, tome 1; in-fol; Turin, imprimerie royale, 1836, p. 852.

³ *Donation d'Agnès*, janvier 1181. — « Notum sit omnibus quod domina Agnes dedit per manum Guillelmi filii sui domui Sancti-Bernardi montis Jovis, et fratribus ipsius domûs ad opus et ad sustentationem pauperum unam..... » *Loc. cit.*, p. 905.

» à ce don, commettraient une injustice *e vers ladite maison et envers les pauvres à qui ce don est fait* ¹. »

On aime aussi à entendre les princes eux-mêmes tenir un semblable langage, et dire comme l'empereur Henri, par exemple, lorsqu'en 1180, il donnait sur sa cassette, *vingt marcs d'argent* chaque année, *pro remedio animæ suæ* ², jusqu'à ce qu'il pût assigner à l'hospice des terres d'un revenu suffisant, et demandait que les religieux, en échange, fissent mention de lui et de ses ancêtres dans leurs prières.

Faut-il s'étonner d'après cela que les fidèles relevant à ce point l'œuvre des pauvres, dans ce vénérable hospice de Saint-Bernard, aient honoré du titre de *serviteurs des pauvres* les religieux qui le desservaient ³ ? Faut-il s'étonner si ces religieux eux-mêmes se glorifiaient du même titre, et s'intitulaient avec les vieux prévôts Armand et Pierre de Porta, « *pauperum Montis Jovis humilis minister* ? »

Pourquoi faut-il que les faiblesses et les passions humaines aient abusé plus tard de tant de dons ? Pourquoi faut-il que l'ambition et la cupidité des fils aient aussi tristement détourné la source d'abondance ouverte aux pauvres par la généreuse charité de leurs ayeux ?

LUQUET,
Evêque d'Hésebon.

¹ *Donation d'Anselme de Porta*, 1190. — « Breve recordationis quod donus Anselmus de Porta dedit pro animâ suâ et pro animabus patris et matris sue, et fratrum suorum domui Sancti-Bernardi montis Iouis ad opus et sustentationem pauperum illam..... Hoc donum laudavit et confirmavit domina Ysabel uxor donni Anselmi, et Aymo et Anselmi filii eorum per manum G. episcopi, anno Domini M. C. LXXX, qui excommunicavit omnes qui de hoc dono iniuriam fecerint predictæ domui et pauperibus quibus datum est. » — Loc. cit., p. 967.

² Dipl. daté de Milan, le 3 des kal. d'avril 1180.

³ *Vente d'Isabelle*, août 1177. — « Notum sit omnibus quod Ysabel uendit in perpetuum per manum Odonis sui aduocati domui pauperum montis Iouis et *servitoribus eius* totum illud allodium..... » — Dans des actes de donations de Remy et de ses frères en 1193, de Frecza en 1196, de Giraut et de ses frères en 1207, de Rifferio en 1217, et bien d'autres encore, on trouve des indications comme celles-ci : « *Hospitali montis Iouis et servitoribus eius, ecclesiæ montis Iouis et servitoribus eius, domui montis Iouis et servitoribus eius.* » — *Hist. pat. mon.* p. 885, 998, 1032, 1139.

 Polémique Catholique.

DE LA

PERPÉTUITÉ DES MIRACLES DANS L'ÉGLISE,

LETTRE A M. L'ABBÉ LAFFETAY,

Chanoine de Bayeux, docteur ès-lettres.

 MIRACLE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM. (*Suite*).

Νεκικικα; Γαλιλιαι! Τη ασ vaincu Galiléen.
JULIEN.

Comme le célèbre évêque de Glocester, comme Bergier, comme le P. De Colonia, comme le docteur Dœllinger, comme le docteur Alzog², nous pensons que le témoignage de saint Grégoire, confirmé par plusieurs autres écrivains, par Sozomène, par Socrate, par Rufin, par Théodoret, par Philostorge, présente toutes les garanties propres à satisfaire un esprit judicieux³.

¹ Voir le 1^{er} art. au n^o précédent ci-dessus, p. 68.

² Alzog, *Histoire universelle de l'Eglise*, 1. — L'Eglise sous Julien.

³ Nous ne nous occuperons pas ici, pour justifier saint Grégoire, à essayer de démontrer comme Dœllinger et Warburton que les croix qui s'attachèrent aux vêtemens n'étaient qu'une conséquence *naturelle* du miracle. Ces deux savans auteurs citent plusieurs faits curieux à l'appui de leur opinion. Nous ne croyons cependant nullement nécessaire pour montrer l'autorité du témoignage du saint évêque, d'entrer dans tous les détails de cette discussion. Nous nous bornerons donc à rapporter ce qu'a dit là-dessus Dœllinger : « Que l'on ait vu sur les corps et sur les vêtemens des personnes présentes, des croix brillantes pendant la nuit, d'une couleur sombre pendant le jour; ceci s'explique très-bien par l'action combinée du tremblement de terre, de l'orage et de la foudre, et il y en a d'autres exemples. Dans l'année 1595, la foudre ayant frappé l'Eglise de Wells, en Angleterre, les personnes qui étaient en ce moment dans l'église trouvèrent ensuite des croix marquées sur diverses parties de leur corps. En 1660, après une éruption du Vésuve, on vit en grande quantité, dans plusieurs endroits du royaume de Naples, des croix imprimées

Recherchons, en effet, ce qu'on a pensé du miracle qui déconcerta les projets de Julien dans les tems postérieurs à celui des contemporains.

« L'empereur, dit *Sozomène*, n'avait pour les Chrétiens que la haine la plus implacable, tandis qu'il favorisait les juifs et qu'il ne cessait de donner à leurs patriarches des marques de sa bienveillance.

» Il écrivit à ces derniers d'adresser leurs prières au ciel pour la prospérité de sa personne et de son règne. Cette conduite, autant que je puis le conjecturer, n'était pas fondée sur une estime particulière de la religion judaïque, puisqu'il n'ignorait pas que celle des Chrétiens en tirait son origine, ayant toutes les deux les mêmes prophètes et les mêmes patriarches; sa prédilection pour les juifs n'avait d'autre but que de mortifier les Chrétiens, peut-être aussi pensait-il qu'en leur prodiguant ses faveurs il viendrait plus aisément à bout d'en faire des idolâtres... Ayant fait venir les principaux de la nation, il les pria de pratiquer les préceptes de Moïse et les coutumes de leurs ancêtres. On lui répondit que le temple de Jérusalem étant détruit, et la nation dispersée, on ne pouvait offrir des sacrifices sans prévariquer aux lois. L'empereur leur fit aussitôt donner l'argent nécessaire pour rebâtir le temple, leur enjoignant d'observer dans les cérémonies et les sacrifices la même forme et les mêmes règles qui avaient été en usage chez leurs prédécesseurs. Ce peuple, assez aveugle pour ne pas voir l'impossibilité d'un projet formellement contraire aux prédictions sacrées des prophètes, se préparait à l'exécuter avec tout le soin et l'ardeur imaginable. On fit venir des architectes; on rassembla des matériaux; on nettoya les endroits où l'on devait asseoir les fondemens. La joie qui les animait allait si loin, qu'on voyait leurs épouses mêmes transporter dans leurs robes les décombres de l'an-

à des vêtements et à des nappes d'autel, suivant le rapport de Kircher qui en fut témoin et qui a exposé les faits dans un écrit intitulé: *Diatribes de prodigiis crucibus quæ, tam supra vestes hominum quam res alias, non prius post ultimum incendium Vesuvii, Neapoli comparuerunt*. Or, comme ce sont précisément ces croix que les écrivains chrétiens ont fait ressortir et qu'ils ont décrites avec un soin particulier, il est évident qu'ils suivaient sur ce point des documens authentiques et non de simples oui-dire. » *Dœllinger, Origines du christianisme*, II, Julien.

cien temple, offrir leurs colliers et leurs ornemens les plus précieux pour contribuer aux frais de l'entreprise. Enfin, les juifs, les gentils et Julien lui-même, sacrifièrent à cet ouvrage leurs autres affaires ; ils oublièrent jusqu'à leurs propres animosités , persuadés que cette entreprise allait bientôt convaincre les hommes de la fausseté des prédictions de Jésus-Christ.

» On rapporte que, le jour qui précéda celui où l'on devait jeter les fondemens, la terre trembla, dispersa les pierres qui devaient servir à l'ouvrage et fit périr une multitude de juifs , tant de ceux qui travaillaient que de ceux qui étaient accourus pour être spectateurs des travaux. Les maisons du voisinage et les portiques publics qui renfermaient beaucoup de monde s'écroulèrent tout-à-coup. Parmi ceux qui furent ensevelis sous les ruines, les uns (et c'était le plus grand nombre) furent écrasés, d'autres mouraient à mesure qu'on les retirait, et d'autres, enfin, étaient à demi-morts, ayant les cuisses fracassées ou d'autres parties du corps mutilées. Dès que Dieu fit cesser le tremblement de terre, les juifs qui avaient survécu à leurs confrères se remirent à l'ouvrage, et quoique le mauvais succès de leur première entreprise fût une preuve convaincante que le ciel ne l'avait point approuvée, ils osèrent, néanmoins, reprendre leurs travaux avec plus d'ardeur que jamais. Mais ce fut en vain ; car on rapporte qu'aussitôt qu'ils recommencèrent à travailler, *un feu s'élança des fondemens du Temple*, et consuma beaucoup d'ouvriers.

» Cette circonstance est rapportée par tout le monde, on la regarde comme certaine, personne ne la révoque en doute. Il y a, néanmoins, quelque différence dans la manière dont on la raconte ; les uns disent que la flamme atteignit les ouvriers lorsqu'ils voulurent entrer de force dans un temple ; d'autres disaient que la chose arriva lorsqu'on commença de transporter les décombres ; soit que l'on s'en tienne à ce dernier rapport, soit qu'on adopte le premier sentiment, la chose est également surprenante.

» On vit encore un autre prodige, plus étonnant et plus évident que celui dont nous venons de faire le récit : les habits des Juifs se trouvèrent marqués du signe de la croix ; on voyait leurs vêtemens parsemés d'étoiles faites avec tant d'art que si elles y avaient été mises par la main de l'ouvrier : ce qui fut cause que plusieurs d'entre eux

reconnurent aussitôt que le Christ était véritablement Dieu, et se repentirent du dessein qu'ils avaient formé de rebâtir le temple; d'autres accoururent à l'Eglise, furent initiés dans les mystères, et tâchèrent de fléchir la colère du Ciel par leurs hymnes et leurs prières. »

Les expressions qui suivent prouvent bien que Sozomène ne copiait pas saint Grégoire de Nazianze : « *Si quelqu'un refuse de croire ces choses, il sera facile de le convaincre, premièrement par les témoignages de ceux qui les ont apprises de témoins oculaires, dont quelques-uns vivent encore; secondement par l'aveu des juifs et des païens, qui ont abandonné l'ouvrage sans le commencer, ou, plutôt, qui se sont vus dans l'impossibilité de le commencer* ». »

Le témoignage de Sozomène est confirmé par celui de *Rufin*. Ce témoignage est d'autant plus imposant que ce savant¹ homme n'a pu copier le passage que nous venons de citer, puisqu'il écrivait avant Sozomène. Il est aussi très-essentiel de remarquer qu'il passa 30 années de sa vie dans la Palestine, et qu'il avait, par conséquent, pu recueillir par lui-même les traditions locales sur l'événement de Jérusalem².

Nous pourrions compléter les renseignemens fournis par *Rufin*, en citant en notre faveur et *Socrate* et *Théodore*³. N'avons-nous pas le droit, après une si grande multitude de faits, d'opposer à nos adversaires les judicieuses réflexions de l'évêque de Gloucester :

« Arrêtons-nous maintenant pour considérer d'un seul coup d'œil ce que nous avons mis en détail sous les yeux du lecteur. Pour peu qu'on réfléchisse et qu'on examine de bonne foi tout ce qui nous est rapporté sur ce grand événement, je me flatte qu'on apercevra 1^o l'unanimité la plus exacte entre les deux parties qui y étaient principalement intéressées, les Chrétiens et les païens ; 2^o Une liaison étroite

¹ Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, l. v, chap. 22.

² Rufin, *Histoire ecclésiastique*, chap. 37.

³ Socrate, *Histoire ecclésiastique*, l. III; Théodore, *idem.*, l. III. — Warburton a expliqué de la manière la plus satisfaisante les prétendues contradictions qu'on a voulu trouver entre les témoignages des quatre derniers auteurs que nous venons de citer et les précédens. Voir Warburton, *Dissertation sur le projet de Julien*, I, chap. 8 — Plus loin il répond invinciblement aux objections de Basnage sur ce point, II, chap. 10.

entre le phénomène tel qu'il est avoué par les païens , et les conséquences qui devaient s'en suivre détaillées par les Chrétiens ; 3° L'accord le plus parfait entre les auteurs chrétiens de la première et de la seconde classe , qui, en s'éclaircissant mutuellement les uns les autres , nous font voir que leurs contradictions apparentes sont la preuve la plus forte que leurs témoignages n'ont point été concertés, mais qu'ils n'ont parlé ou que d'après des témoins irréprochables ou d'après des actes authentiques ; en un mot, tout ce qui doit résulter d'un fait rapporté par une multitude d'auteurs, relativement au tems, aux circonstances, à leur génie, leur caractère, leurs qualités personnelles, tout se présente dans le spectacle que nous venons d'exposer ; plus on l'examine , et plus les nuages qui couvraient la vérité se dissipent, ne laissant entrevoir qu'un tout lié et enchaîné dans les différentes parties qui le composent, et capable, par conséquent, de forcer le plus incrédule à y reconnaître le doigt de la Providence.

» Par exemple : *Ammien-Marcellin* parle ouvertement de l'éruption de feu , rien de plus conforme à la qualité d'un bon historien ; s'il rapporte le fait principal, il ne dit rien des conséquences qui ont dû en résulter, précaution louable dans un courtisan. *Julien* parle et se disculpe , il devait le faire ; mais avec une obscurité affectée , c'est la conduite qu'il devait tenir. *Libanius* n'en dit rien , le silence était le meilleur parti ; mais il tâche de tout embrouiller, c'est le caractère d'une malice qui se sent écrasée. Saint *Ambroise* parle du fait, mais avec la même concision qu'il devait le faire dans une lettre. Saint *Chrysostome* va plus loin, parce qu'il parle à une foule de peuple ; mais il ne détaille pas toutes les circonstances, parce que ce peuple en était instruit. Saint *Grégoire de Nazianze* parle en historien , prouve ce qu'il avance, parle à tout l'empire romain avec cette hardiesse qu'inspire la vérité et qui ne craint point un démenti. *Rufin*, *Socrate*, *Sozomène*, *Théodoret*, rassemblent ensuite toutes les circonstances du fait , et ces circonstances, dispersées dans leurs ouvrages, font voir , lorsqu'on vient à les confronter, qu'elles doivent avoir été des suites les unes des autres. Saint *Grégoire de Nazianze* , par exemple, parle des croix lumineuses imprimées tant sur les habits que sur la peau , ce qui vérifie la chute de la foudre rapportée par *Socrate*, et par les juifs ; *Théodoret* rapporte une circonstance in-

croyable touchant les terres qui se transportaient d'elles-mêmes dans les fondemens, mais il est expliqué par *Rufin*, *Socrate*, *Sozomène* et *Cassiodore*. *Saint Grégoire* et *Socrate* semblent contredire ce qui est avancé par *Théodoret* sur la propriété des croix lumineuses, mais nous avons prouvé qu'ils avaient raison tous les trois ; *Rufin* et *Socrate* ajoutent qu'on ne pouvait les effacer : ce qui constate encore leur nature par celle d'un fait semblable arrivé à Naples. Et de toutes ces propriétés différentes qu'ils rapportent, véritables en elles-mêmes et constatées par des faits, je conclus qu'ils ne se sont pas copiés les uns les autres : d'où il résulte que l'événement est aussi attesté et aussi avéré qu'il puisse l'être ».

Mais nous n'aurions pas satisfait à toutes les exigences du rationalisme si nous n'avions résolu les principales difficultés qu'on peut faire contre le miracle de Jérusalem.

La première de ces objections, c'est le silence à peu près général des païens sur l'événement de Jérusalem. Mais si l'on examine cette difficulté sous son véritable jour, on s'apercevra facilement que cette manière d'agir des historiens du paganisme fortifie notre thèse au lieu de l'affaiblir. On peut, en effet, faire deux suppositions : on peut dire que *Sextus Rufin*, *Eutrope*, *Aurelius Victor*, *Eunape*, *Zozime*, contemporains des Pères et des littérateurs chrétiens dont nous avons cité les témoignages, ignoraient complètement la tentative faite par l'empereur Julien, ou qu'ils avaient un tel mépris pour leurs adversaires qu'ils n'ont pas même jugé à propos de répondre aux arguments qu'ils tiraient en faveur du Christianisme de la malheureuse tentative de l'empereur. Or, il est clair, dès qu'on vient à examiner les faits, que l'une ou l'autre de ces suppositions est également absurde. On ne peut dire, en effet, que les écrivains païens contemporains n'ont pas connu la tentative de Julien pour rebâtir le temple de Jérusalem. Les écrits d'*Ammien-Marcellin* n'étaient-ils pas dans

¹ Warburton, *Dissertation sur le projet de Julien*, 1, chap. 8. — Nous n'avons pas parlé des témoignages de la troisième classe, c'est-à-dire de ceux d'*Orose*, de *Philostorge*, de *Théophane*, de *Nicéphore*, de *Zonare* et de *Cédrénus*, soit parce que ces écrivains sont trop peu exacts, soit parce qu'ils n'étaient pas assez rapprochés des événemens.

toutes les mains ? Cet historien célèbre ne faisait-il pas à Rome même des lectures publiques de son ouvrage ? Une lettre de Libanius ne nous apprend-elle pas quel cas on faisait d'Ammien-Marcellin, quels étaient ses nombreux rapports avec les savans de son tems ? Julien lui-même n'essayait pas de dissimuler les obstacles qu'il avait rencontrés dans l'exécution de son dessein : *J'ai voulu*, dit-il, *rebâtir ce temple en l'honneur du Dieu qu'on y adorait*³. Peut-on supposer, après de tels faits, que les écrivains païens ignorassent les événemens de Jérusalem ? Leur silence s'explique donc naturellement par l'impression pénible qu'il leur causait, et par l'envie qu'ils avaient d'en ensevelir la mémoire dans un silence éternel.

On ne peut pas supposer davantage que leur silence s'explique par le mépris des écrivains chrétiens. On n'ignore pas quelle a été l'admiration des hommes les plus hostiles au Christianisme et de Julien lui-même pour l'orateur *Proërèse*⁴, on sait quelles caresses et quelles flatteries l'empereur employa pour s'attacher saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et son frère Césaire⁵. Où donc est le prétendu mépris qu'on nous oppose ? Est-ce ainsi qu'on traite des ennemis qu'on dédaigne ? Libanius lui-même est ardent admirateur de Julien ; cet infatigable adversaire des Chrétiens ne reconnaissait-il pas son égal en éloquence dans saint Basile⁶. Ne désignait-il pas saint Chrysostome à son lit de mort comme le seul orateur digne de lui

¹ Voir Valesius, *In Ammianum*.

² Valesius, *Præfatio in Ammianum*.

³ Nous avons cité précédemment tout le texte de Julien dans le précédent cahier ci-dessus, p. 74.

⁴ Le sénat de Rome lui fit élever un monument avec cette inscription : « Rome, la reine des villes, au roi de l'éloquence. » — Voir encore la lettre de Julien à Proërèse dans l'édition des *OEuvres* de Julien, par le P. Pétau.

⁵ Warburton raconte que Julien envoya à saint Basile l'ouvrage de Didore de Tarse, composé pour la défense du christianisme avec ces simples paroles : « J'ai lu, — j'ai compris, — j'ai condamné, ἀνεγνώον, ἔγνωον, κατέγνωον. » — Le grand évêque de Césarée lui répondit : « Vous avez lu, mais vous n'avez pas compris : si vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné : ἄνεγνωος, ἀλλ' οὐκ ἔγνωος · εἰ γὰρ ἔγνωος, οὐκ ἄν κατέγνωος. »

⁶ Voir Libanius, *Lettre à Basile* dans les *OEuvres* de saint Basile.

succéder ? Le silence des païens, loin donc de prouver contre nous ne sert qu'à montrer l'impuissance où ils étaient d'expliquer d'une manière satisfaisante le fait que leur opposaient les Chrétiens.

Le silence de saint *Cyrille* de Jérusalem n'est pas plus difficile à expliquer. En effet, il est bien vrai que personne mieux que cet illustre docteur n'était à même de connaître les détails de l'événement ; mais, comme le fait très-bien remarquer Bailly², saint Cyrille écrit ses *Catéchèses* en l'an 347, et sa *Lettre à Constance* en l'an 351, c'est-à-dire avant le miracle de Jérusalem : nous n'avons de lui aucun écrit qu'il ait publié depuis cet événement.

Il reste à nos adversaires une seule réponse, c'est de supposer que le miracle de Jérusalem est un pur effet du hasard. Sans doute, diront-ils, il est impossible d'affaiblir l'autorité d'une telle multitude de témoignages ; mais qu'y a-t-il dans tout cela qu'on ne puisse expliquer par des phénomènes naturels survenus très-à-propos pour déranger les projets de Julien. Il faut toujours tenir un milieu entre le scepticisme historique et cette crédulité naïve trop commune aux écrivains chrétiens, qui voient dans les choses les plus simples, la perpétuelle intervention du gouvernement divin.

Les critiques les plus distingués et quelquefois les moins crédules, après avoir examiné avec la plus grande attention toutes les circonstances du miracle, se sont bien gardés de porter un jugement si superficiel et si précipité. Le célèbre *Grotius* le regardait comme une des preuves les plus incontestables de l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ³. *Thomasius* si difficile à recevoir les faits hasardés, si scrupuleux d'écarter tout ce qui lui paraît mal fondé, n'élève pas le moindre doute sur cette question⁴. *Mosheim* parle avec le plus grand dédain de ceux qui ne veulent pas reconnaître dans cet événement un fait surnaturel⁵. *Bayle* qui conteste

¹ Voir Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, l. VIII, chap. 2, et Libanius, *Lettre à Jean Chrysostome* dans saint Isidore de Péluse, *lettre 42*.

² Voir dans Bailly, *De religione*, II, l'article *De restauratione templi Hierosolymitani*.

³ Seigneux de Correvon, *Notes sur Addison*, section 8, § 5.

⁴ *Thomasius*, *De caulelis circa historiam ecclesiasticam*, sectio 4, cap. 13.

⁵ *Mosheim*, *Institutiones historie christianæ*, sectio 4, pars prima.

tout n'a su contester aucun des détails de l'histoire que nous avons racontée². « M. Littleton, dit Seigneux de Correvon, déiste anglais, et très-beau génie³, fut converti par la force victorieuse du passage d'Ammien Marcellin, et le célèbre M. Moyle, qui n'était rien moins que crédule, ne peut s'empêcher d'avouer que, quoiqu'il ajoute peu de foi aux miracles rapportés depuis la mort des apôtres, cependant il n'ose les rejeter tous à cause de celui qui arriva du tems de Julien et qui est si extraordinaire dans ses circonstances et si pleinement attesté qu'il ne sait pas de quel front on pourrait le rejeter⁴.

Mais pour qu'on ne nous accuse pas de nous appuyer sur des autorités et non sur des raisonnemens, abordons de plus près l'objection proposée par nos adversaires.

Nous avouons volontiers que le tremblement de terre et les éruptions de flammes arrivent quelquefois par des causes purement naturelles; mais nous prétendons que le fait dont il s'agit, *considéré dans toutes ses circonstances*, ne pourra jamais s'expliquer de cette façon. Il est en effet contraire au cours habituel et à la marche bien connue des causes purement physiques. Les choses se passèrent dans un moment solennel où la Providence était appelée par le défi de Julien à prononcer entre deux opinions qui se partageaient l'empire du monde. Julien se proposait évidemment de montrer la fausseté des prophéties de l'ancien et du nouveau Testament; il avait rassemblé dans ce but les Juifs dispersés par un arrêt divin, afin de rebâtir avec eux un temple condamné à une destruction éternelle. En un mot les puissances du monde conspiraient évidemment contre le Seigneur et contre son Christ. Dieu lui-même était donc en cause, l'avenir du Christianisme allait se décider en un seul jour.

Tout-à-coup, dans ce moment même choisi pour provoquer l'Eternel, des globes de feu s'élancent de terre; *les éruptions de la flamme*

¹ Voir dans les *Annales de philosophie chrétienne* (tome xv, p. 267, 3^e série), notre article intitulé: *Pierre Bayle*.

² Voir *Dictionnaire historique et critique*, article *Alypius*.

³ Nous en avons parlé dans l'introduction du *Christ et l'Évangile*, 1^{re} partie, tome 1.

⁴ Seigneux de Correvon, *Notes sur Addison*, section 8, n. 5; et Moyle, *Bible raisonnée*, XLII, part. 2^e, 455.

recommencent toutes les fois que l'on veut recommencer l'entreprise; la place du temple devient inaccessible aux travailleurs que l'élément furieux repousse avec obstination; les ouvriers sont consumés par la colère divine; la croix du Christ apparaît dans les airs. Qui ne reconnaîtrait pas ici la main d'un Dieu vengeur? Qui pourrait attribuer au hasard un tel concours de circonstances? Dieu pouvait-il plus clairement, plus solennellement manifester sa volonté?

Les Juifs et les païens le comprirent si bien qu'ils abandonnèrent leur projet sacrilège; Julien, Julien lui-même qui comprenait tout le parti que les Chrétiens ne manqueraient pas de tirer du mauvais succès de son projet, n'essaya pas de nouvelles tentatives. Pouvait-il confesser plus clairement sa défaite et n'était-ce pas déjà faire cet aveu qu'on dit qu'il répéta plus tard :

« *Tu as vaincu, Galiléen* ! »

Veuillez agréer, monsieur, etc.

Milly, 10 septembre 1848.

L'abbé Frédéric Edouard CHASSAY,

Prof. de phil. au grand sémin. de Bayeux.

• Voir Bailly, *De religione*, II, De templi Hierosolymitani restauratione. — L'opinion du théologien français est confirmée par celle du savant docteur Dœllinger. « Si l'on considère, dit-il, dans leur ensemble ces phénomènes et leurs effets, si l'on observe que les jets de flammes qui n'avaient jamais paru auparavant en Palestine et qu'on n'y revit pas dans la suite, se renouvelèrent jusqu'à ce que les travailleurs eussent abandonné l'œuvre commencée; que tout le théâtre de l'événement était renfermé dans ce petit espace des collines qui entouraient le temple; que l'histoire n'offre pas un autre exemple d'une grande entreprise échouant de cette manière, alors on demeurera convaincu qu'il y a là un miracle et des plus remarquables. » Dœllinger, *Origines du christianisme*, II, chap. 3.

 Archéologie Biblique.

DESCRIPTION

DU PALAIS ET DE LA SALLE

OU L'ON A TROUVÉ LE PORTRAIT DU ROI ROBOAM.

Position de Thèbes orientée sur celle de Paris. — Description du palais de Karnac. — Statue de Ramsès. Prodigieuse salle. — Elle conserve sur ses murs les exploits du Pharaon *Sethos*. — C'est là que l'on trouve le portrait du roi Roboam parmi les exploits du roi *Sesonch*. — Son importance pour la chronologie biblique. — Obsèques de Thoutmosis. — Colonne d'Osortasen. — Chambre des rois. — Récapitulation des dates et des noms historiques mentionnés sur le palais de Karnac.

La découverte du *portrait du roi Roboam*, ou si l'on aime mieux de *la personification du royaume de Juda vaincu par le roi Sesac*, est un des faits les plus curieux et des plus importants de l'étude de la langue égyptienne. En effet :

1° Il confirme le récit de la Bible par un monument contemporain et de toute authenticité ;

2° Il donne une date certaine et un point de concordance inappréciable pour l'histoire de la Bible et de l'Égypte ;

3° Il fournit une preuve inattaquable de la lecture des hiéroglyphes, et par conséquent rend certaine cette découverte, la plus belle conquête peut-être de l'esprit humain.

Les *Annales* ont depuis longtems fixé l'attention de leurs lecteurs sur ce fait. Elles ont publié :

1° Le récit que fait Champollion de cette découverte comparé au récit de la Bible, et suivi du portrait même de Roboam, avec les hiéroglyphes et leur explication, tome VII, p. 150, 1^{re} série ;

2° Un article de M. de Paravey sur ce même portrait, où l'on trace le tableau de la découverte des hiéroglyphes, et où l'on fait ressortir l'importance de cette découverte pour l'histoire biblique que Volney disait avoir été forgée après la captivité de Babylone, et à cette occa-

sion nous avons publié de nouveau ce portrait avec des explications plus détaillées, voir notre tome VIII, p. 113, 1^{re} série.

Aujourd'hui pour compléter ces détails et tenir nos lecteurs au courant de tous les travaux qui peuvent intéresser la Bible, nous allons publier la *description du palais même de Karnac, et de la salle où l'on trouve ce portrait*, d'après le récit de M. Ampère qui a visité de nouveau ces lieux en janvier 1847, et qu'il a inséré dans le cahier du 15 décembre dernier de la *Revue des Deux-Mondes*.

A. B.

21 Janvier 1847.

« Le cœur me battait en approchant de Thèbes, comme il m'a battu jadis en approchant de Rome pour la première fois. Un de ces noms fait songer à l'autre, d'autant plus que les montagnes de Thèbes rappellent un peu les deux lignes de l'horizon romain.

Comment s'orienter dans ce dédale de ruines, comment donner au lecteur une idée de l'ensemble avant de l'initier aux détails? Je vais tenter d'y parvenir en prenant pour point de comparaison quelques monumens de Paris dont la position relative correspond à peu près à celle des monumens de Thèbes. Si l'on veut bien, une fois pour toutes, faire ce rapprochement mnémonique, on me suivra facilement dans ma description. Je supplie les archéologues de me pardonner un rapprochement profane et de me permettre de placer le lecteur, arrivé avec moi à Thèbes en remontant le Nil, tout juste dans la situation où il serait si, venant de Saint-Cloud par le bateau à vapeur, il se trouvait au *pont d'Iéna*.

Thèbes était bâtie sur les deux rives du Nil, comme Paris a été construit sur les deux rives de la Seine. Il n'y a de différence que la largeur, beaucoup plus considérable, du premier fleuve. Nous commencerons notre topographie comparative par la *rive droite* du Nil, la rive orientale, qui est à *notre gauche*, puisque nous remontons. La position de *Karnac*, qui renferme les plus majestueux édifices de l'ancienne Egypte, est à peu près celle de l'*arc de l'Etoile*, le plus colossal monument de notre époque. De là, une avenue de sphinx conduisait aux palais de *Louksor*, comme, toute révérence gardée, l'avenue des Champs-Élysées conduit à la place Louis XV, où *Louksor*

est représenté par l'*obélisque* qu'il nous a donné. Voilà pour la rive droite ; passons à la rive gauche. Presque en face de *Karnac*, on trouve le *palais de Gournah*, dont nous désignerons l'emplacement par celui de l'*Ecole Militaire*, qui s'élève à peu près en face de l'arc de l'Etoile. En remontant le fleuve et en nous éloignant de ses bords, nous arrivons à un monument dans lequel on a voulu retrouver le fameux tombeau d'*Osymandias*, et que Champollion, qui l'a reconnu pour être l'œuvre de Ramsès-le-Grand, a appelé le *Ramesséum*. La situation du Ramesséum sera représentée par celle du *palais du Luxembourg*. Remontant encore à peu près parallèlement au fleuve, mais s'en rapprochant un peu, on parvient aux *colosses de Memnon*, dont nous indiquerons l'emplacement par celui de l'*École de Médecine*. Enfin il reste un grand ensemble de monumens qu'on trouve plus loin, toujours en remontant le cours du fleuve : c'est ce qu'on appelle *Medinet-Habou*. *Medinet-Habou* est, comme *Karnac*, une collection d'édifices de différens caractères et de différens âges ; l'emplacement de *Medinet-Habou* répond à celui du *Muséum* à l'extrémité du Jardin des Plantes.

Ainsi, sur la rive droite du Nil, deux groupes de monumens : *Karnac*, — l'arc de l'Etoile ; *Louksor*, — la place Louis XV. — Sur la rive gauche, trois groupes de monumens : *Gournah*, — l'Ecole Militaire ; le *Ramesséum*, — palais du Luxembourg ; *Medinet-Habou*, — Muséum.

Tels sont les points dont il faut tâcher de graver dans sa mémoire les positions respectives pour pouvoir se reconnaître dans la vaste plaine où fut *Thèbes*. Les monumens de moindre importance se grouperont facilement autour de ces cinq monumens principaux. Quatre portent le nom d'un village qui s'est élevé auprès d'eux ; dès le tems de Strabon, *Thèbes* était divisée en plusieurs villages. Juvénal la vit déjà à l'état de ruine :

. Centum jacet obruta portis.

Enfin la *Thèbes* de la rive gauche est bordée par une chaîne de collines analogues, quant à la position, aux collines qui s'étendent de *Meudon* à *Clamart*, en les supposant toutefois plus voisines de la Seine. Ces collines nues sont criblées de grottes funéraires qui ont servi de tombeaux à des particuliers. Derrière cette chaîne est

une vallée parallèle au Nil, et qui renferme *les tombeaux des rois*, vastes demeures souterraines creusées dans le roc. Avec ces indications, on peut, ce me semble, se représenter la distribution des monumens que nous allons parcourir et rapidement examiner, comme des voyageurs qui reviendront.

J'ajouterai encore que la véritable ville, la ville d'Ammon, ou, comme disaient les Grecs, la *ville de Jupiter* (Diospolis), occupait la rive droite, qui est la rive orientale. La rive gauche confinait à la *nécropole* ou ville des morts, laquelle était située comme toujours au couchant, parce que la région du couchant était la région des morts. C'est encore un moyen mnémorique : les *catacombes* de Paris se trouvent sur la rive gauche. Comment communiquaient les deux parties de la grande cité thébaine ? Était-ce par des barques innombrables, comme les caïques de Constantinople, ou par un pont, ainsi qu'à Babylone ? Si ce pont a existé à Thèbes, il a dû être formé de bateaux, car autrement il resterait quelque trace de la maçonnerie. Du reste, les ponts n'étaient point inconnus des anciens Egyptiens ; on voit un pont représenté sur deux des monumens de Thèbes.

Il ne reste rien de la fameuse enceinte ; il est donc permis de révoquer en doute l'existence des murs sur lesquels pouvaient se promener des chars. Si cette enceinte eût jamais existé, elle aurait laissé quelques vestiges. L'enceinte, moins antique il est vrai, de la ville d'Elithya, a bien subsisté presque intacte jusqu'à nos jours, et l'on trouve, amoncelées en collines, les briques des murailles de Babylone.

Après ce coup d'œil général jeté sur la *topographie de Thèbes*, il est tems d'en visiter les débris. Par où faut-il commencer ? Je n'hésite point à répondre : par le plus beau. En voyage, on doit, je pense, aller à ce qui est frappant ; on a, de la sorte, une impression forte et complète. Si l'on arrive par gradation aux objets les plus remarquables, l'impression s'affaiblit et s'atténue pour avoir été trop préparée. A Rome, il faut se diriger d'abord vers le Colisée ou vers Saint-Pierre, et ne rien regarder sur la route. D'après ce principe, je commence par *Karnac*.

Quand on a traversé un petit bois de palmiers, on rencontre un vaste *pylône*, large comme la moitié de la façade des Invalides et

haut comme la colonne de la place Vendôme. Il n'a pas été achevé. Par ce pylône, on entre dans un vaste *péristyle* au milieu duquel s'élevaient douze colonnes. Toutes, une seule exceptée, ont été couchées par un tremblement de terre. Les tambours gisent accolés les uns aux autres, comme une pile de dames renversées. En face est un second *pylône* placé en avant de la grande et merveilleuse salle à colonnes qu'on appelle la *salle hypostyle de Karnac*. Ici on commence à éprouver le sentiment du gigantesque. Le tremblement de terre a fait crouler un des massifs du second pylône, qui présente maintenant l'aspect d'un éboulement de montagne. En présence de ces débris, on ne pense à aucun monument humain; on pense aux grandes catastrophes de la nature. Il y a dans les Pyrénées, sur la route de Gavarnie, un lieu nommé avec raison le *Chaos*, où l'on voit des masses de rochers, grandes comme des maisons, entassées dans un désordre sublime. Le Chaos de Gavarnie est parmi les chutes de montagnes ce que le pylône de Karnac est parmi les ruines.

Une *statue colossale* et mutilée se tient debout au seuil de la grande salle : c'est l'image *Ramsès-le-Grand*, celui qu'on appelle *Sésostris*, bien qu'il ne soit pas le vrai, l'ancien *Sésostris*, mais parce qu'il était déjà confondu dans la tradition avec le *divin conquérant* au temps de Germanicus. Ayant eu la fortune de découvrir une de ses filles enfouie dans un coin du musée de Marseille, je passe devant lui avec la confiance d'un homme qui a été assez heureux pour rendre quelque service à la famille, et je pénètre dans la grande salle. Le spectacle que j'ai devant les yeux surpasse tout ce que j'ai vu sur la terre.

1 Un *pylône* est l'encadrement d'une grande porte formé par deux massifs qui vont en diminuant de la base au sommet; ce sont comme deux pyramides tronquées et sur lesquelles repose une terrasse. Dans l'intérieur des massifs, sont ménagés des escaliers conduisant sur la terrasse, qui forme le sommet du *pylône*, et qu'on croit avoir pu servir à des observations astronomiques. Il y a des pylônes en avant de l'entrée ou à l'entrée de presque tous les monuments égyptiens. Il est impossible, comme on l'a dit, que l'épithète homérique de Thèbes *aux cent portes* soit une allusion aux nombreux pylônes qui la décoraient. J'en dirai autant de Thèbes *aux belles portes*, épithète qu'on lit dans une inscription tracée par un voyageur grec sur la statue de Memnon.

Non, M. Wilkinson n'a point exagéré en disant que c'est la plus vaste et la plus splendide ruine des tems anciens et modernes. Pour Champollion, dont l'âme, naturellement ouverte au sentiment du grand, savait aussi bien admirer l'Égypte que la comprendre, on voit qu'il fut étourdi et comme foudroyé à l'aspect de cette merveille du passé. « Les Égyptiens, écrivait-il en présence de ce que je vois, con-
 » cevaient en hommes de cent pieds de haut, et l'imagination, qui
 » en Europe s'élançe bien au-dessus de nos portiques, s'arrête et
 » tombe impuissante au pied des 140 colonnes de la salle de Karnac...
 » Je me garderai bien de rien décrire, ajoutait-il, car, ou mes ex-
 » pressions ne vaudraient que la millième partie de ce qu'on doit dire
 » en parlant de tels objets, ou bien si j'en traçais une faible esquisse
 » même très décolorée, je passerais pour un enthousiaste et peut-être
 » même pour un fou. »

Ainsi Champollion trouvait plus facile de lire Karnac que de le décrire. Au risque de passer aussi pour un enthousiaste et pour un fou, j'essaierai de donner une idée de la prodigieuse *salle de Karnac* et de l'impression qu'elle a produite sur moi. Imaginez une forêt de tours, représentez-vous 130 colonnes égales en grosseur à la colonne de la place Vendôme, dont les plus hautes ont 70 pieds de hauteur (c'est presque la hauteur de notre obélisque) et 11 pieds de diamètre, couvertes de bas-reliefs et d'hiéroglyphes ; les chapiteaux ont 65 pieds de circonférence ; la salle a 319 pieds de long, presque autant que Saint-Pierre, et plus de 150 pieds de large. Il est à peine besoin de dire que ni le tems, ni les deux races de conquérans qui ont ravagé l'Égypte, les Pasteurs, peuple barbare, et les Perses, peuple fanatique, n'ont ébranlé cette impérissable architecture. Elle est exactement ce qu'elle était il y a 3,000 ans, à l'époque florissante des Ramsès. Les forces destructives de la nature ont échoué ici contre l'œuvre de l'homme. Le tremblement de terre qui a renversé les 12 colonnes de la cour que je viens de traverser a fait, je l'ai dit, crouler ce massif du grand pylône, qui me rappelait tout à l'heure une chute de montagne ; mais les 134 colonnes de la grande salle que je contemple maintenant n'ont pas chancelé. Le pylône, en tombant, a entraîné les trois colonnes les plus voisines de lui ; la quatrième a tenu bon et résiste encore aujourd'hui à ce poids immense de débris.

¹ Cette salle était entièrement couverte, on voit encore une des fenêtres qui l'éclairaient ¹. Ce n'était point un temple, mais un vaste lieu de réunion destiné sans doute à ces assemblées solennelles qu'on appelait des *panégyries*. L'hiéroglyphe dont ce mot grec semble être une traduction ² se compose d'un signe qui veut dire *tout* et d'un toit supporté par des colonnes semblables à celles qui m'entourent. Ce monument forme donc comme un immense hiéroglyphe au sein duquel je suis perdu.

La grande salle de *Karnac* a été achevée par *Ramsès Sésostris*, mais elle avait été construite presque entièrement par son père *Séthos* ³, dont les exploits sont représentés sur les murs de l'édifice. Ces tableaux forment littéralement une épopée en bas-reliefs dont le héros est le Pharaon *Séthos*, une *séthéide* sculptée et vivante. Qu'on ne s'étonne pas de cette expression : ces peintures sont tellement homériques, que M. Wilkinson a pu penser qu'Homère les avait vues dans un voyage en Égypte et s'en était inspiré pour peindre les combats de l'*Iliade*. Chaque compartiment est comme un chant distinct. Ici on voit *Séthos*, debout sur un char, percer de ses flèches ses ennemis, qui tombent en foule dans mille attitudes désespérées. Le roi, le char, les coursiers, tout est gigantesque par rapport aux ennemis de l'Égypte. Le poitrail des chevaux lancés au galop domine la forteresse et couvre l'armée tout entière des vaincus. Plus loin, le vaillant Pharaon est aux prises avec un chef ennemi qu'il tient à la gorge et va percer ; son pied écrase un adversaire qu'il vient d'immoler. Le

¹ Je ne sais si cette fenêtre avait des *vitres* ; on voit qu'elles n'ont pu durer comme les colonnes. Ce qui est certain, c'est que les Egyptiens ont connu de bonne heure l'usage du verre. On voit des verriers à l'œuvre sur de très-anciens monumens, et on trouve des verroteries émaillées dans des tombeaux aussi fort anciens. Plus tard, Alexandrie fut célèbre par ses verreries, et c'est à Alexandrie que, pour la première fois dans l'antiquité, il est fait mention des vitres par Philon sous Caligula.

² En grec πανέγυρις, de παν, tout, et γυρᾶ, lieu de réunion ; dans le langage hiéroglyphique, le signe *tout* est une salle d'assemblée.

³ C'est celui que Champollion appelle *Ménephthah I^{er}*. Les travaux les plus récents ramènent à lui donner un nom que M. Lenormant le premier avait réclamé pour ce Pharaon.

mouvement qui exprime cette double action est sublime. Ailleurs on voit *Séthos* traîner après lui les peuples soumis par ses armes, et, ce qui est plus extraordinaire, emporter plusieurs chefs sous son bras, ainsi qu'on emporterait un enfant mutin. Puis les vaincus font acte de soumission, ils abattent les forêts de leur pays comme pour l'ouvrir devant les pas du vainqueur. Le roi revient en triomphe dans ses états, où il reçoit les hommages de ses peuples, et où les grands et, ce qui est à remarquer, les prêtres, inclinés devant lui et représentés avec une stature très-inférieure à la sienne, offrent en toute humilité leurs respects au Pharaon victorieux¹.

C'est sur une muraille de *Karnac* que Champollion a découvert ce fait si curieux qui est tout à la fois une preuve de la lecture des hiéroglyphes et un indice des lumières que cette lecture peut fournir à l'histoire. Sur le mur méridional de la grande salle de *Karnac* est représenté le roi égyptien *Sésonch* traînant aux pieds de ses dieux un grand nombre de figures humaines ; toutes portent écrit sur la poitrine le nom des peuples et des pays dont elles sont des personnifications. Champollion a lu très distinctement, et tout le monde peut, comme je l'ai fait, lire après lui sur la poitrine de l'une de ces figures, *Iould malk*, ce qui veut dire en hébreu *royaume de Juda*². On ne doit pas s'étonner de voir un mot étranger écrit en caractères hiéroglyphiques, c'est-à-dire en lettres égyptiennes. Nous en faisons autant quand nous écrivons en lettres françaises le *pachalik* de Damas ou le *beylik* de Constantine.

Or, le *Livre des Rois* nous apprend que le roi égyptien *Sésac*, dans

¹ Les exploits de *Ramsès-le-Grand*, fils de *Séthos*, ont également figuré à *Karnac* sur un mur. Champollion avait cru retrouver là écrit en hiéroglyphes magnifiques ce qu'il avait vu écrit en caractères cursifs sur un papyrus appartenant alors à M. Sallier. Ce papyrus, dont Salvolini a traduit quelques lignes, traduction qu'il a publiée sous le titre un peu fastueux de *Campagnes de Ramsès-le-Grand*, ce papyrus, maintenant à Londres, paraît se rapporter à une expédition différente de celle qui est sculptée sur le mur de *Karnac*.

² Ou plutôt *Juda royaume*. *Malk* est la traduction phonétique du signe *pays*, qui suit toujours les noms des peuples, et qui est ici après *malk*. Les Egyptiens avaient l'habitude d'écrire un mot en toutes lettres à côté de la figure ou du symbole qui exprimait un objet ou une idée.

lequel il est impossible de ne pas reconnaître le roi *Sésonch* de Karnac, a pris Jérusalem et a emmené captif le roi *Roboam*¹, et voilà qu'on découvre le *royaume de Juda* parmi les pays dont *Sésonch* a triomphé. Pouvait-on trouver une concordance plus frappante entre le *Livre des Rois*, les monumens égyptiens, et les listes de Manéthon, qui placent ici un *Sésonchis*, évidemment le même que *Sésonch*? Ainsi donc, vers la fin du 10^e siècle avant Jésus-Christ, voilà un point de repère, et pour ainsi dire un point d'appui inébranlable, fourni aux tâtonnemens chronologiques par lesquels on parvient à remonter beaucoup plus haut.

Au-delà de cette merveilleuse salle, on trouve encore à *Karnac* un certain nombre de monumens, les uns en ruines, les autres assez bien conservés, mais ils ne sont pas comparables pour la grandeur à ce qu'on vient de voir : on a quitté la demeure des géans, on est entré parmi les hommes.

Pour être moins considérables, ce qu'on peut appeler comparativement les *petits monumens de Karnac* n'en offrent pas moins d'intérêt et souvent de beauté. Rien n'est plus beau, par exemple que les hiéroglyphes qui décorent l'*obélisque* qu'on aperçoit sur la gauche en sortant de la grande salle de Karnac. Cet obélisque a été élevé par une reine qui fut régente pour son frère *Thoutmosis*. Ce qui est très-remarquable, c'est que le personnage qui figure sur l'obélisque, où il est représenté plusieurs fois faisant diverses offrandes aux dieux, est un personnage masculin, bien qu'il s'agisse d'une reine, d'une *fille du soleil*, dans les inscriptions qui accompagnent les bas-reliefs. Le caractère sacerdotal, inhérent à la royauté égyptienne, n'a pas permis que le souverain fût représenté sous les traits d'une femme².

¹ Il y a erreur ici dans le récit de M. Ampert ; la Bible ne dit point que le roi Roboam ait été emmené *en captivité*, mais seulement qu'il se déclara tributaire du roi d'Egypte, et que celui-ci enleva les boucliers d'or du temple. Il serait possible que le bouclier où est inscrit le nom du *royaume de Juda* fut un de ces boucliers. Voir l'article de M. de Paravey cité ci-dessus, et la Bible, *1 Rois*, xiv ; *III Rois*, xv ; *II Paralip.*, xii ; Josèphe, *Antiq. Judaïq.*, viii, 4.

A. B.

² C'est, je crois, la véritable raison de cette substitution d'un personnage masculin à une figure de femme qui semblerait devoir indiquer les désigna-

En pénétrant à travers les débris, on arrive à l'emplacement où furent élevés, plusieurs siècles avant que *Séthos* construisît la salle gigantesque, les plus antiques édifices de Karnac. Là était le *sanctuaire* des premiers Pharaons de la 18^e dynastie; là un roi bien plus ancien, *Osortasen I^{er}*, de la 12^e, avant l'invasion des pasteurs, avait gravé sur des colonnes qui ont échappé aux ravages de la conquête son nom; que j'ai lu sur l'obélisque d'Héliopolis. Les débris de cette époque sont précieux, car ils sont rares; ils reportent la pensée vers une période de l'histoire d'Égypte postérieure de bien des siècles aux rois des pyramides, mais qu'on appelle néanmoins *l'ancien royaume*, par comparaison avec l'âge relativement moderne qui vit bâtir les grands monumens de Thèbes, cet âge de *Thoutmôsis* et des *Ramsès* qui est lui-même antérieur d'environ 1500 ans à l'ère chrétienne. Vraiment, ici, les siècles sont entassés sur les siècles, comme les ruines sont amoncelées sur les ruines.

Et notez que les colonnes qui portent le nom de cet *Osortasen I^{er}*, de la 12^e dynastie, aussi bien que les hiéroglyphes de l'obélisque d'Héliopolis, montrent que l'art et la civilisation étaient parvenus, en Égypte, à un haut degré de perfection, quand ce pays tomba sous la domination du peuple étranger qu'on appelle les *pasteurs*, peuple barbare qui n'a pas laissé un seul temple debout, mais qui n'a pu, par une occupation de cinq siècles, éteindre le génie égyptien; car à peine les pasteurs sont ils expulsés, qu'on voit sous l'empire de cet élan national toujours produit par l'affranchissement d'un joug étranger, s'élever les admirables monumens de Karnac.

tions féminines de l'inscription. Champollion et Rosellini ont cru que le roi représenté sur l'obélisque était le mari de la reine, et que le nom du mari, nom qu'ils lisaient *Amennehé*, remplaçait le nom de la femme; mais ce nom du prétendu *Amennehé* est un nom de femme, comme on le voit sur une des faces de l'obélisque, où il est accompagné de cette désignation, *fille du soleil*, tandis que sur une autre face le prétendu Pharaon est dit *aimée d'Ammon*.

Il faut joindre encore aux monumens de cette époque reculée, remarquables par la beauté de l'exécution, les *deux statues d'Osortasen I^{er}*, conservées au musée de Berlin, et les admirables peintures des grottes de Beni-Hassan, tracées sous *Osortasen II*.

Cette époque, qui suit l'expulsion des barbares, est précisément celle où l'art égyptien atteint rapidement sa plus grande perfection. C'est l'âge des *Thoutmosis*, qui fut le siècle de l'élégant et de l'achevé, comme l'âge des *Ramsès* fut le siècle du majestueux et du grand. Ici la marche ordinaire de l'art a été renversée; le beau a paru avant le sublime, Praxitèle est venu avant Phidias. C'est comme si Eschyle eût été devancé par Euripide et Corneille par Racine. Il est vrai qu'il y avait dans les profondeurs de l'antiquité égyptienne un autre âge, d'une grandeur primitive, auprès de laquelle la grandeur de la salle de Karnac disparaît : c'est l'âge reculé des pyramides. Cependant l'époque des *Thoutmosis* connut aussi la grandeur. Le sphinx des pyramides est un portrait colossal de *Thoutmosis III*. C'est aussi son nom qu'on lit sur l'obélisque de Saint-Jean de Latran, le plus grand des obélisques connus. A Karnac l'édifice qu'on appelle le *palais de Thoutmosis* serait grand partout ailleurs que dans le voisinage de la salle des Ramsès.

A un des angles de ce palais de Thoutmosis était une petite chambre fameuse sous le nom de *chambre de Karnac*. Elle n'est plus à Thèbes, mais à Paris. M. Prisse, après avoir surmonté de grandes difficultés et des obstacles de tout genre, est parvenu à emporter les parois de la salle, et il en a généreusement fait don à la France. M. Lepsius, qui n'avait pas eu nouvelle de cet enlèvement, a cherché, dit-on, pendant quelque tems la chambre de Karnac sans pouvoir comprendre comment il ne la trouvait pas. On dit aussi qu'il avait le dessein de faire ce qu'a fait M. Prisse, si celui-ci ne l'avait devancé. Du reste, M. Lepsius a noblement exprimé sa satisfaction que ce précieux document historique fût soustrait aux chances de destruction qui menacent les monumens de l'Égypte.

Les murs de la chambre de Karnac montrent le roi *Thoutmosis III* offrant un hommage religieux à une suite de princes qui l'ont évidemment précédé. L'image de chaque personnage est accompagnée de son nom; c'est donc une chronologie figurée de la plus haute importance pour l'époque antérieure à la 18^e dynastie, c'est-à-dire pour l'époque la moins riche en monumens historiques. Malheureusement cette suite de noms ne forme pas une série continue; c'est un choix parmi les prédécesseurs de *Thoutmosis*, et probablement parmi ses

ancêtres¹. Cependant, en comparant la *chambre de Karnac* avec d'autres séries de noms royaux et surtout avec le précieux *papyrus de Turin*, qui contient un grand nombre de noms de rois antérieurs à la 18^e dynastie, on commence à voir se dessiner les linéaments de cette ancienne histoire.

Il y a trente ans, ces masses étaient muettes ; maintenant, elles ont une voix, et elles racontent plus de vingt siècles de l'histoire d'Égypte. Rien ici ne remonte à l'antiquité primordiale de l'âge des pyramides. On trouve même très-peu de textes datant de l'ancien royaume, et antérieurs à l'invasion de ces barbares qu'on appelle les Pasteurs ; mais à peine, après 500 ans d'une domination toujours contestée sur quelques points de l'Égypte, les barbares ont-ils été expulsés par la vaillance persévérante des premiers rois de la 18^e dynastie ; que dis-je ? pendant que la lutte dure encore aux extrémités septentrionales de l'empire, sous ces rois de l'Égypte délivrée, s'élève, non loin du lieu où était l'ancien sanctuaire détruit durant l'invasion, ce palais de Thoutmosis III qui existe encore, les obélisques, enfin tout ce qui subsiste de la partie la plus ancienne des édifices de Karnac. Les dimensions de ces édifices ne sont point gigantesques ; les hiéroglyphes et les bas-reliefs offrent la perfection qui caractérise l'époque brillante des Thoutmosis. À côté de ces monuments d'un goût pur et de dimensions moins considérables, la famille conquérante des Ramsès vint élever un édifice immense, dont les nombreuses et formidables colonnes reproduisent partout leur image et leurs noms, dont les

¹ D'après les travaux de MM. de Bunsen, Lepsius, Prisse et de Rougé, il semble que la partie gauche contient des noms de rois antérieurs à la 12^e dynastie, et que sur la partie droite on lit des noms qui appartiennent aux dynasties intermédiaires entre les 12^e et 18^e, aux dynasties qui régnèrent sur une partie de l'Égypte pendant que les pasteurs occupaient la plus grande portion du pays. Ce chapitre obscur de l'histoire d'Égypte a été surtout éclairé par les recherches très-solides et neuves en grande partie de M. de Rougé. Voyez les *Annales de philosophie chrétienne*, tome xiv, 3^e série. Voyez aussi deux savans mémoires de M. Barucchi. (Note de M. Buxtorf). — Nos lecteurs savent que dans ces articles de M. de Rougé, nous avons publié un *fac simile* du côté gauche de cette *chambre de Karnac*, plus exact que celui donné par M. Prisse. A. B.

murs sont couverts par les reproductions épiques de leurs guerres et de leurs triomphes. Plus tard, cette splendeur décline, les derniers des *Ramsès* ne méritent plus d'être confondus avec *Sésostris* : on dirait les pâles descendans de Charlemagne. Alors, une famille de prêtres thébains se glisse sur le trône des Pharaons. Le titre royal, clandestinement usurpé sur les murs du temple de *Khons*, révèle les progrès tortueux de cette dynastie sacerdotale ; mais elle dure peu, le génie guerrier se ranime dans une famille de conquérans qui lutte avec l'empire d'Assyrie. Un roi d'Égypte emmène captif un *roi de Juda*, et cette page historique de la Bible se retrouve écrite sur un mur de Karnac. La suite des événemens ultérieurs de l'histoire d'Égypte est représentée à Karnac au moins par quelques vestiges. On y a trouvé le nom d'*Amyrtée*, qui défendit son royaume contre les Perses ; le nom de *Nectanébo*, qu'une légende, enfantée par l'orgueil égyptien, faisait père d'Alexandre, comme une légende née de la vanité persane faisait d'Alexandre un frère de Darius ; enfin, le *frère d'Alexandre* a gravé son nom, qu'un autre a fait si grand, sur le granit des antiques constructions qui datent des premiers Thoutmôsis ; puis sont venus les *Ptolémées*, et si l'on reconnaît comme toujours, au goût de la sculpture et au dessin des hiéroglyphes, une époque de décadence, l'architecture a un air de grandeur digne des Pharaons. C'est par un pylône élevé sous *Épiphane* qu'on entre dans la salle aux colonnes, et cette entrée ne la dépare point. Ce sont les *Ptolémées* qui ont dressé les trois grands pylônes du nord, du sud et de l'est. Le nom de *Tibère*, accolé à celui de *Ramsès-le-Grand*, complète cette série de siècles, représentés par les différens monumens dont se compose ce monde de ruines et de souvenirs, que, du nom d'un humble village situé à son ombre, on appelle *Karnac*. Enfin, ce sont ces magnifiques débris que nos soldats, qui étaient des héros, mais point des antiquaires, ont salués de leurs applaudissemens. Le canon y a retenti dans une fête nationale célébrée par le général Béliard en l'honneur de la république française, cette dernière puissance qui vient clore la liste de toutes les puissances tombées dont ce lieu retrace le souvenir, et qui, elle aussi, fait partie de leur glorieux passé. »

Polémique Philosophique.

NOUVELLE EXPLICATION
DE L'ORAISON DOMINICALE.

PAR LES FOURIÉRISTES.

Nous ne cessons de répéter dans nos *Annales* que la grande hérésie de l'époque actuelle, hérésie qui fait tous les jours plus de progrès et qui menace d'engloutir la Révélation divine, réelle, traditionnelle, extérieure, historique, c'est un Christianisme humain, c'est-à-dire un christianisme nouveau provenant d'une révélation prétendue directe de Dieu à l'homme, révélation intérieure, particulière, livrée à l'interprétation humaine. Or, voici que les principaux organes du Christianisme commencent à s'apercevoir de cette tendance, mais malheureusement aucun, ou peu, savent voir le mal dans ses principes et y appliquer le remède propice. Bien plus, la plupart ne s'aperçoivent pas que ces contrefacteurs audacieux du Christianisme ne font qu'appliquer les principes posés par les maladroits défenseurs du Christianisme véritable. Nous allons voir ce spectacle renouvelé par un journal protestant de réputation, le *Semeur*. Voici son article que nous approuvons pour le fond mais que nous faisons suivre de quelques observations :

« Il existe de nos jours une manie fort étrange et en même tems fort répandue : c'est de vouloir à toute force, quoi qu'il en coûte au bon sens, et peut-être à la bonne foi, porter le nom de *chrétien*.

» Les *pantheistes* les plus déterminés, les *scptiques* les plus complets ne s'en font pas faute. Après avoir exposé des opinions absolument contraires aux principes du Christianisme, ils invoquent l'autorité du Christ. A les entendre, jamais Pères de l'Église, jamais docteurs de Sorbonne ou pasteurs de Genève n'ont compris l'Évangile comme eux. Cela est vrai, effectivement, mais dans un tout autre sens que celui qu'ils imaginent.

» Si quelque pamphlétaire invente une politique monstrueuse, et s'empporte jusqu'à demander de sanglantes hécatombes, c'est le Christ qu'il rend responsable de ses cruelles utopies.

» Si quelque ouvrier mal guidé par son esprit, et plus mal dirigé par sa conscience, rêve le partage des biens, et au besoin le vol à main armée, c'est encore sur la parole du Christ qu'il prétend appuyer ses abjectes passions.

» Qui est-ce qui n'est pas chrétien, dans ce tems-ci? Vous verrez qu'on finira par n'en refuser le nom qu'à ceux qui en acceptent les données fondamentales. Les véritables chrétiens, ceux qui cherchent leur foi dans les Écritures, et qui reçoivent humblement la doctrine révélée, seront qualifiés de païens ou de quelque titre analogue, et le certificat de chrétien sera réservé aux hommes qui font du Christianisme la plus indigne parodie.

» Tout le monde ne sait pas quelle est l'intrépidité d'interprétation qui devient à la mode aujourd'hui. Sous les termes les plus clairs et les plus simples de l'*Évangile* on découvre les dernières profondeurs du *Socialisme*. Le Fils de l'homme, en parcourant les plaines et les montagnes de la Judée, annonçait aux Israélites tout ce qu'enseigne, à l'heure qu'il est, tel orateur de club ou tel faiseur de libelles communistes. En voici un spécimen que nous citons pour l'instruction de nos lecteurs : c'est l'explication la plus nouvelle de l'Oraison dominicale ; on la trouve dans la *Démocratie pacifique* du 2 octobre.

» Lorsque Jésus-Christ, sur la montagne, parla pour la première fois au peuple assemblé, il enseigna aux *prolétaires*, à tous les *opprimés*, cette prière sublime : *Notre Père, qui êtes aux cieux, — que votre règne arrive, — que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, — ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal.*

» *Que votre règne arrive !* Ou cette phrase est menteuse comme une Charte, ou elle veut dire : Vienne le règne de la vérité, de la liberté et de la justice ! — *Que votre volonté soit faite sur la terre !* c'est-à-dire : Périssent l'erreur, la misère, l'oppression, l'exploitation de l'homme par l'homme ; viennent la fraternité, la solidarité, l'association, l'harmonie ! — *Ne nous laissez pas succomber à la tentation !* c'est à dire : Loin de nous l'indigence qui pousse au vol,

» à la prostitution, à la guerre civile ! — *Délivrez-nous du mal !*
 » oui, délivrez-nous du travail répugnant, insalubre, mal rétribué,
 » mal garanti ; aidez-nous à sortir des limbes sociales, pour entrer
 » dans une société plus conforme à la dignité humaine comme à la
 » bonté de la Providence ! »

» Respirons un peu après cette tirade. On s'est souvent moqué des tours de force des commentateurs, mais ceci dépasse la mesure de ce qu'on peut permettre, même aux plus excentriques, et les bonnes intentions de l'interprète ne l'excusent nullement.

» Observez d'abord qu'il suppose, par une hypothèse gratuite, que Jésus-Christ ne s'adressait qu'à des *prolétaires* et à des *opprimés*. Le Sauveur du monde parlait à tous, grands et petits, prêtres et membres de la synagogue, docteurs de la loi et simples femmes. Et s'il dit quelque part que l'Évangile est annoncé aux pauvres, cette parole indiquait, non qu'il s'était exclusivement tourné vers eux, mais que les pauvres se montraient généralement plus attentifs à sa parole. Quant aux *opprimés*, il est remarquable que l'Évangile tout entier ne contient pas un seul mot qui provoque la résistance à l'oppression civile. On aura beau faire : le Christianisme est en dehors et au-dessus des querelles politiques dont nous sommes agités.

» Il faut noter ensuite que le commentateur mutile la prière dominicale. Pourquoi supprimer la première demande : *Que votre nom soit sanctifié !* et celle-ci : *Donnez-nous notre pain quotidien !* et encore : *Pardonnez-nous offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?* Le docteur de la *Démocratie pacifique* a-t-il craint de ne pouvoir pas renfermer ces requêtes dans la théorie phalanstérienne ? En vérité, il est trop modeste ; avec son système d'interprétation, cette partie de l'Oraison dominicale ne devait pas l'embarrasser plus que le reste.

» Nous n'avons aucune envie de réfuter point par point le commentaire que nous avons cité. Deux choses seulement y doivent être signalées.

» La première, c'est que l'auteur paraît être complètement étranger à la *notion du mal*, selon l'esprit de l'Évangile. Pour notre socialiste, le mal est synonyme de misère matérielle, de travail répugnant et incertain, d'indigence ou d'infériorité sociale, et le *bien* n'est autre

chose, dès lors, que l'état d'aisance, le travail *attrayant*, le *droit au travail*, l'égalité dans les jouissances du monde. Qu'il y ait là un certain mal et un certain bien, soit ; mais ce n'est que la moindre partie de l'un et de l'autre. Le *mal*, dans la langue du Christianisme, est incomparablement plus vaste et plus profond ; il comprend tout ce qui dégrade l'homme, tout ce qui est opposé aux *lois de la conscience* et à la *volonté* de Dieu. Ce mal peut se rencontrer, et se rencontre en effet chez le riche non moins que chez le pauvre, et quelquefois à un plus haut degré. De même pour l'idée du *bien*. Le commentateur fouriériste descend dans ses explications fort au-dessous, non seulement de la philosophie antique, mais de la religion païenne ; il s'abaisse jusqu'aux élémentaires conceptions de l'homme sauvage.

La seconde observation à indiquer, et qui est semblable à la première, c'est que le nouvel interprète de l'Oraison dominicale semble ne tenir aucun compte de la *vie à venir*. Tout pour lui est dans le présent. Que l'homme soit bien nourri, bien vêtu, bien divertie sur cette terre, et cela lui suffit. Son idéal ne s'élève pas plus haut ; son espérance ne va pas au-delà. Que la vie actuelle doive entrer en ligne de compte nous y souscrivons. Il ne faut rien outrer, et les mystiques qui traitent les choses terrestres comme absolument indignes de nous occuper, font, nous en avons peur, un système bon pour l'école, non pour la réalité. Mais l'erreur inverse est plus forte encore, et si le rédacteur de la *Démocratie pacifique* avait bien voulu lire une seule fois le *Nouveau-Testament*, il aurait vu partout que la vie éternelle est présentée comme le but, et la vie d'ici-bas comme un simple moyen. Malheureusement, on ne se donne guère aujourd'hui la peine d'étudier les matières dont on parle, et pour la science comme pour les actes, on veut être chrétien au meilleur marché possible. Nous n'en félicitons pas notre époque ! •

Que le *Semeur* nous permette de lui faire les observations suivantes :

1° Quant les fouriéristes interprètent ainsi l'Oraison dominicale et y trouvent leurs propres théories et leurs propres pensées, que font-ils autre chose que ce qu'a fait Luther, et tous les protestans après lui ? Chacun d'eux n'a-t-il pas trouvé quelque explication nouvelle de

¹ Le *Semeur*, n° 41, 1848.

l'Écriture? Pourquoi interdire ce droit aux fouriéristes? L'auteur même de l'article en offrant une autre explication de ce texte, sur quoi se base-t-il? Il met de côté la tradition, ce qui serait la méthode catholique, alors il ne peut avoir recours qu'à sa raison particulière, et il faut forcément qu'il soutienne, ou que cette raison voit directement la vérité, ou que Dieu la lui révèle intérieurement. Mais alors comment peut-il logiquement refuser ce même droit et cette même faveur aux fouriéristes? Toute son argumentation se réduit donc à dire : Vous avez tort et c'est moi qui ai raison.

2° Quand il définit le mal *tout ce qui est opposé aux lois de la conscience et à la volonté de Dieu*, ne tombe-t-il pas lui-même dans le travers qu'il reproche aux fouriéristes? Que font-ils si ce n'est de mettre les lois de leur *conscience* avant la *volonté* de Dieu, c'est-à-dire leur *pensée* avant la *parole* de Dieu? Qu'il veuille bien nous expliquer ce que c'est que ces *lois* qui sont autre chose que la *volonté* de Dieu? Nous le répétons, ce sont là des questions insolubles pour toutes les personnes qui ont renoncé à la méthode traditionnelle : il ne reste plus qu'un *mysticisme*, ou *illuminisme* confus, qui conduit droit et forcément au *panthéisme*.

A. B.

Correspondance.

LETTRE D'UN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

SUR

NOTRE DISCUSSION AVEC M. L'ABBÉ ESPITALIER.

Monsieur le directeur,

C'est avec une véritable satisfaction que j'ai lu la *lettre* de M. l'abbé Espitalier, insérée dans le numéro de mai dernier, p. 360 de vos *Annales*. Cette lettre dénote un homme qui, nourri de fortes études, raisonné avec justesse et clarté soit en philosophie, soit en théologie. Quoique vous ne paraissiez pas tout à fait d'accord avec lui, je crois qu'il n'y a aucun *dissentiment* quant au fond de la question. Vous me permettrez donc de me jeter dans la mêlée pour faire cesser tout désaccord entre vous et lui ; car il n'y a qu'un malentendu, et j'ajouterai un défaut d'explication plus détaillée à faire disparaître, pour ôter tout dissentiment.

Vous êtes d'accord avec M. l'abbé Espitalier que la *méthode scholastique* était *aristotélicienne*, par conséquent *rationaliste* ; « parce que, comme vous » le dites (p. 366), je vois les définitions, divisions, expressions avec les citations des livres d'*Aristote*, d'où elles sont extraites. » M. l'abbé Espitalier laisse là le *moyen*, la *méthode* dont il n'est plus question, puisque vous êtes d'accord là-dessus, et va plus loin à l'occasion de certaines paroles que vous avez avancées et qui n'ont pas la portée qu'il leur suppose. En parlant de la *méthode*, vous aviez dit que « l'enseignement de la scholastique est basé, » fondé sur Aristote et ses commentateurs. » M. l'abbé Espitalier prenant vos paroles dans un sens que vous n'aviez pas eu l'intention de leur donner, a cru qu'il ne s'agissait plus de la *méthode*, mais du *fondement* de l'enseignement et de la *base même* de la foi. Aussi ajoute-t-il « que si le fondement de la foi » qui animait les scholastiques était *rationaliste*, il fallait dire que non seulement la *méthode* était *rationaliste*, mais encore que la *base même*, l'*enseignement* tout entier de la religion l'auraient été ; » ce qui certainement est bien loin de votre pensée, car p. 319, vous ajoutez : « Nous ne répondons qu'une » chose, c'est que celui qui ne croirait pas que la religion est révélée de » Dieu, ne croirait pas complètement le *symbole catholique*. » Vous auriez pu dire *ne croirait nullement le symbole des apôtres*. (P. 371) vous ajoutez « que le Christ est le seul fondement de l'Eglise, et l'Eglise est son inter- » prète. » D'après cela vous êtes au fond d'accord avec M. l'abbé Espita-

lier; mais vos réponses auraient eu besoin de plus de développement, car à ne regarder les choses qu'à la superficie, l'on croirait que vous tombez dans l'erreur que vous voulez éviter et que vous combattez partout où vous la rencontrez. En effet par vos réponses générales, on pourrait dire : « que la foi est » toujours bonne, quelque soit son *fondement*, ou *motif* qui nous fait croire, » tandis que pour vous, comme pour tout véritable chrétien, la foi n'est véritable qu'autant que son objet formel ou motif est basé sur l'autorité de » Dieu qui révèle les vérités qui sont l'objet matériel de notre foi, » pour m'exprimer comme les théologiens.

C'est ce que vous faites assez entendre, en disant que « celui qui ne croirait » pas que la religion est révélée de Dieu, ne croirait pas complètement le » symbole des apôtres. » C'est bien dire implicitement que le fondement ou le motif de notre foi est Dieu qui révèle, et que notre foi n'est pas établie *sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu*¹.

Quant à la foi des simples ou ignorans et celle des gens éclairés, elle est bien la même et quant à l'objet matériel et quant à l'objet formel, mais elle diffère accidentellement en ce que les personnes instruites croient *explicitement* plus d'articles que celles qui ne connaissent que les articles nécessaires au salut.

Voilà ce que M. l'abbé Espitalier demande, et ce que vous croyez comme lui avec l'Eglise. Il n'y a donc plus de dissentiment entre vous et lui.

Quant aux différentes *méthodes* de Descartes, de Malebranche, de Lamennais, d'Hermès et des protestans, il y aurait bien des choses à dire, mais ce n'est pas ici le lieu. Du reste toutes ces *méthodes* n'ont pour base que le rationalisme envisagé sous différentes faces.

Veillez agréer l'assurance du respect et de l'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.,

Directeur au séminaire de....

Nous n'ajoutons rien à cette lettre, si ce n'est que nous avons toujours soigneusement distingué la *méthode* pour arriver à la foi, du *fondement* même de la foi. Bien des gens arrivent à la foi par le *rationalisme*, mais comme c'est là un chemin de traverse, il faut l'éviter parceque le plus grand nombre s'y perd, reste en chemin et n'entre jamais dans l'Eglise.

A. B.

¹ Saint Paul, 1 Corinth., II, 5.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. ROME. — *Allocution de notre Très-saint-Père Pie par la Providence divine, IX^e du nom, sur la mort de Mgr Affre, archevêque de Paris.*

Mgr Sibour, évêque de Digne, a été préconisé pour le siège de Paris, dans le consistoire du 11 septembre. Après cette nomination Sa Sainteté Pie IX, a prononcé le discours suivant, où il rend un juste hommage à la mémoire de Mgr Affre.

Vénérables Frères,

Nous nous empressons aujourd'hui de faire cesser le veuvage de l'illustre Eglise métropolitaine de Paris, et Notre charité pontificale Nous impose en cette occasion, Vénérables Frères, le devoir de rendre, dans votre auguste assemblée, un témoignage solennel et plein d'amour à l'illustre Evêque de cette Eglise, dont la mort cruelle Nous causa une si vive douleur. Vous le comprenez, Nous parlons de Notre Vénérable Frère *Denis-Auguste Affre*, qui, distingué par la piété, par la charité, par le zèle et les autres vertus sacerdotales, ne négligea rien, dans l'administration et le gouvernement de ce diocèse, pour défendre la religion catholique, fortifier la discipline ecclésiastique, éloigner des pâturages empoisonnés, amener dans les pâturages salutaires les brebis confiées à sa foi, pour secourir de toute manière, consoler, relever les pauvres, les malheureux, et, par ses paroles et par ses exemples, gagner tout le monde au Christ. Cet Evêque a poursuivi son troupeau d'un tel amour que, remplissant magnifiquement la charge du bon pasteur, il a donné un grand et admirable exemple de charité chrétienne, spectacle aimé de Dieu, des anges et des hommes. Lorsque, en effet, au mois de juin dernier, une lugubre guerre civile s'éleva dans Paris, Lui, vous le savez, s'oubliant complètement soi-même, uniquement inquiet et préoccupé du salut commun des autres, du désir d'apaiser les mouvemens violens et ensanglantés des citoyens, de détourner entièrement de son troupeau les pertes, les massacres et les ruines, animé d'un courage vraiment chrétien et épiscopal, au mépris des périls les plus sérieux, il n'hésita pas à se jeter entre les combattans. Là, pendant qu'il s'efforçait de rappeler les citoyens armés les uns contre les autres à des sentimens, à des desirs, à des desseins de paix, de calme, de tranquillité, de mutuelle concorde, frappé d'une blessure mortelle, il donna sa vie pour ses brebis.

Tout le monde voit quelle gloire le clergé et l'épiscopat, non seulement de l'illustre nation française, mais encore de tout l'univers catholique, reçoivent de cet acte admirable de charité chrétienne qu'aucun siècle à venir ne passera sous silence et que la postérité la plus reculée n'oubliera jamais. Cette charité si ardente, qui porta notre Vénérable Frère à s'offrir, comme en holocauste au Dieu bon et tout-puissant, pour son troupeau, pour toute la nation française; la religion et la piété souveraine avec laquelle, le cœur plein de joie, il accueillit la mort, nous donnent le droit d'espérer que de cette triste station

de la vie mortelle, il s'est envolé dans la patrie éternelle et bienheureuse, et que là il a reçu du divin Prince des pasteurs la couronne de gloire que rien ne peut ternir. Cependant, puisque la fragilité de la nature humaine est si grande, puisque telle est sa condition, que les cœurs les plus religieux emportent souvent quelque chose de la poussière du monde, Nous n'avons pas négligé d'offrir au Père très-clément des miséricordes les prières, les supplications et les sacrifices pour l'Evêque mort. Nous ne Nous sommes pas contenté de le faire en particulier, mais encore dans des obsèques publiques, célébrées selon le rit solennel, dans notre Basilique patriarcale Libérienne, et Nous avons voulu y assister Nous-même avec plusieurs d'entre vous, avec tous ceux de Nos Vénérables Frères les Evêques qui demeurent dans Notre auguste cité et avec le Collège des Chanoines de cette Basilique, afin de rendre publiquement, par ces honneurs inaccoutumés, un témoignage particulier à la vertu de cette homme d'illustre mémoire.

Nous Nous confions dans cet espoir : l'Evêque qui, vivant, a tant aimé la France, la regardant avec amour, du royaume des cieux, obtiendra de Dieu, par ses prières, que toutes les erreurs et toutes les calamités en étant extirpées, la foi catholique, la vertu, la piété y croissent et y fleurissent chaque jour davantage au sein d'une véritable prospérité. Et ici, Vénérables Frères, il Nous est doux de donner à l'illustre nation française les louanges qui lui sont dues; car, au milieu même des tems les plus agités et des plus tristes vicissitudes, elle n'a pas cessé de donner des marques éclatantes de son amour, de son dévouement, de sa vénération pour la Religion Catholique et pour cette Chaire de Pierre.

En terminant, lorsque le cœur rempli d'une incroyable affliction, Nous voyons à quelles incessantes et effroyables tempêtes la République chrétienne est partout en proie, et par quelles opinions monstrueuses les esprits des hommes, surtout des hommes sans prévoyance et sans expérience, sont déplorablement séduits et bouleversés au grand détriment de notre religion très-sainte et de la société civile elle-même, Nous ne pouvons Nous empêcher de mettre cette occasion à profit pour vous exciter, Vénérables Frères, et pour Nous exciter Nous-même à ne jamais cesser, ni le jour, ni la nuit, de crier, dans l'humilité du cœur, au Seigneur Notre Dieu, afin que, dans sa vertu toute-puissante, Il commande aux vents et à la mer, et que la tranquillité se fasse; et afin qu'il daigne, dans l'abondance de sa miséricorde, ramener heureusement les hommes égarés, de la nuit des erreurs et du bourbier des vices, aux voies de la justice et de la vérité.

Lettre de Pie IX à l'évêque de Vannes, sur le rétablissement de la liturgie romaine.

On lit dans la *Bretagne*, journal de Vannes :

Vers la fin de l'année dernière, notre évêque s'adressa au souverain Pontife, et, après avoir exposé à Sa Sainteté l'état de notre diocèse, lui demanda ses ordres relativement à la liturgie.

Pie IX répondit qu'il verrait, avec joie et reconnaissance, le retour du diocèse de Vannes à la liturgie romaine, et qu'il ne pouvait qu'encourager ce projet de toutes ses bénédictions. Le vœu du Saint-Père connu, M. l'évêque s'empressa d'annoncer à son diocèse, qu'à partir du 1^{er} janvier 1850, nous reviendrions à cette vieille et sainte liturgie romaine qui était la sienne il y a à peine soixante ans.

Les membres du clergé ne s'étaient pas encore trouvés réunis en assez grand nombre pour offrir au digne pasteur du diocèse, l'expression de leur reconnaissance. Aussi ont-ils saisi, avec bonheur, l'occasion que leur offrait la retraite annuelle. Avant la clôture des exercices, le vénérable curé de Baud, chanoine honoraire de la cathédrale, a été chargé, par ses confrères, d'être l'interprète de leurs sentimens.

Voici la lettre de *S. S. Pie IX* à M. de la Motte, évêque de Vannes :

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons été comblé de joie, vénérable Frère, par votre lettre si respectueuse du 13 décembre dernier, dans laquelle nous avons appris que déjà vous aviez résolu de rétablir dans votre diocèse la sainte liturgie de l'église romaine, et que les chanoines de votre cathédrale l'ont adoptée avec le plus vif empressement.

» Nous ne pouvons que donner les plus grands éloges au zèle qui vous a porté à rappeler votre diocèse au rite de l'Église mère et maîtresse de toutes les autres; et nous félicitons vivement les chanoines d'avoir, par leur conduite, montré clairement à tous de quelle vénération profonde ils sont pénétrés pour l'Église romaine.

» Vous apprendrez par le rescrit de la sacrée congrégation des rites, que nous avons fait adresser à votre fraternité, de quelle manière nous nous sommes rendus à vos désirs en ce qui concerne le propre des saints de votre diocèse.

» Ne cessez jamais, vénérable Frère, de montrer un zèle toujours plus grand à soutenir et défendre chez vous la doctrine, les droits, la discipline de l'Église catholique, à travailler au salut de votre troupeau bien-aimé; ne négligez rien pour l'éloigner des paturages empoisonnés et le conduire à ceux où il trouvera le salut.

» Enfin recevez comme gage de notre amour tout spécial pour vous la bénédiction apostolique que nous vous donnons de toute l'affection de notre cœur, et avec toute l'effusion de notre tendresse, à vous, vénérable frère, aux chanoines, et à tous les fidèles tant clercs que laïques qui vous sont confiés.

» Donné à Rome, près Sainte-Marie Majeure, le 19 janvier 1848, la 2^e année de notre pontificat.

» PIE IX. »

Ouvrages mis à l'index. — Un décret en date du 18 septembre met à l'index les livres suivans :

1^o *Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, par M. Cabet, ex-procureur-général, ex-député.

2^o *Nouvelle théologie philosophique, avec un examen critique des dogmes*, etc., par M. Emile Hannotin.

3^o *La Science populaire de Claudius, simples discours sur toutes choses*.

ASIE.

Nouvelles de la propagation des croyances et de la civilisation catholique en Tartarie.

TARTARIE. — *Lettre de M. Cabet*, lazariste, datée de la Tartarie, juin 1842. L'apôtre chrétien désirant fonder une mission chez les *Mongols*, pense qu'il est indispensable auparavant de visiter ces peuples chez lesquels aucun voyageur n'avait pénétré depuis longtems; il part avec deux *lamus mongols*

qu'il avait convertis et qui avaient reçu les noms de *Pierre* et *Paul*. Ses bagages consistent en une tente, une chaudière, des clous pour fixer la tente, un marteau, un vase en bois et une pelle, et de plus deux dromadaires. — Départ, le 10 juillet 1842, avec une caravane qui se rendait au royaume de *Souniout*. — Il traverse le *Chahar*, habité par 8 bannières tartares, formant la réserve de l'armée impériale chinoise, en repos depuis longtems; ils sont appelés en ce moment pour défendre l'empire contre les Anglais. Du lever du soleil à midi, tout ce peuple de bergers, en paix depuis plus de 10 générations, est transformé en soldats, et part sans le moindre retard. — A la frontière de l'empire ils immolent un cavalier, dans le sang duquel ils trempent leurs lances. — On traverse les *Mongous halchas*, les plus vigoureux de la Tartarie. — Toujours une immense et interminable plaine. — Le 9^e jour, sortie du pays de *Chahar* et entrée dans le royaume de *Souniout*, dont les habitans transportent les marchandises russes en Chine, et celles-ci en Russie. — Rencontre d'étangs sur la surface desquels le sel se forme de lui-même; mine de sel gemme dont les Tartares font grand commerce. — Entrée dans le désert de *Gobi*, ou *terre aride*, sans verdure et sans eau, de 100 lieues de large et de 400 de longueur; terre désolée et presque inhabitée. Le peuple esclave du prince. — Entrée dans le pays des *Halchas* qui comprend 86 états, dont 3 ont le titre d'empire. — Entrée dans le *Mourguevent* un de ces états, en 4 jours. Mœurs patriarcales: les impératrices, les reines et les princesses vont elles-mêmes chercher l'eau au puits, abreuver les troupeaux, recueillir de la bouse dans le pan de leur robe pour faire du feu, traire les vaches, etc. — État de *A-hai-gong*, peuple de hardis voleurs; de *Tai-ki*, ou *princes de sang*; — Arrivée dans les états du grand *Lama* de Tartarie, pays agréable et fertile, à vallées et à fleuves. — Arrivée à la grande pagode du *Grand Couren*, ou *lieu de rassemblement*, célèbre pèlerinage et grand marché tartare. — La monnaie est du thé. — Palais du grand lama; entouré de plus de 20,000 Lamas ou religieux ayant la tête rasée, et vivant dans le célibat; quelques-uns seulement étudient les prières et résident dans les pagodes. — *Grand lama* dont le pouvoir religieux s'étend sur tous les pays tartares. (Voir ci-après la description de ce prince et de son séjour). — Excursion à *Kiatha*, premier poste russe, mais ils sont volés en route pendant leur sommeil. — Retour à *Sivang* d'où ils étaient partis 2 mois et 1/2 auparavant. — Quelques considérations sur les Tartares *mongous*; sobres, endurcis au froid, immobiles, ne changeant rien à leurs anciennes coutumes; c'est une antiquité toujours vivante, on se croirait au milieu d'un de ces peuples anciens dont parle l'Écriture. « S'ils parlent » d'un homme riche, l'énumération de ses biens se fait comme celle des patriarches dans la Bible: il a tant de centaines de dromadaires, tant de troupeaux de bœufs, tant de moutons. S'agit-il d'un roi, on dit: sa ville est à tel » endroit, comme il est dit des rois de Chanaan; et, en effet, il n'y a qu'une » ville par royaume, tout le reste du pays est couvert de tentes. Les Tartares » élèvent aussi sur les hauteurs des monceaux de pierres, comme Jacob et » Laban firent sur le mont Galaad; on voit le sommet de chaque colline » couronné de ces monumens informes, qui sont aujourd'hui l'objet d'un » culte superstitieux; et telle était peut-être aussi l'adoration sur les hauteurs, » si commune aux Juifs, et cependant si réprouvée par l'Écriture. On dit encore que dans quelques endroits de la Mongolie on voit des hommes d'une » taille monstrueuse, comme il en existait au tems de la nature primitive:

» mais comme je n'en ai point aperçu dans mon voyage, je n'ose pas me faire
» garant de cette assertion.»

(Extrait du n° 116 des *Annales de la propagation de la Foi.*

Description de l'habitation et de la personne du Grand Lama actuel. — Le
Grand Lama habite une vallée dite le *Grand Couren*.

« *Couren* en langue tartare veut dire *lieu de rassemblement*. Celui-ci s'appelle le *Grand-Couren*, sans doute à cause de la multitude qui le fréquente ou qui l'habite; il est, de plus, le principal marché de toute la Tartarie; dromadaires, chevaux, bœufs, moutons, y arrivent par nombreux troupeaux, et comme à un rendez-vous général; on y trouve aussi en abondance les produits de la Russie, tels que draps, velours, toiles fines, etc. Les transactions se font, au lieu de monnaie, avec des masses de thé, préparées en forme carrée de la grosseur d'un livre in-8°. Quelque objet que l'on achète, le prix roule toujours sur un certain nombre de thés; par exemple, on demandera : Combien de thés voulez-vous de ce cheval, de ce chameau? La convention faite, si on n'a pas de thés, on peut payer en argent; un thé représente la valeur de deux mas¹, et cinq thés équivalent à un taël.

» La grande Lamaserie, située à une demi-lieue de la ville commerçante, est bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline; au milieu est le palais du grand Lama, à l'entour sont groupées les maisons qu'habitent les religieux subalternes, au nombre de vingt mille. Tous les bâtimens sont construits en briques. Il serait difficile de déterminer à quel ordre d'architecture ils appartiennent, car ils ne ressemblent en rien aux monumens d'Europe : ce sont en général, de grands édifices carrés, couverts de tuiles vernissées pour la plupart. Le pays donné au grand Lama pour sa demeure, est à peu près de quatre journées de long sur autant de large; c'est là son domaine temporel; pour son pouvoir religieux, il s'étend sur tous les pays tartares.

» On voit au *Grand Couren* comme une représentation solennelle et continue de toute les nations nomades de l'Asie. Les deux bords du fleuve, le fond de la vallée, les diverses collines, tout est couvert de tentes et de pèlerins; c'est un mouvement perpétuel de pavillons qui se dressent ou qui se ploient; il arrive des caravanes de tous les côtés et il en part dans toutes les directions. Les *Solons*, les *Houmaris*, les *Tagouris* de la Daourie, toutes ces nations qui habitent les bords du *Saghalien*, s'y rencontrent avec les *Elcuths*, les Tartares de la mer Bleue, *Ourianghaïs* et autres peuplades venues du fond de l'Asie centrale : il semble que toute la Tartarie, de l'orient à l'occident, du midi au nord, ait de concert fait vœu d'entretenir là, aux pieds de son idole, une adoration perpétuelle. Ces pèlerins, venus quelquefois de cinq à six cents lieues, avec leur famille toute entière femmes et enfans, aspirent après le moment où il leur sera donné d'aller se prosterner devant *le Saint*, et de lui faire agréer leurs offrandes : une imposition de sa main sur leur tête est tout ce qu'ils en attendent, et ils ne croient pas cette faveur trop chère, bien qu'achetée par des fatigues inouïes et par les présents les plus magnifiques.

» Le grand Lama d'aujourd'hui est un jeune homme de vingt-cinq à vingt-

¹ Le mas vaut environ 75 centimes.

» six ans, né dans le Thibet, et intrônisé au *Grand Couren* depuis une
 » dizaine d'années. Voici comment s'obtient cette place. Quant le grand Lama
 » est mort, on brûle son cadavre et on attend que son âme transmigre dans
 » le corps de quelque homme vivant. Quelque temps après, dit-on, un en-
 » fant, quelquefois de quatre ou cinq ans et n'importe en quel endroit de
 » la Tartarie, se met tout-à-coup, sans que rien ait fait prévoir cet événement,
 » à parler un langage inconnu, à tenir des propos extraordinaires et à dis-
 » senter de choses qu'il n'a jamais apprises : il déclare qu'il est le Lama d'une
 » telle pagode, dont l'âme vient de transmigrer en lui, et il demande qu'on
 » le reconduise à son ancien temple. La nouvelle en est aussitôt portée à la
 » Lamaserie dont le siège est vacant. Celle-ci accourt en grande pompe, et
 » après qu'elle s'est convaincue par des épreuves que cet enfant a réelle-
 » ment les signes de sa mission, elle l'emène à la pagode, lui fait apprendre
 » les rites et les prières du culte auquel il doit présider, et le met en possession
 » de toutes les prérogatives du grand Lama. Ces prétendues transmigrations
 » lamasques s'opèrent ordinairement dans le Thibet, ; celui qui en est fa-
 » vorisé est appelé par les Chinois *Ho-foo*, ou *Foo vivant*.

• Le Lama du *Grand Couren* jouit peut-être de la puissance la plus abso-
 » lue qui soit dans le monde. Tous ces peuples innombrables qui viennent
 » lui rendre hommage, se regardent comme ses sujets et croiraient commettre
 » le plus grand des crimes, s'ils résistaient à sa volonté. Il n'aurait qu'à
 » commander, et à l'instant toute la Tartarie ébranlée dans ses profondeurs,
 » depuis la mer du Japon jusqu'aux montagnes du Turkestan, se soulèverait
 » à sa voix ; ces hordes nomades, poussant devant elles leurs troupeaux, em-
 » menant à leur suite leurs femmes et leurs enfants, n'auraient qu'un cri,
 » qu'un élan pour se ruer comme des bêtes fauves vers le but assigné à leur
 » dévastation par celui qu'elles révèrent comme leur divinité vivante. Ce fut
 » peut-être ainsi que s'accomplirent, sous l'inspiration de Lamas inconnus,
 » ces inondations de barbares par lesquelles l'Europe fut ravagée à diverses
 » époques. Depuis bien des années ces peuples paraissent dormir en paix ;
 » aucun bruit de guerre ne les agite : cependant, quand on entre dans leurs
 » confidences, on voit qu'ils nourrissent leurs loisirs de belliqueux projets
 » d'envahissement et de domination ; ils se repaissent de certaines traditions
 » qui leur promettent encore de fabuleuses conquêtes ; petits et grands, tous
 » sont dans cette croyance et en font le sujet favori de leurs entretiens ; c'est
 » comme un bruit vague, un bourdonnement sourd et prolongé qui se trans-
 » met de tente en tente, et retentit continuellement comme un immense et
 » lointain orage. A les en croire, le moment fixé pour une levée en masse ne
 » paraît pas éloigné ; s'ils l'effectuent, leur premier mouvement sera proba-
 » blement funeste au repos de la Chine. »

(*Idem.*)

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 106. — Octobre 1848.

Polémique Philosophique.

DU PAGANISME EN PHILOSOPHIE

ET

DE SON INFLUENCE SUR LA THÉOLOGIE.

PREMIÈRE PARTIE. — *Deuxième Article*¹.

Etat primitif et fin de l'homme à la fois naturels et surnaturels. — Sa chute. — Trois guides pour l'homme. — La révélation s'est convertie en tradition. — Conservée imparfaitement par les peuples païens. — Mieux conservée par les peuples que par les philosophes. — Comment les Hindous ont supposé l'intuition directe et l'illuminisme. — Ce système constitue proprement une participation à la divinité. — Les chrétiens qui admettent l'intuition directe sont païens. — Principes païens de nos principaux philosophes chrétiens. — La philosophie grecque est une copie de celle des Hindous. — Preuves. — La plupart des philosophes modernes, même catholiques, veulent faire revivre les principes païens de Platon.

I.

SOLI SAPIENTI DEO² ! A Dieu, seul sage !

Lorsque le grand apôtre faisait la dédicace de sa magnifique *Épître aux Romains*, il ne faisait qu'exprimer cette incontestable vérité, que Dieu est la source unique de toutes les vérités et de toutes les vertus ; que de cette source divine sortit la *révélation*, nommée ensuite *tradition*, pour se partager en deux fleuves, l'un toujours pur et toujours abondant chez le peuple d'élite, l'autre souillé et souvent tari chez les nations infidèles. Et si des dogmes présents de la religion catholique on peut remonter d'un cours non interrompu à la source première,

¹ Voir le 1^{er} art. au n° 101, t. xvii, p. 325.

² *Rom.*, xvi, 27.

de même en partant des erreurs actuelles, qui ne sont que des vérités altérées, on peut parvenir à cette révélation primitive, en montrant de distance en distance la manière dont ces vérités ont été altérées et la cause de leur altération. Ainsi toutes les civilisations se touchent ; toutes les doctrines se tiennent par la main. Chacune est amenée et expliquée par la précédente en remontant ainsi jusqu'à la première.

« Le fil de la civilisation, dit un judicieux critique, ne se rompt jamais ; les peuples s'enchaînent et se continuent, et le développement de l'esprit humain et l'indépendance de la pensée individuelle ne sont que des chimères philosophiques. A moins qu'une lumière divine n'apparaisse au genre humain, il ne se produit rien dans le monde moral et religieux, dont le germe et le principe ne préexistent dans les idées enseignées et reçues. Les philosophies restent toujours enchaînées dans le cercle que leur traçent les dogmes religieux ; elles ont la puissance de nier, mais non pas celle de créer des systèmes qui soient vraiment neufs. Dieu s'est réservé à lui seul le don de la création ¹. »

Voyons donc quelle est la nature de cette création.

Le Christianisme révélant à l'homme ses nobles destinées, lui apprend que du sein de l'éternité, Dieu, perfection infinie, unité pure en trois personnes, se suffisant à lui-même et trouvant son bonheur dans la jouissance de ses propres perfections, voulut, par un mouvement spontané de son amour et par un acte parfaitement libre de sa volonté, *créer, tirer de néant*, des êtres à des degrés différens, pour leur communiquer son bonheur d'une manière proportionnelle aux desseins que sa sagesse avait formés sur eux.

Au sommet de cette échelle il avait placé les intelligences pures qui devaient approcher le plus près de lui.

Un peu au-dessous il établit l'homme ; il l'établit à la fois dans deux ordres de dignités bien différens, l'*ordre de la nature* et l'*ordre de la grâce* ². « L'ordre de la nature qui le constitue au-dessus du reste de la création *sensible*, l'ordre de la grâce qui le place au-dessus

¹ *Examen du mémoire de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur la philosophie indienne*, par M. Fr. F.... *Correspondant*, t. xvii, p. 154.

² *Simul in eis et condens naturam et largiens gratiam. Saint Augustin, De civitat. Dei*, xii, 9.

» de lui-même. Par la nature, l'homme quoique roi de la terre, reste
 » néanmoins attaché à la terre et de la terre ; par la grâce, il est
 » élevé jusqu'au cieus et est appelé à être participant de la divinité ¹.
 « La nature n'est point un obstacle à la grâce, et la grâce, dit saint
 » Thomas, n'anéantit pas la nature, mais elle la présuppose et la per-
 » fectionne ². » De même que la greffe, loin de détruire le sauvageon,
 vient au contraire s'implanter sur lui et s'emparer de sa sève pour
 l'élaborer et le perfectionner, ainsi la *grâce* est venue s'ajouter à la
nature, s'emparer de ses puissances et de son énergie, pour l'élever,
 l'embellir, la diviniser. L'état du premier homme ne fut donc pas
 seulement un état d'innocence naturelle, de perfection naturelle, mais
 un état surnaturel et divin, où sa fin était de voir Dieu, de posséder
 Dieu, de vivre de la vie de Dieu.

Et comme les moyens doivent toujours répondre à la fin, aux fa-
 cultés puissantes, énergiques de l'âme humaine, Dieu avait accordé
 des secours, des grâces en rapport avec sa haute destinée. Aussi son
 cœur, naturellement fait pour aimer, était-il encore échauffé par l'a-
 mour divin et sa volonté fortifiée par une puissance divine, tandis que
 son intelligence déjà éclairée par la *science de l'esprit que Dieu lui*
avait créée ³, je veux dire par la *révélation des vérités naturelles*
et surnaturelles nécessaires à sa conservation et à son salut, qu'il
 avait reçues en même tems, l'était encore par l'onction douce de la
grâce qui lui dévoilait plus parfaitement toute vérité ⁴. Et s'il n'avait
 pas encore la clé de tous les mystères et la vue même de Dieu, il les
 entrevoyait déjà. C'était l'aurore du grand jour où il devait *voir la*
lumière à la lumière même de la lumière ⁵.

Tels étaient l'état primitif et la fin de l'homme. La chute, nous
 parlons de celle de la nature humaine, on peut juger par analogie de

¹ Borhbacher, *de la Grâce et de la Nature*, III, IV, et *Histoire de l'Eglise*,
 t. I, p. 70 ; VII, 500 ; XVIII, 474, etc.—L'abbé Xavier, *de l'Ordre surnaturel et*
divin.

² Saint Thomas, *Summa theol.*, I, quæst. 1 ; art. 8, ad. 2^{um}.—*Ibid.*, quæst. 2,
 art. 2, ad. 1.

³ *Eccli.*, XVII, 6.

⁴ *Unctio docet vos de omnibus.* I *Joann.*, II, 27.

⁵ *In lumine tuo videbimus lumen.* *Psalm.*, XXXV, 10.

celle des intelligences pures, la chute ne fut donc pas seulement une altération, mais une *dégradation*. Sans doute, l'homme fut altéré dans sa nature, mais il fut déchu, dégradé de la grâce. Il perdit à la fois et sa fin et les moyens que Dieu lui avait donnés pour l'atteindre. Cette chute épouvantable avait blessé trop profondément la nature humaine et laissé un trop grand vide dans le monde des intelligences, pour qu'on put sitôt l'oublier. L'écho s'en répéta de siècle en siècle et le souvenir en resta gravé à jamais dans la mémoire des peuples.

Et maintenant il y a pour l'homme trois états bien distincts :

L'état de nature dégradée, dans lequel il est tombé par la chute et où, sans la rédemption, il aurait fini par s'abrutir en vivant d'une vie toute animale. Cet état peut être représenté par les *sauvages* et les *hommes dégradés* de nos sociétés.

L'état de nature intègre, où il aurait pu être créé naturellement, avec le complet développement de ses facultés, mais sans fin ni moyens surnaturels. Cet état est figuré ordinairement, quoiqu'à tort sans doute puisqu'il n'a pas été réalisé, par les *sages du paganisme* qui ont pu avoir une certaine rectitude naturelle sans aucune idée qui les portât à un ordre supérieur.

Enfin *l'état de la grâce*, ou de la nature élevée à un ordre divin, qui est notre état primitif et dont nous avons une douce et consolante image dans les chrétiens remplis de l'amour divin, unis à Jésus-Christ, vivant de sa vie et pouvant s'écrier : « *Non, je ne vis plus, c'est Jésus qui vit en moi.* »¹ « Il y a dans l'homme chrétien et par suite » dans l'humanité chrétienne trois choses principales, le *corps*, l'*âme*, » la *grâce*. De là, trois sortes de vies. La vie selon le corps ou les » sens ; la vie selon l'intelligence naturelle de l'homme ; la vie selon » la grâce, vie éternelle qui se commence sur la terre et se consomme » dans le ciel. La première est la vie de bête ; la seconde la vie » d'homme ; la troisième la vie de chrétien². » Jésus-Christ, divin modèle de l'humanité suivant cette parole que saint Paul nous adresse, *faites selon votre modèle*³, a résumé en lui d'une manière parfaite

¹ Vivo, jam non ego, vivit verò in me Christus. *Galat.*, II, 20.

² Rorhbacher, *de la Grâce et de la Nature*, XXXII.

³ Fac secundùm exemplar. *Hebr.*, VIII, 5.

cette triple vie par les trois substances qui la composent, le corps, l'âme, la divinité. Ainsi doit faire le chrétien ; en lui la vie du corps doit être réglée et perfectionnée par la vie intellectuelle ; et la vie intellectuelle doit être réglée et perfectionnée par la vie de la grâce. C'est dans cette élévation et ce perfectionnement que l'homme pourra seulement trouver le bonheur.

Pascal, ce génie pénétrant et éclairé par la foi, avait bien saisi ces trois ordres, ces trois vies de la nature humaine : « La distance infinie des corps aux esprits, figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité ; car elle est surnaturelle ¹. . . Il y a trois ordres. . . : les charnels sont les riches, les rois ; ils ont pour objet le corps. — Les curieux et savans ; ils ont pour objet l'esprit. — Les sages ; ils ont pour objet la justice ². . . Il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles ; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse. — Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes ne valent pas le moindre des esprits ; car il connaît tout cela, et soi ; et les corps, rien. — Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes les productions ne valent pas le moindre mouvement de charité ; cela est d'un ordre infiniment plus élevé. — De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible et d'un autre ordre. — De tous les corps et esprits on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité : cela est impossible et d'un autre ordre surnaturel ³. » Ainsi l'homme parcourt-il tous les degrés de l'ange à la bête entre Dieu et le néant.

Si nous avons commencé notre travail par cette exposition, c'est que nous croyons qu'il est impossible de rien comprendre à la philosophie, pas plus qu'à la théologie et aux erreurs qui les défigurent, si l'on n'a pas une notion exacte de l'ordre surnaturel. C'est de ce dogme bien compris que dérive la science la plus exacte et la plus complete de Dieu, de l'homme et de la nature ; c'est aussi de ce

¹ Pascal, édition Faugère, t. II, 330.

² *Id.*, 333.

³ *Id.*, 332.

dogme mal entendu et à plus forte raison ignoré que viennent toutes les erreurs qui désolent l'intelligence humaine et la société, comme ce travail est destiné à le montrer.

Tant que la nature humaine fut intacte, tant que l'homme fut uni à Dieu, il conserva avec amour et fidélité le dépôt des traditions primitives. Mais sitôt qu'il fut déchu, que sa nature fut altérée, tout en lui, son esprit, son cœur, sa volonté, ses instincts comme ses penchans, sa grandeur comme sa bassesse, tout dut conspirer à l'altération du dépôt sacré. Et si Dieu se choisit toujours une société, soit une famille, soit un peuple, pour veiller à la garde de ce dépôt, afin qu'il pût passer comme un *héritage de nos pères*, comme un *patrimoine*, de génération en génération ¹, jusqu'au jour où il viendrait lui-même *l'agrandir et le compléter* ², il n'en est pas moins vrai que, chez les nations livrées à elles-mêmes, ces vérités ne parvinrent guères que comme les débris d'un magnifique édifice ou les épaves échappées à un triste naufrage.

Les peuples, comme les philosophes, avons-nous dit, qui n'admettent pas purement et simplement les traditions primitives, n'ont que deux voies à suivre, deux procédés à employer à leur égard : la *négligence* et l'*interprétation* ; on rejette ou l'on explique. Mais l'interprétation sans règle et sans principes ne pouvant être qu'une altération, tantôt lente, tantôt rapide ; ces deux procédés, quoique différens, aboutissent pourtant au même but. Néanmoins ce ne sont guères que les philosophes et les peuples qu'ils égarent, ou quelques peuplades dégénérées qui nient ou rejettent les traditions. Les nations, surtout les nations antiques les conservèrent toujours avec plus de fidélité.

Aussi en parcourant les symboles de tous les peuples anciens, partout on retrouve ces épaves de la révélation primitive sur Dieu, sur la création et surtout sur la chute de l'homme, sa dégradation, sa dignité première, son état surnaturel, sa possession intime et immédiate de la vérité, etc.... Tout l'Orient est rempli de ces grandes vérités ; et de là elles se répandirent dans la Grèce et jusque dans

¹ Legem vitæ hæreditavit eos. *Eccl.*, xvii, 9. — Hæreditate acquisivi testimonia tua. *Psal.*, cxviii, 111.

² Non veni solvere legem, sed adimplere. *Matth.*, v, 17.

l'empire Romain, où Cicéron put encore recueillir le débris suivant :
 « Lorsque l'on considère les illusions et les calamités de la vie, dit-il,
 » vers la fin de son dialogue *Hortensius*, on est à en conclure que
 » ces anciens sages, soit divins, soit interprètes de la raison divine
 » dans les rites sacrés et les initiations aux mystères, qui ont enseigné
 » que les hommes naissent pour expier des fautes commises dans une
 » vie antérieure, *avaient vu quelque chose* ; c'est pourquoi aussi je
 » donne mon assentiment à cette pensée d'Aristote, que nous sommes
 » condamnés à un supplice semblable à celui que subissaient autre-
 » fois les malheureux qui tombaient entre les mains de brigands
 » d'Etrurie. Des corps vivans étaient attachés à des corps morts :
 » ainsi en est-il de nos âmes dans leur union avec nos corps ³. »

Mais nulle part, ces dogmes ne nous semblent s'être enracinés plus profondément que dans l'*Inde*. On peut dire qu'ils se sont emparés de ce peuple et qu'ils le dominent. Ils règnent partout, dans la poésie, dans la philosophie, dans la religion, dans la morale, dans la politique.
 « Dans l'*Inde*, dit le critique déjà cité, le but principal de toute philosophie, comme de la religion elle-même, est la *délivrance de l'âme*. Purifier l'âme de ses souillures, expier les fautes qu'elle a commises antérieurement, la délivrer de la condition misérable où elle est réduite par suite de son union à un corps, telle est la préoccupation constante qui domine tous les philosophes indiens. Si donc la libération est le but de la philosophie et notamment de la psychologie indoue, c'est que la psychologie, la philosophie, la religion et la civilisation toute entière reposaient dans l'*Inde* sur une croyance fondamentale, sur la croyance au *dogme de la chute*. Les Indiens qui ne voyaient dans les hommes que des anges déchus et dans le monde matériel qu'un lieu d'expiation pour des esprits coupables, n'avaient qu'une théorie très-fausse et une tradition très altérée du *péché originel* ; mais il n'y a jamais eu de peuple qui ait été plus convaincu de la réalité de ce péché et chez qui cette conviction ait été plus féconde au point de vue social ². »

¹ C'est à saint Augustin que nous devons la conservation de ce fragment *Contra Julianum*, l. IV, c. 15. — Voir *Univ. cath.*, t. I, p. 78.

² *Correspondant*, t. XVII, p. 151.

En effet, s'il est évident que les grandes et les vives notions de la divinité soient dégénérées en l'idée de *Brahm* absorbant toutes les réalités, que la Trinité en se dégradant soit devenue le *Trinourti*, et que la notion exagérée de l'infini ne leur ait plus laissé voir en ce monde qu'un ensemble de phénomènes, *Maia* ou l'illusion, il ne l'est pas moins que l'idée de la *chute*, de la chute des anges confondue avec celle de l'homme, a engendré la pensée de l'emprisonnement des âmes dans les corps, aussi bien que de la métempsychose et du régime des castes. Par suite, l'espoir donné de la rédemption produisait le dogme de la *délivrance*, comme la promesse d'un rédempteur conduisait aux *avatars* ou incarnations de Wichnou. De la possession immédiate de la vérité par la Révélation, et de la faculté puissante et innée de la saisir, il n'y avait qu'un pas à l'*intuition directe* et à l'*illuminisme*; de même que de la doctrine de la grâce ou de l'action de Dieu sur l'âme humaine, à l'*Yogisme*, c'est-à-dire à l'immobilité complète de l'âme, la destruction du libre arbitre et des autres puissances, ou l'annihilation de l'activité humaine. Enfin le dogme admirable de l'union à Dieu devait aboutir infailliblement en suivant cette voie, à l'absorption complète en la divinité, *ainsi que les fleuves, les rivières, les ruisseaux, les gouttes d'eau vont se perdre et s'absorber dans l'Océan*. Nous n'étendrons pas plus loin ces confrontations. Il suffit de connaître le système de *Jédanta*, et de parcourir le *Manava-Dharma-Sastra* ou *Recueil des lois de Manou*, pour bien connaître tout ce travail d'altération de la vérité qui se fit dans l'Inde. En lisant certains livres de ce dernier ouvrage, on dirait une moquerie permanente, une véritable parodie de nos dogmes catholiques. C'est ainsi que l'esprit humain, en partant de la Révélation, atteignait d'un premier bond au Naturalisme, à l'Illuminisme, au Quiétisme, puis à l'Idéalisme et au Panthéisme le plus complet qui fut jamais.

II.

Et maintenant, nous n'irons pas plus loin sans avoir dit ce que nous entendons par le *Paganisme en philosophie*. Eh bien, à nos yeux, ce qui constitue le paganisme, c'est tout simplement le *Naturalisme*; non pas ce naturalisme grossier qui ne reconnaît dans le monde d'autre Dieu que *la nature*, ce qui n'est autre chose que l'athéisme ou si l'on aime mieux, le panthéisme; mais ce naturalisme quicon-

siste à rejeter l'*ordre surnaturel*, qui nie que l'homme ait été créé dans un état surnaturel et pour une fin surnaturelle, c'est-à-dire pour voir Dieu, posséder Dieu et vivre enfin de la vie de Dieu ; ou même encore ce naturalisme plus relevé qui reconnaît, qui admet cette vision, cette possession de Dieu, cette vie surnaturelle et divine, mais les regarde comme un des apanages de la *nature humaine*, fait de la grâce une faculté de notre âme, de l'infini un attribut du fini et de Dieu même un mode de l'humanité.

Ainsi, la vérité étant également détruite et par la voie de négation et par la voie d'interprétation sans principes ou d'altération, l'ordre surnaturel disparaît aussi bien dans l'une que dans l'autre. C'est pourquoi on doit reconnaître le *paganisme* non-seulement chez les peuples abrutis, connus sous le nom de sauvages et de barbares qui ont *perdu* et *ignorent* complètement les notions de l'ordre surnaturel, mais encore chez les peuples semi-barbares de la Grèce et de Rome, qui avaient pourtant quelques vagues données de ces notions. Et si le paganisme est admis dans les écrits d'Épicure et de sa secte, dans l'école d'Ionie, le péripatéticisme, et l'école physique d'Élée qui *rejettent* formellement toute tradition et qui *nient* toute direction de la divinité dans le gouvernement du monde ; on doit l'admettre de même dans le *stoïcisme*, même le stoïcisme transformé de Rome, qui n'admet aucune intervention de Dieu dans l'humanité, aucune assistance divine, aucune fin surnaturelle pour l'âme humaine, mais restreint toutes les destinées de l'homme à la vie actuelle, la liberté à un pur mécanisme, et la vertu aux instincts de l'animalité humaine, ou même à un espèce de pétrification morale pour laquelle elle se suffit elle-même. Bien plus, on ne pourra nier le paganisme dans *Pythagore* et dans *Platon* qui pourtant admettent par rapport à l'homme un état primitif, j'oserai dire surnaturel, où il avait l'*intuition pure* de la vérité, et croient à l'assistance particulière de Dieu dans nos actions et à notre destinée future dans un monde meilleur ; mais on sera forcé de l'admettre aussi chez les peuples et les philosophes de l'Inde qui possèdent presque toutes les traditions, reconnaissent l'état primordial de l'homme, sa gloire première, sa destinée future, sa chute et même sa rédemption. Et pourquoi cela ? Parce qu'ils ont défigurés ces notions. Ils ont fait de cet état primitif de l'homme son ét

naturel ; de cette vue de la vérité, une *vue naturelle* ; de cette destinée future, une *fin naturelle* ; de cette union de Dieu, une *union naturelle*. Voilà le Paganisme. Et ce n'est pas assez. Tous ceux qui admettront ces principes, tout en se disant et se croyant chrétiens, et qui détruiront l'ordre surnaturel soit en le *niant* ou ne le *reconnaissant pas*, comme Épicure et les sauvages ; soit en le *confondant*, en *l'absorbant* dans l'ordre naturel comme Platon et les peuples de l'Inde ; tous ceux-là admettront plus ou moins le *Paganisme*. Par conséquent ceux qui ne reconnaissent point un état surnaturel primitif, mais seulement définitif, obtenu par la rédemption du Christ et occasionné par la chute d'Adam ; ceux qui rejettent cette chute ou ne voient en elle qu'une faute commune, un affaiblissement naturel et non une déchéance, une dégradation d'un état surnaturel ; ceux qui font de la grâce un don naturel à la nature humaine ou la rejettent comme inutile à l'homme ; ceux qui pensent avoir un jour par leurs propres forces et leurs seuls mérites ce que nous appelons le ciel ; ou bien encore pour ce qui regarde plus particulièrement la philosophie, ceux qui croient à une *possession naturelle* de la divinité, à une *union naturelle* avec Dieu, à une *intuition immédiate, naturelle* de la nature divine, etc., etc., tous ceux-là admettent plus ou moins explicitement les principes du *Paganisme*.

Aussi lorsque Pélage parut et enseigna sa doctrine en niant l'état primitif surnaturel de l'homme, sa chute et la nécessité de la grâce, saint Jérôme n'hésita pas à le mettre sur la même ligne que les *stoïciens* ¹. Lorsque Luther, établissant l'illuminisme individuel, vient dégrader le Christianisme par toutes les erreurs monstrueuses qui en découlaient, les sages virent de suite qu'il ouvrait la porte au Paganisme. Aussi, bientôt Zwingle, fidèle à ces principes, rejetait le péché originel et mettait dans son paradis Hercule, Thésée, Socrate, Numa, Camille et Caton avec la Vierge mère de Dieu et les saints de la religion chrétienne, à ce point qu'il fut accusé par Luther lui-même d'avoir rétabli le paganisme en ravalant le Christianisme à son niveau ².

¹ Rorhbacher, *Hist. de l'Eglise*, t. VII, 504.

² Bossuet, *Hist. des Variat.*, l. II, n° 19.—Rorhbacher, *Hist. Eccl.*, t. XXIII, p. 256.

Lorsque les jansénistes soutinrent avec Quesnel que l'élevation de la nature humaine à la nature divine doit être appelée naturelle, et que la grâce du premier homme est une suite de la création¹, ils ne faisaient tout simplement que professer les dogmes du Paganisme. Et quand Descartes et Malebranche, avec leurs théories des idées innées et de la vision en Dieu, en sont arrivés, le premier à s'arrêter à la contemplation de Dieu, où il considère, admire, adore l'incomparable beauté de cette immense lumière, contemplation qu'il compare à la vision béatifique de l'autre vie²; le second à voir en Dieu que la chute originelle était nécessaire pour embellir la cité future des esprits; un de leurs partisans, et partisan jusqu'au fanatisme, n'en vient pas moins déclarer ouvertement que l'un tombe dans l'opinion théologique que l'on appelle l'état de nature³, ce qui, dit-il, l'a fait accuser de tenir un langage conforme à celui des pélagiens⁴; et que l'autre aboutit au jansénisme et au pélagianisme⁵, et annule le christianisme dans sa partie surnaturelle⁶; ce qui n'est autre chose que le Paganisme.

Et que dirai-je du Gnosticisme et de l'Eccléctisme Alexandrin, qui prétendaient avoir la véritable science de Dieu par intuition? N'était-ce pas là un vaste et délirant Naturalisme, où le Paganisme élevé à sa plus haute expression? J'en dirai autant du système de Lamennais, qui, en partant de la raison universelle est parvenu, à force de génie, à ne plus voir dans le Christianisme qu'un beau chef-d'œuvre humain, tant soit peu supérieur au paganisme de la Grèce et de Rome. J'en dirai autant enfin du Kantisme qui semble avoir pris à tâche de renverser le christianisme dans sa partie surnaturelle⁷; du Cousinisme, chargé de continuer en France l'œuvre allemande et qui est tel que l'on croirait lire une page d'un des sectateurs de Boud-

¹ Rorhbacher, *Hist. de l'Egl.*, t. xxiii, 474.

² Bordas-Demoulin, *le Cartésianisme*, etc., t. ii, 181.

³ *Idem.*, t. i, 191.

⁴ *Idem.*, t. i, 190.

⁵ *Idem.*, t. i, 213, 214.

⁶ *Idem.*, t. ii, 264.

⁷ *Histoire de l'eccléctisme Alexandrin*, par l'abbé Prat, t. i, 62.

⁸ *Histoire du rationalisme en Allemagne*, par Amand Saintes.

dha' ; et de tous ces manouvriers de la philosophie qui *travaillent continuellement à désacrer tout ce qu'il y a de beau et de saint dans la création*². Tous professent des principes différens par la forme, mais identiques par leur nature, le *Paganisme*.

Certes, je ne veux pas dire que tous ceux qui admettent ces principes en tirent toutes les conséquences et tombent dans toutes les monstruosité des anciens païens. Non ; la religion chrétienne qui a fait leur éducation intellectuelle et morale a trempé leur esprit dans un bon sens étranger à l'ancienne Grèce et à la vieille Italie. D'ailleurs elle est toujours là pour les empêcher d'aller trop loin, leur barrer le passage et les arrêter sur les précipices de l'absurde. Nous verrons un jour le rôle admirable que joue le Christianisme dans toutes les hérésies et les erreurs depuis le Gnosticisme jusqu'à nos jours, sans en excepter le Protestantisme et le philosophisme moderne. C'est un être surhumain, se posant avec majesté devant des enfans égarés par l'ivresse et le délire. Il ne les retient plus, mais il leur impose encore ; ceux-ci l'insultent, mais ils reculent et s'arrêtent au moins devant son imposante autorité.

Et puis nous saurons toujours distinguer entre les hommes et les doctrines. Hélas ! il en est des philosophes comme du reste de la pauvre humanité ; Dieu a été bon pour eux, il a puisé dans son cœur, et le plus grand des bienfaits qu'il leur ait accordé, c'est *l'inconséquence*. Et où en serions-nous, grand Dieu ! s'il fallait que l'homme fût toujours conséquent avec lui-même ! D'un seul pas il aurait franchi l'espace qui le sépare du néant, et depuis longtems la société ne serait qu'un monceau de ruines, et la science qu'un souvenir. Nous serons donc pleins de respect pour ceux envers qui Dieu exerce une indulgence si paternelle.

Il n'en doit pas être de même des doctrines ; ce sont elles qui cherchent à nous tuer. Un philosophe peut mourir, mais ses idées lui survivent, et toujours il y a des infortunés qui semblent nés tout ex-

¹ Buchez, *Essai d'un traité complet de philosophie*, t. II, 402.

² Siate forte nella virtù ed abbiamo orrore del vile ciristuo che lavora continuamente a dissacrare tutto ciò che v'e di bello e di santo nella creazione. *Lettre inédite* de Silvio Pellico à M. M....

près pour les développer et les mettre en pratique. Et quoique leur virus s'affaiblisse sous l'action du tems, souvent bien long, pour leur développement, et que quand elles éclosent, Dieu ait presque toujours ménagé auprès un contrepoison, il n'en faut pas moins les combattre sans trêve et sans relâche, ou bien, tôt ou tard, elles nous donneront la mort. « Car la logique humaine est plus forte que toute espèce » de prétention et que toute volonté même. Quel que soit le principe » que vous lui donniez, elle n'en manquera aucune conséquence ; si » vous déposez en elle un mot, un germe, vous pourrez être certain » qu'elle en fera sortir tous les fruits. Ainsi on a vu des hommes in- » venter des doctrines mauvaises et cependant rester probes ; mais » jamais on n'a vu leurs élèves rester inconséquens comme leurs » maîtres : on les a vus toujours, au contraire, poursuivre avec un » admirable instinct et mettre en lumière jusqu'au *dernier secret du » mal*. Épicure fut, dit-on, de mœurs pures, mais les Epicuriens » furent infâmes ¹. » Eh bien ! ce sont précisément ces *secrets du mal* que nous recherchons, que nous attaquons. Nous les montrerons, nous en avons l'espoir, découlant presque tous de l'oubli de la révélation primitive, et des principes exposés plus haut. Nous avons déjà vu les *premiers secrets de ce mal* se formuler en erreurs monstrueuses qui dévorent les peuples infortunés de l'Inde ; nous en verrons bientôt les *derniers*, après avoir passé par la Grèce et le *moyen-âge*, venir corrompre la science et la société modernes.

III.

Avant les travaux récents sur l'Inde, la Grèce était regardée comme le berceau de la philosophie, aussi bien que de la civilisation actuelle. L'on se rappelle encore, avec un sourire involontaire, l'inconcevable bonne foi de M. Saisset rapportant à Anaxagore la conception de Dieu comme *intelligence pure*, et à Xénophane l'invention de l'*unité de Dieu*, sur l'affirmation de Voltaire qui lui en avait donné sa parole d'honneur ². Pour l'histoire de la science, la Grèce était le *nec plus ultra* de l'esprit humain ; là étaient les colonnes d'Hercule de la phi-

¹ Buchez, ouvrage cité, t. 1, 156.

² Voir la polémique qui a été ouverte à ce sujet dans les *Annales*, à la suite de laquelle M. Saisset a modifié ses assertions, t. XI, p. 224 et 226 (3^e série).

losophie. Mais grâce aux travaux de Ward et de Colebrooke, la science délivrée de l'impasse hellénique, put remonter jusqu'à l'Inde pour nous montrer les lieux de sa jeunesse et de son enfance. Et si l'on tient à ce que là soit son véritable berceau, nous le voulons bien, pourvu que l'on admette que lorsque l'Inde la prit en nourrice, elle était déjà forte, et que pour trouver sa mère il faut encore remonter plus haut. Mais s'il est une vérité regardée aujourd'hui comme incontestable, c'est le rapport de génération, de filiation véritable qui existe entre la philosophie grecque et la philosophie indoue. « Il y a un fait, dit le critique cité plus haut, qui nous semble démontré, c'est l'influence puissante exercée par les idées indiennes sur l'enfance et même sur l'âge mur de la philosophie grecque. Ce fait est des plus importants. Rien ne prouve mieux que le fil de la civilisation ne se rompt jamais et que les peuples s'enchaînent et se continuent, etc. »

Et il ne s'agit pas ici des derniers tems de la philosophie grecque, où l'indianisme joua un si grand rôle comme dans le gnosticisme et le néoplatonisme ; il ne s'agit pas même des tems postérieurs à la conquête d'Alexandre qui mit la science indoue au service de la Grèce ; non, il s'agit pour nous de *Platon* et de *Pythagore*, c'est-à-dire de la philosophie grecque proprement dite. « Or, dit M. Barthélemy Saint-Hilaire dans son *Mémoire sur la philosophie indienne*, il n'y a pas d'esprit sérieux qui ne doive être frappé des trois remarques suivantes : la langue grecque vient tout entière du sanscrit ; le polythéisme grec, malgré des différences évidentes, est une reproduction de la mythologie indienne qui se trouve déjà dans les *Védas* ; la métempsychose, telle que semble l'avoir admise *Pythagore*, telle qu'elle se retrouve dans *Platon*, est la croyance fondamentale de l'Inde à toutes les époques, dans toutes les religions, dans toutes les philosophies ». Aussi, pour démontrer le rapport de filiation entre la philosophie grecque et la philosophie indoue, nous ne citerons pas les témoignages innombrables des auteurs qui ont écrit sur cette matière, on pourrait les récuser ; nous n'alléguons point les voyages bien attestés de *Pythagore* et de *Platon* dans

¹ *Correspondant*, t. xvii, 154.

² *Mémoire sur la philosophie de l'Inde*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

l'Orient, on pourrait les nier ou les expliquer diversement. Nous nous contenterons d'une simple exposition de la philosophie de la Grèce en face de celle de l'Inde. Il y a entre elles un air de parenté tel qu'en voyant la fille on pourra reconnaître la mère. C'est le même maintien, la même tournure, le même langage :

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat ¹.

Nous allons prendre pour point de comparaison la *doctrine de la chute* avec son principe et ses conséquences, et nous verrons que, si elle est la base de la religion et de la science *indoues*, elle l'est pareillement de la philosophie grecque et par conséquent de la science moderne.

« La libération, dit encore M. Barthélemy Saint-Hilaire, est le but de la religion et de la philosophie dans l'Inde ; il faut soustraire l'homme à la condition misérable de la renaissance. Platon a-t-il donné un autre but à la philosophie ? A quelle fin doit-elle tendre selon lui ? A délivrer l'homme des liens qui lui sont imposés dans les existences successives qu'il doit subir. La philosophie, si l'homme la pratique convenablement, abrégera pour lui le tems de ses épreuves et elle finira même par l'en exempter. Les mots de libération ; de délivrance, ne sont pas plus étrangers au platonisme qu'à la philosophie sanscrite. Ce serait mal comprendre Platon que d'attribuer peu d'importance à ces théories, et de les prendre pour de simples jeux de cet aimable et puissant génie. Platon y revient trop souvent ; il y insiste trop sérieusement pour qu'on puisse les traiter légèrement. Sans doute, ces doctrines, bien qu'elles eussent déjà des antécédens dans le système pythagoricien, ne tiennent pas dans Platon la place suprême qu'elles occupent dans la philosophie sanscrite ; mais le point de vue est absolument le même ; et quand on songe que la langue dans laquelle écrit Platon vient de l'Inde, que les dieux populaires de son pays en viennent également, on peut croire que ses croyances philosophiques lui sont venues aussi de cette source, bien que certainement il ne la soupçonnât pas ². »

¹ Virgile, *Enéïde*, l. III, v, 490.

² *Mémoire sur la philosophie de l'Inde*.

Ainsi, l'Inde admet un état primitif comme surnaturel où les âmes *contemplaient la vérité pure* dans son essence. Platon admet le même état : « Au commencement l'âme portée sur des ailes parcourt » les régions éthérées ; ces régions supérieures où habite la race des » dieux participent plus que toutes les choses corporelles à ce qui » est divin. Or, ce qui est divin, c'est le beau, le vrai, le bon et tout » ce qui leur ressemble. Voilà ce qui nourrit et fortifie les ailes de » l'âme. Les douze grands dieux, Jupiter en tête, parcourent toutes » les régions célestes. Que de spectacles ravissans se présentent dans » le ciel ! que de révolutions accomplissent les bienheureux ! cha- » cun remplit ses fonctions. Les dieux se rendent au banquet qui » les attend, et montent au sommet le plus élevé de la voûte des » cieus. Les âmes que l'on nomme immortelles les suivent, et lors- » qu'elles sont arrivées au faite, au-dessus de la voûte des cieus, elles » s'arrêtent et contemplent ce qui est hors de l'univers. Le lieu qui » est au-dessus du ciel n'a encore été célébré par aucun de nos » poètes et ne le sera jamais dignement. Voici pourtant ce qui en » est, car il faut oser dire la vérité, surtout lorsque l'on parle sur la » vérité. L'essence sans couleur, sans forme et impalpable, ne peut » être contemplée que par l'intelligence qui est le guide de l'âme. » Cette essence est l'objet de la science véritable qui habite ce lieu... » La pensée, à la vue de l'essence, contemple avec délices la vérité, » s'en nourrit et jouit de la plus grande félicité, jusqu'à ce que le » mouvement circulaire la ramène à son point de départ. Pendant » cette révolution, elle contemple la justice en soi : non cette science » sujette au changement et variable, mais celle qui se trouve dans » l'être véritable. Après avoir contemplé toutes les essences et s'en » être nourrie, elle se replonge dans l'intérieur du ciel et rentre » dans sa demeure †. » Ne reconnaît-on pas là un écho de la révélation, et ne dirait-on pas un extrait poétique des Védas ?

L'Inde reconnaît que l'homme n'a pu se maintenir dans cet état et professe le dogme de la chute. Platon admet la même vérité : « Souvent une âme emportée par le mouvement circulaire peut à » peine voir les essences; une autre tantôt s'élève, tantôt s'abaisse; ne

† Platon, *Phèdre* ou *de la Beauté*, trad. de M. Cousin, l. vi, p. 49.

» peut voir toutes les essences et n'en aperçoit que quelques-unes.
 » Quelquefois cherchant à se devancer mutuellement, elles se précipitent les unes sur les autres et se foulent.... Mais lorsqu'une âme
 » ne peut s'avancer à la suite des dieux ni contempler les essences, et
 » qu'elle a le malheur de s'appesantir en se nourrissant du vice et de
 » l'oubli, elle perd alors ses ailes et tombe à terre¹. » Est-il possible de mieux caractériser la chute primitive ?

L'Inde admet comme punition de la chute l'*incarcération des âmes* dans les corps et la loi de la métempsychose. Platon admet les mêmes dogmes :

« Une loi veut que l'âme n'entre dans le corps d'aucun animal à la première génération, mais que l'âme qui a contemplé la plupart des essences aille former un homme qui se consacrera au culte de la sagesse, de la beauté, des muses, de l'*amour* : que celle qui vient au second rang forme un roi juste et belliqueux ; celle du troisième, un politique, etc., jusqu'au neuvième rang où l'âme va former un tyran. Dans tous ces états, ceux qui ont vécu avec justice obtiennent après leur mort une condition meilleure, mais ceux qui ont mené une vie injuste tombent dans une condition plus malheureuse. C'est ainsi que l'âme d'un homme peut passer dans le corps d'une bête². »

» Et elles reprennent vraisemblablement les mêmes mœurs qui, pendant leur première vie, était l'objet de leur prédilection. Par exemple, ceux qui se sont livrés sans pudeur à la gourmandise, à la luxure, ou à la boisson, entrent vraisemblablement dans des corps d'ânes ou d'animaux semblables. Ceux qui n'ont aimé que l'injustice, la tyrannie et les rapines vont habiter des corps de loups, d'éperviers, de faucons. Il en est de même des autres ; ils entrent dans une condition d'existence en rapport avec la vie qu'ils ont menée. Ceux-là donc sont les plus heureux d'entre eux et rentrent dans la meilleure condition qui ont pratiqué cette vertu sociale et civile qu'on nomme justice et tempérance et qu'on acquiert par l'habitude et l'exercice sans le secours de la philosophie et de

¹ Platon, *Phèdre* ou de la *Beauté*. ib., p. 52, 53.

² Platon, *ibid.*

» la pensée. Car il est vraisemblable que leur âme après la mort entre
 » dans des corps d'animaux, de mœurs douces et sociales, tels que
 » des corps d'abeilles, de guêpes, de fourmis ou même des corps
 » humains et que de cette dernière union résulte des hommes sa-
 » chant garder la mesure en tout ¹. »

L'Inde professe le dogme de la *délivrance, de l'affranchissement, par la contemplation ou l'étude de la philosophie*, comme on le voit dans le *Védanta* ; et l'union finale avec Dieu, avec *Brahma*. Platon admet absolument la même chose.

« L'âme qui sera sortie pure du corps, c'est-à-dire qui aura mis
 » tous ses soins à le fuir et à se recueillir en elle-même, c'est-à-dire à
 » bien philosopher, se rend vers ce qui est semblable à elle, c'est-à-
 » dire vers ce qui est immatériel, divin, immortel et sage ; et, ce but
 » une fois atteint, elle entre en possession du bonheur véritable, dé-
 » livrée de l'erreur, de la folie, des craintes, des amours désordonnés,
 » et de tous les autres maux attachés à la condition humaine ; et
 » elle passe véritablement l'éternité avec les dieux ².

» Quant à parvenir au rang des Dieux cela n'est permis qu'à celui
 » dont la vie s'est écoulée dans l'étude de la philosophie et dont l'âme
 » est sortie pure du corps. Si du reste les véritables philosophes
 » s'abstiennent des passions du corps, ce n'est pas comme le vulgaire,
 » Mais persuadés qu'il ne faut rien faire qui soit contraire à la philo-
 » sophie, rien qui s'oppose à l'affranchissement et à la purification
 » qu'elle opère, ils s'abandonnent à sa conduite et la suivent partout
 » où elle veut les mener ³. »

L'Inde regarde le corps comme une entrave, une prison, un cachot qui s'oppose à la vraie lumière ou à la délivrance de l'âme ; le moyen de s'en affranchir et de parvenir à la *lumière* est de reconnaître que tout, le corps, les organes, et le monde ne sont qu'une *illusion*. Platon semble ici avoir copié le *Sankhia* de Kapila.

« Voici pourquoi les hommes avides de science se mettent dans
 » les mains de la philosophie : leur âme est étroitement liée et pour

¹ Platon, *Phédon* ou de l'Âme. Voir *ibid.* t. 1, p. 241 et 242.

² Platon, *ibid.*

³ Platon, *ibid.* p. 243.

» ainsi dire collée au corps ; forcée de considérer les choses non par
 » elle-même, mais par le moyen des organes comme à travers un ca-
 » chot elle est plongée dans une ignorance complète.... Chaque
 » plaisir, chaque douleur attache l'âme au corps comme avec un
 » clou, la rend corporelle et lui fait admettre comme vrai tout ce que
 » le corps lui dit. Or, dès l'instant qu'elle partage les opinions et les
 » plaisirs du corps, elle est forcée de prendre les mêmes mœurs, les
 » mêmes habitudes, et par conséquent il lui est impossible de jamais
 » arriver pure dans l'autre monde. Aussi retombe-t-elle dans un autre
 » corps et y prend-elle racine comme une plante ; ce qui la prive de
 » tout commerce avec l'essence pure, simple et divine.... Mais la
 » philosophie reconnaissant que la force du cachot vient des passions,
 » puisqu'elles font que le prisonnier aide lui-même à serrer sa chaîne ;
 » la philosophie, dis-je, et c'est ce que savent les hommes curieux
 » de s'instruire, exhorte l'âme doucement et travaille à la délivrer. Pour
 » y parvenir elle lui montre que le témoignage des yeux est trom-
 » peur, que celui des oreilles et des autres sens n'est pas plus in-
 » faillible ; elle l'engage donc à se séparer d'eux autant qu'elle ne sera
 » pas contrainte d'en faire usage. Elle lui conseille en outre de se re-
 » cueillir et de se renfermer en elle-même, de ne croire qu'à elle-même,
 » après avoir conçu avec la pensée pure l'essence des choses, et de
 » tenir pour faux tout ce qu'elle aura examiné par un intermédiaire,
 » ce qui varie selon la différence de l'organe qu'on y applique. Enfin,
 » elle l'avertit que ce qu'elle voit par le moyen des sens c'est le sen-
 » sible et le visible (c'est-à-dire l'illusion, *Maia*), et ce qu'elle voit
 » par elle-même c'est l'intelligible et l'immatériel (c'est-à-dire la
 » vérité)¹. »

L'Inde, comme principe de la science, a dû admettre le *souvenir* de l'état primitif de l'âme. Ce *souvenir* joue un grand rôle dans Platon. On comprend comment pour lui les idées doivent être *innées* et la *mémoire* la première des facultés de l'âme.

« L'âme étant immortelle, étant d'ailleurs née plusieurs fois, et
 » ayant vu ce qui se passe tant dans ce monde que dans l'autre, et
 » toutes choses, il n'est rien qu'elle n'ait appris. C'est pourquoi il

¹ Platon; *Phédon* ou de l'Âme. *Ibid.* t. 1, p. 244.

» n'est pas surprenant qu'à l'égard de la vertu et de tout le reste,
 » elle soit en état de se *ressouvenir* de ce qu'elle a su :

» *Apprendre n'est que se ressouvenir*. Si ce principe est vrai, il
 » faut que nous ayons appris dans un autre tems les choses dont nous
 » nous ressouvenons dans celui-ci ; et cela est impossible si notre
 » âme n'existait pas avant de venir sous cette forme humaine. C'est
 » une nouvelle preuve que notre âme est quelque chose d'immortel ².

» Avant que de commencer à voir, à entendre, et à faire usage de nos
 » autres sens, il faut bien que nous ayons eu connaissance de l'*égalité*
 » *en soi*, puisque nous lui rapportons les choses *égales* qui tombent
 » sous nos sens, et que nous voyons qu'elles tendent toutes à cette
 » égalité et qu'elles demeurent toujours au-dessous. Nous avons
 » donc eu cette connaissance avant notre naissance ... Nous savons
 » donc avant que de naître... Nous avons pu perdre ces connais-
 » sances en naissant, mais les choses nous les rappellent et la science
 » actuelle n'est qu'une réminiscence ³. »

L'Inde, comme pour représenter les trois états de la nature humaine, divin, humain et animal, ou les trois élémens qui la constituent, la grâce, l'esprit et le principe vital ou animal, avait admis trois instincts, principes, ou qualités fondamentales de la nature : le *Satwa*, qui porte vers le beau et le vrai ; le *Radjas*, qui porte vers les choses du monde qui ne sont qu'apparentes ; le *Tamas* ou ténèbres, qui porte à l'inertie intellectuelle. Ces principes sont évidemment les types des trois âmes que Platon place dans l'homme : de l'âme raisonnable qui réside dans la tête ; de l'âme passionnée ou *θυμος*, qui a son siège dans la poitrine et de l'âme purement animale qui est placée dans le ventre. Rien n'est plus indien ⁴.

« Les dieux craignant de souiller le principe divin ou l'âme immortelle, sans que cela fût absolument nécessaire, la placèrent dans la tête ; et donnèrent au principe mortel une demeure séparée dans une autre partie du corps : pour cela ils placèrent une espèce

¹ Platon, *Ménon* ou de la *Vertu*. Trad. Cousin., t. vi, p. 172.

² Platon, *Phédon* ou de l'*Âme*. Ibid., t. i, q. 219.

³ Platon, *ibid.*

⁴ *Correspondant*, t. xvii, 153.

» d'isthme et de limite entre la tête et la poitrine. Ils attachèrent
 » donc dans la poitrine ou le thorax le genre mortel de l'âme; et
 » comme une de ses parties était naturellement meilleure et l'autre
 » pire; ils divisèrent encore en deux demeures le thorax, et mirent
 » le diaphragme comme cloison entre les deux ¹.

L'Inde, par ses trois instincts ou principes de la nature, établit
 trois catégories dans les âmes tombées, selon qu'elles sont plus ou
 moins coupables, et s'en sert pour sanctionner l'ordre social des castes
 et même l'esclavage. Écoutons les *lois de Manou* : « Lorsque l'une
 » de ces qualités domine entièrement dans un corps mortel, elle
 » rend l'être animé pourvu de ce corps éminemment distingué par
 » les marques de cette qualité ². Les Brahmaïnes, les anachorètes, les
 » dévots ascétiques, les saints, les dieux, sont ceux en qui domine la
 » qualité de bonté et de lumière, *Sativa*. Les Kchatriyas, les guer-
 » riers, les rois, etc., sont ceux en qui domine la qualité de passion,
 » *Radjas*. Les soudras, les barbares, les éléphants, les chevaux et
 » autres animaux sont ceux en qui domine la qualité d'obscurité,
 » *Tamas* ³. » Platon dans sa *République* fait de ces qualités ou de ces
 trois âmes un usage politique analogue ⁴. Écoutons-le plutôt :

« Nous sommes venus à bout de montrer clairement qu'il y a
 » dans l'âme de l'homme trois principes qui correspondent à chacun
 » des trois ordres de l'état, car il faut que la République et le parti-
 » culier soient prudents, justes et forts de la même manière, ce qui
 » a lieu quand chacun des trois ordres fait uniquement ce qui est de
 » son devoir ⁵.

» Le Dieu qui vous a formé a fait entrer de l'or dans la composition
 » de ceux qui sont chargés de gouverner les autres (les magistrats
 » et les philosophes) : aussi sont-ils les plus précieux. Il a mêlé l'ar-
 » gent dans la formation des guerriers, et il a fait entrer le fer et

¹ Platon, *Timée* ou de la *Nature*. lb., t. XII, p. 197. — *République*, l. IX, t. X, p. 304.

² *Lois de Manou*, l. XII, v. 25.

³ *Lois de Manou*, l. XII, v. 43, 44, 46, 48, 49.

⁴ *Correspondant*, t. XVII, 153.

⁵ Platon, *République*, l. IV, t. IX, p. 225.

» l'airain dans celle des laboureurs, des artisans et autres mercenaires¹.

» Comme notre République est composée de trois ordres, des mercenaires, des guerriers, des magistrats, il est nécessaire que domine en chacune de ces classes l'appétit sensitif, l'appétit irascible et la raison².

» Or, si celui que la nature a destiné à être artisan ou mercenaire s'ingérait dans le métier de guerrier, ou le guerrier dans les fonctions du magistrat, ce serait la ruine de la société; ce serait un véritable crime³. »

Nous ne pousserons pas plus loin ce parallèle; nous pourrions l'étendre à la théorie de l'univers, à la théorie des notions de l'âme humaine, à la liberté et même à la morale. Nous aurons plus d'une fois encore occasion d'y revenir. C'en est assez pour le moment. Ne dirait-on pas en lisant ces pages, un plagiat, un vol fait par Platon à la philosophie indoue? Ce sont les mêmes dogmes altérés, les mêmes principes, les mêmes conséquences, souvent la même méthode et le même style. Nous tenions à constater ce fait pour mieux établir la généalogie de l'erreur. Si tous les systèmes, toutes les erreurs modernes sont des emprunts faits à *Platon*, nous suivrons plus facilement la chaîne qui les rattache à l'Inde et de là à la révélation première. Ce sera le moyen de montrer de la manière la plus évidente comment toutes les erreurs ne sont que des vérités altérées et le Paganisme qu'une *putréfaction*.

L'abbé GONZAGUE,
Professeur au petit séminaire de....

¹ Platon, *ibid.*, l. III, t. IX, p. 187.

² Platon, *ibid.*, l. IX.

³ Platon, *ibid.*, l. IV.

Archéologie Géographique.

ESSAI SUR LES CHALDÉENS
ANCIENS ET MODERNES.Deuxième et dernier Article ¹.

Ancienne école chaldéenne d'astronomie. — Abraham la porte en Egypte. — Balaam était de cette école. — Elle s'est continuée chez les mages jusqu'à ceux qui vinrent à Béthléem. — L'astronomie dégénère en magie et en pyrolâtrie. — Les mages s'unissent, pour persécuter les chrétiens, aux Nestoriens réfugiés en Perse. — Ceux-ci sont protégés des rois de Perse. — Au 7^e siècle, ces Nestoriens vont dans l'Inde et à la Chine. — Les Nestoriens actuels. — Au 8^e siècle les Arabes portent en Chaldée la science grecque. — Faveurs accordées aux savans par les califes; état actuel des montagnards Curdes. — Délivrés du joug par le sultan actuel. — Leur culte.

DE LA SCIENCE ASTRONOMIQUE DES CHALDÉENS.

Le collège des savans de *Babylone* et de toute la terre chaldéenne jouissait, dès son origine, d'une grande célébrité, en ce qu'il s'occupait toujours de l'observation des astres et de la science arithmétique. Ceux d'entre eux qui se trouvaient à Babylone, étaient, comme le dit Hérodote, en outre prêtres de Bélus, « les Chaldéens étant des prêtres de ce Dieu ². » La tour élevée dans le temple de *Bélus*, qui était d'une hauteur extraordinaire et d'une circonférence de deux stades, était très-commode pour la contemplation des astres, vu que par son élévation elle donnait une vue libre du spectacle céleste aux astronomes de la Chaldée, ce qui nous est assuré par Hérodote, qui fait la description détaillée de la largeur et de la longueur de cette tour à huit étages ³, *Diodore* aussi en fait également mention en disant

¹ Voir le 1^{er} article au n^o précédent ci-dessus, p. 165.

² Hérodote, l. 1, ch. 181.

³ Id., *ibid.*

« que les *Chaldéens* observaient les astres du haut de cette tour d'où
 » l'on pouvait avoir une vue immense de tous les côtés ¹. » C'est à
 l'école des prêtres chaldéens, que dix générations après le déluge ,
Abraham fut initié à l'astrologie et à d'autres sciences, suivant Jo-
 sèphe qui rapporte le témoignage d'historiens païens, lesquels font,
 avec lui, beaucoup d'éloges d'Abraham, comme d'une personne juste,
 douée de nobles qualités et portée aux sciences. Abraham, dont les
 sentimens pieux avaient excité contre lui la colère des *Chaldéens* ,
 partit de Babylone et vint s'établir en *Mésopotamie* ; après la mort
 de son père, il se transporta sur la terre de *Chanaan*. S'étant ensuite
 rendu en *Egypte*, il se lia avec les savans des prêtres égyptiens de
 l'école d'Héliopolis, où sa vertu lui fit acquérir une grande réputation.
 Voici ce qu'en dit Josèphe : « Abraham s'attira l'admiration de ces
 » prêtres égyptiens, en société desquels il se trouvait toujours, et ex-
 » pliquait les questions qu'on lui proposait ; il se distinguait par sa
 » haute sagesse, et non seulement par une grande facilité de concep-
 » tion, mais encore par l'art qu'il avait de persuader tout ce qu'il
 » voulait leur apprendre. Aussi, leur enseigna-t-il, entre autres cho-
 » ses, l'arithmétique et l'astrologie. Car les Egyptiens ignoraient ces
 » sciences, avant l'arrivée d'Abraham en Egypte, et c'est de la Chal-
 « dée qu'elles furent apportées en Egypte, et de là par les savans grecs
 » en Grèce ². »

C'est encore dans cette école que *Daniel*, avec les trois enfans pri-
 sonniers de Nabuchodonosor étudièrent , par ordre royal, les lettres
 et la langue des *Chaldéens*, toute sagesse et toute science. C'est par
 cette sagesse ou plutôt par le secours de la révélation divine, que
Daniel put expliquer et interpréter la vision de ce roi, et parvenir à
 sauver les autres savans chaldéens de la mort dont ils étaient menacés,
 ainsi qu'à s'élever lui-même au point de devenir le chef des Satrapes ³.
 Ce qui nous porte à conclure que ces rois de l'Assyrie comblaient
 d'honneurs et élevaient à des hautes places les savans et les contem-

¹ Diodore, *Bibli.*, l. II, c. 9.

² Josèphe, *Antiquités*, l. I, c. 7 et 8.

³ « Et dans toute question de sagesse et de science, dans lesquelles les in-
 » terrogea le roi, il les trouva dix fois supérieurs à tous les enchanteurs et
 » les magés qui étaient dans son royaume. » *Daniel*, I, 20.

plateurs des astres les plus distingués par leur sagesse et par la force de leur éloquence. Comme gouverneurs de provinces, ils s'appelaient donc vices-rois.

A cette école *babylonienne* appartenait aussi le chaldéen *Balaam*, mentionné dans la Sainte-Ecriture, très habile en ces tems-là dans l'art magique de l'astrologie. Car la science astrologique ayant perdu la pureté avec laquelle elle était enseignée par les prêtres *chaldéens*, commença après Abraham, à tomber dans l'absurdité de la *magie* et dans l'art des augures. Ce *Balaam*, établi dans la Mésopotamie, étant célèbre dans ces pays et autres contrées plus éloignées par ses prédictions faites à l'aide de prestiges, *Balac*, roi de Moab¹, l'envoya chercher dans la Mésopotamie et les montagnes, afin de lui faire faire des imprécations contre Israël qui s'avavançait en armes. Ces montagnes de l'Orient, dont fait mention l'Écriture, étaient sans doute les montagnes de *Carduchie* ou de *Cardu*, où demeurait *Balaam* même, qui s'y était transporté avec d'autres tribus de Babylone, comme il a été déjà dit. Les initiés et les sectateurs de ce mage *Balaam* ayant conservé comme quelque chose de très sacré sa prédiction : « une étoile apparaîtra de Jacob, et un homme se lèvera d'Israël », la transmirent ensuite à leurs élèves, de sorte qu'ayant passé plus tard par une tradition successive à tous les astrologues chaldéens, cette prédiction, disons-nous, leur faisait contempler les étoiles ; jusqu'à ce que longtems après, c'est-à-dire 1500 ans après, les mages astrologues de ce tems-là virent apparaître l'étoile de la prédiction, trois d'entre eux se hâtèrent de la suivre, et ayant trouvé à *Bethléem* l'enfant céleste, l'accomplissement de leur désir de tant de siècles, ils s'en réjouirent beaucoup.

Les rois *assyro-babyloniens* comblaient d'honneurs éminens les plus distingués parmi ces savans ; ils les nommaient leurs représentans-gouverneurs de provinces avec un plein pouvoir, et leur accordaient même des principautés. On trouve la preuve de tout cela dans le livre de *Daniel*, auquel ne manquèrent pas les plus hautes faveurs de *Nabuchodonosor*, de *Balthasar* et de *Nabonidis* qui s'appelle aussi *Darius*, suivant Eusèbe et Synghellus². Par conséquent, les

¹ Voir *Nombres*, xxii.

² *Préparation évangélique*, l. ix.

trois mages astrologues qui, ayant vu l'étoile prédite vinrent à Béthléem, devaient sans doute être alors des Eparques en Mésopotamie ou même dans les environs du pays des *Gordyens*, c'est-à-dire, représentans d'*Artabane II*, alors roi des Parthes et des Perses. Les astrologues en question s'appelaient Princes (*Mélick*), titre qui leur était donné par leurs gouvernés, suivant une coutume ancienne, ainsi que le rapporte l'écrivain anonyme dans son article sur les Chaldéens.

Nous venons de dire que l'astronomie et les autres sciences, ayant perdu par la suite de leur ancienne pureté, avec laquelle elles étaient enseignées par les prêtres babyloniens, donnèrent dans les travers de l'absurdité de la *magie*. Les balivernes de *Zoroastre* surtout, chef et fondateur de la religion des *Babylouo-Assyriens*, produisirent une combinaison de deux doctrines : l'*astrolâtrie* et la *pyrolâtrie*, entièrement opposées l'une à l'autre. Cette dernière ayant ensuite prévalu, fit de ses prêtres, qui se servaient des livres Zoroastriens corrompus, des enchanteurs, des augures, des aruspices, des sorciers et des exorciseurs de maux, éloignés par des sacrifices expiatoires et mentionnés par *Diodore*¹. Ce qui était encore pis, c'est que ces *Pyrolâtres*, animés d'un fanatisme impétueux, poussèrent leur intolérance contre les hétérodoxes à un point si inhumain, si violent, qu'ils firent subir des vexations cruelles de mille sortes à tous ceux qui ne voulaient pas embrasser la *Pyrolâtrie* ; ils firent plus comme on le verra plus bas, ils les punissaient de mort.

Après que la dynastie des *Parthes* fut détruite pour faire place au rétablissement du royaume des *Perses*, en l'an 226 de notre ère, il y eut une lignée de rois, qui s'éleva, d'après *Africanus* cité par *Synghellus*, au nombre de 28 depuis *Artaxerxe I^{er}* jusqu'à 651, de notre ère, lorsque, sous le calife *Omar*, les Arabes subjuguèrent toute la Perse. Les mages, furieux contre les partisans d'autres religions que la leur, se rendirent alors plus cruels encore qu'ils ne l'avaient été à l'égard de la religion du Christ, répandue aussi en Perse. En la voyant ainsi embrasser avec un zèle ardent par des *Perses*, indigènes *Pyrolâtres*, des *Chaldéens*, des *Arméniens* et d'autres peuples soumis aux Perses, il n'y a pas de cruautés auxquelles ils n'eurent re-

¹ *Diodore, Bibli., l. II.*

cours pour la faire disparaître. Comme des instrumens non moins efficaces pour la persécution des chrétiens Orthodoxes, ces charlatans fanatiques se servirent encore des partisans de l'hérésie *marciano-oulentirienne* (Valentinienne) et même de celle de l'odieux *Manès*, ennemis acharnés des Orthodoxes. Car alors, le Christianisme ayant été prêché en même tems par tout le royaume, entre autres nations sujettes aux Perses, un grand nombre de *Chaldéens* même désavouèrent leur culte d'*Astrolâtrie*, et subirent, pour l'amour du Christ, le martyre, au milieu des tourmens les plus cruels. Cet horrible orage, qui était venu fondre sur tous les chrétiens en Perse, et qui avait pour motif apparent qu'ils pouvaient favoriser le parti des empereurs de Constantinople, leurs co-religionnaires, plutôt que leurs maîtres Perses, était encore excité par le fanatisme des Mages.

En lisant *Théophane*, *Théodorite* et *Cedrinus*, on y verra combien d'évêques et de membres du clergé souffrirent le martyre dans un seul jour par ordre de *Sapor*, roi de Perse, sous Constantin le Grand; et le nombre de personnes distinguées de différentes villes, qui sous le même roi moururent pour la religion du Christ, en passant par des tourmens inouis, s'éleva à 18,000 !

La paix et l'amitié, maintenues durant quelques années entre *Isdegerde* ou *Iesdejerde*¹, l'empereur *Arcadius* et son fils *Théodore*, et produites par le penchant d'*Isdegerde* pour les chrétiens et sa haine contre les *mages*, imposteurs et turbulens, furent brisées, suivant *Théophane*, par l'inconséquence d'*Ardias*, évêque de la capitale de Perse. Celui-ci, emporté par un excès de zèle, fit incendier le temple. Cette action audacieuse de l'évêque irrita *Isdegerde* qui, dans sa colère augmentée par les cris des mages, et furieux contre lui pour sa tolérance et son penchant pour les chrétiens, ordonna de démolir les églises établies en Perse, et de mettre à mort ce prélat. Dès lors, *Isdegerde* devint l'ennemi implacable des chrétiens.

A la mort d'*Isdegerde*, son fils *Bahran*, qui lui succéda sur le trône, et hérita de sa haine contre la religion chrétienne, montra une cruauté par trop grande envers les Chrétiens, et imagina contre eux

¹ Ce nom signifie en Perse : *bâti par Dieu*.

des supplices et des tortures tels que leur description par Socrate et par Théodorite, fait frissonner le lecteur ¹.

L'exaspération des *Mages*, trouvant maintenant appui dans la persécution de *Bahran*, atteignit son paroxisme. Portés à égorger tous les chrétiens en Perse, ils parcouraient les villes et les campagnes en pourchassant les chrétiens dans leurs retraites et en tuant ceux qu'ils dépiétaient. Pour que personne n'échappât à leur furie, suivant *Cyrille* le Scytopolite ², ils faisaient donner aux chefs des tribus arabes, soumises aux Perses et campées sur les limites des deux empires, des ordres de placer des sentinelles sur tous les passages, pour saisir tous les chrétiens qui se seraient réfugiés dans les pays soumis aux Romains. En parlant des chrétiens de Perse, nous entendons parler des Perses et des Chaldéens qui, de pyrolâtres et d'astrolâtres qu'ils étaient, embrassèrent la foi du Christ, et particulièrement des orthodoxes, non encore infectés de la souillure des hérésies de Nestorius et d'Eutychès.

En l'an 431 fut convoqué à *Éphèse*, par ordre de l'empereur Théodose II, le 3^e synode œcuménique, pour y examiner l'hérésie de *Nestorius*, dont les conséquences sont encore vivantes de nos jours, chez les Chaldéens de la Haute-Asie.

Après une vive discussion dans laquelle l'intervention et la cabale du parti de la cour, qui protégeait l'hérésiarque, retarda le triomphe de la vérité contre le mensonge, Nestorius fut convaincu de blasphème. Après sa condamnation, il fut envoyé dans le monastère de son ancienne demeure, aux portes d'Antioche. Mais comme il ne cessait de propager et d'étendre le germe de son erreur dans la Syrie, il fut, de là, exilé dans la grande oasis d'*Ibis*, en Égypte, où il mourut après avoir mené une vie misérable, insulté et chassé de ville en ville pour son langage blasphémateur.

L'hérésie de *Nestorius* survécut à son exil et à sa mort; ses sectaires, en *Syrie*, recherchèrent son cadavre comme celui d'un mar-

¹ Voir Socrate, *Hist. eccl.*, l. viii; et Théodoret, l. v.

² Cyrille raconte ce fait dans son histoire de saint Euthymius, publiée dans le premier volume des *Analecta græca* des Bénédictins. Paris, 1688, in-4°, p. 19.

tyr, et ne cessèrent d'écrire, en langue syriaque, des livres dans lesquels ils soutenaient les blasphèmes de leur chef. A cause de cela, persécutés et chassés de la Syrie, en vertu d'un décret impérial, comme perturbateurs, ils se réfugièrent dans l'*empire perse*, où on les reçut favorablement comme ennemis des Romains, et on leur permit de communiquer leur dogme à tout le monde. Libres ainsi de répandre leur hérésie par toute la Perse, ils firent bâtir des églises et instituèrent des évêques. Cependant, les *Chaldéens*, habitans des montagnes inabordables de la *Carduchie*, quoique soumis par intervalles, savaient défendre, au besoin, par les armes, leur indépendance; aussi, *Bahran* et son fils *Isdegerde II*, poussés par des motifs politiques, cherchaient-ils les moyens d'abattre leur audace et de se les rendre plus dociles; et comme une grande partie d'entre eux avaient été convertis au Christianisme, les deux monarques firent tout leur possible pour empêcher que tout un peuple montagnard, belliqueux et voisin de la Perse, tel que le peuple chaldéen, embrassât le Christianisme, de peur que, devenant coreligionnaires des empereurs de Constantinople, ils ne donnassent beaucoup d'embarras par diversion aux Perses et ne nuisissent aux intérêts du royaume, comme les coreligionnaires alors des Romains arméniens. C'est pour cela qu'ils accordèrent aux *Nestoriens* la liberté d'employer tous les moyens pour entraîner ces *Chaldéens* dans leur hérésie. Il arriva que les *Nestoriens*, plus habiles et plus heureux que les mages pyrolâtres, réussirent, grâce à leurs ruses, à répandre la contagion de leur hérésie parmi les Chaldéens, avec lesquels ils contractèrent aussi des mariages.

Cette hérésie trouva un tel aliment, qu'elle se répandit non-seulement par tout l'empire de la Perse, mais encore peu à peu jusque dans les *Indes* et même en *Chine*, comme on le verra plus bas.

La grande facilité avec laquelle eut lieu la contagion de cette hérésie en *Perse*, en *Assyrie* et ailleurs, sort que partagea dans la suite l'hérésie d'*Eutychès*, provint de la haine implacable que les souverains de Perse avaient contre les catholiques orthodoxes. Ces souverains regardaient comme une honte de supporter dans leur empire des ennemis tels que ces Chrétiens que la communauté de religion et de mœurs attachait aux Romains aux dépens des Perses,

qui étaient d'une religion toute différente. La religion donc, d'accord avec la politique, ordonnait ou de les expulser de l'empire perse ou de leur faire embrasser le culte du feu et des élémens. Au contraire, les partisans de *Nestorius*, ainsi que ceux d'*Eutychès*, trouvaient asile en Perse, sans être nullement soupçonnés, attendu que, haïs et persécutés, comme hérétiques par les Romains, ils n'avaient avec eux ni liens ni rapports d'aucune sorte.

Pour ces raisons, la persécution des Perses contre les orthodoxes prit une autre direction. On cessa de les forcer à embrasser la religion de *Zoroastre*, et l'on commença à les contraindre aux dogmes de *Nestorius*. Les exécuteurs inhumains de la persécution furent, outre les mages, les professeurs de la fameuse école théologique, littéraire et scientifique d'*Édesse*, qui en furent chassés, par décret impérial, comme partisans très-zélés des blasphèmes de *Nestorius*. Ainsi, sous le règne de *Pérose*, fils d'Isdegerde II, en l'an 502, ces nouveaux tyrans *nestorionages* offrirent au Christ en holocauste un grand nombre d'évêques (parmi lesquels figuraient les deux métropolitains de *Séleucie* sur le Tigre, et de *Nissibis*), de membres de clergé, et d'autres orthodoxes, le tout dépassant 7,000, parce qu'ils n'avaient pas voulu échanger leur orthodoxie contre l'hérésie de *Nestorius*. La phalange de ces nouveaux mages avait pour chef un certain *Barsumas* qui, chassé aussi de l'école précitée, dont il était le supérieur, était favorisé, grâce à sa rage contre les orthodoxes, par *Pérose*, qui le nomma, de plus, évêque de *Nissibis*.

Dès ce tems-là, les *Nestoriens*, exerçant une grande influence sur tout l'empire Perse, répandaient en pleine liberté leur hérésie, entraînaient nombre d'orthodoxes dans leur erreur tantôt par la force des maux de la persécution, et tantôt en leur persuadant qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre.

Ainsi, en propageant la souillure de leur hérésie, ils la firent arriver, par les *Indes*, jusqu'aux *Chinois* mêmes, dans le 7^e siècle. Une pierre avec inscription, découverte par les Jésuites en l'an 1625 dans la province de *Chen-Si*, près de la ville de *Si-gam-fou*, prouve que le *Nestorianisme* y pénétra, d'après l'ère Séleucide, en 1092, et en 636 de l'ère chrétienne dans le tems du patriarche des Nestoriens

Jesuiab Gadali ¹. L'inscription de cette pierre paraît faite par le prêtre *Achorovéque*, chargé aussi du diocèse de *Jezebouzid-Chum-dau*, alors capitale de l'empire Chinois. Ce prêtre s'intitule, de lui-même, fils de prêtre, et dit qu'en compagnie d'autres prêtres Nestoriens, étant parti de *Balkh*, ville située sur le fleuve Oxus, dans le *Khorassan* (l'ancienne Bactriane), province persane, il se rendit par les Indes en Chine. Il est rapporté dans les livres monastiques des Syriens que, dans le 8^e siècle, un certain *David*, sacré par Timothée, ce patriarche de Nestoriens, fut envoyé en Chine, en qualité de métropolitain des Chrétiens de ce pays-là. Cette croyance hérétique, corrompue peu à peu en Chine et altérée par le mélange qu'elle subit avec l'idolâtrie chinoise, finit par disparaître entièrement ².

Cette hérésie, nommée plus particulièrement *chaldéenne* (car ce furent les Chaldéens qui, les premiers s'y laissèrent entraîner, en foule, par les raisonnemens sophistiques des professeurs nestoriens), subsiste encore, plus ou moins corrompue et dispersée çà et là en *Mésopotamie*, en *Assyrie* et à *Mossoul* (l'ancienne Ninive), mais elle est concentrée dans les villes et les villages de son ancien foyer, dans les montagnes de *Carduchie* (Kurdistan), ainsi que dans divers districts de cette province au-delà du Tigre. Les Chaldéens répandus sur ces montagnes, sont belliqueux comme leurs ancêtres et se trouvent sous la domination des chefs *Kurdes*, qui purent les subjuguier, il y a quelques siècles, et sont administrés par leurs propres démarques, qu'ils nomment *Maleks*. Quant à l'administration religieuse, ils sont soumis à la juridiction de deux patriarches et d'évêques qui en dépendent, tous aussi belliqueux que leurs ouailles. L'un de ces deux patriarches, qui est le plus considéré, a pour résidence *Dju-*

¹ Ce *Jesuiab-Gaduli*, fut envoyé par le roi de Perse, *Siroës*, qui succéda à son père *Chosroës*, avec trois évêques appartenant à la même hérésie : celui de *Cyriacus* de Nesive, *Paul* d'Adiavine et *Gabriel* de Seleucie, auprès de l'empereur Héraclius, le vainqueur des Perses encore campé aux frontières de l'Arménie et de la Perse, afin de s'entendre sur plusieurs détails qui avaient trait à la conclusion définitive du traité de paix déjà convenu. *Bibli. orientale*, t. III. — Les *Annales* ont publié la fameuse inscription de *Si-gan-fou* dans leur tome XII, p. 147, 185 (1^{re} série).

² Voir Assémani, *Biblioth. Asiat.*, vol. III et IV.

lamerk, ville située au centre des montagnes de *Carduchie*, à six jours au sud de la ville de *Van*.

Il est à remarquer que ces *Chaldéens* jouissent d'une espèce d'indépendance, quand ils ne sont pas importunés ou poursuivis par les chefs sauvages des *Kurdes*.

Nous convenons avec l'écrivain anonyme de l'article sur les *Nestoriens*, que la succession des deux patriarches *Nestoriens* ci-dessus s'opérait régulièrement, mais elle n'a pas lieu, d'après les procédés qu'exige une élection populaire et libre. Cet office ecclésiastique est devenu, chez les *Chaldéens*, comme un privilège héréditaire, qui ne sort pas du cercle de la famille de ces patriarches.

Nous venons de dire que l'un de ces deux patriarches chaldéens a pour résidence la ville de *Djulamerk*, sur les montagnes de *Carduchie*, et que l'autre demeure habituellement à *Mossoul*, ville commerçante sur le Tigre. Ce dernier s'appelle *patriarche d'Elcos*, du nom d'un couvent dédié à la mémoire de l'apôtre Mathieu, et qui se trouve sur le sommet d'une montagne, résidence de ce patriarche. Ce couvent est situé auprès de *Nuni*, village en face de *Mossoul*, sur la rive gauche du Tigre. Les statues, les bas-reliefs et les inscriptions, inexpliqués jusqu'à présent, que les Européens parviennent à découvrir de tems en tems dans les vastes ruines qu'on trouve aux environs de ce village, sont des restes qui proclament assez l'antique splendeur de *Ninive*. La juridiction de ce patriarche d'*Elcos*, comprend 200 villages environ, habités tous par des Chaldéens.

Dans les 8^e et 9^e siècles, quelques-uns des Califes de la famille des *Abbassides*, quoique constamment en guerre, attachaient pourtant une grande importance aux lettres et aux sciences. Celui d'entre eux, qui, le premier, inspira le goût des sciences à ses sujets Arabes, fut *El-Mansour*, et après lui le glorieux *El-Mamoun*, dont les talens politiques ne le cédaient en rien à ses heureuses dispositions pour les sciences. Ce grand prince, aussi bon philosophe qu'habile mathématicien, fit venir de l'empire Romain les meilleurs traités de chaque science, institua des écoles, et ordonna de traduire plusieurs livres de philosophie et de mathématiques. Ces traducteurs étaient des *Chaldéens* et des *Syriens*, versés dans la langue grecque, et auxquels de hautes connaissances avaient valu la faveur d'*El-Mamoun*, qui

les avait comblés d'honneurs et de dignités. Tous ces ouvrages traduits en langue chaldéenne et syriaque, par les traducteurs chaldéens et syriens, alors fort peu versés dans la langue arabe, furent ensuite traduits de nouveau en arabe, par des Arabes mêmes connaissant à fond les deux langues. Parmi ces derniers, figure un certain *Khossen*, auteur de presque toutes les traductions qui nous sont parvenues. A cette époque, *Aristote* régnait dans les écoles arabes. Mais la philosophie d'*Aristote* passant ainsi de langue en langue, s'écarta de sa signification primitive, et amena l'enfantement d'une foule de conceptions hétéroclites et d'idées tout étranges. D'après *Ebul-fa-radje*, *Ei-Mamoun* regardait les savans comme des êtres divins, doués d'une nature exceptionnelle pour le perfectionnement de l'esprit humain. « Les savans sont, disait-il, la lumière du monde, les précepteurs de » l'humanité, sans lesquels la terre aurait été inculte, sauvage et » stérile¹. » Il comparait aux animaux irraisonnables les hommes qui ne s'occupent que de soigner leur corps. Ce calife eut pour les savans sans exception, un penchant tel, que sous l'empereur *Théophile*, en l'an 833, il tâcha, d'après *Cédrinus*, de faire venir auprès de lui, par les lettres les plus pressantes, ce *Léon*, surnommé le philosophe, que *Théophile*, et après lui le César *Vardu* avaient chargé d'enseigner non-seulement la philosophie, mais encore l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie. On trouve dans ses lettres à ce savant, entre autres, ce passage remarquable : « Ne dédaignez pas de venir » chez nous et de nous communiquer vos sagesse. Tout mon peuple » s'inclinera devant vous à votre arrivée. »

ÉTAT DES HABITANS DES MONTAGNES CURDES.

Avant de terminer cet article sur les Chaldéens, nous jugeons à propos d'ajouter quelque chose sur l'origine de ceux qui habitent maintenant les cimes des montagnes de *Carduchie* et des *Chaldéens Kurdes*, qui, grâce à l'iuaccessibilité naturelle de ces montagnes, ont hérité des qualités guerrières des anciens *Chaldéens*.

¹ C'est une chose à remarquer que cette croyance du calife qui est exactement la même que celle de tous les naturalistes et humanitaires de notre époque, Cousin, Lamartine, etc., qui croient que ce sont les *savans* qui ont tout inventé, dogme et morale, et sont chargés de tout perfectionner. A. B.

Vers le milieu du 11^e siècle, des émigrations sans nombre appartenant aux peuples d'au-delà de l'*Oxus*, ayant pour chef *Togrul*, qui devint dans la suite Sultan, sortirent de la *Sogdiane* (la Bucharie d'aujourd'hui), province de la Tartarie, et d'autres contrées, voisines de celle-ci, et vinrent se jeter comme un torrent irrésistible sur la Perse, la Mésopotamie, la Syrie et même sur l'Asie-Mineure. Il en sortit la dynastie des sultans *Seldjoucides*, dont la domination se fixa d'abord en Perse, puis en d'autres pays de l'Asie, et enfin à *Koniah* jusqu'à l'an 1300¹. Des ruines de cette dynastie sortit l'empire d'*Ali-Osman*, qui subsiste heureusement jusqu'à ce jour. Ces peuples scytho-tartares, qui dévastèrent l'Asie sous divers noms, se jetèrent aussi sur les montagnes de *Carduchie*. Après plusieurs combats très-sanglans, les *Chaldéens* de ces montagnes, quelque courageusement qu'ils eussent lutté pour leur religion, leurs foyers et leurs familles, cédèrent enfin à la force du nombre et traitèrent, autant qu'il leur fut possible pour leur sûreté, moyennant le paiement d'un tribut, et se soumirent à ces fiers despotes.

Le *Kurdistan* (l'ancienne *Carduchie*) comprend sept gouvernements (*sandjaks*) ; ce sont ceux de *Bayazid*, de *Mouche*, de *Djula-merk*, d'*Amadyè*, de *Sulëimanié* ou *Karu-Tjolan*, de *Mardin* et de *Van*². A l'exception des gouverneurs, tous les autres qui, sous

¹ La première lignée des Seldjoucides régna 158 ans sur les deux provinces de la Perse, l'Irak, le Korassan, et Ispahan (la Parthie et la Bactriane) depuis l'année 432-590 de l'hégire, (1040-1193) ; la seconde régna à Kerman (Caramanie) en Perse, 150 ans, depuis l'année 433-588 de l'hégire (1041-1187) ; la troisième à Damas, de Syrie, de l'année 470-510 de l'hégire (1077-1117) et, la quatrième à Koniah, durant 248 ans depuis l'année 458-701 du Hidzré (1063-1301).

² *Van*, ville ancienne et célèbre, que Ptolémée nomme *Vaana*, et que Cedrinus, en parlant de l'empereur Constantin le Monomane et de ses guerres avec les Seldjoucides, appelle *Ivan*. D'après ce que rapporte *Moïse de Coren*, le plus remarquable de tous les historiens Arméniens, qui vécut au 5^e siècle, et l'un des gens que le catholique *Sah I^{er}* d'Arménie, et son adjoint le savant *Mesrop*, avaient envoyés au commencement du 5^e siècle faire leurs études aux écoles d'Athènes, d'Alexandrie et de Constantinople, cette ville fut bâtie par la célèbre et puissante reine des Assyriens, *Sciniranis*, lorsque celle-ci effectua la conquête de l'Arménie, et appelée du nom de

le nom de *Begs*, participent au gouvernement de ces *sandjaks*, abusaient de leur pouvoir. Les chefs des kurdes demeurent dans des places escarpées et fortes sur les montagnes des provinces ci-dessus. On nommait ces chefs par élection, mais on les prenait parmi les membres de la même famille. La confirmation dans leurs charges dépendait de la Sublime Porte. C'est très-rare qu'une élection s'opère chez eux sans effusion de sang, chose qui arrive souvent par suite de l'ambition des divers membres de la même famille. Les *Kurdes* prétendent être les descendants des *Ousbeks Turcs*¹, et des *Mogols*. Il

Shumirumugd. Les murailles qu'elle y fit construire sont tellement solides que, vers la fin du 14^e siècle, *Timourleng* le fléau de l'humanité, ayant voulu, par vanité et par esprit de destruction, les démolir, ne put le faire malgré les efforts réunis de ses troupes. Le tems et la vétusté ayant détruit *Shumirumugd*, à côté de celle-ci a été bâtie la nouvelle ville par un certain roi du nom de *Van*, qui, d'après Moïse de Coren, vivait avant l'expédition d'Alexandre-le-Grand. Elle conserva, après sa reconstruction, son ancien nom, pendant plusieurs siècles : et même un des torrens qui se jettent des montagnes du Kurdistan dans le lac de *Van*, appelé par Strabon *Arsinè* et *Thonite*, conserva son ancienne dénomination jusqu'au 17^e siècle, *torrent de Sémiramis*. En l'an 80 avant J.C., le puissant *Tigranne II*, roi des Arméniens, avant d'être vaincu par Lucullus, ayant poussé ses excursions jusque à la Judée, à l'exemple de Salmanassar et de Nabuchodonosor, en emmena, en captivité, de nombreux Juifs, qu'il fit établir à *Van*. Ces Juifs se multiplièrent, car le roi de Perse, Sapor II, ce cruel persécuteur des chrétiens au 4^e siècle, ayant saccagé *Van*, détruisit par le feu, 18,000 maisons habitées par des Juifs, d'après ce que rapportent les historiens Arméniens.

¹ *Usbeck*, province du Turkestan, l'ancienne Sugdiane, est située au-delà de l'Oxus. Le souverain de cette contrée (*Chah*) a pour résidence et capitale *Bokhara*, ville fameuse de l'Asie, avec 80,000 habitans, parmi lesquels on compte un grand nombre de Juifs ; un palais, sur une colline, de vieille architecture orientale fort belle. Elle renferme plus de 30 mosquées et 60 écoles où l'on va étudier la théologie musulmane des autres parties de l'Asie. C'est là que naquit le célèbre *Avicenne*, au 11^e siècle, le plus distingué des médecins et des philosophes Arabes de l'école Aristotélique. La seconde ville, après *Bokhara*, est celle de *Samarkande*, célèbre, comme ayant été la résidence du fameux conquérant *Tamerlan* ; on y voit sa tombe construite en jaspe. Les habitans de *Samarkande* sont au nombre de 500,000, et ses écoles rivalisent avec celle de *Bokhara*. La dynastie d'*Usbek*, qui s'étend de la mer Caspienne

est probable que, lors de l'invasion des *Mogols*, sous les ordres de *Timour-leng*, en l'an 1402, les *Kurdes* se mêlèrent aux Ousbeks et aux Mogols, les conquérans de toute l'Asie. La *langue Kurde* est un mélange d'arabe et de persan, et se divise encore en plusieurs dialectes.

Ces fameuses montagnes *gordyennes* sont, comme l'Anti-Taurus et les montagnes de l'Arménie, des branches et des parties du *Taurus*, la montagne la plus grande et la plus étendue de l'Asie, qu'elle ceint par le milieu. Les montagnes de *Carduchie* se joignent, près des rives du Tigre, avec diverses branches du Taurus, qui sépare la Mésopotamie de l'Arménie, et qui toutes ensemble sont connues, chez les anciens, sous le nom de *Masius*, et chez les modernes, sous le nom de *Karadjà-dagh*. La *Carduchie* a une étendue assez grande; elle comprend plusieurs montagnes, nombre de plateaux, de vallons et de grandes vallées. La population est assez grande, et se compose de *Kurdes* et de *Chaldéens*. Les *Nestoriens* habitent ordinairement autour des montagnes, et les *Kurdes*, mais surtout ceux qui jouissent de quelque considération, et se distinguent de la classe des pauvres ouvriers, habitent tant sur les montagnes que dans les villes et les villages, tandis que leurs chefs (*begs*) se trouvent sur des points montagneux et fortifiés, et ceux d'entre eux qui mènent une vie vagabonde, errant çà et là, se jettent sur les voyageurs, les pillent et souvent les tuent. Il est impossible de décrire les maux que les *Chaldéens-Nestoriens*, anciens indigènes des montagnes gordyennes subirent depuis qu'ils se soumirent aux *Kurdes*; ceux-ci les accablèrent de lourds tributs, les persécutèrent, les opprimèrent durement par fanatisme, les pillèrent et les saccagèrent. Cependant, la persécution violente et furieuse élevée récemment contre ces malheureux, qui ont compté parmi eux des milliers de victimes, réduisit à la dernière extrémité tout le peuple des *Chaldéens*. L'instigateur de cette persécution, et l'auteur de toutes ces cruautés, fut *Bédérhan* bey, qui vient d'être abattu par les troupes de S. M. (le sultan), et de recevoir le châtiment de sa révolte. Celui-ci se montra très-ingrat envers la su-

jusqu'à la Sugdiane, dynastie jadis puissante, avait subjugué celle de *Timour-leng*, comme celle-ci avait subjugué avant celle du conquérant *Gengis-Khan*.

blime Porte, qui lui avait confié le gouvernement du district de *Djeziré* ou bien *Djesirëi-Ibni-Omar*, située à l'est de *Nissibis* (qui, d'après Strabon, était appelée par les Macédoniens *Antioche de Mygdonie*), sur la rive occidentale du Tigre. Le nom de *Djeziré* lui vient de ce qu'elle est située sur une presqu'île, formée par le Tigre, et connue chez les Syriens sous le nom de *Gosartt-Kerdu* (île des Kurdes), et chez Sozomène et Ammien-Marcellin, sous le nom de *Vissabda*. Occupée auparavant par les Perses, elle fut prise par Dioclétien vers la fin du 3^e siècle, et elle fut de nouveau cédée, après la mort de Julien l'Apostat, aux Perses.

L'écrivain anonyme, suivant les historiens arméniens, dit que le nom *Mog*, qui signifie en Perse *Mage*, a été donné à cette province, parce qu'elle fut le foyer de l'école sacerdotale des mages. Il ajoute encore, en se basant sur les historiens arméniens, qu'on adorait dans ce pays de *Mog*, *Anaïtis* des Babyloniens, que l'analogie des propriétés fait confondre avec *Vénus* ou l'*Artémis* des Grecs.

Avec la pyrolâtrie des mages, existaient en même temps d'autres déités babyloniennes et scythiques adorées en Arménie et même en Carduchie. Quoique ce mélange de cultes, diamétralement opposés les uns aux autres, paraisse difficile à comprendre, on peut cependant se l'expliquer de la manière suivante. Toutes les fois que les Perses avaient le dessus, leurs Magés tâchaient, par la violence, d'introduire la pyrolâtrie dans les pays voisins de la Perse. Lorsqu'au contraire les Arméniens étaient vainqueurs, ceux-ci renversaient les autels de la pyrolâtrie et redressaient de nouveau leurs fausses déités.

Que les *Carduchiens* adorassent les divinités babyloniennes, cela est hors de doute. Le culte de ces divinités passa de la Carduchie chez sa voisine l'Arménie, et la preuve en résulte surtout de ce qu'une des provinces de cette dernière contrée était appelée *Anaétie* (*Anahite* en arménien), que Strabon nomme *Acilésène*¹. Cette province d'*Anaétie* était située près de l'Euphrate, dans le voisinage de la ville actuelle de *Arzendjan*. Quoique les Arméniens y adorassent une foule de divinités, ils avaient un culte particulier pour la divinité dont nous avons parlé plus haut et du même nom que

¹ *Géograph.*, l. II, p. 530.

la province. Suivant Strabon, on y poussait la superstition envers cette divinité jusqu'au point de lui sacrifier non seulement des esclaves, mais encore les filles des Arméniens les plus considérés. Le culte de cette divinité (*Anaitis*) passa ensuite dans la ville d'*Arzendjan*, qui anciennement était une ville remarquable, et appelée *Erisa* ou *Erès*. Trente ans avant J.-C., le roi *Tigrane* y avait fait élever des temples magnifiques pour plusieurs divinités et surtout pour cette *Anaitis*. Tous ces temples furent détruits, lors de la conversion des Arméniens au Christianisme sous saint Grégoire, premier archevêque d'Arménie. Ni le pouvoir, ni les différentes violences et les moyens cruels dont les mages pyrolâtres s'étaient servis, n'avaient rien pu contre l'empire irrésistible de la dévotion des habitans de la Carduchie et de l'Arménie pour les fausses divinités; il était réservé à la puissance morale de l'Évangile, de la faire disparaître. D'après la *Géographie arménienne* de Vartabied *Vatun*, auteur du 3^e siècle, il y a dans le pays de *Mog*, ci-dessus mentionné, un grand couvent arménien du nom d'*Aménup'Hergitch* (c'est-à-dire *le sauveur de tout*), où l'on voit le tombeau de *Gaspar*, l'un des trois Mages partis à la recherche du roi des Juifs. Il a été déjà dit que ces Mages étaient des gouverneurs de provinces aux environs des montagnes de *Carduchie*, et des personnes versées dans l'astronomie, et qu'ils observaient toujours les étoiles, en attendant l'apparition de l'étoile inconnue, prédite par *Balaam*. Quelques auteurs modernes, savoir *Drusius* dans ses *commentaires*, *Casabon*, et *Augustin Calmet* dans son *traité de l'adoration des Mages*, rapportent leurs noms : *Gaspar*, *Melchior* et *Baltasar*; d'autres les rapportent autrement. On dit qu'ayant été catéchisés par l'apôtre Barthélemy, ils embrassèrent le Christianisme et souffrirent le martyre. De leur côté, les Arméniens persistent à affirmer que c'est dans le pays de *Mog*, où se trouve le tombeau de *Gaspar*, qu'ils reçurent la couronne du martyre. Suivant *Calmet*, les reliques de ces trois Mages se trouvent encore à *Cologne*, en Allemagne, l'objet d'une vénération toute particulière. Mais pourrait-on ajouter foi à toutes ces opinions, sujettes à contradiction? Quant à nous, nous hésiterions à y croire.

Ledit écrivain anonyme termine son article, en voulant prouver que les *Nestoriens* sont de véritables *Chaldéens*, et non les descen-

dans des dix tribus d'Israël, que *Thalgorthfellassar* d'Abora et *Salmanasar* ensuite transportèrent en Assyrie et en Médie, ne partageant pas, en cela, l'opinion du docteur Gran, membre de la société des Méthodistes américains. Par la Sainte-Écriture, par des preuves historiques et par ses propres réflexions, pleines de justesse, il met à jour les absurdités de Gran, partisan très-zélé de ceux qui, s'appuyant sur la ressemblance de quelques usages et de dénominations communes chez d'autres peuples, pensent trouver partout des Juifs. D'après eux, les *Nestoriens* sont descendans des Juifs, parce que les Musulmans les nomment *Nazaréens* (*Nassarani*), tandis qu'il est connu que, dès l'origine, les païens appelaient les chrétiens en général non seulement des *Nazaréens*, mais encore des *Galiléens*, parce qu'ils font des sacrifices, comme les Juifs, dans les propylées de leurs églises, quoiqu'on trouve aussi cet usage superstitieux dans d'autres pays chrétiens. Quant aux villes inviolables que ledit Gran prétend avoir existé chez les Chaldéens Nestoriens, à l'instar de celles qui se trouvaient autrefois chez les Hébreux, nous disons qu'il n'y a chez les Chaldéens ni ville ni village qui puisse être considéré comme lieu d'asile; chez eux, les églises seules ont le droit de refuge, comme elles l'avaient autrefois chez tous les Chrétiens. De pareils asiles sont connus aussi chez les Musulmans et surtout en Perse où, d'après l'écrivain anonyme, les écuries même du *Chah* et de ses gouverneurs des provinces jouissent du privilège bizarre de servir de lieu d'asile, de sorte qu'on ne peut trouver rien d'étonnant dans cet usage, puisqu'il ne vient que de leur vénération pour leurs églises.

Les deux rois d'Assyrie, ci dessus mentionnés, ayant amené en captivité tous les Juifs des dix tribus d'Israël, de Juda et de Benjamin, à l'exception d'un petit nombre d'agriculteurs et d'ouvriers qu'ils avaient laissés, ne leur permirent jamais de se concentrer dans une même province, mais pour des raisons politiques les firent transporter au-delà de l'Euphrate, et répartir dans divers pays de leur vaste empire. Ensuite les *Juifs* s'avancèrent encore plus au-delà de l'Euphrate et du Tigre, vers le sud; ils se transportèrent en outre en deçà de ces fleuves, en Arménie, et s'établirent aux environs de l'Araxe, dans la province d'*Ararat*, d'où ils s'étendirent jusqu'à la *Géorgie* et la *Colchide*. Une de ces familles juives, convertie au

Christianisme, dans le 4^e siècle parvint au plus haut point d'influence et de pouvoir en Arménie et en Géorgie ¹. Si l'on en excepte plusieurs milliers de Juifs, qui, avec Zarobabel, sous Cyrus, et avec Esdra, sous Artaxerxe, retournèrent en Palestine pour rebâtir le temple de Jérusalem, la plupart de ces Juifs restèrent dans la Perse, et autres lieux de l'Asie, ne voulant pas quitter leur nouvelle patrie, où, à la suite de l'émigration de leurs pères un grand nombre avait vu le jour, et où, moyennant le paiement d'un tribut aux Perses, ils jouissaient d'une aisance et d'un état plus ou moins libre, pour aller s'entasser dans la Judée et la Samarie, dont les limites étroites et montagneuses n'auraient pu contenir leur multitude, et surtout les dix tribus d'Israël, accrues et multipliées dans un pays étranger.

CONSTANTIN,

Ex-patriarche grec de Constantinople.

¹ Cette famille était celle de *Pangratides*, qui, selon la tradition arménienne, après la captivité des Hébreux et leur dispersion par toute l'Asie, se rendit en Arménie, 500 ans avant J.-C. Le roi de l'Arménie, *Vagharschag*, qui vécut un siècle avant l'ère chrétienne, investit *Pacarad* (*Pangratius*) pour ses vertus et ses fidèles services, de la haute et insigne charge de couronner les rois de l'Arménie. Plus tard, sous *Dertade* ou *Tiridate II*, qui régna en Arménie au 4^e siècle, et qui fut converti au Christianisme, par saint Grégoire, la famille de *Pangratides*, qui embrassa aussi la foi du Christ, acquit en Arménie tant de biens, avec le tems, par des alliances avec les premières familles du pays, ainsi que par les guerres, que les *Pangratides* devinrent maîtres de plusieurs provinces depuis les confins de la Mésopotamie jusqu'en Géorgie, et devinrent plus puissans que bien d'autres seigneurs de l'Arménie. Il ne leur manquait que le titre de souverains, qui leur fut donné au 8^e siècle, par les califes de Bagdad. Les empereurs de Constantinople ne les appelaient que du titre de *seigneurs* et les honoraient de la dignité de *Patrices*. L'un des princes de cette famille alla s'établir en Géorgie, où il épousa l'héritière de ce royaume, et y régna, léguant, après sa mort, le royaume des Géorgiens à ses héritiers. Ceux-ci, comme descendans des Hébreux ajoutèrent à leurs autres titres celui de fils de *David* et de *Salomon*. La royauté de cette dynastie orthodoxe qui, plus tard, fut divisée en deux royaumes donnés, l'un à *Cahète* et l'autre à *Imèrète*, dura jusqu'au commencement de notre siècle, époque à laquelle elle fut annexée à la Russie.

Science Historique.

LA CHRONOLOGIE IMAGINAIRE

ET

LA CHRONOLOGIE VÉRITABLE DES INDIENS.

Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, toute la littérature et toute la science des livres indiens sont un chaos véritable, parce que l'une et l'autre sont privées du fil conducteur de toute histoire, la *Chronologie*. Ce n'est que parce que l'on ignore la véritable époque des différens auteurs et systèmes indiens connus en Europe, qu'on les tourne contre la religion chrétienne. On l'accuse d'avoir copié des dogmes et des maximes auxquels le plus souvent elle a donné elle-même naissance: introduire un ordre chronologique dans ces études et dans ces découvertes, c'est le service le plus grand que l'on puisse rendre à la science et à la religion. Différens savans y ont donné leurs soins avec plus ou moins de succès. L'ouvrage de M. l'abbé Guérin, missionnaire, sur l'*Astronomie indienne*, dont nous avons déjà donné l'*Introduction*, présente cet avantage, qu'il fixe avec certitude quelques époques pendant lesquelles ont vécu certains personnages, ou ont été composés certains livres. Nous avons dit que l'ouvrage avait été imprimé aux frais du gouvernement. Malheureusement il reste encore à publier l'atlas de planches assez nombreuses; et les évènements de février ont absorbé les fonds qui devaient être consacrés à cette publication. En attendant nous allons publier le chapitre où il est traité de la *chronologie indienne*. Il est important pour les lecteurs des *Annales* de connaître ce que l'on sait de certain en fait de chronologie, c'est-à-dire d'ères et de cycles chez les peuples indiens. Tout ce qui sort de là, ils peuvent le déclarer hypothétique et faux. Car ce n'est pas par impression ou par inspiration que l'on peut fixer l'époque d'un livre.

A. B.

Chronologie fabuleuse des Dieux et des hommes. — Inventée par Moyo et par Monou, vivant au 3^e siècle de notre ère. — Admise dans les Computs indiens seulement au 5^e siècle. — Par quelle opération astronomique on a construit cette chronologie. — Chronologie réelle des Hindous, fondée sur les ères et les cycles. — Tableau de ces diverses chronologies. — Nouveauté de l'ère de Bouddha.

« Les Indiens ont une chronologie fabuleuse, comme tous les anciens peuples. *Moyo* ou *Monou* en sont probablement les premiers propagateurs dans l'Inde; car c'est dans leurs ouvrages qu'on la voit développée par principes pour la première fois. *Monou* donne les raisons de cette chronologie; *Moyo* n'en donne que les résultats; mais ils sont l'un et l'autre parfaitement d'accord.

En général, comme il y a quatre âges; il y a aussi quatre castes et quatre *Védas*. Les *Védas*, les castes et les âges ne sont pas également bons. *Brommo* a tiré de sa bouche la première caste, celle des Brammes; de ses bras la deuxième caste, celle des Khyettris; de ses cuisses la troisième caste, celle des Voishyas; et de ses pieds la quatrième caste, celle des Shoûdras¹. Les *Védas* ont été tirés aussi de quelques organes plus ou moins nobles de *Brommo*, le *Dieu-Monde* ou le *Dieu-Nature*. Le *Rig-ved*, le *Yodjour-ved* et le *Sham-ved* ont été extraits le premier du Feu, le second de l'Air, le troisième du Soleil²; le quatrième *Ved*, l'*Othorvo-ved*, a une origine inconnue. De même la *chronologie* vient de *Brommo*. Avant de faire connaître sa génération divine, il est bon de dire un mot des quatre derniers âges qui sont mesurés par de longues périodes d'années.

Dans le premier âge, la vertu régnait seule sur la terre; cet âge a duré 1,728,000 années. L'homme avait une taille de 21 coudées, et il n'était appelé par la mort qu'au bout de 400 ans. La justice se tenait ferme comme un bœuf sur ses quatre pieds.

Dans le second âge, la justice était descendue, avec la vérité, à un quart du puits: les hommes avaient un quart de mal dans leurs actions et trois quarts de bien. Ils vivaient 300 ans et avaient 14 coudées de haut; ce second âge a duré 1,296,000 ans.

Le troisième âge, qui est de 854,000 années, était moitié bon,

¹ Monou, l. 1, v. 31. — Nous laissons ici le prononciation de M. Guérin.

² Monou, l. 1, v. 23.

moitié mauvais. La justice, représentée par le *Taureau*, n'avait que deux pieds. Les hommes avaient 7 coudées de haut; la moitié de leurs œuvres était bonne; l'autre, mauvaise; ils vivaient 200 ans.

Le quatrième âge, qui est le nôtre, doit durer 432,000 ans; en 1845, il y a 4,946 ans qu'il est commencé ¹. La justice, la vérité et la vertu sont descendues aux trois quarts du puits; le *Taureau* qui les représente n'a plus qu'un pied. Les hommes mentent trois fois avant de dire un mot de vrai; ils ne vivent que 100 ans, et ils n'ont que 3 coudées et 1/2 de haut (ce qui leur fait une taille moyenne de 5 pieds 3 pouces anglais).

La durée moyenne de la vie de l'homme, dans les quatre âges d'or, d'argent, de fer et de plomb, est mal estimée par *Monou* ², disent les Brammes du Bengale dans leurs almanachs. L'homme vivait, d'après eux, dans l'âge de la vertu complète, tant qu'il voulait; la mort ne le frappait qu'à regret au bout de 100,000 ans; son corps avait toujours sa plus forte vigueur. Les hommes du second âge vivaient 1,200 ans; l'esprit ne les quittait que quand leurs os se fondaient et s'en allaient en eau. Dans le troisième âge, l'âme quittait le corps de l'homme au bout de 1,000 ans, parce que le sang en avait quitté les veines en s'évaporant. Enfin, dans l'âge de *Koli*, les hommes ne vivent que 120 ans, et ils meurent quand ils cessent de manger.

Passons maintenant à la *chronologie* divine qui est le pendant de tout cela.

Les *Pitris* (les dieux mânes, ancêtres du genre humain) demeurent dans la lune. Comme la lune ne fait qu'un tour sur elle-même en un mois, les *Pitris*, placés à son équateur, n'ont qu'un jour et qu'une nuit, pendant que nous comptons à l'équateur 30 jours et 30 nuits, à cause des 30 révolutions de la terre ³ devant le soleil, qui fait le

¹ Il devait donc durer encore 428,054 ans.

² Liv. I, vers 81, 82, 83, 84, 85, 86.

³ Quelques Brammes disent que la terre tourne autour du soleil; mais le plus grand nombre soutient qu'elle est immobile. Ce passage de *Monou*, interprété comme il doit l'être, semble venir à l'appui du mouvement de la terre; et suppose une vraie connaissance des rapports du soleil, de la lune et de notre globe.

jour et la nuit pour les hommes et les Pitris ¹. Mais les *Debtas*, qui sont assis au pôle nord de la terre, comptent encore bien moins de jours et de nuits que nous et les Pitris, dans le même tenis, car ils n'ont qu'un jour et qu'une nuit pendant les 12 jours et 12 nuits des Pitris de l'équateur de la lune, et les 360 jours et 360 nuits des habitans de *Lanka*, sous l'équateur terrestre ². Cela vient de l'inclinaison de l'axe de la Terre sur le plan de l'écliptique pendant sa rotation autour du Soleil.

Ces principes incontestables étant posés, la chronologie se développera facilement. Ainsi, dans le système (*tothabidhoh*) ³, on dit que le *Krito-youg* des dieux vaut 4,000 ans; qu'il est précédé et suivi de deux *crépuscules* égaux qui valent ensemble 800 ans; ce qui fait un total de 4,800 ans. En multipliant ce nombre par 360, on a l'équivalent en années des hommes :

$$4,800 \times 360 = 1,728,000.$$

Le second âge vaut 3,000 ans et a deux *crépuscules* de 600 ans; total 3,600 ans :

$$3,600 \times 360 = 1,296,000.$$

Le troisième vaut 2,000 ans et a deux *crépuscules* de 400 ans; total 2,400 :

$$2,400 \times 360 = 864,000.$$

Le dernier vaut 1,000 ans et a deux *crépuscules* de 200 ans; total 1,200 ans :

$$1,200 \times 360 = 432,000.$$

La somme des quatre âges des dieux est de 12,000 ans;

$$12,000 \times 360 = 4,320,000,$$

valeur d'un *Yougo* ⁴.

Il est évident que les *crépuscules* et les nombres fondamentaux des âges, qui vont toujours en diminuant d'un quart à partir du premier âge, sont la base romanesque de tout le reste.

Shoûrdjyo est plus précis que Monou pour le développement de son

¹ Monou, l. 1, vers 65, 66.

² Monou, l. 1, vers 67.

³ Monou, l. 1, vers 69.

⁴ Monou, l. 1, v. 69, 70, et Shoûrdjyo, chant 1.

système ; il dit que 71 fois les quatre âges des dieux , avec un *crépuscule* égal au premier âge, font un *Monqntoro*.

$$71 \times 4,320,000 + 1,728,000 = 308,448,000 ;$$

que 14 *Monqntoros*, avec un *crépuscule* égal au premier âge, font un *Kolpo*,

$$14 \times 308,448,000 + 1,728,000 = 4,320,000,000 ;$$

que ce *Kolpo*, multiplié par deux, fait un jour et une nuit de Brommo,

$$2 \times 4,320,000,000 = 8,640,000,000 ;$$

que Brommo doit vivre 100 ans composés de cette *hémérynictée*,

$$100 \times 360 \times 8,640,000,000 = 311,040,000,000,000 ;$$

que la moitié de la vie de *Brommo* s'est écoulée ; qu'il avait encore 155,520,000,000,000 ans d'existence, quand le *Kolpo* actuel commença ; que ce *Kolpo* a déjà 1,970,784,000 années de passées comme suit :

Un <i>Crépuscule</i> qui vaut.	1,728,000 ans
Six <i>Monqntoros</i> et six <i>crépuscules</i>	185,088,000
Vingt-sept <i>Yougos</i> du septième <i>Monqntoro</i>	116,640,000
Le premier âge du vingt-huitième <i>Yougo</i>	1,728,000
TOTAL.	<u>1,970,784,000</u>

Du tems de *Moyo*, il ne restait que 155,518,029,216,000 ans à vivre à *Brommo* ; il avait vécu 155,521,970,784,000 années ; il avait détruit et créé de nouveau l'univers 36,001 fois ; car il fait cette double opération de 4,320,000,000 en 4,320,000,000 ans , tous les matins et tous les soirs¹. Il y aura encore 35,999 destructions et créations nouvelles jusqu'à la fin de l'existence de *Brommo* ; cela est certain et sérieux comme toute cette profonde chronologie de *Moyo*, qui est adoptée et expliquée par *Monou*.

Moyo expose son système chronologique en disant qu'il lui est *révélé immédiatement par le Soleil*. *Monou*, au contraire , ne reçoit point de la divinité la communication de ce système ; il ne dit point qu'il est conforme à la tradition ; il déclare seulement que ce qu'il dit de la chronologie est « suivant le système (*tothabidhoh*). » Quand *Moyo* parle du tems, de ses divisions en degrés, en minutes et en secondes, il ajoute après : « cela est conforme aux règles tradi-

¹ *Monou*, l. 1, v. 72, 73, 74, 75, 76.

tionnelles (shmrta); » mais quand il a fini d'exposer son système, il ne dit rien qui en marque l'origine; il passe aux révolutions des corps célestes, et il ajoute le mot *shmrta* après l'exposition générale des règles de leurs mouvemens; car les principes des mouvemens des corps célestes et la division du cercle et du tems n'étaient pas de son invention. C'est cet ensemble de considérations qui me fait soupçonner que *Monou* était postérieur à *Moyo*; j'ai encore d'autres raisons pour cela.

Cette chronologie fabuleuse n'a pas été admise aussitôt par les romanciers; plusieurs systèmes, comme on le voit dans les *Pouranas*, voulurent en vain supplanter ou modifier celui de *Moyo*. Ce n'est guère qu'après le 5^e siècle de notre ère que le système de *Moyo* fut généralement admis, et que le quatrième âge, *Koli-Youg*, passa dans la chronologie réelle, en concurrence avec des ères diverses de princes et de longues périodes de révolutions planétaires.

Les astrologues qui fixèrent le dernier point de départ du signe du Bélier dans le zodiaque arrêtaient l'âge *Koli-Youg* à leur convenance. L'an 500 de J.-C., ils voulaient que le Soleil, pour venir au point où il était observé à l'équinoxe du printemps actuel, eût parcouru deux fois 27°, en allant de là vers *Krittika* et en revenant, par un mouvement oscillatoire de 54" par an : 3,600 ans fut, en conséquence, l'âge convenu de *Koli-Youg*, car il fallait juste ce tems-là pour une précession de 54°, à raison de 54" par an. *Moyo*, qui vivait 155 ans avant eux, et avait dit qu'il écrivait à la fin du quatrième âge, appelé *Krito*¹, et au commencement du premier, appelé *Koli*², ne les arrêta pas; on supposa que depuis lui les âges *Treta* et *Dvapora*, qui valent 2,160,000 ans, s'étaient écoulés, ainsi que 3,600 de *Koli*: on savait encore que toute cette chronologie imaginaire de *Moyo* pouvait être dérangée sans scrupule, pourvu qu'elle convînt à ce qu'on voulait en faire. Ces ignorants astrologues essayèrent de plus de fixer la position des étoiles radicales des 27 *Nokhyottros*, et ils gâtèrent quelques déterminations de *Moyo* pour les accommoder à

¹ *Krito* est le quatrième âge sous le rapport de la grandeur, *Treta* le troisième, *Dvapora* le deuxième, et *Koli* le premier.

² Voir ci-après l'extrait de *Shoûrdjyo Shiddhanto*.

leur manière, ne pouvant observer comme lui ou ne comprenant pas ses observations; ils firent comme Eudoxe ou Aratus, qui embrouillèrent l'ancienne sphère en voulant l'adapter à leur tems.

Les Indiens ont une *chronologie réelle*, qui ne remonte pas haut en comparaison de la précédente. Il faut distinguer, dans cette chronologie, les *ères des cycles* : les *ères* qui ont pour point de départ la naissance ou la mort d'un prince sont généralement sans fiction; mais les *cycles* sont suspects. Depuis l'adoption du système de chronologie fabuleuse, on les a plus ou moins rapprochés de *Koli-youg*, en supposant qu'ils avaient un nombre plus ou moins grand de révolutions déjà accomplies.

Voici la liste des ères principales et des cycles les plus usités dans l'Indostan, d'après les *tables chronologiques* du savant J. Prinsep, que je n'oublierai jamais, à cause des belles qualités de son cœur et de l'amitié dont il m'honorait pendant sa vie, lorsque j'étais curé de Chandernagor. Je suivrai, pour cet extrait, l'alphabet anglais.

ÈRES DIVERSES PLUS OU MOINS USITÉES.	COMMENCEMENT avant ou après l'ère chrétienne.	SOMME à ajouter à ces ères ou à en retrancher relativement à l'ère chrétienne.
Samvat (<i>Sumbat</i>), depuis la mort de Vikramaditya, qui arriva à la nouvelle lune de mars, commence avant J.-C.	57	— 56 $\frac{3}{4}$
L'an Saka (<i>Shuk</i>) de Saliva'hana; depuis l'équinoxe du printemps, commence après J.-C. l'an.	79	+ 78 $\frac{1}{4}$
Ère qui commence à la mort de Bouddha, et qui est usitée dans l'Inde, à Ceylan, à Ava, à Siam et au Pégou, avant J. C. l'an. . . .	594	— 543
Kali-yuga (<i>Kol-youg</i>) commence un vendredi, le 18 février, avant J.-C. l'an 3102; mais la première année de l'ère chrétienne est, dans ce chiffre, la 3102 de Kol-youg. Il faut donc que Kol-youg commence 3101 ans avant J.-C., ci.	3102	— 3101
Bengali-sun, ère du Bengale, commence après J.-C. l'an.	594	+ 593 $\frac{1}{4}$
Vilayati, ère d'Orissa, commence après J.-C. l'an.	593	+ 592 $\frac{3}{4}$
Shuhoor-sun, ère des Marhattes, commence après J.-C. l'an.	600	+ 599

ÈRES NOUVELLES PLUS OU MOINS USUÉES.	COMMENCEMENT AVANT OU APRÈS l'ère chrétienne.	SOMME à ajouter à ces ères ou à en retrancher relativement à l'ère chrétienne.
Fusly, ère du nord de l'Inde, commence après J.-C. l'an.	593	+ 592 $\frac{3}{4}$
Fusly, ère du sud de l'Inde, commence après J.-C. l'an.	591	+ 590
Juloos-sun, de Beejapour, commence au tems d'Adil-shah II, l'an de J.-C.	1657	+ 1656
Râj-abhisèk, des Marhattes, commence au règne de Sivaji, l'an de l'ère chrétienne. . . .	1665	+ 1664
Julâli, ère de Malek-shah, de Perse, commence en mars après J.-C. l'an.	1079	+ 1078 $\frac{1}{4}$
Ere de Yezdijird, de Perse, commence le 16 juin après J.-C. l'an.	632	+ 631 $\frac{1}{2}$
Hégire (année lunaire), qui commence le 16 juillet après J.-C.	622	+ 621
Me-kha-gya-tsho, ère du Tibet, qui commence en mars après J.-C. l'an.	622	+ 621
Newar, ère du Nepal, commence en mars après J.-C. l'an.	870	+ 869
Balabhi Samvat ¹ , de Somnath, commence en mars après J.-C. l'an.	318	+ 317 $\frac{1}{4}$
Siva Singha Samvat, du Gujerat, commence, comme l'ère précédente, en mars après J.-C. l'an.	1113	+ 1112
Ere birmane, de Promé, commence en mars après J.-C. l'an.	79	+ 78 $\frac{1}{4}$
Ere birmane vulgaire, commence en mars après J.-C. l'an.	639	+ 638
Ere birmane, grande époque, commence en mars avant J.-C. l'an.	692	- 691
Ere javanaise, <i>aji saha</i> , commence en mars après J.-C. l'an.	74	+ 73
Ere de Bali, commence en mars après J.-C. l'an.	81	+ 80
Ere des Jains, de Mahavira, commence avant J.-C. l'an.	629	- 628
Ere de la naissance de <i>Buddha</i> , d'après les Chinois, commence avant J.-C. l'an.	1027	- 1026
Période de 1000 ans de <i>Parasurâma</i> ; première année du quatrième cycle, en septembre de l'an, après J.-C.	825	+ 824 $\frac{3}{4}$

¹ Cette ère commence 319 ans après J.-C. d'après le savant M. Reinaud. Voir p. 143 des *Fragmens inédits relatifs à l'I de, etc.*

ÈRES DIVERSES PLUS OU MOINS USITÉES.	COMMENCEMENT avant ou après l'ère chrétienne.	SOMME à ajouter à ces ères ou à en retrancher relativement à l'ère chrétienne
Période de 90 ans, de <i>Grahaparivriti</i> ; la première année du 21 ^e cycle commence après J.-C. l'an.	1777	+ 1776
Période de 60 ans, de Jupiter; d'après Soûrdjyo, première année du 84 ^e cycle, commence après J.-C. l'an.	1796	+ 1795
Période (Telinga); première année du 83 ^e cycle, commence après J.-C. l'an.	1807	+ 1806
<i>Idem</i> (Thibet); première année du 14 ^e cycle, commence après J.-C. l'an.	1807	+ 1806
<i>Idem</i> (Chinois); première année du 76 ^e cycle, commence après J.-C. l'an.	1804	+ 1803
Sun hidjori, ère usitée dans la province de Dacca, commence après J.-C. l'an.	586	+ 585
Sun Moghi, ère usitée du côté d'Assam, où sont les Moghs, commence après J.-C. l'an.	1639	+ 1638
Samvat, ère de Gôpalo, commence à la lune de Mars, après J.-C. l'an.	943	+ 942 $\frac{1}{4}$
Shlo, ère d'Oujeïn, qui commence 685 ans avant J.-C. (C'est peut-être l'époque de la mort du roi d'Oujeïn, dit Shqli-vahono. . .	685	- 684

L'ère de la naissance de Bouddha est une invention moderne; le Bouddha de 1027 avant J.-C. est identiquement le même personnage que celui dont la mort est placée d'une manière certaine vers l'an 543 avant J.-C. et forme époque chez les Bouddhistes¹.

Les quatre ères qui terminent la table sont extraites des *Almanachs populaires* de Dacca et des *livres indiens*.

On peut juger, par cette table d'époques chronologiques, combien l'Inde est pauvre en histoire véritable, qui demande de l'uniformité dans les ères, et combien il y a de confusion et de contradictions dans ses *Pourans*. Son nom de *Bharotoborsho* prête à un jeu de mots chez les Brammes, qui le changent en *Barotoborsho*, et disent: *le pays de Bharot* (l'Inde), c'est *les douze ères*. En effet, l'Inde est un pays où il y a autant d'ères que de villages et d'écrivains; c'est la région de la philosophie des Gymnosophistes, des Mages et des Brammes arrivée à sa ténébreuse perfection, qui est la confusion, l'idolâtrie et l'esclavage social.

L'abbé GUÉRIN,
Mission. apostol.

¹ Voir le *Journal asiatique* de Calcutta, n^o de novembre 1833.

Histoire.

LE

GRAND SAINT-BERNARD

ANCIEN ET MODERNE.

Quatrième Article¹.

VII. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES EXEMPTIONS ECCLÉSIASTIQUES POUR LA MAISON DU SAINT-BERNARD.

Rien n'est plus admirable, non-seulement aux yeux de la foi, mais encore à ceux de la raison humaine, que l'ensemble de la hiérarchie sacrée instituée, dans son Église, par N. S. Jésus-Christ.

Un chef suprême, vicaire du Sauveur en ce monde ; un guide pour les agneaux et pour les brebis ; puis, au-dessous de ce pasteur des pasteurs, d'autres chefs ayant sous leurs ordres les prêtres et les ministres : parmi ces derniers, enfin, l'admirable gradation indiquée par la prescription suivante : « Qu'en tout lieu, soit en public, soit dans » l'église, le prêtre rende honneur à l'évêque, le diacre au prêtre, le » sous-diacre au diacre, l'acolyte au sous-diacre, l'exorciste à l'acolyte, le lecteur à l'exorciste, le portier au lecteur, l'abbé au portier, à l'abbé le moine². »

De plus, si l'Église reconnaît aux évêques unis à leur chef, et sous la direction de ce chef auguste, la mission divine *de la régir*³, comme l'âme humaine régir notre corps⁴ ; si elle les considère comme indispensables à sa propre existence ; si elle confesse qu'elle est constituée

¹ Voir le 3^e art. au n^o précédent ci-dessus, p. 182.

² *Syn. rom.* — Quelque opinion qu'on se fasse de ce canon, il est certainement l'expression la plus parfaite de l'ordre hiérarchique établi entre les différens clercs là où les abbés et les moines ne sont pas promus aux saints ordres.

³ *Acl.*, xx, 28.

⁴ *Syn. ar.*, an. 1025.

sur eux , et que chacun des actes de son gouvernement s'accomplit par eux ¹ , cette même Église ne reconnaît qu'au successeur de Pierre le droit et le pouvoir de confirmer dans la foi , et d'exercer d'une manière infallible le gouvernement suprême sur les pasteurs et sur le troupeau. De telle sorte que si les évêques ont acquis, par rapport au pontife suprême, le titre de frères attaché à leur épiscopat , ils demeurent dans un sens également vrais ses fils , comme le sont les prêtres, les ministres et les simples fidèles.

En un mot, l'Église de tous les âges et de tous les pays répètera toujours de Pierre, immortalisé dans ses successeurs, ce que l'Orient et l'Occident proclamaient depuis dix-huit siècles ; elle lui redira toujours : « Vous, prince et chef des apôtres, colonne de la foi, fondement inébranlable de l'Église de Jésus-Christ, vous vivez encore de » notre tems, et vous vivrez éternellement dans les pontifes qui vous » succèdent ; vous recevrez toujours les instructions de votre saint » docteur pour paître le troupeau universel qui vous est confié ². »

Aussi voyons-nous, dans cette admirable variété de moyens mis à la disposition du chef auguste de la hiérarchie chrétienne pour atteindre le but de son institution ; nous voyons, dis-je, les souverains pontifes modérer et conduire avec une sagesse infinie pasteurs et brebis, évêques et ministres. Nous les voyons appuyer toujours, dans ce qu'elle a d'essentiel et de divin, la puissance épiscopale des héritiers des douze ³, mais en même tems la restreindre ou l'étendre dans ce qu'elle a d'accidentel et de variable, suivant les besoins des tems et des circonstances.

C'est ainsi , en particulier, que le Saint-Siège apostolique sut agir quand il eut à régler les rapports entre les évêques et les sociétés religieuses, ces institutions que la bénédiction des pontifes a fécondées, ces institutions si utiles et si puissantes, quand elles savent se maintenir dans l'esprit de ferveur et de soumission hiérarchique dont leurs fondateurs étaient animés.

¹ S. Cyprianus, *De lapsis*.

² *Conc. Eph.*, Act. III, apud Labbe.

³ Il ne s'agit ici, bien entendu, que du pouvoir des apôtres comme évêques, mais pas comme apôtres.

Et en effet, dans les âges heureux où, sous le gouvernement d'évêques selon Dieu, avec un clergé plein de vertus et de zèle, on vit les religieux placés complètement sous la direction et la surveillance épiscopale, s'adonner uniquement aux œuvres de la prière et de la pénitence. On les vit retirés qu'ils étaient, la plupart du temps loin des villes, ne réclamer, par rapport aux évêques, d'autre privilège que celui de se sanctifier et de sanctifier les autres par l'exemple, sous la conduite de pasteurs chéris de Dieu¹.

Mais plus tard, lorsque le relâchement s'introduisit dans le clergé; lorsque, pour nous servir des expressions d'un grand et saint religieux²: « la moisson des âmes fut devenue grande et qu'il y eut » peu d'ouvriers propres à la recueillir; lorsque les péchés se multiplièrent dans l'Église, que les évêques occupés aux soins de » la terre ne pouvaient plus s'appliquer aux choses spirituelles; » lorsque très-peu de pasteurs résidaient personnellement dans leurs » Églises, et qu'ils confiaient le soin de leurs brebis, c'est-à-dire » des âmes, à des vicaires, à des mercenaires en qui bien souvent » se rencontraient le défaut de capacité, d'honnête vie, la négligence et les autres vices, par quoi ils étaient incapables de gouverner les âmes; lorsque personne enfin n'instruisait le peuple » et ne le retirait de la fange du vice, » le Saint-Siège appela les religieux « en aide du clergé et du peuple, afin que par l'office de la » prédication et de la confession ils secourussent les âmes et qu'il

¹ « OEcumenica synodus Chalcedonensis, habita an. 451 constituit: Monachos vero per unamquamque civitatem aut regionem subjectos esse Episcopo, et quietem diligere, et intentos esse tantummodo jejunio et orationi, » in locis in quibus renuntiaverunt sæculo permanentes; nec ecclesiasticis » verò, vel sæcularibus negotiis communicent, vel in aliquo sint molesti, » propria monasteria deserentes; nisi fortè his præcipiatur propter onus necessarium ab Episcopo civitatis. » Ce canon est cité, ainsi que plusieurs autres de même nature dans l'intéressant ouvrage publié récemment par le docteur Verhoeven, sous ce titre: *De regularium et sæcularium clericorum juribus et officiis*, etc. In-12. Louvain. Fonteyn. 1846, p. 14. — Les hermites de Saint-Pacôme en Sicile donnent encore aujourd'hui l'exemple d'une semblable institution monastique.

² Saint Bonaventure dans son écrit intitulé: *Determinationes questionum circa regulam S. Francisci*. Quæst. 2. Edit. de Venise, 1754, t. v, col. 748.

» soulageassent les pasteurs en prenant sur eux une portion du
» poids de cette charge. »

De la même manière, lorsque les évêques, non-seulement eurent le malheur de multiplier autour d'eux les mauvais exemples, mais qu'ils abusèrent de leur autorité pour empêcher les réformes. Lorsque au lieu de gouverner en pères, comme auparavant, on les vit s'ériger en tyrans et en persécuteurs des monastères qu'ils devaient défendre; alors aussi la voix et le bras des pontifes suprêmes s'élevèrent pour signaler et punir de semblables excès.

Alors par exemple un saint Grégoire-le-Grand ¹ fit retentir du haut de la chaire apostolique des paroles que répétèrent après lui tous ses successeurs ². Alors naquirent des privilèges, des exemptions que les duretés épiscopales rendaient nécessaires.

Malheureusement, comme il n'arrive que trop à notre faible et imparfaite nature humaine, ce moyen de salut offert aux religieux par l'Eglise, devint bientôt pour eux, une source nouvelle de maux. Trop souvent ils faussèrent les intentions de l'Eglise en exagérant ces mêmes faveurs; l'indiscipline se produisit là où devait fleurir la régularité, d'opprimé on devint oppresseur; et la chaire apostolique, et les saints conciles avec elle durent combattre ces nouvelles tendances avec autant de persévérance, avec non moins d'énergie que les premières.

L'histoire particulière de l'établissement hospitalier qui nous occupe, nous offre bien des exemples de cette double vérité.

Ainsi nous voyons d'après la *bulle* de confirmation d'Alexandre III (en 1177), que, dès l'année 1146, le pape Eugène III, passant au Saint-Bernard, avait accordé les plus grandes faveurs à l'hospice.

Alexandre déclare en effet dans sa bulle, qu'il veut suivre l'exemple d'Eugène et le nomme *patrem et predecessorem*. Il prend l'hospice sous sa protection et sous la protection de saint Pierre; il con-

¹ S. Greg., lib. 1, Epis. 2, *Conc. Lat.*

² On peut voir en partie le *décret* de Boniface IV; celui du *concile* de Vienne en présence d'Urbain II; saint Grég. VII, *Ep. ad Cunip. episc. sus.*; enfin la *constitution* par laquelle Sixte-Quint établit une congrégation spéciale pour régler les différens entre les évêques et les réguliers.

firmes enfin les donations des fidèles, la possession des bénéfices déjà occupés par les religieux en France, en Angleterre, en Italie et ailleurs.

En 1203, Innocent III confirme cette bulle et assure au Saint-Bernard la possession des anciens avantages auxquels il en joint par là de nouveaux. Grégoire IX l'imite en 1231, et mentionne, dans sa bulle, deux bénéfices qui ne se trouvent pas indiqués dans les précédentes. Clément IV fait de même en 1268. Honorius IV, en 1286, amplifie encore les avantages de toute nature accordés à l'hospice par ses prédécesseurs. Il le défend contre les vexations et les usurpations des princes en défendant à ceux-ci l'imposition de taxes sur les biens de la congrégation. Il assure la liberté d'élection en exigeant que le prévôt soit élu canoniquement par la majorité des religieux, et parmi ceux qui ont fait profession. En cas d'interdit général, il accorde à l'hospice le droit de célébrer les saints mystères, à moins que les religieux eux-mêmes n'aient donné lieu à l'interdit. Il confirme les nouvelles dotations et les bénéfices récemment acquis. Enfin, le premier de tous les papes, il désigne l'hospice comme situé sur le territoire du diocèse de Sion.

Dans ses deux bulles de l'année 1307, le pape Clément V confirme les anciens privilèges et le suivant en particulier : si les quêteurs du Saint-Bernard arrivent dans un pays soumis à l'interdit général, les bienfaiteurs de l'hospice obtiennent la réduction d'un septième sur la pénitence imposée. Ils peuvent recevoir la sépulture ecclésiastique, et on accorde le droit de célébrer une fois les offices divins, afin que dans la célébration de ces mêmes offices, le quêteur puisse s'adresser au peuple et solliciter ses libéralités en faveur de l'hospice. Il ajouta encore de nouveaux privilèges en 1310.

Clément VI confirma le tout en 1342. En 1414, Jean XXIII qui avait quelque tems auparavant accordé aux religieux du Saint-Bernard de funestes privilèges, dont nous parlerons bientôt, en octroya de plus heureux aux quêteurs du même hospice.

Martin V, en 1418 et 1422 montra une égale bienveillance pour l'établissement qu'il sauva de même d'un grand péril en révoquant la bulle de Jean XXIII sur certains privilèges.

Un siècle plus tard, les privilèges de l'hospice étaient encore

confirmés par Clément VII en 1524, et par Jules III en 1552.

Les papes Eugène IV, Nicolas V, Callixte III, Paul II, Sixte IV, Pie III, Jules II, Clément XI, Clément XII, Pie VII et Léon XII doivent être également comptés parmi les bienfaiteurs spirituels de l'établissement.

On voit par là combien, au point de vue de l'administration spirituelle de l'institut, les souverains pontifes accomplirent fidèlement leurs devoirs de protection suprême sur un aussi précieux monastère.

Nous allons voir maintenant combien, d'une part, cette protection fut nécessaire à l'hospice, même vis-à-vis des évêques de Sion dont l'établissement dépendait. Nous verrons également aussi, que plus d'une fois, le Saint-Siège dut l'exercer d'une autre manière contre les supérieurs religieux eux-mêmes en soutenant l'épiscopat contre leurs prétentions mal fondées.

Le premier rapport connu entre les prévôts du Saint-Bernard et les évêques de Sion, est de 1168. Rien n'indique qu'il y ait eu dès lors, à proprement parler de mésintelligence entre eux. Mais, dès l'année 1321, le pape Jean XXII était contraint d'interposer son autorité entre les religieux et l'évêque pour arrêter un abus de pouvoir de ce dernier. Il défendit d'exiger des quêteurs du Saint-Bernard plus d'un florin d'or, « *pro sigillo et scripturâ litterarum placitoriarum pro colligendis eleemosinis* ». En 1368, Urbain V renouvela cette bulle que Jean XXIII confirmait également en 1414.

Ces abus du reste n'étaient pas uniquement propres aux évêques de Sion. Jean XXIII dans sa bulle, l'exprime clairement, et charge plusieurs abbés de monastères, auxquels il délègue le pouvoir, de veiller à l'exécution de ses ordres. Il punit même toute désobéissance par l'infliction immédiate de peines ecclésiastiques prononcées contre les coupables.

D'après ce fait seul on voit combien l'intervention de la suprême autorité hiérarchique de l'Église en faveur du Saint-Bernard était nécessaire vis-à-vis des évêques. Ce que nous allons dire prouve

¹ « Pour le sceau et pour l'écriture des lettres de permission pour recueillir des aumônes. » *Annotationes historicæ ad historiam Montis Jovis*; operante L. G. Murith., C. R. Priore. Octoduri, 1793. Manuscrit in-folio, p. 79.

qu'elle le fut plus souvent encore vis-à-vis des religieux, par rapport à la juridiction épiscopale.

Dès l'année 1251, indépendamment des bulles pontificales ci-dessus mentionnées, et qui règlent ou confirment les privilèges du Saint-Bernard, nous voyons Innocent IV¹ confirmer un accord conclu entre le prévôt de l'établissement et l'évêque Henry de Rargne, au sujet de la juridiction sur les bénéfices, et de la subordination hiérarchique du premier par rapport au second.

Cet accord arrêté l'année précédente entre les deux parties, montre que déjà les prétentions réciproques avaient soulevé de grandes difficultés². Le prévôt y renouvelle la promesse d'obéissance à l'évêque et ce dernier de son côté accorde au prévôt certaines facilités importantes pour la bonne administration du monastère³. En conséquence, nous voyons les historiens de l'hospice mentionner à plusieurs reprises la prestation faite par les prévôts du serment de subordination canonique et de fidélité aux évêques. Ainsi le prévôt Jean-Guillaume de Duin le faisait en 1302 pour l'évêque Boniface de Challand; Jean de Grolée en 1457 pour l'évêque Henry d'Asperling de Rarogne; Jean Orioli de la Forêt le prêta en 1502 au cardinal Schiner; comme plus tard Benoît de la Forêt le fit pour l'évêque Jean Jordan, en

¹ *Loc. cit.*, p. 12.

² En 1233 le prévôt Pierre de Porta avait assisté au synode tenu à Sion par l'évêque Landry, synode dont les actes sont conservés.

³ L'article le plus important de cette convention est ainsi conçu : « Factâ » obedientiâ episcopo qui pro tempore fuerit, *ut consuetum est*, pro ecclesiis » Montis Jovis sitis intrâ fines Diœcesis Sedunensis, quæ curam habere de- » beant animarum, ab episcopo qui pro tempore fuerit recipiat curam anima- » rum, idemque præpositus qui pro tempore fuerit quos maluerit de cano- » nicis Montis Jovis in iisdem ecclesiis pro suâ instituat voluntate. » — Il était spécifié aussi que le prévôt ne pourrait pas priver un religieux de son bénéfice sans avoir préalablement donné un triple avis à l'évêque ou à son grand-vicaire; que les religieux ne pourraient pas non plus résigner leurs bénéfices entre les mains du prévôt, à l'insu et sans le consentement de l'évêque. — *Notes* extraites de l'*Opera historica* du chanoine de Rivaz, t. xvii, de la page 333 à la page 663, par M. le chanoine Rion. Ce dernier que nous considérons comme l'un des ecclésiastiques les plus distingués, non-seulement

1553 ; Roland Viot au tems de l'évêque Adrien de Riedmatten, et ainsi des autres.

En 1334 les différens calmés par l'accord de 1250 avaient repris entre l'évêque Aymon de la Tour et le prévôt Guillaume de Pisi, au sujet du *spolium* des prieurs bénéficiers de *Lens* et de *Martigny*, ainsi que pour la présentation aux bénéfices. Un nouvel accord fut conclu entre les parties ; mais les querelles se renouvelèrent plus vivement que jamais dans le siècle suivant, ainsi que nous le verrons bientôt.

En 1434, le prévôt Jean d'Arce ayant accordé à l'évêque de Sion, André Gualdo, le droit de visite au monastère, ouvrit la porte à de nouvelles dissensions que le pape Eugène IV dut terminer quelque tems après.

Aussi, lorsque l'évêque Adrien de Riedmatten, en 1535, vint par dévotion au Saint-Bernard, il dut déclarer, que par cette démarche,

du Valais, mais de toute la Suisse, a eu la complaisance de mettre ces intéressantes notes à notre disposition. Nous en avons fait très-souvent usage dans le cours de cette *Notice*.

1 L'acte de prestation de serment de ce dernier est ainsi analysé dans les notes de M. le chanoine Rion, p. 96 : « Le R. seigneur Benoit de la Forest » ayant succédé dans la prévôté du Saint-Bernard à Philibert de la Forest par » la cession et résignation que lui en avait faite ledit Philibert, l'année précédente, s'est transporté à Sion, et là, au château de la Majorie, dans la » chambre haute dudit château, en présence de Noble de Chevron, Vicedame de Sion et de plusieurs autres, il a prêté audit évêque, les genoux en » terre, les mains dans celles de l'évêque, la fidélité accoutumée. 2° Il a reconnu que le monastère de Saint-Nicolas, situé au sommet du Mont-Joux, » est du diocèse de Sion, et que l'hommage qu'il prête est dû aux évêques de » Sion et leur a été constamment prêté par ses prédécesseurs. 3° Il a juré sur » les saints Evangiles qu'il se rendra aux synodes diocésains lorsqu'il y sera » convoqué, et que chaque année il fera visite en personne au seigneur évêque, ou députera quelqu'un pour le visiter de sa part. Lequel serment » prêté, l'évêque l'a investi de la prévôté en lui mettant aux mains le même » livre des saints Evangiles sur lequel il avait juré. Et le prévôt pour en témoigner sa reconnaissance au seigneur évêque, lui a en même tems baisé » la main. »

il n'entendait préjudicier en rien aux privilèges de la corporation. Jordan son successeur fit de même.

Un siècle plus tard (en 1630), l'évêque Jost revenant de Rome, séjourna quatre mois à l'hospice, à cause de la peste qui désolait alors le pays, il eut moins de prudence et de sagacité que ses prédécesseurs, en s'immisçant dans un acte complètement en dehors de ses pouvoirs. Il reçut les vœux de quelques novices, et ces vœux étant nuls, devinrent l'occasion de troubles intérieurs dans la communauté.

Du reste la plupart des contestations entre les évêques de Sion et le Saint-Bernard ont eu pour origine la question si importante des bénéfices. Les évêques voulaient trop exiger en prétendant traiter les religieux exactement comme les autres bénéficiers. Les religieux de leur côté allaient au delà des justes bornes en sollicitant une exemption complète de la juridiction et de la surveillance des évêques.

De cette manière il résultait qu'ils ne se trouvaient de fait sous la surveillance et la conduite efficace de personne. L'autorité de l'évêque n'avait aucune action sérieuse puisqu'ils la repoussaient. L'autorité de leurs supérieurs réguliers devenait également nulle, eu égard surtout à l'éloignement dans lequel se trouvaient un grand nombre de ces bénéfices par rapport à la résidence du supérieur.

En effet, dès l'année 1177, la bulle d'Alexandre III désigne 78 bénéfices appartenant au Saint-Bernard et situés, non-seulement dans les diocèses de Sion et des pays voisins, mais en Italie, en Sicile, en Allemagne, en France et en Angleterre.

Neuf années auparavant (en 1168) nous voyons également, par un acte d'Amédée de la Tour, évêque de Sion, que la possession de ces mêmes bénéfices avec les privilèges d'exemption qui les accompagnaient, avait déjà excité entre le Saint-Bernard et lui de graves dissensions. Il fait avec le prévôt Uldric un accord au sujet de la collation des bénéfices, et il le fait « *pœnitentiâ ductus post diutissimam* » *caritativæ domûs inquietationem* ¹. »

Comme d'un autre côté la bulle de privilèges d'Eugène III aurait été accordée au même prévôt en 1146, il paraîtrait que l'évêque

¹ « Touché du repentir, après une très longue persécution contre la maison de charité. » *Annol.* du prieur Murith, p. 2.

Amédée aurait voulu reprendre par la violence les avantages accordés à l'hospice sous Louis son prédécesseur.

Quoi qu'il en soit, en 1199 nous voyons de nouvelles discussions s'élever entre l'évêque Anthelme ou Nanthelme et le chapitre de Sion d'une part et le Saint-Bernard de l'autre, au sujet d'un des bénéfices octroyés par la bulle d'Alexandre III¹. Dans la convention conclue à ce sujet entre les parties, on trouve ces paroles remarquables en ce qu'elles expriment en peu de mots tout ce qu'on doit craindre des discussions de cette nature. Le prévôt du Saint-Bernard conclut l'accord parce qu'il craint « *ne domus sua propter hoc iram Ecclesiæ Sedu-
» nensis incurrerat.* » L'évêque de son côté le fait : « *timens ne do-
» mus pauperum detrimentum pateretur* 2. »

En 1206, les mêmes questions s'agitaient entre le prévôt Valcher et les évêques d'Aoste et de Tarantaise³. Elles nécessitaient de nouvelles transactions, en 1250, entre le prévôt Falk et l'évêque de Sion, Henri de Rarogne⁴; entre le prévôt Jean de Duin et l'évêque Aymon de Chatillon, vers 1310; en 1334 entre l'évêque Aymon de la Tour et le prévôt. Dans cette dernière transaction les parties déclarent se pardonner réciproquement, « *interventu amicorum, inju-
» rias reciprocas factas canonicis suis respectivis.* » Le prévôt en particulier « *remittit omnem rancorem et injurias illatas in captione et
» retentione canonicorum suorum* 5. » Enfin le pape Benoît XII en confirma les dispositions sept ans après (en 1341).

¹ Celui de Lens.

² « Afin que sa maison n'encoure point par là l'inimitié de l'église de Sion. » — « Craignant que la maison des pauvres n'en souffrit quelque dommage. » *Annot.* p. 6.

³ *Le Grand Saint-Bernard*, etc., par M. Romain Gaillard, ancien religieux de l'hospice. In-8°, 1830, p. 26.

⁴ Cette transaction sanctionnée, comme nous l'avons déjà vu, par Innocent IV en 1251, a été modifiée en 1310 par Clément V, ainsi qu'il suit : « *Vo-
» bis presentium tenore indulgemus, ut in eisdem ecclesiis vestris, dit le pape
» au prévôt du Saint-Bernard, cum eas vacare contigerit, canonicos vestros
» quos ad hoc idoneos esse videritis, diœcesano liberè præsentetis, ut ab eo
» curam animarum recipientes, sibi de spiritualibus, vobis verò de tempora-
» libus et ordinis observantiâ debeant respondere.* »

⁵ « Par l'intervention de leurs amis, ils se pardonnent les injures récipro-

Malheureusement, au commencement du 15^e siècle les religieux du Saint-Bernard voulurent aller de beaucoup au delà des privilèges qu'ils avaient obtenus jusqu'alors vis-à-vis de l'autorité épiscopale. Sous le prévôt Hugues d'Arcis (en 1411) Jean XXIII leur accorda une bulle qui exemptait « omnes religiosos tam curatos quam non » curatos ab omni jurisdictione, dominio, correctione, subjectione, » visitatione, superioritate, potestate quorumlibet archiepiscoporum, » episcoporum, et quorumlibet judicum super possessionibus, villis, » castris, et ecclesiis domûs hospitalis. » Il recevait « dictum præpo- » situm, fratres, castra, ecclesias, etc., in jus et potestatem beati » Petri et sanctæ Sedis, ac sub eorum protectione immediatâ. » Il déclarait en outre « irritas et inanes censuras à quocumque contra eos » latas et ferendas. » Il attribuait enfin « Præposito soli jus corrigendi » excessus subditorum religiosorum, curatorum et aliorum Domûs » quorumcumque¹. »

Ce n'est pas tout, le même pape, l'année suivante, confirmait cette bulle avec plus de force et nommait des commissaires pour la faire exécuter.

Qu'en résulta-t-il? Ce qu'il était malheureusement facile de prévoir. Les religieux relâchés qui se trouvaient dans les bénéfices, où ils s'abandonnaient à des désordres bien criants, lorsque surtout on les compare à la vie héroïque de leurs frères dans la montagne; ces religieux, dis-je, éloignés de leurs supérieurs et soustraits à la vigi-

» ques faites aux chanoines respectifs. » — « Il dépose toute rancune et remet » toutes les injures qu'on lui a faites par la prise et l'incarcération de ses cha- » noines. » *Annot.*, p. 22.

¹ Il exempte « tous religieux, curés ou non curés de toute juridiction, com- » mandement, correction, soumission, droit de visite, supériorité, pouvoir de » quelques archevêques ou évêques et juges que ce soit, sur les possessions, » maisons de campagnes, châteaux et églises de la maison hospitalière. » — Il recevait « ledit prévôt, les religieux, les châteaux, les églises, etc., sous la » juridiction et pouvoir du bienheureux Pierre et du Saint-Siège, et sous leur » immédiate protection. » Il déclare « nulles et non avenues toutes censures » portées ou à porter contre eux par quiconque. » — Il attribue « au seul » prévôt le droit de réprimer les excès des religieux de la maison, curés ou » autres qui lui sont soumis. » *Annot.*, p. 30.

lance épiscopale, donnèrent des scandales, dont bientôt il fallut irrévocablement tarir la source.

Martin V le fit cinq ans après, par une bulle de révocation d'aussi excessifs privilèges.

Et c'est ainsi que, s'il est possible de surprendre parfois la religion et la sagesse de Rome dans les questions de détail qu'on lui propose, l'assistance d'en haut ne permet pas que le mal produit soit jamais sans remède.

La bulle de révocation des privilèges est du mois de janvier 1420. Le seul passage que nous en rapporterons ici prouve combien elle était déjà devenue nécessaire¹. « Exposito quod.... nonnullis ex » personis et fratribus eisdem licentiæ distento campo laxior prosiliendi ad vetita coalesceret animus, et per eos commissa pro tempore excessus et crimina visitationis nec non correctionis ministeriis abditis pullularent plerumque damnabiliter impunita, Nos.... » revocavimus. »

Malgré cette bulle, Jean d'Arcis, prévôt du Saint-Bernard, luttait encore, en 1424, avec de Challand, évêque de Lausanne, pour la conservation des privilèges abolis. Il prétendait encore avoir « omni » modam jurisdictionem, correctionem ac punitionem in criminalibus » et civilibus omnium et singulorum canonicorum et membrorum » hospitalis infra diocesium Lausanensem virtute consuetudinis et » præsertim litterarum apostolicarum Joannis XXII². »

Voilà ce qu'on relève d'une sentence arbitrale prononcée à cette époque par le duc de Savoie Amédée VIII et Jean de Bertrandis, archevêque de Tarantaise. Cette sentence est du 7 juin 1424³.

« Attendu que.... plusieurs des membres et des religieux du même hospice, le champ de la licence étant plus largement ouvert, avaient l'esprit plus enclin aux choses défendues, et que les excès et les fautes qu'ils commettaient avec le tems, pullulaient et demeurèrent le plus souvent impunis parce que le ministère de la visite et de la correction n'existait plus, Nous..... avons révoqué. »

² « Toute juridiction, correction et punition dans les choses criminelles et civiles sur tous et chacun des chanoines et membres de l'hospice dans le diocèse de Lausanne, en vertu de la coutume et surtout des lettres apostoliques de Jean XXII. » *Annol.*, p. 34.

³ On y remarque cette particularité : Il est dit que l'accord fut juré *More prælatorum manibus ad pectus admotis*.

Dans le même tems, l'archevêque de Tarantaise en prononçait une semblable pour une discussion de même nature entre l'Eglise de Sion et le Saint-Bernard ¹.

Enfin, du tems du prévôt André Tillier, de nouvelles contestations s'élevèrent entre le Saint-Bernard et l'évêché de Sion. Tillier avait d'abord conclu avec l'évêque un accord préjudiciable aux intérêts de sa communauté ; mais le pape y remédia. Les administrateurs, envoyés par l'évêque pour prendre possession d'un des bénéfices de l'hospice², furent menacés, s'ils ne l'abandonnaient pas, d'être excommuniés de la manière la plus solennelle. « Si cela ne suffit point. » encore pour les ramener à leur devoir, on jettera contre la porte » de leurs maisons trois pierres en signe de malédiction de l'Eglise » leur mère ; on frappera d'interdit la paroisse, où l'on ne permettra » d'autres fonctions religieuses que le baptême aux enfans, la pénitence et le viatique aux malades. » Ainsi s'exprime le célèbre jurisconsulte Berliet, archevêque de Tarantaise, dans sa sentence du 13 juillet 1601.

Telles furent les dernières dissensions éclatantes entre le Saint-Bernard et l'évêché de Sion³. Ainsi se terminèrent ces déplorables contestations bien propres à prouver, jusqu'à la dernière évidence, le danger et l'origine d'exemptions trop souvent abusives.

Poursuivons maintenant le cours d'observations analogues sur les dangers et les avantages des richesses et du pouvoir politique pour l'établissement religieux qui nous occupe.

J. P. O. LUQUET,
Evêque d'Hésebon.

¹ Cette dernière est du 12 juillet 1424. — On trouve l'année suivante une transaction faite pour de semblables difficultés dans le diocèse de Genève.

² Celui de Saint-Brancher, dans l'Entremont.

³ Clément VIII ayant déclaré que le Saint-Bernard dépendait immédiatement du Saint-Siège devint l'occasion d'une vexation exercée à l'égard de l'hospice par le gouvernement du Valais. Ce dernier exigea de l'établissement une amende de cent pistoles au profit de chaque dixain.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. — PARIS. — *Mandement de Mgr Sibour, archevêque de Paris, à l'occasion de la prise en possession de son siège.*

Mgr Sibour a pris possession de son siège le dimanche 8 octobre, nous sommes assurés que nos lecteurs verront avec plaisir consigner dans nos pages les premières paroles qu'il a adressées à tous les fidèles confiés à sa garde.

• **MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE SIBOUR**, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris,

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse.

Salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce ne sont pas seulement, Frères bien-aimés, les événements publics qui, dans nos jours si féconds en étranges vicissitudes, déconcertent toutes les prévisions. Ces mouvemens qui ébranlent si profondément la société tout entière atteignent les plus plus humbles comme les plus hautes destinées, et ils portent quelquefois à une subite et redoutable élévation celui que la main bénie de la Providence avait tenu jusque-là caché dans une complète et bienheureuse obscurité. Pouvions-nous soupçonner en effet, N. T. C. F., qu'au milieu du vénérable collège des évêques de France, où brillent, avec les plus vives lumières, tant de sagesse et de sainteté, nous serions l'objet d'une attention inexplicable, et que, pour le siège le plus éminent et le gouvernement le plus difficile, on viendrait choisir, sans aucune hésitation, le chef le plus humble de la plus petite tribu d'Israël?

Qu'il nous soit permis de vous le dire, Frères bien-aimés, dans toute la simplicité de notre cœur, ce choix, tout à fait inattendu, a d'abord troublé nos pensées, jeté notre âme dans l'épouvante. Certes, avec bien plus de raison que Moïse, homme alors obscur, à qui le Seigneur confiait la plus sublime mission, nous avons pu dire : « Qui suis-je donc, ô mon Dieu, pour sauver » votre peuple de la servitude d'Égypte, pour mettre fin à de si lamentables » douleurs? Moi, faible et sans éloquence, dont la pensée est lente et la pa- » role tardive, pourrais-je, luttant contre les enchanteurs de la science, l'ar- » racher à la séduction de tant de doctrines corruptrices? Comment, je vous » prie, du sein des discordes civiles, le ferai-je passer dans la terre promise de » la paix, de l'amour, de l'union, de la fraternité? Seigneur, ils ne voudront » pas me croire, ils n'écouteront pas ma voix. Envoyez plutôt celui que vous » devez envoyer¹. »

¹ Vidi afflictionem populi mei....; et sciens dolorem ejus, descendi ut libe-

Et il nous sembla que le Seigneur s'irritait de notre résistance; mais accablé sous le poids de notre faiblesse, nous sentions toujours notre courage défaillir. En vain entendions-nous de la bouche de Dieu même ces mots adressés, comme pour nous, à son serviteur Moïse : « Qui donc a déposé la parole » sur les lèvres de l'homme? Qui le rend muet ou éloquent? N'est-ce pas » moi? Va donc! ne crains rien. Moi, le Verbe, je serai dans ta bouche, et » je t'apprendrai ce que tu auras à dire! » En vain considérions-nous les circonstances de notre vocation : que, profondément inconnu de tous les hommes du pouvoir, nous n'avions pas à craindre qu'elle eût été le résultat d'une préférence aveugle et intéressée; que la voix de Dieu, prévenant tous les calculs humains, était venue, sans avis préalable, nous réveiller comme en sursaut dans la solitude de nos montagnes; que l'acclamation des prêtres et des fidèles, écho pour ainsi dire de la voix du Ciel, avait de quoi rassurer notre faiblesse, en promettant à notre indignité indulgence et amour. Notre âme, bien-aimés Frères, malgré tous ces motifs d'encouragement et d'espérance, perséverait dans son abattement et dans ses alarmes. Nous reculions encore devant le fardeau qu'on nous voulait imposer. Semblable à la divine victime, nous conjurions le Père céleste d'éloigner de nous ce calice. Nous étions triste jusqu'à la mort, et nous éprouvâmes comme les angoisses de l'agonie.

Dans cet accablement, Dieu fit briller au fond de notre esprit l'idée sainte du sacrifice. Nous nous demandions si l'immolation de soi-même aux autres ne résumait pas tout le sacerdoce chrétien. Et qu'est-ce donc qu'un prêtre, disions-nous, sinon une victime perpétuellement immolée pour le salut de ses frères? Notre âme alors commença à se relever sous l'action de la grâce divine. La haute dignité qui nous était offerte avait autrefois de quoi tenter l'ambition humaine par le faste des richesses, la facilité du commandement, les hommages unanimes des peuples, les charmes enfin d'une calme et douce vie. Tout cet éclat faux et emprunté, grâces à Dieu, avait successivement disparu durant la longue suite de nos tempêtes politiques. Mais, dans ce dé-

rarem eum..... et educam de terrâ illâ in terram bonam et spatiosam, in terram quæ fluit lacte et melle..... Veni et mittam te... Dixitque Moyses ad Deum : Quis sum ego ut vadam..... et educam filios Israël de Ægypto?... Non credent mihi neque audient vocem meam... Obsecro, Domine, non sum eloquens..... et tardioris linguæ sum.... mitte quem missurus es. *Exod.*, III, 7, 8, 10, 11.

1 Dixit Dominus ad cum : Quis fecit os hominis? Aut quis fabricatus est mutum?... Nonne Ego? Perge igitur, et ego ero in ore tuo : doceboque quid loquaris. *Exod.*, IV, 12, 13.

pouillement, elle venait de se revêtir tout à coup de sa propre splendeur, et la foi, se jouant des frayeurs de la nature, nous y faisait découvrir de bien autres charmes. Le souvenir d'une mort à jamais glorieuse, la possibilité d'une destinée semblable, les blessures encore saignantes de nos discordes civiles, la perspective d'un terrible fléau dont les menaces nous arrivent de toutes parts, voilà ce qui a eu le pouvoir de nous séduire. L'attrait du péril, de la souffrance, du dévouement, du sacrifice, de l'immolation a sollicité notre âme. Nous avons senti en nous l'ambition d'apaiser les haines, de concilier les esprits, de servir nos frères jusqu'à donner pour eux notre vie, à l'exemple du divin maître. Combattre aussi sur un plus vaste champ de bataille les combats du Seigneur, défendre courageusement les droits de Dieu et de l'Eglise, appeler à nous, pour soutenir notre faiblesse dans cette œuvre, tous les hommes d'intelligence et de cœur; voilà une autre considération, pourquoi ne l'avouerions-nous pas? que nous avons également accueillie comme venant de Dieu même.

Vous comprendrez sans peine, Frères bien-aimés, comment sous l'impression de ce sentiment nous oubliâmes notre indignité. Il nous sembla y voir un supplément de notre impuissance en même temps qu'une garantie de votre amour. Nous nous prosternâmes donc à deux genoux en la présence du Seigneur. Nous consentîmes à rompre les liens si chers et si doux qui nous attachaient à l'Eglise de Digne, à courir où la religion et la patrie nous montraient tant de plaies à guérir, et à recommencer notre épiscopat avec des travaux mille fois plus grands, avec de nouvelles et immenses sollicitudes. Nous acceptâmes ce calice rempli des sueurs de notre futur apostolat, des amertumes dont il faut s'attendre à être abreuvé de la part du monde, des contradictions réservées à ceux qui veulent faire du bien à leurs semblables, de toutes les tribulations, en un mot, inséparables du gouvernement des esprits. Nous inclinâmes la tête devant la volonté du Père céleste, disant : « Enfin, me voilà, » Seigneur! Je suis prêt, avec votre Fils, à prendre la croix, à ceindre la couronne d'épines, et à monter au Calvaire. » Et notre âme aussitôt fut pleine de paix et de suavité, d'énergie et de courage.

Dieu alors se plut à relever et à grandir nos espérances. Nous contemplâmes dans le ciel, de la vue de la foi, la Reine des anges et des hommes. Marie très-sainte et immaculée, qui, de son sourire de mère, ranimait notre confiance. Patrone spéciale de notre personne et de notre diocèse de Digne, elle semblait nous dire que nous la retrouverions à Paris toujours prête, au même titre à nous couvrir de sa protection. Le généreux martyr saint Denis, qui a planté la foi dans notre nouveau diocèse, en l'arrosant de ses sueurs et de son sang, nous encourageait à son tour avec les compagnons de ses travaux et de sa gloire. Plusieurs de nos illustres prédécesseurs, sur le front desquels

nous voyons briller la double auréole de la science et de la sainteté, nous promettaient aussi leurs inspirations. Les deux derniers que nous avons eu le bonheur de connaître et qui ferment si glorieusement cette magnifique succession de pontifes, fixaient, par dessus tout, les regards de notre amour et de notre confiance. L'un, réunissant en sa noble personne tout ce qu'il y a de plus saintement aimable dans Fénelon et saint François de Sales, se montre à nous couronné de grâce et de douceur. Père des orphelins du choléra, il nous apprend le devoir du bon Pasteur pour les tems où l'épidémie pourrait sévir encore et répandre la mortalité. L'autre a trouvé le triomphe dans une mort qui renouvelle la vie et la beauté de notre siège, et fait rejaillir sur l'épiscopat et le clergé de l'univers catholique tout entier, ainsi que l'a proclamé le grand Pie IX, une gloire durable et éclatante ¹.

Auguste prélat, vous nous soutiendrez par vos exemples, et, nous en avons la juste confiance, par votre intercession auprès de Dieu. Le sang versé vous a baptisé pour la véritable gloire. Mais avant de prendre place dans le ciel parmi les martyrs de la charité, vous occupiez déjà sur la terre une place éminente parmi les saints pontifes. Votre vie nous apprendra la science ecclésiastique, et nous n'aurons qu'à suivre la trace lumineuse de vos pas. Elle nous apprendra cette fermeté épiscopale que rien ne doit ébranler ou affaiblir, ni les disgrâces des hommes puissants, ni leurs fallacieuses caresses. Elle nous apprendra la simplicité, qui est un des charmes de la sainteté, aussi bien qu'une des grâces du savoir. Mais la gloire de votre vie, illustre pontife, s'éclipse dans la gloire plus grande de votre mort. C'est par là surtout que vous deviendrez notre modèle, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, les jours mauvais des discordes civiles renaissent parmi nous.

Mais ce n'est pas le ciel seulement qui nous fournit des consolations et des secours. En reportant nos regards sur la terre, nous apercevons d'abord à la tête de notre nouveau diocèse *un chapitre* plein de lumières et de vertus. C'est dans son sein principalement que nous trouverons des coopérateurs pour notre administration. Nous en ferons ce qu'en ont fait les sacrés canons de l'Eglise, notre sénat. Nous nous éclairerons de ses conseils : il prêtera à nos délibérations, dans les affaires importantes, le concours de sa sagesse. Son expérience sera pour nous une arme puissante qui nous rendra fort à la fois et mesuré dans l'action. Il sera ainsi un soulagement pour notre faiblesse, et la part qu'il prendra à notre sollicitude pastorale, lui sera rendue en affectueux dévouement et en vive gratitude.

Et que ne devons-nous pas attendre encore de notre *clergé*, formant au-

¹ *Bref* de Sa Sainteté Pie IX du 23 juillet 1848, ci-dessus, p. 163.

tour de nous cette belle couronne de frères dont parle l'Écriture¹? La connaissance que nous avons de son zèle, de sa charité, de l'esprit qui l'anime, allège déjà l'immense fardeau dont nous serions accablé sans lui. Dans la première ville du monde, au foyer de la science, sur le théâtre des grands événements qui agitent les nations, renouvellent les peuples et imposent des lois à l'univers, il comprend toute la dignité de sa mission et il la remplit avec honneur. Pour rendre plus fécondes les nobles inspirations qui le dirigent, il s'unira étroitement à son premier pasteur. Nous serons heureux et fiers de cette alliance, et Dieu bénira le mystère de l'unité demandé par son Fils, et il en fera un témoignage public de la puissance de la foi et la source de toutes les merveilles de la charité². Nous nous présenterons aux peuples comme une armée rangée en bataille, sous un seul drapeau, celui de la croix de Jésus-Christ. Nous dirons aux mille partis qui divisent la société que nous sommes les hommes de Dieu et les hommes de tous; et à force de zèle, de désintéressement, de mansuétude et d'amour, nous les gagnerons à la religion, c'est-à-dire au respect de tous les droits et à la pratique de toutes les vertus.

Mais pour arriver à un si désirable résultat, *l'action du sacerdoce sera-t-elle assez libre?* Dans l'ère nouvelle que nous avons saluée comme une ère d'affranchissement et de progrès, l'Église ne sera-t-elle pas seule à gémir encore sous une opposition colorée de légalité? Hélas! quel que soit, à ce sujet, l'empire de longs préjugés et le retentissement, non encore apaisé peut-être dans quelques cœurs, d'anciennes discordes, nous ouvrons notre âme à l'espérance. Nous avons dans le triomphe définitif de la liberté une foi inébranlable. Pourquoi donc pour les libertés religieuses seules des préventions et des chaînes? Non, les luttes passées ne recommenceront pas, nous en avons pour garant la sagesse de cette illustre Assemblée qui a déjà sauvé le pays de tant de dangers et sur laquelle reposent la paix et l'avenir de la France. Elle sait très-bien que les intérêts de la religion se rattachent par les nœuds les plus étroits, à ceux de la patrie; que l'alliance des deux autorités qui régissent le monde est la plus sûre garantie de l'ordre et de la paix publique, et que cette alliance ne peut plus s'établir sur l'exception et le privilège, mais uniquement sur la liberté. Liberté de conscience, liberté de culte, liberté d'association, liberté d'enseignement, sous la surveillance des pouvoirs de la nation, voilà le terrain commun où tous les Français se sont trouvés un jour réunis avec acclamation, au nom de la République.

Et si nous avons besoin, nos très-chers Frères, d'être rassurés encore pour

¹ Ipse stans juxta aram, et circa illum corona fratrum. *Eccl.*, I, 13.

² Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint : ut credat mundus quia tu me misisti. *Joan.*, XVII, 21.

tout ce qui concerne les intérêts de l'Eglise et de la religion, nous le serions par les dispositions que nous ont montrées les dépositaires de la puissance publique. Nous avons pu juger de leurs sentiments par l'affectueux accueil qu'ils nous ont fait, par la franchise de leurs paroles, par les plus formelles et les plus touchantes protestations. L'impression que nous avons reçue surtout auprès de l'homme éminent qui marche à leur tête restera profondément gravée dans notre cœur.

L'appui du *pouvoir*, retrempe au feu des révolutions, est donc acquis à notre sacré ministère, à l'action moralisatrice de l'Eglise. Celui de *la science*, qui lui a été si longtemps hostile, ne lui manquera pas davantage. Elle a commencé à comprendre, cette fille révoltée du Ciel, qu'elle ne peut, sans être frappée de stérilité, demeurer séparée du christianisme, et que l'accord de la science et de la foi est, à son tour, la plus sûre garantie des progrès de l'humanité. Nous rappellerons à ceux qui croiraient encore ces deux magnifiques choses incompatibles, que le Dieu de la foi se glorifie dans nos livres saints, d'être aussi le *Dieu de la science*¹; qu'il y provoque de mille façons le génie de l'homme au *développement de la science*²; qu'il sanctifie, en un mot, par la religion, toutes les applications *légitimes de la science*³. Mais voyez plutôt, leur dirons-nous, ce que le Christianisme fécondant la science a enfanté de prodiges dans les grands siècles de son histoire; siècles de véritable puissance, où toutes les créations de la foi et de la charité s'harmonisent avec toutes les productions du génie et de l'art; siècles de gloire et de lumière, où brillent tant de miracles de vertu chrétienne et d'érudition profane, tant de monumens sacrés et d'institutions sociales, tant de merveilles dans tous les genres: chefs-d'œuvre éternels en présence desquels l'histoire retrouve, de nos jours, tout à la fois sa pompe et sa vérité, la poésie sa force et sa mélodie, l'art son expression et sa grâce. Et tels seront toujours les fruits du chaste embrassement du ciel et de la terre, de l'alliance de l'esprit de Dieu avec la pensée de l'homme, de l'accord de la science et de la foi. La foi et la science, ajouterons-nous, comme deux fleuves majestueux, coulent du sein de Dieu, à travers les siècles, pour fertiliser tous les champs de l'intelligence. Ne craignez pas qu'en se mêlant, leurs ondes célestes soient troublées dans leur cours ou perdent quelque chose de leur fécondité. *Savants, littérateurs,*

¹ Deus scientiarum Dominus est. *1 Reg.* II, 3.

² Cor prudens possidebit scientiam. *Prov.* XVII, 15. — Vas pretiosum labia scientiæ. *Ibid.* XX, 15. — Oculi Domini custodiunt scientiam. *Ibid.* XX, 12.

³ Vocavit Dominus ex nomine Beseleel.... implevitque eum spiritu Dei, sapientiâ et intelligentiâ, et scientiâ, et omni doctrinâ, ad excogitandum et faciendum opus in auro, et argento et ære. *Exod.* XXV, 30, 31, 32.

artistes, au nom de vos propres intérêts et des intérêts les plus sacrés de la patrie, venez donc boire aux eaux de la vérité; venez vous associer aux triomphes de la religion, qui demande elle-même à s'embellir de vos conquêtes, venez nous réjouir de votre présence, nous aider de votre coopération. La demeure du pontife vous sera toujours ouverte comme son cœur.

Pourrions-nous cependant ne pas ressentir les appréhensions de ce roi d'Israël qui, pleinement rassuré sur sa vocation divine, n'en redoutait pas moins *le gouvernement d'un grand peuple*? Il savait que dans une immense multitude s'agitent toutes les passions mauvaises et que la corruption s'accroît à mesure que les hommes se multiplient. La tendre affection que Dieu nous inspire pour le diocèse à la conduite duquel il nous a appelé, ne saurait nous laisser ignorer tout ce qu'il offre de désolant et de triste. Cette grande cité, l'ornement et l'admiration du monde, qui dispense à tous les peuples de la terre, avec la lumière de la science, les bienfaits de la civilisation, dans le sein de laquelle les nations semblent avoir déposé leurs glorieuses destinées et placé leurs plus magnifiques espérances, est devenue aussi l'immense foyer du mal et une source féconde de calamités; elle semble avoir associé à sa gloire l'opprobre et l'ignominie, et aux belles prérogatives que la Providence lui a décernées, la déplorable mission d'égarer et de pervertir l'univers. Mais, grâce à Dieu, elle conserve encore une grande puissance de bien, qui, mise en œuvre par la religion, peut opérer au loin des prodiges. A côté des vices honteux qui dégradent la nature humaine, brillent d'éclatantes vertus. Elle tient en réserve des âmes d'élite qui purifiées, ce semble, au contact forcé du mal et éprouvées par la séduction de l'exemple, sont capables d'opposer une digue au torrent dévastateur, en même tems qu'elles répandent elles-mêmes les eaux douces et salutaires de la sainteté. N'ont-elles pas déjà enfanté des merveilles? Sur un sol si souvent ébranlé par nos discordes civiles, elles ont fait germer et affermir toutes les œuvres de la charité chrétienne. Et, tant est grande la vertu d'en haut dont elles sont remplies, tant est puissant le souffle de Dieu qui les féconde! ces âmes ne sont pas toutes de celles qui, apprises à l'école du malheur, se sont désabusées des illusions de la vie, et par dégoût et lassitude sont venues sur le retour de l'âge, s'abriter sous les ailes de la foi. Il en est qui, écloses à peine à la vie publique, à peine sorties de l'adolescence, sous le charme encore des joies et des promesses du monde, ambitionnent la gloire de servir leurs frères et le bonheur de soulager leur infortune. *Dames chrétiennes* si dignes d'admiration, *sublimes jeunes gens* qui, sous l'inspiration du sacerdoce de Jésus-Christ, ne craignez pas de descendre dans le réduit du pauvre, de visiter les hôpitaux, d'entrer dans les prisons, pour y porter les secours de la charité et les consolations de l'Évangile, nous saluons en vous les espérances de la religion et de la patrie, et

nous vous bénissons aussi comme des coopérateurs de notre ministère !

Nous rencontrerons encore au milieu de vous, nos très-chers Frères, un autre prodige de la foi, source également d'espoir pour le succès de notre mission sainte. Sur tous les points de cette terre qui recèle tant d'embûches et de périls, s'élèvent ces asiles de *vierges sacrées*, où le monde semble avoir versé des vertus dont il n'était pas digne. Ces demeures ouvertes au repentir ou à l'innocence ont une destinée qu'elles sauront remplir. Elles ne doivent pas seulement offrir à notre admiration l'héroïsme dans la faiblesse et la pureté des anges du ciel sous les conditions de la mortalité. La Providence a formé sur elles de plus grands desseins. Elles sont appelées à exercer sur la société une action puissante de régénération et de vie. Quoi qu'en pense la sagesse humaine, ces âmes humbles et honorées, nous osons le dire, tiennent en leurs mains, bien mieux que les maîtres et les modérateurs des empires, les destinées du monde. Que peuvent les hommes avec la force de leurs bras, ou les ressources de leur génie, si le suprême dominateur de l'univers ne leur prête le secours de sa puissance et de sa sagesse ? C'est lui qui pousse les peuples ou les retient, qui souffle dans le corps social la mort ou la vie, qui amoncelle en un instant des ruines ou édifie pour des siècles ; et il estime assez les grandes scènes qui réjouissent ou épouvantent la terre pour s'en attribuer à lui seul la gloire en dernier ressort¹. Ceux donc qui auront accès auprès de ce terrible agitateur des nations, qui auront reçu le don de calmer sa colère et de charmer ses regards, disposeront en maître des événemens d'ici-bas et feront la consolation et l'espérance de leurs frères. Or, qui mieux que ces âmes simples et pures, garanties dans la solitude de la contagion du siècle, qui répandent leur vie en gémissemens et en prières et l'exhalent en espérances et en amour, aura le pouvoir d'apaiser le courroux du ciel et de le forcer à sourire à la terre ? Ah ! nous oserons toujours les proclamer, ces saintes médiatrices auprès de Jésus-Christ, comme le salut même du monde, et au souvenir des luttes qui ont ensanglanté notre grande cité, à la vue des élémens de désordre et de ruine qui fermentent dans son sein, nous dirons volontiers comme le prophète : « Si le Dieu des armées ne nous avait conservé cette semence salutaire de sainteté et de vertu, nous aurions péri comme ces villes odieuses qui disparurent sous une pluie de feu et de bitume². »

Pendant, nos très-chers Frères, notre âme est agitée par un flux et reflux de sentimens contraires. Comment, en effet, malgré toutes ces ressources

¹ Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit. 1 Reg. 11, 6.

² Nisi Dominus exercituum reliquisset semen, quasi Sodoma fuisset et quasi Gomorrha similes essemus. Isaïe 1, 9.

de la religion et les nombreuses espérances qu'elle nous donne, ne pas trembler à la vue de la tâche immense qui pèse sur nous, au milieu de la *misère publique*? Sans détailler les maux et les besoins extrêmes qui semblent être le triste apanage de la cité la plus florissante du monde, pourrions-nous ne pas nous préoccuper avec une inquiète sollicitude de l'état lamentable de cette multitude à qui manque le pain de chaque jour? Nous nous sommes souvent demandé comme le divin Sauveur : « Où pourrions-nous trouver » tout ce qui est nécessaire pour apaiser la faim qui la dévore ¹? » et nos entrailles se sont déchirées de douleur, et notre âme s'est laissée abattre par le spectacle de tant de misères. Nous nous sommes dit : Ce sont nos frères et nos enfans qui souffrent, et parce qu'ils souffrent, la foi les ennoblit à nos yeux et les marque d'un caractère sacré. Peuple racheté par le sang de Jésus-Christ, destiné à une vie immortelle et qui n'avez pas le pain qui alimente la vie du tems, vous serez l'objet particulier de nos soins et de notre affection. Nous consacrerons toutes les ressources de la charité chrétienne, nous mettrons en œuvre toutes les inventions de notre zèle et de notre amour pour soulager votre indigence et consoler vos douleurs. Nous vous apportons sans doute les espérances de la religion comme une magnifique compensation de ce que la fortune vous refuse et un motif puissant de résignation et de patience, mais nous n'oublierons pas que si vous vivez de l'enseignement de la foi, vous vivez aussi du pain matériel qui ranime vos forces, soutient vos familles, vous met à l'abri de l'humiliation et de la dégradation de la misère, et vous permet de porter ainsi avec honneur le titre de chrétien et de citoyen français.

Nous aimons à le proclamer en présence de Dieu dans la circonstance la plus solennelle de notre vie : nous sommes le *pasteur et le père de tous* ; mais pour vous, peuple souffrant, ouvriers, pauvres, nous avons des entrailles de mère. Votre triste position fait la poids habituel de notre âme, et nous pouvons nous appliquer les paroles de l'apôtre saint Paul : « Jésus-Christ m'est » témoin que je dis la vérité. Oh ! non, je ne mens point, ma conscience me » rendant ce témoignage par le Saint-Esprit : je suis saisi d'une tristesse » profonde, et mon cœur est pressé sans cesse d'une douleur violente, jusque- » là que je désireris devenir moi-même anathème pour vous et prendre sur » moi toutes vos calamités ². » Enfants bien aimés, nous arrivons au milieu de

¹ Cum sublevasset oculos Jesus et vidisset, quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : undè ememus panes ut manducent hi? Joan. VI, 5.

² Veritatem dico in Christo, non mentior, testimonium mihi perhibente

vous, du fond de nos stériles montagnes, sans or et sans argent. Hélas ! nous avons eu à gémir dans notre première et courte apparition, de ne pouvoir soulager toutes les infortunes qui se sont déjà révélées à nous. Mais nous ne les perdrons pas de vue, et tout ce que nous aurons, nous vous le donnerons avec joie. Quand nous vous aurons donné notre dernière obole et notre dernier morceau de pain, nous nous ferons mendiant pour vous à la porte du riche, afin de verser dans votre sein ce que nous recevrons de ses largesses. Et, après vous avoir ainsi livré, sans réserve, tout ce que nous tiendrons de la Providence, nous nous donnerons encore nous-même, par surcroît, à l'exemple du saint apôtre, *pour le salut de vos âmes*¹. Autant que nous le permettront les soins généraux du gouvernement de notre diocèse, nous irons vous visiter et vous bénir dans vos ateliers, dans vos pauvres demeures. Nous sonderons d'un regard paternel et d'une main amie la profondeur de votre misère, et si nous ne pouvons y apporter d'autre adoucissement, nous mêlerons toujours du moins nos larmes aux vôtres.

Nous applaudissons de grand cœur, nos très-chers frères, aux efforts de la *législation et de la science pour l'amélioration du sort des classes souffrantes*. Mais ces efforts seront à jamais impuissants si la religion ne les inspire et ne les féconde. C'est en vain que sans elle l'on cherche dans les lois, dans les théories, dans les combinaisons sociales, ou dans le déplacement de la richesse, le moyen de changer ou d'adoucir la condition de nos frères malheureux. Elle seule, avec sa force et son onction divines, peut guérir complètement cette plaie de l'humanité. Qu'on le remarque bien, en effet le mal est moins dans la distribution inégale des biens que dans une participation insuffisante à l'usage de ces biens. Or, la religion, d'un côté, par l'esprit de charité qu'elle inspirera, et de l'autre par les vertus de tempérance et d'économie domestique qu'elle fera pratiquer, assurera à la classe indigente de la société une part aux biens de cette vie, dans la proportion de ses besoins. Lorsque les possesseurs de la fortune sauront que Dieu n'a donné le succès à leur industrie ou ne les a fait hériter de la richesse de leurs pères que pour les établir la providence visible du pauvre, que les richesses ne sont ainsi déposées transitoirement dans leurs mains qu'afin qu'ils se procurent le bonheur et la gloire de les verser dans le sein de l'indigent, ils regarderont leur trésor comme le patrimoine de tous ceux qui souffrent et le distribueront, non selon les

conscientiâ meâ in Spiritu Sancto : quoniam tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo. Optabam enim ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis. *Rom.* x, 1, 2, 3.

¹ Ego autem libentissimè impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris. *II Cor.*, xii, 15.

calculs impitoyables et les insatiables convoitises de la cupidité, mais selon les règles d'une charité généreuse et fraternelle. Lorsque les enseignemens de la foi leur auront appris la dignité de l'homme et auront, pour ainsi parler, soulevé à leurs yeux les haillons du pauvre pour leur montrer ses titres de noblesse et de grandeur, ils estimeront davantage la fatigue et les sueurs de leurs semblables. Lorsque les biens permanents de la vie future seront devenus l'objet de leurs désirs et de leur ambition, et qu'ils auront reconnu et senti la vanité des biens périssables de ce monde, ils livreront ces derniers biens avec abondance. Lorsqu'ils se souviendront de cette parole du Sauveur : « En vérité, quiconque aura donné à son frère ne serait-ce qu'un verre d'eau » froide, celui-là ne perdra pas sa récompense¹, » ils s'empresseront d'acheter cette récompense divine au prix des trésors que l'orgueil et l'avarice voudraient entasser.

D'autre part, l'*ouvrier, le pauvre* qui tiendra ses moyens d'existence ou de la libéralité du riche ou de sa propre industrie, si la religion le conseille et le dirige, conservera avec reconnaissance et dispensera avec ordre et économie soit le fruit de ses travaux, soit le bienfait de la charité. S'il est intelligent et laborieux, les avenues de la fortune n'étant plus fermées par la cupidité et le monopole, il pourra, selon le succès dont il plaira à Dieu de favoriser ses entreprises, arriver à une position sociale plus élevée. Mais en tous cas, simple et modeste dans ses goûts, modéré dans ses désirs, réglé dans ses besoins, il n'aspirera pas au luxe de la richesse; il aimera sa condition obscure, remerciera la Providence du nécessaire qu'il possède, et ne demandera pas à tout prix le superflu qu'elle lui refuse. Il pourra même pourvoir par avance aux nécessités de l'âge avancé, et lorsque ces jours mauvais, où l'affaiblissement de ses forces et ses infirmités ne lui permettront plus de travailler, seront venus, il usera de ce qu'il aura amassé dans un tems plus prospère, et jouira sa vieillesse de la moisson souvent abondante qu'une jeunesse économique et laborieuse aura recueillie.

C'est là l'unique système praticable d'*économie sociale*, le seul qui, sans perturbation et sans secousse, améliore la condition du pauvre et assure la prospérité d'une nation; et c'est la religion seule qui peut le réaliser. Nous serons heureux de faire entendre à tous ces salutaires enseignemens, et si nous parvenons à les faire goûter, nous aurons acquis la plus belle récompense que nous puissions attendre de nos efforts.

Et vous qui fûtes le *premier objet de notre affection et de nos soins*, vous

¹ Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum in nomine discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem suam. Mat. x, 42.

dirons-nous maintenant les regrets que vous nous inspirez ? Ces regrets, vous les avez lus dans notre cœur, et rien ne pourra les affaiblir, ni l'éloignement, ni le tems, ni les travaux qui vont absorber le reste de nos jours. Que de fois ne reporterons-nous pas nos regards vers ces contrées paisibles à qui Dieu a accordé, en échange des dons la nature, les dons plus précieux de la grâce ! Terre bénie où, au milieu des occupations de la charge pastorale, on goûte le repos de la solitude ! Peuple privilégié qui, garanti de la contagion de nos grandes cités, avez conservé dans vos travaux champêtres la pureté et la simplicité des mœurs anciennes ! En vous quittant pour aller où Dieu nous appelle, vous nous permettrez de ne perdre jamais votre souvenir et de le mêler aux peines et aux agitations de notre nouvelle vie. Il adoucira les amertumes que la Providence nous prépare et allègera le fardeau qu'elle nous impose.

Le vénérable *chapitre* de la cathédrale de Digne, qui nous a aidé avec tant d'empressement à porter le poids de la charge épiscopale, doit recevoir ici le témoignage de notre satisfaction et de notre reconnaissance pour le concours qu'il a bien voulu nous prêter. La confiance que nous avons, dès le commencement, placée dans son dévouement et dans ses lumières, n'a jamais été trompée, et nous nous sommes toujours félicité de lui avoir restitué la part que lui attribuent l'ancienne pratique de l'Eglise et les prescriptions des saints canons dans le gouvernement des diocèses.

Nous exprimons aussi nos bien vifs regrets au *clergé* qui nous a si longtemps édifié par sa régularité et consolé par son obéissance, son zèle, sa charité, par toutes les vertus sacerdotales. La condition pénible que la pauvreté des lieux et l'âpreté du climat lui ont faite a toujours relevé à nos yeux les qualités qui le distinguent et nous l'a rendu plus digne d'intérêt et d'estime. Nous lui étions déjà uni par les liens de l'affection et de la confiance ; et, au moment où nous nous applaudissions du bonheur de resserrer davantage ces liens, il a fallu les rompre. Mais ils ne seront jamais entièrement rompus. Notre cœur se tournera toujours vers lui, et nous compterions au nombre des jours les plus heureux de notre vie celui où nous pourrions lui donner quelque nouveau témoignage de notre attachement.

Nous vous avons porté une affection particulière, ô vous, âmes saintes, que le Seigneur a retirées du monde pour vous préparer dans la solitude un avant-goût des joies célestes. Vos prières, nous en sommes assuré, nous ont suivi dans le cours de notre épiscopat. Votre charité nous les continuera en ce tems surtout où nous en avons un plus pressant besoin. Vous êtes chargées, dans la solitude, des intérêts de l'Eglise : vous devez mériter pour elle, par vos supplications et par la sainteté de votre vie, les bénédictions de Dieu. Vous n'oublierez pas celui qui fut votre Pasteur et votre père, ni la portion du troupeau de Jésus-Christ qu'il est chargé de conduire. Vous nous serez tou-

jours unies par les vœux de vos cœurs, et cette union sera pour nous une source de grâces et de consolations.

Mais, au moment de nous séparer de vous, *prêtres et fidèles de l'Eglise de Digne*, nous ne devons pas vous taire l'immense consolation par laquelle il a plu à Dieu d'adoucir tous les déchirements de notre cœur. Celui qui nous était depuis si longtems uni par les liens de l'amitié, qui avait le secret de toutes nos pensées, qui partageait nos joies et nos peines, qui était la moitié de notre âme, celui-là vient d'être désigné pour être notre successeur. Nous ne craignons pas de vous en féliciter, nos très-chers Frères. Cette gravité, cette prudence, cette foi vive, cette tendre piété, qui ne se sont jamais démenties dans l'abandon même de la vie intime, toutes ces vertus jointes à une connaissance approfondie de la sainte doctrine, nous sont un sûr garant des succès de son ministère. Votre futur pasteur, avec toutes ces éminentes qualités de l'esprit et du cœur, en continuant ce qu'il peut y avoir eu de bien dans notre administration, en réparera aussi les fautes et vous les fera oublier. Qu'il nous soit donc permis de lui en exprimer ici publiquement notre reconnaissance pour avoir laissé vaincre sa modestie par l'ascendant de l'amitié et par le mérite de l'obéissance.

Notre nouvelle famille spirituelle nous pardonnera d'autant plus volontiers l'épanchement de ces regrets pour l'Eglise qui fut le premier objet de nos sollicitudes pastorales, qu'elle y verra pour elle-même, nous ne saurions en douter, un gage de plus de notre inviolable dévouement et de notre tendresse paternelle.

A ces causes le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il sera célébré dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le dimanche qui suivra la lecture de cette lettre pastorale, une messe solennelle du Saint-Esprit, pour attirer les bénédictions de Dieu sur nous et sur nos diocésains.

Le même jour, après vêpres, il y aura un salut solennel du Saint-Sacrement, précédé du chant de l'hymne *Ave, maris Stella*, en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, patronne de notre métropole et du diocèse.

Art. 2. Pendant huit jours, à dater du dimanche indiqué, tous les prêtres réciteront à la messe les collectes, secrète et post-communion *pro D. D. Archiepiscopo*.

Art. 3. Nous exhortons nos très-chères filles les religieuses des différentes communautés de notre diocèse à redoubler de zèle et de ferveur pour obtenir les grâces dont nous avons besoin, et à faire au moins une fois la sainte communion à cette intention.

Art. 4. Le premier lundi qui suivra notre arrivée, nous célébrerons nous-

même, dans notre église métropolitaine, un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Affre, notre prédécesseur de glorieuse mémoire.

Art. 5. Nous continuons à tous les prêtres de notre diocèse les pouvoirs, tant ordinaires qu'extraordinaires, qu'ils ont reçus de MM. les vicaires généraux capitulaires.

Et sera, la présente lettre pastorale, lue et publiée, le dimanche 15 octobre, dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse.

Donné à Digne, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre secrétaire, le 9 octobre de l'an de grâce 1848, fête de saint Denis.

MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE, *archevêque de Paris.*

Par mandement de Monseigneur :

DEDOUE, *chanoine honoraire,*
Faisant fonction de secrétaire.

ASIE.

Nouvelles de la propagation des croyances et de la civilisation catholique en Birmanie, en Chine, au Thibet. Extrait des nos 116 et 117 des *Annales de la propagation de la Foi.*

1. BIRMANIE. — *Lettre* de M. *Rénier*, des Missions étrangères, datée de *Merguy*, 12 décembre 1846. Un vicaire apostolique et 12 missionnaires cultivent cette mission qui comprend environ 500,000 âmes de toutes nations et de toute religion. La foi y fait peu de progrès. — Les Chinois expatriés et les Carians, peuple à demi sauvage, consolent seuls les missionnaires. — Description d'une mission auprès des Carians. Bon accueil et bon espoir. Mort d'une jeune religieuse birmane, mais d'origine française.

2. CHINE. — Relation du martyre d'une vierge chinoise, nommée *Agathe Ho*. par Mgr *Rizzolati*. Elle est morte en captivité à *Si-gan-fou*, en 1844, âgée de 71 ans.

3. CHANG-HAI. — *Lettre* du P. *Estève*, jésuite, datée de *Chang-hai*, 1^{er} juin 1846. Dispositions des payens par rapport à la foi ; indifférens. L'édit qui ordonne de rendre les anciennes églises a fait sensation. Permission de prêcher ; les *Nankinois* au lieu de se fâcher en entendant la prédication se mettent à rire ; ils rient aussi de leurs idoles, ils n'y croient plus le moins du monde, le respect humain arrête seul les conversions. Le missionnaire a baptisé en 5 mois 130 adultes, partout où il va on désire l'entendre. — Les *vierges chinoises*, vouées à Dieu ; ce sont elles qui font les hosties, les cierges et les ornemens d'autel ; il y en a plus de 300 dans le district ; elles instruisent, baptisent, et élèvent les petits enfans. De tous côtés les néophytes se présentent ; les ouvriers seuls manquent à la moisson.

4. ILE-TSONG-MING. — *Lettre* du P. *Clavelin*, datée du 3 mai 1845.

Zèle des Chinois chrétiens pour baptiser les enfans malades ou abandonnés, ou vendus par les parens, à raison de 70 centimes par pièce. Espoir du missionnaire.

5. KIANG-NANG. — *Lettre* du P. *Gonnet*, jésuite, datée du 13 juillet 1845. Empressement des néophytes à recevoir le missionnaire qui est continuellement en course. Les malades sont apportés de 30 lieues à la ronde pour être administrés. Respect extraordinaire pour le prêtre; sa visite est toujours une fête.

6. Autre lettre du *même*, datée de *Kiang-nang*, 25 juillet 1846. Détails sur cette province; elle renferme près de 30,000,000 d'habitans, et environ 70,000 chrétiens. C'est la plus fertile, la plus riche, et la plus lettrée de l'empire, et aussi la plus dépravée. Consolation du missionnaire. — Edits de l'empereur en faveur de la religion; peu respectés des mandarins, mais invoqués par les fidèles, qui en appellent aux consuls européens, qui sont craints. — Malgré les traités, les Anglais entrent dans les villes, le cigare à la bouche; le mandarin les fait poursuivre, quand ils sont partis. — Les agens bibliques distribuent leurs bibles par millions, mais ne font pas un seul prosélyte. Progrès de la mission qui désire de nouveaux ouvriers.

8. YUN-NAN. — *Lettre* de M. *Chauveau* des Missions étrangères, datée du 31 juillet 1846. Récit de la persécution et de la mort de 4 chrétiens martyrisés en 1836.

9. TONG-KING. — *Lettre* de M. *Legrand*, des Missions étrangères, datée de *Tong-king*, 25 juin 1847, racontant l'expédition du commandant Lapierre contre la marine du roi tonquinois dans le port de *Touranne*. Preuves de la perfidie du roi qui voulait égorger les Français et brûler leurs vaisseaux.

10. *Lettre* de Mgr *Retord*, des Missions étrangères, datée du *Tong-king*. Il continue le récit du combat. Les populations ont admiré la modération des Français: le roi en a été furieux, et désire se venger sur les Européens et les chrétiens.

11. THIBET. — *Lettre* de M. *Gabet*, sur son séjour à *Lassa* avec M. *Huc*, et leur expulsion du Thibet. Ils se présentent en arrivant chez le gouverneur et se déclarent français et prédicateurs de la religion chrétienne. Le régent ne connaissait pas même le nom de la France, il demande des renseignemens au gouverneur turc, et sur son témoignage, il leur donne la permission de demeurer et de prêcher librement, et leur cède même une de ses maisons. Bien plus, il annonce le désir de connaître à fond la religion chrétienne, et l'intention de l'embrasser s'il la trouvait meilleure que celle du Lama.—Mais un envoyé extraordinaire chinois vient traverser toutes ces bonnes dispositions. Sous le prétexte que les Français sont étrangers, et des personnes prêchant une doctrine prohibée en Chine, il exige qu'ils soient expulsés. Après une assez longue lutte, le régent à son grand regret est forcé de céder, mais

en les invitant assez clairement à revenir. — Départ, le 26 février 1846, sous une escorte chinoise. Affreuse route; 12 hommes de l'escorte, y compris le mandarin, meurent de fatigue. — Le vice-roi du *Su-tchuen* blâme la conduite du mandarin de *Lassa*, mais il les dirige sur Canton, où ils arrivent en septembre 1846.

12. Océanie Orientale. — *Lettre* du P. *Bouillon*, de la Société de Piepus, datée de l'*archipel de Hamoa*, 20 décembre 1846. Visite à *Raiatea*, île où se trouve la reine *Pomarcé*, qui vient déjeuner avec eux, mais sans dire un seul mot. — On repart, tribulations du voyage où ils sont réduits à la plus dure condition. — Rencontre inespérée de l'*Arche d'alliance*, navire de la Société de l'Océanie. — Ils se préparent à partir pour les îles Sandwich.

13. ILES MARQUISES. *Lettre* du P. *Dordillon*, de Piepus, datée de *Nukuhiva*, 28 janvier 1846. Détails sur son voyage, et sur une station dans le Chili à Valparaiso.

AMÉRIQUE.

Missions du Canada.

14. ST-BONIFACE. — *Lettre* du P. *Aubert*, mariste, datée de *Saint-Boniface de la rivière rouge*, 20 juin 1846. Tableau historique de la contrée, de l'arrivée des Européens et de l'introduction du christianisme. Les Écossais et les Canadiens s'y sont mêlés aux sauvages; dès 1818 une mission régulière y a été établie; la religion y est dans un état de grande ferveur, il y a des religieuses pour élever les petits enfants.

15. CANADA. — *Lettre* du P. *Choné*, jésuite, datée de *Sainte-Croix*, 27 mars 1847. — Détails sur les sauvages chrétiens répandus sur les bords du lac *Huron*. Faute de prêtre, ils sont retombés dans la barbarie. Efforts tentés pour les accoutumer à la culture et à la vie civilisée. Leur détresse. — Course chez les sauvages au-dessus du *lac supérieur*. — Course à travers la neige; la voiture pour porter le bagage est une planche traînée par des chiens. — On couche sur la neige. Caractère du sauvage: « Il y a peut-être chez lui plus de » traces des anciennes traditions, que l'on n'en a remarqué chez les peuples » civilisés, avant que le bienfait de la religion chrétienne leur fut connu. Il » professe hautement qu'il tient tout du grand Esprit... Etendu le soir sur sa » natte et entouré de ses enfants, il leur rappelle la présence du grand Es- » prit et leur explique ses préceptes; le matin il leur recommande de ne pas » voler, de ne pas s'abandonner au mal, mais de faire toujours le bien, afin » qu'ils soient bénis du grand Esprit, qu'ils soient heureux dans leurs chas- » ses, et qu'ils aient une longue vie (p. 147 et 146). » — Peine du talion, meurtre racheté par des présents. — « Les Indiens n'ont pas de code écrit, mais » leurs coutumes traditionnelles sont autant de lois qu'ils observent avec une

» fidélité inviolable... On est vraiment surpris de trouver de si nobles débris
 » de la tradition primitive au milieu de peuples livrés à tant de folles supers-
 » titions.» — Trait de foi d'une vieille femme.

Lettre du P. *Laverlochère*, oblat de Marie, datée de *Longueil*, près *Montréal*, 15 septembre 1846. Visite à différentes chrétientés de sauvages, tous bien disposés.

16. CAP DE BONNE ESPÉRANCE. — Lettre de M. *Devereux*, missionnaire. Historique de la mission, établie en 1841 dans le district de *Georges*. La ville de ce nom compte déjà 14,000 habitans. Nature belle et fertile.—Description d'une célèbre caverne dite de *Cango*.—Il y a dans la colonie environ 150 catholiques et une chapelle dans la ville; espoir du missionnaire.

(Départs de missionnaires).

MÉLANGES.

De la Religion des Fourieristes. — Un journal phalanstérien qui a l'habitude de noyer quelques bonnes idées dans un immense flot de rêveries et de chimères, a mis en contraste les œuvres de ce qu'il nomme la *bourgeoisie* avec celles du peuple dans la politique, l'industrie, les sciences et les arts. Etant arrivé au chapitre de *la religion*, il a écrit les lignes suivantes, dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. On verra de quelle manière certaines écoles instruisent le peuple :

« Enfin, dans *la religion*, l'œuvre de la bourgeoisie se résume entière. Elle
 » a renversé avec raison le Dieu vengeur et colère, féodal et monarchique,
 » qui comptait beaucoup de réprouvés et fort peu d'élus. Mais hélas ! elle
 » n'a trouvé que la sèche analyse, la critique, le doute, le scepticisme et l'a-
 » théisme, pour combler le vide des âmes. Pour tout effort de foi religieuse,
 » elle n'a inventé qu'un Dieu constitutionnel, juste-milieu, éclectique, qui
 » n'est ni esprit ni chair, ni bien ni mal, qui est inviolable, mais irrespon-
 » sable, qui règne et ne gouverne pas, qui prête serment à la constitution des
 » lois mathématiques votées par les agens de la nature, mais qui n'a aucun
 » rapport, aucun contact immédiat, vivant et sympathique avec les choses, les
 » êtres et les idées de ce monde.

» Non, ce Dieu n'est pas celui de la *démocratie nouvelle*. L'homme du peu-
 » ple régénéré voudra *sentir Dieu* sur la terre comme dans le ciel, et le bénir
 » en lui comme dans ses semblables. Il sera *prêtre et révélateur* lui-même,
 » au même titre qu'il sera souverain, propriétaire, savant et artiste. Dieu pour
 » lui sera la *vie universelle, l'association et l'harmonie de tous les êtres*. La
 » religion définitive du peuple aura pour dogme la synthèse des sciences, pour
 » culte l'industrie attrayante, pour temple l'univers, pour autel la terre, pour
 » prêtres et desservans tous les hommes selon leur degré d'intelligence et
 » d'amour. »

Nous ne nous arrêterons pas sur la *religion* que le journal fouriériste attribue à la bourgeoisie. Ce Dieu *constitutionnel, éclectique, régnant et ne gouvernant pas, prêtant serment aux lois mathématiques volées par les agens de la nature*, qu'est-ce que cela ? Du galimatias double, un style que Mascarille aurait envié pour gagner le cœur des *Précieuses ridicules*. Si la religion de la bourgeoisie est la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, comme le pense M. Cousin, encore faut-il en parler avec plus de bon sens et de respect.

Mais ce qui mérite attention, c'est la *religion de la démocratie nouvelle*, selon le journal phalanstérien. Jusqu'ici les disciples de l'école sociétaire avaient déclaré qu'ils adoptaient le *Christianisme*, au moins dans ses points essentiels. Ils se fachaient même (et nous en savons quelque chose), quand on exprimait quelques doutes là-dessus. Ils prétendaient être les interprètes les plus fidèles et les plus consciencieux de la pensée du *Christ*. Mais nous voici bien loin de compte. La religion du peuple ne sera plus désormais qu'un *panthéisme absolu*. Son Dieu sera la *vic universelle, l'association et l'harmonie de tous les êtres*. Lisez que Dieu n'est rien de plus que l'ensemble des lois de la nature ; il n'a aucune vie personnelle et distincte ; il n'est pas séparé de la matière ; il est la matière même dans les lois qui la gouvernent. Entre cette idée et le dogme du *Christianisme*, qu'y a-t-il de commun ?

La religion *définitive* n'aura d'autre culte que l'industrie, qui deviendra *altrayante*, si elle le peut. Son dogme consistera dans la *synthèse des sciences*. Il reste à savoir comment le peuple acquerra assez de science pour en saisir la synthèse et en faire la vie de son âme ; tous les travailleurs, apparemment, sous le régime sociétaire, seront capables d'être membres de l'Institut.

Il nous suffit de signaler ces tristes aberrations. Le fouriérisme ne gagnera pas de nouveaux disciples avec de pareilles utopies ; il compromettra seulement le peu d'idées justes et utiles dont il est le défenseur.»

(*Le Semeur*).

325

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 107. — Novembre 1848.

Philologie Orientale.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS DANS L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES HISTOIRES DE L'ORIENT

PENDANT LES ANNÉES 1846 ET 1847¹.

Les découvertes qui se font tous les jours nous révèlent de plus en plus l'importance des études orientales. Nous le disons sans crainte, c'est grâce à ces études que les traditions bibliques, qui ne sont autre chose que la propre histoire de la Révélation positive et extérieure de Dieu, la seule qui ait constitué la vraie religion, seront constatées et prouvées à ne pouvoir plus offrir de doute. Voilà que déjà Ninive est sortie de ses ruines, et va élever sa grande voix : ces ruines parleront et nous raconteront les exploits d'Holoferne, les faits peut-être de Tobie, d'Esther, de tous nos personnages bibliques. Dans un prochain cahier, un des membres les plus distingués de notre académie des inscriptions, un des plus hardis et des plus heureux investigateurs des alphabets et des langues de l'Orient, viendra répandre la clarté dans cette chronologie des livres de Judith et de Daniel, que les commentateurs croyaient inexplicables. Mais ce n'est pas seulement l'affirmation de la vraie tradition qui doit ressortir de ces études, c'est encore la connaissance exacte de toutes les fausses traditions, et en même tems leur explication. Avant un siècle, les missionnaires catholiques pourront aller dans tous les pays non chrétiens, et là, ils

¹ Voir le tableau des mêmes études pendant l'année 1845, dans notre t. xiv p. 102.

expliqueront à tous les païens leurs propres livres; ils leur diront quand et par qui ils ont été composés; ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux; comment il faut accepter ce qu'il y a de vrai, et le compléter par la révélation et la tradition complète. Et alors, tous ces peuples ne pourront résister à cette lumière, qui sera sortie en grande partie de nos académies et de nos savans. — Suivons donc avec curiosité, je dirais presque avec respect, le développement et le progrès de la science orientale. A. B.

1. Progrès dans l'étude de l'histoire de la littérature, de la poésie, de la théologie et de la philosophie arabe.

« La littérature arabe s'est enrichie d'ouvrages nombreux, considérables, et embrassant presque toutes les parties de l'histoire et des lettres des Arabes. L'illustre *Reiske* avait composé, il y a maintenant un siècle, un ouvrage sur l'histoire ancienne des Arabes, qu'il n'a pas eu le tems de publier, et qui, après sa mort, passait pour perdu. Il avait lui-même communiqué les matériaux qu'il avait réunis à *Eichhorn*, qui s'en est servi dans ses *Monumenta antiquissimæ historiæ Arabum*, et les mêmes cahiers ont été plus tard mis à profit par *Rasmussen*. Mais, il y a peu d'années, *M. Wustefeld* découvrit, dans la bibliothèque de *Goettingue*, une copie de l'ouvrage même de *Reiske*, et se décida à le publier, par piété pour la mémoire de l'auteur, en le complétant par de nombreuses additions ¹....

Il manquait, malgré tous ces travaux, un ouvrage sur l'ensemble de cette partie obscure de l'histoire. Les difficultés inhérentes au sujet sont extrêmement grandes; il fallait suivre le sort d'une multitude de tribus qui ne formaient pas un corps de nation, et dont les chroniques consistaient en tables généalogiques, en traditions populaires, en fragmens de poésies improvisées et conservées seulement dans la mémoire des familles; il fallait coordonner ces faits incomplets, en juger l'authenticité, en tirer tout ce qu'ils contiennent de vérités sans en exagérer la portée; les contrôler l'un par l'autre, les complé-

¹ *J. J. Reiskii primæ linæ historiæ regnorum arabicorum, et rerum ab Arabibus medio inter Christum et Muhammedem tempore gestarum, cum tabulis genealogicis e libro manuscripto edidit F. Wustefeld, Goettingen, 1847, in-8°. (xvi et 274 pages.)*

ter par les témoignages épars que nous fournissent les annales des peuples qui ont été en contact avec les Arabes avant Mahomet ; enfin, réunir tous ces traits isolés dans un tableau général qui pût donner une idée de l'état de la race arabe au moment où elle devint une nation unie, conquérante, et prenant sa place dans l'histoire universelle. Cette grande entreprise a été tentée par M. *Caussin de Perceval* et conduite à sa fin par un travail de plus de dix ans, dont il vient de publier le résultat sous le titre trop modeste d'*Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*¹. On y trouve toutes les données que fournissent sur ce sujet les poètes, les commentateurs, les généalogistes et les chroniqueurs des Arabes, et toutes celles que les auteurs grecs et latins y ajoutent, éclairées par une critique sage, ordonnées avec le plus grand soin, et présentant un ensemble qui restera la base de tous les travaux futurs sur ce sujet ; car la découverte de nouveaux manuscrits arabes et l'étude des inscriptions *himyarites* pourront servir à préciser des points indécis, lever des difficultés aujourd'hui insolubles, aider à remplir le cadre dans lequel l'absence de matériaux laisse nécessairement beaucoup de vides ; mais rien ne pourra changer l'ensemble de ce tableau si sagement ordonné.

A cette introduction à l'histoire des Arabes, se rattachent naturellement les travaux nombreux qui ont été faits sur les époques postérieures de l'histoire de ce peuple et de sa religion. La première mention est due à la continuation de l'*Histoire des khalifes*², par M. *Weil*, à Heidelberg, dont le second volume vient de paraître...

Le sujet de l'ouvrage de M. *Weil* est l'histoire politique du khalifat d'Orient, et le second volume s'étend depuis la chute des Omniades jusqu'à la mort du 22^e khalife de la dynastie des Abassides. C'était l'époque de la plus grande splendeur extérieure de l'empire des Arabes, où leur pouvoir, et en même tems leur culture intellec-

¹ *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane, par A. P. Caussin de Perceval. Paris, 1847, in-8° ; vol. I, p. xii, 424, et 11 tableaux ; vol. II, p. 702. (Le troisième et dernier volume est sous presse.)

² *Geschichte der Chalifen*, aus handschriftlichen groesstenheils noch unbenutzten Quellen bearbeitet von Dr G. Weil. Mannheim, 1848, in-8°, vol. II, (702 pages.)

tuelle et littéraire, atteignirent leur point culminant, mais où déjà des causes secrètes de dépérissement se développaient rapidement et conduisaient à la défection des provinces éloignées de Bagdad. M. Weil suit en détail l'histoire de chacune de ces révoltes; mais ensuite, pour conserver l'unité de son plan, il abandonne ces nouveaux états aussitôt qu'ils ont conquis leur liberté, et ne s'en occupe plus que dans leurs rapports avec le khalifat. Il a parfaitement jugé en cela, car la plupart de ces états n'avaient de commun avec l'empire de Bagdad que leur origine et une ressemblance fondamentale dans leurs institutions; mais leur sort et leur durée dépendaient de circonstances entièrement étrangères au khalifat.

L'histoire de tous ces états mérite d'être traitée à part, et ne sera bien comprise que quand on en aura fait le sujet d'ouvrages spéciaux; aussi voyons-nous paraître presque tous les ans des travaux considérables destinés à fournir des matériaux pour l'histoire de l'une ou de l'autre de ces dynasties musulmanes. M. *Defrémery* a donné, dans le *Journal asiatique*, une *histoire des Sajides* et une des *Seldjoukides*, et il vient de publier un savant Mémoire sur les *Émirs al-oméra*¹, les maires du palais des khalifes Abassides, Mémoire destiné à servir d'introduction à une histoire détaillée de la dynastie des Bouïdes qu'il nous promet. M. *Dozy*, de Leyde, a fait imprimer, aux frais du comité des textes orientaux, le texte de l'*histoire des Almohades d'Espagne*, par Abdoul Wahid al-Marrekoschi², composée l'an 1224, et contenant la vie des six premiers rois de cette dynastie. L'auteur était contemporain d'une grande partie des événements dont il parle, et son ouvrage est d'une impartialité rare. En outre, M. Dozy, dont le zèle est infatigable, nous a donné le premier volume d'une collection d'ouvrages arabes dont il a entrepris la publication³. Ce

¹ *Mémoires sur les Emirs al-oméra*, par M. Defrémery. Paris, 1846, in-8°. (92 pages.) (Extrait du tome II des *Mémoires présentés par divers savans à l'Académie des inscriptions.*)

² *The History of the Almohades*, preceded by a sketch of the history of Spain, from the times of the conquest till the reign of Yusof-Ibn-Tashifia, and of the history of the Almoravides, by Abdol-Wahid-Al-Marrekoshi, edited by Dozy. Leyde, 1847, in-8°. (xiii et 290 pages.)

³ *Ouvrages arabes*, publiés par M. Dozy. Leyde, 1846-7, in-8°. Liv. I, II. (322 et 128 pages.)

volume contient le *poème d'Ibn-Abdoun*, composé au commencement du 13^e siècle, à l'occasion de la chute des princes Aphasides de Badajoz, et renfermant une espèce d'abrégé de l'histoire des chutes des princes et des monarchies. Ce poème, froid et artificiel, obtint une grande renommée, grâce à la recherche du style de l'auteur et au mauvais goût d'une époque de décadence, et il devint une sorte de manuel d'histoire universelle, à l'aide d'un commentaire savant qu'un autre auteur arabe-espagnol, Ibn-Badrout, y ajouta vers la fin du même siècle. C'est dans ce commentaire que réside le véritable intérêt du livre; on y trouve une foule de faits et d'anecdotes historiques qui l'ont fait rechercher par les lecteurs en Orient et par les savans en Europe. M. Dozy publie pour la première fois le poème et le commentaire, et y ajoute des notes critiques et historiques.

Niebuhr, l'historien de Rome, avait traduit dans sa jeunesse l'*histoire de la conquête de la Mésopotamie par Wakedi*; ce travail était resté manuscrit, et M. Ewald a publié, il y a quelques années, une traduction d'une partie du même ouvrage. Maintenant M. Mordtmann, drogman des villes anséatiques à Constantinople, et avantageusement connu par sa traduction d'*Istakhri*, a fait paraître le travail de Niebuhr, en le complétant et en l'accompagnant d'une introduction et de notes¹. Wakedi a joui en Europe d'une grande réputation, depuis que Ockley s'est servi de son histoire de la conquête de la Syrie, comme source principale, pour la composition de son *Histoire des Sarrasins*. Mais des extraits ne peuvent donner qu'une fausse idée d'un auteur aussi singulier. Wakedi était kadi de Bagdad dans la dernière moitié du 2^e siècle de l'hégire. Il prit plaisir à réunir les traditions populaires sur la conquête des provinces principales qui formaient alors le Khalifat. C'est ainsi qu'il composa des ouvrages sur la conquête de la Syrie, de l'Égypte, de la Mésopotamie et de la Perse. Il suivit le système général des Arabes des premiers siècles de l'hégire qui composaient leurs livres d'histoire d'une série d'anecdotes,

¹ *Geschichte der Eroberung von Mesopotamien und Armenien, von Mohammed-ben-Omar-el-Wakedi, aus dem arabischen übersetzt, von B. G. Nieburh, herausgegeben und mit Erläuterungen versehen, von D. Mordtmann. Hamburg, 1817, in-4°.*

dont chacune portait en tête la liste de tous ceux qui l'avaient transmise, en remontant jusqu'à un témoin oculaire. Wakedi se conforme en général à cette méthode, et cite dans beaucoup de cas les garants des anecdotes qu'il fait entrer dans son récit; mais il ne se contente pas de ces matériaux; il cherche à leur donner de la vie et à les compléter en y joignant une foule de récits évidemment apocryphes, ou au moins embellis par la tradition orale. Aussi ses ouvrages devinrent-ils bientôt populaires et servirent de texte aux conteurs publics, qui, à leur tour, paraissent les avoir enrichis de leurs interpolations. Il n'est pas facile de distinguer aujourd'hui ces additions, mais elles ne paraissent pas avoir changé le fond même de l'original, et au moins l'histoire de la conquête de la Mésopotamie paraît n'avoir été, dès le commencement, qu'un roman historique, dans lequel l'auteur a sans doute fait entrer des parties vraies, mais qui sont difficiles à distinguer, parce que nous manquons presque entièrement de renseignemens pour cette partie obscure de l'histoire des conquêtes des Arabes.

La géographie des Arabes a eu sa large part dans les progrès qu'ont faits toutes les branches de la littérature de ce peuple. M. *Reinaud* vient de faire paraître la première moitié de sa traduction de la *Géographie d'Aboulféda*¹, ouvrage dont il s'est occupé depuis le moment où il commença à travailler à l'excellente édition du texte d'Aboulféda qu'il a publiée avec M. de Slane, et qui a paru aux frais de notre Société. La traduction, accompagnée de notes et d'éclaircissements, achève de rendre accessible à tous ceux qui s'occupent des sciences historiques, l'ouvrage du prince de Hama; mais M. *Reinaud* ne s'est pas contenté de traduire seulement son auteur, il fait précéder sa traduction d'un travail très-considérable sur l'histoire de la géographie chez les Arabes. C'est la première fois que ce sujet important est traité d'une manière aussi complète. M. *Reinaud* y expose les origines de la géographie des Arabes; il examine et analyse les ouvrages de leurs principaux voyageurs et géographes; il discute en détail toutes les parties de leur doctrine, leurs méthodes astrono-

¹ *Géographie d'Aboulféda*, traduite de l'arabe en français, par M. *Reinaud*. Tom. I et II, p. 1. (CCLIV et 327 pages.)

miques et mathématiques, en tant qu'elles influent sur la géographie, le système de leurs cartes, l'étendue et les progrès de leurs connaissances géographiques, l'origine de la boussole, enfin, toutes les matières qui rentrent dans ce vaste sujet. Il a ajouté à son ouvrage des cartes qui représentent la terre selon les systèmes et les connaissances d'Istakhri, d'Édrisi, d'Albateni et de Masoudi.

Je ne dois pas quitter ce sujet sans mentionner que M. Schier, à Dresde, a publié la dernière livraison de son édition lithographiée du texte d'*Aboulféda*¹.

M. Wustensfeld a achevé son édition du texte du *Moschtarik de Yakouti*². Cet auteur appartient à l'époque extrêmement importante de la littérature arabe qui a précédé immédiatement les conquêtes de Djia-guiskhan, époque où le savoir des Arabes avait acquis son plus grand développement et où des bibliothèques, plus riches et plus nombreuses qu'elles n'avaient jamais été, fournissaient aux érudits des matériaux abondants. On pourrait comparer cette époque à celle des Alexandrins; il y avait une décadence politique complète dans la nation, accompagnée d'une grande ardeur pour les lettres. Les défauts inhérents à une pareille période littéraire, l'esprit de compilation et de plagiat qui dominait alors dans les écoles des Arabes, sont devenus pour nous des qualités précieuses, parce que ces auteurs nous ont conservé une quantité de passages copiés dans des écrivains plus anciens et meilleurs, dont les ouvrages ont péri dans l'épouvantable destruction qui accompagna les invasions et le commencement du règne des Mongols. Au reste, Yakouti lui-même est un auteur remarquable et non pas un simple compilateur. Il était grec de naissance et devint l'esclave d'un marchand musulman qui lui fit donner quelque éducation et l'employa dans ses affaires et à des voyages que nécessitait son commerce. Plus tard, devenu libre, Yakouti se livra à son goût pour le savoir, et devint copiste et libraire. Il parle avec des

¹ Ismaël Aboulféda, *Géographie en arabe*, publiée d'après deux manuscrits, par Ch. Schier, édition authographiée. Liv. III, IV. Dresde, 1847, in-fol.

² *Jacut's Moschtarik*, das ist Lexicon geographischer Homonyme, aus den Handschriften zu Wien und Leyden, herausgegeben von Wustensfeld. Cahiers II et III. Göttingen, 1846, in-8°.

regrets touchans des années qu'il avait passées dans les bibliothèques publiques de Merv , d'où il avait tiré la plus grande partie des matériaux pour ses ouvrages, et dont il fut chassé par l'arrivée des Mongols. Yakouti est un auteur éclairé et honnête ; il a soin de citer ses sources , il en discute l'autorité , les rectifie quand ses nombreux voyages lui en fournissent le moyen, et classe méthodiquement les renseignemens qu'il trouve sur l'histoire ancienne des localités dont il parle. Enfin, c'est un des meilleurs géographes de son tems et de sa nation. Le *Moschtarik* , que publie M. Wustenfeld, est un extrait du grand dictionnaire de Yakouti, et ne traite que des noms qui sont communs à plusieurs localités. L'utilité évidente d'un pareil ouvrage l'a rendu très-populaire en Orient, et elle sera certainement reconnue en Europe par les savans auxquels M. Wustenfeld le rend accessible. Il faut espérer que ce travail provoquera une édition du *grand dictionnaire de Yakouti* ; mais il faudrait, avant de l'entreprendre, faire rechercher en Orient des manuscrits plus complets et plus corrects que ceux qui se trouvent aujourd'hui dans les bibliothèques de l'Europe. C'est un de ces objets que le gouvernement français devra indiquer aux voyageurs qu'il envoie dans le Levant , et qu'il pourrait désigner à l'attention de ses agens diplomatiques.

M. Wustenfeld , après avoir achevé cet ouvrage, a commencé immédiatement, et avec les encouragemens de la Société orientale allemande, une édition de la *Cosmographie de Kazwini*¹. Il comprend sous ce titre deux ouvrages du même auteur, son célèbre *Traité des merveilles de la création*, et le *Livre des monumens des pays*. Il pense que, dans l'intention de l'auteur , ces deux ouvrages n'en faisaient qu'un seul ; et, dans tous les cas, nous ne pouvons que gagner à les posséder tous les deux. Kazwini est un compilateur dans le genre de Pline et des encyclopédistes du moyen âge , réunissant dans un cadre méthodique les observations et les opinions d'une quantité d'auteurs ; son *Traité des merveilles de la création* surtout est extrêmement curieux, parce qu'il nous donne une masse de renseignemens

¹ *Zakarija-ben-Muhammed-ben-Mahmud-el-Kazwini's Kosmographie*, herausgegeben von F. Wüstenfeld. Deuxième vol. Göttingen, 1847, in-8°. (418 pages.)

sur les théories et les observations des Arabes dans toutes les parties des sciences naturelles. Les fables mêmes qu'il a adoptées ne sont pas sans intérêt pour le naturaliste, qui y cherche la trace d'un fait vrai, mais mal observé, et pour l'historien, qui y trouve la preuve de la transmission des erreurs populaires de peuple en peuple. M. Wustefeld a commencé sa publication par le second volume, qui contient *Les monumens des pays*, c'est-à-dire la partie géographique proprement dite de l'ouvrage, et son activité extrême nous fait espérer qu'il mettra bientôt entre nos mains *Les merveilles de la création*, qui doivent former le premier volume.

Je passe des sciences historiques immédiatement à la *poésie arabe*; car aujourd'hui on s'occupe de poésie étrangère avant tout dans un but historique. Autrefois on étudiait la poésie arabe presque exclusivement pour y trouver des comparaisons avec le Vieux Testament et l'explication des termes bibliques; plus tard, on la cultivait dans un but d'esthétique et par admiration pour une poésie originale, exprimant fortement, dans une forme énergique et quelquefois parfaite, quelques-uns des sentimens communs à l'humanité entière; aujourd'hui, on y cherche principalement la trace des mœurs des Arabes, les sentimens caractéristiques de cette race et les souvenirs de leur histoire. La nature de l'ancienne poésie arabe se prête parfaitement à cette manière de voir; car, pendant bien des siècles, tout le travail intellectuel des Arabes se résumait en vers; chaque événement donnait lieu à un morceau de poésie, chaque homme marquant chantait ses hauts faits ou ceux de sa tribu, et chaque tribu avait son *divan*, qui contenait ses titres à la gloire guerrière et littéraire. Le nombre infini de ces pièces détachées et des collections qui en ont été faites, produisit le goût des anthologies, dans lesquelles on réunissait les meilleures pièces, et qui peu à peu faisaient tomber en oubli les collections originales, dont un très-petit nombre s'est conservé, de sorte que c'est surtout dans les anthologies que nous avons à chercher l'ancienne poésie des Arabes. Un des plus célèbres de ces recueils est celui qui porte le titre de *Hamasa*. Il a été composé dans les premières années du 3^e siècle de l'hégire, par le poète Abou Temmam, qui, revenant du Khorasan, fut arrêté par les neiges à Hamadan, où il occupa ses loisirs forcés à faire, dans la riche bibliothèque d'Aboul-Wefa,

des extraits des nombreuses collections de poésies que ce savant avait réunies. Il composa ainsi cinq anthologies, dont le *Hamasa* est la plus connue. Elle contient des pièces entières ou des fragmens appartenant à 515 poètes, tous ou antérieurs à Mahomet, ou ses contemporains, ou appartenant à la génération qui l'a suivi immédiatement. Le *Hamasa* devint bientôt un livre classique, qui obtint l'honneur de nombreux commentaires, et attira l'intérêt des savans de l'Europe, aussitôt qu'on eut commencé à s'occuper de l'ancienne littérature arabe. M. Freytag en publia, en 1828, une édition complète, avec le commentaire de Merkoui, et récemment il en a paru deux traductions et des fragmens d'une troisième. M. Rückert en a publié une version complète en allemand, accompagnée de quelques notes historiques ¹....

M. Freytag avait annoncé déjà, dans la préface de son édition du texte qu'il se proposait d'en publier une *traduction latine*², et il vient d'en faire paraître la première moitié. Il offre d'abord une traduction latine très-littérale, et, pour aider ses lecteurs à se servir du *commentaire* de Markoui, qui fait partie de son édition du texte arabe, il traduit en entier les cent premières pages de ce commentaire; ensuite; il continue sa traduction du texte, en faisant suivre chaque vers d'un ample commentaire historique et grammatical de sa propre composition, destiné à lever les nombreuses difficultés qu'offre l'auteur qu'il interprète.

Dans les tems qui suivirent la compilation du *Hamasa*, la poésie arabe continua à fleurir et le nombre immense des pièces qu'elle produisit fit naître de nouvelles collections où l'on réunit celles qui avaient eu le plus de succès. Le goût des Arabes avait d'ailleurs changé, et la poésie des cours du 4^e siècle de l'hégire était moins âpre et moins énergique, mais plus savante et plus artificielle que n'avait été celle du désert. Il se forma des écoles de critique, et l'on vit naître quelque chose d'assez semblable à la guerre entre les classiques et les romanti-

¹ *Hamāsa*, oder die ältesten arabischen Volkslieder, gesammelt von Abu-Tammam, übersetzt und erläutert von Rückert. Stuttgart, 1846, 2 vol. in-8°.

² *Hamasaë Carmina cum Tebrisii scholiis integris edita versione latinâ commentarioque illustravit*, G. G. Freytag. Vol. II, continens versionem latinam, commentarium et indices. Bonn, 1847, in-4°. (xxx, 651 pages.)

ques de notre tems. Un des hommes qui prirent le plus de part à ces discussions fut *Abou-Mansour Tsa'libi* de Nischapour, lequel maintint la supériorité des poètes de son tems sur les poètes anciens, et composa, pour la prouver, une grande anthologie, tirée des œuvres des poètes contemporains et intitulée *La perle*. Il accompagna les extraits qui forment le fond de son ouvrage, de la biographie des auteurs à qui on les doit et d'une appréciation de leurs œuvres. C'est un livre curieux, sous bien des rapports, par les détails qu'il donne sur la vie des gens de lettres et de cour dans le 4^e siècle de l'hégire, par le choix des poésies qu'il nous conserve et par les théories littéraires qui y sont exposées. Ce grand recueil est inédit, mais M. *Dieterici* vient de nous le faire connaître par une notice générale accompagnée du texte et de la traduction du second chapitre du premier livre, qui traite de *Motanabbi* ¹.

Cette seconde phase de la poésie arabe n'a pas cessé de se développer, et les qualités aussi bien que les défauts qui la distinguent ont continué à grandir, jusqu'à ce que ce genre artificiel ait atteint son plus haut degré de perfectionnement dans les *Séances de Hariri*, ouvrage étonnant par la finesse de l'esprit, la recherche de l'expression, l'emploi savant de toutes les ressources d'une langue riche et souple. C'est le chef-d'œuvre du raffinement. Ce monument remarquable de l'abus de l'esprit et de l'affaiblissement du goût chez les Arabes, a été publié par M. de Sacy avec un commentaire, en partie extrait des commentaires originaux, en parti composé par lui-même. Cette édition a acquis une grande et juste renommée en Orient, où tout ce qu'il y a encore de savans s'est ému à cette concurrence d'un Européen dans cette partie du savoir qu'ils honorent le plus, parce que c'est la seule qui leur reste, l'intelligence des délicatesses de la grammaire arabe. Il vient de paraître une preuve de l'intérêt qu'ils ont pris à ce grand travail, sous la forme d'une lettre qu'un grammairien arabe, *Nasifi* de Beyrouth, adressa à M. de Sacy. Cette lettre a été publiée à Leipzig par M. Mehren²; elle contient des remarques critiques sur le

¹ *Mutanabbi und Seifuddaula*, aus der Edelperle des Tsa'libi dargestellt von Dieterici. Leipzig, 1847, in-8°. (200 pages.)

² *Epistola critica Nasifi al-Iazigi Berytensis ad De Sacyum*, versione latina et adnotationibus illustravit indicemque addidit A. F. Mehren. Leipzig, 1847, in-8°.

texte de Hariri et sur le commentaire de M. de Sacy ; mais elles sont peu importantes, quelquefois inexactes, et ne prouvent pas beaucoup en faveur du savoir des Arabes d'aujourd'hui. L'ouvrage de M. de Sacy a été, en Europe, l'objet d'un travail plus utile. L'édition de *Hariri* étant épuisée, MM. *Reinaud* et *Derenbourg*¹ en ont entrepris une seconde, dans laquelle ils ont revu, sur les manuscrits, les nombreux vers cités dans les commentaires et ont rétabli, dans un certain nombre de cas, les véritables leçons ; ils ont, en outre, corrigé ces fautes légères qui échappent toujours à l'attention d'un auteur dans la première édition de son livre. Le texte et le commentaire arabe de la nouvelle édition sont achevés, et les éditeurs vont y ajouter un commentaire français de leur composition.

Avant de quitter la poésie arabe, je dois mentionner une curiosité littéraire ; c'est un *drame arabe en vers*², précédé de l'exposé de la situation, de la liste des personnages, enfin un drame en règle, au moyen duquel l'auteur, M. *Daninos*, à Alger, paraît vouloir essayer de donner aux Arabes le goût du spectacle et de la poésie dramatique.

La *théologie* musulmane s'est enrichie de quelques publications qui rentrent dans la branche de cette science que les Arabes appellent *kalam* et qui est née de leur contact avec les écoles philosophiques des Grecs. Ces écoles ayant fourni aux sectes musulmanes schismatiques des armes contre la théologie orthodoxe, celle-ci a été obligée, à son tour, de se servir de la philosophie pour défendre son interprétation du Koran, et il est né de ce conflit une *philosophie de la religion* toute semblable à celle des *scolastiques* du moyen-âge. On voit encore aujourd'hui, dans tous les rapports que les missionnaires chrétiens ont avec des musulmans lettrés, et par les listes des livres qui s'impriment au Caire et à Constantinople pour les écoles savantes, avec quelle ardeur on y étudie ce mélange de dialectique et de théologie, et l'on discute aujourd'hui, à Damas et à Dehli, avec la même

¹ *Les Séances de Hariri, publiées en arabe, avec un commentaire choisi par M. S. de Sacy*, 2^e édition, revue sur les manuscrits, et augmentée d'un choix de notes historiques et explicatives en français, par M. Reinaud et M. Derenbourg. Paris, 1848, in-4°, t. 1. (687 pages.)

² Alger, 1848, in-4°, lithographié. (3^e et 62 pages.)

gravité, sur l'être et le non-être, la quiddité et la causalité, qu'on le faisait à Paris il y a cinq siècles. Il a paru récemment en Allemagne deux ouvrages de ce genre. M. Wolf a publié une nouvelle édition du texte et une traduction allemande des *éléments philosophiques de Senousi*¹, dont il avait déjà paru une édition au Caire. Ce petit manuel est bien fait pour montrer la méthode suivie dans cette théologie scolastique. Le second de ces livres porte le titre des *Stations d'Adhad-eddin-el-Idji*², ouvrage du 8^e siècle de l'hégire et célèbre dans les écoles musulmanes. Il avait été déjà imprimé à Constantinople, et M. Soerensen vient de publier une nouvelle édition du texte des deux derniers livres, accompagné du *commentaire de Djordjani*. Les trois premiers chapitres, qu'il ne reproduit pas, forment un de ces traités si communs dans la littérature scolastique sur la nature et la qualité des choses existantes, et les deux chapitres qu'il publie contiennent l'application de ces principes à la nature de Dieu et au dogme musulman. L'édition de M. Soerensen, faite d'après des manuscrits, diffère avantageusement de l'édition de Constantinople. Il nous promet une traduction allemande de l'ouvrage.

Le droit musulman est devenu, pour l'administration française en Afrique, un objet d'étude, comme il l'est depuis longtems pour l'administration anglaise dans l'Inde, et la science profitera de ce besoin des gouvernemens, car les Arabes ont toujours eu le génie législatif, peut-être plus qu'aucune autre nation, à l'exception des Romains, et la connaissance intime de leur droit est indispensable pour l'intelligence de l'histoire, de leurs mœurs et de leur vie intérieure.

Le ministère de la guerre, qui sent la nécessité de puiser aux meilleures sources du droit arabe, a chargé M. Perron de publier la traduction du *Mouktasser* de Sidi Khalil, qui jouit de la plus grande autorité dans les tribunaux de la secte des *Malékites*. Jusqu'ici nous n'avons eu de renseignemens détaillés que sur la jurisprudence de la secte des *Hanéfites*, qui prédomine en Turquie et dans l'Inde; et,

¹ *El Senusi's Begriffsentwicklung des Muhammedanischen Glaubensbekenntnisses*, arabisch und deutsch von Dr. Wolff. Leipzig, 1848. (VIII, 22 et 10 pages.)

² *Statio quinta et sexta et appendix libri Mevalif, auctore Adhad-eddin el-Igi, cum commentario Gorganii*, edidit Th. Soerensen. Leipzig, 1848, in-8°. (XII et 372.)

quoique certainement la législation procède, dans toutes les branches de la grande famille musulmane, d'après les mêmes principes généraux, il y a pourtant des différences assez marquées dans le développement et dans l'application de ces principes; différences qui influent assez puissamment sur l'état civil des divers peuples, pour qu'il nous importe de posséder un code complet de chacune des quatre sectes orthodoxes, ainsi que de la secte des *Schiites*. Votre bibliothécaire, M. *Kasimirski* de Bieberstein, s'occupe du code *schiiite*; mais je n'ai à vous parler aujourd'hui que du travail de M. *Perron* sur Sidi Khalil, travail qui fait partie de l'ouvrage de la commission d'exploration de l'Algérie¹, et qui est achevé dans ce moment, ou le sera incessamment. *Sidi Khalil* était un jurisconsulte du 8^e siècle de l'hégire; il a composé plusieurs traités de jurisprudence, qui tous ont acquis une grande réputation dans les pays du rite malékite; mais le plus répandu, et celui qui a le plus d'autorité, est le *Mouktasser*, ou *Compendium*, traité méthodique, comprenant tout le système de la jurisprudence. Il se compose de définitions, que les élèves apprennent par cœur avant de suivre les cours qui doivent leur en donner l'intelligence. C'est un des livres les plus difficiles à traduire à cause de l'extrême concision des formules. « Les mots, dit M. Perron, ne » semblent pas suffire au sens, qui partout les déborde et leur re- » proche sans cesse leur étroite parcimonie. » Aussi cet ouvrage a-t-il trouvé un grand nombre de commentateurs, à l'aide desquels M. Perron s'est heureusement tiré de sa tâche épineuse.

Il est probable qu'il a paru à Alger, où le besoin s'en fait sentir le plus directement, des travaux spéciaux sur divers points de la législation musulmane; mais il n'est arrivé à ma connaissance qu'un traité de MM. *Solvét* et *Bresnier*, sur le *droit de succession*², et un petit livre autographié par une main mogrebine peu élégante, lequel contient trois chapitres sur le mariage, tirés du *Tohfet al Arous* du scheik Mohammed el-Tidjani³.

¹ *Exploration scientifique de l'Algérie. Sciences historiques et géographiques*, vol. x. Paris, 1848, in-4°.

² *Notice sur les successions musulmanes*, par Solvét et Bresnier. Alger, 1846, in-8°.

³ *Touhafat al Arous*, ou le Cadeau des époux, par le scheikh Mohammed-ben Ahmed-al-Tidjani. Paris et Alger, 1848, in-8°. (8 et 64 pages)

Un contact plus fréquent et plus intime avec les pays arabes provoque nécessairement la publication d'un grand nombre de livres élémentaires, destinés à faciliter la connaissance de la langue. Il en a paru pour tous les degrés d'instruction; ceux qui ne veulent pas même se donner la peine d'apprendre à lire le caractère arabe peuvent arriver à savoir, au moyen des *Dialogues arabes-français* de M. Martin ¹, un certain nombre de phrases usuelles en dialecte mogrebin; tandis que le *manuel* de MM. Hofstetter et Hudaj d'Alep ², leur fournira les connaissances les plus élémentaires du dialecte syrien. Ceux qui désirent aborder l'étude de la langue écrite trouveront, dans la *Chrestomathie* d'arabe vulgaire de M. Bresnier ³, dans les *fables de Lokman* de M. Cherbonneau ⁴, ou dans l'édition des *mêmes fables*, par MM. Hélot ⁵, et dans les *Anecdotes musulmanes* de M. Cherbonneau ⁶, les principaux élémens de la lecture et de la grammaire. Enfin, les personnes qui se proposent d'étudier la grammaire arabe, d'après le système même des Arabes, pourront se servir utilement de l'édition du *Djaroumia*, publiée avec une traduction par M. Bresnier ⁷.

M. Kasimirski a achevé la première moitié de son *Dictionnaire*.

¹ *Dialogues arabes-français*, avec la prononciation arabe figurée en caractères français, par A. Martin. Paris, 1846, in-8°.

² *Handbuch der arabischen Volkssprache mit deutscher und italienischer Erklärung sammt beige-setzter Aussprache eines jeden arabischen Wortes, verfasst für Reisende, Pilger, Käuflente und Seefahrer von Hofstetter und Hudaj aus Aleppo*. Vienne 1846, in-8°. (368 pages.)

³ *Chrestomathie d'arabe vulgaire*, recueil d'écrits divers; lettres et actes arabes de différens styles, par M. Bresnier. Alger, 1845, in-8°.

⁴ *Fables de Lokman*, expliquées d'après une méthode nouvelle, par Cherbonneau. Paris, 1846, in-12.

⁵ *Fables de Lokman, surnommé le Sage*, en arabe et en français avec la prononciation figurée, ainsi que la traduction en français mot pour mot, par MM. Léon et Henri Hélot. Paris, 1846, in-8°.

⁶ *Anecdotes musulmanes, ou cours d'arabe élémentaire*, suivi d'un dictionnaire analytique des mots, des formes et des idiotismes contenus dans le texte, par A. Cherbonneau, Paris, 1847, in-8°. (149 pages.)

⁷ *Djaroumia, grammaire arabe élémentaire* de Mohammed-ben-Davoud-el-Sanhadjy, texte arabe et traduction, par Bresnier. Alger, 1846.

*arabe-français*¹, qui comprend les mots de la langue savante et de la langue vulgaire, et, en outre, les proverbes et les phrases idiomatiques les plus usuelles; c'est le premier dictionnaire qui donne l'interprétation des mots en français. M. Marcel en prépare un autre, arrangé alphabétiquement, afin de faciliter la recherche des mots aux personnes qui ne sont pas assez versées dans la grammaire pour les trouver facilement sous leurs racines; il comprendra tous les dialectes vulgaires africains. L'impression du *dictionnaire* de M. Marcel est très-avancée, mais il n'en a encore paru aucune partie. Enfin, M. Pihan a publié un *Glossaire* des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc², lesquels sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit généralement.

2. Progrès dans l'étude de la littérature samaritaine.

Si nous passons de la littérature arabe à celle des autres dialectes sémitiques, nous trouvons deux ouvrages sur les *Samaritains*, par M. Juynboll: l'un est une *histoire* de cette tribu, composée par lui-même, et l'autre une édition de la *Chronique de Josué*. Le savant auteur a rassemblé, dans le premier, tout ce que nous savons de l'histoire de cette tribu³, qui joue un si grand rôle dans la Bible, mais qui paraît destinée à s'éteindre de nos jours, après avoir, grâce à son obscurité, résisté à la domination de tant de maîtres étrangers et hostiles. Lorsqu'on découvrit, du tems de Scaliger, qu'il se conservait, parmi les survivans de cette nation, non-seulement une version de la Bible dans l'idiome samaritain, mais aussi des ouvrages historiques, on conçut naturellement l'espoir d'y trouver des renseignemens importants, et pour ainsi dire un supplément à l'Ancien Testament. On ne tarda pas à s'apercevoir, cependant, que ces chroniques, relativement modernes, reposent presque entièrement sur des traditions populaires, qui elles-mêmes ne sont qu'un reflet de la

¹ *Dictionnaire arabe-français*, par Kasimirski de Bieberstein. Paris, 1847, in-8°, vol. 1. (1392 pages.)

² *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc*, par A. P. Pihan. Paris, 1847, in-8°. (312 pages.)

³ Th. G. J. Juynboll, *Commentarij in historiam gentis Samaritanae*. Leyde, 1846, in-4°. (xii, 168 pages.)

Bible, et qu'on ne pouvait en tirer qu'un petit nombre de faits nouveaux. Telle est l'impression qui résulte de la lecture du *livre de Josué*¹, lequel d'ailleurs ne s'est conservé que dans une traduction arabe écrite en caractères samaritains. M. Juynboll a publié ce livre avec un soin extrême; avec toute la patience et l'exactitude que l'école hollandaise met dans ses travaux d'érudition. Il existe encore une chronique samaritaine inédite, qui porte le titre d'*Annales d'Aboulfatha*, et dont on annonce une traduction anglaise par M. Jarret.

3. Progrès dans l'étude de la littérature phénicienne.

L'étude de la langue phénicienne a fait, depuis deux ans, des progrès incontestables. M. Judas² a publié un *recueil de monumens phéniciens*, plus complet que celui de Gesénius; il les classe géographiquement, et les explique par tous les moyens que l'histoire, la linguistique et la comparaison des monumens eux-mêmes lui fournissent. Parmi ces monumens, il en est un surtout qui a fort occupé les savans : c'est l'*inscription découverte*, en 1846, à *Marseille*. Il était naturel qu'elle attirât une grande attention, car elle est beaucoup plus longue que toutes les autres inscriptions phéniciennes qui nous restent; et comme les difficultés dont l'étude de cette langue est entourée proviennent surtout de la brièveté des textes que nous en possédons, on était en droit d'espérer qu'une pièce, relativement aussi considérable, servirait à décider beaucoup de questions douteuses. M. Limpery, le général Duvivier³, mort si glorieusement, M. Judas, M. de Saulcy, en ont donné des traductions; M. Movers⁴ en a fait le sujet d'un petit volume, et vous-mêmes avez imprimé, dans votre journal⁵, un *mémoire* très-remarquable de M. Munk sur

¹ *Chronicon samaritanum, arabicè conscriptum, cui titulus est liber Josuæ*, ex unico codice Scaligeri nunc primum edidit, latinè vertit Juynboll. Leyde, 1848, in-4°. (369 et 55 pages.)

² *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, par M. Judas. Paris, 1847, in-4°. (238 pag. et 32 planches.)

³ *Les inscriptions phéniciennes, puniques, numidiques, expliquées par une méthode incontestable*, par le général Duvivier. Paris, 1846, in-8°. (16 pag.)

⁴ *Das Opferwesen der Karthager*, Commentar zur Opfertafel von Marseille, von Dr Movers. Breslau, 1847, in-8°. (137 pages.)

⁵ Voyez le *Journal asiatique* (décembre 1847).

ce monument. Quelques-unes de ces traductions, comme celles de MM. Limpery et Duvivier, sont tout-à-fait imaginaires, et pourraient faire croire au public que l'interprétation des textes phéniciens ne s'appuie encore sur aucune donnée certaine, qu'elle est entièrement livrée à l'arbitraire et à l'imagination. Mais il n'en est pas ainsi, et les travaux des véritables savans sur cette inscription même prouvent qu'on a fait des progrès réels à cet égard ; beaucoup de points sont hors de contestation, et il ne nous manque que des textes plus considérables encore pour que la plupart des difficultés disparaissent. On peut en voir la preuve dans le parti que M. le duc de *Luyne*s a su tirer du phénicien dans son *Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie sous les Achéménides*¹. Il y a rassemblé, classé et interprété un grand nombre de médailles portant des légendes phéniciennes, et provenant tant des rois et des villes de la Phénicie, que des Satrapes persans, non-seulement en Syrie, mais sur tout le littoral oriental de la Méditerranée:

4. Progrès dans l'étude de la langue himyarite.

J'avais espéré pouvoir vous annoncer de nouvelles découvertes *himyarites*, M. *Arnaud* m'ayant appris, par ses lettres de la fin de l'année dernière, qu'il traitait avec un chef arabe, maître d'un district très-riche en monumens himyarites ; mais, jusqu'à présent, il n'est arrivé à Paris aucune copie de nouvelles inscriptions. On doit toujours craindre que des négociations avec un barbare avide et soupçonneux, comme le sont ces petits chefs arabes, n'aboutissent qu'à lui donner une opinion si haute des trésors stériles qu'il garde, qu'il devienne impossible de satisfaire ses exigences.

5. Progrès dans l'étude de la littérature abyssine.

Du côté opposé de la mer Rouge, se trouve un autre voyageur français, M. d'Abbadie, qui avait passé, pendant plusieurs années, pour perdu. Il était dans l'intérieur, dont il est revenu à Axum, vers la fin de l'année dernière. Il va rapporter en France 200 ouvrages, sur 330, dont se compose la littérature des *Abyssins* ; mais il ne

¹ *Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie, sous les rois Achéménides*, par H. de Luyne. Paris, 1846; gr. in-4°. (124 pag. et 17 planches.)

paraît pas espérer lui-même qu'on puisse en tirer beaucoup de résultats historiques. Ces littératures secondaires de peuples dépourvus de culture indigène, et sous la dépendance intellectuelle de quelque nation plus civilisée qu'eux, n'ont réellement d'intérêt que quand elles nous conservent des idées, des faits ou des livres du peuple qui était leur maître, et que l'on ne possède plus que dans les traductions et les compilations du peuple imitateur.

6. Progrès dans l'étude de la littérature syriaque.

C'est ce qui donne de l'importance à la *littérature syriaque*; car le savoir fleurissait en Syrie à une époque où il existait encore beaucoup de livres persans, et surtout de livres grecs qui sont perdus aujourd'hui, et dont on trouve, ou la mention, ou des traductions dans les ouvrages syriaques. Aussi est-ce avec un grand plaisir que je puis annoncer la découverte inespérée d'un nouveau trésor de manuscrits syriaques. Vous savez qu'en 1842 M. *Tattam* avait acheté la bibliothèque du couvent de Sainte-Marie Deipara, dans la Thébaïde, et que les 360 manuscrits syriaques qu'il avait rapportés furent acquis par le Musée britannique, qui croyait ainsi posséder tout ce qui s'était conservé des bibliothèques formées, il y a mille ans, dans le désert de Nitrie. Mais, depuis, M. *Pacho* ayant découvert que les moines avaient trompé M. *Tattam* et gardé la moitié des livres, après s'être fait payer la totalité, trouva moyen d'acheter le reste, et prit des précautions pour tout obtenir. Aujourd'hui, ces nouveaux manuscrits sont réunis aux premiers dans le Musée britannique, où ils serviront infiniment mieux la science et la religion, que dans le cellier à huile où ils étaient relégués par leurs possesseurs ignorans. M. *Cureton*, à qui l'Angleterre doit, principalement, l'acquisition de ce trésor littéraire, dont il a déjà tiré les *Lettres de saint Ignace*, publie maintenant les *Lettres pascales de saint Athanase*¹, dont l'original grec était perdu. L'appréciation de ce volume appartient aux théologiens.

Il en est à peu près de même des *hymnes syriaques* que M. *Splieth* a tirées en partie des collections d'Assemani et de Renaudot, et en

¹ *The festal letters of Athanasius, discovered in an ancient syriac version, and edited by Cureton. Londres, 1848, in-8°.*

partie de manuscrits inédits, et qu'il a insérées dans un des volumes du *Tresor des hymnes*, que publie M. Daniel à Leipzig.

7. Progrès dans l'étude de la langue assyrienne, et dans la lecture des inscriptions cunéiformes, persanes, médiques et assyriennes.

Mais on ne saurait douter que l'histoire orientale ne partage avec la patristique les résultats qu'on obtiendra de cette masse de livres syriaques conquis sur les moines égyptiens; et, dans tous les cas, la langue syriaque doit acquérir une nouvelle importance, par l'aide que l'on peut en attendre pour la lecture d'une partie des inscriptions cunéiformes qui sont, depuis quelques années, l'objet d'une curiosité si impatiente et si légitime. Les découvertes, la publication et l'étude des monumens de la Mésopotamie ont fait depuis deux ans des progrès considérables; et l'ardeur que l'on a mise à s'en occuper doit paraître bien naturelle, quand on pense à l'inattendu de ces découvertes qui ont fait sortir de terre les palais des rois d'Assyrie, couverts de sculptures et d'inscriptions; quand on pense aux éclaircissemens que ces monumens fournissent à la partie de l'histoire ancienne qui a le plus de prise sur notre imagination, parce que les Grecs et les Hébreux nous en entretiennent également, sans satisfaire la curiosité qu'ils éveillent.

Les fouilles que M. Layard avait entreprises à *Nimroud* sont achevées et ont été couronnées d'un succès aussi grand que celles de M. Botta. Une partie de ces antiquités est déjà exposée dans le Musée britannique; une autre a malheureusement fait naufrage, au mois d'avril, pendant le trajet de Bombay à Londres. Le navire portait soixante caisses de sculptures, et l'on ne sait pas encore ce qui peut en avoir été détruit par l'eau de la mer, qui y est entrée. Heureusement le célèbre obélisque en marbre noir qui s'y trouvait ne peut avoir souffert de la submersion. Au reste, M. Layard a porté à Londres des dessins très-exacts de toutes ces antiquités, et il annonce la publication prochaine de deux ouvrages: l'un contiendra l'*histoire des fouilles et la description des antiquités*; l'autre sera

* *Thesaurus hymnologicus, sive hymnorum, canticorum, sequentiarum circa annum MD usitatarum, collectio amplissima* edidit H. A. Daniel. Tome III, Leipzig, 1836, in-8°. (215 pages.)

formé de cent planches gravées, représentant les *monumens les plus remarquables de Nimroud*.

Le grand ouvrage de M. *Botta* avance avec une rapidité qu'on pouvait à peine espérer : toutes les planches qui contiennent des inscriptions et la plupart de celles qui représentent les sculptures sont terminées, le texte descriptif est sous presse, et l'ouvrage entier sera achevé bien avant le terme fixé par la loi¹. La commission académique qui en surveille la publication a eu soin de faire exécuter un tirage à part et à bas prix de toutes les planches qui contiennent des inscriptions, pour rendre au moins cette partie du livre accessible aux savans qui s'occupent de ces études, et auxquels l'acquisition de l'ouvrage entier est impossible².

Le déchiffrement des *inscriptions cunéiformes* a fait des progrès sensibles, mais fort ingénieux quant aux différentes branches dans lesquelles se subdivise cette étude. Toutes les *inscriptions cunéiformes persanes* connues sont aujourd'hui publiées et expliquées. M. *Lassen* a achevé l'impression des nouvelles copies de toutes les inscriptions de cette classe que M. *Werstergaard* avait rapportées, et il les a traduites et commentées avec son savoir et sa sagacité ordinaires³. Il ne manquait à cette collection que la *grande inscription de Bisoutoun*, que M. *Rawlinson* seul possédait, et dont il a fini par publier la partie persane, accompagnée d'une transcription, d'une traduction et de plusieurs dissertations⁴. Cette proclamation, dans laquelle Darius rappelle ses ancêtres et énumère ses provinces, ses ennemis et ses conquêtes, est certainement un des monumens les plus singuliers et les plus importans que l'antiquité nous ait transmis, et c'est une grande victoire pour l'érudition moderne que la certitude avec laquelle on lit un document qui était resté inintelligible

¹ *Monument de Ninive*, découvert et décrit par M. *Botta*, mesuré et dessiné par M. *Flandin*. Liv. 1-69. Paris, 1848, in-fol.

² *Inscriptions découvertes à Khorsabad*, par P. E. *Botta*. Paris, 1848, in-fol. (220 plan.) Prix : 60 fr.

³ *Ueber die Keilinschriften der ersten und zweiten Gattung*, von Chr. *Lassen* und N. L. *Westergaard*. Bonn, 1845, in-8°. (302 et 130 pages.)

⁴ *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland*. Vol. x. Londres, 1847, in-8°.

depuis le tems d'Alexandre le Grand. Au reste, tout n'est pas encore dit sur ce sujet, qui n'a pas cessé d'être l'objet de nouveaux travaux ayant pour but de préciser les points délicats de la grammaire et de l'écriture persanes. M. *Hitzig*¹ a publié un travail spécial sur l'*inscription funéraire de Darius*; *Benfey*² a réuni la transcription de toutes les *inscriptions des Achéménides*, y compris celle de Bisoutoun, et les a accompagnées de nouvelles gloses; M. *Oppert*³ a expliqué l'usage des consonnes en apparence homophones de l'alphabet cunéiforme persan, en déterminant, avec beaucoup de sagacité, leur emploi pour la formation des diphthongues. D'autres travaux acheveront de dissiper les doutes de détail qui peuvent encore rester; des inscriptions nouvelles ajouteront peut-être de nouvelles formes à la grammaire, de nouvelles lettres à l'alphabet, de nouveaux mots au vocabulaire; mais c'est un fait incontesté que nous sommes en possession de la lecture et de la langue de ces inscriptions, avec une certitude telle, que nous pouvons nous appuyer sur elles pour essayer l'interprétation d'inscriptions plus anciennes appartenant à un autre système d'écriture.

L'heureuse vanité des rois Achéménides, qui faisaient traduire leurs proclamations dans les langues des peuples vaincus, nous donne le moyen d'aborder les inscriptions *médiques* et *assyriennes*, qui, sans cette circonstance, n'offriraient aux efforts des savans aucune ouverture; car ces inscriptions, avec leurs alphabets si compliqués et l'incertitude qui reste sur les langues dans lesquelles elles sont rédigées, nous opposent, même avec l'aide de la partie persane, des difficultés presque insurmontables. M. Westergaard, après avoir fait lui-même, sur les lieux, des copies plus exactes de ces inscriptions, s'est essayé sur la partie *médique*⁴. Il a analysé l'alphabet très-compliqué et

¹ *Die Grabschrift des Darius zu Naksch-Rustam, erläutert von D. Hitzig.* 1846, in-8°. Zürich.

² *Die persischen Keilinschriften, mit Uebersetzung und glossar, von Th. Benfey.* Leipzig, 1847, in-8°. (97 pages.)

³ *Das Lautsystem des Altpersischen, von Dr. Julius Oppert.* Berlin, 1847, in-8°. (56 pages.)

⁴ *On the deciphering of the second achæmænian or median species of arrowheaded writing, by N. Westergaard.* Dans les Mémoires de la Société

probablement en partie syllabique de ces légendes, dont il reconstruit, autant que possible, les mots et les formes grammaticales. La conclusion historique à laquelle il est arrivé est la supposition que la langue *médique* appartenait à la famille *scythique*, et que les *Mèdes*, par conséquent, devaient être des *Touraniens*. C'est à peu près le seul résultat que nous puissions attendre, quant à présent, de la lecture des inscriptions médiques, parce que, toutes celles que nous possédons appartenant aux rois Achéménides, la partie persane en fait connaître le contenu ; mais on peut prévoir que le déchiffrement de cette sorte d'inscriptions acquerra un jour une importance bien plus grande, quand on aura fait des fouilles dans les ruines d'Ekbatane, qui probablement nous gardent un trésor d'antiquités médiques.

En attendant, l'intérêt des savans se porte naturellement, avant tout, sur les *inscriptions assyriennes*, qui, par leur âge, leur nombre, leur contenu probable et les difficultés qu'en présente la lecture, réunissent tous les attraits que peut offrir un problème scientifique. La première idée de tous les savans qui s'en occupent est nécessairement de former un alphabet par la comparaison des inscriptions trilingues. M. Grotefend ¹ avait déjà fait des tentatives dans cette direction, et MM. Lowenstern ², Longpérier ³, de Saulcy ⁴ et Hinks ⁵,

royale des antiquaires du Nord. Copenhague, 1844, in-8°. — *Zur Entzifferung der achämenidischen Keilschrift zweiter Gattung*, von Westergaard. Dans l'ouvrage de Lassen, cité ci-dessus.

¹ *Neue Beiträge zur Erläuterung der persopolitanischen Keilschrift*, von Grotefend. Hanovre 1837, in-4°. (48 pages.) — *Neue Beiträge zur Erläuterung der babylonischen Keilschrift*, von Grotefend. Hanovre, 1840, in-4°. (72 pag.)

² *Exposé des élémens constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis*, par I. Lowenstern. Paris, 1847, in-8°. (101 pages.)

³ Voyez la *Revue archéologique*. Paris, 1847, in-8°.

⁴ *Essai de déchiffrement d'une inscription assyrienne*, n° VIII de Schulz, par M. de Saulcy. Paris, 1847. (Feuille lithographiée isolée.)

⁵ *On the first and second kinds of Persepolitan writing*, by the Rev. E. Hinks. 1846. — *On the three kinds of Persepolitan writing, and on the Babylonian lapidary characters*, by Hinks. 1846. — *On the third persepolitan writing, and on the mode of expressing numerals in cuneatic characters*, by Hinks. 1847. — Ces trois Mémoires se trouvent dans les *Transactions of the royal Irish Academy*. Vol. XXI. Dublin, 1848, in-4°.

engagés dans la même voie, ont publié les premiers résultats de leurs travaux. Tous ces savans rattachent l'assyrien aux langues sémitiques, et M. de *Saulcy* a même donné, d'après ce système, la transcription et la traduction complète d'une inscription de Van. M. *Hinks*¹, seul, croit avoir reconnu une langue iranienne dans la colonne des inscriptions trilingues qui est écrite en caractères assyriens. La grande difficulté qu'on éprouve pour la lecture de ces inscriptions provient du nombre excessif des signes de l'écriture, lesquels dépassent de beaucoup le nombre des sons d'une langue quelconque. Faut-il croire que ce sont des syllabes, ou faut-il admettre des lettres homophones pouvant s'échanger arbitrairement, ou selon des influences grammaticales et étymologiques? Il est probable que les parties assyriennes encore lisibles de l'inscription de Bisoutoun fourniront de nouveaux élémens pour compléter l'alphabet, parce qu'il s'y trouve des noms que l'on ne rencontre pas sur les inscriptions trilingues de Persépolis; mais ils sont en trop petit nombre pour que l'on puisse espérer qu'ils suffiront à la solution entière du problème; dans tous les cas, il faut attendre que M. Rawlinson ait publié cette partie de l'inscription. Cependant, M. Botta s'est occupé à préparer des matériaux pour faciliter les études sur ce point, en publiant un catalogue² méthodique des caractères substitués les uns aux autres dans les nombreuses inscriptions dont il a remarqué la répétition en plusieurs endroits du palais de Khorsabad. C'est un travail très-considérable, qui sera d'une grande utilité pour les longues et pénibles recherches qu'il faudra faire encore pour fixer l'alphabet assyrien; utilité que l'on peut dès à présent reconnaître, quel que soit le résultat auquel on arrivera, fût-ce même l'opinion de M. de Paravay, qui identifie l'assyrien avec le chinois³.

¹ *On the inscriptions at Van*, by E. Hinks. In-8°. (30 pages.) Je ne connais ce Mémoire que par une épreuve; je crois qu'il est destiné au journal de la Société asiatique de Londres.

² *Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne*, par Botta. Paris, 1848, in-8°. 197 pages. (Tiré du Journal asiatique.)

³ *Ninive et Babylone*, expliquées dans leurs écritures et leurs monumens, par les livres emportés en Chine, et qui sont d'origine assyrienne, par M. de

L'écriture babylonienne, la plus compliquée et probablement la plus ancienne des écritures cunéiformes, n'a pas encore trouvé d'interprète, au moins il n'est venu à ma connaissance que des commencemens de déchiffrement tentés par M. Grotefend et M. Hincks, et il est assez naturel qu'on ne s'en occupe sérieusement que quand les inscriptions assyriennes seront expliquées.

8. Progrès dans l'étude de la littérature babylonienne.

Je ne dois point quitter ce sujet sans mentionner la publication des *monumens relatifs au culte de Mithra*, par M. Lajard¹. L'auteur a réuni depuis trente ans, en Europe et en Orient, tout ce qui existe des monumens du culte mithriaque, tels que bas-reliefs, cylindres gravés, sceaux et médailles. Un assez grand nombre de ces objets remontent au tems des Babyloniens et des Assyriens, comme on peut s'en assurer par les inscriptions qu'ils portent. A la vérité, on a continué à imiter, sur les cylindres, ces inscriptions jusque dans des tems où l'écriture cunéiforme était oubliée depuis des siècles, mais on distingue facilement ces imitations par la mauvaise conformation des lettres, et partout où les inscriptions sont bien taillées, toutes les fois qu'elles s'accordent avec la forme des lettres qu'on trouve sur les

Paravey. Paris, 1845-6, in-8°. (8 et 12 pages.) Cette brochure est tirée des *Annales de philosophie chrétienne*.

La phrase de M. Molh pourrait faire croire que M. de Paravey pense que les Assyriens ont été chercher leur écriture en Chine; mais c'est tout le contraire qu'il établit. En effet, M. de Paravey n'admet qu'une seule écriture hiéroglyphique, employée d'abord vers l'Indo-Perse, puis à Babylone, sur les briques, puis en Egypte sur les monumens, et ensuite portée en Chine sous Sésostris et les rois postérieurs; il est convaincu que MM. de Rougé et Botta trouveraient dans les anciens livres conservés en Chine la solution des nombreuses difficultés qui les arrêtent. Le docte M. de Hammer, ce prince des orientalistes allemands, a reconnu la justice des vues émises par M. de Paravey, et l'exactitude de ses rapprochemens, entre les briques de Babylone et les anciens livres conservés en Chine. Voir une lettre de M. de Hammer à M. de Paravey dans les *Annales*, t. XIII, p. 355 (2^e série).

¹ *Introduction à l'étude du culte public et des mystères de Mithra en Orient et en Occident*, par M. Félix Lajard. Livraisons 1-15. Paris, 1847, in-fol.

briques et les monumens sculptés, on peut être assuré que l'objet est du tems que les caractères de l'inscription indiquent. M. Lajard a fait graver avec un très-grand soin et une fidélité parfaite ces monumens, dont quelques-uns avaient été déjà publiés dans divers ouvrages, mais presque aucun avec l'exactitude qui, seule, peut permettre de s'en servir avec confiance; les autres étaient inédits et inconnus, et la collection entière forme un tout que l'on peut considérer à juste titre comme parfaitement nouveau. M. Lajard y a ajouté un texte dans lequel il indique la matière de chacun des monumens, l'endroit où il se trouve, et tous les autres signes qui peuvent aider à constater son identité; mais il ne fait connaître aucune des conclusions auxquelles il est arrivé par l'examen de ces monumens; ce ne sont encore que les pièces justificatives du grand ouvrage qu'il a composé sur le culte de Mithra, et dont la publication doit suivre de près celle-ci.

MOLH,
De l'Institut.

(*La suite au prochain n°*).

Histoire Ancienne.

HISTOIRE
DE L'ESCLAVAGE DANS L'ANTIQUITÉ,PAR H. WALLON¹.Deuxième Article².

De l'esclavage à Rome, et de l'état des esclaves. — Leur origine, leur condition, leur nombre. — Leurs travaux, leur influence. — Ils ruinent la famille et l'état. — Quelques critiques du livre.

Nous avons rendu compte, dans ce recueil, du premier volume et de la première partie de cet ouvrage ; nous avons essayé de donner au lecteur une idée juste de l'importance et du mérite de ce beau travail : nous essaierons de faire connaître avec la même impartialité les deux derniers volumes qui le complètent.

Le 2^e volume contient l'*histoire de l'Esclavage à Rome, depuis les origines jusqu'à l'époque des Antonins* : c'est la seconde partie de l'ouvrage. L'auteur a suivi, dans cette seconde partie, le même plan que dans la première.

Après avoir montré ce qu'était l'esclavage à Rome dans les premiers siècles, il fait connaître les sources d'où les Romains tiraient leurs esclaves, le nombre de ces esclaves, leur prix, leur condition devant la loi et dans la famille, l'influence de l'esclavage sur les classes serviles et sur les classes libres, enfin, les différentes sortes d'affranchissement.

Cette uniformité de plan n'est pas sans inconvénient, sans doute ; et cependant, on conçoit qu'aucune de ces questions ne pouvait être retranchée : il fallait, dans cette seconde partie, montrer l'esclavage sous toutes ses faces, comme dans la première. L'histoire de l'escla-

¹ 4 vol. in-8°, prix 28 fr. A Paris, chez Désobry.

² Voir le 1^{er} art. dans notre tome xvii, p. 48.

vage dans l'empire romain, qui a envahi tous les autres empires, c'est presque l'histoire de l'esclavage dans toute l'antiquité.

« L'esclavage eut peu de développemens à Rome dans les premiers » tems : le peuple romain était un peuple pauvre et belliqueux, simple » dans ses mœurs, mais honorant et pratiquant l'agriculture. » Il devait donc y avoir peu d'esclaves. Les maîtres partageaient avec eux les travaux de la campagne : le joug devait donc leur être plus léger. Il ne faudrait pourtant pas croire que les grands de Rome fussent tous alors des Régulus, n'ayant qu'un esclave pour cultiver leur petit champ. Plus de cent ans avant Régulus, le tribun Licinius avait bien de la peine à faire passer la loi qui réduisait les possessions domaniales du riche à cinq cents arpens. Il est certain que cette extension de la propriété devait exiger un grand nombre d'esclaves.

Rome tira ses esclaves des mêmes sources que la Grèce. On naissait esclave ou on le devenait : c'est ce que disent les *Institutes*.

Au maître appartenait la postérité de ses serviteurs. On devenait esclave 1° par la volonté du père, maître absolu de la vie de ses enfans, et qui pouvait vendre son fils jusqu'à trois fois ; 2° par l'action du créancier, qui pouvait mettre à mort ou, par grâce, sans doute, vendre son débiteur après l'avoir tenu quelque tems à la chaîne. Et s'il y avait un seul débiteur pour plusieurs créanciers, la loi permettait de *le partager*. « Il ne faut pas, dit M. Wallon, chercher » deux sens à cette loi, mais ajoutons qu'il n'en faut pas non plus » chercher l'exécution dans l'histoire ; » 3° enfin, et surtout par la guerre. L'Épire, après la défaite de Persée, fournit aux Romains 150,000 esclaves ; les Cimbres et les Teutons 150,000 ; les Juifs, après la ruine de Jérusalem, 97,000 ; les Gaulois, au tems de César, 1,000,000. Il faut voir dans l'ouvrage le tableau saisissant de vérité où l'auteur, toujours guidé par les textes les plus sûrs, nous représente les populations de l'Asie écrasées l'une après l'autre par ces odieux tyrans, qui semblaient n'avoir l'empire dans les mains que pour asservir tous les peuples et anéantir *les superbes*, qui osaient défendre contre eux leur indépendance : *debellare superbos*.

C'est bien là « *cette bête terrible, merveilleuse et d'une force ex-* » *traordinaire* que vit le prophète, *armée de grandes dents de fer,*

» broyant et dévorant toute la terre, et foulant les restes avec ses
» pieds ¹. »

L'auteur nous fait connaître ensuite les lois qui régissaient la vente des esclaves, ou pour mieux dire cette législation tout entière qui semble n'avoir eu qu'un but, celui de protéger l'acheteur contre les ruses sans nombre du vendeur. Quant à l'esclave, la loi s'inquiétait fort peu de ce qu'il pouvait avoir à souffrir dans ces exécrables marchés. Comment pouvait-elle s'en inquiéter? elle mettait ces malheureux sur la même ligne avec la brute « (Lex) *ut apparet servis nostris exæquat quadrupedes, quæ pecudum numero sunt, veluti oves, capræ, boves, equi, muli, asini.* » Les porcs faisaient question, dit l'auteur avec un ton d'ironie indignée que l'horreur de tant d'atrocités lui fait prendre assez souvent; les porcs faisaient question; mais Labéon répond oui, et Gaius approuve (p. 69).

Quel était à Rome le nombre des esclaves, et à quoi les employait-on? Tel est le sujet du 3^e chapitre.

Tant que Rome se trouva serrée par les Etrusques, les Sabins et les Volscques, c'est-à-dire pendant les cinq premiers siècles, le nombre des esclaves y fut peu considérable: ils faisaient « la huitième partie » de la classe libre tout au plus, et peut-être seulement la seizième. » Mais quand l'Italie entière eut été soumise, ce nombre s'accrut considérablement, et bien plus encore après la conquête de l'Orient et de l'Occident.

Pour arriver à la connaissance de ce nombre, dans le silence des historiens, M. Wallon a recours à un moyen analogue à celui qu'il a employé pour connaître par approximation celui des esclaves de l'Afrique. Il détermine d'abord la population de l'Italie en évaluant d'une part la quantité de blé que ce pays pouvait produire, de l'autre la quantité que chaque individu pouvait consommer, et en s'appuyant sur les données les plus récentes de la statistique, il arrive à ce résultat que l'Italie pouvait avoir un peu plus de 8,000,000 d'habitans. Ce chiffre diffère beaucoup de celui de M. Dureau de la Malle qui donne à peine 5,000,000. Nous rendrons justice aux recherches savantes de M. Wallon, comme lui-même le fait à l'égard du docte académicien;

¹ Daniel, vii, 7, 23.

mais nous laisserons à d'autres plus habiles le soin de décider cette question, si elle peut l'être.

Ce nombre trouvé, quelle part faut-il faire aux hommes libres, et quelle part aux esclaves? A l'époque de la seconde guerre punique, l'Italie au rapport de Polybe, pouvait armer 750,000 hommes, ce qui répond à une population de 2,665,804 habitans. Faudra-t-il dire que le reste, c'est-à-dire plus de cinq millions de personnes, était esclave? Non: car il faut retrancher les affranchis, les étrangers, la population indigène non recensés. Comment donc arriver à quelque chose de certain? Cela est impossible. M. Wallon en convient, et avoue que la statistique lui fait défaut et ne lui permet pas d'avancer un chiffre même approximatif, lequel représente le nombre des esclaves.

Il se tourne donc d'un autre côté, et essaie, comme il dit, «de faire » lui-même du recensement, » c'est assez dire que nous ne pouvons avoir que des conjectures. En ferons-nous un reproche à l'auteur? Nullement: à l'impossible nul n'est tenu: et M. Wallon, dans ses recherches, n'est pas sorti du cercle où il devait se renfermer. On avait droit d'exiger dans une histoire de l'esclavage qu'on nous donnât un tableau complet des emplois divers des esclaves, et ce tableau nous le trouvons ici.

Il y avait donc: I. Des esclaves publics employés au service de l'Etat ou des villes dans les travaux les plus durs et les plus pénibles, les mines, l'entretien des égouts, le service des assemblées, des tribunaux, des temples.

II. Il y avait des esclaves privés en beaucoup plus grand nombre pour la ville, pour la campagne.

Il y avait à la campagne des esclaves des deux sexes pour tous les travaux et tous les plaisirs; on peut en voir la longue énumération aux pages 95 et suivantes, mais il est impossible d'en déterminer le nombre. On sait par un passage de Caton combien il y avait d'ouvriers employés dans une ferme d'une étendue déterminée; et la surface de l'Italie étant connue, on arrive par une simple règle de proportion à ce résultat que les travaux de la campagne devaient employer environ 1,500,000 hommes: mais ils n'étaient pas tous esclaves; il y avait des *Operarii* qui ne l'étaient pas; et d'un autre côté, il y avait des

artisans, des forgerons, des fouloirs, des femmes, des enfans dont Caton ne parle pas, et qui l'étaient.

On voit par cette courte et sèche analyse que si M. Wallon n'a pu résoudre entièrement la question, il n'a du moins rien négligé pour arriver à une solution plausible, et que son regard scrutateur s'est porté sur tous les points d'où pouvait lui arriver la lumière. Il croit donc que l'on pourrait porter à 2,000,000 le nombre des malheureux qui composaient la famille rustique : mais ce nombre nécessairement ne pouvait pas se maintenir.

Passons à la *famille urbaine*.

L'auteur n'a pas employé moins de trente pages (108-139) pour nous faire connaître les différentes sortes d'esclaves que les besoins réels ou factices, le service de la table, des bains, des jeux, la santé du maître et de sa femme... les pompes funèbres, enfin les atroces combats de l'amphithéâtre avaient amenés à Rome et dans l'Italie. Il n'est pas jusqu'à l'esclave chargée du soin de *la petite chienne de Livie* (p. 118), qu'on ne retrouve dans cette énumération toute pleine de longues et consciencieuses recherches.

On lira avec intérêt, dans l'ouvrage, ce qu'on dit de la pompe des dames romaines sortant de chez elles suivies d'une armée d'esclaves que l'auteur compare à la pompe des généraux triomphateurs, et les détails plus tristes, mais non moins intéressans, sur les combats de gladiateurs, où nous voyons enfin le plus doux des Empereurs, Trajan, à l'exemple de Caligula, de Néron, et de Domitien « jeter dans » l'arène, en une seule occasion, 10,000 captifs, » pour repaître pendant 126 jours les regards d'un peuple *ivre de sang*, de la vue de ces spectacles.

M. Wallon, toujours sage dans sa critique, ne croit pas que l'on puisse « accepter comme une sorte de table de recensement, ce tableau général de l'esclavage formé de traits divers, empruntés aux » livres didactiques, aux moralistes et à la poésie encore plus qu'à » l'histoire (p. 139). » Le même esclave pouvait avoir en effet divers noms, à raison des fonctions diverses qu'il exerçait. Ainsi sans prétendre arriver à une détermination exacte du nombre des esclaves de la ville, il montre par les témoignages les moins suspects et par le texte même des lois, que la classe des esclaves *urbains* était très-considé-

nable. On connaît le sort de 400 infortunés serviteurs de Pecanius Secundus conduits au supplice, parce qu'ils se trouvaient sous le même toit avec leur maître quand il fut assassiné. Ce n'était sans doute, comme le fait observer l'auteur, qu'une partie de son domestique (p. 151). Et l'on peut juger par là de l'accroissement qu'avait dû prendre la population esclave. Un autre fait le prouve. Avant la seconde guerre punique on pouvait armer, comme nous l'avons dit, 750,000 citoyens, ce qui suppose une population de plus de 2,665,000. Vers le tems du premier consulat de Pompée, le recensement donne 450,000 soldats, répondant à une population de 1,600,000 habitans. Il peut y avoir sans doute des causes d'omissions dans ce dernier recensement, comme dans le premier; mais il n'en faut pas moins reconnaître que la population libre avait considérablement diminué.

L'analyse étendue que nous avons donnée de ce chapitre, établit clairement une chose, c'est que jusqu'à présent le second volume de l'ouvrage n'est inférieur au premier sous aucun rapport. Ce chapitre ne serait pas déplacé non plus à côté des mémoires de l'Académie. Nous croyons que le suivant serait également bien placé dans le même recueil. M. Wallon interroge l'un après l'autre les poètes, les agronomes, les jurisconsultes, le texte des lois, tantôt en s'appuyant sur M. Dureau de la Malle, tantôt en le combattant, pour savoir quelque chose sur le prix des esclaves : il réunit toutes les données qu'une érudition étendue et sûre a pu lui fournir, mais il est obligé de convenir qu'on doit se borner à renfermer cette évaluation dans des limites approximatives.

Cette conclusion nous a fait penser que ce chapitre, très-digne d'éloges, si on le considère comme un mémoire, aurait dû occuper dans l'ouvrage une place moins étendue. Toutes ces recherches sont, selon l'expression d'un historien très-judicieux, comme l'échaffaudage que l'historien construit pour élever son édifice; l'échaffaudage a de la valeur sans doute, et pourra servir ailleurs; mais l'édifice construit, il faut pourtant le faire disparaître. Le lecteur doit assez compter sur la probité de l'écrivain, et les preuves de cette probité éclairée ne manquent nulle part dans cet ouvrage, pour se contenter du résultat de ses recherches, quand ce résultat surtout a pour but de lui apprendre qu'il ne peut rien savoir de certain.

Passons à la *condition des esclaves*.

Les esclaves mis en dehors du droit commun remplissent pourtant le droit civil de leur présence : mais ce que la loi semble faire pour eux, et pour les protéger contre la violence, la fraude et les mauvais traitemens, elle ne le fait en réalité que dans l'intérêt du maître.

Aux yeux de la loi romaine, l'esclave est ce qu'il était dans la famille, une propriété, dont rien, sinon la volonté du maître, ne pouvait changer la nature. Soumis à toutes les formes par lesquelles se modifie le droit de propriété, on ne lui reconnaissait aucun des droits propres aux personnes. Point d'état civil, point de mariage, point de parenté, point de propriété, pas même de pécule ; « le pécule, dit la » loi, est ce que le maître a séparé lui-même de son bien faisant à part » le compte de son esclave (p. 182). » Il ne peut être reçu en témoignage ; mais sa parole reçoit une sorte d'autorisation légale par la torture... Pour tout dire en un mot, l'esclave dans la législation romaine est mis sur la même ligne avec la bête. *Idem juris est si quis ex pari mularum unam occiderit*, dit Gaius, et le jurisconsulte en l'interprétant : *ut igitur apparet, servis nostris exæquat quadrupedes quæ pecudum numero sunt* (p. 199).

Est-ce à dire que dans la famille, l'esclave fut toujours traité *comme la bête*. Grâce à l'intérêt du maître qui s'y opposait, il n'a jamais été maltraité systématiquement. Cet intérêt obligeait le maître à le ménager comme on fait sa propre chose, par conséquent à lui donner la nourriture, le vêtement, le couvert.

On lira avec profit et intérêt les détails empruntés aux sources les plus sûres, aux écrits de Caton, de Varron et de Columelle sur la condition de ces infortunés à la campagne, sur leurs alimens, leur boisson, leur vêtement, leur demeure, leur travaux, leurs loisirs. Car ils avaient des loisirs. « Caton veut que les jours de fêtes, on leur fasse » nettoyer les anciennes fosses, paver le grand chemin, couper les » ronces, bêcher le jardin, ôter des prés les mauvaises herbes, arracher les épines, nettoyer les blés, curer les réservoirs. » C'était, dit l'auteur, tout ce qui pouvait se faire tandis que les bœufs reposaient (p. 215).

Il ne faut pas croire que le sort des esclaves à la ville fût plus doux qu'à la campagne, quoiqu'on menaçât continuellement ceux de la

famille urbaine de les envoyer aux champs. Un passage des *Métamorphoses* d'Apulée nous montre assez bien l'excès de misère auquel ces pauvres gens étaient exposés. «Cependant, dit M. Wallon, il man-
» que un trait à ce tableau. On avait inventé une machine en forme
» de roue que Pollux mentionne fort simplement parmi les instru-
» mens de la boulangerie (*πυρσιμάπη*) et dont il explique ailleurs
» l'usage : on la passait au cou de ces esclaves pour les empêcher de
» porter la main à la bouche, et de goûter dans leur travail, à la fa-
» rine..., et la loi de Moïse disait : *Tu ne muselleras pas le bœuf*
» *qui broie le blé dans ton aire* (p. 227). »

C'est que Moïse savait que Dieu était à la tête de la société ; et là où Dieu règne, là règne aussi la liberté. Mais où l'esprit de Dieu n'est pas, dans les familles ou dans l'Etat, il n'y a que violence, despotisme et tyrannie.

Le maître ayant tout droit sur son esclave pouvait le livrer par spéculation à l'infamie, aux mutilations, à la mort. On connaît le *Leno* et ses filles livrées au déshonneur ; le *Laniste* et ses gladiateurs engraisés pour le meurtre. Les saturnales, dit-on, rapportaient quelque adoucissement aux souffrances de l'esclave. Mais « les saturnales, répond fort bien M. Wallon, fussent-elles de sept jours, avaient leur lendemain, » et puis, d'ailleurs, *les Dieux s'occupaient-ils des esclaves* (p. 237) ?

Nous avons dit ailleurs que l'auteur paraissait être empreint de la lecture des poètes grecs, et en avoir tiré la couleur de son style ; il nous semble qu'il y a ici quelque chose d'analogue, et que la gravité sévère de la législation romaine, se reflète en quelque sorte dans ces pages austères.

Aux descriptions empruntées à Plaute et qui, sauf l'exagération de l'expression, font bien connaître la vérité des supplices employés contre les esclaves, l'auteur ajoute un passage de Diodore où l'historien décrit l'état misérable de ceux qui étaient envoyés aux mines. Ajoutez à cela le pouvoir qu'avait le maître de jeter son esclave aux bêtes, de le mutiler, de le torturer, de le tuer même pour s'amuser. Ce sont des atrocités qu'on ne peut nier. Pline rapporte qu'on voyait à l'amphithéâtre des hommes boire du sang de gladiateur.

Sans doute les esclaves n'étaient pas partout et toujours en butte à

ces barbares traitemens. « Leur condition subissait l'influence des » principes d'où elle dépendait par sa nature, savoir : le droit de » propriété pour fondement, et pour règle l'utilité (p. 255). » Or, « malheur à qui subit cette loi impitoyable. »

Disons un mot de *l'influence de l'esclavage sur les classes serviles.*

Il faut distinguer 1° celle qui vient de l'état même ; l'esclave n'est rien ; rien qu'une chose sous la main qui le possède. 2° Celle qui vient en particulier du maître ; le maître est tout pour l'esclave, sa parole est la loi ; ses ordres le devoir. Mais si le maître poussait au vol, à la fraude, à la débauche. Eh bien ! il faut répondre ce que disait Valerius, dans un plaidoyer : au sujet de l'impudicité, « Elle est un crime » dans l'ingénu, un devoir dans l'affranchi, une nécessité dans l'esclave (p. 266). » On voit où de tels principes devaient aboutir.

Il nous semble que M. Wallon aurait pu s'en tenir là, d'autant plus qu'il avait suffisamment développé cette matière dans son premier volume, en traitant de l'influence de l'esclavage sur les esclaves dans la Grèce, et qu'il n'avait pas besoin d'examiner avec tant de détails le théâtre de Plaute pour distinguer les scènes que le poète comique a empruntées à la Grèce de celles qui sont romaines. Les lecteurs sérieux auxquels s'adresse son savant ouvrage lui auraient su gré, je le crois, d'abrégé ce chapitre, qu'il ne pouvait développer qu'en se répétant.

Les mauvais traitemens faits aux esclaves n'éteignirent pas toujours en eux le sens moral ; ils provoquèrent plus d'une fois en lui la haine et la vengeance.

Diodore l'a bien senti, quand il dit que l'esclave, privé de la bienveillance à laquelle il a de justes droits, se révolte et traite ses maîtres en ennemis. On cite, il est vrai, d'admirables traits de dévouement de quelques esclaves envers leurs maîtres : mais il faut prendre le fait le plus général. Or, le fait le plus général, c'est que, dans les guerres civiles, la fidélité fut rare parmi les esclaves, ou, comme le dit Sénèque, que la vengeance de ceux-ci ne compte pas moins de victimes que celle des tyrans : et la loi qui envoyait tous les esclaves au supplice quand le maître périssait par violence prouve combien on les redoutait. Ils ne furent pas moins à craindre pour

l'état que pour les particuliers. De 499 à 516, on compte quatre révoltes d'esclaves. C'était le prélude des luttes sanglantes qui désolèrent la Sicile, et de cette guerre des gladiateurs qui fit presque trembler Rome. L'auteur décrit longuement ces deux guerres, trop longuement peut-être ; si on considère le récit, non pas en lui-même, il est plein d'intérêt, mais par rapport à l'ouvrage dont il fait partie. Il nous semble que le sujet aurait gagné à être plus restreint, et il l'aurait été si, après avoir fait connaître en peu de mots le nombre des esclaves soulevés en Sicile, celui des gladiateurs armés et conduits par Spartacus, on avait montré toute la peine que la puissance de Rome avait eu à en triompher. On oublie un moment l'esclavage pour ne voir plus qu'une guerre régulière.

Les esclaves, « complices des conjurations ou soldats des guerres » civiles, furent associés à toutes les révolutions de la république, et eurent la triste consolation de contribuer, pour leur part, à la ruine de ses libertés (p. 326). »

Marius, Sylla, César et ses meurtriers, Sextus Pompée, font tour à tour appel aux esclaves. Mais, en réalité, ces malheureux n'y gagnaient rien ; et le principe de la législation romaine, ou plutôt de toute la législation antique sur l'esclavage, pesait toujours sur eux de tout son poids. Le féroce triumvir qui se fit appeler ensuite Auguste, après avoir lui-même armé 20,000 esclaves, se faisait gloire, à la fin de la guerre, d'en avoir livré 30,000 à leurs anciens maîtres pour les envoyer au supplice.

Faut-il s'étonner que les esclaves cherchassent tous les moyens de secouer le joug, et se livrassent pour cela aux plus horribles excès ? Au fond, qui était le plus digne de supplice de ces odieux tyrans ou des victimes abruties de leur tyrannie ?

Nous avons vu quelle fut, dans la Grèce, l'influence de l'esclavage sur les classes libres ; elle ne fut pas moins funeste à Rome : « Si elle » fut assez forte pour résister à ses esclaves dans une lutte ouverte, » elle ne tint pas contre l'influence qu'ils exercèrent sur la société » pour la dépravation de la famille et la ruine de l'état. »

Les esclaves, devenus les instituteurs des jeunes Romains, firent pénétrer dans la société toute la corruption dont ils étaient remplis : et il est facile de comprendre jusqu'où pouvait aller la dépravation

« sous l'empire de ces mœurs païennes qui avaient divinisé les plus honteux penchans (p. 337). »

Si quelque chose peut en donner l'idée, ce sont surtout « ces théâtres où tout un peuple, hommes et femmes (les vestales avaient la première place), participait du regard à ces vivantes images de la débauche, figurées par des esclaves (p. 340). » La phrase est obscure, mais la pensée est vraie et la preuve frappante. L'auteur aurait pu ajouter cette scène plus immonde encore où un monstre de lubricité, Néron, épousa à la vue de Rome entière qui le souffrit, l'affranchi Protagoras.

Mais l'esclavage ne corrompit pas seulement les mœurs ; il les endurcit : ce n'est point assez dire ; l'auteur l'a senti et s'est corrigé. « Rome, dit-il, fut la ville des gladiateurs (p. 341). » Ce fut un des excès que la Grèce au moins ne connut pas : et tel fut l'empire de l'habitude que les esprits les plus éclairés d'ailleurs ne manquèrent pas de raisons pour justifier cette barbare coutume. Après avoir approuvé, on finit par y prendre part. Les chevaliers, les sénateurs, les empereurs eux-mêmes, les femmes des plus nobles familles descendirent dans l'arène. Ce n'est pas là ce qui valut au peuple romain le titre de *peuple roi*.

L'esclavage fit plus : après avoir corrompu la famille et la vie privée, il corrompit la vie publique et ruina la constitution de Rome comme il avait ruiné celle d'Athènes et de Sparte.

D'abord les terres furent partagées également : chacun eut son petit champ qu'il cultivait de ses propres mains ; mais quand la cupidité eut multiplié dans l'Italie les *latifundia*, et que cent domaines n'en formèrent plus qu'un, pour cent maîtres il n'y en eut qu'un aussi ; le colon fut remplacé par l'esclave, et le nombre des hommes libres diminua. Bientôt à la culture du blé la cupidité fit substituer les pâturages qui demandent moins de bras : il fallut moins d'esclaves à la campagne, et cependant les guerres continuelles de l'empire en augmentaient tous les jours le nombre ; il fallait qu'ils trouvassent leur place quelque part.

Les Gracques arrivent ; ils tentent de remédier au mal en revenant à la loi de Licinius et à un nouveau partage des terres.

L'auteur décrit trop longuement, à notre avis, cette lutte des Grac-

ques, nouvel épisode duquel nous dirons ce que nous avons déjà dit du récit des guerres serviles ; il fallait arriver plus vite au résultat.

Les Gracques échouèrent : qu'arriva-t-il ? Rome qui n'avait plus de bras libres pour cultiver ses terres, demanda son pain à l'Afrique et à la Sicile ; son vin à Cos et à Chio ; l'Italie devint tributaire du monde, et selon l'expression énergique de Tibère, Rome se trouva à la merci des vents et des flots (p. 370).

Ce n'est pas tout. Les esclaves chassés des champs vinrent encombrer la ville et s'y joindre, pour lui communiquer leurs vices, à sa classe pauvre réduite elle-même à la misère. Il fallait bien que ce peuple vécût, et pour vivre il trafiqua de son vote et ensuite de ses bras qu'il loua à tous les ambitieux qui les voulaient acheter. Dans cet état de choses et parmi les orages qui s'élevaient tous les jours, comment maintenir la République ?

L'affranchissement répara-t-il les maux que l'esclavage avait causés ? Non. Les affranchis ne remplacèrent jamais les citoyens.

L'esclavage dépendant de la volonté du maître, pouvait cesser par un simple acte de sa volonté. Il y avait l'affranchissement légal et l'affranchissement extra-légal. — Lorsque l'esclave était affranchi en vertu de la loi, il restait sous le patronage de la loi sans être tenu par aucun devoir envers son ancien maître. Affranchis par l'autorité du maître, il demeurait sous son patronage. Dans cet état, l'autorité du maître pesait bien lourde encore sur la liberté de l'affranchi, comme on le peut voir dans l'ouvrage.

L'affranchi, quoique citoyen, portait néanmoins l'empreinte de l'esclavage jusqu'à la troisième génération, et par des signes extérieurs qui le faisaient reconnaître, et par une diminution réelle des droits civils ou politiques. Il ne pouvait se marier comme il voulait. Le patron ne pouvait épouser une affranchie. La loi trouvait plus honnête qu'il en fit sa concubine (p. 415) ! Exclus des hautes dignités de la République et de la milice, on leur prodigua les charges qui rapportaient de l'argent.

L'intérêt des Romains les portait à multiplier les affranchissemens ; souvent le prix que l'affranchi donnait pour obtenir la liberté était plus considérable que sa valeur vénale ; et puis l'affranchi pouvait et devait rendre bien des services à son ancien maître. Mais cette dé-

pendance dans laquelle il restait à son égard, contribua aussi à altérer la constitution. Les Romains éclairés voyaient bien le danger : ils sentaient combien pouvaient être nuisibles à la République cette foule de nouveaux citoyens, si mal préparés à l'exercice de leur droit. Aussi, disait Denys d'Halicarnasse : « Beaucoup se révoltent de voir ces affranchis indignes, et condamnent un usage qui partage à de tels hommes le droit d'une cité souveraine faite pour commander au monde (p. 422). »

Auguste pour diminuer le mal, esseyà de restreindre l'affranchissement. Mais ce fut en vain : la souveraineté avait passé au prince : elle arriva bientôt aux esclaves et aux affranchis, jusqu'à ce que le prince lui-même devint l'esclave de ses affranchis.

Ce n'est pas que l'auteur blâme ces mesures libérales qui ouvraient aux esclaves les portes de la liberté, et les remettaient en possession des avantages qu'elle procure. Mais quand il se reporte à l'origine de ces nouveaux citoyens, et qu'il considère leur moralité, il ne peut se dissimuler les conséquences funestes qui devaient résulter pour la société, de l'arrivée au pouvoir de tant d'hommes livrés à tous les excès de la plus profonde corruption. Ainsi l'affranchissement ne fit point cesser l'esclavage, ni ne rendit meilleure la condition des esclaves. L'affranchi Pallas faisait des lois contre les esclaves (p. 435).

Dans les sciences, dans les arts, dans les lettres, on ne compte pas un esclave qui mérite d'être signalé. Les historiens, les jurisconsultes, les orateurs furent tous Romains ; l'esclave fut repoussé des arts vraiment romains. Quant aux poètes tels que Térence, et quelques autres encore, nous demanderons volontiers avec l'auteur « si on doit laisser à l'esclavage, ces génies que la piraterie ou la guerre avait ravis à la liberté (p. 442). »

Nous citerons les dernières paroles de ce volume.

« Ces faits incontestables confirment donc les conclusions où déjà nous avait mené la Grèce. De même que l'esclavage a moins sauvé les races qu'il ne les a décimées, moins poli que corrompu les mœurs, moins servi que ruiné partout la famille et l'état, de même il a moins aidé que nuï au progrès du travail, au développement de l'intelligence. Il y eut du bien, du mal dans la civilisation ancienne ; le mal, nous l'avons montré, revient de droit à l'esclavage ; le bien à la liberté. »

Nous aurions voulu que l'auteur supprimât cette dernière phrase. Prise à la rigueur, et dans sa généralité, elle va trop loin et n'est plus dans le vrai. Ce n'est point à l'esclavage que revient tout le mal des sociétés antiques, l'esclavage lui-même n'est qu'un effet, mais aux passions mauvaises qui ont fait entrer l'esclavage dans le monde, et l'ont rendu pour les malheureux enfans d'Adam un si cruel fléau, l'ambition, la cupidité, la violence, l'orgueil, source première de tous nos mauvais penchans, mais à l'idolâtrie qui, en séparant l'homme de Dieu, principe de toute lumière et de toute vertu, l'a jeté dans l'aveuglement et dans la folie, et l'a livré sans frein à la dépravation de son cœur corrompu. Voilà la cause des maux qui affligent les sociétés et de l'esclavage lui-même ; l'auteur en est convaincu aussi bien que nous ; l'esprit qui domine dans son ouvrage le prouve. Nous disons les sociétés en général : car les sociétés modernes ont aussi leurs misères. Et la divine religion de Jésus-Christ, et *la loi de liberté* qu'il a apportée au monde, en faisant disparaître peu à peu l'esclavage, n'ont pas mis fin pourtant à bien d'autres désordres qui ne cesseront entièrement que quand le règne du péché sera détruit. L'ivraie, dans ce monde, sera toujours mêlée au bon grain. C'est à ceux à qui la Providence a confié une portion de son pouvoir à seconder ses desseins et à l'arracher, mais en imitant toutefois la prudente bonté du Père de famille, qui défend à ses serviteurs d'arracher l'ivraie avec trop de précipitation, de peur qu'en même tems ils n'arrachent avec elle le bon grain.

On nous pardonnera, sans doute, cette courte digression qui se lie du reste naturellement au sujet du livre que nous examinons, et dans laquelle nous serions fâché qu'on crût voir une critique qui n'était pas dans notre pensée. Nous avons repris seulement une phrase qui nous paraissait aller plus loin que l'auteur ne pouvait aller, en approuvant d'ailleurs toutes ses conclusions.

Puisque nous en sommes à relever des taches qu'on remarque à peine parmi tant de faits importans et de grandes leçons, nous dirons à l'auteur que le mot *fanatique* dont il s'est servi dans une note de la page 61 n'est pas l'expression juste. La jeune fille de Philippe que guérit saint Paul n'était pas une fanatique ordinaire, ou si elle l'était, ce fanatisme tenait à une cause que l'écrivain sacré nous a fait connaître ;

et le mal ne cessa que quand l'apôtre eut fait cesser la cause, c'est-à-dire quand il eut commandé au nom de Jésus-Christ à *l'Esprit impur qui la fanatisait de la laisser en liberté*¹. Cette jeune fille était donc véritablement et dans toute la rigueur de l'expression *une possédée*.

Nous lisons quelque part que Rome vécut, *âge de peuple*, développant toutes les conséquences des faits qui étaient entrés dans sa constitution : (p. 2) que le tribunat était *le droit d'appel en cinq et dix personnes* (p. 28), que le sénat était *l'organe de la richesse et de la force* (p. 29) : toutes ces expressions nous semblent un peu obscures. Quelques autres, si nous ne nous trompons, sont peu correctes : *Reprendre des prisonniers à rançon* (p. 32); des nations ravies à la liberté et *dispersées en esclavage* (p. 36).

Nous lisons dans le récit de la guerre des gladiateurs cette phrase du reste si heureusement placée à la fin d'une description elle-même fort intéressante : « Rien ne servit à Crassus d'avoir fait dresser sur » la route de Capoue à Rome *dix* mille croix de gladiateurs (p. 326). » C'est une faute d'impression, le texte grec cité dans la note porte *six mille*.

Nous avons dit précédemment que M. Vallon nous paraissait avoir dans quelques endroits donné un peu trop d'étendue à ses recherches ou à son récit, dans l'histoire des guerres serviles et des dissensions des Gracques, dans le chapitre où il essaie de connaître le prix des esclaves, dans celui où il parle de l'influence de l'esclavage sur les classes serviles. Nous devons ajouter que d'un côté l'intérêt du récit portera sans doute le lecteur à lui pardonner ce que nous croyons trop long, et que dans les autres endroits on serait moins frappé de cette longueur si on lisait le second volume isolément; c'est parce qu'on se souvient de ce qu'on a lu sur l'influence de l'esclavage dans la Grèce, qu'on voudrait voir abrégé ce qui est dit sur le même sujet dans le volume suivant. Dans une histoire séparée de l'esclavage à Rome, on ne trouverait probablement pas ce sujet trop long.

Une autre cause de l'intérêt plus grand peut-être que présente la lecture du premier volume, c'est la variété des sujets qui y sont trai-

¹ Act. xvi, 18.

iés, c'est à côté du spectacle des législations barbares des peuples de l'Orient et de la Grèce, le spectacle plus doux et plus consolant d'une législation venue du Ciel pour adoucir les maux que l'esclavage faisait au genre humain, le transformer, le détruire par la base et préparer les voies à cette *loi parfaite de liberté*, qui devait appeler tous les hommes sans distinction à la liberté des enfans de Dieu.

Mais l'auteur ne fait pas son sujet, et ce n'est pas à ce point de vue qu'il se faut placer pour le juger. Ce dont on lui doit demander compte c'est la manière dont il l'a envisagé; ce sont les recherches plus ou moins savantes qu'il a faites pour le connaître et l'approfondir; c'est le plan ou la disposition qu'il a donnée à ces recherches, c'est la critique morale de faits et la juste appréciation des hommes et des choses; c'est enfin le degré d'instruction qu'un lecteur éclairé peut trouver dans son ouvrage. Sous tous ces rapports, le second volume ne craint pas d'être mis en parallèle avec le premier. Mais le principal intérêt du livre est dans le 3^e volume; il fera l'objet d'un dernier article qui paraîtra dans un prochain numéro.

RARA, Prêtre.

* Saint Jacques, 1, 25.

 Polémique Panthéiste.

HOMÉLIE PANTHÉISTE

DE M. DE LAMARTINE

RÉTABLISSANT LE DROIT DIVIN EN FAVEUR DES PEUPLES.

Dès le jour même de la proclamation de la République, nous l'avons dit à nos lecteurs, le danger, le grand danger pour cette République, c'est de voir arriver des aveugles et des flatteurs qui rétablissent pour elle le DROIT DIVIN, dont les rois s'étaient gratifiés, et qui fut la cause de leur chute; et par droit divin il faut entendre principalement le droit de recevoir les inspirations ou l'autorité de *Dieu lui-même directement et sans intermédiaire*, et nous ajoutions que tout PEUPLE qui, directement ou indirectement, se fera DIEU, sera châtié de Dieu comme un USURPATEUR¹.

Or, voilà que ce que nous avons prévu arrive déjà. Avec une audace, non, car ceux qui parlent ainsi n'ont pas même la conscience de ce qu'ils font, avec une naïveté et une bonne foi incompréhensibles, on vient *diviniser le peuple*, faire une équation sacrilège entre ses pensées et les pensées de Dieu, entre ses actes et les actes de Dieu. Et presque personne ne réclame contre cette apothéose impie autant que ridicule; tant il est vrai que les principes panthéistes sont répandus dans le sein même des auteurs les plus vénérés. C'est ce que nous avons montré, et ce que nous allons montrer encore. Mais auparavant exposons cette nouvelle homélie de M. de Lamartine. Elle est adressée aux habitans de Mâcon²:

• Concitoyens,

• Vous voulez que je *consacre*, par quelques paroles, le plus grand acte qui puisse s'accomplir pendant le passage d'une génération d'hommes sur la terre; la proclamation de sa Constitution. C'est ainsi qu'on jette des pièces de

¹ Voir notre cahier de février dernier dans notre tome xvii, p. 123.

² Voir les journaux des 24 et 25 novembre.

monnaie, marquée à l'effigie du tems, dans les fondations d'un édifice. Je le veux bien.

» Je prie l'INSPIRATEUR de mettre lui-même sur mes lèvres quelques-unes de ces vérités qui ne *passent pas* avec le jour, qui ne *s'altèrent pas* avec les siècles, mais qu'on retrouve *intactes*, après des milliers d'années, comme le métal éternel dont est faite la vérité.

Voilà, nous en convenons, de belles paroles ! L'auteur a dit quelque part que les poètes étaient les prêtres de l'humanité, il met sa parole en action, en *consacrant* la Constitution nouvelle. Nous allons voir comment :

• Peuple, Dieu seul est *souverain*, parce que seul il est *créateur* ! parce que seul il est *infaillible* ! seul juste ! seul bon ! seul parfait !

Nous n'avons non plus rien à dire contre cette définition de Dieu, si ce n'est de faire remarquer que M. de Lamartine ne l'a pas *inventée*, que Dieu ne l'a lui-même pas *révélée directement*, mais qu'il la doit à la *tradition*, et qu'il l'a prise dans le *catéchisme*. Notons le mot de *créateur* que M. de Lamartine va nier dans la phrase suivante :

• La raison humaine est la REVERBÉRATION de Dieu sur le genre humain.

• La raison humaine, EMANÉE de Dieu, INSPIRÉE de Dieu, MINISTRE de Dieu en nous, est donc la seule *souveraineté* légitime des nations.

Voilà résumés en peu de mots tous les principes panthéistes des Allemands, des Fouriéristes et de M. l'abbé de Lamennais. La raison humaine n'est plus *enseignée* de Dieu, elle en est l'*empreinte*, la *réverbération* ; l'empreinte sur une substance de même nature, puisqu'elle en est *émanée*. La *révélation extérieure* n'est plus le moyen dont Dieu s'est servi pour nous faire connaître les dogmes et la morale. Chaque raison est *inspirée directement de Dieu* ; ce n'est pas assez, chaque raison est un *ministre* de Dieu, c'est-à-dire un *ange*, un *envoyé*, un *Messie*. La raison humaine étant ainsi *identifiée* avec Dieu, on en conclut fort logiquement que cette raison est la seule *souveraineté* légitime des nations. Avant de rechercher où M. de Lamartine a puisé ces principes, avant de montrer clair comme le jour, que plusieurs auteurs catholiques lui ont donné ces expressions et ces définitions, voyons les conséquences qu'il tire de ces prémisses. On va voir comment le Christianisme est détruit, et la raison hu-

maine mise insensiblement et logiquement à la place de la *révélation extérieure* du Christ.

• Dans l'enfance des peuples, leur intelligence est trop peu développée
 • pour qu'ils se gouvernent par la seule *autorité de la raison*. Ils ont des
 • tuteurs, des conquérans, des maîtres, des tyrans, des despotes, des rois ab-
 • solus, puis des rois limités dans leur autorité par des lois, par des conseils,
 • par des aristocraties, par des constitutions mixtes. A mesure que la *raison*
 • du peuple grandit, la liberté grandit avec elle, puis la justice avec la li-
 • berté; puis l'égalité, cette réalisation de la justice; puis la fraternité spiri-
 • tuelle, cette perfection de l'égalité, qui fait de la nation une famille, et de
 • toutes ces familles de peuples une humanité.

Cette phraséologie obscure est basée sur les croyances philoso-
 phiques suivantes : 1° Que les peuples ont commencé par l'état de na-
 ture ou l'état sauvage; qu'ils n'avaient pas une religion parfaite, c'est-à-dire que Dieu ne leur avait pas appris, en les posant dans Eden, ce qu'il demandait d'eux; que les grandes vérités sociales et religieuses étaient en *germe* dans leur esprit; que la religion vraie s'est formée par *développement*, et non par *révélation extérieure*; que, par conséquent, la religion et la morale sont à changer pour être perfectionnées. Les *Annales* ne sont continuées que pour montrer le danger et la fausseté de ces doctrines partout où elles les trouveront. Continuons :

• Le *règne de Dieu se manifeste ainsi de plus en plus* sur les peuples, jusqu'à ce que ces maîtres, ces tuteurs, ces tyrans, ces despotes, ces rois, ces constitutions personnifiées dans les dynasties disparaissent, et que la *souveraineté spiritualiste* se dégage et remplace tout. Alors *Dieu règne, sans autre INTERMÉDIAIRE QUE NOTRE RAISON*, sur nous.

» Vous le voyez! c'est en principe le *règne DIRECT de Dieu*.

Voilà la conséquence clairement déduite; le développement de la *raison* est le *règne de Dieu*; et dans ce règne, dans cette Église, Dieu n'a d'autre INTERMÉDIAIRE que notre raison: c'est proprement le *règne DIRECT* de Dieu sur nous.

Ainsi, voilà la raison humaine mise en rapport *direct, permanent, caché* avec Dieu; voilà le don de *prophétie*, le *messianisme* établi et fondé en termes exprès; voilà la révélation adamique, mosaïque, chrétienne, annulées et rendues inutiles. Car Dieu se communique *directement* et *sans intermédiaire* à l'âme humaine, il règne *direct-*

tement sur nous ! Et pour comble de malheur, il est des personnes qui qualifieront cela de *discours religieux*, qui même appelleront cela du *Christianisme* ; c'est cette transformation du Christianisme que nous combattons de toutes nos forces, et qui nous donne le courage de poursuivre ces principes dans des auteurs qui, malgré leurs bonnes intentions, se laissent aller dans ces aberrations. Mais continuons la théorie de M. de Lamartine : c'est celle des esprits *religieux* du siècle, et des directeurs de la République *modérée et honnête*.

» Le règne de Dieu, par la raison de tous, s'appelle la République.

» Nous fondons la République.

» La République ! c'est le gouvernement qui a le plus besoin de l'inspiration et de la *bénédiction continucs de Dieu*. Car si la raison du peuple s'obscurcit ou s'égare, il n'y a plus de souverain. Il y a interrègne. Il y a anarchie. Il y a mort.

Naguère, c'est le *règne de la Raison* qui était qualifié le *règne de Dieu* ; maintenant, c'est la République qui est elle-même le *règne de Dieu*. Nous croyons être en *démocratie* ; c'est une erreur : la République est le règne de la *Théocratie*.

Cela traduit en paroles exactes, en axiomes logiques et philosophiques, signifie que chacun pourra appeler sa *raison* la *raison de Dieu* ; que chaque décret, ou action faite par la République, sera un *décret*, une *action de Dieu*.

Jamais la raison humaine n'avait poussé plus loin l'audace ; c'est-à-dire que purement, simplement, absolument et à la lettre, elle se met à la *place de Dieu*, elle se *divinise*.

Mais voyons un peu les conséquences directes qui ressortent de cette théorie.

La République est identifiée avec le *règne de Dieu*, à cause qu'elle est le *règne de la raison de tous*. Or, la République c'est le règne de la démocratie, non par le principe qu'elle représente la *raison de tous*, mais parce qu'elle est supposée représenter la pensée de la *majorité*. Quand celle-ci a prononcé, elle est supposée avoir raison, et la *minorité* doit se soumettre. Cela est dans l'ordre ; oui, mais il faut que l'on puisse supposer que cette minorité se trompe, est dans l'erreur. Mais si vous supposez que la raison de cette minorité est *divine*, est *émanée de Dieu*, *inspirée de Dieu*, *ministre de Dieu*, comment pourrez-vous lui demander de croire qu'elle s'est trompée,

et qu'elle doit se soumettre? Que devient, dans ce cas, Dieu lui-même, qui est supposé *l'inspirer*? Ah! nous oublions de dire une chose, c'est que TOUS ceux qui professent ces principes, pensent en même tems que Dieu *inspire* la raison humaine, mais qu'ils sont SEULS à représenter cette Raison.

L'erreur philosophique la voici : c'est encore que l'humanité est *divine* ; c'est proprement le système de l'abbé de Lamennais, que la raison de tous est une *chose divine*, est la *voix de Dieu*, que c'est elle qui fait la vérité.

En religion, cela s'appelle l'apothéose de l'humanité, une vraie idolâtrie.

Nous verrons bientôt ce qu'il faut penser de ceux de nos amis qui disent à peu près la même chose avec une variante, il est vrai, en assurant que le *Christianisme est la démocratie*. Continuons :

» Pour qu'une Constitution soit durable et digne du sceau religieux, il faut qu'elle contienne un principe vrai, nouveau, DIVIN, ou mieux appliqué dans le gouvernement des empires. Sans cela, la Constitution est vide. Elle n'est qu'un corps de lois ; elle n'a pas d'âme ; elle ne vit pas ; elle ne fructifie pas.

» Le principe nouveau de la République, c'est l'*égalité politique* entre toutes les classes de citoyens.

» Ce principe a pour expression, — *le suffrage universel* ;

» Pour résultat, — *la souveraineté de tous* ;

» Pour conséquence morale, — *la fraternité entre tous*.

» Jamais jusqu'ici, depuis l'*Évangile*, la raison humaine n'écrivit en code une *souveraineté plus rationnelle*, plus universelle et plus égale.

M. de Lamartine est conséquent, il fait observer, que depuis l'*Évangile* la raison humaine n'écrivit jamais un code de lois aussi *divin* ; ce qui suppose que cette raison humaine a aussi écrit l'*Évangile* ; ce qui est au reste la croyance de l'école humanitaire. Suivons encore un moment le développement de ces principes :

» Nous *régnons tous* dans la mesure de notre raison, de notre intelligence, de notre sagesse, de notre vertu : nous sommes *tous rois de nous-mêmes* et de la République.

Voilà bien clairement le *règne*, non plus de Dieu, mais de nous-même ; seulement Dieu *régne* parce qu'il nous plaît de *l'identifier à nous*, et tout cela se fait logiquement en vertu de ce principe unique que la *raison humaine est émanée de Dieu*.

» Mais ce n'est pas tout d'écrire et de jurer une Constitution. Il faut un Peuple pour l'exécuter. Elevons nos *pensées aussi haut* que Dieu lui-même, pour qu'il *inspire* de plus en plus ce Peuple, pour qu'il donne l'*ordre spirituel* à la terre, comme il a donné l'ordre matériel aux astres là-haut.

Les Chrétiens croient que l'ordre spirituel date du commencement du monde, qu'il a été renouvelé, agrandi, achevé par le Christ. Les humanitaires pensent qu'il faut un *ordre spirituel nouveau*, que pour le fonder il faut que Dieu *inspire directement* le peuple, et que pour être ainsi inspiré, il ne s'agit pour le peuple que d'une chose, à savoir, d'*élever ses pensées AUSSI HAUT* que Dieu; rien que cela.

Cette aberration a encore sa source dans une erreur philosophique fort en vogue; à savoir, que l'esprit humain possède l'*intuition directe de la divinité*, et que l'âme s'élève de *ses propres ailes jusqu'à la divinité*. Nous avons surpris ces propres expressions dans des auteurs réputés très-orthodoxes.

Nous ne suivrons pas M. de Lamartine dans l'exposé des bénédictions qu'il souhaite au peuple français : ses vœux sont sincères; nous nous y associons avec lui, et pensons que ce pauvre peuple en a bien besoin après de tels enseignemens; seulement nous avouons que nous ne savons pas de quelles bénédictions pourrait avoir besoin, un peuple, qui serait vraiment *émané de Dieu, inspiré de Dieu, ministre de Dieu*, sous le règne *direct* de Dieu? Nous croyons que les bénédictions sont superflues, et que lorsque M. de Lamartine finit en disant aux Mâconuais *que Dieu soit avec vous (pax vobis)*, il a voulu imiter jusqu'au bout les fonctions du prêtre catholique, qui parle à un peuple qui n'est pas du tout *émané de Dieu*.

2. Devoirs des écrivains catholiques en présence de ces doctrines.

Mais maintenant il nous reste un devoir grave, pénible à remplir, et que nous ne remplissons que parce que notre conscience devant Dieu et devant les hommes nous en fait un devoir. Les *Annales* n'ont jamais reculé devant l'obligation de parler lorsque un danger semble menacer la foi. Or, s'il est vrai que ce symbole que l'on vient de lire, formulé par un homme dont les écrits et les actions ont une immense influence sur notre société; si, dis-je, il est vrai que cette profession de foi n'est *plus chrétienne*, est la *négarion même du Christianisme révélé, historique, la seule parole du Sei-*

gneur Jésus, qui pourrait nous excuser de n'avoir pas signalé dans la mesure de nos vues et de nos forces, les *principes même* qui ont donné naissance à ces aberrations désolantes? Ces principes nous les avons déjà désignés et combattus. Presque tous ceux qui nous lisent sont convenus que le danger était là, que toute la polémique entre le siècle et le Christianisme est dans la part trop grande qu'on a faite à la *raison humaine*: on lui a donné des prérogatives telles, qu'elle a dû logiquement *se croire Dieu*. Ces prérogatives lui ont été données, non point dans l'exercice de ses facultés et dans les conséquences de son raisonnement, mais dans son origine, dans ses commencemens, dans le mode de ses communications avec Dieu. En parlant de la naissance de la raison, de son union avec Dieu, on a dépassé toutes les bornes, on l'a *déifiée*. Car c'est bien de la *déification* qu'il s'agit. On vient de le voir dans cette *homélie* de M. de Lamartine.

Force est donc à nous, obligation, devoir, nécessité, d'examiner ce que disent de cette *naissance*, de cette *union* avec Dieu, ceux qui dirigent l'enseignement, ceux qui écrivent dans nos *recueils catholiques*, ceux qui ont composé des *cours de philosophie catholique*. Les paroles inexactes sont plus dangereuses chez eux que chez nos adversaires.

Que nos lecteurs nous excusent donc si nous insistons sur ce fait; la société se renouvelle, elle fait l'application des principes qu'on lui a donnés. La lutte est précisément l'expression de ces principes qu'on lui a enseignés, sublime par un côté, ridicule par l'autre. La volonté est encore bonne, elle cherche. Qu'il ne soit pas dit que la discussion n'a pas été portée sur le terrain même de la lutte; or, il n'y en a pas d'autre que celui de *l'origine de la vérité* et des *rappports entre Dieu et l'homme*.

Dans cette lutte, le nom de M. l'abbé Maret reviendra encore sous notre plume. Ce n'est pas notre faute; M. l'abbé Maret, par son titre de professeur de dogme à la Sorbonne, par ses ouvrages sur *le panthéisme* et sur la *Théodicée chrétienne*, par le *Correspondant* dont il était supposé diriger la partie philosophique, enfin par le journal politique *l'Ere nouvelle* dont il est le directeur, s'est posé comme l'apôtre et le soutien des doctrines que nous combattons, force lui est de subir les inconvéniens de sa position et de son talent. Nous ne

suspectons, ni son orthodoxie ni sa pensée, mais nous l'avertissons du danger de ses expressions.

3. Parallele des principes panthéistes de M. de Lamartine avec les expressions de quelques auteurs catholiques.

« Quand vous établirez une grande *ressemblance* entre le *créateur* et la *créature*, n'oubliez pas de faire remarquer que la *dissemblance* est encore bien *plus grande*¹. »

Ainsi s'exprime un Concile général dont les décisions sont *articles de foi* pour le *chrétien*. Nous qui croyons que c'est là que l'*homme* doit demander la connaissance de ses rapports avec Dieu, nous allons prouver que cet article de foi est encore un axiôme philosophique, et le seul exact.

Comme nous l'avons vu, M. de Lamartine part du principe vrai, du principe chrétien et traditionnel que Dieu seul est *souverain*, parce qu'il est *créateur*, c'est-à-dire *Dieu*. Ici nulle différence avec les auteurs catholiques, mais immédiatement il abandonne l'idée et l'expression de *créateur*, pour adopter les expressions orientales, indiennes, d'*émanation*, d'*inspiration directe*; et de ces nouveaux principes, il en tire la conclusion logique que Dieu *inspire* l'homme, qu'il communique avec l'homme sans autre *intermédiaire* que la raison. Or, comme chaque homme est doué de raison, il s'ensuit que chaque homme est *émané de Dieu*, *inspiré de Dieu*. Ce raisonnement est rigoureux; mais les conséquences en sont tellement exorbitantes et absurdes, que lui-même les abandonne, puisqu'il suppose que l'homme *peut se tromper*, c'est-à-dire n'être pas *émané de Dieu*, ni *inspiré de Dieu*.

Plusieurs journaux ont cru devoir dire un mot sur cette profession de foi; le *Journal des Débats* l'a qualifiée sommairement de *galimatias double*; la *voix de la Vérité* y a signalé les principes *panthéistes*, dont elle est remplie. L'*Ere nouvelle*, après avoir publié cette profession de foi sans observation, a cru le lendemain (25 novembre) devoir y revenir par les réflexions suivantes :

¹ Quia inter creatorem et creaturam non potest tanta similitudo notari quin inter eos major sit dissimilitudo notanda. *Conc. Lat. IV*; dans Bail, *Sum. concil.*, t. I, p. 297.

Nos lecteurs ont remarqué sans doute le discours prononcé par M. de Lamartine, à Mâcon, lors de l'inauguration de la Constitution. Ce ne sera pas nous qui reprocherons à l'illustre orateur de *rattacher la Constitution aux progrès de la raison, et la raison à Dieu.*

Mais il est triste, après tant de siècles de christianisme, de lire une glorification *si absolue de la raison humaine*, que Platon lui-même ne souscrirait pas; car il connaissait ses défaillances, ses imperfections, et le besoin où elle est d'un *maître céleste.*

M. de Lamartine oublie que la *raison*, sans le secours de la révélation et de la parole divine, n'aurait *pas atteint à ces idées pures, justes et vraies* qui sont l'esprit de notre Constitution.

En faisant à la raison *sa juste part*, il ne faut pas méconnaître tout ce que la civilisation doit au *Christianisme*, et le *Christianisme*, surnaturel dans son principe, son essence, ses moyens, ne peut jamais être considéré comme un simple *produit des facultés humaines.*

Nous touchons ici à l'erreur capitale de notre siècle, à cette erreur qui est la source principale de ses faiblesses et de ses misères.

Nous aimons à voir M. l'abbé Maret d'accord avec nous, au moins sur ce point, à savoir que la question « que nous avons soulevée est » l'erreur capitale de notre siècle, celle qui est la *source* de ses faiblesses et de ses misères. » C'est là notre excuse dans ce débat.

Examinons donc attentivement toutes les parties du discours de M. de Lamartine.

Après avoir proclamé la souveraineté de Dieu, puis sa qualité de *créateur* et d'*infaillible*, M. de Lamartine a transporté tous ces titres à l'homme, en déclarant que la raison humaine était la *réverbération* de Dieu sur le genre humain; qu'elle était *émancée de Dieu, inspirée de Dieu, sans intermédiaire.*

Que répond à cela M. l'abbé Maret: « Ce ne sera pas nous qui » reprocherons à l'illustre orateur de *rattacher la Constitution aux progrès de la raison, et la raison à Dieu.* Mais il est triste, après » tant de siècles de Christianisme, de lire une *glorification si absolue* de la raison humaine, que Platon lui-même ne souscrirait pas; » car il connaissait ses défaillances, ses imperfections, et le besoin où elle est d'un *maître céleste.* »

Notons, d'abord, la singularité de ce reproche de ne pas reconnaître, comme Platon, la nécessité d'un *maître divin*, fait à un auteur qui prétend que l'homme est *émancé et inspiré directement de Dieu.* Est-ce que la langue française n'est plus intelligible ?

En outre, comme la réponse de l'*Ère nouvelle* est peu explicite, nous allons la compléter par la citation des autres phrases où M. l'abbé Maret s'est expliqué sur l'origine et les prérogatives de la raison.

« La raison *humaine* est un ÉCOULEMENT de cette éternelle et intelligible lumière qui éclaire Dieu lui-même. Or, Dieu ne peut être éclairé que par sa *propre substance* ¹; » en sorte que la raison humaine est un écoulement de la propre substance de Dieu. M. de Lamartine n'a rien dit de plus expressif. Continuons :

« La raison humaine est une PARTICIPATION aux idées éternelles, que l'intelligence divine pose comme les types immuables des choses ² (*ibid.*). Il existe une union DIRECTE et immédiate de l'intelligence avec la vérité divine ³. »

Certainement M. de Lamartine n'a pas donné plus de prérogatives à la raison humaine que celles que lui donne ici M. l'abbé Maret. Ce n'est pas tout, ces expressions ne sont pas une négligence échappée à l'auteur, elles se retrouvent dans tous ses ouvrages, même après qu'il a protesté contre le sens que l'on donnait à ses paroles. Ainsi il professe encore le panthéisme direct, et l'émanation directe en disant, en 1845, dans la *préface* d'une nouvelle édition de l'*Essai sur le panthéisme* :

« Bien loin de nier, de détruire la *raison humaine*, nous la RATACHONS à Dieu son éternel principe, comme le rayon au foyer dont il EMANE ⁴. »

Enfin nous lisons encore dans l'*Ère nouvelle* du 16 octobre dernier :

« La *raison* et la civilisation, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, partent d'un même principe, de la source de toute lumière, de toute vie, de tout bien : de Dieu. ÉMANÉS du même foyer divin, ces rayons divers d'une même vérité divine doivent finir par converger dans une magnifique UNITÉ ⁵. »

Nous demandons à tous les professeurs de philosophie et de théo-

¹ *Correspondant*, t. XI, p. 61 et à la note. Et *Annales*, t. XII, p. 66.

² *Correspondant*, p. 61. — *Annales*, *ibid.*

³ *Correspondant*, p. 68. — *Annales*, p. 76.

⁴ Dans le *Correspondant*, t. XII, p. 228.

⁵ *Ère nouvelle* du 16 octobre 1848.

logie, s'il est permis de dire que l'*ordre naturel* et l'*ordre surnaturel*, c'est-à-dire la *création* tout entière, émanent d'un même foyer, sont des *rayons divins*, qui convergeront en *unité*. Notez qu'il s'agit de la civilisation, de l'*ordre naturel* actuel; en sorte que la *création* et Dieu gravitent à devenir UN. Jamais les *humanitaires*, ni les *phalanstériens* n'ont rien dit de plus précis. Nous le répétons, nous citons les textes, que les philosophes et les théologiens y regardent de près.

Pour nous, nous croyons que l'*ordre naturel* est venu de Dieu non par *émanation*, mais par son contraire, la *création*, qu'il restera *séparé* complètement, entièrement, nécessairement de Dieu, à jamais; et qu'à la fin des tems, il sera *anéanti*, ou *transformé* en une *création* plus belle, mais qui ne sera jamais un *rayon du foyer divin*. C'est là l'erreur même de l'abbé de Lamennais actuel, le dogme panthéiste de l'*unité de substance*.

Mais ce n'est pas la seule similitude que nous trouvons entre les doctrines de M. de Lamartine et de quelques auteurs catholiques, nous avons vu que l'orateur poète a dit que le *règne de Dieu était la République*; or, ce sont les catholiques qui ont dit aussi que le *Christianisme était la démocratie*. L'une expression vaut l'autre; toutes les deux, prises dans leurs termes et dans leur sens direct, renferment l'*apothéose de l'humanité*, la *divinité de la démocratie*. Nous savons bien que l'*Ere nouvelle*, qui avait laissé passer ce prétendu axiome, a donné des explications plausibles lorsque M. le comte de Montalembert lui a reproché cette doctrine; elle a dit: « qu'il lui » était permis de penser que le Christianisme pouvait plutôt s'*allier* » avec la démocratie qu'avec la monarchie. » L'explication est admissible, mais elle change complètement le sens de l'axiome. C'est une toute autre chose d'écrire: Le *Christianisme EST la démocratie*, ou le *Christianisme S'ALLIE à la démocratie*. Il ne faut pas dire j'explique la phrase, il faut dire je la *dénie*, je la *repousse*. Car ce sont ici deux doctrines, deux propositions dont la première est philosophiquement et théologiquement fautive, et la seconde plus ou moins soutenable. Voilà ce qu'il fallait faire. Car si vous laissez subsister votre axiome, comme il ne porte pas avec soi son explication, on sera autorisé à le prendre dans son sens naturel et direct. Or, ce n'est pas ici une crainte vaine.

C'est ce que font tous les humanitaires, les phalanstériens, les communistes; c'est ce que font les démocrates rouges, c'est ce que professent en ce moment les assassins de Rome, en criant *Vive Jésus-Christ démocrate!*

Nous ne poussons pas plus loin ces considérations; nous y reviendrons, parce que nous voulons à toute force que cette question soit examinée, étudiée et vidée. Comme le dit M. l'*Ère nouvelle*: « Nous » touchons ici à l'erreur capitale de notre siècle, à cette erreur qui » est la source principale de ses faiblesses et de ses misères. »

Cette erreur s'est glissée partout; on ne saurait ouvrir un livre, un journal, sans la rencontrer: en veut-on des preuves? Nous ouvrons *la Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} de ce mois de novembre, nous y lisons:

Crois-en donc à *l'instinct* qui t'y fait *sentir* Dieu:

La nature est vivante;

L'infini *coule* en elle, et *l'abreuve*, en tout lieu,

De joie et d'épouvante.

Oui, c'est *Dieu qui circule* en cet immense corps

Dans la moindre corolle;

Ces formes, ces couleurs, ces parfums, ces accords,

Tout n'EST que *sa parole*.

Cette *parole vit*; c'*EST* L'*ÂME*, c'est la *voix*

De toute créature;

c'*EST* *l'amour* que tu sens, la beauté que tu vois

Au fond de la nature.

Cherche donc le désert, quand tu vas *poursuivant*

L'esprit qui renouvelle,

Poète, et, chaque été, *PLONGE-toi plus avant*

Dans la source éternelle!

Cette pièce est signée *Victor de Laprade*. Il est probable que le poète et le directeur de *la Revue* ont cru faire et publier une pièce de *poésie religieuse*: c'est du *panthéisme pur* renouvelé de *Manou* ou de *Gautama*. Un des lecteurs de l'exemplaire de *la Revue* qui est sous nos yeux a ajouté au crayon, au bas de la pièce: *Quel galimatias!* Nous qui considérons ces doctrines dans leur source et sous un point de vue philosophique, nous disons: Voilà la conséquence de

cet enseignement que l'on donne depuis si longtems dans toutes nos écoles sous le nom

D'émanation ,
 D'intuition divine ,
 De communication directe et immédiate ,
 D'idées innées ,
 De développement divin, etc., etc.

Nous le répétons; c'est à nos docteurs et à nos maîtres à aviser. Une belle mission nous semble ouverte à notre France, celle de faire rentrer la philosophie dans les limites traditionnelles, celles posées par le pape qui souffre en ce moment le martyre, lequel, continuant Grégoire IX et la *vraie tradition catholique*, nous a avertis que *l'esprit de l'homme ne pouvait pas INVENTER la vérité*, c'est-à-dire ni les dogmes ni la morale, et que force lui était, par conséquent, de les *chercher* et de les *recevoir* d'un autre; c'est-à-dire de Dieu, par une révélation *extérieure* et *positive*. C'est le seul enseignement réel, vrai; c'est-à-dire fondé sur l'observation de l'homme, et sur l'histoire réelle du genre humain.

Aussi nous finirons par le même texte par lequel nous avons commencé: « Quand vous établirez une grande *ressemblance* (non pas » une *émanation*) entre le créateur et la créature, n'oubliez pas de » faire remarquer que la *dissemblance* est encore bien plus grande. »

Que nos philosophes et nos théologiens nous disent s'ils ont toujours gardé cette sage prescription.

A. BONNETTY.

5. Sages réflexions du *Semeur* sur le même discours de M. de Lamartine.

Comme nous avons achevé notre travail, nous avons reçu le *Semeur* du 29 novembre, qui parle du même discours de M. de Lamartine. Nous tenons à ce que nos lecteurs connaissent les réflexions du journal protestant, 1° parce qu'elles sont justes, 2° parce qu'elles prouvent ce que nous avons dit souvent, que cette question

« Notre sainte religion n'a pas été inventée par la raison humaine... Ceux qui pensent que la religion est une invention philosophique susceptible de perfectionnements humains sont des misérables en délire, qui veulent donner au monde un *Christianisme, Stoïcien, Platonicien et Dialecticien*, etc. » Voir tout le passage dans nos *Annales*, t. xiv, p. 332, et la belle bulle de Grégoire IX aux professeurs de Paris, t. xvi, p. 362,

est la plus importante du moment, et que non-seulement les philosophes, mais les théologiens, seront forcés de s'en occuper.

Voici l'article du *Semeur* :

L'effigie du siècle, c'est cette religiosité un peu vague, *divinisant tout ce qui est humain*, au risque d'*humaniser* tout ce qui est divin, et de confondre ainsi le *visible* et l'*invisible*, le tems et l'éternité, le fini et l'infini ; c'est ce *panthéisme*, plus ou moins explicite, qui est le *mauvais génie de l'époque*.

Que dit, en effet, M. de Lamartine ? La République, d'après lui, est le *règne de Dieu*, parce que c'est le règne de la raison humaine débarrassée de toute tutelle, et que la raison est *Dieu en nous*, ou pour employer sa propre expression, la *réverbération de Dieu en nous*. N'est-il pas évident qu'à ce point de vue, toute différence entre Dieu et l'homme a *disparu*, et que le règne de l'homme et le règne de Dieu deviennent *identiques* ? L'histoire de l'humanité est, au fond, l'histoire de la divinité elle-même. La religion est essentiellement dans les institutions politiques, tellement que, par exemple, la proclamation de la République est son plus grand triomphe. Nous ne croyons pas exagérer la pensée de M. de Lamartine ; qu'on relise son admirable discours à l'Assemblée nationale sur le préambule de la Constitution, et l'on y trouvera le commentaire éloquent des quelques paroles prononcées à Mâcon. Et ainsi, nous voilà dans ce grand courant de la philosophie du tems, qui, près de sa source, semble un fleuve majestueux et paisible, comme dans ces vastes systèmes du *panthéisme* allemand, mais qui bientôt précipite, accumule ses flots devenus orageux et devient le torrent qui emporte ses rives. *Ce panthéisme est l'inspiration de toutes les théories socialistes* ; seulement tout le monde ne va pas jusqu'au bout. M. de Lamartine est encore tout près de la source, au point où le fleuve peut encore refléter le ciel ; mais il n'en est pas moins vrai que le courant a entraîné sa noble pensée.

Et comment en serait-il autrement, dès qu'on proclame la *divinité de la raison* ? Oui, sans doute, Dieu EST dans l'homme, mais ce n'est pas avant tout dans l'*intelligence*. Quand la raison est considérée comme le *foyer de Dieu en nous*, ce foyer a des flammes qui dévorent notre être moral et individuel. Nous subissons Dieu, nous ne le recevons pas librement ; nous le subissons comme le *miroir subit la lumière*. Nous sommes entièrement passifs ; ou plutôt nous n'existons pas réellement, puisque nous n'existons pas comme être moraux. *Dieu se meut en nous* ; nous n'avons point d'action propre. Les lois de notre raison sont comme les lois imposées à la nature, et on comprend que dans cette voie on en arrive, comme dans le fouriérisme, à vouloir régler la *vie humaine* par les mêmes lois qui règlent la *vie de la nature*. L'individualité n'a plus de place dans le système ; et chose étrange ! en assimilant l'homme à Dieu, on a aussi bien compromis sa dignité que celle de

Dieu. Le *socialisme* est contenu en principe dans ce mot : « *La raison est la réverbération de Dieu.* »

Tout cela est très-juste, excepté une phrase que nous relèverons bientôt. Notons, en attendant, que le *Semeur* sent et montre très-bien que, si la raison est la RÉVERBÉRATION DE DIEU, il n'y a plus de *liberté*, plus de *raison*, ou plutôt, il y a *divinisation de l'homme*, ou, ce qui est pire encore, *humanisation de Dieu*. Nous laissons à nos lecteurs le soin de faire l'application de ces pensées aux *phrases panthéistes* des auteurs catholiques que nous avons cités. Mais voici la difficulté qui se présente au *Semeur* et sur laquelle son langage devient obscur, embarrassé, et même aussi trompeur que celui de M. de Lamartine.

Déjà, dans la phrase précédente, il avait dit : « *Oui, sans doute, Dieu EST dans l'homme, mais ce n'est pas, avant tout, dans l'intelligence.* »

Il ne peut être ici question de l'ubiquité de Dieu en vertu de laquelle Dieu est dans tous ses ouvrages et dans la création entière : il n'y a aucune discussion là-dessus ; mais il s'agit d'une opération, ou influence, directe et immédiate, telle que la conçoivent les panthéistes : c'est en ce sens que le *Semeur* avoue que « Dieu n'EST pas, avant tout, dans l'intelligence ». Puis, il complète et développe sa pensée dans la phrase suivante :

Nous ne saurions assez rappeler que Dieu EST dans la *conscience de l'homme*. Dieu, s'il est permis de s'exprimer ainsi, n'EST pas tant PÊTRE que le DEVOIR, le grand devoir de l'homme. C'est moralement et librement qu'il doit s'UNIR à son Créateur ; il ne le peut que par un acte d'*obéissance positive*. Ainsi il n'est pas DÉVORÉ par lui ; le moi conserve ses droits, en même tems que le monde invisible n'est pas assimilé à cette scène changeante et souvent si pitoyable de l'histoire ; mais, d'un autre côté, le *souffle de l'Esprit* est d'autant plus puissant pour INSPIRER les institutions humaines ; il ne s'ensevelit pas en elles, mais il les anime, et le RÉGNE de Dieu, sans se confondre avec la société civile, hâte ses réformes et assure toujours davantage la vraie liberté.

Que le *Semeur* y fasse attention ! En changeant la théorie de M. de Lamartine contre la sienne, que fait-il autre chose que de transporter la divinité de la *raison* à la *conscience* ?

Dieu EST dans l'intelligence de l'homme, dit M. de Lamartine.

Non, dit le *Semeur*, il EST dans la *conscience de l'homme*. Si

Dieu ÉTAIT dans l'intelligence, ce serait un foyer qui dévorerait tout.

Mais, lui dira M. de Lamartine, est-ce que le foyer a changé de nature, parce qu'il passe de la *raison* à la *conscience*? Cela pourra-t-il empêcher qu'il ne dévore le *moi humain* aussi bien que lorsqu'il était dans la *raison*? Non, son influence est la même.

Mais les catholiques traditionnels diront à l'un et à l'autre : Lorsque vous mettez Dieu dans l'homme, ou vous divinisez l'homme, ou vous humanisez Dieu. Il n'y a pas de milieu pour toute personne qui réfléchit sur les mots *Dieu* et *homme*. La question philosophique et chrétienne est ici mal posée ; il faut dire que l'homme n'a, par sa nature, que la faculté de connaître, d'apprendre la loi, la parole de Dieu. Cette parole *n'est pas dans l'homme*, ni en germe, ni en révélation directe, ni en souffle caché naturel, et soufflant toujours. Cette parole a toujours été posée à l'extérieur. Toujours l'homme a su qu'il existait une parole de Dieu, lui ordonnant de croire ou de faire certaines choses. Or, croire et faire les choses que Dieu ordonne, ç'a toujours été la définition propre de la religion, depuis le commencement du monde. Le souffle de Dieu spécial nous fait entrer dans l'ordre de la grâce ; certes, pas plus que le Semeur nous ne nous nions cette grâce, due en entier au sauveur Jésus, mais cette grâce nous aide à connaître et à pratiquer les commandemens extérieurs, et, dans la voie ordinaire, elle n'inspire jamais directement, ne fait jamais connaître directement la religion, c'est-à-dire le dogme et la morale ; car si cela était, comme le dit si bien le Semeur, le règne de Dieu et le règne de l'homme deviendraient identiques. — Après ces observations, nous approuvons les paroles par lesquelles le Semeur termine son article, et nous les adressons avec lui à tous nos lecteurs.

C'est de ce côté qu'est le salut ; le panthéisme triomphera dans les faits s'il triomphe plus longtems dans les pensées. On peut juger si le péril est grave quand on voit les natures les plus élevées, les plus généreuses, subir son influence. Mieux que personne, M. de Lamartine est fait pour comprendre tout ce qu'il y a de grandeur et de vraie liberté dans l'Évangile. Mais il est plus nécessaire que jamais d'en faire ressortir le côté moral, et de révéler la puissance et les gloires de l'obéissance. Qu'est-ce que l'histoire évangélique sinon le triomphe de l'obéissance et Dieu rendu à l'homme par l'acte même qui donne l'homme à Dieu? Tout n'est-il pas là ?

Oui, nous le redisons en finissant : « Le panthéisme triomphera

» dans les *faits* ; s'il triomphe plus longtems dans les *pensées* ; » — et nous ajoutons, nous adressant à cette école mixte de philosophie dont M. Maret s'est établi le chef : « Le panthéisme triomphera dans les *pensées*, s'il triomphe plus longtems dans les *expressions*. »

A. B.

Observations sur la réponse faite par le *Semeur* à notre dernier article.

On se souvient qu'après avoir cité avec éloge les observations que le *Semeur* avait faites sur l'interprétation humanitaire que les fouriéristes donnent à l'*Oraison dominicale*, nous lui demandions si les protestans n'avaient pas fait exactement comme eux, et s'ils leur refusaient le droit de trouver quelque *explication nouvelle de l'Écriture*. Voici ce que nous répond le *Semeur* :

Où M. Bonnetty a-t-il vu que nous refusons aux fouriéristes le *droit d'interpréter l'Écriture* ? Ce que nous leur demandons seulement, c'est de le faire de *bonne foi*, c'est-à-dire en *en cherchant sincèrement le sens*. Au lieu de cela, il est *évident pour nous*, qu'ils l'altèrent à *desssein*, et que ce qu'ils se proposent *sciemment* dans leurs commentaires, c'est, non de mettre en lumière l'esprit de l'Évangile, mais de se servir de sa lettre pour exposer leurs propres théories, qu'ils *savent très-bien y être contraires* ; car, avons-nous dit, il *suffit* de lire une seule fois le Nouveau-Testament, pour voir que la vie éternelle est présentée partout comme le but, et la vie d'ici-bas comme un simple moyen ; or ils ont changé tout cela.

Que signifie cette réponse ? Elle dit purement et simplement : « Vous avez bien le droit d'interpréter l'Écriture, mais à condition que vous l'interpréterez comme nous. Car toute interprétation différente de la nôtre est faite de *mauvaise foi*, s'écarte du *vrai sens*, etc. » — Ce qui en dernier lieu veut dire : *j'ai raison et vous avez tort*. Comment un journal grave et sérieux, comme le *Semeur*, peut-il introduire dans la polémique actuelle une telle façon de répondre ? Quoi donc, au milieu de la confusion des principes que l'on donne à notre jeunesse, au sein de cette anarchie morale où vivent les maîtres et les disciples, est-ce qu'il n'admet pas que l'on puisse *se tromper de bonne foi* ? Il nous dit qu'il *est évident pour lui* que les fouriéristes *altèrent à dessein l'Écriture* ; mais ne peut-il pas y avoir aussi quelque fouriériste sincère qui, ébloui par l'espoir de ramener l'Eden sur la terre, croie sincèrement et de bonne foi, que les chrétiens ont perdu le vrai sens des Écritures, et qu'en vertu du *germe divin* que certains catholiques même admettent en eux, par la *vertu*

du Dieu, qui, selon le *Semeur*, EST dans sa conscience, il est destiné à faire revivre le sens vrai des Ecritures? — N'est-ce pas là précisément la position que Luther a prise vis-à-vis de l'Eglise? N'est-ce pas celle que conserve encore le *Semeur*? Que répondrait-il si nous-même lui disions : « Il est évident pour nous, que vous al- » térez à dessein, sciemment les Ecritures, et que vous n'en cherchez » pas sincèrement le sens? » Ne dirait-il pas que c'est une injure que nous lui adressons, et non un raisonnement que nous faisons pour l'éclairer? — Et certes, selon nous, il aurait raison.

Nous avons dit en second lieu que, dans le raisonnement du *Semeur*, il y avait pour principe, que lui seul recevait une révélation directe de Dieu, et que c'était sa pensée qu'il mettait à la place de la parole de Dieu. Le *Semeur* répond : « Qu'il n'est pas nécessaire de l'inspiration directe ni de la tradition extérieure, que l'Oraison dominicale est claire de sa propre clarté, et que pour l'entendre il suffit de fléchir les genoux devant Dieu. » — Dans cette réponse on suppose toujours ce qui est à prouver : à savoir, qu'on ne peut pas trouver un sens nouveau aux Ecritures, ce qui est la négation du principe protestant même; et de plus, qui lui a dit que les fouriéristes n'ont jamais fléchi le genou devant Dieu? et s'ils l'ont fait, et avec sincérité, que devient la réponse du *Semeur*?

Mais là où le *Semeur* se jette en plein dans toutes les erreurs de cette philosophie humanitaire et panthéiste, contre laquelle il combat cependant avec tant de courage, c'est quand il répond à l'observation que nous lui avons faite, qu'en définissant le mal : « Ce qui » est opposé à la conscience et à la volonté de Dieu, » il mettait la conscience avant la volonté de Dieu, c'est-à-dire la pensée humaine avant la parole de Dieu. Voici sa réponse : « En cela nous n'avons » fait que reconnaître un fait que personne ne nie savoir : que ceux » qui ne connaissent pas, ou qui ne reconnaissent pas la loi de Dieu » révélée dans sa parole, n'échappent pas pour cela entièrement à » sa voix. La conscience rend son témoignage. »

On le voit, le *Semeur* est dans cette erreur répandue dans les écoles philosophiques que Dieu parle à l'homme de deux manières, par sa parole extérieure que nous appelons révélation, et par sa parole intérieure, qu'il appelle conscience. A la bonne heure... Mais n'est-ce pas retomber dans la révélation directe et immédiate? N'est-ce pas

là la *réverbération* de Dieu *en nous* ? Chaque homme n'a-t-il pas sa *conscience* ? et cette conscience n'est-elle pas la *voix de Dieu* en chacun de nous ? et si chacun de nous a la *voix de Dieu en lui*, qu'est-il besoin d'écouter la *voix de Dieu hors de nous* ? — Mais le *Semeur* ne sait-il pas qu'il y a des personnes qui sont coupables tout en suivant cette *voix intérieure* ? Le Christ ne dit-il pas qu'il y a des gens qui, en persécutant les disciples de Dieu, *croiront exécuter les ordres de Dieu* ? Comment donc savoir quand cette pensée intérieure, dite *conscience*, est vraiment la *voix de Dieu* ? N'est-ce pas quand elle est *conforme* aux règles données par la *parole extérieure, positive et traditionnelle de Dieu* ? Que le *Semeur* réponde à cette question, elle est encore la plus importante, la seule à examiner entre les panthéistes et les chrétiens.

D'ailleurs si le *Semeur* juge à propos de nous répondre, nous le prions instamment de ne pas dire que c'est là une *querelle* que nous lui faisons, comme il l'a dit. Non, si nous avons fait quelques observations sur l'article que nous lui avons emprunté, c'est que nous mettons le *Semeur* dans une place honorable parmi les revues philosophiques. Il y a sans doute bien des points qui nous séparent, mais nous estimons en lui les efforts qu'il ne manque jamais de faire pour s'opposer au *panthéisme*, au *symbolisme* qui menacent d'annihiler le Christ et sa religion historique. Suivant nous, le Christ et sa religion historique sont notre seule ressource, notre unique planche de salut ; mais nous voudrions que, de même que le *Semeur* ne reconnaît que le *Christ et sa parole historique*, il ne reconnût aussi que *Dieu et sa parole historique*, et qu'il n'allât pas nous dire que Dieu *s'incarne dans la conscience*, pour y faire entendre sa voix intérieure ; car suivant nous, c'est comme s'il disait que le *Verbe s'est incarné dans la raison humaine*. Le *Semeur* repousse ce blasphème, nous nous repoussons aussi le premier. Notre polémique est donc celle d'une personne qui, voyant un trésor commun en péril, avertit fraternellement du danger, et appelle à son aide tous les dévouemens, toutes les intelligences et toutes les bonnes volontés.

A. B.

* Sed venit hora ut omnis qui interficit vos, *arbitreius* obsequium se præstare Deo. Joann., xvi, 2

 Polémique Catholique.

S'IL EST VRAI

QUE L'HISTOIRE DE TOUS LES PEUPLES

AIT COMMENCÉ AVEC

LA COMMUNAUTÉ DES BIENS ET DES FEMMES

COMME LE DIT LE CORRESPONDANT.

Importance de la question. — Texte du *Correspondant*. — La propriété a été constituée dès le commencement de la société par Dieu lui-même. — Les femmes chez les Germains n'étaient pas communes. — De la propriété des terres chez ce peuple. — Textes des auteurs sur la communauté des femmes. — Ces textes sont erronés ou exagérés. — Les auteurs catholiques ont tort de les prendre à la lettre.

Nous ne cesserons de le répéter, les plus grandes erreurs morales et religieuses actuelles, ont leur principale source dans une erreur historique. La philosophie tout entière du 18^e siècle reposait sur cette assertion erronée, que l'*état sauvage* était l'*état naturel*. Cette erreur est encore répandue dans la plupart de nos livres philosophiques et même religieux. Les auteurs les plus orthodoxes ont encore des pensées bien peu justes sur l'état primitif de la société, sur l'état dans lequel Dieu a placé l'homme, sur les communications qu'il a encore avec lui. Les *Annales* croient rendre un vrai service à la cause qu'elles défendent en éclaircissant, autant qu'elles le peuvent, ces questions d'origine première.

C'est pour cela qu'elles croient de leur devoir d'appeler l'attention de leurs lecteurs, sur une théorie exposée dans un des derniers cahiers du *Correspondant*. C'est au reste à l'auteur même de l'article, M. de Courson, et au savant directeur du recueil, M. Lenormant, qu'elles adressent ces observations en les prenant eux-mêmes pour juges.

M. de Courson a publié, dans ce recueil, *plusieurs lettres sur le socialisme moderne* ; c'est dans la 5^e de ces lettres qu'il se propose

de faire l'*Histoire de la communauté telle qu'elle a existé*, chez les nations barbares de l'antiquité. Et c'est ainsi qu'il commence son travail :

L'*histoire nous révèle* que, dans l'*enfance des sociétés*, avant que les peuplades nomades ne fussent descendues de leurs charriots de voyage, la terre était commune entre les hommes; les femmes elles-mêmes, prises et délaissées comme la terre, étaient soumises à ce dégradant régime de la communauté.

Ainsi chez les *Scythes*, au témoignage de Nicolas de Damas, les femmes et les biens étaient en commun¹; le même usage était en vigueur chez les *Eretons*. Quant aux *Germaines*, un texte de César nous apprend que la propriété fixe et limitée, à la manière romaine, leur était tout-à-fait inconnue; c'étaient les magistrats et les princes de la nation, dit le grand historien, qui, sur l'autre rive du Rhin, assignaient chaque année aux familles et aux tribus la portion de terrain qu'elles devaient occuper dans telle ou telle localité. L'année suivante, ils les obligeaient à s'établir ailleurs².

Les mêmes faits se retrouvent au même degré de culture morale dans l'*histoire de tous les autres peuples*³, et c'est ce qui explique les étranges systèmes de la République de Platon, souvenirs vivaces d'une époque toute barbare au sein d'une civilisation très-avancée.

Telle est la théorie exposée par M. de Courson et le *Correspondant*. Or, nous croyons que si cela était vrai, si les mêmes faits se retrouvaient chez tous les autres peuples, le COMMUNISME aurait raison. Heureusement qu'il n'en est rien. Il y a ici ou exagération donnée à quelques faits, ou erreur complète sur les autres; non, l'histoire ne nous révèle rien de semblable. Elle nous dit, au contraire, que dès le commencement les femmes n'ont pas été communes. Caïn avait SA femme qui n'était pas celle d'Abel, SES enfans qui n'étaient pas ceux d'Abel. Abel avait SES troupeaux, Caïn SES fruits qu'ils offraient au Seigneur; l'offrande de l'un n'était pas celle de l'autre. Ces idées, ces pensées de vraie propriété, ces paroles MA femme, MES enfans, MES troupeaux, MES fruits, ont été prononcées dès le commencement; elles représentaient l'ordre prescrit, enseigné, ordonné de Dieu, et les chefs des peuples enseignèrent et transmirent ces mêmes enseignemens et ces traditions à leurs enfans, et aux peu-

¹ *Prodrom. de la Biblioth. grecque de Coray*, p. 271, 272.

² César, *de Bello Gallico*, vi, 22.

³ Hérod., *Melp.*, 180. — Diod. de Sic., t. 1, p. 155. — Pomp. Mela, 1, 8.

ples et sociétés qui s'ensuivirent. La même chose advint sous Noé. Celui-ci avait *ses enfans*, qui connaissaient bien *leur père* ; ils avaient eux *leurs femmes* qui n'étaient pas *communes* ; ils avaient aussi *leurs troupeaux, leurs habits, leurs tentes*, tout cela leur *appartenait*, et constituait une véritable *propriété*. Nous le répétons, cet ordre de la société avait été réglé de Dieu ; ce n'est ni le travail, ni la première occupation qui faisaient le *fond* même, la *sanction* de la propriété, mais l'*ordre établi de Dieu* ; pour rendre la société possible et durable, dès le premier jour où il y eut des familles, le précepte, *tu ne voleras pas*, fut promulgué et connu. Voilà le vrai fondement de la propriété, et non tous ceux que l'on cherche péniblement à établir et qui croulent aussi de toutes parts sous les coups du *communisme*. Il en arrivera ainsi de tout état, de tout ordre de société que l'on voudra établir sans tradition et sans Dieu.

Ainsi donc, il est faux que, dans l'enfance des sociétés, les *terres* et les *femmes* fussent *communes*.

Mais n'a-t-il pas pu arriver que quelques tribus, quelque portion de la grande famille humaine, détachées de la souche commune, ayant perdu la tradition, aient regardé les terres et les femmes comme communes ? Ceci est une autre question qui n'infirme en rien la première ; ce serait une anomalie, un oubli, un égarement, un abrutissement, et non un *établissement primitif* : mais encore examinons si cette dégradation est réelle.

Comme on vient de le voir, *le Correspondant* nous parle des *Scythies*, des *Bretons*, des *Germaines*, et puis renvoie en note à *Hérodote*, à *Diodore de Sicile*, à *Pomponius Mela*, pour prouver que « les » *mêmes faits*, c'est-à-dire la communauté des biens et des femmes, » se retrouvent au même degré de culture morale, *dans l'histoire de » tous les autres peuples*.

Or, nous allons voir, en citant les paroles mêmes qu'invoque *le Correspondant*, qu'on ne peut en conclure rien de semblable.

Et d'abord, il est assez étrange que l'on vienne citer les *Germaines* dans un travail visant à prouver la *communauté des femmes*, tandis que l'histoire est là pour montrer que, chez aucune autre nation, ne s'était mieux conservé ce précepte primitif et traditionnel de la *monogamie*, ou de l'union unique d'un seul homme à une seule femme.

Bien plus, la tradition de cette union unique et absolue allait plus loin qu'elle n'avait été posée par Dieu même et puis après par le Christ, puisqu'elle défendait même les secondes noces. Ces notions sont dans le souvenir de tous ceux qui ont lu Tacite. Nous allons cependant les rappeler :

« Les mariages des Germains sont entourés de gravité, et il n'est rien que l'on ait plus à louer dans leurs mœurs ; car, presque seuls de tous les barbares, ils se contentent chacun d'une épouse, à l'exception de quelques chefs qui, non par passion, mais par honneur, sont recherchés par plusieurs familles... Les femmes y vivent défendues par leur pudeur, sans être jamais corrompues par les traits des spectacles où par les tentations des festins ; les hommes et les femmes ignorent les secrets de la corruption au moyen des lettres ; aussi il n'y a que très-peu d'adultères dans une nation si nombreuse : la punition en est immédiate et livrée au mari... Aucun pardon n'est à espérer pour une virginité perdue ; ni beauté, ni jeunesse, ni richesses, ne lui feraient trouver un mari ; car personne chez eux ne plaisante du vice, et corrompre ou être corrompu ne se met pas sur le compte du siècle. — Il y a encore des villes qui font mieux, car chez elles les vierges seules se marient ; et on ne pense jamais qu'une fois à l'espérance et au désir d'une épouse. Les jeunes filles y reçoivent un mari, comme elles ont reçu un corps et une vie ; aucune pensée au-delà, aucune passion plus longue ; elles doivent aimer, non un mari, mais un mariage »

Voilà pourtant le peuple que l'on cite dans un article destiné à prouver que, chez toutes les nations barbares de l'antiquité, *les terres et les femmes étaient communes* ! Quant aux terres, il est vrai que César s'exprime ainsi :

« Les Germains ne s'occupent pas d'agriculture ; leur nourriture la plus commune consiste en lait, fromage, et chair d'animaux ; personne n'a de champs déterminés ni de limites propres ; mais les magistrats et les princes assignent tous les ans à chaque tribu et à chaque famille d'individus, qui se sont assemblés en commun, au-

¹ Tacite, *De moribus Germanorum*, n. 18 et 19.

» tant de champs qu'il leur faut, et dans le lieu qu'il leur plaît; et
 » puis, l'an d'après, les obligent à passer ailleurs ¹. »

Les commentateurs et les légistes ont longuement disserté sur ces textes; nous n'avons pas à les y suivre, mais pour la thèse actuelle nous dirons :

1^o Que supposé même que cette communauté de terres fût complète et entière, on ne devrait pas en conclure que les mêmes faits se retrouvent dans l'histoire de tous les autres peuples. Qu'est-ce que cette peuplade de Germains en comparaison des Gaulois, des Bretons, des Arabes, des Egyptiens, des Assyriens, des Indiens, des Chinois chez lesquels le principe de la propriété était bien nettement reconnu? Pourquoi prendre une peuplade pour l'univers entier?

2^o Mais est-il bien vrai que le principe de propriété fut inconnu aux Germains? N'avaient-ils pas leurs femmes et leurs enfans propres? n'avaient-ils pas leurs chars et leurs troupeaux propres, c'est-à-dire les objets de nécessité première, leurs maisons et leurs voitures? ces terres mêmes n'étaient-elles pas leur propriété pendant l'année qu'ils les possédaient? cette propriété n'était-elle pas concédée avec ordre et par autorité, par les magistrats, comme chez nous? César ne dit-il pas expressément que les vols et les *déprédations étaient défendus parmi eux*? Cela ne prouve-t-il pas que le principe de la propriété y était connu?

3^o Il est vrai que la propriété *immobilière* n'y était pas en usage : mais, outre les raisons qu'en donne César, et dont la principale était la crainte que le peuple n'abandonnât le métier des armes pour l'agriculture, n'était-ce pas une condition forcée de leur vie première, d'une vie errante et riche en troupeaux? Tous les peuples qui ont d'immenses troupeaux, et qui sont dans des lieux espacés et sans propriétaires, peuvent-ils faire autrement? Même de nos jours, les Tartares ont-ils un autre genre de vie, nos Arabes d'Algérie ne font-ils pas comme les Germains, changeant de pâturages selon leurs besoins ou leur plaisir? Cela empêche-t-il que le principe de la propriété ne soit connu d'eux? Dans notre France même, n'avons-nous pas nos terrains communaux et de libre pâture? Que dirait-on de

¹ César, *de bello Gallico*, l. 51, c. 5.

celui qui viendrait en induire, que le principe de la propriété n'y était pas connu, ou qui voudrait étendre cet usage restreint à tous les autres peuples ?

2. Si les peuples barbares ont tous admis la communauté des femmes.

Arrivons maintenant à l'autre partie de la thèse du *Correspondant*, à savoir que dans l'enfance des sociétés, les femmes étaient soumises au dégradant régime de la communauté. Comme nous l'avons dit, M. de Courson apporte pour preuve les témoignages de Nicolas de Damas, d'Hérodote, de Diodore de Sicile et de Pomponius Méla. Citons les paroles de ces écrivains. Voici ce que dit Nicolas de Damas :

« Les *Galactophages* (mangeurs de lait), nation scythe, sont sans maison, comme la plupart des Scythes; pour nourriture ils n'ont que le lait de leurs cavales, qu'ils boivent, et mangent après en avoir fait du fromage, et ils sont à cause de cela d'excellens combattans. — Ils sont très-amateurs de la justice, ayant en commun les biens et les femmes, de telle manière qu'ils donnent aux vieillards, le nom de pères, aux jeunes gens, celui de fils, et à tous celui de frères; c'est de cette nation qu'était Anacharsis, l'un des sept Sages, lequel vint dans la Grèce pour y apprendre les lois des Grecs. Homère en parle dans ce vers² : « Jupiter arrête ses yeux sur la terre des *Thraces*, dompteurs de chevaux, sur les *Mysiens* combattant de près, et sur les célèbres *Hippemolges* (trayant les cavales), vivant de lait, sans arc³, et les plus justes des hommes ».

¹ Eccard, Montesquieu, et de nos jours le docte M. Guérard ont cru découvrir dans ces mots de Tacite *suam quisque domum spacio circumdat*, l'origine de la terre immobilière ou salique. En sorte que la *propriété territoriale* elle-même aurait été connue des Germains; mais nous n'avons pas besoin de traiter cette question pour ce que nous voulons prouver. — Voir Eccard, *Leges salicæ*, LXII. — Montes., *Esp. des lois*, XVIII, 22. — Guérard, *Polypl. d'Irminon*, prolégom., p. 483.

² *Iliad.*, XIII, 61.

³ Il les appelle *ἀελλοι*, ou à cause qu'ils cultivent peu la terre, ou parce qu'ils ne bâtissent pas de maisons, ou parce qu'ils ne se servent pas d'arcs parce que l'arc se dit aussi *βουξ*. — Note de Nicolas.

» On dit qu'il n'y a chez eux ni envies, ni haines, à cause de leur justice et de leur vie commune. — Les femmes ne sont pas » moins valeureuses que les hommes; elles combattent avec eux » quand il le faut, et à cause de cela on dit qu'ils sont descendus des » Amazones, lorsqu'elles vinrent jusques à *Athènes* et en *Cilicie*, » parce qu'elles habitèrent près du palus *Méotides* ¹. »

Écoutons maintenant Hérodote :

« Les *Machlyes* et les *Auscéens* habitent autour du marais de » *Tritonis*, de telle manière qu'ils sont divisés par le *Triton* qui » coule au milieu d'eux..... Ils n'habitent point avec les femmes, » mais ils les voient à la manière des bêtes. Dès qu'une femme a » mis au monde un enfant robuste, on le suppose fils de celui des » hommes auquel il ressemble le plus; et les hommes s'assemblent » tous les trois mois pour cela. Ce sont les *Libyens* nomades du bord » de la mer ². »

Voilà ce que dit Hérodote; le troisième écrivain est Pomponius Méla, qui s'exprime en ces termes :

« Les *Garamantes* ont des troupeaux....; mais ils n'ont point » d'épouse déterminée; les enfans qui naissent de ces rapproche- » mens incertains et confus, sont reconnus par leurs pères à la res- » semblance ³. »

Enfin Diodore de Sicile parle fort au long de cet *empire des Amazones*, où les hommes remplissaient les devoirs du ménage, et où les femmes occupaient tous les emplois civils et militaires.

Voilà sur quels fondemens le *Correspondant* veut persuader à ses lecteurs catholiques que les *terres et les femmes étaient communes au commencement des sociétés*, ou, comme il le dit lui-même en termes un peu crus, qu'il a existé une *promiscuité des femmes entre tous les mâles qui habitaient sous le même toit*.

Or, comme nous l'avons dit pour la communauté des terres, supposé même que les peuplades dont il est ici parlé eussent eu ces funestes coutumes, rien n'autorise à assurer : 1° Que ces coutumes

¹ Nicolas de Damas, *Prodr. Bibli.*, p. 271, 272.

² Hérodote, l. IV, n. 150.

³ *De situ orbis*, I, c. 8.

existassent dès le commencement, chez ces peuples ; 2^o Que les autres peuples beaucoup plus nombreux eussent de semblables mœurs. — Mais il s'en fait de beaucoup que l'existence de ces mœurs et de ces peuplades soit certaine ; tout , au contraire , porte à croire que l'existence même de ces peuples est fabuleuse.

Tout ce que nous en disent Hérodote, Nicolas de Damas, Pomponius Méla , Diodore, est entouré de circonstances évidemment fabuleuses, et appartient à des tems fabuleux. Voici par exemple comment Pline complète les détails que donne Hérodote sur les *Machlyes* : « *Calliphane* nous assure qu'au-dessus des *Nasancones* et leurs voisins sont les *Machlyes*, lesquels sont *androgynes*, c'est-à-dire » qu'ils ont les deux sexes et qu'ils remplissent entre eux, chacun à » leur tour, les fonctions d'hommes et de femmes. *Aristote* ajoute » qu'ils ont la mamelle droite comme celle des hommes et la gauche » comme celle des femmes ¹. » — Quant aux *Garamantes* de *Pomponius Méla*, on aurait dû noter que quelques lignes plus haut, le même auteur nous cite les *Troglodytes*, qui, dit-il, ne parlent pas, mais qui sifflent comme les oiseaux, et quelques lignes plus bas, il nous assure que les *Blemmys* sont un peuple qui n'a point de tête, mais qui porte le visage au milieu de la poitrine ².

Quant à ce que raconte *Diodore de Sicile*, nous prions *M. de Courson* et le *Correspondant* de lire avec attention ce que dit un des critiques les plus judicieux, le célèbre *Heyne*, sur cette histoire des *Amazones*.

« Les choses que *Diodore* a racontées jusqu'ici sont d'une grande » autorité, mais celles qui vont suivre sont très peu certaines ; car il » nous y raconte sur les *Amazones de Libye* tous les mensonges des » écrivains grecs qui nous ont donné les *fables anciennes* sous la » forme d'histoires : aussi découvre-t-on leur fausseté au premier

¹ Supra *Nasamonas confinesque illis Machlyas, Androgynos esse, utriusque naturæ, inter se vicibus coeuntes, Calliphanes tradit. Aristoteles adjicit dextram mammam iis virilem, laevam muliebrem esse. Hist. nat., l. vii, 2, 7.*

² *Troglodytæ, nullarum opum domini, strident magis quam loquuntur.... Blemmys capita absunt, vultus in pectore est. De situ orbis. 1, c. 8.*

» coup-d'œil. Comme l'Asie, aux environs du Pont-Euxin, était le
 » siège ordinaire des *fables* concernant les Amazones, il se trouva
 » un homme qui, ou avait entendu parler de femmes velues habitant
 » la partie occidentale de l'Afrique, ou avait trouvé tout cela dans
 » quelque vieux poète, ou, comme c'était dans ces mêmes lieux
 » que les poètes avaient placé, outre la religion de *Neptune* et la
 » naissance de *Pallas* au marais *Tritonis* les *Gorgones*, les ex-
 » péditions de *Persée* et d'*Hercule*; il se servit de toutes ces choses
 » pour y placer les événements concernant les Amazones, et en faire
 » un tout avec ces mêmes *fables*.

» Aussi Diodore n'a-t-il pas voulu prendre la responsabilité de
 » toutes ces *fables*; il prévient en conséquence qu'il les a tirées de
 » *Denys de Milet*, dit le *Cyclique*, parce qu'il avait composé un
 » cycle partie *mythique* et partie historique, dans lequel il avait fait
 » entrer les *origines des histoires*, c'est-à-dire les *fables*, de telle
 » manière qu'il les avait fait précéder la véritable histoire; pensée et
 » travail vraiment *blâmables*, en ce qu'il s'efforce de donner aux
 » *fables* la forme de l'histoire, de les revêtir de l'apparence des
 » choses qui s'étaient réellement passées, et qu'il traite les *mythes*
 » à la façon d'un écrivain pratique, de telle manière qu'il plie à la
 » *vraisemblance* et aux lois de la *probabilité* historique, les choses
 » qui avaient été racontées par les poètes et les écrivains antiques.
 » Or, rien ne pouvait être plus *inepte* qu'un pareil dessein, rien de
 » plus *pernicieux* pour les *véritables histoires* ¹. »

Voilà pourtant les peuples que le *Correspondant* veut nous offrir
 comme le type, non seulement des peuples barbares, mais encore de
 tous les autres peuples? Non, il n'y a rien de vrai, rien de certain
 dans cette origine honteuse qu'on veut donner à la race humaine. La
 pauvre famille humaine a été bien dégradée, mais elle n'est jamais
 descendue à ce triste *état de nature*. Et pourtant cet état a été adopté
 par les Grecs et les Romains, ignorants et crédules, comme l'*état*
primitif des sociétés; il a été adopté par cette foule d'écrivains chré-

¹ Heyne, de *fontibus historie Diodori*, dans le vol. I, p. LXVII de l'édition
 des Deux-Ponts, 1793.

tiens, qui sont allés ressusciter les doctrines de la philosophie païenne, et l'ont introduite dans les écoles chrétiennes; il est adopté en ce moment par tous ceux qui mettent l'origine de la civilisation hors de la *parole révélée, extérieure et traditionnelle*. Il est tems que les vrais catholiques et les vrais philosophes sortent de cette voie de mensonge et d'ignorance, et qu'ils établissent de nouveau le fondement de la philosophie, de la civilisation, de la société, de la religion sur la base réelle et vraie de l'histoire et de la tradition.

Nous ne suivrons pas plus au long la théorie de M. de Courson sur la propriété et sur le mariage, bien que nous puissions trouver encore des propositions hasardées, comme celle-ci : « La *propriété* a amené » après elle, comme conséquence, la *stabilité* de la famille d'abord, » et, par suite, celle de l'État ¹. » Non, la *stabilité* de la famille, n'est pas la suite de la *propriété*; cette stabilité, c'est-à-dire la famille proprement dite, a été établie le jour même où une femme a mis au monde un enfant. Ce jour là l'histoire réelle nous dit que la femme s'écria : « Je possède, j'ai acquis un homme, par la grâce de Dieu ². » Voilà comment la famille a été fondée, a acquis de la stabilité, et ce fondement, cette stabilité ne se sont jamais perdus, n'ont jamais cessé parmi les hommes. Pourquoi fermer les yeux sur la grande histoire de l'humanité et aller chercher son origine dans quelque antre obscur de bête immonde ? Non, cela ne doit plus être toléré chez les chrétiens.

M. de Courson est un écrivain très-catholique et le *Correspondant* est un recueil dévoué à la même cause que nous ; nous espérons que l'un et l'autre, non seulement nous pardonneront nos observations, mais encore nous sauront gré d'avoir appelé leur attention sur une question qui touche à la base même de cette société, si violemment agitée dans ce moment qu'elle chancelle sur ses bases au risque de tout ensevelir sous ses ruines.

A. B.

4. Protestation contre une accusation dirigée contre M. Eugène Boré.

P. S. Le *Correspondant* nous permettra encore de protester con-

¹ *Correspondant*, *ibid.*, p. 99.

² Adam verò cognovit uxorem suam Hevam, quæ concepit et peperit Caïn dicens : *possedi hominem per Deum*. *Genes.*, IV, 1.

tre la forme d'un article dirigé contre notre ami et collaborateur, M. Eugène Boré, absent de Paris et habitant Constantinople. M. Boré est un des catholiques les plus fervens et les plus dévoués de notre tems ; guidé par sa foi, il a quitté tous les délices de la capitale pour aller, comme missionnaire laïque, répandre notre foi en Arménie et en Perse. Pendant trois ans avec une persévérance et un courage héroïques, il s'est astreint au rang de simple maître d'école, et a fondé des écoles chrétiennes dans plusieurs villes de la Perse et de l'Arménie, relevant partout le courage abattu des Catholiques et les confirmant dans leur foi. Il a été la cause de ce mouvement qui se fait en ce moment vers le centre de l'unité. Ses services ont été reconnus par les *Annales de la propagation de la foi*, qui ont publié ses lettres, comme celles d'un vrai missionnaire, et encore mieux par le chef des catholiques qui lui faisait écrire le 23 avril 1842, par le cardinal Fransoni, préfet de la *Propagande*, ces remarquables éloges :

« Il est difficile de s'imaginer combien la *Sacrée congrégation* admire le zèle avec lequel vous travaillez sans relâche dans la mission de Mossoul (Perse) à la propagation de la foi catholique, ni quel intérêt elle porte, à cause de cela, à votre personne. Si dans ces dernières années, le nom catholique a pris en Perse quelque extension, et si brille l'espérance que des fruits plus abondans pondront aux travaux des missionnaires, elle sait fort bien que c'est en grande partie à vos soins et à votre sollicitude qu'on en est redevable '.... »

C'est à la suite de cette lettre, et sur la proposition du cardinal Fransoni, que le *Saint-Père* le nomma chevalier de l'*ordre de Saint-Silvestre*. Le gouvernement lui accorda le titre de chevalier de la *Légion-d'Honneur*, et l'académie des Inscriptions et belles Lettres le nomma son *correspondant*. Il fut un moment question de nommer M. Boré consul de France à Jérusalem. C'est à cause de toutes ces circonstances que M. Boré vint passer quelques tems à Paris, où tous ses amis, et ils sont nombreux, l'ont vu parlant le langage et menant

' Voir la lettre entière et celle de Grégoire XVI, dans notre t. vi, p. 402 (3^e série).

la vie d'un *saint*. Ce mot, renfermé dans ses justes limites, rend seul l'impression produite sur ceux qui l'ont connu dans sa vie intime. M. Guizot n'ayant osé le nommer au consulat de Jérusalem, à cause de son zèle trop grand, l'héroïque chrétien est retourné à Constantinople, où il s'est dévoué aux fonctions d'enseigner aux enfans chrétiens et schismatiques de l'Orient les élémens des langues et le catéchisme dans le collège des lazaristes.

C'est là que le gouvernement français alla le chercher pour lui donner le mandat de parcourir le Liban et de lui faire un rapport sur l'état des populations catholiques. Ce rapport fut fait et a été publié.

Mais M. de *Baudicour* a cru que M. Boré s'était trompé, et le *Correspondant* a publié cette critique dans son n° du 22 octobre dernier. Si M. de Baudicour s'était borné à réfuter le travail de M. Boré, nous n'aurions rien à dire, notre ami a pu se tromper ; nous lui laisserions le soin de réfuter son critique.

Mais M. de Baudicour ne s'est pas borné à contredire M. Boré ; il accuse ses *intentions* : il dit en propres termes que M. Boré avait reçu des *instructions* de M. Guizot, et que son rapport était *un jeu joué d'avance* : c'est contre ces insinuations et ces accusations que nous protestons énergiquement.

Le directeur du *Correspondant* a si bien senti l'inconvenance de ces insinuations, qu'il a fait suivre ce travail de la note suivante :

Note du rédacteur. — Un homme respecté de tous les catholiques, M. Eugène Boré, est vivement attaqué dans l'article que nous venons de reproduire, on va jusqu'à *incriminer ses intentions* : il va sans dire que nous laissons la *responsabilité* de ces accusations à l'homme, non moins honorable, qui a cru devoir les exprimer. Nous devons ajouter, pour notre compte, que nous ne nous sommes décidé à publier l'article de M. de Baudicour, qu'après avoir lu avec attention les *dernières lettres de M. Boré* sur la question du Liban : c'est pour que la lumière se fasse enfin sur ce problème contemporain que nous avons donné asile à l'opinion contraire.

M. Lenormand nous permettra de lui dire que cette restriction ne suffit pas ; il n'est pas permis de refuser ainsi la responsabilité d'une accusation à laquelle on donne soi-même la *publicité*. Il pouvait laisser subsister les faits et la discussion, mais il était de son devoir de

protéger les intentions et de mettre à l'abri de toute attaque la *conscience* d'un homme aussi honorable que M. Eugène Boré, de celui à qui la lettre apostolique donne, à *bon droit*, dit-elle, le titre de *coryphée* et de *porte-drapeau des fidèles laïques* ¹.

On pardonnera, nous l'espérons, cette protestation à une vieille et fidèle amitié de vingt ans.

A. BONNETTY.

¹ Vel etiam in fidelium laïcorum gradu consistant quorum profectò coryphæus atque antesignanus meritò haberis. *Ibid.*

 Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. ROME. — *Assassinat de M. Rossi, ministre du pape. — Violence faite au souverain pontife par le peuple romain. — Rome est abandonnée par le pape. — Protestation qu'il fait.*

Les doctrines prêchées depuis longtems sur la divinisation de la raison humaine, sur les communications directes de Dieu avec l'humanité, établissant la priorité de la religion naturelle sur la religion traditionnelle, portent leurs fruits et sont appliquées en ce moment en Italie. Ces germes étaient semés depuis longtems dans les Ecoles. Un prêtre, l'abbé Gioberti, vient de leur donner un corps, d'en indiquer l'application, et aussitôt le peuple romain, ce peuple, qui depuis 3 ans faisait des *émeutes d'amour*, comme on l'a dit, ce même peuple, déchainé, vient de faire violence au Père de la liberté italienne, vient de forcer le père, le chef, le gardien, le représentant de la religion *vécue, extérieure, historique et traditionnelle* à quitter Rome. Il a préféré revenir à la prétendue *révélation intérieure et directe faite à l'esprit humain*, c'est-à-dire qu'il s'est replacé dans la position où étaient les *peuples payens*, et où sont encore les *peuples idolâtres*. L'Europe ne se doute pas de ce changement : elle en est elle-même complice. Nous verrons ce qui en adviendra, si décidément le *paganisme* l'emportera, ou si l'on sentira la nécessité de conserver le *seul gardien et représentant de la parole extérieure et historique de Dieu*. En ce moment, nous allons raconter la suite de ces déplorables événements : et nous allons, pour cela, citer le *rapport officiel* de notre ambassadeur à Rome, M. le duc d'Harcourt :

Ambassade de France à Rome.

Rome, 16 novembre 1848.

Monsieur le ministre,

« J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire par le télégraphe pour vous annoncer que M. Rossi, ministre de l'intérieur, avait été assassiné hier à une heure comme il descendait de voiture pour entrer à la chambre des députés. Il a été frappé d'un coup à la gorge dont il est mort sur le champ.

» Le meurtrier n'a pas été arrêté ; on ne l'a pas même essayé ; quelques gendarmes et gardes nationaux qui étaient sur les lieux ont laissé faire.

• La population est restée froide et muette devant cet événement.

• C'est à peine si le serviteur du ministre a pu trouver un second pour transporter dans une chambre voisine le corps de son maître.

» L'Assemblée, sur les degrés de laquelle s'était commis le meurtre, a continué gravement la lecture de son procès-verbal, et il n'a pas été fait la moindre mention de l'incident pendant toute la durée de la séance.

» Le soir, les meurtriers et leurs adhérents, au nombre de quelques centaines, avec des drapeaux en tête, ont été fraterniser avec les soldats des casernes, et l'autorité ne s'est montrée nulle part; le directeur de la police, pressé de prendre quelques mesures énergiques, s'y est refusé et s'est retiré.

» Ce matin, le ministère tout entier a donné sa démission, et il est bien difficile de concevoir aucune combinaison possible, aucune chance pour établir l'ordre après ce qui vient de se passer.

» C'est là où en sont les successeurs des anciens Romains!

» N'ayant pas prochainement de bateau à ma disposition, je prends le parti de vous adresser cette dépêche par voie de terre.

Agréez, etc.

HARCOURT.

Deuxième lettre.

Rome, 17 novembre 1848.

« Monsieur le ministre,

» J'ai eu l'honneur de vous rendre compte du meurtre de M. Rossi.

» Hier, nous avons eu la continuation de ces excès qui vous *feront peut-être regretter de n'avoir pas, dans le tems, donné quelque appui au Souverain Pontife*; il est difficile d'assister à un spectacle plus triste pour la nation, que celui dont nous avons été les témoins oculaires.

» Vers deux heures, une assez grande quantité de peuple s'est transportée au Quirinal avec un programme connu à l'avance et sorti des presses du *Cercle populaire*, programme qui consistait à renvoyer le ministère, à en former un autre, à former une Constituante, à déclarer solennellement la guerre, etc.

» Il y a dans l'intérieur du Quirinal une centaine de Suisses, qui sont seuls préposés à la garde du Pape avec quelques gardes-du-corps.

» Quand les Suisses ont vu cette manifestation hostile, ils ont fermé les portes et se sont préparés à se défendre.

» Le corps diplomatique avait eu le tems d'entrer dans le palais et d'offrir au Pape son appui moral contre les violences qu'on pourrait vouloir lui faire.

» Ce rassemblement a d'abord proféré des menaces pour se faire ouvrir, et voyant qu'on n'obtempérait pas à ses désirs, il a cherché à mettre le feu à la porte principale: quelques coups de fusil des Suisses et leur attitude décidée ont bientôt forcé les agresseurs à s'éloigner.

» Jusque là, il n'y avait que la population qui fût en jeu; ainsi, l'attaque n'aurait pas duré longtemps, et cette population commençait à se disperser,

quand nous avons été témoins, à notre grand étonnement, d'un spectacle inattendu.

» La garde civique, la gendarmerie, la ligne, la légion romaine, au nombre de quelques milliers d'hommes, en uniforme, avec la musique et les tambours en tête, sont venus se mettre en bataille sur la place du Quirinal, et là se sont joints au peu de peuple qui s'y trouvait encore, et se sont mis comme lui à faire la fusillade contre les fenêtres du palais; quelques balles ont pénétré dans les appartements, et une, entr'autres, a tué un prélat qui était dans sa chambre¹.

« Comme les Suisses continuaient à faire bonne contenance, et qu'on ne croyait pas en avoir assez bon marché, on a fait venir du canon pour enfoncer les portes du palais de ce malheureux Pape, qui est la douceur même, et qui n'avait que cent Suisses pour se défendre.

• On pense généralement qu'il n'y avait que quelques centaines de meneurs qui avaient fait le plan de cette conspiration. Il n'y a eu autour du Pape, pendant toute la journée, que le corps diplomatique. Le Pape, pendant tout ce tems, a montré beaucoup de sang-froid et de fermeté: mais, comme au fond il y avait impossibilité de faire de la résistance, et que d'ailleurs il était moins en mesure et en volonté que personne de faire verser du sang, il a bien fallu en passer par ce que voulaient ses propres troupes qui l'assiégeaient dans son palais.

» On est rentré alors en pourparlers et on lui a proposé une liste ministérielle en tête de laquelle figurent MM. Mamiani, Sterbini, Galetti, etc., qu'il a adoptée en *protestant toutefois contre la violence qu'on lui faisait*, et en déclarant qu'il s'en remettait aux chambres des autres mesures qu'on prétendrait lui imposer.

» Aujourd'hui l'autorité du Pape est absolument nulle. Il n'existe plus que de nom et aucun de ses actes ne sera libre et volontaire.

Agréez, etc.,

HARCOURT.

Tel est le récit des événements: le pape n'a cédé que pour arrêter l'effusion du sang. Les misérables assassins n'ont pas été poursuivis; bien plus, on leur a fait des ovations, et l'on a eu la cruauté d'aller chanter sous les fenêtres de la

¹ C'est Mgr Palma, un des plus savants prêtres de l'Italie: il avait été successivement professeur d'histoire ecclésiastique au collège romain, au séminaire romain, au collège urbain de la propagande, et enfin à la Sapience; il était de plus, membre du collège théologique de Rome, camériersecret de Sa Sainteté, et secrétaire des lettres latines du St-Siège. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres, *Prælectiones historicæ ecclesiasticæ*, en plusieurs volumes. Quelques misérables embusqués dans un clocher voisin l'ont tué, au moment où il passait dans la chambre de sa mère pour aller la rassurer.

veuve du ministre assassiné : *Vive le poignard démocratique ! Vive Jésus-Christ démocrate !*

Le Saint-Père ne pouvait couvrir de son silence et de sa présence ces horribles forfaits, aussi, il s'est décidé à abandonner une ville ingrate, où son autorité et son honneur étaient compromis.

Aidé des ministres de France et de Bavière, le vendredi 25 novembre au soir, il est sorti déguisé du Quirinal, et prenant la route de Terracine, il est arrivé à *Gaëte*, sur la frontière des états pontificaux, dans le royaume de Naples, et c'est là qu'il a publié la protestation suivante :

Pie IX, pape. — A ses sujets bien-aimés.

« Les violences exercées contre Nous ces jours derniers, et la volonté manifestée de se précipiter dans d'autres excès (que Dieu veuille éloigner ces malheurs en inspirant des sentimens d'humanité et de modération dans les âmes !) Nous ont contraints à nous séparer momentanément de Nos sujets et de Nos enfans, que nous avons toujours aimés et que nous aimerons toujours.

» Parmi les motifs qui Nous ont déterminé à cette séparation (et Dieu sait combien elle est douloureuse à Notre cœur !), celui dont l'importance est la plus grande, c'est d'avoir la pleine liberté dans l'exercice de la puissance suprême du Saint-Siège, exercice que l'univers catholique pourrait supposer à bon droit, dans les circonstances actuelles, n'être plus libre entre nos mains. Que si une telle violence est pour Nous le sujet d'une grande amertume, cette amertume s'accroît outre mesure, quand Nous pensons à la tache d'ingratitude dont s'est couverte, à la face de l'Europe et du monde, une classe d'hommes pervers, et bien plus encore à la tache qu'a imprimée sur leurs âmes la colère de Dieu, qui, tôt ou tard, exécute les châtimens prononcés par son Eglise.

» Dans l'ingratitude de Nos enfans, Nous reconnaissons la main du Seigneur qui Nous frappe, et qui veut que Nous expiions Nos péchés et ceux des peuples. Mais Nous ne pouvons, sans trahir Nos devoirs, Nous abstenir de protester solennellement en présence de tous (comme dans la funeste soirée du 16 novembre et dans la matinée du 17, Nous avons protesté verbalement devant le corps diplomatique, qui Nous avait honorablement entouré et qui a tant contribué à fortifier Notre cœur), que nous avons souffert une violence inouïe et sacrilège. Laquelle protestation Nous entendons renouveler solennellement en la circonstance présente, à savoir que nous avons été opprimé par la violence et, en conséquence, Nous déclarons tous les actes qui en ont été la suite, nuls et de nulle valeur ni force légale.

» Les dures vérités et les protestations que Nous venons d'exposer ont été arrachées à Nos lèvres par la méchanceté des hommes et par Notre conscience, laquelle, dans les circonstances présentes, Nous a excité avec force à l'accou-

plissement de Nos devoirs. Toutefois, en présence même de Dieu, et tandis que nous le prions et supplions d'apaiser sa colère, Nous avons la confiance qu'il ne nous sera pas défendu de commencer Notre prière par ces paroles d'un saint roi et prophète : « *Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa mansuétude.* »

» Et cependant, ayant à cœur de ne pas laisser sans chef, à Rome, le gouvernement de Notre Etat, Nous nommons une *Commission de gouvernement*, composée des personnes suivantes :

- » Le cardinal Castracane,
- » Mgr Roberto-Roberti,
- » Le prince de Roviano,
- » Le prince Barberini,
- » Le marquis Bevilacqua de Bologne,
- » Le Marquis Ricci de Macerata,
- » Le lieutenant-général Zucchi.

» En confiant à ladite Commission de gouvernement la direction temporaire des affaires publiques, Nous recommandons à tous Nos sujets et fils le calme et la conservation de l'ordre.

» Enfin, Nous voulons et ordonnons que de ferventes prières s'élèvent chaque jour vers Dieu pour Notre humble Personne, et pour le rétablissement de la paix dans le monde, et spécialement pour Notre Etat et à Rome, où sera toujours Notre Cœur, quelle que soit la partie du bercail du Christ qui nous abrite. Et Nous, comme c'est le devoir du suprême sacerdoce, et avant tout, Nous invoquons, très-dévotement, la souveraine Mère de miséricorde, la Vierge immaculée, et les saints Apôtres Pierre et Paul, afin que comme Nous le désirons ardemment, l'indignation du Dieu tout-puissant soit éloignée de la ville de Rome et de tous Nos Etats.

» Donné à Gaëte, le 27 novembre 1848.

» Pius, papa IX. »

ASIE.

Nouvelles de la propagation des croyances et de la civilisation catholique dans l'Océanie. Extraites du n° 118 des *Annales de la propagation de la Foi.*

1. MISSIONS DE L'OcéANIE. — *Nouvelle-Calédonie.* — Lettre du P. *Rougeyron*, mariste, datée du 14 février 1847. Il est assez curieux d'étudier le caractère de ces sauvages, si cruels, et si différens des autres peuples, que quelques auteurs voudraient les faire passer pour une race distincte de la descendance de Noë. Nous allons noter les traits qui peuvent aider à cette étude. Ces sauvages croient aux sorciers, et massacrent impitoyablement tous ceux qu'ils soupçonnent avoir jeté un sort sur un autre. — Nulle hospitalité. —

Antropophages. — La peste désole le pays et enlève des villages entiers. — On y enterre des personnes vivantes. — Les missionnaires baptisent les petits enfans et les adultes mourans. Ils ont près de 600 catéchumènes adultes. Le peuple sent la main de Dieu. Mais il y a peu de progrès.

2. SIDNEY. — Lettre du P. *Grange*, mariste, datée du 18 septembre 1847. Férocité des habitans de *Balade*. Les missionnaires la quittent, et se fixent à *Poebo*. Voici les motifs de ce déplacement. Quelques sauvages revenus d'un voyage assurèrent que les *Yes-yes* (les Anglais) leur ont dit que les *Oui-oui* (les Français) sont des sorciers; et sur cela, ils les volent, dévastent leur jardin, et annoncent l'intention de les manger tous les huit. — Les missionnaires sont attaqués par trahison, et le frère *Blaise* reçoit une blessure mortelle. Le lendemain a lieu une attaque générale, la maison et l'Eglise sont incendiés, et les habitans s'échappent comme par miracle, en laissant le frère *Blaise* qui est assommé. — Ils arrivent à *Poebo* où ils sont réunis au nombre de 13, mais les gens de *Poebo* veulent imiter ceux de *Balade*; c'en était fait d'eux quand ils voient arriver la corvette française *La Brillante*, qui avec peine, et après avoir eu 5 hommes blessés et tué quelques naturels, délivre les missionnaires. — Une expédition est dirigée, malgré les missionnaires, contre *Balade*, qui avait brûlé les canots du navire *La Seine*. Quelques maisons sont incendiées. — Les missionnaires arrivent à *Sidney*, regrettant leurs perfides ennemis, et ayant foi dans le sang du martyr qui y est mort.

3. Lettre du P. *Rougeyron*, mariste. Quelques détails sur les preuves touchantes de dévouement et de fidélité de quelques néophytes et de quelques catéchumènes de la *Balade* et de *Poebo*. Ces naturels sont vraiment transformés, au moral et même au physique; quelques femmes même montrent la foi et la vertu des premiers siècles. C'est ce reste de chrétiens et d'apôtres qui fait espérer aux missionnaires un prompt retour dans ces îles inhospitalières.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 108. — Décembre 1848.

Histoire.

LE

GRAND SAINT-BERNARD

ANCIEN ET MODERNE.

Cinquième Article¹.

VIII. EFFETS DE L'IMPORTANCE POLITIQUE ATTACHÉE AU SAINT-BERNARD.

Que l'influence politique de l'Eglise ait été grande autrefois, qu'elle ait été naturelle et nécessaire pendant plusieurs siècles, c'est là un point que raisonnablement on ne saurait mettre en doute. Pour ce qui concerne l'Europe en particulier, un grand écrivain, non suspect de partialité envers le clergé l'a dit, il fut un tems où « il ne restait » plus, à proprement parler, de l'Empire romain, que le régime municipal. Il était arrivé, par les vexations du despotisme et la ruine des villes, que les *curiales* ou membres des corps municipaux, étaient tombés dans le découragement et l'apathie; les évêques, au contraire, et le corps des prêtres, pleins de vie, de zèle, s'offraient naturellement à tout surveiller, à tout diriger. On aurait tort de le leur reprocher, de les taxer d'usurpation. Ainsi le voulait le cours naturel des choses; le clergé seul était moralement fort et animé; il devint partout puissant. C'est la loi de l'univers². »

Cela posé, que chaque siège épiscopal et plus tard chaque établissement monastique plus ou moins important, ait participé à ce pouvoir politique, c'est ce qu'on vit en effet se réaliser; c'est ce qui fut juste

¹ Voir le 4^e article au n^o 106. ci-dessus, p. 294.

² *Histoire de la civilisation en Europe*, etc., par M. Guizot. 2^e leçon.

et légitime, ce qui fut pendant longtems un grand bienfait, ce que, par conséquent l'Eglise a toujours défendu comme un droit, toutes les fois qu'elle le possédait¹.

Mais que souvent ensuite cette puissance, convoitée par des indignes, ait été la source d'abus et de malheurs sans nombre pour le clergé, c'est ce qui nous paraît démontré avec la dernière évidence. C'est ainsi en effet qu'on vit la puissance séculière, à mesure qu'elle se releva des ruines de l'empire romain, qu'on la vit, dis-je, user de tous les moyens pour usurper directement ou indirectement sur l'Eglise les droits que la reconnaissance des peuples lui avait accordés. C'est ainsi que cette même puissance excita, encouragea l'ambition et l'avarice à se substituer dans les dignités ecclésiastiques aux vocations selon Dieu. — C'est ainsi que profitant ensuite de ces abus, de ces usurpations qu'elle excitait, on l'entendit unir sa voix à toutes les clameurs passionnées. C'est ainsi que, par le fait, trop souvent les avantages obtenus légitimement d'abord, et dans des vues bien différentes, c'est ainsi, dis-je, que ces avantages faussés dans leur but devinrent « des intérêts trop souvent humains, que les uns défendaient comme » un droit, que d'autres attaquaient comme une usurpation abusive². »

Or, voilà ce que nous avons à constater en particulier pour ce qui regarde le grand Saint-Bernard.

Nous avons déjà fait remarquer en peu de mots l'importance stratégique de la position de cet établissement, en tems de guerre, entre l'Italie et les peuples situés au-delà des Alpes. Nous avons vu que dès le 9^e siècle, Lothaire cédant à son frère Louis une partie de ses domaines, désignait nominativement l'hospice du Mont-Joux.

¹ C'est là ce que nous proclamions naguère dans une circonstance solennelle où nous disions : « Cette société antique de nos pères avait beaucoup » donné à l'Eglise, parce qu'elle lui devait beaucoup. Faut-il s'étonner qu'à » chaque pas fait en avant aux dépens du passé, l'Eglise successivement dé- » pouillée des avantages qu'elle possédait, ait aussi fortement lutté pour les » retenir? Non sans doute. Ces avantages étaient pour elle le fruit de la re- » connaissance des peuples, et la possession séculaire dont elle jouissait les » lui rendait doublement précieux et sacrés. » *Note au Vorort fédéral suisse,* avril 1848.

² *Loc. cit.*

On remarque également une importance toute politique dans les faveurs accordées au même hospice par Frédéric-Barberousse, alors en guerre avec le pape.

Mais c'est surtout dans la conduite de la maison de Savoie que cette pensée se conserva de la manière la plus persévérante, qu'elle produisit en même tems des abus d'autant plus coupables que ces princes eux-mêmes reconnaissaient dans l'établissement hospitalier du Saint-Bernard, « la maison de secours des pauvres et des riches, le palais » du souverain roi ¹. »

¹ « Divitum pauperumque refrigerium et summi Regis palatium. » Expressions usitées dans quelques actes relatifs au Saint-Bernard.— Voir les constitutions de l'hospice publiées sous ce titre par le nonce de Suisse Passionnei : *Regula sancti patris Augustini pro canonicis regularibus, nec non constitutiones particulares pro inclylâ congregatione canonicorum regularium Montis et Columnæ Jovis ejusdem ordinis à sanctâ Sede apostolicâ editæ, approbatæ, confirmatæ*, etc. In-4°, Lucerne. Wyssing. 1723. Decretum III. et Rev. D. Passionnei, etc., p. 1.— Les justes reproches que nous adressons, dans le cours de cet écrit, aux princes de Savoie, ont été formulés par nous dans un tems où la puissance du chef actuel de cette illustre maison paraissait grandir de la manière la plus glorieuse. Maintenant que les revers ont trahi la générosité des vues, le courage et le dévouement du roi Charles-Albert, nous avons hésité sur la conduite à tenir ici désormais. Autant nous nous sentons de courage à dire hautement la vérité aux puissances, et cela d'autant plus qu'elles sont plus fières d'elles-mêmes et plus fortes, autant il nous répugne d'insulter à des vaincus, ou à des malheureux. — Nous serions donc portés à ménager, même jusqu'au scrupule, le malheur du noble roi de Sardaigne, car nous sommes profondément indignés des outrages que l'ingratitude la plus honteuse lui prodigue. Cet homme qui a sacrifié ses trésors et son armée, qui a exposé sa vie et celle de ses enfans sur les champs de bataille pour sauver un peuple, ce roi généreux qui jouait sa couronne contre un colosse et que l'ineptie de qui devait l'aider a fait succomber dans la lutte, Charles-Albert insulté, menacé de mort, couvert de boue dans les rues de Milan est devenu sacré à nos yeux. Nous voudrions donc lui épargner, même la plus légère amertume, en couvrant les fautes de sa famille. Mais l'histoire, celle de l'Eglise surtout, a des devoirs que les considérations personnelles les plus respectables ne doivent point faire trahir. Nous dirons donc les fautes de la maison de Savoie, vis-à-vis du Saint-Bernard; puis nous nous adresserons au noble cœur de Charles-Albert pour l'engager à les réparer en partie aujourd'hui. Il le peut.

Ainsi nous voyons Amédée IV prendre sous sa protection l'hospice et tout ce qui en dépend, déclarant qu'il regardera comme injures faites à lui-même toutes celles qu'on pourrait commettre à l'égard des religieux ou des biens. Cet acte daté de Chillon, la veille de saint Jacques 1234, fut renouvelé par le même comte, huit ans après, en 1242.

En 1248 la comtesse Cécile « amplexendo vestigia viri sui Amedei » comitis et antecessorum suorum, domum Montis Jovis, cæterasque » domos tam in valle Augustanâ quam intra montes eidem subjectas » sub clipeo protectionis et defensionis suscipit, prohibens sub pænâ » 100 argenti marcharum ne rebus vel personis predictæ domûs » damnum inferatur ¹. »

Cinq ans plus tard, Thomas, comte de Flandres, gouverneur de la Savoie et du Piémont pendant la minorité du comte Boniface, donne d'accord avec la comtesse Cécile, de nouvelles lettres de protection à l'hospice ².

Le comte Amédée V en 1288, Edouard en 1328, Aymon en 1330, Amédée VI en 1351 et 1382 et Amédée VIII ³ en 1398, en accordent également.

Et en effet nous voyons le même Amédée VIII intervenir en faveur du Saint-Bernard, en 1416, contre le comte de Gruyère qui prétendait exercer sa juridiction sur les hommes d'un prieuré de l'hospice.

C'est ainsi que l'année précédente il avait maintenu l'un des religieux dans la possession du prieuré de Saint-Jaquême, à Aoste. C'est ainsi que plus tard, en 1424, il intervenait également dans une cause

¹ « Suivant les traces du comte Amédée, son mari, et de ses prédécesseurs, prend sous le bouclier de sa protection et de sa défense la maison du Mont-Joux et toutes celles qui en dépendent, tant dans la vallée d'Aoste qu'entre les monts, défendant sous peine de cent marcs d'argent de porter aucun dommage aux personnes ou aux choses de ladite maison. »

² L'acte est daté d'Aoste, an. 1253. Ind. XI, la veille des kal. de sept.

³ Amédée VIII, anti-pape sous le nom de Félix V, fut le premier duc de Savoie. Dans le commencement du 12^e siècle, Amédée II avait également changé son titre de comte de Maurienne en celui de comte de Savoie. Au commencement du 18^e siècle, Victor-Amédée II devient roi de la Sicile qu'il est contraint d'abandonner aussitôt et reçoit en échange la couronne de Sardaigne que ses successeurs ont conservée jusqu'ici.

tout ecclésiastique, sur laquelle il prononçait une sentence arbitrale entre l'évêque de Lausanne et le prévôt du Saint-Bernard.

Mais si une pareille protection pouvait être utile dans certains cas particuliers, la puissance séculière qui l'accordait en faisait parfois bien chèrement payer le prix. Ainsi le comte Edouard, dans un acte de 1326, déclare accorder ses faveurs à l'hospice, « *attendentes grata* » et *accepta servitia nobis et nostro comitatui facta* ¹. » Et le même comte, dans ses lettres de protection de 1328, veut que les religieux ne s'adressent pas à d'autres qu'à Dieu dans le ciel, et à lui sur la terre pour obtenir aide et protection : *Nullum alium præter nos post solum Deum habeant defensorem* ².

On conçoit du reste qu'indépendamment de la position stratégique du monastère, la maison de Savoie ait ardemment désiré faire subir toute son influence au chef d'une maison jouissant de droits aussi importants et aussi nombreux que le Saint-Bernard.

Immunités dans les biens et dans les personnes, exemptions de taxes et autres charges onéreuses dans l'état, exercice dans plusieurs contrées de la justice, même criminelle, sur les hommes de leurs terres et de leur dépendance, tels sont avec bien d'autres avantages les privilèges dont le monastère jouissait ³.

Les peuples sans doute et l'établissement lui-même en retirèrent pendant longtems de véritables avantages; mais, nous ne saurions trop le redire, ces avantages trop enviés devinrent par suite des ambitions qu'ils excitèrent, une bien triste source de maux.

C'est ainsi en effet qu'on vit s'introduire la fatale coutume des

¹ « Eu'égard aux bons services qu'ils nous ont rendus à nous, et à notre comté. »

² « Qu'en dehors de nous, ils n'aient pas d'autres défenseurs que Dieu seul. »

³ Par un acte de l'année 1324, le comte Edouard confirme au prévôt du Saint-Bernard le droit de haute et moyenne justice qu'il possédait déjà en plusieurs lieux. Le comte déclare : « *Præpositum Montis Jovis habere merum et mixtum imperium et omnimodam jurisdictionem, cum potestate reliciendi furcas quotiescumque necessarium et expedire videbitur.* » *Annot.* p. 19.— Des actes analogues avec des droits plus étendus existent encore pour les années 1402 et 1416, entre autres dans la décision rendue par Amédéc VIII relativement aux prétentions du comte de Gruyère.

prévôts commendataires en faveur des princes de Savoie. Lorsque surtout le pape Nicolas V eut accordé à cette maison souveraine, des avantages aussi notables qu'il crut devoir le faire, l'établissement fut mis à deux doigts de sa perte, par suite du mauvais usage que l'on en fit. Nous verrons bientôt les luttes qu'excitèrent notamment les nominations des prévôts à la fin du 15^e et au commencement du 16^e siècle. Nous verrons notamment par les plaintes du cardinal Schiner au pape Jules II, combien cette influence de la maison de Savoie excita d'ombrage et produisit de mécontentement, surtout lorsque le Bas-Valais put se soustraire à l'autorité des ducs. Enfin, on ne saurait le nier, plusieurs de ceux-ci ne méritèrent que trop les reproches adressés à celui dont l'histoire a pu rendre un témoignage comme celui-ci : « Il semblait disposer à son gré de toutes les prélatures de » ses États, et les demandait aux souverains pontifes pour ses enfans, » même avant qu'ils fussent nés, avec l'assurance d'un homme qui » se réputait héritier de saint Pierre ². »

Les choses même vinrent à un point tel, que malgré les réclamations multipliées des religieux du Saint-Bernard, malgré l'appui que leur prêtèrent noblement les hommes libres du Valais, malgré l'appui bien plus précieux encore des souverains pontifes, jamais jusqu'à l'époque de Benoît XIV, la Savoie ne voulut se désister de ses prétentions. Bien plus, des abus aussi criants passèrent tellement en coutume pendant plusieurs siècles, que le droit si légitime de libre élection pour les religieux était traité d'usurpation et d'injustice. La tyrannie et l'oppression, au contraire, devenaient un droit aux yeux des vrais usurpateurs. C'est ainsi qu'en 1646, après l'élection canonique du prévôt Arnold, Christine de Savoie osait écrire au chapitre : « Qu'elle ne peut et ne veut, qu'il soit prévôt, si non à la nomination » de S. A. R. ; autrement elle ne pourrait du moins, que de faire » réduire sous séquestre les revenus de la maison qui sont riere ses » États, et nommer un autre prévôt..... et qu'elle continuerait à » ladite nomination déjà faite, pourvu que le V. chapitre écrivit

¹ Louis fils d'Amédée VIII.

² Jugement du prieur d'Arbelay, cité par M. Rion dans ses extraits de l'*Opera historia* de M. de Rivaz, p. 93.

» deux lettres, une à madame Royale, et l'autre au nonce de Turin, par laquelle il déclarât, que ledit Arnold soit fait et constitué Prévôt ensuite de la seule nomination de madame Royale ' . »

Quelques années plus tard, les religieux, fatigués d'une aussi longue lutte, cédèrent enfin pour quelque tems sur le point essentiel de l'élection du Prévôt. Ils reconnurent à la maison de Savoie le droit fatal de nomination qu'elle poursuivait. « Promittimus, disent-ils » dans l'acte qui suivit l'élection du prévôt Butod ², perpetuis temporibus dictæ Celsitudini Regali non eligere nec nominare in præpositum..... nisi in personâ unius religiosi quæ à dictâ Regali Celsitudine fuerit prius nominata, aut per epistolam significata ». »

Mais dans le siècle suivant les choses changèrent complètement de face ; et, comme nous le verrons bientôt, le courage du prévôt Boniface ⁴ devint pour les partisans de la libre élection, l'occasion d'un triomphe acheté, il est vrai, au prix d'un immense dommage dans les biens du monastère, mais d'un triomphe trop précieux pour qu'une perte matérielle puisse jamais le faire regretter.

Pendant ce tems le Valais avait compris qu'il importait doublement à un Etat démocratique comme l'était cette république, de défendre contre l'oppression d'une maison souveraine la liberté du Saint-Bernard.

En cela, l'une et l'autre puissance suivait l'instinct naturel à sa propre constitution. La République Valaisanne, jalouse de sa propre indépendance et d'une liberté qu'elle préférerait à tous les biens, voulait pour les religieux l'indépendance canonique, la liberté d'élection si importantes dans le bon gouvernement d'un monastère.

La maison de Savoie, au contraire, s'appuyant sur le pouvoir absolu et marchant sans cesse à l'agrandissement politique, voulait s'emparer de tout pouvoir autour d'elle. Dès le 11^e siècle, on la voyait

¹ *Essai hist. sur le mont Saint-Bernard*, par Chrétien des Loges, p. 220.

² Cette élection eut lieu en 1619.

³ Extrait des *Notes* de M. Rion, p. 191. — « Nous promettons pour toujours à ladite A. R. de n'élire et de ne nommer pour prévôt qu'un religieux ayant été préalablement nommé par ladite A. R., ou indiqué par lettres. »

⁴ Prévôt en 1724, après avoir été longtems coadjuteur.

dominer par des abbés commendataires tirés de son sein, l'abbaye de Saint-Maurice dont les revenus l'enrichissaient, et qu'elle défendait en même tems contre des usurpations moins puissantes que la sienne¹. Dans les siècles suivans, nous la voyons user de la même influence sur les évêchés de ses États ou des pays voisins² et sur les monastères qu'elle peuple de princes à vocation au moins très-équivoque³.

C'est ainsi que dans la vieille Suisse alliée du Valais, la démocratie des montagnards assurait la liberté de l'Eglise, tandis que certains patriciens infidèles à leur mission primitive d'ordre et de liberté, l'opprimaient⁴.

¹ *Hist. du Val.*, par M. Boccard, p. 47.

² Voir en particulier pour celui de Sion, *Loc. cit.*, p. 78.

³ Au 13^e siècle, Pierre de Savoie, frère d'Amédée IV, quitte sa charge de prévôt du chapitre d'Aoste pour embrasser la profession militaire et faire une guerre de dix années au Valais. — Au commencement du 16^e, Philippe de Savoie, prévôt commendataire du Saint-Bernard depuis l'âge de sept ans, quitte ses bénéfices pour épouser Charlotte de-Longueville; et ainsi plus ou moins de plusieurs autres. *Essai hist. sur le Saint-Bern.*, p. 193 et 212.

⁴ Nous trouvons dans un auteur assez peu suspect de partialité en faveur des libertés ecclésiastiques, des détails forts significatifs relativement à la tyrannie législative exercée sur l'Eglise par l'ancien gouvernement patricien de Fribourg par exemple. « Le Patriciat (de Fribourg), non content de faire aboutir à lui tous les intérêts généraux, ce qui constitue la centralisation politique, s'était emparé aussi de la centralisation administrative en concentrant en ses mains tous les intérêts locaux..... Mais la puissance du Patriciat n'éclatait pas moins en matière religieuse, et peu d'États catholiques osèrent à cet égard s'avancer aussi loin que celui de Fribourg. Ce qui lui donnait tant d'audace, c'était d'abord l'absence et l'éloignement de l'évêque.... Aussi le gouvernement de Fribourg se maintint-il toujours au bénéfice de ces franchises, par un exercice non interrompu, sous le triple rapport : législatif, judiciaire et administratif.

» Sous le rapport *législatif*, en statuant souverainement sur la sanctification des fêtes et des dimanches, la fréquentation du service divin, l'administration des hôpitaux et autres fonds pies, l'instruction publique, la tenue du catéchisme, tes questions matrimoniales, etc.

» Sous le rapport *judiciaire*, en repoussant, en fait de questions matrimoniales et autres, toute intervention, citation, juridiction ecclésiastique, ne reconnaissant pas même au juge spirituel la faculté d'exécuter les senten-

- Quoi qu'il en soit, dès le 15^e siècle, nous voyons l'Etat du Valais intervenir contre les prétentions savoisiennes jusque dans les questions intérieures d'administration monastique où les puissances séculières ne devraient jamais avoir aucune part ¹.

Plus tard, se méfiant de l'élection des prévôts étrangers par la voie clandestine des coadjutoreries, le même Etat du Valais, pour protéger la liberté du Saint-Bernard, la gênait involontairement d'une manière qui pouvait devenir bien dangereuse. On envoyait à chaque chapitre des députés qui veillaient à ce que rien ne s'y passât au préjudice de cette même liberté ². D'où vint l'institution des avoués du Mont-Joux désignés sous le nom de *Kasteinvogt*.

» ces ou de statuer les amendes ou dédommagemens; en faisant lui-même
 » arrêter et, au besoin, punir les prêtres délinquans, et en faisant paraître à
 » sa barre des ecclésiastiques, pour rendre compte de leur conduite, etc.

» Sous le rapport *administratif*, en exerçant à l'égard de l'Eglise tous les
 » droits dits *regium placitum, jus advocatiæ, jus supremæ inspectionis, jus*
 » *cavendi, jus reformandi*, etc. » *Histoire du canton de Fribourg*, par le
 docteur Berchtold. In-8^o Fribourg. Piller, 1845, 2^e partie, p. 362 et suiv. —
 Même en faisant sur ces appréciations, toutes les réserves qui apparaissent au
 premier coup-d'œil, on voit suffisamment de quelles *libertés* l'Eglise avait le
 bonheur de jouir en Suisse sous tels ou tels gouvernemens qu'on proclame
 comme si bienveillans et si généreux pour cette même Eglise. On voit égale-
 ment que si lorsqu'il s'agit de questions politiques, radicaux et conserva-
 teurs ne peuvent jamais s'entendre, on se met facilement d'accord quand il
 s'agit de travailler contre les intérêts ecclésiastiques.

¹ L'Etat du Valais à cette époque régla entre autres la formule de serment à prêter par les prévôts étrangers à la République.

² Dans le chapitre qui s'assembla le 6 juin 1646 pour l'élection du prévôt Arnold, les députés du Valais étaient Gaspard de Stockalper, gouverneur de Saint-Maurice, et Nicolas de Quartéry. Le premier appartient à une des plus illustres maison du Valais. Cette famille vraiment historique compte aujourd'hui parmi ses membres le brave capitaine Stockalper, illustré naguère à Vienne par cette parole prononcée au moment où il était envoyé avec deux compagnies de Suisses au service du Pape, à un péril à peu près certain de mort : « Eh bien ! vous allez voir comment les Suisses savent mourir. » — Nous ne pouvons pas non plus prononcer le nom de cet héroïque soldat sans rappeler celui de son frère, l'excellent chanoine Stockalper dont le souvenir nous sera toujours précieux ; qu'il reçoive ici l'expression de notre reconnaissance pour toutes ses bontés à notre égard.

Comme toutes ces précautions déjà excessives vis-à-vis des religieux, étaient néanmoins insuffisantes pour arrêter la Savoie, le Valais mit l'interdit civil sur les terres que l'hospice possédait sur le territoire de la République. Le Valais y intéressa de plus tous les cantons catholiques de la Suisse; et quoiqu'en 1646 la duchesse de Savoie écrivant aux chefs du gouvernement, déclarât être « la bien bonne » amie, alliée et confédérée » du pays, on n'en lutta pas moins énergiquement contre ses prétentions. On fit de cette résistance une affaire d'Etat, et l'on finit par refuser absolument de reconnaître le dernier prévôt nommé par la Savoie. Pour terminer de pareils différens, Benoît XIV n'eut d'autre moyen que d'enlever à l'hospice tous les biens situés en Piémont, et d'acheter à ce prix une liberté si longtemps et si opiniâtement contestée.

Nous redirons ailleurs combien de maux ces mêmes luttes entraînèrent pour l'ordre intérieur du malheureux hospice. Nous devons nous borner ici à indiquer la division profonde qui en résulta entre les membres de la congrégation hospitalière appartenant à la Savoie et au Valais. C'est ce qu'on eut la douleur de voir surtout lors de la réforme si justement provoquée par le prévôt Boniface. « Ex his, di- » sait le chanoine Bodmer dans une lettre sur ces tristes tems, ex his » exurgunt rixæ, ex rixis injuriæ, ex injuriis ad minas vel etiam » mortis devenitur *. » A quoi l'on peut ajouter ce que rapporte Vacher, le compétiteur du prévôt Michelod, lorsque dans une lettre du 31 janvier 1747, il parle des rivalités excessives qui divisaient les religieux Valaisans des Valdotins. Il se plaint de ce qu'on refuse jusqu'à l'eau bénite et aux suffrages de prières à ces derniers. Enfin, dans les actes capitulaires de la même année, on est contraint d'avouer avec douleur, que par suite de ces mêmes divisions, l'institut marche à grands pas vers sa ruine; que le relâchement s'introduit, même parmi les plus fervens religieux, et que les novices s'éloignent d'un établissement où la paix de Dieu, où la charité fraternelle n'existent plus.

Et de tous ces maux quelle est la principale source? L'ambition des princes, déguisée sous le nom de protection généreuse, les empiète-

* • De là viennent les rixes, des rixes viennent les injures et des injures on passe aux menaces, même de mort. »

mens du pouvoir séculier sur des droits inhérens à la puissance ecclésiastique et ne pouvant bien s'exercer que dans l'ordre fixé par l'Eglise elle-même.

N'est-ce pas, je le demande, le cas d'appliquer à l'établissement hospitalier si profondément humilié pour les fautes de ses protecteurs et de ses chefs, ces énergiques paroles de saint Chrysostome s'adressant aux usurpations séculières de son tems, sous l'emblème d'Ozias, roi de Juda : « Et la lèpre parut aussitôt sur son front, afin qu'il » portât sur son visage le signe de la vengeance, afin que cette ven- » geance y fût gravée comme les lettres sur un cippe. Car ce qui ar- » riva ne fut point fait pour lui, mais pour ceux qui devaient venir » après lui... Dieu lui inscrivit sur le front comme en un lieu élevé, » cette sentence où il était dit : Ne faites pas de telles choses, si vous » ne voulez recevoir de semblables châtimens. Une sentence vivante » fut prononcée et le signe de son front parla plus haut que la voix » d'une trompette... De même que les criminels condamnés à la » corde sortent en portant cette même corde à leur cou; de même » celui-ci parut portant au lieu de corde la lèpre sur son front¹. »

Du reste, ce qui avait été pour le Saint-Bernard la cause de si grands maux, cette protection des princes si fatale à sa liberté, devint entre les mains de Dieu l'occasion dont il se servit pour la lui rendre.

D'une part, en effet, la protection de la France, implorée dans les derniers tems, devint un frein pour la maison de Savoie². De l'autre,

¹ Saint Jean Crysos., *Hom.* iv, sur ces paroles : *J'ai vu le Seigneur.*

² Les religieux du Saint-Bernard opposés au droit de nomination des prévôts par la maison de Savoie, écrivirent au roi de France la lettre suivante, dans le courant de 1745. « Il serait difficile, disent-ils, de n'être pas pénétré de la plus » vive et de la plus respectueuse reconnaissance, voyant le plus grand des rois » occupé du soin de rétablir un empereur dans ses Etats, jeter en même tems » les yeux sur notre monastère hôpital du Grand Saint-Bernard. Nous en avons » déjà senti les effets à Rome, où les ministres de Votre Majesté ont empêché » le Père commun des fidèles de sacrifier nos droits en faveur d'un prince » qu'il affectionne; et louons la divine Providence qui semble vous avoir » mis, Sire, sur le trône, autant pour être le protecteur et le défenseur » des opprimés dans tout le monde, que pour être le père de son peuple; » nos très-humbles remerciemens, tels qu'ils puissent être, ne pourraient appro- » cher de la grandeur de nos obligations. Il ne nous reste donc que de re-

le pape Benoît XIV brisa les chaînes dorées qui retenaient l'institut à cette dernière. Et ainsi, au moment où tout paraissait ruiné sans retour, de l'excès même du mal naquit un bien que les religieux eux-mêmes ne tardèrent point à comprendre. Si la protection d'une puissance temporelle quelconque eût été nécessaire à un pareil établissement, celle de la France, pourvu qu'on la maintint dans de justes limites, eût compensé bien amplement celle de la Sardaigne! La maison hospitalière devint moins riche, mais avec le besoin revinrent la bonne administration et l'économie.

On reconquit surtout la liberté religieuse si longtems opprimée, et certes, nous l'avons dit et nous le répèterons encore, cet avantage vaut mieux que les trésors et les faveurs des rois.

J. P. O. LUQUET,

Evêque d'Hésebon.

» doubler nos vœux au ciel pour que toutes choses succèdent à la gloire de
 » Votre Majesté soit dans la guerre, soit dans les traités de paix, dans les-
 » quels nous la prions très-humblement de ne pas nous oublier. Plaise au
 » Tout-Puissant vous donner, Sire, une couronne dans l'immortalité aussi
 » distinguée que celle qu'elle porte l'est sur toutes les autres de la terre, et
 » ici-bas une vie aussi longue que glorieuse! Qu'il lui plaise encore bénir le
 » mariage de Monseigneur le Dauphin par une génération qui ne finisse
 » qu'avec les siècles! » — Notes de M. Rion, p. 113.

! Lorsque la bulle de Benoît XIV eut aussi considérablement diminué les revenus du Saint-Bernard qu'elle le fit, les religieux sollicitèrent des secours de la France, qui accorda en effet au prévôt une pension de 183 louis, réduite de nos jours à 100. Mais comme les princes ne savent guère protéger l'Eglise sans s'immiscer aussitôt dans des choses où la liberté seule peut produire de bons fruits, le résident de France en Valais, M. Chaignon eut déjà trop de part à l'élection du prévôt français, Claude-Philippe Thévenot, élu le 26 septembre 1758. Cette nomination, en effet, excita dans la communauté des troubles où l'évêque de Sion et le résident de France prirent une part déjà trop active. — L'hospice supplémentaire bâti au Saint-Bernard à cette époque reçut le nom d'*Hôtel Saint-Louis* en l'honneur de la France.

 Philologie Orientale.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS DANS L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES HISTOIRES DE L'ORIENT

PENDANT LES ANNÉES 1846 ET 1847.

 Suite'.

9. Progrès dans l'étude de la littérature persane moderne.

La *littérature persane* moderne a reçu des accroissemens assez nombreux. M. *Torrens* a publié pour la Société de Calcutta, le texte persan d'une *Histoire de Nadir-Schah*², probablement la même que sir W. Jones a traduite; mais je n'ai pas de certitude sur ce point, l'ouvrage ne se trouvant pas en Europe.

Sir *Gore Ouseley* avait commencé, dans les dernières années de sa vie, à faire imprimer des *notices* sur différens auteurs persans³, et le comité des traductions de Londres a fait achever l'ouvrage après sa mort par M. *Reynolds*. Sir Gore était un homme d'esprit, d'un goût littéraire cultivé, qui, pendant un long séjour dans l'Inde et en Perse, avait formé une bibliothèque exquise de manuscrits persans. Il avait rédigé, sans ordre systématique, des notices et des traductions partielles d'une trentaine de ces manuscrits, et il se proposait de continuer ce travail que sa mort a interrompu. Son ouvrage, quoique fragmentaire, est une addition agréable et utile à nos connaissances sur la littérature persane.

M. *Bland* a publié, dans le *Journal de la Société de Londres*, un travail du même genre, mais plus systématique et plus savant, sur les auteurs qui ont traité de la *biographie des poètes persans*⁴. Ce sont

¹ Voir le 1^{er} article, au n^o précédent, ci-dessus, p. 325.

² *Tareekh-i Nadiree*. Calcutta, 1846, in-8°. (Prix : 8 roupies.)

³ *Biographical notices of persian poets, with critical and explanatory remarks, by the late sir Gore Ouseley*. Londres, 1846, in-8°. (ccxxvi et 387).

⁴ *On the earliest persian biography of poet, by Muhammed Afsi. and on*

les préliminaires d'une histoire détaillée de la poésie persane qu'il a sous presse, et qui doit paraître sous le patronage du comité des traductions.

Plusieurs poètes persans ont trouvé d'habiles éditeurs et traducteurs. M. Graf a publié une traduction allemande du *Gulistan de Sadi*¹. On pourrait croire inutile une nouvelle version d'un livre aussi connu, mais on ne saurait refuser à M. Graf le mérite d'avoir su allier, dans sa traduction, une grande fidélité à une élégance remarquable. La prose rimée est imitée, et les pièces de vers sont traduites en vers; dans les cas douteux, l'auteur a suivi le sens indiqué par le commentaire de Sourouri. On doit les mêmes éloges à la traduction qui accompagne le texte persan du *Béharistan de Djami*, publié par M. Schlechta de Wsserhd², à l'imprimerie impériale de Vienne. Le Béharistan n'avait jamais été publié ni traduit en entier; c'est un livre classique en Orient, qui ne le cède en popularité qu'au *Gulistan*, et dont une foule d'expressions sont devenues familières en Perse. La traduction est faite avec un art singulier, surtout quant à l'imitation de la rime et de l'allitération, si fréquente dans la prose persane, et si difficile à imiter dans une langue européenne.

M. Daumer a fait paraître une traduction allemande de *Hafiz*³, suivie d'un choix d'autres poésies. Sa traduction n'est pas complète, et il n'aspire pas à être littéral; il traduit en poète et en admirateur enthousiaste de Hafiz.

M. Lâtouche a commencé la publication d'un ouvrage destiné à faire partie des *chrestomathies* orientales de l'école des langues de Paris⁴. Le cahier qui a paru comprend les textes que le volume doit

some other works of the class called *Tazkirat ul Shuara*, by N. Bland. (Dans le *Journal de la Société asiatique* de Londres, vol. ix.)

¹ *Molicheddin Sadis Rosengarten*. Nach dem Texte und dem arabischen commentar Sururis aus dem persischen übersetzt mit Anmerkungen und Zugaben von Graf. Leipzig, 1846, in-12. (xxii et 302.)

² *Der Frühlingsgarten von Mowlana Abdurrahaman Dschami*, aus dem persischen übertragen von Ottocar Maria von Schlechta Wssehrd. (En persan et en allemand.) Vienne, 1847, in-8°. (152 et 117 pages.)

³ *Hafis, eine Sammlung persischer Gedichte*, von G. F. Daumer. Hambourg, 1846, in-8°. (318 pages.)

⁴ *Pend-Nameh*, ou le livre des Conseils de Moula-Firouz-Ben-Kaous, suivi

contenir et sera suivi de commentaires, le plan de la collection excluant les traductions. Ces textes se composent du *Pend-Nameh* du célèbre Mobed *Mollah-Firouz*, mort à Bombay, il y a quelques années, et d'un certain nombre de pièces de *Sadi*, le grand prototype de tous les moralistes persans.

Un des membres étrangers de la Société, *Kali-Krishna*, a fait imprimer à Calcutta, sous le titre de *Jardin des arts*, un manuel de rhétorique. Les musulmans attachent à cette étude une importance qu'elle n'a pas, et lui sacrifient, dans l'éducation, un tems qu'elle ne mérite guère; mais il est indispensable de connaître leurs termes techniques et leurs théories sur ce sujet, si l'on veut étudier leurs poètes et surtout leurs commentateurs. C'est pour faciliter l'intelligence de ces formules que M. *Garcin de Tassy* a publié, dans votre journal, la traduction d'un traité fort complet sur cette matière, qu'il a fait suivre d'une métrique augmentée des règles particulières à la poésie hindoustani.

M. *E. Thomas*, qui s'était déjà occupé des médailles des rois hindous de Kaboul, vient de publier un travail sur les médailles des *Ghaznévides*³, dans lequel il montre, avec beaucoup de bonheur, l'usage que l'on peut faire des monumens de ce genre pour préciser et compléter même des parties de l'histoire aussi connues que celle des princes de Ghaznia.

M. *Fleischer* a traduit en allemand la grammaire de persan vulgaire de *Mirza Mohammed*, et y a ajouté d'utiles corrections⁴.

de plusieurs histoires du Bostan de Sadi et de son traité sur la politique, par E. Latouche. Paris, 1847, in-8°. (136 pages.)

¹ *Reaz-ul-Senaïh*, or Garden of arts, an abridgment of persian rhetoric with examples, compiled by Maharaja Kali Krishna Bahadur. Calcutta, 1847, in-8°. (80 pages.)

² *Prosodie des langues de l'Orient musulman*, spécialement de l'arabe, du persan, du ture et de l'hindoustani, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1847, in-8°. (167 pages.)

³ *On the coins of the kings of Ghazni*, by E. Thomas. Londres, 1848, in-8°. (120 pages, avec des planches.) Tiré du Journal de la Société asiatique de Londres, vol. ix.

⁴ *Mirza Mohammed Ibrahim, Grammatik der lebenden persischen Sprache*,

Erfin, M. *Geitlin*, professeur à Helsingfors, a publié une *grammaire persane* en latin ; pour obvier à la difficulté que les étudiants de l'université de la Finlande paraissent éprouver à se procurer des ouvrages imprimés à l'étranger. C'est un livre fait avec soin, d'après les anciennes méthodes, et bien approprié à l'enseignement élémentaire.

10. Progrès dans l'étude de la littérature turque.

M. *Peiper*, pasteur à Hirschberg, en Silésie, déjà connu comme orientaliste par une traduction du *Bhagavad-Ghita*, a tiré d'un traité de morale de *Pir Mohammed*, de Brousse, trois chapitres sur la *pitié*, la *générosité* et les *bonnes œuvres* ; il les a traduits, commentés, et accompagnés d'un essai d'appréciation de la morale musulmane comparée à celle des chrétiens². L'original turc, imitation libre de l'*Akhlak* de Hosein Kascheffi, est composé, d'après le modèle général des moralistes persans, de préceptes appuyés sur des exemples, et résumés en vers ; mais l'ouvrage est défiguré par le style extravagant habituel aux auteurs turcs.

M. *Rosen*, frère du traducteur du Rigvéda, que les lettres orientales ont perdu de si bonne heure, a traduit du turc la *relation du voyage du scheikh Zeïn-el-Abidin dans l'intérieur de l'Afrique*³. Ce scheikh est un de ces musulmans, moitié missionnaires, moitié marchands, qui exploitent le Soudan ; il n'a que cela de particulier, que son principal but, dans ses voyages, paraît avoir été la recherche de la pierre philosophale. Ces docteurs, à la faveur du respect que leur connaissance du Koran et des livres de jurisprudence inspire aux princes musulmans de l'intérieur, traversent avec une sécurité entière

aus dem englischen übersetzt, zum Theil umgearbeitet und mit Anmerkungen versehen von Fleischer. Leipzig, 1847, in-8°.

¹ *Principia grammaticæ neo-persicæ, cum metrorum doctrinâ et dialogis persicis*, edidit Gabriel Geitlin. Helsingford, 1845, in-8°. (352 pages.)

² *Das Kapitel von der Freigebigkeit von Pir Mohammed bin Pir Ahmed bin Chalil aus Brussa*, aus der türkischen Handschrift übersetzt von D^r R. Peiper. Breslau, 1848, in-8°. (140 pages.)

³ *Das Buch des Sudan, oder Reisen des Scheich Zain el Abidin in Nigritien*, aus dem türkischen übersetzt von D^r G. Rosen. Leipzig, 1847, in-8°. (110 pages.)

les pays qui sont les plus inaccessibles aux Européens, et ils pourraient nous donner des renseignemens curieux sur ces contrées, s'ils voulaient se contenter de raconter simplement ce qu'ils ont vu. Je ne voudrais pas me servir de termes mal sonnans en parlant d'un aussi saint personnage que le scheikh Zeïn-el-Abidin ; mais je crains qu'il n'ait plus d'imagination qu'il ne convient à un voyageur. Il prétend avoir découvert, dans le Wadaï, les ruines d'une grande ville, avec des colonnes, des sarcophages en pierre, des médailles d'or et des plaques de cuivre couvertes d'inscriptions ; mais tout cela a bien l'air d'avoir été inventé pour étonner quelque voyageur européen crédule en Égypte.

Le gouvernement autrichien a fait imprimer le texte turc des *traités de commerce entre l'Autriche et la Turquie*, et l'imprimerie impériale ¹ a profité de cette occasion pour montrer toutes les ressources qu'elle peut consacrer à la reproduction des manuscrits orientaux les plus ornés. Elle a employé pour l'impression du texte son nouveau caractère neskhi, dont la forme un peu grêle, mais élégante, rappelle très bien la nuance particulière qui distingue l'écriture turque de celle des calligraphes arabes ou persans.

M. Bianchi a publié le second volume de la nouvelle édition de son *Dictionnaire français-turc* ². Cet ouvrage a été trop favorablement reçu déjà lors de sa première édition, pour que rien de ce que je pourrais dire ajoute à sa popularité. Le même auteur a fait paraître, d'abord dans votre journal, et ensuite à part, une traduction de l'*Annuaire ottoman pour 1847* ³ qui présente le tableau complet de l'administration et de la division territoriale de l'empire turc.

Mirza Kasembeg, professeur à l'Université de Kasan, est auteur d'une *grammaire turque*, écrite en russe, qui a déjà eu deux éditions. Il a suivi la méthode européenne, et paraît avoir pris pour base, principalement, la grammaire de M. Jaubert ; mais il y a ajouté beau-

¹ *Collection des traités relatifs au commerce des Autrichiens en Turquie.* Vienne, 1846, in-8°. (88 pages.)

² *Dictionnaire français-turc*, par T. X. Bianchi, tome II, seconde édition Paris, 1846, in-8°. (1372 pages.)

³ *Le premier Annuaire impérial de l'empire ottoman*, traduit du turc, et accompagné de notes explicatives, par T. X. Bianchi. Paris, 1848, in-8°. (106 pages.)

coup d'observations sur les différens dialectes turcs, et surtout une syntaxe, partie de la grammaire turque qui, comme vous savez, a été singulièrement négligée. M. *Zenker* nous donne aujourd'hui une traduction allemande de cet ouvrage¹, dans laquelle il a remplacé les comparaisons tirées du russe par d'autres exemples empruntés à des langues plus connues; de plus, il y a joint sept planches lithographiées, contenant des *fac-simile* de lettres et de diplômes, tirés des archives de Dresde, pour faciliter la lecture de l'écriture officielle turque. Enfin, M. *Pfizmaier*, à Vienne, a publié en français une *grammaire arabe-persane-turque*². Il déclare, dans la préface, qu'il ne se s'est servi d'aucun traité antérieur, ce qui fait honneur au courage de l'auteur, et explique pourquoi son travail n'est pas aussi complet qu'on pourrait le désirer.

11. Progrès dans l'étude de la littérature indienne.

En arrivant à l'Inde, je dois mentionner, avant tout, l'achèvement du premier volume de l'*Archéologie indienne* de M. *Lassen*³, comme étant l'expression la plus complète et la plus savante des progrès qu'ont faits les études dont l'histoire de l'Inde ancienne a été l'objet. On y trouve le tableau de ce que l'on sait aujourd'hui sur les origines et la formation de la société civilisée dans l'Inde; on y reconnaît les points qui sont définitivement acquis à la science, et ceux sur lesquels les recherches doivent se diriger; car il faut bien se dire que, malgré les travaux des soixante dernières années, nous ne sommes que sur le seuil de cette grande étude, et que de tous côtés les problèmes les plus importans pour l'histoire de l'esprit humain y sollicitent l'intérêt et la curiosité des savans. Leur zèle ne fait pas défaut à cette grande tâche, et à aucune époque l'Inde n'a été l'objet de travaux aussi nombreux, aussi variés, aussi solides qu'aujourd'hui.

¹ *Allgemeine Grammatik der türkisch-tatarischen Sprache*, von Miraz A. Kasem-beg, aus dem russischen übersetzt und mit einem Anhang und Schriftproben herausgegeben von D. J. Zenker. Leipzig, 1848, in-8°. (xxvi, 272 pages et 7 planches.)

² *Grammaire turque*, ou développement séparé et méthodique des trois genres de style usités, savoir: l'arabe, le persan et le tartare, par A. Pfizmaier. Vienne, 1847, in-8°. (xvi et 370 pages.)

³ *Indische Allerthumskunde*, von Chr. Lassen, vol. I. Bonn, 1848, in-8°.

Le premier rang appartient aux ouvrages sur les Vedas. *Ab Jove principium...*

Lorsque la mort de Rosen eut interrompu l'édition du *Rigveda*, commencée par lui, la Compagnie des Indes demanda à la Société de Calcutta de publier une collection complète de tous les ouvrages védiques, c'est-à-dire des hymnes et des premiers travaux philosophiques et exégétiques qui s'y rattachent, et qui forment un ensemble distinct du reste de la littérature sanscrite. La Société s'en occupait ; mais son travail fut retardé par des difficultés de plusieurs genres, dont la plus grande, et certainement la plus inattendue, était l'impossibilité de trouver à Calcutta, et même à Benarès, une copie complète des ouvrages védiques. Au commencement de l'année dernière, le zèle de M. Roer avait néanmoins rassemblé assez de matériaux pour que la Société se décidât à commencer l'impression. Mais dans l'intervalle la Compagnie des Indes, désespérant d'obtenir à Calcutta ce qu'elle avait demandé, chargea, sur la proposition de M. Wilson, M. Maximilien Müller, de publier à Londres une édition des Vedas, dont elle veut faire les frais, et M. Wilson eut la générosité de remettre à M. Müller toute sa collection de manuscrits védiques. L'impression du *Rigveda* est commencée depuis un an, et le premier volume pourra paraître incessamment. A cette nouvelle, la Société de Calcutta suspendit l'exécution du plan qu'elle avait adopté, et se décida à ne faire paraître, pour le moment, que deux cahiers comme spécimen du travail préparé par M. Roer. Les ouvrages qui se rattachent aux Vedas sont, au reste, si nombreux, qu'il sera facile à la Société de Calcutta de s'entendre avec M. Müller, pour décider quelles sont les parties de cette littérature qui pourraient, avec avantage pour la science, être publiées à Calcutta.

Il se prépare d'autres travaux sur les Vedas ; mais je ne puis mentionner ici que ceux qui ont déjà reçu un commencement d'exécution. M. Roth a publié la première partie des *Nighantavas*, avec la glose de *Yaska* ¹. Les *Nighantavas* sont une espèce de dictionnaire védique, extrêmement primitif, et qui paraît marquer les premiers

¹ *Jaskas Nirukta samml den Nighantavas*, herausgegeben von Rudolph Roth. Cah. 1. Goettingen, 1848, in-8°. (LXXII et 112 pages.)

essais d'un travail philologique sur une langue qui commençait à vieillir. Yaska, grammairien dont l'époque est inconnue, mais qui paraît avoir été antérieur à Panini, composa, sous le titre de *Niroukhta*, un commentaire sur ce recueil de mots, et son ouvrage devint classique parmi les commentateurs postérieurs des Vedas. M. Roth, en publiant ce livre avec beaucoup de critique, rend un véritable service, tant à l'interprétation des Vedas qu'à l'histoire de la langue sanscrite.

Le même genre de mérite distingue le spécimen du *Yadjourveda*, que vient de terminer M. le docteur *Weber* de Breslau¹. On sait que le *Yadjourveda* est, à proprement parler, le veda des sacrifices, parce qu'il en règle les cérémonies. Les prières dont il se compose ne peuvent, en général, être comprises que quand on sait à quelles parties des cérémonies religieuses elles se rapportent spécialement, et c'a été le soin des commentateurs d'éclaircir le texte de ces prières par l'indication des formules du rituel rassemblées par d'anciens sages. M. *Weber* se propose de donner en entier le *Yadjourveda*, dont il a fait une étude spéciale et pour lequel il a réuni à Londres, à Oxford et à Paris, de très-riches matériaux. Le savoir dont M. *Weber* a fait preuve dans son spécimen est d'un heureux augure pour la suite de cette importante entreprise.

M. *Nève*, professeur à Louvain, a fait paraître un *essai sur le mythe des Ribhavas*², dans lequel il développe l'histoire des premières traces de l'apothéose dans les Vedas. Pour bien exposer sa pensée, l'auteur commence par traiter du culte védique, de l'homme dans les Vedas et du sentiment moral dans la société indienne; il arrive ainsi à sa thèse principale, l'idée de l'apothéose et l'interprétation des hymnes où elle apparaît pour la première fois. Cet ouvrage est un exemple des recherches que fera naître la connaissance plus complète des Vedas, dans lesquels on essaiera de découvrir et de suivre les premiers germes des idées qui ont exercé une influence si durable

¹ *Vajasaneya-Sanhita Specimen cum commentario primus edidit D^r Weber*. P. 1^{er}, Breslau, 1846; p. 11^{er}, Berlin, 1847, in-8°.

² *Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans les Vedas*, par Nève. Paris, 1847, in-8°. (479 pages.)

sur la manière de penser et de sentir d'une grande partie de l'humanité.

Les publications qui se présentent en première ligne après les Vedas sont celles des poèmes épiques, dont le plus ancien est le *Ramayana*. M. *Gorresio*, après avoir publié trois volumes du texte de ce poème, a donné un premier volume de sa *version italienne* ¹, contenant les deux premiers livres. L'auteur, en s'attachant à reproduire le sens avec toute l'exactitude désirable, n'a rien négligé pour donner à sa traduction une forme qui se rapprochât le plus possible de la simplicité et de l'élévation de l'original.

Quant au *Mahabharat*, nous ne pouvons annoncer, des travaux promis sur ce grand ouvrage, que la seconde édition du *Bhagavad Ghita* de Schlegel, que M. *Lassen* a terminée après la mort de ce savant, en refondant les notes et en y ajoutant un index ². Il est vrai qu'il a paru à Athènes, sous le titre de *Balabharata* ³, un volume renfermant l'ensemble des sujets compris dans le Mahabharat, mais cet ouvrage n'est qu'un extrait fort abrégé qui ne donne que le squelette du poème. Il a été traduit, à Benarès, en grec moderne, par Galanos, et publié, après sa mort, par son neveu.

Après les poèmes épiques se placent les *Pouranas*. Le seul dont on ait donné jusqu'à présent le texte, le *Bhagavata Pourana*, s'est augmenté d'un troisième volume, qui comprend les livres VII-IX ⁴. M. *Burnouf* l'a fait précéder d'une longue préface, dans laquelle, en examinant quelques-unes des traditions contenues dans ce volume, il montre de quelle utilité doit être un jour la connaissance approfondie des idées et du style védiques, pour l'intelligence des déve-

¹ *Ramayana, poema sanscrito di Valmici, traduzione italiana con note per Gaspare Gorresio. Vol. I (de la traduction). Paris, 1847, in-8°. (xvi, 469 pag.)*

² *Bhagavad-gita, id est Θεσπεισιον μιλεις, sive almi Crishnæ et Arjunæ colloquium de rebus divinis. Textum recensuit, adnotationes críticas et interpretationem latinam adjecit A. G. Schlegel. Editio altera, aucta et emendata curâ Chr. Lassen. Bonn, 1846, in-8°.*

³ Βαλαβαρατα ἢ συντομη τῆς Μαχαβαρατας ποιησις αὐτοῦ του Αμαρα ἢ Αμαρασανδρα, μαθητου του σιφου Ζηναδατα και μεταφωτισθησις αὐτοῦ του βραχμυανικου παρα Δ. Γαλανου Αθηναίου. Athènes, 1847, in-8°. (65 et 367 pages.)

⁴ *Le Bhâgavata Purâna, ou Histoire poétique de Krichna, traduit et publié par M. E. Burnouf. Vol. III. Paris, 1847, in-fol. (c et 581 pages.)*

loppemens postérieurs de la mythologie populaire, et pour l'appréciation de la valeur des généalogies historiques que nous donnent les Pouranas.

C'est à ces sources qu'ont puisé de tout tems les poètes dramatiques de l'Inde. Cette branche si riche de la littérature sanscrite est devenue, dans ces dernières années, l'objet de l'attention de plusieurs savans, qui se sont attachés à reproduire, dans des éditions critiques accompagnées de notes et quelquefois de traductions nouvelles, les chefs-d'œuvre dramatiques indiens. De ce nombre est la savante édition du *Sacountala*, par M. *Boehtlingk* ¹, dont le texte, souvent fort différent de celui que M. Chézy a publié autrefois aux frais de votre Société, est enrichi de notes philologiques très-substantielles. On a accueilli avec la même estime l'édition d'*Urwasi*, par M. *Bollensen* ², remarquable surtout par l'attention que l'auteur a accordée au dialecte pracrit. Le plus ancien et le plus beau de tous les drames indiens, *Le Chariot d'argile*, a trouvé un nouvel éditeur dans M. Stenzler ³, qui en a donné un texte où l'on remarque la même sûreté de critique qui distingue toutes les publications de ce savant. Il nous en promet une traduction à laquelle il joindra les notes qui sont indispensables à cet ouvrage. Comme preuve de la popularité que la littérature indienne commence à acquérir, on peut citer les traductions qu'on publie en Allemagne, dans une forme qui s'adresse à la masse des lecteurs les plus étrangers à ces études; telle que la traduction allemande du drame philosophique intitulé: *Le lever de la lune de l'Intelligence* ⁴, par M. *Hirzel*, qui a terminé son volume

¹ *Kalidasa's Çakuntala* herausgegeben und mit Anmerkungen versehen D^r O. Boehtlingk. Bonn, 1846, in-8°.

² *Kalidasa, das ist Urwasi. der Preis der Tapferkeit*, ein Drama in fünf acten, herausgegeben, übersetzt und erläutert von Fr. Bollensen. Saint-Petersbourg, 1846, in-8°.

³ *Mritchakatika*, id est curriculum figlinum Sudrakæ regis fabula sanscritè edidit A. F. Stenzler. Bonn, 1846, in-8°. (VIII, 332 pages)

⁴ *Krischnamisra, Prabodhatschandrodaja*, oder der Erkenntnismondaufgang, philosophischen Drama. — *Meghaduta*, oder der Wolkenbote. Lyrisches Gedicht von Kalidasa, Beides metrisch übersetzt von D^r Hirzel. Zurich; 1846, in-8°.

par la traduction d'un ouvrage tout différent, celle du petit poëme intitulé : *Le Nuage messager*, connu depuis longtems par la traduction de M. *Wilson*. Ce dernier livre a même été traduit encore une autre fois par M. Max. *Muller* ¹. C'est à ce genre de publications qu'appartient aussi un recueil intitulé : *Les Poésies classiques des Indiens*, par M. E. *Meier*, dont il a paru un premier cahier, contenant une nouvelle traduction de l'épisode de Nala et Damayanti ².

Au reste, quelle que soit la popularité réservée à ces poëmes, elle ne pourra jamais égaler celle dont les fables indiennes jouissaient déjà dans l'antiquité et qu'elles conserveront toujours, On sait quel immense succès a eu, chez presque tous les peuples, le plus ancien recueil de ce genre, le *Pantchatantra* ; mais jusqu'à présent, on ne le connaissait que par des traductions dans presque toutes les langues, ou par des imitations assez imparfaites, rédigées dans les dialectes vulgaires de l'Inde ; ce n'est qu'aujourd'hui qu'il paraît sous sa forme originale, par les soins [de M. *Kosegarten* ³. Ce savant n'en a encore publié que le texte, qui forme un volume d'une étendue considérable. Il est à souhaiter que l'éditeur publie prochainement la traduction et les éclaircissements dont ce texte a quelquefois besoin. D'un autre côté, M. *Wilson* a donné, aux frais du Comité des textes orientaux de Londres, un ouvrage presque aussi célèbre dans l'Inde, le *Dasa Kumara Charita* ⁴. Ce sont les aventures de dix jeunes gens ; la scène est dans l'Inde, au 10^e siècle de notre ère, et ce livre est extrêmement curieux comme tableau des mœurs indiennes immédiatement avant l'invasion musulmane.

¹ *Meghaduta* oder der Wolkenbote von Kalidasa, eine altindische Elegie, nachgedichtet und mit Anmerkungen begleitet von Dr. Max. Müller. Königsberg, 1847, in-8°.

² *Die Classischen Dichtungen der Inder*, aus dem Sanscrit übersetzt und erläutert von E. Meier. Erster Theil, Nal und Damajanti. Stuttgart, 1847, in-16. (430 pages.)

³ *Pantschatantrum, sive quinquepartitum de moribus exponens*, ex cod. man. edidit, commentariis criticis auxit J. G. L. Kosegarten. Pars prima. Bonn, 1848, in-4°. (266 pages.)

⁴ *The Dasa Kumara Charita*, or adventures of ten princes, a series of tales in the original sanscrit by Sri Dandi, edited by Wilson. London, 1846, in-8°. (31 et 202 pages)

Il a paru deux ouvrages appartenant à une branche peu cultivée de la littérature indienne; l'un est la traduction latine du *Susruta*, par le docteur *Hessler*¹, l'autre est un *Traité sur le système médical des Indiens*, tiré des sources par *M. Wise*²; mais je ne puis qu'indiquer les titres de ces deux publications.

A ce mouvement de curiosité qui attire l'Europe savante vers les œuvres littéraires de l'Inde, répond l'activité avec laquelle se poursuivent les études lexicographiques et grammaticales relatives au sanscrit. *M. Stenzler*, dans un petit traité sur la *lexicographie sanscrite*³, a tracé les principales règles à suivre pour le perfectionnement des dictionnaires que nous possédons. *MM. Boehtlingk* et *Rieu*⁴ ont publié de nouveau et traduit pour la première fois un vocabulaire synonymique très-important, celui de *Hematchandra*. Il en avait déjà paru, à Calcutta, une édition, mais elle était devenue très-rare, et n'était d'ailleurs accompagnée ni de traduction ni d'éclaircissements. *M. Bopp* a achevé l'impression de la seconde édition de son *Glossaire sanscrit*⁵, qui se distingue de la première, non-seulement par l'insertion d'un grand nombre de mots, mais surtout par l'addition des racines qui rattachent les autres langues indo-germaniques au sanscrit comme à leur souche.

Quant à la grammaire, nous avons à mentionner à la fois des traités composés par les Hindous et par des Européens. A la première classe

¹ *Susrutas. Ayurvedas. Id est medicinae systema à venerabili d'Hanvartare demonstratum, à Susruta discipulo compositum. Nunc primum è sanscrito in latinum sermonem vertit, introductionem, annotationes et indices rerum adjecit D. F. Hessler. Tom. II. Erlangen, 1847, in-8°.*

² *Commentary on the Hindu system of medicine, by G. T. Wise. Calcutta, 1846, in-8°.*

³ *De lexicographiæ sanscritæ principiis, commentatio academica, autore A. F. Stenzler. Breslau, in-8°.* (30 pages.)

⁴ *Hemakandra's Abhidhanakintamani, ein systematische angeordnetes synonymisches Lexicon. Herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen begleitet von O. Boehtlingk und Ch. Rieu. Saint-Petersbourg, 1847, in-8°.*

⁵ *Glossarium sanscritum, in quo omnes radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis, lithuanicis, slavicis, celticis comparantur, autore F. Bopp. Fasc. III. Berlin, 1847, in-4°.*

appartient la grammaire de *Vopadeva*, le *Mugdhabodha* ¹, qui jouit au Bengale d'une célébrité presque aussi grande que celle de Panini : on en annonce une nouvelle édition, accompagnée d'un commentaire par M. Bochtlingk. Dans la seconde classe, on doit placer d'abord la *Grammaire* de M. *Boller*, à Vienne ², qui est conçue sur un plan nouveau, et comprend les principes du style védique; puis une *grammaire sanscrite abrégée*, écrite en danois par M. *Westergaard* ³, qui ne traite que des formes; et une *grammaire élémentaire en anglais*, par M. *Monier Williams* ⁴, suivie d'exemples et d'exercices; enfin, le second volume de la *Grammaire* développée de M. *Desgranges* ⁵. Un point spécial de la grammaire sanscrite qui n'avait encore été traité en détail que par M. Bochtlingk, la théorie de l'accent, a donné lieu à un travail remarquable de M. *Aufrecht* ⁶, qui examine dans un premier mémoire, la théorie de l'accent des mots composés.

12. Progrès dans l'étude de la philologie indoue comparé aux autres langues.

C'est ici qu'il convient de parler des ouvrages consacrés aux rapprochemens par lesquels on a essayé de rattacher à la famille indienne des langues jusqu'à présent non classées. C'est un sujet plein d'intérêt pour l'histoire; et peut-être aucune partie des sciences philologiques n'a produit des résultats historiques plus considérables que la grammaire comparée, depuis que M. Bopp en a établi les véritables bases, dans son premier essai sur la comparaison du sanscrit avec le grec et latin. Ce n'est qu'alors qu'on est sorti de la voie arbitraire

¹ *Vopadeva's Mugdhabodha*, herausgegeben und erklärt von O. Bohtlingk. Saint-Pétersbourg, 1847, in-8°.

² *Ausführliche Sanskrit Grammatik für den öffentlichen und Selbstunterricht* von Anton Boller. Vienne, 1847, in-8°. (382 pages.)

³ *Westergaard, Kortfattet Sanskrit Formlære*. Copenhague, 1846, in-8°. (220 pages.)

⁴ *An elementary grammar of the sanscrit language arranged according to a new theory*, by Monier Williams. Londres, 1846, in-8°. (xiv, 312 et 48 pages.)

⁵ *Grammaire sanscrite-française*, par M. Desgrange. Tome II. Paris, 1847, in-4°. (544 pages.)

⁶ Th. Aufrecht, *De accentu sanscritico*, P. I. De accentu compositorum sanscritorum. Bonn, 1847, in-8°.

des étymologies, dans laquelle on se perdait presque inmanquablement, faute de principes, et qui conduisait aux rapprochements les plus insensés. Il est vrai qu'on a quelquefois exagéré l'emploi des nouvelles méthodes, de manière à dépasser le but et à voir, par un raffinement excessif, des vestiges de parenté de races, là où il n'y avait que des procédés de langage nés de l'instinct logique qui est commun à tous les peuples ; mais cela n'empêche pas que ces méthodes ne soient un instrument extrêmement puissant dans les mains qui savent s'en servir, et qu'elles n'aient rendu les plus éminents services aux études historiques.

M. Bopp a publié un *essai sur les membres caucasiens de la famille des langues indo-européennes* ¹. Il y traite du groupe des langues ibériennes, c'est-à-dire du géorgien, du mingrelien, du souanien, du laze, et le résultat auquel il arrive est que, surtout le géorgien et le laze, ont une parenté curieuse avec le sanscrit, dans toutes les parties de l'organisation grammaticale, dans les déclinaisons, les formes des adjectifs, les noms des nombres et dans la conjugaison. M. Holmboë a fait paraître, à Christiania, une *comparaison du verbe sanscrit avec l'ancien verbe scandinave* ². La parenté de ces deux langues n'a jamais été douteuse, mais il est curieux de la voir établie en détail et hors de contestation. M. Meier, de Tubingen ³, a composé un *Mémoire sur la formation et la signification du pluriel dans les langues sémitiques et indo-germaniques* : son but est moins d'établir une parenté entre ces deux groupes de langues, que d'exposer certains procédés qui leur sont communs, et à l'aide desquels il s'efforce de retrouver un contact historique entre deux races. M. Bötticher discute, dans une dissertation ⁴, et appuie, par des étymologies, l'influence que les Chaldéens, nation qu'il classe parmi les Ariens, ont

¹ *Die kaukasischen Glieder des Indo-Europäischen Sprachstammes*, von Franz Bopp. Berlin, 1847, in-4°. (83 pages.)

² *Det Oldnorske verbum oplyst ved Sammenligning med Sanskrit*, af C. A. Holmboe. Christiania, 1848, in-4°. (34 pages.)

³ *Die Bildung und Bedeutung des Plural in den semitischen und indo-germanischen Sprachen*, von Ernst Meier. Tübingen, 1846, in-8°. (cxvi et 86 pages.)

⁴ *Horæ aramaicae*, scripsit P. Boetticher. Berlin, 1847, in-8°. (46 pages.)

exercée sur la langue et les croyances des Babyloniens, auxquels il reconnaît une origine sémitique. Enfin M. Gosche a essayé de rattacher l'*arménien et le phrygien* ¹ à la souche des langues indo-germaniques. Cette thèse a été soutenue plusieurs fois, et M. Gosche la discute au moyen de preuves tirées à la fois de la mythologie et de l'étymologie d'un assez grand nombre de mots arméniens. Mais des preuves de ce genre ne peuvent être que secondaires ; elles peuvent servir à établir le contact et même le mélange des races ; mais elles ne suffisent pas pour en constater la parenté. Quelque vraisemblable que soit en elle-même une telle opinion, elle ne porte, dans l'état actuel de la science, la conviction dans l'esprit du lecteur, que quand elle se fonde sur la comparaison de la structure intérieure des langues.

13. Progrès dans l'étude des langues provinciales de l'Inde et pays environnans.

J'arrive aux langues provinciales de l'Inde et à celles des pays environnans, qui, par leur littérature, tiennent à l'Inde. Ici, les renseignemens que je puis donner sont plus incomplets encore que pour les autres branches des lettres orientales. Les indigènes des différentes provinces, les missions et les gouvernemens impriment tous les ans une quantité de livres qui ne parviennent en Europe que par exception, par accident, et dont une partie profiterait pourtant à la science, s'ils étaient accessibles. Ainsi, des nombreux ouvrages hindoustani qui paraissent dans l'Inde, il n'est venu à ma connaissance que quelques traductions de poésies et de romans persans, qui font les délices de la classe lettrée parmi les musulmans de la presqu'île. Dans ce nombre figure un *abrégé du Livre des Rois de Firdousi*, en vers hindoustanis et dans le mètre de l'original ². Le traducteur est hindou de race, mais il vit à Dehli, où la fréquentation de la bonne compagnie paraît l'avoir rendu fort tolérant, car il chante les louanges de Jésus-Christ, de Mahomet, de Georges IV et de M. Metcalf, ancien gouverneur général de l'Inde. Un musulman nommé *Alim-Ali* a

¹ *De Ariana lingua gentisque Armeniaca indole*, prolegomena scripsit R. Gosche. Berlin, 1847, in-8°. (77 pages.)

² *Histoire des rois de Perse*. Calcutta, 1262, in-8°. (392 pages.)

publié, à Calcutta, la traduction ¹ d'un roman persan merveilleux, intitulé, dans l'original, *Le Jardin de Kheial*, par Mir-Mohammed-Taki, surnommé Kheial. *Mir-Amman* de Dehli, qui était un des traducteurs que M. Gilchrist employait pour former une littérature hindoustani en Perse, avait traduit, au commencement de ce siècle, sur la demande de l'ardent promoteur de cette littérature, l'*Akhlakī Mohseni* du moraliste persan Hossein Waïz. Ce livre paraît avoir eu du succès, car il vient d'en être fait une nouvelle édition, sous le titre de *Trésor de la bonté* ².

La littérature hindoustani a été pour M. Garcin de Tassy l'objet d'un travail beaucoup plus complet que tout ce qui a paru en Angleterre sur ce sujet. M. Garcin avait donné, dans le premier volume de son *histoire de la littérature hindoustani*, la vie et la biographie de près de 800 auteurs; le second volume ³ contient des traductions, des extraits, des analyses d'ouvrages appartenant aux écrivains principaux, et la masse de matériaux qui s'est accumulée sous ses mains est si considérable, qu'il aura besoin d'un troisième volume pour achever le tableau de cette littérature, qu'il explore avec un si grand dévouement. Afin d'en faciliter l'accès, il a fait composer, sous sa direction, par MM. Pavié et Bertrand, une *chrestomathie* ⁴, contenant des morceaux choisis dans les deux dialectes hindoustani principaux; et suivis d'un vocabulaire. M. Duncan Forbes a publié à Londres un *dictionnaire hindoustani* ⁵, plus compacte que ceux que l'on possédait déjà, tout en étant suffisamment complet.

M. Wenger, à Calcutta, a achevé une *introduction à l'étude du bengali* ⁶, que feu M. Yates avait commencée. Ce volume contient

¹ Calcutta, 1256, in-4°. (414 pages.)

² Calcutta, 1262, in-8°. (463 pages.)

³ *Histoire de la littérature hindouï et hindoustani*, par M. Garcin de Tassy. Tome II. Paris, 1847, in-8°. (xxxiii et 608 pages.)

⁴ *Chrestomathie hindoustani (urdû et dakhni)* à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales. Paris, 1847, in-8°. (104 et 128 pages.)

⁵ *A Dictionary hindoustani and english*, by Duncan Forbes. Londres, 1847, in-8°. (585 pages.)

⁶ *Introduction to the bengali grammar*, by the late Rev. W. Yates, edited by Wenger. Calcutta, 1847; in-8°. (428 pages.)

une grammaire, une liste d'expressions idiomatiques, un choix de lectures et un vocabulaire.

Les *missionnaires catholiques* du midi de l'Inde ont entrepris la publication d'un *dictionnaire latin-tamoul-français*¹. Il est calculé pour les travaux de leurs séminaristes indigènes qui sont dans la nécessité d'apprendre le latin, et ne pourra servir qu'indirectement aux Européens qui s'occupent du tamoul. Le gouvernement de Bombay avait demandé à M. Molesworth, auteur du meilleur dictionnaire maratte-anglais, un *dictionnaire anglais-maratte*. M. Molesworth commença cet ouvrage, que M. *Candy* a terminé², et que le gouvernement vient de faire publier à ses frais, pour les besoins de son administration et de ses écoles....

Je dois mentionner ici un traité en guzzerati et en anglais *contre l'infanticide chez les Rajpoutes*³. Le gouvernement anglais a fait, depuis quarante ans, les efforts les plus persévérans pour détruire cette horrible coutume, et il a obtenu un certain succès, à force de menaces d'un côté, et de récompenses de l'autre. Mais ce succès n'est ni entier, ni bien consolidé, de sorte que les raisons tirées des Vedas et des Schastras par un Hindou, nommé *Bhawoo Dajee*, ne seront pas inutiles à la réussite des intentions humaines de l'administration anglaise.

M. Dorn a publié à Saint-Pétersbourg une *chrestomathie afghane*⁴, qui fait suite à sa grammaire de la même langue, et se termine par un glossaire. Je ne connais que le titre de cet ouvrage.

MOHL,
De l'Institut.

(*La fin au prochain n°*).

¹ *Dictionarium latino-gallico-tamulicum*, auctoribus duobus missionariis apostolicis congregationis missionum ad exteros. Pondichéri, 1848, in-8°. (xviii et 208 pages.)

² *A Dictionary english and marathi* compiled for the government of Bombay. Planned and commenced by J. T. Molesworth, continued and completed by T. Candy. Bombay, 1847, in-4°.

³ *An essay on female infanticide*, by Bhawoo Dajee. Bombay, 1847, in-8°.

⁴ *A Chrestomathy of the Pushtu or Afghan language*, to which is subjoined a Glossary in afghan and english, by Dorn. Saint-Pétersbourg, 1847, in-4°. (640 pages.)

 Polémique Catholique.

 EXAMEN CRITIQUE
 DU SYSTÈME PHILOSOPHIQUE
 DE M. L'ABBÉ GIOBERTI.

Division de l'ouvrage. — Théorie toute platonicienne de l'idée ; — Repousse les vérités. — Renouvelle Malebranche. — Diatribe contre les Français. — Met l'éducation aux mains de l'Etat. — La civilisation est mise à la place du Christianisme. — La charité est transformée en amour de l'idée. — Dieu est transformé en idée. — Pur panthéisme.

Dans un travail préliminaire ¹, nous avons déjà dit quelques mots des doctrines de M. l'abbé Gioberti, et des funestes conséquences que ces doctrines pouvaient avoir. Les événemens sont venus confirmer nos craintes, au-delà même de nos prévisions. Au lieu de relever sa patrie, M. Gioberti l'a révolutionnée de fond en comble, et attiré sur elle des malheurs peut-être irréparables. C'est que M. l'abbé Gioberti a voulu mettre en pratique les *principes posés dans sa philosophie* ; ces principes sont que l'homme ayant une *communication naturelle avec Dieu, une intuition naturelle et directe de la vérité*, a par conséquent une espèce de *religion* qu'il appelle *civilisation*, dont l'homme ou le peuple seul est auteur, et qu'il faut appliquer partout ; à la vérité, il dit bien qu'il faut conserver la *religion traditionnelle* et son chef, le pape ; mais un certain peuple qui tire toujours plus directement les conséquences des mauvais principes, en a conclu que le pape est inutile, et il a commencé par le chasser de Rome, et M. Gioberti paraît faire cause commune avec lui.

Voilà où en est M. l'abbé Gioberti au moment où nous écrivons ces lignes.

Tout cela nous prouve qu'il est indispensable d'examiner avec soin

¹ Voir l'article ayant pour titre *Examen critique de quelques reproches et de quelques conseils adressés au clergé français, par M. l'abbé Gioberti*, dans notre tome xvi, p. 245.

et sévérité les principes qui conduisent un homme à de telles conséquences, et c'est ce que nous allons faire.

L'ouvrage de M. Gioberti, divisé en deux livres, se compose de huit chapitres avec les titres suivans :

- 1° Du déclin des sciences spéculatives en général ;
- 2° Du déclin des études spéculatives sous le rapport du sujet ;
- 3° De leur déclin sous le rapport de l'objet ;
- 4° De la formule idéale ;
- 5° De l'universalité scientifique de la formule idéale ;
- 6° De la conservation de la formule idéale ;
- 7° De l'altération de la formule idéale ;
- 8° De l'accord de la formule idéale avec la religion révélée.

Et à chacun de ces chapitres sont jointes de longues *notes* dont quelques-unes feraient des traités particuliers ; le tout est précédé d'une *préface* de 126 pages.

Par cette division même, on voit que l'ouvrage, ou plutôt la pensée de M. l'abbé Gioberti, n'est pas facile à saisir. Les traducteurs eux-mêmes en ont senti les inconvéniens ; ils nous avertissent que ce n'est qu'à une deuxième et même troisième lecture de l'ouvrage entier qu'ils en ont pu saisir le sens. Ils conseillent surtout de ne pas asseoir son jugement sur la pensée de l'auteur, avant d'avoir lu le chap. 8, celui où il prouve que la *formule idéale s'accorde avec la religion révélée.*

Nous ne suivrons pas cette marche.

Nous avons vu souvent que les *conclusions* des philosophes sont précisément l'*opposé de leurs principes*. Nous avons déjà prouvé surabondamment dans nos *Annales* que la plupart de nos philosophes, même catholiques, après avoir posé des principes *rationalistes et panthéistes*, tirent des conclusions chrétiennes et catholiques. Aussi pour nous rendre un compte exact de la philosophie de M. l'abbé Gioberti, de ses raisonnemens, de son système en entier, nous allons le suivre pas à pas et chapitre par chapitre. Dans cet examen nous nous attacherons aux questions qui, seules, ont de l'importance en ce moment, les *questions de l'origine des vérités obligatoires*, c'est-à-dire du dogme et de la morale, et de la *nature de l'esprit* et de la *raison de l'homme* ;

- Question d'origine,
- Question de la nature de la raison humaine,
- Voilà ce que nous avons à rechercher.

Toutes les fois que, dans ses expressions et dans ses assertions, M. l'abbé Gioberti nous paraîtra entrer dans le sens des rationalistes et des panthéistes, nous le ferons remarquer et le blâmerons fortement, sans nous mettre en peine de chercher si ailleurs il s'exprime avec plus de précision et d'orthodoxie. Car nous n'avons pas mission d'examiner si la croyance personnelle de M. l'abbé Gioberti est ou n'est pas orthodoxe, cela n'entre pas dans notre but; mais seulement de savoir si *ses expressions, ses principes*, dans leur sens obvie et naturel, — sont ou ne sont pas *Rationalistes ou Panthéistes*, sont ou ne sont pas *dangereux*.

Au reste, cela ne nous empêchera pas, quand nous trouverons sur le même sujet des expressions justes, de les signaler, mais en même tems nous prouverons qu'elles contredisent ouvertement celles que nous avons déjà citées.

De cette manière, nos lecteurs pourront se former une idée exacte du système et même de la marche de M. l'abbé Gioberti; et si elle est obscure, vague, diffuse, remplie de contradictions, ce ne sera pas à nous qu'il faudra l'imputer.

Car nous n'admettons pas qu'un auteur qui écrit un livre philosophique puisse dire, comme l'ont fait MM. les abbés Noget, Maret et dom Gardereau : Oui, il est vrai, les expressions que vous signalez sont obscures, peuvent être tirées à mal, présentées dans leur sens propre; mais ailleurs, 10, 20, 100 pages plus loin, j'ai employé des expressions plus précises, et qui corrigent celles-ci. Nous soutenons, nous, que, lorsqu'on se mêle d'écrire sur les matières philosophiques ou religieuses, on doit avoir devant les yeux les erreurs, les préjugés actuels, et que l'on ne doit poser aucun principe qui, de près ou de loin, puisse favoriser ces erreurs; il faut que, en quelque endroit qu'apparaisse une expression, une phrase, une proposition, le lecteur puisse et doive directement en tirer des conclusions vraies et justes : c'est un devoir strict, une obligation de conscience, qui doit être dorénavant un *axiome* pour les écrivains quelconques de philosophie.

CHAP. I. Du déclin des sciences philosophiques en général.

M. Gioberti s'étonne d'abord de voir, au milieu du progrès des sciences mathématiques et naturelles, la nullité profonde où est tombée la science métaphysique ; ce n'est pas qu'elle ne soit cultivée ; tout le monde en parle ; mais autant d'esprits autant de systèmes, autant de systèmes autant d'erreurs, d'obscurités, de cahos, de néant. Il fait aussi très-bien remarquer que la principale raison de cette décadence provient en grande partie de la *méthode de Descartes*, qui pose en principe qu'il faut reconstruire *à priori* tous les dogmes et toutes les croyances. « Cette méthode, dit-il avec raison, était, sans » que l'auteur s'en doutât, hétérodoxe¹. » Plusieurs des accusations, émises contre le Cartésianisme, sont neuves et solidement prouvées.

Après quelques considérations, généralement fondées, sur les causes qui ont ébranlé le Catholicisme en France, l'auteur assigne à chaque peuple la part intellectuelle qui lui convient : Le génie allemand est *catholique*, parce qu'il *contemple le vrai absolu* ; le génie français est essentiellement *hétérodoxe* ; le génie anglais est mixte, ne sachant pas *s'élever à l'idée pure* : quant à l'Italie, elle aura la gloire de *restaurer le génie oriental*².

Que si l'on demande comment il se fait que, le génie français étant essentiellement hétérodoxe, ce soit cependant en France que le Catholicisme s'est conservé plus purement qu'en Allemagne, en Angleterre, et même en quelques points qu'en Italie, M. Gioberti y répondra par des considérations sur le caractère des deux races allemandes et françaises. Nous n'avons pas à le suivre dans cet examen, que nous croyons arbitraire et hypothétique, comme tout ce qui se dit sur les propensions ou instincts des peuples. Nous nous contentons de citer le passage suivant, qui fera comprendre le fond de la pensée de M. Gioberti, et que nous trouvons ce qu'il y a de plus fondé dans ce travail.

« Descartes est le principal corrupteur de la philosophie dans les » tems modernes, l'auteur des faux principes et de la pire des méthodes, deux choses qui l'ont mené à sa ruine (p. 140). »

¹ Tome I, p. 134.

² *Ibid.*, 140.

Mais quel est donc le système de M. Gioberti? Quel est le fil conducteur qui doit nous guider? Quelle est la méthode qui doit remplacer celle de Descartes, essentiellement hétérodoxe? On ne s'y serait jamais attendu: c'est la *méthode de Malebranche*. Malebranche est un des rois de la sagesse moderne avec Leibnitz et Vico, les seuls pairs des grands sages de l'antiquité; et la raison, c'est que ces penseurs se sont élevés à l'idée pure, ont pris pour point de départ l'idée, et la contemplation de l'idée (p. 147); c'est que, plus que tous les autres auteurs modernes, ils ont, eux, comme les sages de l'antiquité, l'intuition de l'idée (p. 152); et si la foi a péri en France, c'est que l'idée, altérée seulement chez les Allemands et les Anglais, fut totalement exclue et niée par les Français (p. 153). Aux Italiens, au reste, revient la gloire d'être « les restaurateurs du » véritable et primitif génie oriental dans les sciences spéculatives, et » d'être, en conséquence, les restaurateurs de ces sciences en Europe, en les ramenant à leurs principes (p. 154). »

Telle est l'entrée en matière de la philosophie de M. Gioberti. La philosophie a péri, parce que les peuples ne sont plus doués du génie oriental, c'est-à-dire n'ont plus ce génie d'intuition de la vérité idéale. Mais quel est ce génie oriental vrai, cette intuition vraie, cette vérité idéale vraie? Est-ce Pythagore, Platon, Bouddha, Manou, Vyasa, Gautama qui nous l'enseigneront? Est-ce Lao-tseu, Confucius? Lequel de ces penseurs a-t-il eu la vraie intuition? a-t-il saisi la véritable vérité idéale? Rien, absolument rien, ne nous indique une réponse à ces questions; ou plutôt, on comprend déjà, dès l'abord, que la vraie intuition orientale est le Christianisme. Mais quelle est la voie par laquelle de l'intuition on arrive au Christianisme, plutôt qu'au Bouddhisme ou au Panthéisme? Il n'y a aucune règle. C'est ce qui arrive toujours dans ces systèmes. Nous allons suivre le développement de ces idées dans les chapitres suivans.

CHAP. II. Du déclin des études spéculatives, sous le rapport du sujet.

M. Gioberti examine ici quelle est la force de l'homme actuel, la portée de son esprit au point de vue des sciences spéculatives, autrement dit de l'intuition ou de l'invention des vérités, et il n'hésite pas à donner l'avantage aux peuples de l'antiquité, c'est-à-dire aux peu-

ples païens. Cela peut paraître un paradoxe, et cependant M. Gioberti vous en trouvera la raison : « Si nous connaissons mieux la *vérité* que les anciens, ce n'est pas que nous soyons meilleurs philosophes qu'eux, c'est que nous sommes Chrétiens ; car la *conscience réfléchie de l'idée* est ou *infuse* ou *enseignée* par la parole » (p. 156) ». — L'idée nous est transmise à nous par la parole, mais les anciens l'avaient *infuse*, et la devaient à une *énergie contemplative* plus grande. « Aussi, ajoute-t-il, nous ne pouvons nous vanter d'égaliser ou de surpasser les peuples de l'antiquité civilisée sous le rapport des *qualités morales* (157) ; » et par ce mot, il entend non les *choses religieuses*, mais toutes les *vertus qui appartiennent à la vie civile*. — Ainsi, il donne une acception nouvelle au mot *morale*, et il crée des *vertus civiles* autres et différentes des *vertus religieuses* ; c'est-à-dire que M. Gioberti conserve cette fiction ridicule qui suppose une religion, des vertus en dehors des choses que Dieu nous a ordonné de croire ou de pratiquer, et perpétue l'état païen au sein du Christianisme. C'est, au reste, à l'établissement de ces vertus civiles qu'il travaille en Italie aux dépens des vertus chrétiennes. Aussi exalte-t-il nommément Homère, Pythagore, Socrate, Fabricius, Caton, le sénat romain, les lois et les jurisconsultes romains, les jeux et les spectacles, la littérature et les arts de ces tems là... , toutes choses, assure-t-il, parfaites et seules parfaites ; ce sont des prodiges uniques dans le monde (p. 159). » Oui, cet adorateur de Jupiter et de Vénus, ce Caton, qui livrait des esclaves à ceux qui les prostituaient et qui finit par le suicide ; les lois romaines qui définissent le droit de nature, celui qui est commun, non pas seulement aux HOMMES, mais à tous les animaux ¹, et l'esclave, la chose de son maître ; les jeux et les spectacles de Rome ; toutes ces choses étaient parfaites et seules parfaites. Je n'invente pas, je répète et je cite.

Après avoir ainsi fait la part des anciens, M. Gioberti assigne aux modernes le trait dominant de leur caractère : ce caractère est défini par un mot : la *frivolité*.

Nous n'avons pas besoin de dire quel est aux yeux de M. Gioberti,

¹ *Digeste*, l. 1, t. 1, n. 3. *De justitiâ et jure*. Voyez aussi les *Institutes*, l. 1, tit. 2, n. 1.

le peuple des tems modernes qui est le plus déchu sous ce rapport. C'est sans aucun doute, le peuple français; après l'avoir déclaré le peuple le *plus frivole* (p. 162), il renvoie à une note à la fin du volume, où il le déclare le *plus valet de tous les peuples* (p. 459). Ce sont là de ces assertions auxquelles il n'y a rien à répondre. Nous n'y répondons pas.

La frivolité, selon lui, vient d'un défaut de volonté. Or, qu'est-ce que la volonté? « L'*activité* substantielle de l'âme, *génératrice de ses puissances*, devient *volonté* en s'unissant à la *connaissance*; de là se repliant sur cette même connaissance, elle la fortifie, l'accroît, la perfectionne, et lui donne la *force exquise et mûre* qui fait la *science* (p. 163). » — Nous livrons aux vrais philosophes ces définitions *exquises*, sinon *mûres*: une activité qui engendre ses puissances, et une science qui est le fait de la force *exquise et mûre*; cela ferait envie aux philosophes les plus contemplateurs de l'antiquité. . . . Au reste, l'auteur poursuit son idée. Comme l'activité engendre la puissance, « il s'ensuit que la force *inventive et créatrice*, dépend au moins, en partie, de la vigueur de la *volonté* (p. 164). . . Aussi on ne peut douter que la *volonté ne puisse faire des prodiges* dans l'ordre *intellectuel* comme dans les autres? Bacon a dit : *l'homme peut autant qu'il sait*. On peut ajouter avec non moins de vérité, *il sait autant qu'il veut*. C'est la volonté, puissance créatrice, qui nous assimile au *Créateur suprême* (p. 165). »

Or, à quoi croyez-vous qu'il veuille tourner la volonté des esprits italiens? A quoi? A *haïr et à mépriser les Français*. Puisque nous avons promis de suivre le fil des idées de M. Gioberti, il faut bien que nous tenions compte de ses paroles. « C'est un fait incontestable, dit-il, qu'il importe aux Italiens de soustraire leurs épaules au joug de Vienne; mais ils ne doivent pas avoir moins à cœur, ils doivent se soucier *plus encore* d'affranchir leur esprit des entraves honteuses d'un idiôme sans harmonie et sans vigueur, de mœurs mignardes et efféminées, d'une science frivole ou fausse, d'une littérature postiche et déformée, d'une politique puérile et caquetteuse, d'une philosophie impie ou hypocrite, et menant à l'impïété (p. 171); » et enfin il conclut par ces paroles d'Alfieri, que « leur dignité et leur bonheur doivent faire des Italiens les *ennemis*,

» et non pas les *alliés* et les *sujets des Français* (p. 172). » Nous n'ajoutons qu'un mot à ces paroles. C'est que voilà quatre mois que, en politique, le parti de M. Gioberti réclame à grands cris les Français pour venir les délivrer, ou plutôt les sauver des Autrichiens, et qu'en philosophie, M. l'abbé Gioberti n'a fait que réchauffer le système d'un oratorien français, le P. Malebranche.

La volonté de l'homme moderne étant donc déçue, M. Gioberti cherche à la relever, et il dit avec raison que l'art de la relever est dans l'éducation. Écoutons la théorie qu'il pose sur cette science :

« L'éducation de l'individu est la civilisation, comme la civilisation des peuples est leur éducation. L'homme parfait et la société parfaite, ne sont point des êtres formés par la *nature*, mais des œuvres de l'art; et si la nature donne le germe, l'art seul peut le développer et le mûrir.... Puisque la fonction de l'éducation est de former les âmes au moyen de l'*habitude*, elle doit jeter les racines dans cet âge, où les âmes tendres et suaves, encore vierges d'impressions funestes, sont plus propres à recevoir une forme excellente (p. 181). »

Tous ces principes sont justes; il en est de même des suivans :

» L'éducation est aussi ancienne que l'espèce humaine, et Dieu fut le premier maître du genre humain. La première école fut la révélation communiquée par le langage; le langage qui transmet la vérité aux révélations successives, et qui est comme un mutuel enseignement par lequel s'est propagée et se propagera jusqu'à la fin la première leçon donnée au genre humain par le Maître suprême (182). »

Rien n'est plus précis et plus exact que ces paroles. Dieu a parlé; il a dit ce qu'il fallait croire, ce qu'il fallait faire, voilà la religion et la civilisation fondées. Il n'y a qu'à se tenir à ces vérités premières : qu'est-il besoin d'intuition, d'invention, de participation divine? et pourquoi M. l'abbé Gioberti abandonne-t-il le terrain ferme de la tradition historique pour se jeter dans les spéculations philosophiques?

En effet, après avoir fait observer que le système d'éducation le plus parfait a été mis en usage par les Doriens, il ajoute :

« Aussi trouve-t-on dans le Christianisme le concept social et éducatif des Doriens, mais dilaté, agrandi, élevé à la perfection ab-

» solue par la substitution de l'idée de l'éternité à la créature et au temps (184). »

Ces notions sont empreintes d'une métaphysique fausse :

1° Ce concept de l'éducation n'appartient pas aux Doriens, mais à la race humaine entière; 2° le Christianisme n'a pas seulement substitué l'idée de l'éternité à l'idée de la créature, il a rappelé que c'est Dieu seul qui nous a créés, nous a donné des lois de croyance et de pratique, que ce sont ces préceptes seuls qui ont force de loi, et qu'il faut suivre; en un mot, ce n'a pas été une école de philosophie à la façon des Doriens ou de Pythagore, mais un enseignement vrai et historique de l'origine de l'homme, de ses devoirs et de sa destination. Tous les autres concepts sont erronés et dangereux; mais voici qui est encore plus irrationnel :

« En accord avec les données de la philosophie parfaite, le Christ » fit remonter au Ciel le type suprême et idéal que les gentils en » avaient fait descendre pour le placer sur la terre et dans les créatures sensibles (185). »

Nous serions bien curieux de savoir quelle est cette philosophie parfaite dont les données ont fait remonter au Ciel le type suprême et idéal et avec laquelle le Christ est venu s'accorder. Toujours M. Gioberti fait du Christianisme une philosophie systématique opposée à l'histoire; ici encore il donne comme une chose nouvelle et au-dessus de Pythagore d'avoir dit : *Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait*¹, et voilà que ce même mot avait été dit à Abraham : *marche devant moi et sois parfait... Je serai moi-même ta grande récompense*²... — Continuons :

« L'institution chrétienne se compose de deux sciences, l'une préservatrice pour les enfans, l'autre médicale et pénitentiaire pour l'homme corrompu... Mais comme l'action directe du Christianisme ne sort pas du cercle de la religion, c'est à la Civilisation qu'il appartient de s'approprier les idées chrétiennes, de les incorporer à ses propres éléments, et de s'en enrichir dans sa marche (185). »

Qu'est ce d'abord que cette science préservatrice par les enfans,

¹ Matt. v, 48.

² Genèse, xvii, 1, xv : 1.

médicinale par l'homme? La science chrétienne est d'enseigner les *révélation de Dieu*, elle est destinée à éclairer et à dominer les esprits comme on le dit après, et pas autre chose...; et de plus que signifie ce *Christianisme* dont l'action ne sort *pas du cercle de la religion*? La religion n'est-elle pas le *Christianisme*, et *vice versa*? et cela étant, qu'est-ce que c'est que cette *Civilisation*, qui doit s'incorporer les idées *chrétiennes*...? La civilisation de chaque peuple est-elle autre chose dans le fond que ses *croyances* et ses *pratiques*? les arts qui en font partie ne sont-ils pas toujours des produits, des déteintes de ces croyances et de ces mœurs? Quelle confusion pour établir une *divinité* nouvelle sous le nom de *civilisation*!

M. Gioberti trace ensuite à sa manière l'histoire de l'éducation. Selon lui l'éducation publique est une invention catholique du 16^e siècle (188), et oublie que les ordres religieux l'avaient déjà mise en pratique longtems avant. Il pense que cette éducation, surtout celle donnée par les jésuites, fut excellente en bien des choses, mais qu'il lui manquait un élément civil; puis il fait observer que les théories postérieures, presque toutes fondées sur le protestantisme, sont toutes vicieuses. Et là même il oublie que leur plus grand vice provient de l'introduction des théories païennes d'Aristote et de Platon, théories qui mirent de côté l'Écriture et la tradition, pour s'attacher aux concepts et aux inventions des intuitions humaines.

Au reste, il s'élève avec une juste raison contre l'éducation négative de Rousseau, sans faire attention que Rousseau n'a fait qu'appliquer les principes mêmes des philosophes que M. Gioberti continue en ce moment. Ces philosophes avaient posé en principe 1^o que l'homme a des *idées innées*; Rousseau ajouta : *Laissez-les se développer*; 2^o que l'homme a l'*intuition directe de la vérité*; Rousseau ajouta : *Laissez-le arriver à l'âge où il pourra regarder seul*.

Ce sont là précisément les principes de M. l'abbé Gioberti. Aussi l'on ne comprend pas comment il peut ajouter : « La vérité est que » l'homme naît incliné au mal, et que le seul moyen de le rendre » meilleur est une éducation forte et positive... La nature ébauche » l'homme et ne le complète pas, l'art est nécessaire pour perfec- » tionner la nature. La nature crée l'homme sociable, *l'art le fait » social* (193). »

Ces principes sont justes, mais alors encore que devient l'*intuition*

directe et cette force de vue et d'*invention attribuée* à l'antiquité ? Si c'est l'éducation qui fait l'homme, que devient tout le système de M. Gioberti ? Quoi qu'il en soit, il faudra bien veiller à l'éducation qu'on donnera aux enfans. Mais qui doit donner cette éducation ?

M. Gioberti n'hésite pas à dire que c'est à l'État qu'il faut en laisser le soin. « Selon lui, la liberté d'éducation est la liberté de non-éducation. » Et en effet, il n'a pas de peine à prouver qu'en Europe « il n'y a d'éducation pour aucune classe de citoyens ; l'homme *social* » est l'*œuvre des circonstances* et du hasard (196) ». Nous ne sommes pas tout-à-fait de son opinion ; l'homme social et même l'homme religieux sont exactement l'expression de cette partie de l'enseignement que l'on appelle *philosophie* : un vrai paganisme pratique sous le nom de *cartésianisme* et de *malebranchisme*, ou d'*éclectisme*. Ne partant d'aucun principe stable, ayant tout à examiner et à fonder, accablé sous le poids, et réunissant des élémens disparates : tel est l'homme social actuel, telle est aussi la philosophie actuelle.

Que l'éducation soit donc donnée au gouvernement qui aura pour but de suivre les enseignemens véritables de Dieu, et alors on pourra lui confier le monopole de l'éducation. Mais ce gouvernement existe-t-il ? Peut-il même exister en ce moment ? Non. Lorsque donc M. Gioberti veut étouffer les enseignemens particuliers presque tous entre les mains des évêques ou des personnes religieuses pour les confier au gouvernement, il ne va à rien moins qu'à ruiner l'éducation *religieuse* pour y substituer l'éducation *civile*, c'est-à-dire pour mettre la Civilisation à la place du Christianisme : c'est, au reste, ce que fait son parti en Italie, lequel a bravement chassé les religieuses du Sacré-Cœur, pendant que les Autrichiens chassaient devant eux les bataillons mal secondés.

Mais ce n'est pas tout que d'avoir décidé comment la volonté devait être formée par le moyen du monopole de l'éducation mis entre les mains de l'état ; M. Gioberti va nous initier à connaître et à faire naître en nous le *génie*. Cette dissertation est très-importante, car il y consacre 42 pages dans lesquelles il passe en revue toutes les qualités propres à constituer le génie. Ce qu'il y a de curieux, c'est que sans le vouloir, sans doute, M. Gioberti s'est donné lui-même avec les différentes phases de sa vie pour type du génie. Écoutons cette belle théorie :

« Le génie, en général, est :

» La faculté qui saisit par l'intuition, et qui exprime le vrai et le beau.

» Le génie spécial ou spéculatif est :

» L'intuition réfléchie et distincte de l'idée. »

Dans cette définition, on aperçoit la confusion de la méthode de M. Gioberti, qui est exactement celle de tous les Rationalistes modernes. Elle consiste à ne pas distinguer, chaque fois qu'ils parlent d'intuition, de concept, de création, ce que l'homme peut intuer, concevoir, créer, de ce qu'il ne peut ni voir, ni concevoir, ni créer. La distinction est facile à établir ; elle est parfaitement contenue dans ces termes : *Tout ce que l'homme est obligé de croire ou de pratiquer*, il n'a pu ni l'inventer, ni le créer. Être obligé à une chose que l'on a créée, ce sont là des termes contradictoires. Cela excepté, il reste encore un assez beau domaine à l'intuition et à la création de l'esprit humain. Voici ce domaine :

La compréhension plus ou moins profonde des choses apprises, la découverte des arts et des sciences, l'application dans la société des vérités et des règles livrées et reçues, voilà un domaine assez grand. Au-dessus de cela, il n'y a plus que la création proprement dite, il n'y a plus que la vision directe de Dieu que nous refusons à l'homme. Voilà les points essentiels à distinguer en philosophie et en théologie, si l'on veut sortir du Rationalisme et du Panthéisme. Voilà ce que ne cesse de confondre M. Gioberti sur la trace de Malebranche et de tous les métaphysiciens scolastiques passés et présents, sans presque aucune exception. Or, que cela soit bien la pensée de M. Gioberti, nous allons le voir en continuant à citer ses paroles. Il y tente une chose impossible, celle de concilier l'invention de la vérité avec la révélation par la parole.

« Or, la réflexion naissant de l'esprit humain, le véritable génie » n'est pas celui qui imite, qui apprend, qui sait s'approprier les » concepts d'autrui, mais bien celui qui s'élève par ses propres forces, » et qui est doué de la vertu créatrice (p. 209). »

Cela est bien clair. Le génie n'apprend pas, vole de ses propres ailes, a une vertu créatrice. Mais continuons. Voici M. Gioberti qui tombe dans l'école mixte rationaliste chrétienne, qui se sauve du

Rationalisme en prévenant qu'elle n'attache pas aux mots leur *valeur* et leur *signification* naturelle ; il continue :

« Il est vrai que la réflexion ne peut avoir lieu qu'avec le *secours de la parole*, et sous ce rapport le génie *doit apprendre*. »

Voyez-vous ? voilà le génie qui naguère *n'apprenait pas*, lequel est cependant *obligé d'apprendre* ; le génie qui *crée*, et qui cependant ne *peut créer* qu'avec le *secours de la parole*. Quel paralogisme ? eh bien, c'est sur cette base qu'est assise, depuis 300 ans, toute la philosophie. Continuons à suivre cette double confusion dans laquelle s'enveloppe cette philosophie *chrétienne* qu'on devrait à bon droit appeler *rationaliste*.

« Mais le talent d'agir sur la parole, de pénétrer dans sa nature » intime, de l'étudier sous toutes ses faces, de *découvrir les précieuses* » *idées cachées sous son écorce*, ce talent n'est pas le privilège de » tout homme ; il exige une *aptitude* toute spéciale qui équivaut à » une *véritable force d'invention*. La parole est comme une *énigme* » proposée à tous les hommes, mais que les sages seuls savent *devi-* » *ner* (p. 210). »

Suivons la marche de l'auteur.

Le génie *n'apprend pas*, il *crée*.

Non, il *apprend*, il est forcé de s'aider de la parole.

Mais la parole est tellement *cachée*, obscure, qu'il faut la *deviner*, et cela équivaut à *inventer*.

Voilà le raisonnement du Rationalisme ; appliquons ces principes aux dogmes nécessaires, qui constituent la philosophie et la religion.

Le génie ne les *apprend pas*, il les *crée*.

Cette proposition serait crûment *rationaliste* ; M. Gioberti la nie et dit :

Le génie *apprend ces dogmes* par la *parole*. — Bien.

Mais cette proposition est toute *chrétienne*, toute *traditionnelle*, *antiphilosophique* ; vite il la nie encore. Il ajoute :

Mais cette *parole* est une *énigme* ; les *précieuses idées* (les dogmes nécessaires) y sont *cachées* ; il faut que le génie les *découvre* ; c'est là une force d'*invention*. Et de cette manière on est encore philosophe.

Mais nous posons nettement la question et nous sommions les philosophes chrétiens et autres d'y répondre.

Est-on encore chrétien en disant que les dogmes nécessaires à croire

ou à pratiquer sont des *énigmes*, que les *découvrir* n'est pas le privilège de tout homme, qu'il faut une véritable force d'*invention*? Nous attendons la réponse.

Continuons à démêler encore les paralogismes de la philosophie contemporaine.

« Aussi ai-je ajouté que le génie est *une intuition distincte*, et » c'est ce talent de *distinguer*, qui seul le différencie de la capacité » commune (qui apparemment ne *distingue pas*). L'*intuition immédiate des vérités idéales* est commune à tous; tous au moyen du » langage, exercent sur elles la faculté de réfléchir (p. 210). »

Comprenez-vous bien cela, lecteurs intelligents? l'*intuition distincte*, est propre au génie; la capacité commune ne l'a pas; et pourtant tous ont l'*intuition immédiate des vérités idéales*; tous peuvent y réfléchir!

« Mais cette réflexion est *confuse* dans les esprits ordinaires, et » ceux-là sont *inhabiles* à l'*exprimer* aux autres et à *eux-mêmes*, » parce que les idées *confuses* répugnent à l'*expression* (*id.*). »

Ainsi voilà encore l'enseignement nécessaire détruit complètement. Car sans le génie, on est *inhabile à exprimer* aux autres et à soi-même ce que l'on a *intué*. Or, je prie M. Gioberti de me dire ce qui reste dans l'homme d'une *intuition immédiate*, et même d'une *chose apprise* par le langage, et que cependant on ne peut *exprimer* ni aux autres, ni à soi. Notons qu'il s'agit ici des *vérités idéales* qui sont tout, et auxquelles le Christianisme lui-même doit être conforme pour être vrai. Appliquons cela aux *dogmes nécessaires*, et voyez quelles confusions, quelles obscurités sont accumulées autour de cette question si claire pour les philosophes traditionnels: les *dogmes nécessaires* s'apprennent clairement et positivement *par la parole*.

Mais autre singularité. Nos lecteurs se croient sans doute bien loin de la philosophie traditionnelle, et voient déjà M. Gioberti lancé dans la philosophie purement *rationnelle*; ils connaissent bien mal les *philosophes mixtes* qui assemblent des nuages depuis 300 ans. Voici en effet la *conséquence* que tire l'auteur, dans la même page, de toute cette confusion :

« AUSSI (admirez la force de cet aussi!), la philosophie, envisagée au point de vue de son premier principe, n'est, comme nous le

» verrons plus tard, que la *traduction* de la parole religieuse, la *répétition* et le *développement* d'un enseignement divin (210)! »

Et encore dans cette conclusion, nous prions nos lecteurs de remarquer ces trois paroles essentielles qui sont que les rationalistes et les catholiques peuvent également être satisfaits de cette définition.

1° La philosophie est la *traduction de la parole révélée*; ce qui suppose que cette parole a été prononcée dans une langue que nous ne comprenons pas;

2° C'en est une *pure répétition*; ce qui peut faire croire que nous la comprenons très-bien;

3° Enfin c'est un *développement*; ce qui donne toute liberté d'interprétation à ces courtes paroles.

Nous insistons sur tous ces points, parce que toutes nos philosophies, même catholiques, ne roulent que sur ces équivoques.

M. Gioberti prouve ensuite qu'il est impossible que *l'erreur soit le fait du génie* (p. 241); et s'élève contre ces philosophes qui ont souci de toute autre chose que de la vérité. — Puis vient une tirade obligée, celle de soutenir que cette sorte de philosophie a pris naissance en *France*, et se propagea surtout en *France*, d'où elle s'étendit sur toute l'Europe.

Le portrait qu'il en fait est assez véridique, et nous sommes d'accord avec lui; nous différons seulement, en ce que nous croyons, nous, que ces philosophes français n'ont fait que mettre en pratique les doctrines de M. Gioberti; maintenant même ils pratiquent le culte *de l'idée*, ils *traduisent* les enseignemens religieux, ils leur donnent de plus grands *développemens*; les principes sont les mêmes, seulement les conséquences ne sont pas semblables. Mais est-on obligé d'adopter les *conséquences de M. Gioberti*?

On va en juger par les extraits suivans :

« Les *concepts* sont fils de *l'idée*, *source* intarissable de toute richesse et de toute beauté intellectuelle (il oublie de nous dire d'où vient cette source et en quels lieux elle coule toute pure). Quand l'esprit fait divorce avec *l'idée*, il devient nécessairement stérile.... Ainsi se prostitue l'esprit humain, ainsi se perd à la longue le génie philosophique et *créateur*; et il n'est rien là que de rationnel, car l'esprit humain ne peut *trouver en lui-même* cette force qui doit lui venir d'en haut, du divin principe de toutes choses (p. 217).

Cela est bien ; mais l'idée n'est-elle pas en lui ? Alors ne doit-il pas l'y rechercher et l'y trouver ? et puis cette force de créer, à quels signes la reconnaître ? Qui me dira que les concepts de tel homme viennent de la force divine plutôt que ceux de tel autre. C'est toujours obscur sur obscur.

« L'esprit humain réunissant à l'intuition une réflexion profonde, » vient-il à remonter à l'idée et à l'embrasser dans un amoureux » désir, en cherchant à se l'approprier, à lui conformer ses affections » et ses volontés, il acquiert soudain tant de lumière et de force, qu'il » s'élève au-dessus de sa petitesse, et participe en un certain degré, » à l'immuable, à l'absolu, à l'éternel, à l'infini (p. 217-18). »

Rien que cela ; l'entendez-vous, philosophes, chrétiens, éclectiques et panthéistes ? Voilà toute la théorie de M. Gioberti. L'homme est créateur, pas par lui-même, il est vrai, mais par le secours divin ; ce secours c'est l'intuition naturelle et la réflexion, et avec ce secours, il participe à l'immuable, à l'absolu, à l'éternel, à l'infini.

Tout cela est clair ; mais tout cela est faux, d'abord, car les dogmes et les règles ne lui viennent que par un enseignement précis ; et ensuite cela est panthéiste. Aussi M. Gioberti essaie de transformer l'Évangile en philosophie, en ajoutant : « C'est en cela que » consistent, et l'apothéose de la raison humaine pressentie par les » anciens philosophes, et le perfectionnement moral prêché par » l'Évangile, car la charité chrétienne n'est au fond que l'amour de » l'idée (p. 218). » — Qu'en pensez-vous, théologiens catholiques ? le perfectionnement moral de l'Évangile, c'est-à-dire celui qui pratique les règles posées par le Christ, est celui qui, comme le Brahme indien, participe à l'infini, à l'absolu, à l'éternel ! et la charité chrétienne est non l'amour tout pratique et social du prochain, mais l'amour spéculatif et philosophique de l'idée. Voilà comment M. Gioberti transforme le Christianisme.

L'amour de l'idée, voilà notre salut selon M. Gioberti, « car, que » l'esprit humain vienne à négliger l'idée ou à l'oublier, il retombe » dans son néant originel, le génie se coupe à lui-même les ailes sur » lesquelles il pouvait s'élever aux cieux, et s'élancer sur ces ailes de » l'idée dans les vastes espaces du firmament (218). »

Et maintenant revenons à la pratique et demandons, s'il existe un

philosophe, un de ces parleurs que M. Gioberti baffoue si volontiers, qui n'ait pas le *droit*, entendez bien, le *droit* de se prétendre, au même titre que M. Gioberti, *possesseur de l'intuition, de la réflexion, de l'idée*, et par conséquent qui ne puisse logiquement prétendre se promener dans les champs de l'espace et se jouer en *participation de l'absolu* et de *l'infini* ?

Aussi, nous finissons par ces paroles mêmes de M. Gioberti que nous lui appliquons : « Voilà d'où sont venues la vogue des arguties » sophistiques, la prédominance des phrases sur les pensées ; voilà » pourquoi l'on a perdu en morale le goût et le sentiment de la vé- » rité.... » Si tant est que la vérité se connaisse au *goût* et au *senti-* » *ment* ; car on ne peut citer une seule phrase de ces philosophes de l'école mixte sans que les mots ne soient détournés de leur sens naturel.

M. Gioberti continue ensuite à décrire les qualités du génie ; il trouve « que les Français manquent presque *complètement d'ima-* » *gination*, et que les Allemands en ont surabondamment, mais » le plus souvent sans la gouverner (223). Le génie *apprend*, puis » il *invente* (p. 233). Il ne *dépend* humainement que de lui-même ; » car il tient de lui-même, ou pour mieux dire de *l'idée qui* » *l'informe*, la connaissance de son propre talent, et l'investiture *des* » *droits* qui constituent sa supériorité (235)... Doué qu'il est d'une » *intuition spéciale de la vérité*, il est *maître* et non disciple... Il » lui faut, sans doute, *apprendre* des autres bien des choses, mais ce » n'est pas d'eux qu'il tient ces vérités dont il est *inventeur*, et dont » la *découverte révèle* aux peuples et expose à leur vénération une » *magnifique image de l'Esprit suprême et créateur*. Cette supréma- » tie du génie est *absolue* comme celle de la vérité, et elle ne part point » d'un principe *extrinsèque* ; elle est véritablement autonome, et le » reste des hommes grands et petits doit l'écouter avec respect (236)... » Le génie ne prend rien en bas, c'est d'en haut qu'il *reçoit tout*, » je veux dire de *l'idée*, dont il est le *contemplateur* et *l'interprète* » auprès du reste des hommes. Il est comme un *prophète* qui annonce » les *oracles divins*, comme un homme *délégué* de Dieu, pour régner » dans le domaine pacifique de la science (237). »

C'est bien, mais quelle confusion nouvelle ! D'abord s'il s'agit des

sciences métaphysiques, de *Dieu*, de ses *attributs*, de nos *devoirs*, etc, nous demandons qui nous prouvera que ce génie a bien vu, qu'il ne se trompe pas, qu'on est obligé de lui céder? Tout le monde n'a-t-il pas le droit de se croire *génie, prophète, délégué de Dieu*? N'est-ce pas ce que chacun fait en ce moment? M. Gioberti ne répond rien à cela... et cependant c'est le mal actuel, il s'en plaint lui-même. Tout le monde prétend *intuer l'idée, posséder l'idée*; qui a raison? Il répond par un mot philosophique, c'est que le génie *s'impose librement* aux intelligences par l'*évidence*, qui est la *voix de Dieu* à laquelle ne peuvent longtemps résister les hommes... Mais alors quelle est la doctrine intellectuelle et morale qui est *évidente* et à laquelle les hommes ne résistent pas (237)? Évidemment il n'y en a point; et nous sommes encore à attendre ce génie qui doit nous l'annoncer.

Au reste, il avoue que le génie peut *se tromper*, et dominer dans le champ de l'*erreur*... Alors, que devient sa royauté? N'est-elle pas funeste? Et comment la distinguer de l'erreur?

Mais poursuivons la théorie de M. Gioberti sur l'*idée*; voici quelque chose de curieux :

« La nationalité italienne a un privilège particulier et exclusif; il » consiste en ce que le *vrai absolu*, c'est-à-dire l'*idée dans sa plé-* » *nitude*, est une *propriété intrinsèque* de l'Italie comme nation.... » (p. 243). On comprend qu'après une telle déclaration, ceux qui comme nous ne sont pas Italiens, n'auront plus rien à dire.

Mais voici que M. Gioberti va nous donner une théorie un peu plus développée de l'*IDÉE*; on va voir aussi comment il tombe invinciblement dans le Panthéisme et le Rationalisme les plus purs, quoiqu'il les repousse dans les conséquences. Nous citons ses propres paroles en entier et sans y rien changer.

« Dieu est l'*IDÉE*, et de LUI, comme *force créatrice, procèdent* » la vertu cognoscitive et la vertu active de l'esprit (244). »

Notons d'abord cette nouvelle définition de *Dieu* identifié avec l'*idée*, c'est-à-dire avec la chose la plus vague et la plus insaisissable qu'il y ait en philosophie; puis, constatons l'opposition de ces deux termes de *créateur* et de *procéder*. *Créateur* a été mis pour sauvegarder le dogme, mais immédiatement vient le mot *procéder*, qui, philosophiquement et théologiquement, c'est-à-dire en conservant la valeur

propre du mot, ne peut s'appliquer qu'aux *opérations divines*. *Procéder* par voie de *création*, c'est *procéder* par une voie qui n'est pas la *procession*, ou *créer* par une voie qui n'est pas *création*. — Mais continuons, et nous verrons se développer le Panthéisme en laissant de côté la création.

« En conséquence, l'esprit humain *venant de Dieu* et se *réfléchissant en Dieu*, est comme un *rayon* de lumière qui se réfracte » vers son *foyer*.

Ici la doctrine est claire et dépouillée de l'idée ou du mot de *création* ; l'esprit humain est comparé au *rayon* qui vient du *foyer* et se *réfléchit* dans le *foyer*. Or, le *rayon* a toujours été de *même nature* que le *foyer* d'où il *vient*, d'où il *procède* ; cette force créatrice est proprement un *écoulement*, une *irradiation*. M. Gioberti à la suite de tous les Rationalistes est ici en plein panthéisme.

Notons en outre que, par cette définition, l'esprit humain *participe à la nature divine*, devient roi et Dieu, et ainsi chaque homme est établi *Dieu de lui-même*. Ces conséquences ont été vues et ne sont pas niées par M. Gioberti. En effet il continue :

« Si cet ordre vient à changer ; si l'esprit humain *se révolte* contre son auteur, contre son objet suprême, il perd la *souveraineté*, son *privilege* ; c'est un *roi* qui se détrône lui-même, et son *pouvoir* » comme tout droit quelconque, *cessant d'être divin*, devient nul. »

Ainsi l'esprit humain, en vertu de la *participation divine*, est *souverain*, est *roi*, a un *pouvoir divin*. Reste à savoir comment on peut perdre un *pouvoir divin*, comment un être qui *procède de Dieu* peut se révolter *contre lui*. M. Gioberti ne fait pas même attention à cette objection, et s'il y répondait nous sommes assurés d'avance de sa réponse ; il nous dirait qu'il ne s'agit pas de *procession*, ni de *rayon*, ni de *pouvoir divin*, *proprement dits*. C'est à-dire qu'en définitive, il a voulu dire que la *procession* n'est pas *procession*, le *rayon* n'est pas *rayon*, le *pouvoir divin* n'est pas *pouvoir divin*. Car c'est exactement de cette manière que nos philosophes catholiques et rationalistes élaborent leurs définitions. Et pourtant c'est avec ces mots qu'ils ont créé cette effroyable confusion qui couvre tous les esprits. C'est avec ces définitions fausses et contradictoires qu'ils ont construit cette révélation dite *naturelle*, qui en ce moment déborde le *Christianisme*

et menace de l'engloutir si les évêques et les hommes ayant autorité n'y mettent bon ordre. Nous allons voir cette religion *naturelle* clairement posée par M. Gioberti. Voici ses paroles :

« Mais Dieu, qui parle *intérieurement* et *naturellement* par son VERBE à chaque individu, a parlé *extérieurement* et *supernaturellement* au genre humain tout entier (p. 244). »

Ainsi Dieu parle *intérieurement* et *naturellement* par son VERBE à chaque individu. Voilà la formule absolue et applicable à tout le monde. Nous demandons comment un auteur catholique peut émettre un semblable principe ? N'est-ce pas ce que M. Cousin a si clairement au moins exprimé en ces termes : *La raison humaine est une incarnation du Verbe* ? Ajoutez encore que ce mot *naturellement*, joint à ceux de *procession*, *rayon*, *pouvoir divin*, constitue, sans forcer les termes, l'essence même du *Panthéisme*. Il faut absolument que l'on choisisse, ou changer ces termes, ou en adopter le sens direct et propre. La logique le demande, cette invincible logique, qui malgré que les auteurs en dévient la conclusion, apparaît dans l'application et a formé régulièrement et avec une force invincible la croyance de la plupart des hommes actuels qui sont *rationalistes* ou *panthéistes*, conformément aux principes qu'on leur enseigne. Et en effet, qui oserait blâmer un homme à qui le VERBE parle *directement*, *intérieurement* et *naturellement*, de ne pas écouter la voix extérieure de quelques hommes qui lui disent que d'autres hommes ont assuré que Dieu avait parlé *extérieurement* ? Quand on a posé en principe que Dieu n'a jamais employé d'autre voie, pour intimer ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire, que la voie *extérieure* ; qu'il usa de cette voie avec Adam, avec Moïse ; que le Christ lui-même s'est servi de cette voie... oh ! alors toutes les religions se tiennent, ou plutôt il n'y en a qu'une seule, et on y regardera à deux fois avant de la rejeter. Mais quand vous venez établir *deux religions*, c'est à-dire deux *voix de Dieu*, l'une parlant *intérieurement*, *naturellement* par le *Verbe*, c'est à-dire par le moyen le plus *directement* divin, seulement et *uniquement divin*..... et que d'autre part vous établissez une *autre religion*, c'est à-dire une autre voix extérieure, indirecte, humaine, que nous ne pouvons connaître que par les hommes, qui hésiterait à préférer la *voix divine directe*, à la *voix humaine* ? c'est seulement

préférer le *Verbe dieu* à l'*Homme néant* ? Nous le disons avec angoisses et douleur, voilà pourtant la position qu'ont faite à la Religion ces imprudens philosophes qui ont séparé la *philosophie de la tradition*, et ont voulu la fonder sur l'*homme isolé*. Car, quelles que soient leurs paroles et leurs grossières contradictions, ils établissent toujours, en définitive l'*homme isolé*, recevant *isolément* les communications de Dieu, et dès lors l'homme à bon droit doit délaissier tout enseignement extérieur et social.

Par ces paroles, on voit, au reste, que M. Gioberti, tout en ne croyant pas aux *idées innées*, ne croit pas non plus à la *révélation extérieure* de Dieu au genre humain, et fait commencer la *révélation divine au Christ* lui-même. Voici, en effet, les paroles qu'il ajoute immédiatement : « et de même que la *lumière intellectuelle* est le milieu par lequel l'homme *appréhende* la *manifestation naturelle du Verbe*, de même l'*Église* est l'organe par lequel l'espèce humaine *prend connaissance* de la *révélation*, éminemment élevée au-dessus de l'*ordre rationnel* (p. 244). »

Les philosophes traditionnels disent que c'est *par la parole* que Dieu révéla et que l'homme connut les vérités de l'*ordre naturel et de l'ordre surnaturel*, qu'il est obligé de croire. Ce mode est encore celui qui est suivi tous les jours, et il n'y en a pas d'autre. La *société* a été d'abord le milieu dans lequel ont été *appréhendées*, ou plutôt *apprises*, ces vérités ; après que le Christ eut fondé une société plus parfaite, c'est-à-dire l'*Eglise*, c'est dans cette Eglise, et par cette Eglise, que l'homme apprend ces vérités d'une manière certaine. Tout cela est clair et logique. Mais au lieu de cette voie si claire et si logique, voilà que M. Gioberti invente une *lumière intellectuelle* qui est un milieu, de plus un milieu PAR LEQUEL l'homme *appréhende*, et il appréhende quoi ? une *manifestation*, c'est-à-dire qu'il met un système dont la définition est composée de mots qui hurlent de se trouver ensemble, et qui, en réalité, ne signifient rien dans aucune des langues philosophiques connues. Mais il est vrai que les philosophes nous diront que ces mots n'ont pas leur signification naturelle.

Nous venons de voir les qualités dont M. Gioberti gratifie chaque individu : « Dieu parle *intérieurement et naturellement* par son *Verbe* à chaque individu ; chaque homme a une *lumière intellec-*

» tuelle par laquelle il appréhende *la manifestation naturelle du*
 » *Verbe*; du reste, *l'idée est connaturelle* à chacun de nous, et
 » *l'esprit humain vient de Dieu, se réfléchit en Dieu*, comme un
 » *rayon de lumière qui se réfracte vers son foyer....* » Tel est le
 lot de l'homme, de l'esprit humain; il n'y a pas d'exception, pas de
 privilège.... La conclusion rigoureuse et logique de ces prémisses,
 c'est que tout ce que l'homme *pense*, tout ce qu'il regardera, jugera
 être la *vérité*, est et doit être la *vérité*; si sur la même chose les
 hommes disent blanc et noir, ce ne seront pas les hommes qui se
 tromperont, ce seront les choses, les vérités qui seront *changeantes*.
 Ces conséquences sont logiques, aussi les rationalistes les ont tirées,
 et ont déclaré la *vérité changeante*, ou, si vous voulez, offrant alter-
 nativement différentes *faces de sa substance*¹.

Mais cette conclusion heurte non-seulement l'orthodoxie catho-
 lique, mais le gros sens commun, qui, depuis Adam, a couru par le
 monde et en forme la base rationnelle et vraie. Alors pressé entre ces
 deux écueils, entre la force logique des principes et la force de la
 vérité catholique, que fait M. Gioberti? Ce qu'il fait, vous allez le
 voir. Il fait ce que font depuis 300 ans tous les philosophes catholi-
 ques qui ont abandonné la méthode traditionnelle, et adopté les prin-
 cipes *rationalistes* d'Aristote, de Platon, de Descartes, de Male-
 branche, etc., etc. Usant d'un paralogisme, que l'on peut avec vérité
 dire colossal et monstrueux, ils défont effrontément tous ce qu'ils ont
 construit; ils ne parlent plus de *procession*, d'*écoulement*, de *com-
 munication divine*, d'*idée connaturelle*, de *révélation directe et in-
 térieure*, ils établissent purement et simplement, et uniformément,
 que tous ceux qui ne tirent pas de ces monstrueux principes les
 mêmes conclusions qu'EUX, eux les discoureurs et faiseurs de sys-
 tèmes, — en sont empêchés, parce qu'ils sont *des aveugles*, des gens
 de *mauvaise foi*, *corrompus* ou *ineptes*, etc., etc.

Car telle est la conclusion finale de toute cette sagesse que
 l'on enseigne dans ces prétendus livres de philosophie, soit élec-
 tique, soit rationaliste, soit catholique. Ils ne font pas attention que
 c'est par la connaissance de la *révélation de Dieu*, par la connaissance
 de sa *règle* et de ses *volontés* que nous pouvons cesser d'être aveu-

¹ Voir en particulier M. Jouffroy.

gles, corrompus, remplis de préjugés ; ils nous demandent purement et simplement d'être *éclairés* pour pouvoir connaître la lumière ; d'être *réglés* pour pouvoir connaître les règles, etc., etc.

Voilà le paralogisme sur lequel s'appuie depuis longues années *l'enseignement philosophique même catholique !* et l'on pourrait s'étonner que l'esprit humain, essentiellement logique, refuse de se soumettre à une semblable sagesse !!

Prouvons que tel est le raisonnement de M. Gioberti, nous n'avons qu'à choisir. Voici comment il continue :

« La *soumission* du génie aux oracles de l'Église est sincère, profonde, illimitée, parfaite... — S'il y a des esprits qui la *repoussent*, c'est qu'ils n'ont ni l'*esprit vigoureux* ni l'*âme forte* (p. 245)... — Ce sont des esprits *effrénés*, forts en apparence et *faibles* en réalité, puisqu'ils brisent le joug de l'*obéissance* légitime, pour se faire esclave des sens, de l'imagination et de la coutume, etc., etc. » (p. 248). »

Ainsi voilà ce que sont les hommes dont l'*intuition* ne voit pas les mêmes choses que M. Gioberti. Ce ne sont plus des hommes *divins*, etc., ils sont des esclaves des sens, de l'imagination, de la coutume. Voilà la dernière raison de M. Gioberti, raison que ses adversaires lui jetteront au visage, avec le même droit. C'est le renouvellement des folies du paganisme, le combat scandaleux des dieux contre des dieux ; on se lance des montagnes, on s'injurie, on se blesse, mais personne ne meurt. Car vainqueur ou vaincu, chacun se croit *encore Dieu*, ou *inspiré de Dieu*, ou *participant à Dieu*, comme auparavant.

Nous finirons cet article par la définition nouvelle du génie, que M. Gioberti a placée à la fin de son chapitre, pour prouver, sans doute, son orthodoxie.

« Le *vrai génie* est chrétien et catholique ; car s'il n'était pas l'un » et l'autre, il ne serait point *idéal* (245). »

Voilà comment M. Gioberti formule, de sa propre autorité, des axiomes à l'usage de tous ces autres individus qu'il a, de son autorité aussi, gratifiés de la *révélation intérieure et naturelle du Verbe*.

Voici maintenant comment il définit la Révélation chrétienne. Il continue :

« Car la *révélation du Christ*, manifestée par l'Église, est la *con-*

» *séquence nécessaire* et le nécessaire complément de l'IDÉE » (245). »

Le Christ nous avait dit lui-même qu'il était venu *accomplir la loi et les prophètes*¹, c'est-à-dire une croyance et une morale fixes, déterminées, révélées; mais M. Gioberti est venu changer tout cela. A la place de la loi et des prophètes, il met l'IDÉE, et encore, notez-le bien, SON IDÉE. Comment de semblables rêves ont-ils pu entrer dans un esprit philosophique et chrétien? Comment ces rêves ont-ils pu entrer dans la vie commune, dans l'application, dans la pratique? Car il ne s'agit plus de dire maintenant qu'on ne parle que de *théories*, comme l'ont si long tems dit nos imprudens docteurs. Aujourd'hui on tire la conséquence de toutes ces folies; en voici la preuve; nous la trouvons dans l'organe officiel d'une secte puissante, *la Démocratie pacifique*, l'ennemie la plus déclarée de l'Église et de son chef:

L'IDÉE DU SIÈCLE.

« Cet idéal de justice, de paix, d'harmonie, de bonheur et de liberté, c'est l'idéal commun à presque tous les socialistes; c'est le grand *desideratum social* qui, en ce moment de l'histoire, se dégage de la conscience humaine chez tous les peuples civilisés, sortant plus abondamment d'abord du sein des classes les plus souffrantes. Et cet idéal, qui se dégage de l'humanité vivante, s'en dégage invinciblement, parce que le tems du grand phénomène *palingénésique* de la rénovation du vieux monde a sonné! parce que cette rénovation est la conséquence pratique, logique, nécessaire, fatale, des principes révélés au monde, il y a dix-huit siècles, par l'Évangile (dites plutôt des principes enseignés dans les écoles depuis environ 300 ans), mûris par la philosophie et par l'histoire, proclamés en 89 par la nation française; parce qu'il est la conséquence logique, nécessaire, fatale, de ces principes pour lesquels cette grande nation initiatrice et martyre a versé son sang par de larges blessures: pour lesquels elle est morte à Waterloo, elle est descendue dans la tombe de la restauration et de la royauté philippiste, et a ressuscité glorieusement le 24 février 1848 en renversant la pierre du sepulchre et les soldats qui la gardaient!

• Représentans de César, scribes, pharisiens, prêtres et princes des prêtres, hommes du passé sous toutes les robes et sous tous les habits, et vous athées et sceptiques, et vous adorateurs des faux dieux, il faut en prendre votre

¹ Non veni solvere legem, sed adimplere. Math., v, 17.

parti..... le *Christ glorieux est ressuscité, et vous ne le retenez pas. Vous ne le retenez pas, car il est esprit.*

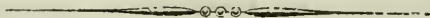
Ce CHRIST est une IDÉE.

Et cette IDÉE a pris possession de la conscience des peuples, et elle grandit en proportion des efforts que vous faites pour l'étouffer.

Et cette *Idee* qui grandit ainsi, qui agite le peuple, qui fait bouillonner les couches profondes de la société dans toute l'Europe, et déjà même au-delà de l'Atlantique; cette *Idee*, dont vous riez dédaigneusement hier encore, sur laquelle vous faisiez hier si dédaigneusement silence; mais qui, aujourd'hui, vous harcèle de toutes parts, qui vous enveloppe, qui vous déborde; que vous essayez maintenant de tuer par la calomnie, d'éteindre par le sophisme, et qui vous étreint comme la flamme d'un incendie inextinguible; cette *Idee*, c'est le besoin, la volonté d'une *société nouvelle*, c'est l'invincible réclamation d'une société juste, libre et heureuse, d'une société humaine et chrétienne, faite à l'inverse de la société égoïste, barbare et païenne que vous voulez conserver et que vous ne conserverez pas... CETTE IDÉE enfin qui, comme l'homme armé de l'Écriture, s'est emparée des âmes et prend possession de ce siècle... c'est le SOCIALISME. Et, je vous le dis, moi, homme de paix, moi qui ai passé vingt années à combattre l'esprit de désordre, de lutte, de renversement, de révolution, je vous le dis : Vous n'avez qu'un moyen de salut : — *c'est de faire pénitence et de vous convertir.* »

Qu'en pensent M. l'abbé Gioberti, M. l'abbé Maret, et tous ceux de la funeste école de l'*idée*? ne reconnaissent-ils pas là les principes mêmes qu'ils s'efforcent d'établir?

A. B.



Compte-rendu à nos Abonnés.

DE QUELQUES MODIFICATIONS QUI ONT EU LIEU DANS LA PRESSE CATHOLIQUE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

L'ÈRE NOUVELLE. — L'AMI DE LA RELIGION.

Dans notre dernier compte-rendu, nous avons parlé des feuilles catholiques que la dernière révolution avait ou tuées ou blessées. Nous croyons utile aujourd'hui de dire quelques mots des publications auxquelles elle a donné jour.

La principale est l'*Ère nouvelle*, journal quotidien qui parut le 15 avril, sous la direction spéciale du R. P. *Lacordaire*.

Immédiatement après les jours de février, les principaux rédacteurs de l'*Univers* et les personnes les plus influentes, ayant les mêmes croyances catholiques, eurent différentes réunions pour se concerter sur la position qu'il convenait de prendre dans ces conjonctures, et sur la direction qu'il y avait à donner aux publications catholiques. Les chefs de cette réunion furent le R. P. *Lacordaire*, M. le comte de *Montalembert*, et le directeur de l'*Univers*, M. *Veuillot*. Mais alors s'élevèrent des dissentimens profonds et inconciliables. Le P. *Lacordaire* trouva que l'*Univers* était trop arriéré, trop rétrograde, et quant à M. de *Montalembert*, on prétendit que le mémorable discours qu'il avait fait à la chambre des pairs, sur la révolution suisse, lui ôtait toute influence dans les circonstances actuelles. Pour nous, nous croyons que ce discours, où était flétrie avec tant de justice et aux applaudissemens de l'Europe entière, l'indigne conduite que les démocrates de Fribourg ont tenue à l'égard de la religion, se posa comme un avertissement et une menace devant les vainqueurs de février, et que c'est à ces nobles paroles que nous devons la contenance respectueuse et convenable que les meneurs et

les menés de février ont conservée à l'égard de la Religion et de l'Église. Mais quelques-uns de nos amis n'en jugèrent pas ainsi ; ils prétendirent que M. de Montalembert y avait *trahi la cause de la démocratie*, et qu'en conséquence, il ne lui restait que le parti de se mettre à l'écart et de garder le silence.

La question étant posée en ces termes, il n'y avait plus moyen de s'entendre, et la fondation d'un journal nouveau, consacré à la cause des idées nouvelles, fut décidée.

Après quelques délais et quelques difficultés, l'*Ère nouvelle* parut le 15 avril, sous la direction du P. Lacordaire, secondé de M. l'abbé Maret, de M. Ozanam et de M. de Coux, qui, avant les journées de février, avait déjà quitté l'*Univers*.

Sur ces entrefaites, le P. Lacordaire fut nommé représentant du peuple par le département des Bouches-du-Rhône, et il vint prendre place à l'Assemblée nationale, sur les bancs de l'extrême gauche, au milieu des montagnards.

Mais bientôt le découragement s'empara de cet esprit ardent et impétueux ; la lenteur des délibérations, les pertes de tems et de paroles, les contradictions et les oscillations d'une si grande assemblée durent singulièrement refroidir et décourager cette âme accoutumée au silence et aux succès des principales chaires de l'Europe. A notre avis, le célèbre prédicateur prit mal son tems, ne put pas se ménager assez, parla sur des questions de nulle importance, et ne sut pas attendre que l'importance de la question obligeât la Chambre à l'écouter et donnât à sa parole l'occasion de se déployer tout entière. Sur ces entrefaites arriva l'audacieux coup de main du 15 mai, et deux jours après, le R. P. Lacordaire donna sa démission qu'il motiva par ces paroles :

Il y avait en moi deux hommes : le religieux et le citoyen. Leur séparation était impossible ; il fallait que tous deux dans l'unité de ma personne fussent dignes l'un de l'autre, et que jamais l'action du citoyen ne causât quelque peine à la conscience du religieux. Or, à mesure que j'avais dans un carrière si nouvelle pour moi, je voyais les partis et les passions se dessiner plus clairement. En vain faisais-je effort pour me tenir dans une ligne supérieure à leurs agitations ; l'équilibre me manquait malgré moi. Bientôt je compris que dans une assemblée politique, l'*impartialité* condamnait à l'*impuissance* et à l'*isolement*, qu'il fallait choisir son camp et s'y jeter à corps perdu. Je

ne pus m'y résoudre, ma retraite était alors inévitable, et je l'ai accomplie¹.

Mieux eut valu, selon nous, n'avoir pas accepté cette mission. On peut dire en un sens que l'orateur de Notre-Dame est sorti de la Chambre sans y avoir parlé, autrement que par son costume de dominicain, qui y fut toujours respecté, et sous ce rapport sa présence n'y a pas été tout à fait inutile.

Après cette retraite, le P. Lacordaire était resté directeur de l'*Ère nouvelle*, mais il ne tarda pas à se démettre de ces dernières fonctions; peu de tems après il annonça qu'il renonçait à la direction de cette feuille, et il est rentré dans sa retraite de Chalais avec la conviction, sans doute, qu'en fait de politique il est plus facile de désirer le bien que de le faire en effet.

L'*Ère nouvelle* passa alors sous la direction immédiate de M l'abbé *Maret*, avec la coopération de MM. *Ozanam*, *Justin Maurice* et *Audley*. Nous verrons bientôt quelle fut cette direction.

Quant à M. le comte de Montalembert, bien loin d'être obligé de garder le silence, il continua à prêter son concours à l'*Univers*, qui, réorganisé, sous la direction de M. *Louis Veillot*, avec la collaboration de MM. *Dulac*, *Roux Lavergne* et *Eugène Veillot*, a gardé, sur les idées nouvelles et sur les hommes nouveaux, une sage et sévère réserve.

Et quant à l'action politique de l'auteur du *discours sur les démagogues suisses*, l'événement a prouvé qu'il a eu et qu'il aura dans la Chambre démocratique, la même influence, les mêmes succès qu'il avait eus dans la Chambre aristocratique des pairs. D'abord il a prudemment attendu, pour aborder la tribune, qu'une question digne de son talent, digne de l'attention de l'Assemblée l'y appelât. Trois fois déjà il y est monté, et trois fois le succès a prouvé que l'orateur connaît l'assemblée à laquelle il s'adresse, les questions dont il parle, les moyens ou les difficultés qu'il y a pour les résoudre. La Chambre, en effet, a entendu peu de discours auxquels elle ait plus applaudi qu'au discours sur le *rachat par l'État des chemins de fer*. C'est, on peut dire, une des premières barrières opposées, à la tribune, au Socialisme et au Communisme.

¹ Extrait de sa lettre, datée du 19 mai, aux électeurs des Bouches-du-Rhône, dans l'*Ami de la religion*, du 23.

Et cependant sa tâche n'était pas encore finie. Il restait à M. de Montalembert un dernier service à rendre à la cause religieuse et politique. Il a dû, pour s'y déterminer, faire violence à bien des sympathies ; mais il n'a pas reculé devant son devoir.

L'*Ère nouvelle* avait paru et était entrée dans l'arène, avec cette pensée, hautement exprimée, de *réconcilier l'Église avec la Démocratie*. Le but était louable, sans doute, mais la tâche était difficile, semée d'écueils, et mettait ceux qui l'entreprenaient sur une pente glissante et féconde en chutes et en ruines. C'était déjà une prétention au moins extraordinaire que de soutenir que l'Église peut être l'ennemie de la Démocratie et a besoin d'être *réconciliée* avec elle. Aussi partant de ce faux principe, l'*Ère nouvelle* ne tarda pas à parler avec une partialité marquée des principales utopies modernes.

M. de Montalembert crut voir un grand danger dans ces tendances et dans ces doctrines, aussi ne fit-il pas difficulté de les signaler au public catholique dans deux *lettres* publiées au mois d'octobre dans l'*Ami de la religion*, et dans l'*Université catholique* du mois dernier. Nous allons reproduire les principaux reproches adressés à nos communs amis, parce que les paroles de l'illustre défenseur de la cause catholique, sont notre propre justification. Car, les premiers, et il y a assez longtemps, nous avons signalé les funestes tendances de l'école de M. l'abbé *Maret*, à laquelle le P. Lacordaire semble s'être rallié.

Voici ces reproches :

Extraits de la lettre de Montalembert sur les doctrines de l'*Ère nouvelle*.

• J'arrive maintenant au point le plus délicat et le plus difficile du sujet que j'ai voulu examiner avec vous. Je ne l'aborde qu'avec hésitation, avec douleur même. Avec douleur, parce qu'il ne s'agit plus de combattre des adversaires, mais de critiquer des amis, des frères. Avec hésitation, parce que tout ce qui se passe en Europe est de nature à inspirer plus que jamais aux âmes honnêtes, une juste défiance de leurs propres opinions, de leurs impressions personnelles, de leurs habitudes mentales.

» Mais après avoir longtemps réfléchi, longtemps examiné notre situation, je sens que j'obéis à la voix d'un devoir, et ce devoir je viens l'accomplir, non pas certes dans un esprit de lutte ou d'animosité, mais au contraire avec la ferme résolution de ne pas dépasser les bornes d'un avertissement fraternel.

• Pendant que je signalais dernièrement les *principales aberrations* qui

menacent aujourd'hui l'ordre social et l'avenir de la France, il s'élevait au fond de mon cœur une question que je me suis souvent faite depuis six mois, et qui doit enfin se poser publiquement.

• Pourquoi faut-il que de telles aberrations aient rencontré parmi nous, non pas certes des complices, mais quelquefois des dupes; et plus souvent encore des instrumens involontaires ?

• Pourquoi faut-il que des hommes, dont plusieurs sont chers aux Catholiques par leurs vertus, leur caractère, leurs talens et leur éloquence, aient cru pouvoir, afin de mieux servir les intérêts de la Démocratie à laquelle ils se sont voués, prêter un concours indirect à la propagation de quelques-unes de ces *funestes erreurs* ?

• On le sait; une *école* s'est produite parmi nous, depuis la révolution de Février, qui semble avoir couvert de son indulgence, quelquefois même de sa sympathie, les nouveaux Réformateurs de l'état social, et qui chaque jour, reçoit en échange les éloges et les compliments de leurs organes. Dans la presse, à la tribune, *dans la chaire même*, un *langage nouveau* a été tenu, et n'a pas toujours été compris ou approuvé par la majorité des catholiques. Je crois fermement qu'il n'y a chez les hommes sérieux et éminens de cette école que de *simples apparences* de sympathie pour l'erreur; mais ces apparences mêmes sont à regretter dans un tems où la vérité a plus que jamais besoin de toute sa force et de toute sa majesté.

» Ne dépasse-t-on pas les limites de la prudence et de la justice, quand, après avoir prodigué aux hommes nouveaux des éloges systématiques, on jette le voile du silence sur les discours incendiaires, sur les provocations coupables, afin, dit-on, de ne pas inquiéter ou diviser les Républicains?...

» Les avertissemens n'ont cependant pas manqué sur la véritable portée des faits et des idées qui ont cours parmi nous. A côté de plusieurs symptômes consolans, qu'il serait injuste et indigne de nier, que de voix s'élèvent encore pour continuer la *vieille guerre du siècle contre Dieu!* Il faut leur savoir gré du moins de ne pas déguiser leur pensée, de ne pas revêtir leur prédication, comme ces utopistes dont nous parlions hier, d'une théorie suspecte ou hypocrite. Mais au moins sachons profiter de leur franchise pour bien comprendre où ils veulent nous mener. Qu'il me soit permis de vous en citer deux exemples significatifs.

• Le projet de Constitution est précédé, comme on sait, par un préambule

• Nous disons exactement la même chose à l'égard des attaques que nous avons cru devoir diriger contre *l'enseignement philosophique* des mêmes personnes dont M. de Montalembert critique ici les *enseignemens sociaux et politiques*; à nos yeux ces derniers sont la conséquence naturelle et forcée des premiers.

A. B.

destiné à contenir l'exposition dogmatique des principes qu'on veut proclamer au nom de la France. Au sein de l'Assemblée, les esprits les plus sérieux et les plus élevés ont été unanimes pour repousser ce préambule; mais il a été adopté; et voici comment ce succès a été célébré par le *National*, organe avoué des principaux auteurs de la révolution et de la Constitution : « Malgré » *les dénégations des sacristies*, l'autorité morale, qui doit présider à la » marche éternellement ascendante du genre humain, n'est plus dans les » *dogmes théologiques*. Le progrès est laïque, et le mouvement de la civili- » sation s'accomplit complètement en dehors du Catholicisme¹. La loi théo- » logique est dépossédée et *la loi civile s'est faite dogme à son tour*.... Les » *constitutions sont les codes religieux des tems modernes*. »

» Quelques jours plus tard, un autre journal de la même couleur, l'*Éman- cipation* de Toulouse, s'exprimait ainsi : « Pleins de l'*idée humaine qui a » renversé l'idée divine*², apportons tous au banquet de la fraternité la *foi » sociale* et la faveur révolutionnaire.... La royauté étant vaincue comme » l'aristocratie de naissance, travailleurs, n'ayons plus qu'un adversaire, et » tenons-nous en garde contre les bénéficiaires de l'aristocratie nouvelle : le » *PRÊTRE ET LE CAPITAL*. » (22 septembre 1848.)

» De tels aveux ou plutôt de telles professions de foi sont faites, ce semble, pour éclairer et pour avertir tous les hommes de foi et tous les hommes de sens. On serait inexcusable de se boucher les oreilles pour ne pas les entendre.

» Quand des orateurs et des écrivains catholiques, se laissant entraîner par l'*attrait de la nouveauté* ou par le désir de subvenir aux cruelles nécessités du moment, viennent défendre le *droit au travail*, l'*impôt progressif*, le *papier-monnaie* et autres erreurs de ce genre, on doit les plaindre, mais on peut se rassurer; car chacun sait maintenant que sur ces points-là, la société française, telle qu'elle est actuellement représentée, ne manquera pas d'être énergiquement défendue contre de folles innovations. Et d'ailleurs ces mesures, funestes en soi, n'ont rien de théoriquement hostile à la doctrine catholique.

» Mais quand on sort du domaine de l'économie sociale et de la politique pour se transporter sur celui de la *foi* ou de la *tradition*, les appréhensions

» Cela est malheureusement vrai, jusqu'à un certain point; mais la faute n'en est-elle pas à ces imprudens professeurs qui enseignent depuis si long-tems que la *raison humaine est un écoulement de la substance de Dieu*, que l'homme a l'*intuition directe de la vérité*, et ont constitué ainsi cette *philosophie*, cette *religion naturelle*, ou *humaine*, qui en ce moment applique tous ses principes, et veut se mettre à la place de la *religion révélée*? A. B.

» Quels sont ceux qui ont inventé ce *système des idées* si ce n'est les *néo-platoniciens* qui ont envahi depuis 200 ans les écoles chrétiennes? A. B.

deviennent plus légitimes. Il n'est personne qui ne doive s'étonner et s'alarmer, lorsque ces orateurs ou ces écrivains nous prêchent la *charité* en nous menaçant, non plus seulement des peines éternelles, mais de la *spoliation pour l'hiver prochain*; lorsqu'ils affirment que *l'aumône*, la simple aumône est une *humiliation pour celui qui la reçoit*; lorsqu'ils semblent frayer la voie à l'*organisation de la charité* par la main de l'Etat; lorsqu'ils *protestent* contre le droit qu'a toujours eu l'Eglise d'être *propriétaire*, ou enfin lorsqu'ils proclament que le *Christianisme est la Démocratie même*, et que la *République date du Calvaire*.

• Tout cela s'est dit ou écrit depuis quelques mois : on me dispensera de citer les noms et les dates. Je n'ai point à dresser un acte d'accusation; je veux seulement indiquer un écueil où risquent de se briser, selon mon humble opinion, des hommes que j'honore et que j'ai souvent admirés....

• Sachons donc le reconnaître : le Christianisme se prête à toutes les formes du gouvernement humain, mais il ne s'identifie avec aucune. Le Christianisme est fait pour survivre à tous les pouvoirs, tous plus ou moins fragiles, plus ou moins éphémères, quand même ils dureraient quatorze siècles, comme a duré la royauté française! Il est ici-bas, non pas pour *progresser*, pour se *transformer*, pour *marcher avec le genre humain*, comme le disent les courtisans de l'orgueilleuse humanité; mais pour *montrer la voie*, pour tendre la main à cette pauvre orgueilleuse, pour la guider, la relever dans cette marche où elle trébuche bien plus souvent qu'elle n'avance.

• Il a été, dès son premier jour, ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il sera toujours : la vérité tout entière, la vérité infallible, immuable, incomparable. Les vérités humaines, les vérités relatives et variables de l'ordre politique et social, ne sont rien que par un *rayon de sa vie* : mais il ne se laisse pas plus confondre avec elles, que le soleil ne se laisse confondre avec ces lumières factices et éphémères qu'il nous est donné d'allumer et d'éteindre au gré de nos besoins ou de nos caprices. »

L'Ère nouvelle a répondu à ces reproches dans ses n^{os} des 28 et 31 octobre. Or, quelle est cette réponse? Exactement la même que celle que M. l'abbé Maret nous a faite à nous-même, c'est-à-dire que les termes dont il s'est servi ne doivent pas être pris dans leur *acceptation propre*. Il a bien défendu le *droit au travail*, l'*impôt progressif*, le *papier-monnaie*, mais ces expressions ne sont pas prises par lui dans le sens qu'on leur donne communément, dans le sens qu'y attachent les *communistes* et les *socialistes*, etc., et quant à la fameuse sentence, que le *Christianisme EST la démocratie*, il a voulu dire seulement

que le *Christianisme S'ALLIE à la démocratie*, plus facilement qu'à tout autre état social. c'est-à-dire que le *Christianisme N'EST PAS la démocratie*; de même qu'il nous avait dit qu'en avançant que la *raison humaine est un ÉCOULEMENT de la substance de Dieu*, il avait voulu dire qu'elle n'était pas du tout un *écoulement*, etc.

On le voit, la question est la même que celle que nous avons soulevée; la seule différence, c'est que M. le comte de Montalembert attaque dans leurs conséquences et leur application les mêmes erreurs que nous attaquons dans leur principe.

Nous sommes donc autorisés à dire à M. l'abbé Maret et à son école : c'est en vain que vous donnez des explications, que vous faites des distinctions; elles peuvent bien prouver votre bonne foi, mais tant que vous laisserez subsister ces *malencontreuses expressions*, la *raison humaine est un écoulement de la substance de Dieu*, le *Christianisme est la démocratie*, *l'homme communique directement avec la Divinité*, etc., etc., vous serez les soutiens d'une doctrine fautive, dangereuse, vous fournirez des armes à ceux qui veulent renverser, non-seulement l'Église, mais encore l'État? Quelle responsabilité pour un Chrétien!

Nous ajouterons une dernière considération; c'est que l'exemple de M. le comte de Montalembert est un puissant encouragement à continuer la polémique que nous avons soulevée, et à nous efforcer de faire bannir de l'enseignement ces principes funestes qui, sous le patronage de *Platon*, d'*Aristote*, de *Descartes*, de *Malebranche*, s'y sont glissés. Ces auteurs ont subi les *censures réitérées de l'Église*, on ne peut que s'étonner que ce soit des chrétiens, des prêtres qui les soutiennent, en fassent la base de leur enseignement et cherchent à les répandre. Au reste, on voit déjà comment ce que nous avons prévu est arrivé, c'est que la polémique descendra forcément à examiner et à fixer les *expressions qui désignent les rapports de l'homme avec Dieu*. Nous ajoutons une autre chose, c'est que d'ici à peu de temps nos évêques seront obligés de s'occuper de ces questions, et d'y introduire avec autorité une discipline sévère. Nous appelons cette détermination de tous nos vœux.

3. Transformation de l'*Ami de la religion*.

Après la création de l'*Ère nouvelle*, le changement le plus impor-

tant qui ait eu lieu dans la presse catholique est la transformation de *l'Ami de la Religion*. Ce journal a passé, le 15 octobre dernier, des mains de Mgr Vayssière à celles de M. l'abbé Dupanloup. M. l'abbé Dupanloup, par son talent d'écrivain, par la part qu'il a prise à la polémique religieuse, par sa science théologique, était appelé à entrer dans la lice religieuse, politique et scientifique, ouverte dans les journaux. Depuis long-tems, on désirait le voir soutenir de son influence et de sa plume l'action quotidienne de la presse. Différentes tentatives avaient déjà été faites pour le faire entrer dans la direction de *l'Union Catholique* et de *l'Univers*; pour notre part, nous avions cru, à la fin de 1847, l'avoir attaché complètement à la direction de *l'Université Catholique*. Avec lui les R. P. de Ravignan et Lacordaire devaient se joindre à MM. les abbés Gerbet et de Salinis, et à M. le comte de Montalembert, dans la direction et rédaction du recueil. L'honorable écrivain y avait consenti; mais, après mûres réflexions, le R. P. Lacordaire ne crut pas alors devoir attacher son nom à la rédaction d'une revue, et le projet échoua.

C'est donc avec plaisir que nous revoions M. l'abbé Dupanloup entrer dans cette polémique de journaux, soutenus en grande partie jusqu'à ce jour par des laïques. Il y est entré avec la collaboration du R. P. de Ravignan, et de MM. de Champagny, de Riancey, et Romain Cornut. D'après leur programme, une attention toute spéciale sera donnée à l'examen des questions philosophiques.

Les rédacteurs n'ont pas eu encore à s'expliquer sur l'importante question de *l'origine de nos connaissances*, à laquelle nous nous intéressons surtout: pourtant, nous trouvons dans un des articles publiés, par le Directeur, sur l'éducation populaire, les paroles suivantes, que nous devons consigner ici.

La Religion est appelée spécialement à *former le cœur et la conscience*; elle forme la conscience en lui révélant avec certitude la connaissance du bien et du mal, en même tems qu'elle lui inspire l'amour de l'un et la haine de l'autre; elle forme le cœur en nourrissant en lui cette sensibilité noble et pure, qui est la source des affections vertueuses. Pour tout cela la Religion ne manque pas de puissance; elle abonde en secours; car elle est lumière comme l'instruction; loi, règle, autorité comme la discipline; et de plus amour chaste, grâce et secours divin¹.

¹ *Ami de la religion*, n° du 14 novembre, t. 139, p. 431.

Dans ce peu de paroles est renfermée toute la méthode de philosophie que nous cherchons à faire prévaloir dans les études et dans la polémique religieuse. La *conscience* n'est plus appelée à former la loi, ou le bien et le mal. Ici, elle est formée elle-même *par la Religion*, c'est-à-dire par l'enseignement extérieur qui lui *révèle avec certitude la connaissance du bien et du mal*. Cette instruction est *lumière*, elle est *loi, règle, autorité*, et il n'est plus besoin d'aller recourir avec les scolastiques, avec Platon, Aristote, Descartes, Malebranche, M. Muret son école, à une *raison innée*, une *conscience*, une *lumière, infuses, directes*, venant directement de Dieu. Le *secours divin*, dans l'ordre naturel, est dans l'instruction qui est donnée, et non dans un *écoulement de la substance divine*. — Nous le répétons, c'est là tout notre programme; aussi aurons-nous soin de suivre *l'Ami de la Religion* dans sa polémique philosophique; car nous ne croyons pas qu'aucun de ses rédacteurs s'écarte de ces principes.

4. Coup d'œil sur les travaux qui entrent dans ce volume.

Les *Annales*, toujours fidèles à leur mission de mettre sous les yeux de leurs lecteurs toutes les découvertes qui se font dans les études orientales, et surtout d'y recueillir les fragmens de traditions qui y sont contenus et que l'on y trouve tous les jours, ont publié, dans ce volume, d'abord le travail instructif de M. *Mohl*, qui fait connaître d'une manière précise, mais claire et exacte, tous les grands travaux qui se sont faits dans le monde entier *sur les langues et les histoires de l'Orient*. Ceux qui n'ont pas lu ces pages ignorent que le vieux Orient se lève de sa tombe, qu'on secoue son linceul et qu'on le force de parler avec nous ses langues perdues; ils ignorent que ses croyances, ses traditions, son histoire, ses mœurs, nous apparaissent dans leur naïve sincérité; ses vieux livres, qui contiennent les croyances et les erreurs des fils de Noé, sont étudiés, traduits, imprimés dans leur langue originelle. C'est sur cette base que doit avoir lieu l'étude des religions de l'antiquité; c'est là que les théologiens catholiques doivent chercher la confirmation de tous les récits bibliques qu'ils complètent et qu'ils ne contredisent jamais, quoi que l'on ait pu dire.

Dans ce but et dans le même genre d'études, nous avons publié,

(extrait du livre inédit de M. l'abbé Guérin, sur l'*astronomie indienne*), le travail du savant orientaliste M. *Princep*, sur les *chronologies véritables, les ères et les cycles historiques des Hindous*, auquel travail M. *Guérin* a joint ses remarques sur la *chronologie fabuleuse* de ces peuples. Ce sont les premiers jallons certains posés dans ce chaos immense qu'on appelle l'*Histoire des Hindous* : c'est là qu'il faut ramener tous ces indianistes qui nous parlent de l'antiquité fabuleuse et extra-biblique de l'Inde.

La dissertation de M. l'abbé *Bach* sur l'*Ézour-védam* nous a fait connaître la véritable origine et l'auteur moderne de ce livre, que Voltaire citait comme une preuve que les Indiens avaient *inventé* une religion plus pure que le Christianisme ; et voilà que l'on apprend que cet *Ézour-védam* est l'œuvre d'un docte jésuite, qui avait voulu familiariser ainsi les Indiens avec les croyances chrétiennes. Beaucoup d'objections de nos panthéistes actuels sont de la même force.

Enfin, le curieux article de M. J.-J. *Ampère* nous a fait assister à la visite qu'il est allé faire au milieu de la ville des Pharaons, à cette immense *salle de Karnac*, que quelques auteurs seraient tentés de prendre pour un monument cyclopéen, et qui est l'ouvrage du roi contemporain et vainqueur de *Roboam* : le symbole, et peut-être le portrait de ce fils de Salomon, s'y trouvent encore. La parole du roi *Sesac* y est écrite dans ces caractères inconnus depuis 3,000 ans, et que notre Champollion est venu remettre en usage.

Un rédacteur nouveau, et sur lequel on ne comptait guère, est le patriarche de Constantinople, *Constantin* ; il nous a paru utile de faire connaître, 1° l'état des études scientifiques de cette église de Constantinople depuis si longtems séparée du centre de l'unité ; 2° de recueillir ces *traditions et connaissances sur les anciens peuples chaldéens*, les maîtres très-probablement de tous les peuples occidentaux, en astronomie. Les détails qu'on nous donne sur les *Curdes*, leur langue, leur pays, leurs différentes phases politiques et religieuses, doivent intéresser tous les chrétiens et tous les savans.

Telle est la première partie du travail des *Annales* relatif aux *traditions anciennes*. Mais une deuxième partie aussi importante est celle qui concerne la réforme qu'il est nécessaire d'introduire dans les Études philosophiques actuelles. La position qu'on a faite à la reli-

gion, dans les *Cours de philosophie actuels*, n'est pas tenable. A la lettre, on en a classé l'histoire réelle du genre humain; on en a exclu la parole extérieure de Dieu. En vain l'histoire de tous les peuples nous assure que Dieu a *parlé* et parle *extérieurement* aux hommes; dans ce prétendu cours de sagesse en exclue cette parole de Dieu; ou plutôt non, on ne l'exclue pas, mais forcément on s'en sert, on la répète, on la commente, et l'on dit audacieusement qu'on l'a *inventée*, qu'on l'a *trouvée* soi-même, et, sous ce prétexte, on a introduit dans le monde une *religion* complète, sous le nom de *philosophie*. Il faut absolument demander raison à la philosophie de ces façons d'agir et les preuves à l'appui de cette *religion*. Jusqu'ici on ne l'a pas fait, on n'est jamais allé au fond de la question; ainsi on attaque la philosophie de *Cousin* pour y mettre celle de *Bossuet* ou de *Fénelon*, ou de *Malebranche*, ou de *Descartes*. Et quand ces derniers ont commencé à philosopher on les a combattus pour mettre à leur place *Aristote* ou *Platon*. Jamais aberration semblable ne s'était vue. En vain l'Église condamnait tous ces prétendus *inventeurs de Dieu et de la sagesse*; en vain elle leur disait qu'il n'y avait pas deux vérités; la Philosophie est allée son train; mais maintenant qu'elle règne et qu'elle prétend se mettre à la place du Christianisme, il est tems de lui demander raison de son autorité. La question est facile, c'est de lui demander d'où elle a tiré son Dieu, ses dogmes, sa morale...

C'est ce qu'a fait excellentement dans ce cahier un vrai professeur de philosophie catholique, M. l'abbé *Gonzague*. On y a vu comment il prouve que tous les partisans de *Platon* et de *Malebranche* qui admettent l'*intuition directe* et l'*invention du dogme et de la morale* sont payens et implantent au milieu du Christianisme la philosophie des Hindous.

C'est pour mettre en relief cette vérité que nous avons continué nos critiques sur les principes panthéistes de M. l'abbé *Maret*, de *Lamartine*, de M. l'abbé *Gioberti*. Ces auteurs, sans le vouloir et sans se rendre bien compte de ce qu'ils font, introduisent peu à peu dans la société une véritable *religion* toute païenne, qui, sous le nom de *civilisation*, ne va à rien moins qu'à chasser le Christianisme de la direction des esprits. Ce sont ces principes, développés par M. l'abbé *Gioberti*, qui en ce moment ont classé de la ville éternelle le chef des

chrétiens, le vicaire du Christ. Ce pontife suprême est le dépositaire et le gardien de la révélation extérieure de Dieu. C'est là seulement que la *civilisation* peut puiser ses premières bases, la raison du droit et du devoir. Exclure le Christianisme de la politique sous le prétexte qu'il ne doit s'occuper que de religion, c'est détruire la seule base des sociétés. C'est faire ce que l'on a fait en philosophie, établir une religion païenne.

Plusieurs autres questions ont été éclaircies ou traitées à fond. M. l'abbé *Chassay* a réfuté avec vigueur les sophismes de celui qui naguère était le secrétaire général des cultes, M. *Jean Reynaud*. Ce philosophe panthéiste et humanitaire prétend que le Christianisme a emprunté aux mages de la Perse les sacremens d'*Eucharistie* et de *Baptême*. M. l'abbé *Chassay* lui a prouvé que la croyance de l'*arbre de vie* se trouve chez tous les peuples, auxquels elle est venue de la tradition primitive du jardin d'Éden ; — il a de plus entouré de nouvelles lumières, le grand fait miraculeux de l'inutilité des efforts de Julien l'apostat pour rebâtir *le temple de Jérusalem*.

M. l'abbé *Cauvigny* (ou plutôt M. l'abbé *Hébert Duperron*, car c'est là son vrai nom) a fait ressortir toutes les impossibilités de ce système du Communisme inventé par M. *Cabet*, et dont l'expérience vient de montrer la fausseté aux dépens de ces malheureux associés, qui ont perdu leur argent et leur santé dans cet *Éden* décoré du nom d'*Icarie*.

Enfin nous ne pouvons que remercier Mgr *Luquet*, évêque d'Hesbon, d'avoir bien voulu choisir les *Annales* pour y déposer ses précieux renseignemens sur l'*Histoire du Mont Saint-Bernard*, précieuse institution catholique consacrée à l'humanité et à la civilisation, et que le libéralisme suisse vient de briser.

6. Quelques-uns des futurs travaux des *Annales*.

Nous serons très-brefs sur les travaux qui doivent entrer dans le prochain volume. Mais nous devons surtout annoncer à nos lecteurs la bonne nouvelle de la collaboration de M. de *Saulcy*, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous avons entre les mains un précieux et assez long travail qui a pour titre : *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane, embrassant les 209 ans qui se sont écoulés de l'avènement de*

Nabuchodonosor à la prise de Babylone par Cyrus ; et renfermant l'examen critique de tous les passages de l'Écriture-Sainte relatifs à ces trois empires. Toutes les ressources de la linguistique, de la philologie et de la science contemporaine, ont été mises à contribution pour éclaircir ces textes qu'aucun commentateur n'était parvenu à concilier entre eux et avec l'histoire profane. Aussi les savans dédaignaient ces livres de *Daniel* et d'*Esther* où il en est parlé. Les protestans les avaient rejetés. M. de Saulcy a voulu y porter le jour de la critique, et son travail a été lu, ces mois derniers, aux séances de l'Académie des Inscriptions, qui en a ordonné l'impression dans ses *Mémoires*. Nous sommes bien heureux que M. de Saulcy nous ait favorisés d'une publication anticipée.

Et pour que nos abonnés comprennent mieux l'importance de ces travaux, nous allons leur faire connaître en peu de mots quel est le rang que M. de Saulcy tient dans la science.

7. Note sur les ouvrages de M. de Saulcy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. de Saulcy a d'abord fait connaître son nom par une suite d'ouvrages sur la *numismatique* qui l'ont promptement élevé au premier rang des auteurs qui se sont occupés de cette science. Voici les plus importans :

1. Numismatique des évêques de Metz. 1834.
2. Numismatique de la cité de Metz. 1835.
3. Essai de classification des suites monétaires bysantins. 1836.
4. Lettres à M. Reynaud sur quelques points de la numismatique arabe ; 11 lettres dans les tomes VII et suivans du *Journal asiatique* (1839-45).
5. Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne, in-8. 14 feuil., 1840.
6. Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine, in-4 de 32 feuil., 36 planches. 1841.
7. Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar, in-4. de 7 f. et 7 plan., 1843 (pour faire suite au précédent).
8. Numismatique des croisades, in-4. de 23 f. et 19 plan. 1847.

Tels sont les travaux de M. de Saulcy sur la *numismatique*, mais ses études et ses découvertes sur la plupart des langues de l'Orient sont bien plus importantes et bien plus inespérées. On en jugera par le peu de mots que nous allons en dire :

Dans ses *Recherches sur les monnaies d'Espagne*, il donna une preuve des ressources de son esprit en découvrant et en appliquant avec sagacité de nouvelles variantes à l'*alphabet phénicien*. Il poursuivit dans cette voie l'étude des diverses inscriptions phéniciennes, et cette science lui doit de nombreux progrès.

Ainsi, il déchiffra le premier les *caractères lybiens et numidiques* dans une *Lettre sur l'inscription bilingue de Tougga, avec un alphabet des inscriptions numidiques, comparé aux lettres hébraïques*; dans le *Journ. asiat.*, t. 1; 1843.

Et lorsque la dernière et la plus importante des inscriptions phéniciennes fut découverte à Marseille, il y a deux ans, M. de Saulcy eut la gloire d'en expliquer tout d'abord le contenu presque entier, et de faire voir les rapports que ce *curieux tarif des sacrifices phéniciens* présentait avec les *rites du lévitique*.

Mais les travaux qui ont placé M. de Saulcy à côté de Champollion sont ceux qu'il a entrepris sur l'*écriture démotique égyptienne*. Il est le premier qui ait eu le courage et la bonne foi de publier l'*analyse d'un texte démotique*, en essayant de discuter et d'éclaircir grammaticalement chacun des caractères qui le composaient. Ces travaux ont paru dans une *Lettre à M. Guigniaut sur le texte démotique du décret de Rosette* (in-4^o, 2 feuil.; 1843), et dans le volume intitulé : *Analyse grammaticale du texte démotique du décret de Rosette* (t. 1, in-4^o de 33 feuil.; 1845).

Lorsque les *monumens de Ninive* sont venus exciter l'attention des savans européens, et redoubler le désir de pénétrer enfin dans le secret des écritures assyriennes cunéiformes, M. de Saulcy se livra avec ardeur à cette nouvelle étude, et, avec cette hardiesse que le succès a souvent justifiée, il osa identifier une suite de noms propres recueillis sur les monumens avec la série royale conservée dans le *canon de Ptolémée*. Dans ce même travail, ayant pour titre : *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne* (in-4^o de 6 f., 1848), il a, le premier, donné la traduction complète d'une des *inscriptions assyriennes de Van*.

Arrivé à ce point de ses travaux sur l'Assyrie, M. de Saulcy a senti la nécessité de mettre en ordre, et de soumettre à un examen plus sévère, les matériaux que l'antiquité nous a transmis sur l'Assyrie,

et parmi ces documens le premier rang a été assigné aux renseignemens renfermés dans la Bible, et c'est ce qui nous a valu le travail sur la *chronologie des rois d'Assyrie*, et sur le livre de *Daniel* et d'*Esther*, que nous allons publier.

Or, veut-on savoir quelle est la conclusion de ce travail; la voici telle qu'elle est formulée par l'auteur.

Avant tout nous devons protester de notre profond respect pour l'Écriture-Sainte; nous espérons faire voir, à très-peu d'exceptions près, que les assertions historiques qui s'y rencontrent sont parfaitement concordantes entre elles, et qu'elles ne concordent pas moins bien avec les écrits profanes auxquels confiance doit être donnée; quand des discordances apparentes ou réelles se manifesteront, nous nous bornerons à les enregistrer, en regrettant notre insuffisance toutes les fois que celle-ci nous interdira la satisfaction de démontrer l'infaillibilité des saintes Écritures.

8. Futurs travaux sur la philosophie.

Nous continuerons, sans aucun doute, l'examen des doctrines funestes de M. l'abbé *Gioberti*, et nous montrerons avec courage ceux de nos auteurs catholiques français qui, sans le vouloir, propagent les mêmes principes. Comme nous l'avons dit si souvent, les bases de la philosophie sont à examiner et à changer; cette nécessité est plus ou moins sentie par tous les professeurs de philosophie et de théologie. Ceux mêmes qui n'entrent pas complètement dans nos idées, trouvent qu'il y a des améliorations à y introduire. L'école d'*Aristote*, de *Platon*, qui règne encore sous le nom de *Descartes* et de *Malebranche*, est à réviser. Nous rechercherons leurs principes dans tous nos auteurs philosophiques.

Sous ce rapport, nous avons vu un valeureux champion entrer en lice, et nous soutenir, c'est M. le comte de *Montalembert*; nous pouvons même annoncer à nos abonnés qu'un évêque vient d'élever la voix, et de combattre cette école mixte, qui se sert d'expressions anticatholiques et prétend enseigner le Catholicisme. D'autres évêques suivront cet exemple. On verra que nos paroles ne sont pas dites en vain.

Pour nous, excités par des personnes auxquelles nous devons toute déférence, nous continuerons à porter notre critique sur les auteurs qui se sont occupés de l'*origine de nos connaissances, et des rapports*

que l'homme et la raison ont avec Dieu. Ainsi, dans un prochain cahier, nous examinerons le système développé par le P. Lacordaire dans une des conférences qui vient d'être publiée par l'Ére nouvelle. Nous soumettrons au même examen les divers cours de philosophie publiés par des catholiques et qui ont cours dans nos écoles, et, nous le répétons, ce ne sont pas les conclusions que nous aurons à examiner, lesquelles sont chrétiennes, mais les principes, les expressions, la méthode que nous croyons très-défectueux.

Que nos lecteurs nous viennent en aide. Les tems sont durs pour les recueils semblables aux nôtres. Plusieurs sont tombés, d'autres vont tomber encore; un nombre trop grand de nos anciens abonnés se sont retirés, effrayés ou ruinés par les événemens politiques, et cependant jamais il n'avait été aussi nécessaire de démasquer la fausse école philosophique. C'est cette école qui règne en ce moment, il faut en examiner les bases et l'origine; elle ne s'est pas formée toute seule, et inopinément, elle couvait depuis longtems dans les écoles, et c'est là qu'il faut la poursuivre, car c'est là qu'elle prend tous les jours naissance et forces nouvelles. Il y va de l'avenir de l'Église et de la société; cela vaut la peine de faire quelque sacrifice.

A. BONNETTY,
Directeur-Propriétaire.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. GAËTE. — *Principaux actes de S. S. Pie IX, à Gaëte.*

Après la protestation du 27 novembre, publiée dans notre dernier cahier. Voici les *principaux actes* de Pie IX à Gaëte. Le pape adresse à tous les souverains cette protestation.

Le ministère Mamiani envoie une députation au pape, qui ne veut pas la recevoir, par la raison qu'il a pourvu au gouvernement par le *motu proprio* du 27 novembre.

Le 7 décembre. Ordonnance datée de Gaëte prorogeant la session du haut-conseil et du conseil des députés.

Le 11. Le Saint-Père tient un consistoire dans lequel il nomme à différens évêchés, entre autres à ceux d'Avignon, de Troyes et de Digne en France.

Le 12 décembre. Nomination à Rome d'une *junte d'état* pour remplacer momentanément le *troisième pouvoir absent*.

Le 17. Protestation de S. S. Pie IX contre la création à Rome d'une junte du gouvernement. Nous donnerons cette pièce dans notre prochain cahier.

ERRATA.

N° 107, p. 335.	Lig. 24	<i>parti</i>	Lisez : partie.
p. 347	33 et 35	<i>writing</i>	writing.
p. 374	19	<i>il en tire</i>	il tire.
	23	<i>ex-irrationnelles</i>	irrationnelles.
p. 378	7	<i>M. l'Ere nouvelle</i>	l'Ere nouvelle.
p. 391	20	<i>ce vers</i>	ces vers.
—	—	<i>arrêles</i>	arrête.
p. 393	10	<i>Nasancones</i>	Nasamones.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5 la Table des articles.)

A.

- Alfre (Mgr), fin des détails sur sa vie et sa mort glorieuse. 20. Vote d'une statue en son honneur. 21. Procès-verbal de son autopsie et de son embaumement. 41. — Quelques détails sur les relations personnelles qu'il a eues avec le directeur des *Annales*. 44. Ses principes philosophiques. 49. Sa dernière conversation avec le roi Louis-Philippe. 53. Liste de ses ouvrages. 57. Lettre de Pie IX sur sa mort. 165
- Age des dieux et des hommes chez les Indiens. 286
- Ambroise (saint). Sur le miracle du temple de Jérusalem. 76
- Ami de la religion*. Sa transformation. 466.
- Ammien Marcellin. Sur le miracle du temple de Jérusalem. 70
- Ampère (M.). Description du palais et de la salle où l'on a trouvé le portrait du roi Roboam. 219
- André (M. l'abbé). Analyse de la revue des romans contemporains de M. de Valconseil (2^e art.). 157
- Annales de la philosophie*. Disposition de Mgr Alfre à leur égard. 44. Compte-rendu aux abonnés 459
- Annales de la propagation de la Foi*. Extrait des nos 116 et 117. 520, et du n^o 118. 405
- Ararat est le même nom que Gordu, c'est, en général, le nom des montagnes de l'Arménie ou Carduchie. 476
- Arbre de vie. V. Hom.
- Arche de Noé, mont. où elle aborda. 176
- Astronomie des Chaldéens. 267
- Augustin (saint). Sur l'hospitalité. 112
- ### B.
- Bach (M. l'abbé). Notice sur l'Ezour-védam et sur les autres Pseudo-védas. 59
- Balaam; était astrologue chaldéen. 269
- Balzac (M.). Influence de ses romans. 158
- Baptême; s'il se trouve dans les dogmes du magisme. 85
- Bartbélemy Saint-Hilaire (M.). Sur la doctrine de la chute dans l'Inde. 259
- Baudicourt (M. de) accuse injustement M. Eugène Boré. 597
- Bernard (saint) de Menthon fonde l'hospice du Grand Saint-Bernard. 182. Séquence en son honneur. 185
- Bernard (le Mont Saint-). Notice sur cette montagne et les événemens qui s'y sont passés. Voir Luquet.
- Bérose. Autorité de ce qu'il dit sur la Chaldée. 167. Sur l'arche. 477
- Blanc (M. Louis). Son serment contre la société. 125
- Bonnetty (M.), directeur des *Annales*. Quelques détails sur la vie et la mort glorieuse de Mgr Alfre; suite et fin. 20. Lettre à lui adressée par Mgr Sibour, nouvel archevêque de Paris. 81. Sur l'article du patriarche grec Constantin sur les Chaldéens 163. Sur le portrait du roi Roboam. 219. Sur la nouvelle explication de l'Oraison dominicale par les fouriéristes; quelques observations au *Semur*. 252, 253. Sur la chronologie des Indiens. 285. Sur les découvertes faites dans les études orientales. 523. Critique de l'Homélie panthéiste de M. de Lamartine. 367. Parallèle des principes de M. de Lamartine et de M. l'abbé Maret. 574. Autre réponse au *Semur*. 579. S'il est vrai que l'histoire de tous les peuples ait commencé par la communauté des biens et des femmes, comme le dit le *Correspondant*. 586. Protestation contre une accusation dirigée contre M. Eugène Boré. 595. Examen critique du système philosophique de M. l'abbé Gioberti (2^e art.). 454. — Compte-rendu aux abonnés. 459.
- Boré (M. Eugène). Protestation sur une accusation dirigée contre lui. 595
- Bouddha. Son ère est d'invention moderne. 295
- Buchez (M.). Sur la force de la logique dans les mauvais principes. 257
- ### C.
- Cabet (M.). Examen critique de son système communiste (2^e art.). 121.

Calmette (le P.), jésuite, compose l'Ezour-védam. 59	Droit divin rétabli en faveur du peuple. 367
Carduques. V. Chaldéens et Curdes.	Dupanloup (M. l'abbé). Devient directeur de l' <i>Ami de la religion</i> . 466. Justes pensées sur la conscience. 467
Cauvigny (M. l'abbé). Examen critique du Communisme (2 ^e art., 121). Analyse du livre de M. l'abbé Chassay : Christ et Evangile. 147	E.
Cavaignac (le général). Lettre sur la mort de Mgr Affre. 20	Emanation; soutenue par M. de Lamar-tine. 368. Et par M. l'abbé Maret. 376. Et par le <i>Semeur</i> . 381
Cayol (M. le Dr). Relation de la mort de Mgr Affre. 25	Epiphane (saint) Sur le mont où s'arrêta l'Arche. 177
César. Sur le communisme des terres chez les Germains. 589	<i>Ere Nouvelle</i> . Fausses doctrines de ce journal. 460. 460
Chalcédoine (concile de), soumet les moines aux évêques. 296	Eres usitées dans l'Inde; leur certitude. 291
Chaldéens (les) anciens et modernes, leur pays, leur dispersion, leur langue (1 ^{er} art.). 165. (2 ^e art.), leur astronomie. 267	Esclavage; son histoire chez les Romains, par M. Wallou. 351
Chassay (M. l'abbé). Sur le miracle du temple de Jérusalem. 68. 209. Examen critique de la christologie de M. Jean Reynaud (2 ^e art.). 85	Espitalier (M. l'abbé). Lettre d'un professeur sur notre discussion. 257
Christ et l'Evangile (le), compte-rendu de ce livre de M. Chassay. 147	Es-ence divine; sa contemplation en philosophie tirée de Platon et de Manou. 265
Christologie (de la) de M. Jean Reynaud (2 ^e art.). 85	Etat de nature; ce que c'est. 248
Chronologie (la) imaginaire et la chronologie véritable des Indiens. 285	Eucharistie; si elle se trouve dans les dogmes du magisme. 85
Cicéron. Fragment de son Hortensius sur le péché originel. 251	Exemptions ecclésiastiques funestes sou-vent à l'Eglise. 294
Communisme (2 ^e art.), par M. l'abbé Cauvigny. 121. V. Cabet et Femmes.	Ezour-védam; notice sur ce faux Vé-da. 59
Constantin (Mgr) patriarche schismat. de Constantinople. Essai sur les Chal-déens anciens et modernes (1 ^{er} art.). 165. (2 ^e art.). 267	F.
<i>Correspondant</i> (le). Réfutation de quel-ques opinions philosophiques et histo-riques de ce recueil. 586. 595	Faucher (M. Léon). Sur le danger de l'impôt progressif. 450
Courson (M. de) Examen critique de son système que les terres et les femmes ont été communes au commencement des sociétés. 586	Femmes; n'ont pas été communes au commencement des sociétés. 586
Croix sur les habits. 209	Fouriéristes; comment ils défigurent le sens de l'Oraison dominicale. 252. Sur leur religion. 525
Curdes. Etats de ces montagnes, leurs habitants, leurs révolutions politiques et religieux. 277	G.
D.	Gabet (M. l'abbé). Voyage en Tartarie et chez le grand Lama. 242. Suite. 521
Daniel. Etude l'astronomie chaldéenne. 268	Galactophages; usages de ces peuples. 591
Descartes. Paganisme de son système. 255. Attaqué avec raison par Gioberti. 457	Garamantes. Mariages de ces peuples. 592
Dien. Notion faussée par les fouriéristes. 525. Et par l'abbé Gioberti. 481	Gerbet (M. l'abbé). Sur le sacrifice. 91
Diodore. Sur les Amazones. 592. Jugement de Heyne sur la partie fabuleuse de ses histoires. 395	Germains. Leurs mariages. 589. Commu-nisme des terres. 1b.
Döllinger (M. l'abbé). Sur la fin du ju-daïsme. 69. Sur le miracle du temple de Jérusalem. 70. Sur les apparitions de Croix. 209	Gioberti (M. l'abbé). Examen critique de son système philosophique (2 ^e art.). 454
	Gordiennes. Nom des montagnes qui tra-versent l'Arménie; leurs habitants, etc. 165. V. Curdes.
	Grégoire de Nazianze (saint). Sur le mi-racle du temple. 78
	Guérin (M. l'abbé). La chronologie ima-ginaire et la chronologie véritable des Indiens. 285
	H.
	Harcourt (M. d'). Rapport sur l'assassinat de M. Rossi et la révolution de Rome, s'insurgeant contre Pie IX. 599
	Hérodote. Sur les Machlyes et la commu-nauté des femmes. 592
	Heyne (le critique). Jugement sur l'his-toire des Amazones de Diodore. 395

- Hom ; c'est l'arbre de vie chez les Perses. 88. V. Soma.
- Hortensius. V. Cicéron.
- Hospitalité. Comment recommandée par l'Écriture et les Pères. 414
- I.**
- Idée (l'). Fausse application faite par M. l'abbé Gioberti et par la *Démocratie pacifique*. 451. 457
- Iude; origine du système d'intuition directe. 251. Est la source de la philosophie grecque. 258. Du système de la contemplation de la vérité. 260
- Index ; ouvrages censurés. 251
- Indiens ; exposé et examen critique de leur chronologie imaginaire et de leur chronologie véritable. 285
- Innocent III ; bulle en faveur de l'hospice du Saint-Bernard. 205
- Intuition en Dieu ; inventée par les Indiens, continuée par Platon et les scholastiques. 255. 253. 260
- J.**
- Jaquemet (M. l'abbé). Lettre annonçant la mort de Mgr Affre. 20. Sur la statue qu'on doit lui voter. 21
- Jean Chrysostome (saint). Sur le miracle du temple de Jérusalem. 77
- Jérôme (saint). Sur l'hospitalité. 112. Sur le lieu où s'arrêta l'Arche. 179
- Jérusalem ; sur la reconstruction de son temple. 68 209
- Josèphe, sur l'Arche. 177. 180. Sur l'astronomie en Chaldée et en Egypte. 268
- Juifs. Quelques antiquités juives découvertes au Canada. 85
- Julien. Extrait de ses lettres où il avoue qu'il a échoué dans le projet de rebâter le temple de Jérusalem. 74
- Jupiter. Son temple au Mont Saint-Bernard. 94. Sur son surnom de *Poeninus*. 402
- K.**
- Kali-youga. Age chez les Indiens, comment formé. 290
- Karnac ; description de ses ruines. 222
- Krito-youga. Chez les Indiens. 288
- L.**
- Lacordaire (le P.). Ses dissidences avec M. de Montalembert. 459. Dangereuses doctrines de son journal, *l'Ere nouvelle*. 462
- Lama (le grand) actuel. Sa personne et son habitation. 245
- Lamartine (M. de). Examen d'une homélie panthéiste au peuple de Mâcon. 367
- Laprade (M. Victor). Ode toute panthéiste. 578
- Lenormand (M.). Sur une accusation dirigée contre M. Boré. 595
- Libanius. Sur le temple de Jérusalem. 75
- Louis-Philippe (le roi). Dernier entretien avec Mgr Affre. 55
- Luquet (Mgr). Notice sur le Grand Saint-Bernard ancien et moderne (2^e art.) Le temple de Jupiter et les établissements romains. 94. Premiers établissements chrétiens. 107. — (5^e art.) Saint Bernard de Menthon. 182. Son Institut. 200. — (4^e art.) Avantages et inconvénients des exemptions ecclésiastiques. 294. — (5^e art.) Effets de son importance politique. 405
- M.**
- Machlyes. Mariages de ces peuples. 592. 595
- Magisme. Si c'est de cette doctrine que vient l'Eucharistie et le Baptême. 83. Est une altération de l'ancienne astronomie indienne. 270. Persécute les chrétiens. 271
- Malebranche. Danger de son système. 255
- Manou. Sur les trois instincts. 265
- Maret (M. l'abbé). Soutient avec M. de Lamartine que la raison est une émanation de Dieu 574. Si le christianisme est la démocratie. 577 462
- Mariages ; chez les divers peuples 586. 591
- Milly (M. de). Analyse de sa Revue des romans contemporains (2^e art.). 157. Bref que lui adresse S. S. Pie IX. 145
- Mohl (M.). Tableau des progrès des études orientales pendant les années 1846 et 1847. 525. 417
- Moines ; soumis à l'évêque par l'Église. 296
- Montalembert (M. le comte de). Sur la propriété. 453. Ses dissidences avec le P. Lacordaire. 459. — Lettre contre *l'Ere nouvelle*. 462
- N.**
- Naturalisme. Ceux qui soutiennent ce système sont païens. 232
- Nestorius. Comment son hérésie pénètre en Perse et y devient dominante. 272. Pénètre en Chine. 274
- Nicolas de Damas. Sur le lieu où s'arrêta l'Arche. 179. Sur les Galactophages et la Communauté des femmes. 391
- Noé. Montagne où il aborda. 176
- O.**
- Oraison dominicale ; comment défigurée par les fouriéristes. 252
- Origine unique des vérités. 245
- Orientales (études). Progrès en 1846 et 1847 (4^e art.). 525. (2^e art.). 417
- P.**
- Paganisme (du) en philosophie et de son influence sur la théologie (2^e art.). 245
- Palma (Mgr) est assassiné par les révoltés romains. 401

- Pangratides; famille juive qui règne en Arménie. 284
- Panthéisme de M. de Lamartine. 567. De M. l'abbé Maret. 374. Comment combattu par le *Semeur*. 579
- Pascal. Sur les trois conditions de la nature humaine. 249
- Paul (saint). Importance de sa conversion et de son témoignage. 455
- Péché originel. Connu des Romains. 251. Des Grecs. 258. Des Indiens. 249
- Philosophie; comment imprégnée de paganisme; son influence sur la théologie (2^e art.). 245. Une lettre sur notre discussion avec M. Espitalier. 257
- Pie IX. Allocution au sujet du concordat conclu avec l'empereur de Russie. 7. Bref à M. de Milly. 145. Lettre sur la mort de Mgr Affre. 165. Bref à l'évêque de Vannes sur le rétablissement de la liturgie romaine. 240. Comment il est assiégé dans son palais par le peuple Romain. 400. Il sort de Rome; adresse à ses sujets. 402
- Pie II. Bulle en faveur de l'hospice du Saint-Bernard. 204
- Platon; soutient l'intuition directe. 260. Sa métempsychose. 261. Délivrance par la philosophie. 262. Les illusions des sens. 263. La science est un souvenir. 265. Sur les trois âmes de l'homme et sur les castes. 265
- Pline. Sur les Machlyes. 395
- Pomponius Mela. Sur les Garamantes. 592
- Prinsep (M.). Ses tables chronologiques des cycles et ères usitées dans l'Inde. 291
- Propriété, son fondement et ses commencemens. 587
- Proudhon (M.). Blasphèmes sur Dieu. 150 et 151
- Q.**
- Quinet (M.). Réfutation de ce qu'il dit que l'Eucharistie vient du magisme. 87
- R.**
- Rara (M. l'abbé). Examen et analyse de l'histoire de l'esclavage, de M. Wallon (2^e art.). 351
- Rationalisme en Allemagne. 147
- Renouvier (M.). Principes communistes de son *Manuel des Ecoles primaires*. 428. 429
- Révélation directe dans l'Inde. 289. V. Lamartine.
- Reynaud (M. Jean). Examen critique de sa christologie (2^e art.). 85
- Roboam. Description de la salle où l'on a trouvé son portrait. 219
- Rossi (M.). Sur son assassinat. 399
- Russie; concordat conclu avec Pie IX. 7
- S.**
- Sauley (M. de). Ses travaux passés. Liste de ses ouvrages. Sa collaboration. 471
- Semeur* (le). Réflexions justes sur les fausses interprétations que les fouriéristes donnent à l'Évangile. 232. Quelques objections à son article sur l'inspiration individuelle. 255. Sur la religion des fouriéristes. 525. Attaque le panthéisme de M. de Lamartine. 580. Objections sur les rapports entre Dieu et la conscience. 581. Comment il répond à nos observations sur le droit d'interpréter l'Écriture. 585
- Sesonch. V. Sethos.
- Sethos ou Sesonch. Parmi ses exploits, l'on trouve le portrait de Roboam. 225
- Sibour (Mgr). Sa nomination à l'archevêché de Paris. 81. Lettre à M. Bonnetty. *ib.* Son mandement de prise en possession de son siège. 507
- Si-gan-fou; monument chrétien qui s'y trouve, par qui élevé. 274
- Socialistes. V. Communistes.
- Soëma. Nom de l'arbre de vie chez les Hindous. 89
- Sozomène. Sur le miracle de la reconstruction du temple de Jérusalem. 210
- Strauss (M.). Son rationalisme. 155
- T.**
- Tacite. Sur les mariages chez les Germains. 589
- Taureau; représente la justice chez les Indiens. 287
- Temple de Jérusalem; miracle arrivé lors de l'essai fait par Julien pour sa reconstruction (1^{er} art.). 68. (2^e art.). 209
- Terres; n'ont pas été communes au commencement de toutes les sociétés. 586
- Thèbes. Sa description. 220
- Théologie. Comment imprégnée du paganisme (2^e art.). 245
- Thoutmosis III. La salle de ses ancêtres. 229
- Traditions; dans l'antiquité indienne. 289. Comment conservées chez les sauvages. 522
- V.**
- Valconseil. V. de Milly.
- Véda. V. Ezour-védam.
- Voltaire. Son erreur sur l'Ezour-védam. 61
- W.**
- Wallon (M. de). Analyse de son livre *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* (2^e art.). 551
- Warburton (le Dr). Sur le miracle du temple de Jérusalem. 72
- Z.**
- Zoroastre. Dénature l'ancienne astronomie chaldéenne. 270. Fonde le magisme; ses disciples persécutent les chrétiens. 271

